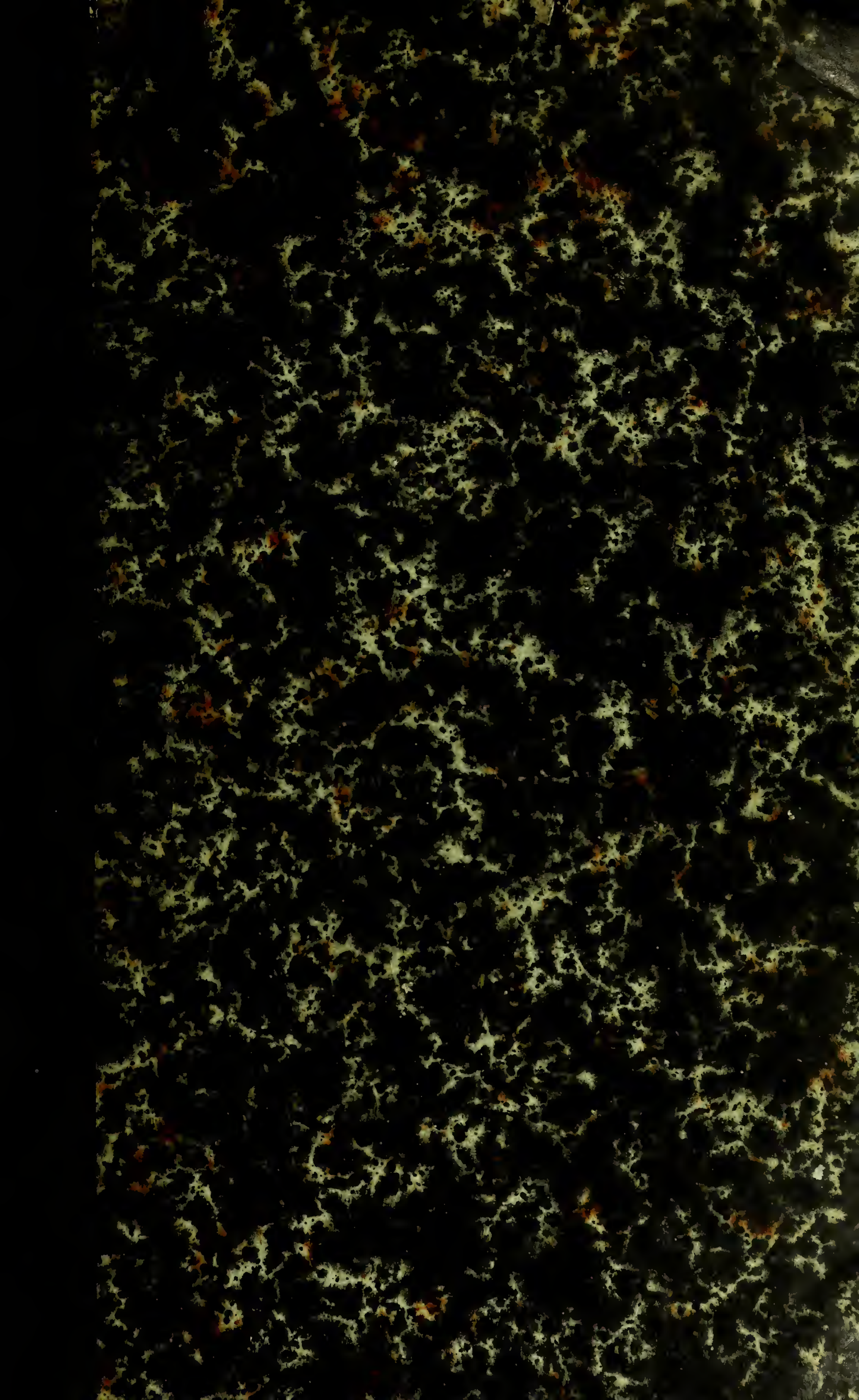



22501498901

N. W.

19/s

DES

SCIENCES OCCULTES



EUSÈBE SALVERTE

Publié par J. B. Baillière, Libraire, à Paris.

Imp F. Chardon aîné, Paris

DES

SCIENCES OCCULTES

OU

ESSAI SUR LA MAGIE

LES PRODIGES ET LES MIRACLES,

PAR

EUSÈBE SALVERTE.

« Non igitur oportet nos magicis illusionibus
« uti, cum potestas philosophica doceat operari
« quod sufficit.

Rog. Bacon. *De secr. oper. art. et nat.* c. v.

TROISIÈME ÉDITION

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR É. LITTRÉ

DE L'INSTITUT

AVEC UN PORTRAIT D'EUSÈBE SALVERTE.

A PARIS

CHEZ J. B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

LONDRES, BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET. | NEW-YORK, H. BAILLIÈRE, 290, BROAD-WAY.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, CALLE DEL PRINCIPE, 11.

1856

INTRODUCTION

PAR É. LITTRÉ.

---

§ 1. — Principes qui doivent présider à l'étude historique des sciences occultes.

Mon but, en écrivant ces pages en tête du livre de M. Salverte, est, en effet, d'*introduire* les lecteurs au sein du sujet dont le livre s'occupe et de faire passer sous leurs yeux les divers points de vue auxquels on peut l'envisager. Celui que M. Salverte a choisi est un de ces points de vue, et ce ne sera aucunement lui nuire, loin de là, ce sera le servir que de mettre à côté de son explication les autres explications qui la complètent sans la détruire. La critique historique a, depuis quelques années, augmenté ses moyens d'action : d'une part, à l'aide du principe de filiation, qui fait que les états de civilisation se succèdent dans un ordre régulier, et du principe de connexion, qui fait que certaines conditions sociales sont incompatibles, elle a éclairci plus d'une page dans les annales du passé; et, d'autre part, cessant de repousser par une fin de non-recevoir une foule de récits plus ou moins difficiles à croire, elle a transporté, du domaine physique ou chimique, dans le domaine physiologique, maints faits attribués aux sciences occultes.

Le principe de filiation est, en histoire, le premier, et, par conséquent, le plus fécond des principes. Avant les travaux de M. Auguste Comte, il était complétement méconnu, et l'on ne possédait réellement aucun fil qui guidât dans le confus amas des annales du genre humain. L'histoire n'était ni ne pouvait être considérée comme une évolution qui, partant d'un berceau à jamais reculé loin de nos yeux, s'avance d'âge en âge par une croissance naturelle. Aussi ni les faits sociaux ni les faits scientifiques n'étaient classés suivant une hiérarchie qui leur fût propre, et les esprits les plus éclairés et les plus fermes étaient toujours, pour sortir des difficultés qu'offrait à l'intelligence la complexité des incidents historiques, prêts à faire intervenir les hypothèses de barbaries intercurrentes, de civilisations détruites, de retours circulaires, de splendeurs à l'origine, de chutes profondes dans le trajet, de perturbations chaotiques, de résurrections inexplicables, en un mot un conflit de chances et de forces qui n'était jamais capable de prendre le caractère scientifique. Dans ce désordre apparent, rien ne s'opposait à ce qu'on mît auparavant ce qui devait suivre, et en arrière ce qui devait précéder. Les choses qui étaient nécessairement antérieures ne portaient encore aucun signe propre à les distinguer des choses qui sont nécessairement postérieures. Il n'en a plus été ainsi quand le principe de filiation a été définitivement introduit dans l'histoire. Qui dit filiation, dit succession dans un ordre déterminé ; qui

dit évolution, dit éclosion et passage d'un état rudimentaire, et, si je puis parler ainsi, embryonnaire à un état de développement meilleur et plus parfait. La vie collective du genre humain se compare avec justesse à la vie particulière de l'individu ; rien de ce qui a vie, de ce qui se développe par la vie, ne débute par l'existence complète. Il faut donc, dorénavant, que toutes les conceptions historiques satisfassent à cette condition souveraine : naître par développement, provenir par filiation, de manière qu'il y ait toujours, entre le passé, le présent et l'avenir, des caractères qui ne permettent jamais de les prendre l'un pour l'autre.

Le principe de connexion est simplement une extension du précédent. Par cela même que les choses se développent les unes des autres, elles sont unies entre elles ; chaque production sociale, étant successivement la fille de celle qui vient de finir, en reçoit des conditions qui s'imposent à toutes ses parties. Aucune grande disparate ne peut jamais exister entre les différents éléments qui composent une civilisation ; il y a toujours un certain état social qui correspond à un certain épanouissement des arts industriels et du commerce, des lettres et des beaux-arts, des sciences et de la philosophie, et, réciproquement, tous ces compartiments divers correspondent à un certain état social ; de plus ils se correspondent tous entre eux. En un mot, pour ne jamais perdre de vue la comparaison de la vie collective avec la vie individuelle, on ne

trouve pas plus dans les sociétés que dans un individu, réunis ensemble, les organes et les caractères qui appartiennent à l'enfance et ceux qui appartiennent à l'âge adulte. Sans doute, la vie collective comporte de plus grands écarts que la vie individuelle, qui en comporte quelques-uns; mais ces écarts ne vont jamais jusqu'à troubler et confondre les rapports essentiels. Qu'on prenne en particulier les sciences, on verra manifestement qu'une astronomie, une physique avancées sont impossibles, si les mathématiques n'ont pas fait des progrès considérables; car l'astronomie et la physique sont sous la dépendance étroite des mathématiques; ainsi, quand on rencontre de vraies théories sur l'astronomie et la physique, on est sûr que la géométrie avait acquis un haut degré de culture; et, inversement, là où la géométrie est encore à l'état rudimentaire, ne croyez jamais que vous rencontrerez une astronomie ou une physique savantes. Semblablement la chimie est inaccessible à qui n'a pas une clef de la physique; ainsi ne cherchez pas le savoir chimique chez les peuples qui n'ont que des rudiments de physique, qui n'ont que des rudiments de géométrie. Semblablement encore, il faut de la chimie et de la physique pour pénétrer dans le domaine de la biologie; n'attendez donc pas autre chose que des notions élémentaires, sur ce sujet, chez ceux qui n'ont que peu de chose en chimie, en physique, en astronomie, en mathématiques. Semblablement, enfin, l'histoire ou sociologie ne commencera à poindre que quand

toutes les préparations indispensables auront été parcourues. Ainsi, tandis que le développement scientifique a une succession que lui imposent la nature des choses et la nature de l'esprit humain, les sciences ont en même temps des conditions de connexion qui font que telle portion du savoir permet à telle autre de se produire, et qui empêchent telle portion d'exister sans telle autre.

Ces relations, plus visibles dans la science, existent aussi ailleurs ; la théorie l'indique, et l'observation empirique le démontre. En effet, depuis que cette vue de l'histoire est ouverte, on a constaté une foule de cas où elle se vérifie. L'antériorité ou la postériorité de certaines formes de civilisation est manifeste ; certaines autres, au contraire, s'appellent réciproquement. Considérez, par exemple, les Germains tels qu'ils nous apparaissent au début de leur histoire, alors qu'ils sont aux prises avec Rome impériale et que les Latins commencent à nous les décrire. Ils sont sans villes, dispersés par peuplades dans un pays encore couvert d'épaisses forêts; une agriculture rudimentaire, une industrie grossière suffisent à leurs besoins peu étendus; une religion polythéistique leur représente le gouvernement du monde et les forces de la nature comme leurs sages et leurs prêtres, appuyés sur les traditions sacrées, en eurent sentiment et idée; des habitudes morales, tournées principalement vers la chasse et vers la guerre, imposent leur type à chaque peuplade, et, dans les peuplades, à chaque individu.

Cela posé, il est bien clair que dans une pareille population il ne faut chercher ni beaux-arts (tout se bornera, dans la première période, du moins, à quelques élans de poésie), ni science (tout est borné à quelques rudiments d'arithmétique, et, sans doute, il n'y a point encore de géométrie), ni philosophie qui étende la vue hors du cercle étroit, ni état social compliqué, ni morale générale qui adoucisse les habitudes, ni humanité qui fasse naître les sollicitudes communes de l'intelligence et du cœur. Ceci n'est qu'une indication très-générale qu'on pourra étendre en tous sens. L'un des plus beaux sujets que l'on puisse trouver dans l'histoire, c'est d'étudier, en fait et en théorie, les conditions qui s'appellent et celles qui s'excluent.

De cette façon disparaît l'opinion d'une science très-avancée, que des colléges de prêtres auraient eue dans leur sein. Il faut supposer ou qu'ils l'ont reçue ou qu'ils l'ont trouvée par eux-mêmes. Si l'on suppose qu'ils l'ont reçue, on rentre dans l'hypothèse de Bailly : ce savant prétendait, comme on sait, démontrer qu'il avait existé un peuple, ou, pour mieux dire, un genre humain, antérieur à celui-ci; que ces hommes d'autrefois avaient porté les sciences à un haut degré de culture, égal ou supérieur à celui qu'ont atteint les modernes; qu'une convulsion de la nature, un cataclysme furieux, un tremblement de terre immense les balaya de la surface de la terre; mais que quelques débris de cette antique population, échappés au désastre, conservèrent et transmirent des connais-

sances supérieures qui demeurèrent cachées dans les profondeurs des sanctuaires de l'Egypte, de la Judée, de la Chine, de la Babylonie. Cette opinion n'a pu résister à la critique ; c'est une hypothèse à laquelle tous les appuis ont manqué, et qui, partant, ne peut servir à rien édifier. Il faut donc renoncer à une science que les prêtres égyptiens ou autres auraient reçue des anciens hommes et admettre qu'ils se sont fait eux-mêmes le corps de notions et de doctrines élevées qu'on leur attribue ; mais, à son tour, cette hypothèse vient se heurter contre les deux principes de la filiation et de la connexion historiques ; de la connexion : car s'il était vrai qu'ils eussent su, dès lors, ce que savent aujourd'hui les modernes, leur histoire ne serait pas ce qu'elle est, et un ensemble doctrinal aussi puissant aurait imprimé sa marque, même hors des temples ; de la filiation, car nous qui connaissons maintenant à quel prix, par quelle série, par quelle évolution la science moderne a été acquise, nous n'avons aucun moyen de concevoir la germination d'une plante aussi vigoureuse dans l'étroite enceinte d'un collége sacerdotal. C'est à quelque chose de bien plus rudimentaire qu'il faut borner la culture des castes de prêtres.

A côté de ces deux principes, vient se placer une toute autre considération, qui, sans dominer la question entière des sciences occultes, y pénètre avant et ne peut être négligée. De tout temps, parmi les hommes, il s'est présenté des cas singuliers qui paraissaient excéder les

forces régulières de la nature. Les individus sur qui on les observait, tantôt étaient en proie à des convulsions inouïes, tantôt subissaient des violences auxquelles la constitution humaine ne semblait pas pouvoir résister, tantôt tenaient des discours qui émerveillaient la foule et qu'on aurait crus dictés par une inspiration étrangère. Qu'étaient ces gens et ces phénomènes? l'opinion commune n'hésitait pas; elle attribuait à la possession tout ce qu'elle jugeait dépasser le cours ordinaire des choses. La médecine ne put toujours acquiescer à cette décision; elle aussi avait, dans son domaine, des troubles profonds, des convulsions violentes, des aberrations étranges de l'intelligence, des exaltations infinies, et, de plus, elle tendait chaque jour davantage, par le progrès même des études physiologiques, à chercher la cause de ces phénomènes extraordinaires dans le système nerveux. Une fois engagée dans cette route, elle ne s'arrêta pas, elle étendit sa curieuse et salutaire investigation sur la démonologie, sur la possession, sur la sorcellerie, et s'immisça dans les juridictions séculières et ecclésiastiques avec tant de succès, que, depuis son intervention, s'il y a encore des exorcismes, il n'y a plus ni condamnations, ni supplices, ni bûchers. Les accusés qui périssaient jadis sous les coups d'une justice aveugle et mal informée, ne furent plus que des criminels vulgaires, quand ils étaient criminels, ou, ce qui est le plus fréquent, des malades qu'il faut enfermer et soigner.

Ce résultat, ainsi acquis, réagit effectivement sur

l'interprétation du passé. Les phénomènes merveilleux, démoniaques, ne manquèrent à aucune époque ; ils se mêlent avec les sciences occultes d'une façon singulière et, j'ajouterai, inextricable, si, les méconnaissant dans leur essence, on essaye soit de les nier, (ce qui est contraire à toute critique historique), soit de les interpréter par des phénomènes physiques ou par de simples jongleries (ce qui répugne à la critique médicale). Ce que je dis là, de l'intervention de la médecine dans ces faits, il ne faut pas le confondre avec une intervention d'un autre genre, suivant laquelle la médecine produit, par des secrets concentrés entre les mains des adeptes, des effets puissants et inexplicables pour la foule. Non, je désire qu'on ne confonde pas l'une avec l'autre ces deux interventions: celle-ci est supposée exercer son influence dans les temps anciens, se rattache à l'opinion qui attribue à la haute antiquité les connaissances les plus élevées, et est sujette au même jugement que cette opinion ; celle-là est toute moderne et toute spéculative; c'est une vue médicale transportée dans les temps anciens et y projetant un rayon de lumière.

Il ne faut pas s'étonner que, pour expliquer le passé (et les sciences occultes, dont il ne reste plus que des débris sans puissance, appartiennent au passé), on emploie toujours les théories modernes. L'histoire, telle qu'elle nous est donnée par les écrivains et les monuments, est une masse de faits, *rudis indigestaque moles*, qui se présentent pour être étudiés au

même titre que les faits divers dont le jeu éternel constitue pour nous l'existence de la terre, du ciel, des éléments. Seulement, tant que l'histoire n'eut pas de doctrine à soi, on fut incessamment tenté de demander à des hypothèses ce qui n'était pas fourni par le sujet. C'est la condition de toutes les sciences dans leur état rudimentaire; ce fut la condition de l'histoire. Mais, depuis que la vraie méthode historique est connue, elle sert de fanal; les événements généraux se classent suivant leur filiation naturelle; on retrouve des linéaments qui semblaient effacés à jamais; les hypothèses arbitraires disparaissent, et, en place, on voit surgir quelque chose de réel, comme doit être l'évolution effective du genre humain.

§ 2. — Distinction des sciences et des arts.

Ces notions décisives sont récentes; naturellement M. Salverte n'a pu s'en servir; il appartient par son éducation à la fin du XVIIIe siècle, époque où elles se préparaient mais n'étaient pas encore venues à la lumière. Condorcet avait, il est vrai, déjà exposé sa grande idée du progrès continu, idée qu'on voyait poindre depuis longtemps dans la pensée des intelligences supérieures; mais, n'ayant pu se faire aucune idée de la série, puisqu'il considérait le moyen âge comme une époque de barbarie, et qu'il était bien plus tenté de rattacher la civilisation moderne à la civilisation classique de la Grèce et de Rome qu'à celle

de l'ère intermédiaire, il ne fournissait pas un véritable système. Les penseurs qui s'occupaient de recherches historiques, n'ayant point à leur service une théorie suffisante qui leur indiquât les conditions essentielles de leur sujet, suivaient les idées qui de leur temps étaient les plus accréditées. C'est ainsi que l'opinion de Bailly sur la perte d'une antique science, ayant laissé de fortes traces dans les esprits, fut adoptée par M. Salverte comme l'explication la plus naturelle des merveilles attribuées à la magie et aux colléges sacerdotaux.

Il est facile de comprendre comment il y fut conduit. Son sens historique ne lui permettait pas de nier absolument tout ce qui était raconté sous le titre de prodiges, de miracles, de faits surnaturels en un mot. D'un autre côté, le XVII[e] siècle et surtout le XVIII[e], par leurs grands progrès dans les sciences, avaient profondément inculqué dans les esprits la notion des lois naturelles. Une longue expérience avait confirmé de toute part la stabilité de ces lois ; de quelque façon qu'on interrogeât la nature, la réponse se conformait toujours aux propriétés que les substances mises en jeu possèdent d'une manière inhérente. Non-seulement la pierre, le plomb pesaient toujours ; mais, quand ils tombaient, ils ne s'écartaient jamais d'une certaine condition qui en détermine la chute suivant des nombres réguliers. Ainsi parlait l'observation quotidienne ; et l'observation quotidienne, comme la goutte d'eau qui a la vertu de creuser la pierre, a la vertu de

modifier essentiellement les dispositions mentales. En présence de ces propriétés continuellement agissantes, en présence de cette disposition croissante à substituer partout aux agences surnaturelles des lois permanentes, la philosophie spéculative, pour peu qu'elle ne se confondît pas avec la théologie, se trouvait mal à l'aise pour conserver une place quelconque dans l'intelligence à la surnaturalité, et, la plupart du temps, même au point de vue métaphysique, elle admettait les dires de la science sur l'ordre immuable des choses. A ce terme, quand on acceptait la réalité de bon nombre de récits *merveilleux* que nous avait transmis l'histoire et que d'un autre côté on refusait de croire à aucune *merveille*, que restait-il? Une impasse, si l'hypothèse d'une science perdue, capable d'expliquer tout cet ensemble de récits, n'était venue au secours. C'est ainsi qu'un penseur dégagé de préjugés, comme l'était M. Salverte, fut conduit à écrire son livre des Sciences occultes. A l'époque où il le composa, sous le souffle philosophique du XVIIIe siècle qui ne lui permettait pas de déserter jamais la stabilité des lois naturelles, avec l'antécédent particulier de Bailly qui lui offrait une issue si à point, il ne pouvait pas entrer dans un autre ordre d'idées que celui qu'il a suivi. Dans tous les cas où il sera possible de faire aussi exactement l'histoire d'un livre, on verra que ce livre a toujours été déterminé par le milieu où il est né, et qu'on n'a plus qu'à y mettre en sus le sceau qui dépend de l'individualité de chaque esprit. Ce qui est vrai pour

un livre en particulier est vrai aussi de tout le reste; aucun fait individuel ou collectif n'échappe à cette condition qui le nécessite, à cette condition d'être le produit de ce qui le précède et l'entoure. Ainsi va l'histoire suivant une évolution et, si je puis parler ainsi, un dévidement perpétuel; ainsi se retrouve, dans le domaine qui si longtemps y avait paru soustrait, la stabilité invariable des lois naturelles.

Si l'on rejette l'hypothèse de Bailly sur une civilisation très-avancée, qui précéda les temps historiques, qui se perdit et dont l'antiquité recueillit des débris, si l'on ne peut supposer dans les temples anciens qu'une science très-limitée ou, dans tous les cas, très-inférieure à celle que les modernes possèdent, ne semble-t-il pas que l'on ôte à l'ouvrage de M. Salverte son principal appui? il n'en est pourtant rien, grâce à une distinction à laquelle, même aujourd'hui, on ne prend pas toujours suffisamment garde et qui est d'une très-grande importance dans l'histoire; c'est la distinction entre les sciences et les arts. On la perd souvent de vue quand on considère quel est de nos jours le rapport des uns avec les autres; aujourd'hui les arts (je parle ici, bien entendu, des arts industriels) ne peuvent pas se passer de la direction de la science; ils lui sont de plus en plus subordonnés, et ils lui empruntent le plus puissant agent de leurs progrès; de sorte qu'il semble à première vue que les sciences, de la même façon qu'elles sont supérieures, sont aussi antérieures. Elles le sont, si l'on veut, logiquement; mais elles ne

le sont pas historiquement. Les arts ont partout précédé et de bien loin la science, et, dans beaucoup de pays, ils ont seuls pu arriver à un certain développement, la science y étant toujours restée à un état tout à fait rudimentaire. Les arts et les sciences dépendent de deux facultés bien distinctes dans l'humanité et dont l'une devance l'autre dans son développement; les premiers correspondent à l'utile, les secondes au vrai. Et comme ce qui regarde l'utile est bien plus urgent que ce qui regarde le vrai, et que, naturellement, les impulsions attachées à l'un sont bien plus actives et plus pressantes que les impulsions attachées à l'autre, il n'a pas pu ne pas être que les arts prissent les devants sur les sciences. Une interversion telle que le genre humain eût développé d'abord les sciences, puis les arts, créant un état à peu près semblable à celui qui est le nôtre où les arts sont dirigés par les sciences, une telle interversion, dis-je, ne peut pas même se concevoir. Les facultés de l'utile et du vrai dépendent dans le cerveau humain de parties qui ne sont aucunement sur la même ligne; et celles du vrai sont, par position, supérieures à celles de l'utile; or c'est une loi que, comme, dans la série des êtres vivants, les parties supérieures n'apparaissent que les dernières, de même, dans l'histoire, les facultés supérieures n'arrivent non plus que les dernières à leur évolution. Voilà la raison théorique et dominante. A côté se trouve aussi une raison empirique qu'il faut signaler pour montrer la concordance des choses :

c'est que les sciences, si faibles et vacillantes à leur début, eurent besoin d'être soutenues par le travail intellectuel qu'avaient exigé les arts, et alimentées par les matériaux qu'ils avaient accumulés; si bien qu'il n'est aucune science qui ne soit émanée d'un art correspondant.

Cette différence essentielle entre les arts et les sciences n'a pas été toujours, il s'en faut de beaucoup, rigoureusement observée ; et souvent l'on a conclu, trop précipitamment, de l'existence des uns à l'existence des autres. Il n'est pas besoin de s'enfoncer bien loin dans les temps, il suffit de s'écarter de notre Occident pour trouver des exemples encore vivants de la séparation dont je parle. En Chine, les sciences ne sont guère sorties des éléments. L'arithmétique, la géométrie, le calcul y sont cultivés et sont arrivés à un point assez élevé, bien loin cependant de celui que les modernes ont atteint. Concurremment avec cette mathématique, on y trouve une astronomie qui connaît le ciel, qui a réuni des observations et qui en fait l'usage permis par les limites des notions géométriques. Par delà il n'y a plus rien ; aucune des sciences supérieures n'a commencé à se développer. La physique n'existe pas, encore moins la chimie, encore moins la biologie, encore moins la sociologie. Toutes ces théories supérieures, qui, provenant de l'esprit scientifique de la Grèce comme d'une racine vigoureuse, font l'orgueil et la force de la raison moderne, sont lettres closes pour les Chinois. Néanmoins on se tromperait beau-

coup, si de cette absence très-certaine on arguait pour nier la connaissance qu'ils ont d'arts très-avancés, de secrets très-curieux. Ils possèdent, depuis un temps infini, la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie; ils savaient percer les puits que nous appelons artésiens; et tous les jours on apprend qu'ils ont quelque arcane dont la science occidentale est plus d'une fois embarrassée à retrouver les éléments, à reproduire les effets. Ce sont ces arcanes véritablement singuliers qui avaient fait croire aux philosophes du dernier siècle que la Chine était l'un des berceaux de l'antique sagesse, et qu'elle avait possédé ou même possédait encore une doctrine capable de nous donner des leçons. Il n'en est rien: la Chine a des arcanes efficaces, des procédés habiles, des pratiques fondées sur une longue expérience; mais elle n'a ni science, ni théorie, ni système. La recherche empirique, les essais infinis, les rencontres du hasard ont été, dans le long cours des ans (*longa dies* du poëte), récompensés par d'heureux succès, même dans les civilisations les plus rudimentaires; cela est tellement vrai que, encore aujourd'hui, des peuplades de la Sud-Amérique, qui peuvent être comptées parmi les plus barbares du globe, fabriquent un poison d'une subtilité singulière qui cause une mort sûre et prompte, qui, ingéré dans l'estomac, ne suscite aucun accident, qui, introduit par la moindre plaie, manifeste rapidement ses propriétés redoutables, et dont la composition reste un mystère pour nos chimistes et nos médecins. Ces sau-

vages, sans aucune notion de chimie, bien entendu, ont découvert un composé chimique qui défie jusqu'à présent toute notre habileté. Ils n'en sont pas moins les plus grossiers des hommes et tout à fait étrangers au développement de la raison collective.

Hésiter d'appliquer à la haute antiquité la situation que nous observons présentement dans la Chine et dans l'Inde ne serait aucunement autorisé. La haute antiquité, particulièrement sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, en Étrurie et en Égypte, avait de nombreux rapports avec la civilisation actuelle de l'Inde et de la Chine; ou, pour mieux dire, ces deux contrées ont gardé jusqu'à nos jours plus que nul autre de larges lambeaux du vêtement qu'elles prirent quand, sous l'influence de l'antique civilisation, l'humanité fit un de ses pas considérables, fonda ses grandes religions polythéistiques, établit de vastes États, bâtit de gigantesques monuments, et créa des centres puissants d'action et de rayonnement. Ces sociétés existèrent pendant un temps prodigieux ; ce sont celles dont l'histoire est la plus longue, l'une d'elles même a ses origines placées hors de tout souvenir; tandis que, pour les Gaules ou la Germanie, on arrive si vite à la vie barbare, tandis que, pour les Latins et les Grecs, l'état primitif, apparaît pourtant dès une époque qui ne se perd pas bien loin ; tandis que les origines bien autrement vieilles de la Chaldée montrent néanmoins les peuplades errantes qui s'y fixèrent, l'Égypte, placée dans un âge jusqu'à présent inaccessible, n'a jamais à

présenter à l'œil curieux de l'érudition que ses villes, ses temples, son écriture et ses usages. C'est dans cet espace illimité que toutes sortes d'arts, de procédés, de secrets ont surgi. Je ne doute pas que, si l'on pouvait pénétrer dans les temples de l'Égypte ou de la Chaldée, tels qu'ils étaient alors qu'une nombreuse population faisait la force de ces empires, si l'on pouvait converser avec les hommes de métier dont le labeur soutenait chaque jour l'existence de la société, on n'en retirât au moins autant de profit que des excursions analogues dans l'Inde et dans la Chine. On en rapporterait indubitablement des arcanes que nous n'avons pas, des compositions qui se sont perdues et n'ont pas été retrouvées, des pratiques qui exciteraient notre surprise. C'est de ce côté que la thèse de M. Salverte reprend ses droits.

Les procédés des arts se découvrent par le hasard, par des essais multipliés et divers, par une observation attentive, par les suggestions actives des besoins. Ils n'exigent que cette portion de l'intelligence que l'utile demande : des combinaisons très-limitées, de la patience ou de l'ardeur suivant les cas; c'est en un mot l'intérêt personnel faisant agir à son profit les facultés de la raison, dans un ordre cependant plus relevé que les simples satisfactions individuelles. L'homme ne faisant d'autre emploi de ses qualités intelligentes que pour des satisfactions individuelles, ressemble, mais plus dangereux et plus habile, à l'animal pour qui la nature a fait une loi de consacrer à

peu près toutes ses aptitudes mentales à pourvoir à son entretien. Passant de là à la recherche des procédés, des secrets et des arts, on met en jeu à la fois des instincts plus généraux et des aptitudes plus développées, par cela même que, ne travaillant plus pour soi seul et par soi seul, on entre comme partie dans l'ensemble du labeur social; mais on n'échappe pas pourtant, cela se voit, à la condition qui règle ces choses. C'est ainsi que les arts peuvent se développer et se développent en effet, indépendamment de la science proprement dite, et que, si celle-ci implique certainement ceux-là, ceux-là n'impliquent qu'un degré très-élémentaire de celle-ci. Ils sont, de leur nature, fragmentaires et ne forment pas de système; ils n'ont pas en eux-mêmes la cause qui en produit l'évolution; ils se créent et se groupent suivant des affinités qui ne leur sont pas inhérentes, dépendant bien moins d'eux-mêmes que des accidents de lieux et de circonstances. Quand ils sont pleinement perfectionnés, ils forment le substratum d'une société telle que l'Égypte, la Babylonie, l'Inde, la Chine, mais ils n'ont rien dans leur essence qui puisse porter ces sociétés à un degré ultérieur de civilisation.

Il faut passer définitivement dans le domaine de l'abstraction et de la généralité, pour entrer dans celui de la science et du développement indéfini; car le développement qui est dû au perfectionnement des arts et de leurs procédés est nécessairement limité, servant à guider les premiers pas, mais ne pouvant me-

ner au delà. Dans la science, les facultés supérieures s'emploient, et le caractère en est empreint sur les productions qu'elles fournissent. Là, avec la généralité, l'esprit commence à ne plus avoir souci de la recherche de l'utile, et la pensée se complaît à s'exercer pour elle-même, ou plutôt à poursuivre la vérité dans sa calme et pure beauté. Là, avec l'abstraction, l'esprit commence à saisir l'enchaînement, le système, et à passer de notions en notions jusqu'aux conceptions les plus sublimes qu'il lui ait été donné jusqu'ici d'atteindre. C'est en vertu de ces conditions que la science a un mode d'évolution déterminé, et, ne pouvant venir que par la longueur du temps et suivant un certain ordre, ne peut non plus être arbitrairement placée à tel point des époques historiques que l'on voudrait pour la commodité d'une hypothèse. Non-seulement, dans chaque science en particulier, il y a un enchaînement nécessaire et qui ne souffre pas d'interversion, puisque c'est une trame d'idées qui s'attachent l'une à l'autre, mais encore toutes les sciences ensemble ont entre elles une nécessité de succession où l'interversion n'est pas davantage possible, puisqu'elles forment la grande trame du savoir humain où des systèmes d'idées, se supposant les uns les autres, ne permettent aux plus compliqués de se produire qu'après l'affermissement des plus simples.

Ainsi, point de doute, autant les arts sont fragmentaires, autant les sciences sont systématiques ; autant les uns ont la propriété de poindre à toutes les époques

et dans toutes les sociétés, autant les autres ont besoin de l'évolution régulière dans les milieux préparés; autant les uns sont ou peuvent être primitifs, autant les autres sont, dans leurs progrès derniers, l'attribut moderne du genre humain. Cette distinction jette du jour sur l'antiquité: et il est permis, le livre de M. Salverte à la main, de chercher ce qui dans les sciences occultes était le résultat de procédés habiles et puissants et d'arcanes subtils. Il ne faut pas que le mot de science fasse obstacle, on le remplacera par celui d'arts et de pratiques, et l'on arrivera aussi bien à porter de la lumière dans les sciences occultes qu'à mieux voir la haute antiquité dans sa force et dans sa faiblesse; sa force était de posséder une masse déjà considérable de faits pratiques, et d'agir empiriquement, il est vrai, mais non sans énergie, sur la nature; sa faiblesse était de n'en être qu'aux rudiments de la science générale, aux bégaiements de la pensée abstraite.

§ 3. — Ce qu'on entend par sciences occultes.

L'origine des sciences occultes se lie aux plus anciens souvenirs de l'humanité. Pour peu qu'on examine philosophiquement la manière d'être des antiques religions, et qu'on sache reconnaître le caractère des institutions qui leur étaient inhérentes, on les voit escortées d'un certain système d'opinions et de pratiques qui appartiennent directement soit au miracle, soit à la magie, soit à la science occulte, de quelque nom que l'on veuille se servir. Il n'est besoin

que de rappeler quelques-uns des faits les plus connus. En beaucoup de lieux, aux temples étaient joints des oracles; des prophètes annonçaient les choses futures; c'était par une influence surnaturelle que les interprètes de la divinité avaient le don de pénétrer ainsi dans l'avenir et de donner aux consultants un aperçu du sort qui les attendait. La guérison des maladies était du domaine sacerdotal ; il y avait une médecine sacrée qui n'agissait point, comme fait la médecine ordinaire, par les médicaments, les opérations, et le lent travail de la guérison; mais, provenant de la puissance illimitée des êtres supérieurs, elle dissipait les maux qui affligent l'humanité par des interventions favorables auxquelles les fonctions naturelles du corps se soumettaient contre l'ordre naturel. Quand il fallait interpréter le vol des oiseaux ou les entrailles des victimes, des hommes investis d'un office sacré et possesseurs d'une science sacrée, expliquaient à la foule attentive, aux magistrats qui attendaient leur parole, aux généraux qui commandaient les armées, le sens mystérieux; rien de commun, en apparence, entre les événements qui se préparaient et l'aspect du foie d'un animal et la manière de voler d'un vautour ou d'un aigle; c'était justement ce qui caractérisait cette connaissance miraculeuse ou occulte, à savoir la discordance ou la disproportion entre la donnée et le résultat. La foudre tombait-elle; ce phénomène, en apparence naturel, avait un autre caractère aux yeux de certains colléges sacerdotaux; il fallait intercéder et

détourner, par des conjurations ou des cérémonies religieuses, suivant un rite sacré, les funestes influences qui émanaient des lieux frappés directement par la main des dieux. Beaucoup de temples étaient le théâtre de visions ; en vertu d'un pouvoir qui leur était concédé, les prêtres faisaient descendre la divinité de son séjour éthéré et la mettaient en communication avec les faibles mortels ; il n'y avait alors aucune barrière infinie entre le ciel et la terre ; ces deux mondes entraient en relation l'un avec l'autre à l'aide des formules et des rites que connaissait l'ordre sacerdotal et auxquels les dieux ne voulaient ou ne pouvaient résister. Les morts dans ce sommeil que Virgile nomme un sommeil de fer ou dans les abîmes reculés que la croyance leur donnait pour séjour, n'étaient pas soustraits à la puissance dont les temples disposaient ; on savait les évoquer de leurs tombeaux oubliés et les faire voir, ouïr, toucher par ceux qui venaient interroger les hommes disparus, *veras audire et reddere voces*. Enfin l'enceinte des temples et leurs bois sacrés étaient fréquemment témoins d'actes miraculeux qui dépassaient la force humaine, et où il fallait adorer l'intervention favorable ou menaçante des divinités.

Tout cet ensemble, si étroitement enlacé avec le système des antiques religions, constitue un emploi de la magie, une application des forces surnaturelles, un exercice de la science occulte. Il n'est pas autre chose qu'un développement, dans une société bien plus avancée, de la sorcellerie primitive des prêtres

rencontrée aujourd'hui encore chez les peuplades sauvages. Ces prêtres, qui sont les interprètes entre leurs peuplades et les fétiches ou les divinités, exercent la médecine, conjurent les vents, les orages, les sécheresses, donnent conseil sur les choses, et effectuent tout cela à l'aide de pratiques diverses, la plupart illusoires et superstitieuses, quelques-unes bien trouvées et de bon usage. Ce n'est pas le lieu d'examiner comment le prêtre s'établit de très-bonne heure auprès de la peuplade, comment ses relations avec les êtres supérieurs lui donnent autorité et confiance, comment, dans cette situation relativement élevée, il cherche à augmenter à la fois ses lumières et son pouvoir, et comment il est conduit à confondre quelques observations utiles et beaucoup de cérémonies en un faisceau qui croîtra peu à peu. C'est, en effet, ce faisceau grandi en tous sens qui est devenu, dans les temples de la haute antiquité, l'instrument d'une prépondérance fondée à la fois sur la réalité et sur l'imagination, sur des connaissances positives et sur des faits magiques. Ce n'est pas que les peuplades, soit de l'Afrique, soit de l'Amérique, soit de l'Océanie, qui sont encore au premier degré, aient, d'après les probabilités actuelles, la faculté de sortir par elles-mêmes de cet état rudimentaire et de s'élever au point où étaient parvenues l'Égypte, la Chaldée, l'Inde ou la Chine. Mais ce qui n'est pas donné à des races peu douées, fut le propre de races ou privilégiées ou favorisées par des circonstances meilleures. Celles-ci traversèrent avec

plus de rapidité ce qui menacerait d'être un stage indéfini pour celles-là ; pourtant leur évolution ne peut pas ne pas reproduire toutes les phases essentielles, pas plus qu'il n'est possible qu'un adulte n'ait point parcouru toutes les périodes de la croissance depuis l'embryon. L'humanité est véritablement un corps qui croît et se développe ; et aucun échelon, dans l'échelle de son progrès, n'a été sauté et omis.

Le type historique de toute magie, ou, si l'on veut, de toute science occulte est donc trouvé ; et il n'y a pas lieu de chercher bien loin d'où le flot de la magie et de la science occulte s'est répandu dans le monde. En effet, tout ce qui se faisait ou se promettait dans les temples, se fit ou se promit en dehors des temples. L'Orient, la Grèce et Rome abondaient en gens habiles à troubler l'ordre naturel, à prédire l'avenir, à commander aux éléments, à chasser les maladies, à conjurer les morts. Tout cela trouvait ample pâture dans la confiance d'une immense clientèle ; plus d'une fois, à Rome, les pouvoirs publics sévirent contre ces gens occupés de ce qu'on nommait des maléfices ; mais la magie repullula toujours avec ses secrets et ses promesses.

A une époque plus récente, elle s'adjoignit une autre science occulte qui prit un immense ascendant sur l'esprit des hommes, je veux dire l'astrologie. Celle-ci n'a pu venir que tard ; car elle suppose des connaissances mathématiques et astronomiques qui sont tout à fait ignorées des âges rudimentaires. Mais, une

fois née, elle devint la compagne de la magie. Elle apportait un puissant renfort au besoin de savoir les choses futures et à la prétention de les prédire. On construisit tout un système d'influences exercées par les astres sur le sort des mortels ; et, une fois ces influences admises, on les soumit à des constructions géométriques. Ce fut un grand accroissement de la science occulte; la magie, quelque perfectionnée qu'on la suppose dans les temples anciens, à quelques secrets qu'elle soit arrivée, tient toujours de son origine un caractère d'empirisme plus ou moins grossier: mais là, dans l'astrologie judiciaire, elle dépouillait ce caractère et s'associait aux plus hautes connaissances que les hommes eussent encore trouvées.

Au moyen âge le domaine s'amplifie encore, et l'alchimie vient prendre place à côté du reste. Il est curieux de voir la marche de l'esprit humain dans les voies qu'il tente pour arriver à de plus hautes conceptions, alors qu'il ignore à la fois et ce qu'il cherche et la méthode par laquelle il faut chercher. La physique qui s'occupe de la pesanteur, de la chaleur, de l'électricité,de la lumière, du son, a, par son voisinage hiérarchique de l'astronomie, bien plus affaire des mathématiques que les sciences subséquentes et supérieures, et en même temps tient de moins près ou plutôt d'une manière moins évidente, à certains arts très-utiles et très-employés. Aussi, tandis qu'elle dormait pour ainsi dire et qu'elle attendait le temps voulu pour apparaître avec autorité dans le monde, la bio-

logie par la médecine et la chimie par les arts chimiques, poussèrent à des essais très-actifs qui, par la force des choses, durent toujours rester rudimentaires; car, pour franchir les rudiments, la biologie exige la chimie, et la chimie exige la physique. Laissons la biologie qui, cultivée par les médecins et les philosophes, ne s'enfonça pas dans les ténèbres occultes ou du moins n'y toucha que par la médecine sacrée ou par la foule des faiseurs de miracles. L'alchimie s'y enfonça tout à fait; le mystère couvrit ses œuvres; la réalité et la rêverie prirent part à ses travaux; et, tandis que d'une main elle formait, dans ses creusets, des combinaisons puissantes et nouvelles, de l'autre elle agitait magiquement ses mixtes pour leur incorporer des qualités merveilleuses. Sa poursuite était double: elle voulait découvrir une panacée universelle, une substance souveraine qui, capable de fixer dans les organes la vie fugitive, ne permît jamais à la maladie d'en dissoudre la trame; ceci était complétement chimérique; il n'y a point de remède universel; les causes qui font la maladie sont trop diverses, les lésions qui rendent nos parties inhabiles à vivre sont trop variables pour qu'une seule et même action puisse y restaurer la santé; une telle idée n'était concevable qu'à un moment où la vie était considérée, d'une façon très-vague, comme indépendante des organes et apte à en restituer, en cas de lésion, la texture et les fonctions; mais cette indépendance est une erreur, cette restitution une chimère, et dès lors toute

recherche d'une panacée est illusoire. Le second but que l'alchimie poursuivait était la pierre philosophale, le grand œuvre, la transmutation des métaux vils en métaux précieux; théoriquement parlant, la chimie moderne n'a rien à objecter contre une hypothèse qui admettrait que, au fond, la matière est une et que les différents états sous lesquels elle nous apparaît, dépendent non d'une différence radicale, mais d'une simple différence d'arrangement des molécules; en fait, elle reconnaît la multiplicité des éléments, et pour elle la transmutation des métaux est peut-être une chimère, dans tous les cas une impossibilité actuelle.

Plus nous avançons vers notre époque, plus les sciences occultes qui surgissent se mêlent aux sciences ouvertes, qui désormais ont conquis un empire incontesté. Le magnétisme est de ce genre; si, par certains faits irrécusables qui lui appartiennent, il rentre dans le domaine de la biologie et de la médecine, il rentre par une foule de points dans celui de la magie. Qu'a jamais promis la magie de plus merveilleux que ce qu'il promet? et s'est-elle plus jouée qu'il ne fait des lois naturelles? J'y rangerais aussi, du moins par son caractère, l'homœopathie; car elle se fonde précisément sur la disproportion entre les effets et les agents; et, là où n'interviennent pas certaines conditions comme la confiance du malade et le régime, ses cures sont des merveilles tout à fait comparables aux opérations magiques. Enfin les tables tournantes et parlantes, les esprits frappeurs, les *médium* qui parlent ou qui écri-

vent sont de l'histoire de notre temps; j'y reviendrai plus bas; je me contente pour le moment de les inscrire au compte de la magie ou de la démonologie.

Après cette énumération sommaire, on se fait une idée de ce qu'il est possible d'entendre par science occulte. C'est une disproportion totale entre la cause et l'effet. Dans l'état naturel, si je veux élever un poids qui dépasse mes forces, je m'aiderai de quelque machine puissante, un levier, un cric, une poulie; et la mécanique viendra m'apprendre aussitôt que dans cet effort il ne s'est créé aucune espèce de force, création absolument impossible; mais que, par une disposition bien entendue, gagnant en puissance ce que je perdais en vitesse, j'ai exécuté mon travail; dans l'état occulte, au contraire, mon travail sera exécuté par une véritable création de force; une parole sacramentelle, une volonté suffiront pour enlever dans les airs les plus lourds fardeaux. Dans l'état naturel, si je veux du pain, il faut semer du blé, laisser passer sur cette semence, pendant des mois, l'influence de la pluie et du soleil, moudre le grain, pétrir la farine, y mettre le levain et exposer la pâte à la chaleur du four; dans l'état occulte, pour avoir du pain, il n'est besoin d'aucun de ces longs et laborieux intermédiaires; et le produit demandé apparaît aussitôt ou créé de toute pièce ou formé aux dépens des objets les plus hétérogènes. Ici le temps et l'espace ne comptent plus; rien n'est pesant ou chaud, électrique ou lumineux; le monde occulte est un monde tout autre

que le monde naturel ; les lois qui règlent tout dans celui-ci sont inertes dans celui-là. En revanche, ce sont les volontés qui y prévalent, soit les volontés des êtres surnaturels que l'on sait enchaîner, soit la volonté humaine qui commande directement aux éléments.

Au lieu donc d'arriver, comme dans l'état naturel, à un commandement, d'ailleurs toujours limité quoique croissant indéfiniment, au lieu, dis-je, d'y arriver par la connaissance et l'emploi des rouages mêmes qui meuvent l'univers, l'état occulte fait immédiatement obéir les objets et les substances, et exerce un empire que ne borne aucune condition. C'est toujours la domination directe de la volonté qui se fait sentir ; car, lors même qu'on met à profit l'intervention des divinités ou des démons, il suffit de la volonté de ces êtres surnaturels pour que l'effet cherché s'accomplisse. A la vérité, il est très-certain que la volonté a la faculté de mouvoir la matière ; ainsi le moindre vouloir de l'animal ou de l'homme communique le mouvement non-seulement à ses muscles mais encore aux objets qu'il a touchés. Derechef ici se montre la différence entre l'état occulte et l'état naturel : pour que, dans celui-ci, la volonté produise le mouvement, il faut des nerfs et des muscles ; dans celui-là, il suffit de la volonté seule, sans nerfs ni muscles, de la volonté abstraite.

La différence est complète aussi entre le procédé par lequel s'acquiert la science occulte et celui par

lequel s'acquiert la science naturelle. Je n'ai pas besoin de rappeler ce que celle-ci exige et comment elle n'est valable qu'à la condition de former un système de notions étroitement enchaînées et soumises à la double condition de satisfaire simultanément aux formes de l'esprit et aux données de l'expérience. Celle-là ne traîne point après elle tout cet attirail. En général, c'était par la fréquentation avec les êtres surnaturels que s'obtenait la connaissance des paroles puissantes, des secrets formidables. Ces paroles, ces secrets, comme le serment par le Styx pour les dieux de l'Olympe païen, subjuguaient la volonté des divinités, des génies, des démons, des fées et de tout ce peuple invisible et intangible qui peut, au besoin, intervenir en faveur du mortel habile aux conjurations, et mettre à son service des forces placées hors de l'ordre naturel. La piété y arrive par la faveur céleste qu'elle se concilie. La scélératesse y arrive aussi par les accointances qu'elle contracte avec les esprits scélérats et damnés qui lui prêtent leur souffle empoisonné, leur subtilité malfaisante et leur intelligence supérieure. Dans l'Inde, la pénitence est le grand moyen pour conquérir le pouvoir magique : les ascètes les plus sévères sont les rivaux les plus dangereux pour les dieux; et Indra lui-même, le Jupiter de cet Olympe, est soumis aux ordres du Brahme qui a gagné une sainteté infinie par d'infinies macérations. Mais, à côté de cette voie par la communication avec les esprits, il en est une autre qu'offre une certaine étude de la nature : on y

cherche des herbes, des pierres, des animaux qui, doués de vertus merveilleuses, deviennent, entre les mains de ceux qui savent les trouver, des agents de puissance. La pratique indique des procédés qui ont une efficacité, soit pour appeler les dieux, soit pour faire venir les démons, soit pour aller au sabbat, soit pour évoquer les ombres. Mais à quoi bon énumérer tout ceci? Un exemple pris à notre temps ne suffit-il pas pour indiquer quel en est le caractère général? Un hasard fit apercevoir que, quelques personnes appliquant leurs doigts à une table, la table, au bout d'un certain temps, se mettait à tourner. Peu après on reconnut que le mouvement circulaire avait la propriété de conjurer un esprit et de le fixer dans la table, qui dès lors, animée d'intelligence, était capable de répondre et d'interroger. Ainsi, mis en communication avec les esprits, on agrandit le cercle de jour en jour, et finalement notre siècle, se trouvant plein de gens qui, comme le Macbeth de Shakspeare, vivaient familièrement avec les agents magiques, rappela les temps les plus fertiles en miracles.

Le point d'histoire dont M. Salverte a fait l'objet de ses recherches est, on le voit, digne de beaucoup d'intérêt. Il appartient aux plus antiques annales de l'humanité, il se lie aux institutions les plus élevées et les plus puissantes, il agite les esprits, il occupe les tribunaux, il assiége secrètement l'oreille de ceux qui cherchent les merveilles, l'or, la puissance, l'avenir, et, s'il ne mène pas les événements, dont la direction

lui échappe toujours, il a pour lui le mystère qui l'entoure, le trouble qu'il jette, la curiosité qu'il excite, la passion qu'il soulève.

§ 4. — Des explications qui ont été données de la science occulte.

La plus ancienne et la plus accréditée est que les œuvres occultes sont dues aux puissances surhumaines qui peuplent l'univers et y exercent, quoique invisibles, une perpétuelle intervention. Les fétiches chez les peuplades sauvages, les dieux innombrables des religions polythéistiques, les démons du judaïsme, du christianisme et du mahométisme sont les agents par lesquels la magie dérange l'ordre naturel. Par eux tout s'explique sans peine. Ces êtres surnaturels commandent au monde; et, sous certaines conditions, les magiciens leur commandent. Il s'agit seulement de remplir ces conditions pour entrer en participation de ce pouvoir infini qui est l'attribut des puissances de l'air, des essences incorporelles, des esprits infernaux. C'est au même ordre d'idées qu'appartiennent les génies de l'Orient et les fées de l'Occident. L'homme se sent trop faible pour soulever ces énormes fardeaux qu'on nomme lois naturelles, et il emprunte le bras des dieux, des démons, des génies et des fées, qui, n'étant pas, comme il l'est, enchaîné par une grossière corporalité, sont, si je puis ainsi parler, placés en dehors des phénomènes et des choses, et meuvent à leur gré les choses et les phénomènes. Les morts mêmes, qui ont traversé le passage ténébreux, qui sont arrivés à l'état

de purs esprits, étant allés derrière le sombre voile de la tombe, deviennent, pour le magicien, des instruments de savoir et de pouvoir.

Quand on s'expliquait ainsi les œuvres occultes, on connaissait les êtres surnaturels, on ne connaissait pas les lois naturelles. Tout ce qui se passait dans le monde était supposé un résultat de leur agence ; et, s'il survenait quelque chose de merveilleux, c'est-à-dire quelque chose qui n'était pas selon l'ordre habituel, rien, à proprement parler, n'était dérangé ; seulement les volontés supérieures, au lieu de s'exercer d'une façon, s'étaient exercées d'une autre. Aucun embarras ne surgissait dans les esprits ; aucune contradiction implicite ne s'y glissait. Qu'importait de violer la loi de la gravitation, quand on ne savait pas que toutes les particules de la matière gravitent invinciblement l'une vers l'autre ? qu'importait de troubler le mouvement éternel du firmament, quand on ne savait ni les immenses volumes, ni les immenses distances des corps qui le peuplent et qui le parent ? Aussi cette explication ne se présente plus que boiteuse et trébuchante devant la conscience contemporaine ; aujourd'hui les rapports entre les êtres surnaturels et les lois naturelles sont renversés : on ne connaît plus les premiers, on connaît les secondes. De là, la contradiction implicite à laquelle les anciens hommes étaient étrangers. Tandis qu'alors une seule et même conception suffisait pour interpréter l'ordre naturel et l'ordre merveilleux, présentement il faut admettre une double conception,

l'une pour l'un, l'autre pour l'autre. Il faut admettre qu'en général, les lois du monde prévalent et font aller la grande machine, mais qu'en particulier des volontés arbitraires les suspendent et les troublent. Il faut admettre que les choses obéissent à deux systèmes de forces complétement distinctes, les forces immanentes à la matière, et les forces intercurrentes des êtres supérieurs. Ces deux conceptions se croisent dans l'esprit; il ne peut plus garder d'équilibre ; et, suivant l'éducation, il est toujours prêt, soit à retomber dans l'ancien état où les lois naturelles ne sont rien, soit à passer tout entier dans le nouveau où les êtres surnaturels ne comptent pas comme des agents intercurrents.

La deuxième opinion, beaucoup moins ancienne, n'est, au fond, qu'une modification de la précédente. Au lieu de considérer les divinités, les essences spirituelles, les génies ou les démons, on considère les forces élémentaires de la nature, désignant de la sorte une sorte de vie universelle qui, répandue dans toutes les substances, les rend toutes susceptibles d'entendre la parole magique et d'y obéir. Dans cette hypothèse, les pierres dociles viendront se ranger en ordre aux sons de la lyre d'Amphion ; les arbres courberont leurs cimes et abaisseront leurs branches jusqu'à la main qui veut cueillir les fruits. Rien n'est sourd et rien n'est muet. Les éléments, sollicités déjà, nous le savons, par les propriétés qui leur sont inhérentes, telles que la pesanteur, la chaleur et l'électricité, n'y cèdent

que tant qu'ils sont dans l'état de torpeur et d'insensibilité ; mais, dès qu'ils veulent, ou plutôt dès que les formules sacramentelles y ont réveillé les facultés endormies, ils secouent le joug de leurs propriétés et agissent aussi facilement en les contrariant que tout à l'heure ils agissaient en s'y conformant. La science positive aussi ne les suppose pas inertes et passifs ; elle sait que des actions puissantes se passent dans leur sein ; elle sait (quel exemple plus frappant pourrait-elle donner des forces prodigieuses dont ils sont animés?), elle sait que la gravitation suffit pour communiquer au globe terrestre tout entier avec ses montagnes et ses mers, ses habitants et leurs villes, une vitesse qui dépasse de beaucoup celle d'un boulet de canon. Mais elle ne reconnaît aucunement cette duplicité qui ferait qu'un corps serait tantôt soumis et tantôt soustrait à la loi de la pesanteur. Suivant elle, la pesanteur est immanente ; on pourra l'utiliser au service de l'intelligence qui, parvenant à en embrasser les conditions numériques et géométriques, se complaît dans ce merveilleux spectacle du vrai, dans ce rapport de sa raison avec la raison des choses ; on pourra l'utiliser au service de nos machines et de notre industrie par d'habiles combinaisons. Mais c'est tout ce qu'elle peut faire ; elle mesure, pèse, suppute, expérimente, systématise, et par là elle obtient aussi des merveilles. Les forces de la science positive sont dues à la rigoureuse connaissance des propriétés naturelles ; celles de la science occulte éclatent par l'infraction à toutes ces lois, qui

cèdent à une influence supérieure. Les formules de l'une contiennent en leur sein le résumé suprême des longues expérimentations et des recherches pénétrantes et obtiennent ainsi un empire limité sur la nature; les formules de l'autre, vides de ce côté, sont pleines des affinités mystérieuses de la parole et de la volonté humaines avec les fibres secrètes et les facultés dormantes des éléments.

Depuis longtemps, la philosophie, amie de la régularité éternelle, à quelque point de vue qu'elle se place, a repoussé loin du monde les interventions et les ruptures de la trame infiniment serrée des causes et des effets; et elle a fait passer sa conviction dans l'esprit de presque tous ceux qui pensent; mais la raison est étroite, et n'y aurait-il pas quelque probabilité contre elle? Depuis longtemps, l'expérience, qui n'avait de parti pris sur rien, a vainement cherché les faits magiques et les œuvres de l'art occulte; ces faits, ces œuvres n'ont jamais pu être amenés aux épreuves décisives; elle qui reproduit tout n'a pu les reproduire; elle s'est dégoûtée de ces inutiles tentatives et elle a fait passer sa conviction dans l'esprit de ceux qui agissent; mais l'expérience n'est que de l'empirisme; et n'y aurait-il pas dans la série des temps et des phénomènes quelque chance contre elle? Ainsi pourrait-on parler en faveur des arts occultes; mais ce qui les accable, indépendamment de tout raisonnement, c'est l'impuissance radicale, qui, manifestement, leur est inhérente. Quoi! ceux qui les prati-

quent sont en relation avec des puissances à côté de qui la puissance humaine est misérablement chétive, avec des intelligences à côté de qui l'intelligence humaine est misérablement bornée. Et pourtant de ce long commerce, il ne sort aucune œuvre effective, aucune conception féconde, aucune production de génie. Le magicien vit pauvre à côté des trésors, obscur à côté de la renommée, ignorant à côté du savoir; le sorcier ne peut délier les nœuds que la justice a serrés autour de ses mains, ni briser les portes fragiles d'une prison. Aucune nouvelle de quelque intérêt n'a jamais été apportée d'outre tombe ou des régions où sont supposées les essences incorporelles. La comparaison la plus superficielle montre que l'esprit humain, laissé à ses propres forces, est capable de travaux soutenus, de découvertes merveilleuses, de systèmes féconds, de productions splendides, en un mot, d'œuvres de force et de génie; et que ce même esprit, en relation avec les dieux et les demi-dieux, avec les génies et les princes de l'enfer, avec les mânes et les âmes défuntes, ne produit que des conceptions avortées et sans consistance. Là est le jugement définitif de tout le débat.

Aussi, en présence de ces difficultés, a-t-il surgi une troisième opinion niant absolument qu'il y ait magie, art occulte, intervention des êtres surnaturels, conjuration de forces mystérieuses autres que les propriétés inhérentes aux substances, et affirmant que, partout où les faits allégués sont réels, ils sont susceptibles

d'une explication tout autre que celles qui étaient données, d'une explication rationnelle en opposition avec l'explication traditionnelle. Celle-ci est primitive, appartient aux premiers hommes et représente ce qu'ils ont senti et pensé ; celle-là est successive, grandit avec les siècles et constitue un système général de conception du monde, en tant que le monde nous est accessible. Celle-ci repose sur les données surnaturelles recueillies à des époques lointaines, elle ne permet pas aux doutes de se faire entendre, elle est l'accord de la raison avec une autorité supérieure et indiscutable; celle-là repose sur des données recueillies péniblement par l'observation et systématisées par l'intelligence, elle n'accepte la tradition que sous contrôle; elle est l'accord de la raison avec l'expérience. L'accord de la raison avec l'expérience sans tenir de la tradition un autre compte que celui d'un fait à discuter, voilà ce qu'est la doctrine rationnelle en regard de la doctrine traditionnelle.

Dans la thèse générale, la science occulte, la magie n'est qu'un cas particulier ; et l'opinion rationnelle repousse en tant que surnaturelles les œuvres magiques. Mais, allant plus loin, et voulant les expliquer, plusieurs ont admis que, quand elles étaient suffisamment attestées, quand les récits qui les rapportaient résistaient à la critique et méritaient croyance, il fallait y voir des actions physiques, chimiques, médicales dont on savait user. M. Salverte fut de ce nombre, et il a écrit son livre pour soutenir le point dont il s'a-

git. Suivant lui, la physique, la chimie, la médecine rendent compte de toute la magie; rien que de naturel ne s'y passe; et ce qui y semble surnaturel est dû à des habiletés qui se cachent au vulgaire et qui produisent des effets hors de proportion apparente avec les moyens employés. A la vérité, j'ai fait remarquer que les sciences des modernes n'avaient point été possédées par les anciens et qu'interpréter des faits historiques par une hypothèse qui mettrait nos connaissances théoriques entre les mains de l'antiquité, ce serait pécher contre une des conditions les plus certaines de l'histoire. Mais j'ai fait remarquer en même temps que la distinction entre les arts et les sciences laissait place, même dans l'enfance de celles-ci, à une surprenante efficacité de ceux-là. Ceci n'est point une supposition gratuite; des nations peu avancées scientifiquement sont en possession de secrets et de recettes puissantes; et ce que nous savons de la haute antiquité nous autorise à y transporter un tel état. M. Salverte a donc pu très-légitimement chercher quel rôle des secrets de ce genre jouèrent dans le surnaturel qui a tenu une si grande place dans la conscience, dans l'institution, dans le gouvernement des hommes.

Pourtant est-ce là tout? et un tel point de vue n'a-t-il pas besoin d'être rectifié d'un côté, étendu de l'autre?

La rectification se présente d'elle-même, du moment que l'on conçoit bien que le grand système de science qui fait la gloire des modernes a été étranger

à la haute antiquité. Par une conséquence nécessaire, il faut admettre que ceux-là qui possédaient les secrets capables d'émerveiller la foule et qui en usaient étaient eux-mêmes pénétrés de la croyance au miracle. La croyance au miracle et l'absence de la science positive vont ensemble et sont étroitement liées. De quelque façon qu'on se représente la supériorité des ordres sacerdotaux sur les peuples à la tête desquels ils étaient placés, quelque habitués qu'on les suppose à manier des secrets et à prodiguer des merveilles, du moment qu'ils n'avaient pas le système des sciences, eux aussi ne pouvaient pas ne pas être subordonnés aux croyances surnaturelles. Quand ils répandaient une sainte terreur, ils commençaient par l'éprouver ; seulement on peut affirmer que ce surnaturel leur apparaissait sous des traits moins grossiers qu'à la foule. Il y avait des mystères et des initiations, des profanes et des initiés. Là, derrière ces rideaux, le surnaturel se subtilisait et se purifiait; mais il ne perdait pas son empire; et si, psychologiquement, il y a la plus sérieuse difficulté à supposer qu'une caste d'hommes était perpétuellement occupée à inculquer des croyances qu'elle ne partageait aucunement, il y a, historiquement, impossibilité absolue d'admettre une séparation complète d'idées entre les gouvernés et les gouvernants. L'état mental des sociétés varie d'âge en âge; celui qui répond à la haute antiquité, ne peut, même dans une caste privilégiée, être l'équivalent de celui qui appartient à l'ère moderne.

L'extension, à laquelle j'ai déjà fait allusion au début de cette *Introduction*, est relative au rôle du système nerveux dans les phénomènes dont il s'agit. Ils ne sont pas tous explicables par la chimie, par la physique, par une médecine plus ou moins expérimentée, par des pratiques plus ou moins habiles. Un pareil mode d'interprétation serait insuffisant; aux yeux de la critique, il laisserait en dehors une masse de faits qui ne sauraient y être ramenés. Il faut donc, faisant un pas hors du cercle des sciences qui, telles que la physique, la chimie, ou même l'art médical, peuvent très-bien, entre des mains exercées et en masquant les procédés, éblouir et étonner; il faut donc, dis-je, entrer dans un ordre de merveilles non plus extrinsèques et destinées à frapper la vue et l'ouïe, mais se passant dans le sein de l'être humain, troublant sa conscience et ses sens, lui prêtant des forces et des aptitudes étranges, et lui créant mille communications, vraies ou fausses, avec ce qui l'entoure.

§ 5. — Intervention du système nerveux dans les sciences occultes, et époques de miracles.

La même condition mentale qui fit surgir la magie et le merveilleux y rattacha nécessairement une foule de phénomènes dont le système nerveux est le théâtre, et qui, par leur étrangeté et leur apparence démoniaque, inspirent tantôt l'épouvante, tantôt l'admiration. De deux façons, cet élément agissait en faveur des doctrines occultes : il leur fournissait perpétuelle-

ment des cas capables d'embarrasser même un scepticisme décidé, et, avec ces cas, des multitudes de témoins inébranlables et incorruptibles. Non-seulement ils attestaient le caractère merveilleux de ce qui se passait en eux et par eux, mais la vue des bourreaux et des supplices ne pouvait leur arracher un désaveu, et ils mouraient en certifiant l'existence des puissances surnaturelles, la possibilité de former avec elles des communications et d'en recevoir commandement sur la nature.

La possession est un de ces cas. Il arrivait fréquemment (cela arrive encore aujourd'hui, mais sans aucun éclat, car aussitôt les patients sont confiés aux soins médicaux et enfermés dans les asiles), il arrivait fréquemment que des personnes se dissent possédées par les démons. Et ce n'était pas un simple dire : du moins elles n'étaient pas dans leur état ordinaire. En proie à une exaltation extraordinaire, elles agitaient leurs membres, poussaient des cris, prononçaient des paroles étranges et frappaient de terreur les assistants qui s'émerveillaient d'un spectacle incompréhensible pour eux et qui se croyaient en présence d'esprits redoutables et malfaisants.

Les formes variaient. Nous avons des histoires très-nombreuses de procès de sorciers. Le sorcier, la sorcière allaient au sabbat ; ils chevauchaient par l'air et arrivaient en des endroits déserts où la cérémonie infernale les attendait. Satan, le prince des ténèbres, un bouc immonde y apparaissaient. Des scènes hor-

ribles et obscènes s'y passaient ; et tous les adorateurs du démon recevaient leurs ordres, leurs instructions et le pouvoir d'opérer les plus grandes merveilles. Puis venait la justice qui , dans ces temps, poursuivait par le fer et le feu les adeptes du diable. Alors tout ce pouvoir promis s'évanouissait ; et les malheureux, livrés aux flammes, ne reniaient pas au milieu de la douleur et de la mort les puissantes impressions qu'avait laissées dans leur esprit la hantise avec le sabbat et avec Satan.

D'autres fois c'était par la parole que se manifestaient les suggestions occultes des êtres supérieurs. Les bouches les plus ignorantes et les plus inexercées s'ouvraient tout à coup et laissaient passer des discours pleins d'exhortations ou de menaces, pleins de prédictions de l'avenir. Ces discours étaient versés avec une abondance intarissable. Des enfants, même tout petits, étaient saisis de l'esprit de prédication et de prophétie. Tous ces parleurs semblaient n'être, et ils assuraient eux-mêmes qu'ils n'étaient en effet que des instruments d'une inspiration qui ne leur appartenait pas. Le mot qu'ils allaient prononcer, ils ne le savaient pas ; ils paraissaient aussi étrangers à leurs propres paroles que ceux qui les écoutaient et qui admiraient comment la langue des faibles et des pauvres d'esprit se déliait soudainement et comment s'épanchait sur eux le don d'une éloquence surhumaine.

Les convulsions occupent une place dans ce tableau. Sous des influences purement mystiques il sur-

vient les désordres les plus variés dans l'appareil musculaire. Non-seulement ces désordres ont un caractère étrange, puisque celui qui y est soumis semble le jouet d'une force extérieure qui le fait mouvoir à son gré ; mais encore ils étonnent par le long temps pendant lequel ils durent, par les efforts prodigieux qu'ils supposent et dont alors les plus faibles femmes sont capables, par l'agilité qu'ils suscitent en des personnes jusque-là inertes et inhabiles, et par les contorsions véritablement incroyables qu'ils permettent d'exécuter. Hors de l'accès, engagez ces personnes à répéter ce qu'elles viennent de faire; elles n'auront plus ni force, ni souplesse, ni hardiesse; et ce qui était facile, que dis-je, irrésistible, est, dans leur état ordinaire, infiniment au-dessus de leurs moyens d'exécution. Les plus célèbres de ces convulsions sont celles du cimetière de Saint-Médard, où un tombeau répandait autour de soi une influence occulte, soustrayait ceux qui venaient l'adorer à leur propre volonté et les livrait en proie aux mouvements les plus irréguliers. Il s'y ajoutait, ce qui n'était pas le moins merveilleux, un véritable appétit pour les coups les plus violents, une étonnante aptitude à les supporter, une sorte d'invulnérabilité. Tout cela était produit, dans l'opinion des convulsionnaires, par une action surnaturelle qui émanait de la sépulture vénérée.

Les sens sont susceptibles d'exaltation comme les muscles, par la même cause que je continue à dési-

gner sous le nom de mystique; et les effets, pour être moins bruyants, ne sont pas moins capables de pénétrer ceux qui en sont témoins. Là où personne ne voit et n'entend rien, là où tout semble inaccessible au regard ou muet, là où aucune perception n'arrive, il se développe des perceptions très-certaines pour celui qu'émeut en ce moment l'agence occulte; et bien souvent la preuve survient qui montre que ce n'étaient pas de vaines sensations. Il faut en effet faire une distinction éntre l'exaltation des sens et les visions ou hallucinations. Celles-ci n'ont rien de réel dans le monde du dehors, rien d'objectif pour me servir du terme de l'école; elles sont purement subjectives, c'est-à-dire complétement renfermées dans le cerveau de celui qui les éprouve. L'exaltation des sens, au contraire, leur donne une acuïté, une finesse, qui les met au-dessus de ce qu'ils sont dans l'état ordinaire; et ils peuvent alors fournir des renseignements qu'autrement ils seraient impuissants à donner.

C'est encore une suspension des lois de la nature qui paraît se montrer dans les extases et dans les visions. Les extases ravissent une âme dans les régions inaccessibles au corps et aux sens; pendant que le corps reste là immobile, fixe, rigide, pendant que les sens sont clos à toutes les impressions et qu'aucun attouchement, aucun bruit ne peut rappeler à soi l'extatique, l'âme voyage, agit, parle; elle entre en relation avec les dieux ou les démons, avec les anges ou avec les morts, et elle rapporte de ces migrations tem-

poraires l'inébranlable conviction à un monde surnaturel qu'elle a vu et entendu. Mais, même sans extase, les visions se produisent et ouvrent à celui qui en jouit les spectacles les plus divers, tantôt lui montrant les espaces que pied mortel n'a jamais foulés, tantôt faisant apparaître devant lui les êtres invisibles auprès de qui l'homme est si peu de chose. D'autres, au lieu de voir, entendent; des voix mystérieuses parlent à leur oreille et les entretiennent de secrets dont on n'a la connaissance qu'en la demeure des esprits; ou bien, dans les occasions difficiles de la vie, elles leur donnent des avertissements qu'il serait folie de mépriser. Le démon de Socrate est un des exemples célèbres de ce genre de communication, qui, d'ailleurs, est très-commun.

Que ces phénomènes aient une étroite connexion avec la magie, la sorcellerie, les sciences occultes, c'est ce qui se voit tout d'abord. Des deux parts, il y a des manifestations insolites qui se donnent pour merveilleuses. Des deux parts, on est en rapport avec les puissances cachées. L'histoire s'est chargée, presque partout, de réaliser la fusion de ces deux éléments. Je me contenterai de citer en exemple les sorciers du XVI[e] siècle, que l'autorité s'efforça d'exterminer ; ils pratiquaient les arts occultes, et, en même temps, ils étaient en proie à la plupart des troubles dont je viens de parler. Vision de choses non apparentes, audition de bruits qui n'ébranlaient nulle autre oreille, entretiens avec le démon qui les recevait au sabbat, extase ou insensibilité, tout cela s'observa chez ces malheureux. Au

point de vue théorique, aussi bien qu'au point de vue historique, il est impossible de séparer deux éléments qui se prêtent un mutuel appui.

Le fait est que le champ où se développent les possessions démoniaques, les convulsions, les extases, les visions, les tremblements, les inspirations, les exaltations des sens, les insensibilités profondes, se prête le mieux pour servir de fondement aux théories et aux pratiques de l'art occulte. Puisque la science occulte ne peut pas être (je l'ai fait voir) une science supérieure possédée par une caste et donnée par elle comme de la magie à la foule émerveillée, il faut y voir un mélange de pratiques plus ou moins habiles et de phénomènes dont le système nerveux devient facilement le théâtre, ces deux choses s'appuyant l'une l'autre et se renouvelant sans cesse l'une par l'autre. Ce qui fait la consistance de la science occulte, c'est cette masse de faits qu'elle a toujours à son service pour s'autoriser et établir sa réalité et son pouvoir. Elle aurait tari sans doute, si elle n'avait pas été alimentée par cette source abondante; et dans les temps où on la voit tarir, en effet, c'est là qu'elle cherche ses arguments et ses forces.

Ses arguments et ses forces éclatent surtout dans les temps que j'ai appelés époques de miracles. Car, considérant les phénomènes isolément dans les cas particuliers, c'est n'avoir que la moindre idée du degré auquel ils parviennent et du caractère qu'ils revêtent. Pour les bien connaître, il faut les voir ou les étudier

quand ils s'étendent sur des foules entières, qui, alors, dans un accord unanime, présentent les faits les plus extraordinaires et en attestent la surnaturalité. Dans ces temps, on n'entend plus parler que de merveilles; tantôt les morts se montrent à la lumière, et des milliers de voix certifient les résurrections; tantôt les démons ou les esprits entrent en communication avec les hommes, et des milliers de témoins sont là pour garantir, par leur propre expérience, ces interventions; tantôt des apparitions se manifestent, des lumières resplendissent, des sons singuliers, terribles, harmonieux se font entendre, tout cela par des dispensations que rien n'explique, sinon le miracle, pour ceux qui les reçoivent. Au reste, qu'ai-je besoin de rappeler des choses passées? et n'a-t-on pas encore présent à l'esprit ce que les tables parlantes, les esprits frappeurs, les *medium* écrivants ont révélé? Toutes les merveilles ne s'y trouvent-elles pas rassemblées? ne les a-t-on pas fait valoir comme la preuve actuelle et vivante de la démonologie, de la magie, de la science occulte? Supposez que cette grande et singulière manifestation soit survenue à une autre époque, en plein moyen âge, par exemple; on y aurait vu immanquablement œuvre de sorcellerie, présence certaine de Satan, et l'on aurait poursuivi comme une peste tous ceux qui recevaient l'influence des tables ou des esprits. Supposez-la encore plus reculée dans les siècles; mettez-la dans l'antiquité, alors qu'on n'attribuait pas aux divinités infernales la volonté déterminée

d'induire l'homme à mal et qu'elles inspiraient seulement la terreur due à leur sombre séjour et à leur sombre office; cela ne sera qu'une preuve de plus de la présence perpétuelle des dieux parmi les humains, une merveille à joindre aux merveilles habituelles, une effusion du surnaturel qui, d'ailleurs, abondait toujours, un moyen à ajouter à ceux qu'on avait d'évoquer les esprits et de les consulter. Pour l'antiquité, le miracle était incessamment, si je puis ainsi parler, à l'ordre du jour; il ne troublait pas la conscience générale, qui y voyait une confirmation, non une contradiction. Pour le moyen âge, il se scindait; venait-il de Dieu, des anges et des saints, il était accueilli avec adoration; venait-il du prince des ténèbres, il était considéré comme une horreur digne de tous les châtiments. Pour l'ère moderne, c'est un fait mal interprété, l'expérience rigoureusement conduite montrant que les lois naturelles ne souffrent aucune suspension.

Il y a donc eu, il y a encore des temps de miracles, c'est-à-dire des temps où le surnaturel s'empare d'une foule d'esprits et vole, ce semble, porté sur des ailes. Pour mettre des exemples très-caractérisés sous les yeux du lecteur, je rappellerai les tables parlantes et les esprits frappeurs dont nous sommes témoins, les convulsions de saint Médard qui n'excitèrent pas moins l'attention publique dans le siècle dernier, les exaltations des Cévennes qui opposèrent une si sérieuse résistance aux dragonnades de Louis XIV, la sorcellerie

du XVIe siècle qui occupa si longtemps les juges et les bourreaux, les danseurs du moyen âge qu'un vertige inouï arrachait à leurs demeures et à leurs occupations et lançait tournoyants à l'infini sur les places et les grands chemins. Les cas abondent dans les annales; il suffit d'en avoir signalé quelques-uns pour qu'on suive la trace des autres. Au reste, cette trace pénètre fort avant dans l'histoire; la science occulte et le miracle, qui vont main en main, sont d'autant plus mêlés aux choses sociales que l'on s'enfonce davantage dans l'antiquité; et, lors même que cette importance historique diminue et disparaît, ils restent infiniment curieux à étudier soit comme manifestation d'états, d'énergies, de désordres avec lesquels la vie régulière n'offre aucune parité, soit comme servant d'explication à des pages d'histoire qui, sans cela, demeurent incomprises ou semblent dire toute autre chose que ce qu'elles disent réellement.

En effet, il n'y a pas lieu d'équivoquer davantage. Les termes de miracle, de surnaturel dont je me suis constamment servi, sont des termes provisoires et qui répondent à la conception antique des choses, alors que la notion des lois naturelles n'avait ni consistance ni fixité, et qu'aux yeux des hommes elles étaient indifféremment obéies ou violées. Mais aujourd'hui que la notion des lois naturelles est devenue prépondérante, la conception des choses a changé, et l'on écarte le miracle et le surnaturel, même de ces manifestations que j'ai rappelées et où il paraît resplendir.

On les range dans ce domaine particulier où la médecine confine à l'histoire; on les place dans la catégorie des troubles du système nerveux; on les nomme hallucinations collectives qui ont cela de spécial qu'elles produisent, chez des multitudes, des phénomènes subjectifs très-semblables; on les classe parmi les épidémies mentales, qui, pareilles aux épidémies corporelles, impriment à l'esprit le cachet d'une perturbation uniforme. En même temps il demeure constaté qu'il existe l'alliance la plus étroite entre la science occulte et la manifestation surnaturelle ou hallucination collective.

§ 6. — Conclusion.

La question des sciences occultes est très-étendue. Elle se lie aux plus anciennes institutions, elle exerce une influence sur les sociétés, d'autant plus grande qu'elles sont plus antiques ; elle se lie à l'histoire des sciences et à la philosophie de l'histoire. Il importait donc d'en tracer le cadre général; c'est ce que j'ai essayé de faire dans cette *Introduction.* On en comprendra mieux l'œuvre de M. Salverte et la partie qu'il a traitée dans cette vaste question.

J'adhère pleinement au principe de M. Salverte, à savoir que la magie et les manifestations qui y tiennent ne sont pas, en réalité, des dérogations à l'ordre naturel, auquel rien ne se soustrait. Ce principe est celui de la science qui prépare la philosophie et de la philosophie qui émane de la science. Si j'avais été en

désaccord avec M. Salverte là-dessus, je n'aurais jamais consenti à écrire une introduction pour son ouvrage, ni à cause de lui, ne voulant pas le contre-carrer, ni à cause de moi, ne voulant écrire rien d'opposé à ce que je juge vrai. Mais, d'accord avec M. Salverte sur le point fondamental, je prends, comme lui, à mon compte, la judicieuse remarque qu'il a donnée pour épigraphe à son livre et qui est du moine Roger Bacon : *Non oportet nos magicis illusionibus uti, cum potestas philosophica doceat operari quod sufficit.*

Dès lors c'est en sécurité que j'ai exposé les points de divergence, certain que je ne porterais aucun dommage à l'ouvrage, puisque j'en respectais la racine. Les vues historiques changent et se développent avec le progrès des études. Ce qui suffisait comme doctrine au XVIII[e] siècle et à ses disciples ne suffit plus de notre temps ; mais le principe demeure ; la manière de l'appliquer varie. Ces applications sont importantes ; omises, elles laissent l'ouvrage ouvert à toutes les critiques qu'elles suggèrent naturellement ; mises en tête, elles l'en préservent et lui assignent sa véritable place.

Ainsi il faut décidément laisser aller l'idée d'une science primitive ; mais on peut et doit admettre que l'antiquité a possédé des secrets nombreux et efficaces. Il faut renoncer à demander seulement à ces secrets habilement employés les notions de magie et de surnaturalisme ; mais il faut y faire entrer la série des manifestations nerveuses, des hallucinations collectives qui ont donné un si grand appui à la science occulte.

Quels qu'aient été ces secrets (et il y en avait de très-puissants), plus ils appartiennent à une haute antiquité, plus l'ensemble dont ils faisaient partie a exercé de l'influence sur les esprits tant de ceux qui les mettaient en œuvre que de ceux qui les contemplaient avec admiration ou terreur. Quiconque apprécie l'état mental des époques reculées, sait qu'alors l'intervention surnaturelle est partout et pour tous. Posséder un secret merveilleux, c'est avoir reçu une faveur des divinités, c'est user de quelqu'un de leurs pouvoirs redoutables. Ainsi, dans la conception du vieil Homère, c'est bien moins la vaillance des héros qui fait leur triomphe, que la main des dieux protecteurs de leurs jours et directeurs de leurs coups.

M. Salverte a consacré son livre à l'étude des pratiques magiques, en tant du moins qu'elles dépendent de la connaissance de secrets naturels. A la vérité, c'est sous le nom de science qu'il les décrit. La science et les arts, je l'ai dit, ne cheminent pas de la même façon ; et ceux-ci peuvent être avancés sans que ceux-là le soient. La science abstraite est le privilége de l'ère moderne; des arts efficaces et puissants ont pu appartenir et ont appartenu, en effet, à l'antiquité. Au reste, en lisant le livre de M. Salverte, on s'aperçoit bien vite qu'il sait retrouver des faits isolés, des expériences détachées, des arcanes d'un genre ou d'un autre, mais non les théories cohérentes et ardues qui constituent le savoir actuel.

Les pratiques dont l'auteur pense que l'on a usé

dans les opérations magiques sont rangées suivant un ordre méthodique qui y jette beaucoup de clarté. Les résultats analogues que l'on pourrait obtenir par les procédés modernes fournissent à la fois un rapprochement et un contrôle. Tous ces chapitres sont intéressants ; et s'il me fallait en recommander quelques-uns particulièrement, je signalerais à l'attention du lecteur ceux où l'auteur s'efforce de montrer que les anciens ont connu les compositions fulminantes et certains artifices pour soutirer la foudre des nuages.

Il est rare que, dans un livre, outre l'empreinte de son esprit, l'auteur n'y mette pas aussi une certaine empreinte de son âme. Ici l'âme de M. Salverte se montre tout entière ; et partout on y sent l'écrivain sérieux qui prend son sujet à cœur, l'homme sincère qui recherche avant tout la vérité, et le penseur généreux qui, s'élevant au-dessus de la vie individuelle, s'attache puissamment à l'amour de l'humanité.

Juillet 1856.

É. LITTRÉ.

A MON AMI

CHARLES-LOUIS CADET-GASSICOURT

NÉ A PARIS, LE 23 JANVIER 1769,

Mort le 21 décembre 1821.

Tout à l'Humanité, à la Patrie, à l'Amitié!

Ces mots renferment l'histoire de sa vie.

EUSÈBE SALVERTE.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

L'histoire de la *civilisation*, dans le sens le plus étendu que l'on puisse donner à ce mot, l'histoire de l'homme en société, n'est-elle pas de toutes les études la plus importante pour nous? Consultant mes forces moins que mon zèle, j'ai entrepris, depuis vingt ans, de retracer cette histoire, et j'ai publié en 1813 une *Introduction* (1) propre à donner une idée de la manière dont je pense qu'elle doit être traitée. Cet essai m'a valu quelques encouragements, mais ils ne m'ont point aveuglé sur la nécessité d'approfondir davantage un sujet si important. Dans les recherches où je me suis engagé, l'histoire et l'origine des sciences ont occupé une grande place. Bientôt je me suis convaincu que l'on n'aura jamais une juste idée du degré auquel les sciences étaient parvenues chez les peuples anciens, si l'on ne recherche quelles connaissances employaient leurs instituteurs, pour opérer les merveilles dont font mention leurs annales. Livré à cet examen, j'ai vu les connaissances occultes, renfermées dans les

(1) *De la civilisation depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du* xviiie *siècle*. Introduction.

temples, y servir, pendant des siècles, à exciter l'admiration ou l'effroi ; mais, avec le temps, y dépérir et s'évanouir enfin, ne laissant après elles que des traditions informes, rangées depuis au nombre des fables. Tenter de rendre la vie à ces anciens monuments intellectuels, c'était à la fois remplir une partie de ma tâche, et combler un grand vide dans l'histoire de l'esprit humain.

Bientôt mon travail sur cet objet a pris assez d'étendue pour ne pouvoir plus entrer dans le cadre de l'ouvrage principal dont il devait originairement faire partie. Il m'a été facile de l'en détacher, quoiqu'il y appartienne par le but que je me suis proposé d'atteindre ; séparé, il forme un tout susceptible d'un intérêt spécial. Je me contenterai donc de rappeler le principe qui m'a guidé dans mes diverses recherches ; le principe qui distingue deux formes bien tranchées de civilisation : la forme *fixe*, qui a régi autrefois le monde presque entier, et qui subsiste encore en Asie ; et la forme *perfectible*, qui, plus ou moins, règne dans toute l'Europe, quoique nulle part encore elle n'ait pris tous les développements et porté tous les fruits dont ses éléments nous font concevoir l'espérance.

En 1817, j'ai inséré dans l'*Esprit des journaux* (volume de juillet) un *Mémoire* où se trouvent indiqués les principes que je développe ici, et plusieurs des faits et des arguments dont je les appuie. Je ne le cite qu'à raison de sa date, et afin que l'on ne m'accuse point d'avoir emprunté à quelques ouvrages qui

ont paru plus tard, des idées et des explications que je suis aujourd'hui en droit de reproduire, puisque dès lors elles m'appartenaient. Loin de m'abuser d'ailleurs sur l'insuffisance de ce premier essai, je l'ai refondu en totalité et retravaillé à plusieurs reprises, en m'aidant des conseils d'hommes instruits et bienveillants. A leur tête vient se placer l'ami à la mémoire de qui est dédié mon ouvrage : un laps de plus de seize années ne m'a point fait perdre le souvenir de ce que j'ai dû à ses lumières, non plus que le regret de son amitié et de ses vertus.

La première édition de ce livre, publiée en 1829 (1), ne se trouvant plus dans le commerce, j'ai dû, avant d'en faire paraître une seconde, profiter des critiques qui m'ont été adressées, et des observations nombreuses que m'ont fournies de nouvelles études. La théorie qui m'a guidé est restée la même ; je la résume en peu de mots : 1° Quand l'invraisemblance d'un fait est la principale objection que l'on oppose à sa réalité, les témoignages qui l'attestent reprennent toute leur valeur, si l'on parvient à établir que l'invraisemblance n'est qu'apparente. Peut-on avec succès tenter une pareille épreuve sur la plupart des prodiges et des miracles racontés par les anciens ? Il est raisonnable, dès lors, d'admettre la vérité des faits et la justesse de leur explication, plutôt que d'arguer d'imposture des récits

(1) Je dois rappeler cette date : c'est en 1830 seulement qu'a paru, sur le même sujet, un ouvrage de M. Ferdinand Denis, intitulé *Tableau historique des sciences occultes*.

dont les découvertes modernes nous ont fréquemment démontré l'exactitude. 2° Que la science autrefois, et surtout la science renfermée dans les temples, ait affecté de s'envelopper de voiles épais qui la dérobaient aux regards du vulgaire, c'est un fait incontestable. Qu'elle servît à opérer des œuvres merveilleuses propres à subjuguer l'indocilité et l'incrédulité des peuples, c'est une supposition si naturelle qu'on aurait quelque peine à la repousser, au moins par des raisons solides. Dans les récits merveilleux qui sont parvenus jusqu'à nous, on peut donc retrouver quelques-unes de ces connaissances mystérieuses : en suivre la recherche, c'est travailler à compléter l'histoire des sciences et l'histoire des hommes.

Paris, 1838.

DISCOURS

DE

M. FRANÇOIS ARAGO

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ET DE L'INSTITUT (1).

Je ne suis jamais venu dans ce champ de repos avec un plus profond sentiment de tristesse ; mais aussi jamais la patrie, la liberté, n'ont eu à déplorer une plus grande perte.

Salverte naquit à Paris en 1771. Son père, qui occupait une position élevée dans l'administration des finances, le destina à la magistrature. Déjà, à dix-huit ans, après des études brillantes au collége de Juilly, notre ami entrait au Châtelet de Paris comme avocat du roi. A cette même époque la France sortait d'un long et profond engourdissement. Elle réclamait de toutes parts, avec le calme qui est toujours le vrai caractère de la force, mais aussi avec l'énergie que ne peut manquer d'inspirer le bon droit, l'abolition du gouvernement absolu. La voix retentissante du peuple proclamait que les distinctions de castes blessent au même degré la dignité humaine et le sens commun ; que tous les hommes doivent peser du même poids dans la balance de la justice ;

(1) *Note de l'Éditeur* de la 2e édition. On a pensé que le discours prononcé par M. Arago sur la tombe de M. Salverte, le 30 octobre 1839, était la meilleure notice biographique qu'il fût possible de placer en tête de cet ouvrage. On a regretté toutefois que le défaut d'espace ne permît pas de reproduire aussi les autres discours prononcés, dans la même circonstance, par MM. Félix Cadet-Gassicourt, Letronne, Pons de l'Hérault et Sterlin.

que le sentiment religieux ne saurait sans crime être l'objet des investigations de l'autorité politique.

Salverte avait trop de pénétration pour ne pas entrevoir la vaste étendue des réformes que ces grands principes amèneraient à leur suite, pour ne pas pressentir que la brillante carrière où il venait d'entrer se fermerait peut-être à jamais devant lui. Voilà donc le jeune avocat du roi, dès son début dans la vie, obligé de mettre en balance les sentiments du citoyen et l'intérêt privé. Mille exemples pourraient faire croire qu'en pareille occurrence l'épreuve est toujours rude et le succès disputé ; hâtons-nous donc de déclarer que le patriotisme de Salverte l'emporta de haute lutte; que notre collègue n'hésita pas un seul instant à se ranger parmi les partisans les plus vifs, les plus consciencieux de notre glorieuse régénération politique.

Lorsque, plus tard, des résistances coupables, lorsque l'insolente intervention de l'étranger, eurent jeté le pays dans de sanglants désordres, Salverte, avec tous les gens de bien, s'en affligea profondément. Il pressentit l'avantage qu'en tireraient, tôt ou tard, les ennemis de la liberté des peuples; mais sa juste douleur ne le détacha pas de la cause du progrès. On le destitue des fonctions qu'il remplit au ministère des affaires étrangères; il répond à cette brutalité imméritée par la demande d'examen pour un emploi d'officier du génie et une mission aux armées. Les préoccupations du temps font rejeter du service militaire le fils d'un fermier général; Salverte, sans se décourager, sollicite au moins la faveur d'être utile à son pays dans les carrières civiles : l'école des ponts et chaussées le compte alors parmi ses élèves, et, bientôt après, parmi ses répétiteurs les plus zélés.

Notre ami subit, pendant ces temps de grandeurs immortelles et d'égarements déplorables, jusqu'à l'épreuve d'une condamnation à mort prononcée sur le motif le plus futile,

sans être ébranlé dans ses convictions généreuses, sans avoir un moment la pensée d'aller demander un refuge aux contrées d'où il aurait vu s'élancer ces hordes innombrables qui croyaient marcher à la curée de la France.

Salverte était trop bon Français pour rester insensible aux gloires de l'empire; il était, d'autre part, trop ami de la liberté pour ne pas apercevoir les fers pesants et fortement rivés que couvraient d'abondantes moissons de lauriers. Aussi, jamais un mot d'éloge sorti de sa bouche ou de sa plume n'alla s'ajouter aux torrents d'adulation qui égarèrent sitôt le héros de Castiglione et de Rivoli.

Notre collègue consacra toute l'époque de l'empire à la retraite et à l'étude. C'est alors que, par des travaux persévérants, il devint, dans les langues, dans l'érudition, dans l'économie politique, un des plus savants hommes de notre temps (1).

Salverte ne s'abusa point sur les mesures réactionnaires dans lesquelles la seconde restauration serait inévitablement

(1) *Note de l'Éditeur* de la 2e édition. M. Salverte a publié :

Tableau littéraire de la France au XVIIIe *siècle.* Paris, 1809, in-8.

De la civilisation depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du XVIIIe *siècle;* Paris, 1813, in-8° ; première partie d'un long ouvrage déjà fort avancé, et que la mort n'a pas permis à l'auteur d'achever;

Recueil de Tragédies, de Poésies détachées ;

Recueil de Nouvelles;

De la Médecine dans ses rapports avec la Politique, Paris, 1806, 1 vol. in-12.

Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation, Paris, 1824, 2 vol. in-8° ;

Horace et l'empereur Auguste, Paris, 1823, 1 vol.;

Raguse et Venise, Paris, 1835, 1 vol. ;

Des Sciences occultes, Paris, 1829, 2 vol. in-8. Deuxième édition, Paris, 1843, 1 vol. in-8.

conduite à se précipiter. Il crut que, malgré le texte formel de la capitulation de Paris, la foudre des passions politiques tomberait sur plusieurs de nos sommités militaires; il devina que ces actes sanguinaires seraient excités ou du moins encouragés par les généraux alliés; il prévit que le Midi verrait renaître ces odieuses dragonnades que l'histoire a rangées parmi les plus déplorables taches du règne de Louis XIV. Salverte sentit son cœur se serrer en présence d'un avenir si lugubre. Il résolut surtout de se soustraire au spectacle humiliant de l'occupation militaire de la France, et partit pour Genève.

Madame Salverte, si éminemment distinguée, si capable de comprendre notre ami, de s'associer à ses nobles sentiments; cette femme, dont la destinée avait été de s'unir à deux hommes (1) qui, dans deux genres différents, ont également honoré la France, accompagna son mari dans cet exil volontaire qui dura cinq ans.

La vie publique, politique, militante de Salverte ne commença, à proprement parler, qu'en 1828. C'est en 1828 qu'un arrondissement électoral, composé des troisième et cinquième arrondissements municipaux de Paris, confia à notre ami l'honneur de le représenter à la Chambre des députés. Cet honneur, sauf quelques semaines d'interruption, lui a depuis été toujours continué par un arrondissement, le cinquième, où le patriotisme constant, inébranlable des électeurs a su comprendre et mettre en action l'adage bien ancien, mais si plein de vérité : « L'union fait la force (2). » Pendant ses onze années de carrière législa-

(1) M. de Fleurieu, qui fut successivement ministre de la marine, sénateur et gouverneur des Tuileries... et M. E. Salverte.

(2) *Note de l'Éditeur* de la 2e édition. En 1839, au moment des élections générales, M. E. Salverte était paralysé, presque mourant : les électeurs

tive, Salverte a été un modèle de fermeté, d'indépendance, de zèle et d'assiduité. Si quelquefois les procès-verbaux de nos séances ont été lus en présence d'un seul député, ce député était M. Salverte. Je ne sache pas que jamais il lui soit non plus arrivé de quitter la séance avant d'avoir entendu sortir de la bouche du président les paroles sacramentelles : « La séance est levée. » Notre siècle est devenu éminemment paperassier. Bien des personnes ont mis en doute la nécessité des innombrables distributions officielles de discours, de rapports, de tableaux, de statistiques de toute nature qui journellement envahissent nos demeures. On a été jusqu'à soutenir que pas un député n'avait eu jusqu'ici le temps et le courage de lire la totalité de ces imprimés : je me trompe, messieurs, on fait une exception, une seule, et c'est M. Salverte que le public a cité.

Il n'est personne qui, mettant de côté tout esprit de parti, ne se soit empressé de rendre hommage à la loyauté du député du cinquième arrondissement de Paris. Peut-être n'a-t-on pas été aussi juste à d'autres égards. Ne vous étonnez donc pas que je regarde comme un devoir de repousser ici, en présence de cette tombe, les reproches d'ambition, d'étroitesse de vues en matière de finances, de froideur, qui ont été bien légèrement adressés à notre excellent ami.

L'ambitieux Salverte, puisque je suis condamné à rapprocher deux mots si peu faits pour se trouver ensemble ; l'ambitieux Salverte n'a même jamais accepté aucun de ces colifichets qui, sous le nom de décorations, de croix, de cordons,

du cinquième arrondissement de Paris, qui connaissaient l'état désespéré de leur ancien député, voulurent cependant lui rendre un dernier hommage, en le choisissant une fois encore pour leur représentant ; et M. Salverte, sans qu'il fît faire la moindre démarche, fut réélu à une immense majorité. Cet hommage, rare à l'époque où nous vivons, honore autant ceux qui l'ont rendu que celui qui l'a reçu.

sont si étrangement recherchés de toutes les classes de la société. L'ambitieux Salverte, après les trois immortelles journées, refusa la place importante de directeur général des postes. Plus tard, l'ambitieux Salverte répondit à l'offre d'un ministère par des conditions si nettes, si précises, si libérales, qu'elles étaient dans sa pensée, et qu'elles furent, en effet, considérées comme l'équivalent d'un rejet formel.

Quand on se rappelle l'excessive facilité des votes législatifs en matière d'impôt, la réserve, la rigueur de Salverte, loin d'être un texte de reproche, me semblent les traits les plus honorables de sa carrière parlementaire. D'ailleurs, messieurs, dans les questions où l'honneur, la dignité, les libertés de la France étaient en problème, toutes les fois qu'il fallut stipuler des secours en faveur des victimes de l'absolutisme, j'allais ajouter des victimes de notre faiblesse, de notre pusillanimité, le vote approbatif de notre collègue fut-il incertain ?

Quant à ceux qui, se laissant abuser par certaines apparences, se sont trompés au point de prendre l'austérité de Salverte pour de la froideur, pour de la sécheresse d'âme, je leur demanderai s'ils ne l'ont pas vu bondir sur son siége pendant la discussion des lois de septembre? s'ils ont oublié la vigueur, la vive persistance de ses attaques contre la loterie, cet impôt immoral que l'administration prélevait naguère sur l'ignorance et la sottise?

N'est-ce pas, en grande partie, à l'indignation profonde, aux répugnances passionnées que toute institution contraire aux strictes règles de la moralité excitait dans le cœur noble et élevé de notre ami, que la ville de Paris est redevable de la suppression de ces maisons privilégiées, peuplées d'agents de l'administration publique, et qui n'en étaient pas moins de hideux tripots où la fortune et l'honneur des familles allaient chaque jour s'engloutir?

Salverte, dites-vous, était un homme froid, compassé? Vous avez donc oublié, grand Dieu! les colères juvéniles auxquelles il s'abandonnait quand le journal du matin lui apportait la nouvelle d'un de ces revirements subits d'opinions, d'une de ces capitulations de conscience qui, si fréquemment, hélas! depuis 1830, sont venus affliger les âmes honnêtes? Vous ne voyez donc plus de quels flots de mépris il accablait ces êtres, rebuts de l'espèce humaine, parasites de tous les partis, de toutes les opinions, qui épient l'occasion d'arriver aux dignités par l'avilissement?

Oui, messieurs, celui-là avait le cœur chaud, qui, brisé par une année de cruelles souffrances, qui, *vivant parmi les morts et mort parmi les vivants*, suivant la belle expression d'un savant illustre, rassemblait, il y a cinq jours, les derniers restes de ses forces, et s'associait à l'œuvre de progrès que ses amis politiques viennent d'entreprendre; qui nous prêtait l'appui de son nom vénéré; qui nous permettait d'invoquer, au besoin, l'autorité, toujours si respectable, des vœux et des paroles d'un mourant.

Adieu, mon cher Salverte! repose en paix dans cette tombe que tu avais toi-même choisie, à côté de la compagne dont la mort prématurée a si tristement contribué à abréger tes jours! Ta mémoire n'a rien à redouter des atteintes empestées de la calomnie. Elle est sous une quadruple égide: les larmes d'une famille adorée, les bénédictions d'une population rurale parmi laquelle tu répandais tes bienfaits avec tant de discernement, la profonde vénération de tous tes collègues, la confiance illimitée d'un des arrondissements de la capitale les plus populeux et les plus éclairés. Vois ces électeurs à qui tu avais voué une si profonde affection; ils se pressent en foule autour de tes restes inanimés; ils viennent rendre hommage au député fidèle, incorruptible, persévérant, à l'homme qui ne croyait pas combiner de vaines

paroles, lorsqu'en 1813, dans une épître à la liberté, il écrivait cet alexandrin, devenu depuis son invariable devise :

Le mensonge et la peur sont des vices d'esclaves.

Ton souvenir, mon cher Salverte, est gravé dans le cœur de ces excellents citoyens en traits profonds ; il sera durable comme le bronze de la médaille qu'ils t'offrirent en 1834 (1), pour te dédommager du court moment d'oubli de quelques-uns d'entre eux.

Adieu, Salverte ! Adieu !

(1) Le portrait placé en tête de cette troisième édition est la reproduction de la médaille offerte par les électeurs du cinquième arrondissement à E. Salverte.

DES

SCIENCES OCCULTES

ESSAI

SUR LA MAGIE, LES PRODIGES ET LES MIRACLES.

CHAPITRE PREMIER.

L'homme est crédule parce qu'il est naturellement véridique. En agissant sur ses passions, par sa crédulité, des hommes supérieurs l'ont ployé à une soumission religieuse. Les récits des merveilles qui les conduisaient à ce but ne sont pas tous controuvés. Il est utile autant que curieux d'étudier les faits que ces récits renferment, et les causes dont les faits dérivent.

L'homme naît et meurt crédule ; mais c'est d'un principe honorable que dérive cette disposition, dont les conséquences le précipitent dans tant d'erreurs et de maux. Naturellement véridique, il est enclin à faire de ses paroles l'expression de ses sensations, de ses sentiments et de ses souvenirs, avec la même vérité que ses pleurs et ses cris de douleur et de joie, et surtout ses regards et les mouvements de sa physionomie révèlent ses souffrances, ses craintes ou ses plaisirs. La parole est plus souvent trompeuse que des signes muets ou inarticulés, parce que le discours tient plus à l'art qu'à la nature ; mais telle est la force du penchant qui nous entraîne vers la vérité, que l'homme le plus habitué à la trahir est d'abord porté à supposer que les autres la res-

pectent; et, pour qu'il leur refuse sa croyance, il faut que, dans ce qu'ils affirment, quelque chose répugne à ce qu'il sait déjà, ou lui fasse soupçonner un dessein formé de le tromper.

La nouveauté des objets et la difficulté de les rapporter à des objets connus ne révolteront point la crédulité de l'homme simple. Ce sont quelques sensations de plus qu'il reçoit sans les discuter; et leur singularité est peut-être un attrait qui les lui fait accepter avec plus de plaisir. L'homme, presque toujours, aime et cherche le merveilleux. Ce goût est-il naturel? dérive-t-il de l'éducation que, pendant plusieurs siècles, le genre humain a reçue de ses premiers instituteurs? Question vaste et neuve encore, mais qui n'est point de mon sujet. Il suffit d'observer que, l'amour du merveilleux préférant toujours le récit le plus surprenant au récit naturel, celui-ci, trop souvent, a été négligé et s'est perdu sans retour. Quelquefois, pourtant, et nous en rappellerons plus d'un exemple, la vérité simple a échappé au pouvoir de l'oubli.

L'homme confiant peut être trompé une ou plusieurs fois; mais sa crédulité n'est point un instrument qui suffise pour dominer son existence entière. Le merveilleux n'excite qu'une admiration passagère : en 1798, nos compatriotes remarquèrent avec surprise combien peu le spectacle des globes aérostatiques émouvait l'Egyptien indolent. Des sauvages voient un Européen exécuter des tours d'adresse et des tours de physique qu'ils ne peuvent et ne désirent même pas expliquer : c'est un spectacle qui les amuse, sans conséquence pour eux, et sans donner aucune prise sur leur tranquille indépendance.

Mais on conduit l'homme par ses passions, et surtout par l'espérance et la crainte. La crainte, l'espérance, qui peut mieux les faire naître, les entretenir, les exalter

qu'une crédulité sans défiance? La raison se trouble, l'imagination se remplit de merveilles. C'est peu de croire à des œuvres surnaturelles, on y voit les bienfaits et les vengeances, on y lit les ordres et les menaces d'êtres tout-puissants qui, dans leurs mains redoutables, tiennent la destinée des faibles mortels.

Dès les temps les plus anciens, les hommes supérieurs qui voulurent imposer à leurs semblables le frein de la religion, présentèrent les miracles et les prodiges comme des signes certains de leur mission, comme des œuvres inimitables de la Divinité dont ils étaient les interprètes. Saisie d'effroi, la multitude se courba sous le joug, et l'homme le plus superbe frappa les marches de l'autel de son front humilié.

Les siècles se sont écoulés : consolé tour à tour et épouvanté, régi quelquefois par des lois justes, soumis plus souvent à des tyrans capricieux ou féroces, le genre humain a cru et obéi. L'histoire de tous les pays et de tous les âges est chargée de récits merveilleux : nous les rejetons aujourd'hui avec dédain ; dédain peu philosophique ! Ne méritent-elles pas un haut intérêt, les croyances qui ont exercé une si puissante influence sur les destinées du genre humain ? Oublions-nous que l'intervention de la Divinité, visible dans les prodiges et dans les miracles, a été presque partout l'instrument le plus puissant de la civilisation ; que les sages même ont douté (1) s'il peut exister des lois, des institutions durables, sans la garantie qu'assure cette intervention universellement respectée ?

Si nous considérons les mêmes faits par rapport à leurs causes, le dédain est encore moins fondé : l'origine des fables qui nous semblent révoltantes, appartient peut-

(1) J. J. Rousseau, *Du contrat social*, liv. IV, chap. 8.

être à une partie honorable de l'histoire du genre humain. Dans les récits merveilleux, tout ne peut pas être mensonge et illusion. La crédulité a son terme, et l'invention le sien. Étudions l'homme, non dans les traditions trompeuses, mais dans ses habitudes constantes : malaisément une imposture s'établirait si, dans nos sensations ou dans nos souvenirs, elle ne rencontrait rien qui la secondât ; moins aisément encore prendrait-elle naissance. L'homme est crédule, parce qu'il est naturellement véridique. Le mensonge est plus facile pour dénier, déguiser ou déplacer la vérité que pour la contrefaire (1). L'invention, jusque dans les petites choses, coûte des efforts dont l'homme n'est pas toujours capable. Le génie inventeur, lors même qu'il ne s'exerce que pour nous instruire ou pour nous plaire, cède à chaque pas au besoin de se rapprocher de la réalité et de la mêler à ses créations, certain que, sans cet artifice, elles trouveraient peu d'accès dans l'esprit humain. A plus forte raison, l'homme qui a un grand intérêt à subjuguer notre crédulité, hasardera rarement une fable qui n'ait point pour base quelque fait vrai, ou dont la possibilité soit au moins supposable. Cette attention adroite perce dans les emprunts faits à des âges et à des contrées éloignées, et dans les répétitions dont abonde l'histoire des prodiges, et que déguise faiblement l'altération de quelques détails. On la reconnaîtra encore mieux, en se convaincant avec nous que la plupart des faits merveilleux peuvent s'expliquer par un petit nombre de causes plus ou moins faciles à discerner et à développer.

La recherche de ces causes n'a point pour but de satis-

(1) « On suppose difficilement une chose pleine d'invraisemblance ; et « osons le dire, un fait de cette nature est rarement controuvé. » (Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre,* 2e édition, in-4°, Paris, 1804, page 29.)

faire une vaine curiosité. Les prodiges, nés d'une observation plus ou moins exacte de la nature, les inventions, les impostures même des thaumaturges, doivent, pour la plupart, rentrer dans le domaine des sciences physiques. Considérée à ce point de vue, l'histoire des sciences, de leurs progrès et de leurs variations, peut fournir des notions précieuses sur l'antiquité de la civilisation et sur ses vicissitudes ; on peut y puiser des indices curieux sur les origines non encore soupçonnées de quelques-unes de nos connaissances. Un autre avantage, enfin, récompensera nos recherches : éclaircie par elles, l'histoire va se présenter sous un nouveau jour ; nous lui rendrons des faits réels ; nous rendrons aux historiens un caractère de véracité sans lequel le passé tout entier serait perdu pour l'histoire de l'homme civilisé : convaincus d'ignorance et de mensonge dans leurs récits, sans cesse répétés, d'événements merveilleux, quelle foi mériteraient-ils dans les récits même les plus vraisemblables ? Justement décriée par l'alliage continuel de l'erreur à la vérité, et sans intérêt pour la philosophie morale, sans intérêt pour la politique, l'histoire ne serait qu'une *fable convenue ;* et n'est-ce pas même ainsi que l'ont jugée des savants ? Mais non : l'homme civilisé, qui a étudié et décrit les mœurs de tant d'espèces vivantes, n'en est pas réduit à ce point de dégradation de n'avoir conservé que des fables dans les souvenirs qui peuvent lui faire connaître sa propre espèce. Loin de n'offrir qu'un recueil d'inepties et de mensonges, les pages les plus merveilleuses de l'histoire nous ouvrent les archives d'une politique savante et mystérieuse, dont, en tous les temps, quelques hommes savants se sont servis pour régir le genre humain, pour le conduire à l'infortune ou au bonheur, à la grandeur ou à la bassesse, à l'esclavage ou à la liberté.

CHAPITRE II.

Distinction des *prodiges* et des *miracles*. Motifs qui rendent croyables les récits merveilleux : 1° le nombre et la concordance des récits, et la confiance que méritent les observateurs et les témoins ; 2° la possibilité de faire disparaître le merveilleux, en remontant à quelqu'une des causes principales qui ont pu donner à un fait naturel une couleur merveilleuse.

Dans le domaine du merveilleux, faisons deux parts : celle des prodiges, et celle des miracles et des œuvres magiques.

Indépendants de toute action humaine, les *prodiges* sont les événements singuliers que ne produit la nature qu'en paraissant s'écarter des lois qu'elle s'est invariablement prescrites.

Tout est prodige pour l'ignorance, qui, dans le cercle étroit de ses habitudes, voit le cercle où se meut l'univers. Pour le philosophe, il n'y a point de prodiges: une naissance monstrueuse, l'éboulement subit de la roche la plus dure, résultent, il le sait, de causes aussi naturelles, aussi nécessaires que le retour alternatif du jour et de la nuit.

Tout-puissants autrefois sur les craintes, les désirs et les résolutions des hommes, les prodiges, aujourd'hui, ne font qu'éveiller l'incrédulité et appeler l'examen des sages. Dans l'enfance des sociétés, les hommes supérieurs

s'emparaient de tous les faits rares, de toutes les merveilles réelles ou apparentes, pour les transformer, aux yeux du vulgaire, en témoignages du courroux, des menaces, des promesses ou de la bienveillance des dieux.

Les *miracles* et les *œuvres magiques*, rapportés également à une influence surnaturelle, sont des merveilles opérées par des hommes, soit qu'une Divinité bienfaisante ou terrible se serve de leur ministère, soit que la Divinité agisse elle-même, après avoir daigné revêtir notre forme périssable, soit enfin que, par l'étude des *sciences transcendantes*, de hardis mortels aient asservi à leur empire les *génies* doués de quelque pouvoir sur les phénomènes du monde visible.

Tout miracle imprime un sentiment de vénération aux hommes religieux ; mais ils ne décorent plus de ce nom que les œuvres surnaturelles consacrées par leur croyance. Nous ferons donc du mot *magie* le nom général de l'art d'opérer des merveilles : c'est nous écarter des idées reçues ; c'est nous rapprocher des idées anciennes et de la vérité.

Partout où une révélation religieuse ne domine pas la pensée, quels motifs de crédibilité pourront faire admettre à un esprit judicieux l'existence de prodiges ou d'œuvres magiques ?

Le calcul des probabilités lui servira de guide.

Qu'un homme soit abusé par des apparences plus ou moins spécieuses, ou qu'il cherche lui-même à nous tromper s'il a intérêt à le faire, cela est beaucoup plus probable que l'exactitude d'un rapport qui implique quelque chose de merveilleux. Mais si, en des temps et des lieux divers, beaucoup d'hommes ont vu la même chose ou des choses exactement pareilles, si leurs récits se multiplient et s'accordent entre eux ; tout change. Ce qui semblait incroyable aux sages, et miraculeux au

vulgaire, devient un fait curieux, mais constaté ; le vulgaire s'en amuse, les sages l'étudient et cherchent à en pénétrer la cause.

Une seule question alors reste à résoudre, pour juger le passé. Faut-il admettre que, tant de fois, les hommes aient menti avec impudence, et qu'ils aient trouvé tant de fois d'autres hommes disposés à croire des absurdités ? N'est-il pas plus sensé de reconnaître que des récits, en apparence merveilleux, sont fondés en réalité, surtout quand on peut les expliquer tantôt par des passions humaines, et tantôt par l'état des sciences dans l'antiquité ?

Je citerai sans crainte des témoins tenus jusqu'ici comme suspects, parce qu'ils rapportaient des faits que l'on croyait impossibles. Le décri où ils sont tombés fait partie de la question et ne peut être justement opposé à leurs récits.

Est-il croyable qu'en l'an 197 de notre ère, une pluie de vif-argent soit tombée à Rome, dans le *forum* d'Auguste ? Dion Cassius ne la vit pas tomber, mais il l'observa immédiatement après sa chute, il en recueillit des gouttes et s'en servit pour frotter une pièce de cuivre et lui donner l'apparence de l'argent, qu'elle conserva, dit-il, trois jours entiers (1). Glycas parle aussi d'une pluie de vif-argent tombée sous le règne d'Aurélien (2) : mais l'autorité de cet annaliste est faible ; il est permis de supposer qu'il n'a fait que défigurer le récit de Dion, par un anachronisme. La rareté et la cherté du

(1) « *Cœlo sereno pluvia rori simillima, colorisque argentei, in forum Augusti defluxit, quam ego, etsi non vidi cum caderet, tamen, ut ceciderat, inveni ; eaque, ita ut si esset argentum, oblivi monetam ex ære ; mansitque is color tres dies ; quarto vero die quidquid oblitum fuerat evanuit.* » (Xiphilin, in *Severo.*)

(2) « *Aureliano imperante argenti guttas decidisse sunt qui tradant.* » (Glycas, *Annal.* lib. III.)

mercure à Rome, sous l'un et l'autre règne, ne permettent pas de supposer qu'on en eût pu lancer dans le *forum*, la quantité nécessaire pour figurer les effets d'une pluie. Cette merveille néanmoins est trop étrange pour qu'on puisse aujourd'hui l'admettre. Faut-il la rejeter d'une manière absolue? L'impossible, dit-on, n'est jamais probable : non ; mais à qui appartient-il d'assigner les limites du possible, ces limites que, sous nos yeux, la science recule chaque jour ? Examinons ; doutons ; ne nous hâtons pas de nier.

Si un prodige semblable à celui qu'atteste Dion, était rapporté, à différentes époques, par d'autres écrivains ; s'il se renouvelait de nos jours, sous les yeux d'observateurs exercés, ce ne serait plus une fable, une illusion, mais un phénomène qui prendrait place dans les fastes où la science consigne les faits qu'elle a reconnus certains, sans prétendre encore les expliquer.

Nous traitions de fables tout ce que les anciens ont rapporté sur des pierres tombées du ciel... Au commencement du XIXe siècle, l'élite des savants français repoussait, avec quelque sévérité, la relation d'une pluie d'aérolithes ; et peu de jours après, elle dut reconnaître la réalité et la répétition assez fréquente de ce phénomène.

Le 27 mai 1819, une grêle énorme dévaste le territoire de Grignoncourt (1). Le maire de la commune ramasse et laisse fondre des grêlons qui pesaient un demi-kilogramme : il trouve, au centre de chacun, une pierre couleur de café clair, épaisse de 14 à 18 millimètres, plate, ronde, polie, et percée au milieu d'un trou où l'on pouvait mettre le petit doigt. On n'en avait jamais vu de

(1) Arrondissement de Neufchâteau, département des Vosges.

semblables dans le pays (1) ; elles se montrèrent éparses sur le sol, partout où la grêle était tombée. J'ai lu la relation du phénomène, dans un procès-verbal adressé au sous-préfet de Neufchâteau par le maire, qui m'a raconté de vive voix les mêmes détails; le curé de la commune me les a confirmés. Dira-t-on que la tempête et la chute violente de la grêle avaient ramené à la surface des pierres enfouies dans la terre ? L'observation personnelle du maire réfute cette hypothèse. Curieux d'ailleurs de connaître la vérité, j'ai observé le sol, au moment même où la charrue venait de l'ouvrir plus profondément que la grêle n'aurait pu le faire : je n'ai pas découvert une seule pierre semblable à celles que le maire a décrites dans sa relation.

Repoussera-t-on un fait attesté d'une manière si précise? En 1825 on a observé, en Russie, la chute de grêlons qui renfermaient des pierres météoriques : les pierres furent envoyées à l'Académie de Pétersbourg (2). Le 4 juillet 1833, dans le district de Tobolsk, on vit tomber simultanément d'énormes grêlons, et des aérolithes cubiques. Macrisi rapporte, que l'an 723 de l'Hégire on vit tomber, avec une grêle énorme, des pierres du poids de 7 à 30 rotl (environ 4 à 18 kilog.) (3).

Quel dédain, quel ridicule, quel mépris repousseraient l'auteur ancien chez lequel nous lirions, « qu'une femme « avait une mamelle à la cuisse gauche, avec laquelle

(1) Sur les bords de l'Ognon, rivière qui coule à dix lieues de Grignoncourt, on trouve en grande quantité des pierres absolument pareilles à celles-là; seraient-elles aussi le produit d'une grêle chargée d'aérolithes?

(2) L'analyse chimique y fit reconnaître, sur 100 parties, 70 oxyde rouge de fer; 7,50 manganèse, 7,50 silice, 6,25 terre micacée, 3,75 argile, 5 soufre et perte. (*Bulletin universel des Sciences*, 1825, tome III, page 117, n° 137, 1826, tome VIII, page 343.)

(3) *Kitab-al-Solouk*, cité par M. Et. Quatremère, *Mémoires sur l'Egypte*, t. II, pages 489, 490.

« elle nourrit son enfant et plusieurs autres. » Ce phénomène a été avéré par l'Académie des sciences de Paris (1). Pour le mettre hors de doute, il a suffi de l'exactitude connue du savant qui l'a observé, et de la valeur des témoignages dont sa véracité s'appuie.

Une cause encore diminue et finit par effacer l'invraisemblance des récits merveilleux, c'est la facilité que l'on trouve à dépouiller de ce qu'ils présentent de prodigieux, ceux qui d'abord provoquaient une sage défiance. Pour cela, le plus souvent, il suffit de reconnaître le principe de l'exagération dans quelqu'une des dispositions devenues propres à l'esprit humain, grâce à l'obscurité profonde où ses guides cherchent toujours à le retenir. L'ignorance prépare la crédulité à recevoir les prodiges et les miracles; la curiosité l'y excite; l'orgueil l'y intéresse; l'amour du merveilleux la séduit; la prévention l'entraîne; l'effroi la subjugue; l'enthousiasme l'enivre. Et le hasard, c'est-à-dire une suite d'événements dont nous n'apercevons pas la connexion, et qui permet ainsi de rapporter un effet à une cause qui lui est étrangère, combien de fois, secondant tous ces agents d'erreur, ne s'est-il pas joué de la crédulité humaine!

Que des miracles aient été produits par la science ou l'adresse d'une caste habile qui, pour conduire les peuples, employait le ressort de la croyance, ou que cette caste n'ait fait que mettre à profit les prodiges qui frappaient les yeux du vulgaire, et des miracles dont l'existence était déjà inculquée dans son esprit; réels ou apparents, nous devons discuter les uns et les autres. Nous dévoilerons ainsi la marche d'une classe d'hommes qui, fondant leur empire sur le merveilleux, ont voulu faire

(1) Séance du 25 juin 1827. Voyez la *Revue encyclopédique*, tome XXXV, page 244.

trouver du merveilleux partout, et la docilité stupide de la multitude qui a consenti facilement à voir partout du merveilleux. Nous resserrerons aussi, dans ses véritables limites, le domaine des sciences occultes, but principal de notre investigation, si nous indiquons exactement les causes qui, avec les efforts de la science et les œuvres de la nature, concoururent, soit à opérer des miracles, soit à déterminer l'importance et l'interprétation des prodiges dont s'emparait un thaumaturge, prompt à suppléer par la présence d'esprit à son impuissance réelle.

Dans la discussion, nous ne craindrons pas de multiplier les exemples ; nous ne craindrons point d'entendre le lecteur s'écrier : On savait tout cela ! on le savait ; mais en avait-on tiré les conséquences ? Il ne suffirait pas d'offrir l'explication plausible de quelques faits isolés. Nous en devons rapprocher et comparer une masse assez considérable pour être en droit de tirer cette conclusion : puisque, dans chaque branche de notre système, nos explications conservent le fond de vérité et dissipent le merveilleux d'un grand nombre de faits, il devient infiniment probable que ce système a la vérité pour base, et qu'il n'est point de faits qui échappent à son application.

CHAPITRE III.

Enumération et discussion de ces causes. Apparences décevantes et jeux de la nature. Exagération des détails d'un phénomène ou de sa durée. Expressions impropres, mal comprises, mal traduites. Expressions figurées; style poétique. Explications erronées de représentations emblématiques. Apologues et allégories adoptés comme des faits réels.

Tel est l'attrait attaché aux faits extraordinaires, que l'homme peu éclairé s'afflige quand on le retire des rêves du merveilleux pour le replacer dans la vérité, et que les apparences les plus légères suffisent pour transformer à ses yeux, en êtres vivants ou en ouvrages mobiles des hommes, les immobiles ouvrages de la nature. Cet attrait, et le penchant à l'exagération qui en est une conséquence; l'opiniâtreté des traditions qui rappelle comme subsistant encore ce qui a cessé depuis des siècles; l'orgueil singulier que met un peuple à s'approprier, dans son histoire, les traditions fabuleuses ou allégoriques qu'il a reçues d'un peuple antérieur à lui ; les expressions inexactes, les traductions plus inexactes des récits anciens; l'emphase propre aux langues de l'antiquité, et le style figuré, attribut essentiel de la poésie, c'est-à-dire du premier langage dans lequel les connaissances et les souvenirs aient été livrés à la mémoire des peuples; le désir, naturel chez des hommes à demi éclairés, d'expliquer des allégories et des emblèmes dont le sens n'était

connu que des sages ; l'intérêt qui porte également les passions nobles et les passions basses à agir par le merveilleux sur la crédulité du présent et de l'avenir : telles sont les causes qui, séparées ou réunies, ont grossi les fastes de l'histoire d'un grand nombre de fictions prodigieuses (1), sans que les dépositaires des lumières eussent besoin de seconder cette création par leur impulsion puissante. Pour retrouver la vérité sous l'enveloppe du prodige, il suffira, tantôt, de mettre à côté de la merveille prétendue, un fait semblable, dont la superstition ne s'est point emparée, et tantôt d'écarter les accessoires, qu'y a rattachés quelqu'une des causes dont nous venons de signaler l'influence.

A Reims, la sonnerie des cloches suffisait pour ébranler un des piliers de l'église Saint-Nicaise, et pour communiquer à cette lourde masse une oscillation de quelque durée. Près de Damiette, un minaret construit en briques, recevait, de l'impulsion d'un homme placé au faîte, un mouvement très-marqué (2). Ces accidents, que les architectes n'avaient, à coup sûr, ni combinés ni prévus, mettez-les à la disposition d'un thaumaturge : ils seront une œuvre de la Divinité. La mosquée de Jethro, à Hhuleh (3), est renommée pour son *minaret tremblant*. Le desservant pose la main sur la boule qui

(1) Il est une de ces fictions dont la production, la durée et l'universalité ont tenu à la réunion de ces diverses causes. Elle nous a paru digne de devenir le sujet d'un Mémoire particulier. Voyez, à la fin du volume, la note A, *Des dragons et des serpents monstrueux, qui figurent dans un grand nombre de récits fabuleux et historiques.*

(2) Macrisi, cité par Ét. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, tome I, page 340.

(3) *Hhuleh* ou *Hilleh*, ville située sur l'Euphrate, dans le pachalik de Bagdad. En 1741, le voyageur A'bdoul Kerym (*Voyage de l'Inde à la Mekke*, Paris, 1797, pages 117-119) fut témoin du miracle : il avait essayé vainement de l'opérer lui-même ; il n'avait pas le secret du desservant.

le termine, et invoque Ali : à ce nom sacré, le minaret s'ébranle ; et le balancement en est si violent, que les curieux qui y sont montés craignent presque d'être précipités en bas.

Parmi les métamorphoses et les merveilles consacrées dans l'histoire ou embellies par la poésie chez les Latins et les Grecs, plusieurs ne sont que la traduction historique de certains noms d'hommes, de peuples et de lieux : toutes s'expliquent par un principe simple ; au lieu de dire que le souvenir du miracle a créé le nom de l'homme, du peuple, du pays ou de la ville, il faut dire, au contraire, que le nom a enfanté le miracle. C'est ce que nous avons établi ailleurs (1), en indiquant, en même temps, l'origine de ces noms significatifs.

Si l'amour du merveilleux a fait adopter les récits dont l'origine fabuleuse était si facile à dévoiler, à plus forte raison, il a dû s'emparer des jeux de la nature, tels que les apparences qui font rouler aux fleuves des ondes ensanglantées, et donnent à un rocher la ressemblance d'un homme, d'un animal, ou d'un navire.

Memnon est tombé sous les coups d'Achille. Les dieux recueillent les gouttes de son sang ; ils en forment un fleuve qui coule dans les vallées de l'Ida. Tous les ans, au jour fatal qui vit le fils de l'Aurore périr victime de son courage, les eaux du fleuve reprennent la couleur du sang dont elles tirent leur origine (2). Ici, comme dans mille autres occasions, la tradition grecque est copiée d'une tradition plus ancienne. Du mont Liban, descend le fleuve Adonis (3). Chaque année, à la même

(1) *Essai historique et politique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, par Eusèbe Salverte. *Passim.*

(2) Q. Calaber, *Prætermiss. ab Homer.* lib. II.

(3) *Traité de la déesse de Syrie* (Œuvres de Lucien), tome V, page 143.

époque, il prend une teinte fortement rouge, et porte à la mer des flots ensanglantés. C'est le sang d'Adonis ; et ce prodige indique que l'on doit commencer les cérémonies de deuil en l'honneur du demi-dieu. Un habitant de Byblos expliquait le phénomène, en observant que le sol du mont Liban, aux lieux où l'arrose l'Adonis, est composé d'une terre rouge ; dans un certain temps de l'année, le vent, desséchant la terre, soulève et porte dans le fleuve des tourbillons de poussière de la même couleur. L'eau d'un lac, à Babylone, rougit pendant quelques jours : la couleur des terrains qu'elle baigne, dit Athénée, suffit pour expliquer le phénomène (1). Une supposition analogue peut rendre compte du changement de teinte qu'éprouve régulièrement le fleuve de l'Ida. Dans la saison des pluies ou de la fonte des neiges, ses eaux atteignent probablement, et dissolvent en partie un banc de terre ocreuse, imprégnée de sulfure de fer, dont les vapeurs infectes qu'exhale alors le fleuve (2) font reconnaître la présence. L'apparence merveilleuse peut ainsi ne se reproduire qu'à une certaine époque, ou même qu'au jour précis où les eaux du fleuve ont acquis leur plus grande élévation.

C'est en Phrygie que Diane couronna l'amour d'Endymion ; on reconnaissait, de loin, la couche qui fut le théâtre de leurs plaisirs ; et l'on croyait en voir ruisseler un lait frais et éclatant de blancheur. A une distance moindre, le spectateur ne voyait plus couler qu'une eau limpide ; au pied de la montagne, on n'apercevait qu'un simple canal creusé dans le roc (3) : le miracle avait disparu ; une illusion d'optique, qui se dissipait d'elle-

(1) Athenæ. *Deipnosoph.* lib. II, cap. 2. Plin. *Hist. nat.* lib. XXXI, cap. 5.
(2) Q. Calaber, *Prætermiss. ab Homer.* lib. II.
(3) Q. Calaber, *ibid.* lib. X.

même, suffisait néanmoins pour en perpétuer la croyance.

Un écueil voisin de l'île de Corfou offre l'apparence d'un vaisseau à la voile (1). Des observateurs modernes ont constaté cette ressemblance (2) qui avait frappé les anciens, et qui n'est même pas un fait unique : dans un autre hémisphère, près de la terre des Arsacides, sort du sein des flots le rocher d'Eddystone, si semblable à un vaisseau à la voile, que les navigateurs anglais et français s'y sont plus d'une fois trompés (3). On se borne aujourd'hui à noter cette singularité. Aux yeux des anciens Grecs, l'écueil voisin de Corfou était le vaisseau phéacien qui ramena Ulysse dans sa patrie, et que changea en rocher le dieu des mers, indigné que le vainqueur de son fils Polyphème eût enfin revu Ithaque et Pénélope.

Observons que ce récit n'a pas seulement pour base une fiction poétique : il rappelle la coutume pieuse, suivie par les navigateurs anciens, la coutume de consacrer aux dieux la représentation en pierre du navire qui les avait portés dans le cours d'un périlleux voyage. Agamemnon consacra un vaisseau de pierre à Diane, lorsque cette déesse, si chèrement apaisée, rouvrit à l'ardeur guerrière des Grecs le chemin de la mer. Un marchand avait, dans Corcyre, consacré à Jupiter une semblable représentation, que quelques voyageurs néanmoins croyaient être le vaisseau sur lequel Ulysse retourna dans sa patrie (4).

(1) Plin. *Hist. natur.* lib. IV, cap. 12.

(2) *Observations sur l'île de Corfou, Bibliothèque universelle* (*littérature*), tome II, page 195, juin 1816.

(3) La Billardière, *Voyage à la recherche de la Peyrouse*, Paris, an VIII, in-4°, tome I, page 215.

(4) Procope, *Histoire mêlée*, chap. 22. Sur une haute colline, près de la ville de Vienne, département de l'Isère, se trouve un monument qu'on appelle *le Bateau de pierre*. On n'y voit plus qu'un caveau voûté. Son

Cette roche que l'œil distingue d'abord sur le flanc du mont Sipyle, c'est l'infortunée Niobé, transformée en pierre par le courroux ou la pitié des dieux. Q. Calaber chante cette métamorphose ; et toutefois, en l'admettant, il l'explique : « De loin, dit-il, on croit voir une femme « poussant des sanglots et fondant en larmes ; de près on « ne voit qu'une masse de pierre qui paraît détachée de « la montagne (1). » « J'ai vu, dit Pausanias, cette *Niobé;* « c'est un roc escarpé qui, de près, ne ressemble nul- « lement à une femme ; mais, si vous vous éloignez un « peu, vous croyez apercevoir une femme ayant la tête « penchée et versant des pleurs (2). »

Des maladies endémiques ont été nommées, en style figuré, les *flèches d'Apollon et de Diane*, parce qu'on en rapportait l'origine à l'influence, sur l'atmosphère, du soleil et de la lune, ou, plus exactement, aux alternatives subites de chaud et de froid, de sécheresse et d'humidité qu'amène la succession du jour et de la nuit dans un pays montueux et boisé. Que quelqu'une de ces maladies ait régné dans le voisinage du mont Sipyle ; que, victimes de ses ravages, tous les enfants d'un chef aient péri successivement aux yeux de leur mère désolée ; il n'y a rien là que de vraisemblable. L'homme superstitieux est enclin à supposer un crime où il voit un malheur ; on racontera que Niobé a été justement punie ; pleine de l'orgueil bien naturel qu'inspire à une mère la prospérité de sa nombreuse famille, elle avait osé comparer son bonheur à

nom, que ne motive aujourd'hui aucun souvenir, aucune apparence locale, a donc été conservé par une tradition ancienne ; il rappelle probablement que la voûte supportait jadis un *bateau en pierre*, consacré aux dieux par des voyageurs échappés aux périls de la navigation du Rhône, et placé sur ce point élevé, d'où il frappait au loin les regards des passagers embarqués sur le fleuve.

(1) Q. Calaber..... lib. I.

(2) Pausanias, *Attic.* XXI.

celui des divinités dont elle a ressenti les coups. On rapprochera ensuite du souvenir de cette mère infortunée, le rocher qui figure une femme éplorée comme elle, et succombant à sa douleur ; on finira par y voir son image. Tout cela peut aussi bien être une histoire vraie, qu'une allégorie propre à combattre la présomption, par le tableau de l'instabilité des prospérités humaines. Dans l'un ou l'autre cas, les prêtres d'Apollon et de Diane seconderont la croyance établie, s'ils ne l'ont pas fait naître, et se plairont à montrer, sur le mont Sipyle, un monument impérissable de la juste vengeance des dieux.

Dans une vallée dont le sol est si profondément imprégné de sel que l'atmosphère même en est chargée, le hasard a ébauché, sur un bloc de pierre ou de sel (1), la figure d'une femme debout et détournant la tête ; près de là, dit-on, périt jadis l'épouse d'un patriarche célèbre, victime, dans sa fuite, d'un retard peut-être involontaire : le bloc salin devient une statue de sel, en laquelle cette femme a été transformée, pour avoir retourné la tête malgré les ordres de son guide ; et la crédulité adopte avidement un prodige qui réunit l'avantage de se lier à l'histoire locale, et celui d'offrir un apologue dirigé contre la curiosité.

Tant d'inégalités hérissent la surface des rochers, que, dans les cavités qu'elles séparent, il s'en trouvera toujours dont la forme rappellera celle de quelque objet familier à nos yeux. L'œil avide de merveilles y découvre bientôt des empreintes très-reconnaissables, et gravées sur la pierre par un pouvoir surnaturel. Je ne citerai point l'empreinte du pied de Buddha, sur le pic d'Adam,

(1) Volney, *Voyage en Syrie* (œuvres complètes), tome II, page 294. Un observateur plus récent a vu, sur les bords du lac Asphaltite, de véritables blocs de sel, dont l'un a bien pu devenir l'origine du récit merveilleux. (*Bulletin de la Société de Géographie*, juillet 1838.)

à Ceylan : un observateur (1) soupçonne qu'elle est l'ouvrage de l'art. Cela est encore plus probable pour l'empreinte du pied de *Gaudma*, trois fois reproduite dans l'empire des Birmans; elle ressemble mieux à un tableau hiéroglyphique (2), qu'à un jeu de la nature. Mais, en Savoie, non loin de Genève, le paysan crédule montre un bloc de granit sur lequel le diable et son mulet ont laissé les traces profondes de leurs pas. Des traces non moins profondes marquaient, sur un rocher voisin d'Agrigente, le passage des vaches conduites par Hercule (3), le pied du héros avait laissé, près de Tyras en Scythie, une empreinte longue de deux coudées (4); et sur les bords du lac Régille, la forme d'un pied de cheval, imprimée sur une pierre très-dure, attestait l'apparition des Dioscures, qui vinrent ensuite annoncer à Rome la victoire remportée en ce lieu, sur les Latins, par le dictateur Posthumius (5). Sur les parois d'une grotte près de Médine, les Musulmans voient l'empreinte de la tête de Mahomet, et sur un rocher de Palestine, celle du pied de son chameau, aussi parfaitement marquée qu'elle le pourrait être sur le sable (6). Le mont Carmel s'honore de conserver l'empreinte du pied d'Élie, et celle du pied de Jonas est répétée quatre fois près de son tombeau, aux environs de Nazareth. Moïse, caché dans une caverne, laisse sur le rocher l'empreinte de son dos et de ses bras. Les chrétiens révèrent, près de Nazareth, l'empreinte du genou de la Vierge-Mère; celles des pieds et

(1) Sir John Davy, dans une lettre à sir Humphrey Davy, son frère.

(2) *Voyage de Syme au royaume d'Ava*, tome II, pages 61 et 73, et *Atlas*, planche VI.

(3) Diod. Sic. lib. IV, cap. 6.

(4) Herodot. lib. IV, cap. 82.

(5) Cicer. *De. nat. deor.* lib. III, cap. 5.

(6) Thévenot, *Voyage au Levant*, pages 300 et 320.

des coudes de Jésus-Christ, sur une roche qui s'élève au milieu du torrent de Cédron ; et celle du pied de l'Homme-Dieu, au lieu même où l'on assure qu'il quitta la terre pour remonter au séjour céleste. La pierre sur laquelle on posa le corps de sainte Catherine, mollit et reçut l'empreinte de ses reins (1). Non loin de Manfredonia, on admire, dans une grotte, le visage de saint François, en relief sur le rocher (2). Près du *dolmen* de Mavaux, les villageois montrent une pierre, sur laquelle la jument de saint Jouin imprima son pied, en le frappant, un jour que le pieux abbé était tourmenté par le diable (3). Un autre *dolmen*, dans la commune de Villemaur (4), porte l'empreinte des dix doigts de saint Flavy.

Quelque multipliés que soient ces prodiges (et nous sommes loin de les avoir rapportés tous), ils ne lassent ni la foi ni la piété, on les adopte, on les révère, on finit, malgré les démentis de l'histoire, par les transporter dans son propre pays. A peu de distance du Caire, on expose, dans une mosquée, à la vénération des Croyants, l'empreinte des deux pieds de Mahomet (5). La *Montagne de la Main*, sur la rive orientale du Nil, est ainsi nommée, parce qu'elle porte l'empreinte de la main de Jésus-Christ (6). Au nord de la ville de Kano, dans le Soudan, une roche offre au Musulman zélé l'empreinte gigantesque du pied du chameau (7) sur lequel Mahomet monta

(1) Thévenot, *Voyage au Levant*, pages 319, 320, 368, 369, 370, 425 et 426.

(2) *Voyage de Swinburn*, tome II, page 137.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome VIII, page 454.

(4) *Mémoires de la Société d'Agriculture du département de l'Aube*, 1er trimestre de 1832, pages 7 et 8.

(5) J. J. Marcel, *Contes du Cheyk el Mohdy*, tome III, page 133.

(6) *Khalil Dahery* cité par Et. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, tome I, pages 30 et 31.

(7) *Voyages et découvertes en Afrique*, par Denham, Clapperton et Oudney ; traduction française, tome III, page 38.

au ciel. Dans l'église de Sainte-Radegonde, à Poitiers, est une pierre où Jésus-Christ grava la forme de son pied (1); sur un rocher voisin de la Vienne, l'habitant du département de la Charente reconnaît encore aujourd'hui l'empreinte du pied droit de sainte Madeleine ; et près de la Devinière, lieu auquel le souvenir de Rabelais a légué une célébrité d'un autre genre, une empreinte semblable est celle du pied de sainte Radegonde (2) : tant il est naturel à l'homme d'accueillir un prodige honorable pour les lieux que lui rend chers sa vanité nationale ou sa croyance religieuse!

Bethléem offrait jadis, sur le dernier point, un exemple encore plus remarquable. En s'y couchant au bord d'un puits, la tête couverte d'un linge, on voyait, suivant Grégoire de Tours (3), l'étoile qui guida les trois

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome VII, pages 42 et 43, et tome VIII, page 454.

(2) Eloi Johanneau, *Commentaire sur les œuvres de Rabelais*, tome V, page 72. L'homme ne mêle pas toujours des idées religieuses aux merveilles qu'il adopte pour expliquer quelques jeux de la nature. Près de Saverne, au pied d'un rocher coupé à pic, on voit sur le *grès rouge* (ou grès des Vosges) quatre empreintes bien marquées. Suivant une tradition qui remonte à trois ou quatre siècles, un seigneur poursuivant un cerf, ou poursuivi lui-même par des ennemis vainqueurs, se précipita avec son cheval, du haut du rocher, sans se blesser. Le cheval laissa seulement sur la pierre l'empreinte de ses pieds. Observons qu'auprès des quatre principales empreintes, on en voit d'autres plus petites ; des ouvriers s'étant amusés, dit-on, à agrandir les unes et à creuser les autres. Sans cette dernière circonstance, le phénomène se rattacherait naturellement à un fait qui attire aujourd'hui l'attention des savants. Suivant M. de Humboldt et d'autres naturalistes, les empreintes que l'on remarque sur le *grès rouge* d'Hildburghausen, ont été creusées dans la pierre non encore endurcie, par les pas d'animaux antédiluviens, quadrupèdes ou quadrumanes. M. Hitchcock a découvert, sur le *grès rouge* de Massachusets, de nombreuses empreintes de pieds d'oiseaux, dont les analogues n'existent plus. Mais M. de Blainville pense que ce ne sont que des empreintes de végétaux, analogues à celles que le grès rouge a souvent présentées.

(3) Greg. Turon. *Miracul.* lib. I, § 1.

mages, passer d'une paroi du puits sur l'autre, en rasant la surface de l'eau; mais elle ne se rendait visible, ajoute l'historien, qu'aux pèlerins qui, par leur foi, étaient dignes de cette faveur, c'est-à-dire qu'à des hommes possédés d'une préoccupation assez vive pour ne pas reconnaître, dans ce qu'ils apercevaient, l'image vacillante d'un rayon de soleil réfléchi par l'eau.

II. Pour rendre à la vérité, des histoires en apparence fabuleuses, il suffit souvent de ramener à des proportions naturelles, des détails visiblement exagérés, ou de reconnaître, dans le miracle présenté comme aussi constant qu'énergique, un phénomène faible et passager. Le diamant, le rubis, exposés longtemps au soleil et portés ensuite dans l'obscurité, répandent une lueur phosphorescente de quelque durée : l'emphase des conteurs orientaux nous montre un diamant, une escarboucle, éclairant toute la nuit, par les feux qu'ils répandent, les profondeurs d'un bois sombre ou les vastes salles d'un palais.

Sous le nom de *roukh* ou *rokh*, les mêmes conteurs peignent souvent un oiseau monstrueux, dont la force excède toute vraisemblance. En réduisant l'exagération à une mesure donnée par des faits positifs, Buffon avait déjà reconnu dans le *rokh* un aigle que sa vigueur et ses dimensions rapprochent du *condor* d'Amérique et du *laemmer-geier* des Alpes. Suivant toute apparence, le *rokh* ne diffère pas du *burkout* (1), aigle noir très-fort, qui habite les montagnes du Turkestan, et dont les indigènes racontent des merveilles peu croyables ; ils vont jusqu'à lui donner la taille d'un chameau !

Que l'on rejette ce qu'ont raconté de l'immense *kraken* les marins du Nord; que l'on taxe d'exagération ce que

(1) En russe, *Berkout*; en chinois, *Khu-tchaa-Hiao*..... Zimkowski, *Péking*, tome I, page 414.

rapportent Pline et Élien des dimensions de deux polypes de mer, qu'avaient pourtant dû voir des observateurs nombreux, et à des époques peu éloignées de celles où l'un et l'autre auteur ont écrit; il suffit d'admettre, avec Aristote, que les bras de ce mollusque atteignent quelquefois jusqu'à deux mètres de longueur; et, comme les auteurs du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle,* on avouera qu'il peut enlever un homme sur une chaloupe découverte (1). Que devient alors la fable de *Scylla?* Ce monstre, le fléau des poissons les plus forts qui passaient à sa portée, et dont les six têtes soudainement élancées hors des flots, sur leurs cous démesurés, entraînèrent six des rameurs d'Ulysse (2); ce monstre, si l'on substitue, à l'exagération poétique, la réalité possible, n'est qu'un polype parvenu à une croissance extraordinaire, et collé contre l'écueil vers lequel la crainte du gouffre de Charybde forçait des navigateurs peu expérimentés à diriger leurs frêles embarcations. Combien d'autres fables, dans Homère, ne sont ainsi que des faits naturels, grandis par l'optique de la poésie!

Dans l'énumération des plantes douées de propriétés magiques, Pline en nomme trois qui, suivant Pythagore, ont la propriété de congeler l'eau (3). Ailleurs, et sans recourir à la magie, Pline accorde au chanvre une propriété analogue; suivant lui, le suc de cette plante, versé dans l'eau, s'épaissit soudain en forme de gelée (4). Les végétaux riches en mucilage reproduisent à divers degrés le même phénomène ; et entre autres l'*althæa cannabina*

(1) Voyez Plin. *Hist. nat.* lib. IX, cap. 30; Ælian. *De nat. anim.* lib. XIII, cap. 6 ; Aristot. *Hist. animal.* lib. IV, cap. 6 ; et le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle,* Paris, 1819, tome XXX, page 462.

(2) Homer. *Odyss.* lib. XII, vers. 90-100 et 245-269.

(3) Plin. *Hist. nat.* lib. XXIV, cap. 13 et 17.

(4) Idem, *ibidem,* lib. XX, cap. 23.

de Linnée et la verveine aublétie : « Nous avons observé, « dit Valmont de Bomare, en parlant de cette dernière (1), « que trois ou quatre feuilles de cette plante, écrasées et « mises dans une once d'eau, lui donnent, en peu de mo- « ments, la consistance d'une gelée de pommes. » On reconnaît avec assez de vraisemblance, dans la plante qu'il désigne ici, une espèce de guimauve à feuille de chanvre, l'*althœa cannabina* de Linnée ; son suc très-mucilagineux peut produire, jusqu'à un certain point, cet effet, qu'on obtiendra également de tous les végétaux aussi riches en mucilage : ce n'est donc, dans les deux cas, qu'un fait un peu exagéré.

La plante nommée *Cynospastos* et *Aglaophotis*, par Élien, et *Baaras* par l'historien Josèphe, « porte une fleur « de couleur de flamme, et brille, vers le soir, comme une « sorte d'éclair (2). » On avait cru apercevoir une *fulguration* pareille sur la fleur de la capucine, à l'instant de la fécondation, et surtout à l'entrée de la nuit, après une journée très-chaude. L'expérience n'a point confirmé cette assertion : mais elle ne permet plus de révoquer en doute la production de la lumière qu'émettent, dans certaines circonstances, d'autres végétaux, tels que l'agaric de l'olivier et l'*euphorbia phosphorea* (3). Le tort de Josèphe et d'Élien n'est peut-être que d'avoir supposé constant un phénomène passager.

Dans les vallées voisines du lac Asphaltite, dit le voyageur Hasselquist, le fruit du *solanum melongena* (Linn.) est souvent attaqué par un insecte (*tenthredo*) qui convertit tout le dedans en poussière, ne laissant que la peau

(1) *Dictionnaire d'Hist. nat.* Act. Obletia.

(2) Fl. Joseph. *De bello judaico*, lib. VII, cap. 25 ; Ælian. *De nat. animal.* lib. XIV, cap. 27.

(3) Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences, 30 octobre 1837.

entière, sans lui faire rien perdre de sa forme ni de sa couleur (1). C'est aux mêmes lieux que Josèphe fait naître la *pomme de Sodome* qui trompe l'œil par sa couleur, et sous la main se résout en fumée et en cendres, pour rappeler, par un miracle permanent, une punition aussi juste que terrible (2). L'historien ancien généralise donc encore l'accident particulier observé par le naturaliste moderne : c'est pour lui le dernier trait de la malédiction divine que les traditions de ses aïeux font peser sur les ruines de la Pentapole.

Un naturaliste américain (3) affirme qu'à l'approche de quelque danger, les petits du serpent à sonnette se réfugient dans la gueule de leur mère..... Un exemple analogue à celui-là a pu induire les anciens à croire que quelques animaux *font leurs petits par la gueule :* ils auront tiré une conclusion précipitée et absurde d'une observation véritable.

En d'autres cas, ils ont prolongé la durée d'un phénomène : longtemps après qu'il avait cessé, ils l'ont peint comme existant encore.

Le lac Averne a reçu son nom, parce que les oiseaux ne peuvent voler au-dessus, sans tomber morts, asphyxiés par les vapeurs qu'il exhale : c'est ce que racontent les écrivains anciens. Nous savons que les oiseaux volent aujourd'hui impunément au-dessus de ce lac. La tradi–

(1) Hasselquist, *Voyage dans le Levant*, tome II, page 90. Le voyageur Broucchi, n'ayant point trouvé le *solanum melongena*, des bords de la mer Morte jusqu'à Jérusalem, pense que Hasselquist s'est trompé, et que la pomme de Sodome est une protubérance semblable à la noix de galle, et formée par la piqûre d'un insecte, sur le *pistacia terebinthus* (*Bulletin de la Société de Géographie*, tome VI, p. 111.)

(2) Fl. Joseph. *De Bello judaico*, lib. V, cap. 5.

(3) Will. Clinton, *Discours préliminaire des Transactions de la Société litt. et philosoph. de New-York*, 1825 ; *Bibliothèque universelle* (*sciences*), tome II, page 263.

tion citée est-elle mensongère? Il est permis d'en douter: « Les marais de la Caroline, dit un voyageur (1), sont « si insalubres dans certains lieux entourés de grands « bois et pendant la grande chaleur du jour, que *les oi-* « *seaux*, autres que les aquatiques, *y sont frappés de mort* « *en les traversant.* » Grossi par des sources sulfureuses (2) et, comme les marais de la Caroline, entouré de forêts très-épaisses (3), le lac Averne exhalait des vapeurs pestilentielles: Auguste fit éclaircir les forêts; à l'insalubrité succéda une atmosphère saine et agréable. Le prodige cessa : mais la tradition le conserva opiniâtrément; et l'imagination, frappée d'une terreur religieuse, continua longtemps à regarder ce lac comme une des entrées du séjour de la mort.

III. Non moins que l'exagération, les expressions impropres ou mal comprises répandent, sur un fait vrai, une teinte de merveilleux, de fausseté ou de ridicule.

Une erreur populaire, dont on fait remonter l'origine aux enseignements de Pythagore, a longtemps établi une mystérieuse connexité entre certaines plantes et la maladie dont un homme a souffert à l'époque de la floraison: la maladie ne se guérit jamais si bien qu'on n'en éprouve des ressentiments, toutes les fois que ces plantes fleurissent de nouveau (4). C'est ici une vérité, exprimée inexactement pour la mettre à la portée de la multitude peu éclairée, qui ne distingue guère les diverses parties de l'année que par la succession des phénomènes de la végétation : le fait ne tient pas à la nature des plantes, mais à la révolution de l'année qui, avec le printemps,

(1) M. Bosc, *Bibliothèque universelle* (*sciences*), tome v (mai 1817), page 24.
(2) Servius, *in Æneid.* lib. III, vers. 441.
(3) Aristot. *De mirab. auscult.*
(4) Plin. *Hist. nat.* lib. XXIV, cap. 17.

ramène souvent des retours périodiques d'affections goutteuses, rhumatismales, ou même cérébrales.

L'impropriété d'expression, et, avec elle, l'apparence de prodige ou de mensonge, augmentent, quand les écrivains anciens répètent ce qui leur a été dit, sur un pays étranger, dans une autre langue que la leur ; ou quand les modernes les traduisent sans les comprendre, et se pressent de les accuser d'erreur.

Dans le voisinage de la mer Rouge, dit Plutarque, on voit sortir du corps de quelques malades, de petits serpents, qui, si l'on veut les saisir, rentrent au dedans et causent à ces malheureux des souffrances insupportables (1). On a traité ce récit de conte absurde : c'est la description exacte de la maladie connue sous le nom de *Dragonneau*, et qu'on observe encore aujourd'hui dans les mêmes contrées, à la côte de Guinée et dans l'Indoustan.

Hérodote rapporte que, dans l'Inde, des *fourmis plus grandes que des renards*, en se creusant des demeures dans le sable, découvrent l'or qui s'y trouve mêlé (2). Un recueil de récits merveilleux, évidemment compilé sur des originaux anciens, place, dans une île voisine des Maldives, des *animaux gros comme des tigres, et faits à peu près comme des fourmis* (3)...... Des voyageurs anglais ont vu, près de Grangué, dans des montagnes sablonneuses et abondantes en paillettes d'or, des animaux

(1) Plutarch. *Symposiac.* lib. VIII.

(2) Herodot. lib. III, cap. 102.

(3) Les *Mille et un Jours*, jours CV, CVI. Dans le verset 11 du chapitre 4 du livre de Job, les Septante ont rendu par *myrmécoléon, lion-fourmi*, l'hébreu *laisch*, que la Vulgate traduit par *tigre*. D. Calmet établit que ce nom a été connu des anciens et appliqué par eux à des animaux qu'ils appelaient simplement aussi *myrmex*, mot qui signifie *fourmi*, mais qui a aussi désigné une sorte de *lion*. Voyez Strabo, lib. XVI ; Ælian. *De nat. anim.* lib. VII, cap. 47, lib. XVII, cap. 42 ; Agatharchid. cap. 34.

dont la forme et les habitudes expliquent les récits de l'historien grec et du conteur oriental (1).

Pline et Virgile peignent les *Sères* récoltant la soie sur *l'arbre qui la porte*, et que le poëte assimile au cotonnier (2). La traduction trop littérale d'une expression juste a fait ainsi, de la soie, le produit de l'arbre sur lequel l'insecte la dépose et les hommes la recueillent. L'équivoque ici n'a créé qu'une erreur ; en combien d'autres cas elle a pu enfanter des prodiges !

Ctésias place dans l'Inde « une fontaine qui tous les « ans se remplit d'un or liquide. On y puise l'or chaque « année, avec cent amphores de terre que l'on brise « quand l'or est durci au fond, et dans chacune des- « quelles on en trouve la valeur d'un talent (3). » Larcher (4) tourne ce récit en ridicule, et insiste particulièrement sur la disproportion du produit avec la capacité de la fontaine qui ne contenait pas moins qu'une toise cube de ce liquide.

Le récit de Ctésias est exact ; les expressions ne le sont pas. Au lieu d'*or liquide*, il devait dire *or suspendu dans l'eau.* D'ailleurs il a bien soin d'exprimer que c'était l'eau qu'on puisait, et non pas l'or. Semblable aux marais de Libye auxquels la compare Achilles Tatius, et d'où l'on tirait chargées d'or les perches enduites de poix que l'on plongeait dans sa vase (5), cette fontaine était le bassin d'un *lavage d'or*, tel qu'il en a existé partout où se trouvaient des rivières et des terrains aurifères, et tel qu'il

(1) *Asiatic Researches*, tome XII ; *Nouvelles Annales des Voyages*, tome I, pages 311 et 312.

(2) Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 17 ; Virgil. *Georg.* lib. II, vers. 120 et 121. Servius, dans son Commentaire, assigne à la soie sa véritable origine.

(3) Ctesias, *In Indic. apud Photium.*

(4) Larcher, traduction d'*Hérodote*, deuxième édition, tome VI, page 343.

(5) Achill. Tat. *De Clitoph. et Leucipp. amor.* lib. II.

y en a encore de très-importants au Brésil. L'or natif, extrait par l'eau, de la terre à laquelle il était mêlé, s'y trouvait probablement en particules assez ténues pour rester longtemps en suspension et même surnager : c'est un phénomène observé au Brésil dans les *lavage d'or* (1). On préférait en conséquence, à la méthode usitée aujourd'hui, celle de laisser l'eau s'évaporer jusqu'à ce que l'or fût déposé au fond et sur les parois des vases que l'on brisait ensuite, et dont sans doute on raclait ou on lavait les fragments. Ctésias ajoute que l'on trouvait du fer au fond de la fontaine ; ce trait complète la vérité de sa narration. Le soin de dégager l'or de l'oxyde noir de fer qui s'y trouve mêlé, est un des plus grands travaux dans les lavages du Brésil (2). L'or de Bambouk, qui se recueille également par le lavage, est mêlé aussi de fer et de poudre d'émeri, qu'on a beaucoup de peine à séparer du métal précieux (3).

Depuis un temps immémorial, l'Hindou, avant d'adresser la parole à une personne d'un rang supérieur au sien, met dans sa bouche une pastille parfumée. Dans un autre idiome, cette substance deviendra un *talisman* dont il faut se munir pour obtenir un accueil favorable des puissants de la terre : en s'exprimant ainsi, on ne fera que répéter, sans le comprendre, ce qu'en auront dit les Hindous eux-mêmes.

L'*hestiatoris* (4) servait, en Perse, à répandre la gaieté dans les repas, et *procurait la première place auprès des rois :* expressions figurées, dont le sens est facile à saisir. Chez un peuple adonné au vin et aux plaisirs de la table, elles peignent seulement la faveur et la supériorité assu-

(1) Mawe, *Voyage dans l'intérieur du Brésil*, tome I, pages 135 et 330.

(2) *Ibid.* tome I, pages 329, 331 ; tome II, pages 40, 51 et 110.

(3) Mollien, *Voyage en Afrique*, tome I, pages 334 et 335.

(4) Plin. *Hist. nat.* lib. XXIV, cap. 17.

rées au convive qui se montrait, à la fois, le plus gai et le plus habile à supporter le vin. Les Perses et les Grecs même, mettant une sorte de gloire à boire beaucoup sans s'enivrer, recherchaient les substances propres à amortir les effets du vin. Ils mangeaient, dans cette intention, des graines de choux et des choux bouillis (1). Les amandes amères étaient employées aussi au même usage (2), et, à ce qu'il paraît, avec quelque succès. Rien n'empêche donc de conjecturer que l'*hestiatoris* jouissait de la même propriété, au point de ne laisser jamais l'ivresse appesantir l'esprit ou dépasser les bornes de la gaieté.

Qu'était la plante *Latacé* que donnait à ses envoyés le roi de Perse, et par la vertu de laquelle ils étaient défrayés partout où ils passaient (3)? Un signe distinctif, une verge d'une forme particulière, ou une fleur brodée sur leurs vêtements, sur les bannières que l'on portait devant eux, et qui annonçait leurs titres et leurs prérogatives.

Au lieu de l'eau que lui demande Sisarra, fugitif et accablé de soif et de fatigue, Jahel lui fait boire du *lait*, dans le dessein de l'endormir (4). Nous qui donnons le nom de *lait* à une émulsion d'amandes (5), devons-nous douter que ce mot, dans le livre hébreu, ne désigne une boisson somnifère, à laquelle sa couleur et son goût avaient fait imposer un nom semblable?

(1) Athenæ. *Deipnos.* lib. I, cap. 30.

(2) Plutarch. *Symposiac.* lib. I, quæst. 6 ; Athenæ. *Deipnos.* lib. II. cap 12.

(3) Plin. *Hist. nat.* lib. XXVI, cap. 4.

(4) *Liber Judicum*, cap. 4, vers. 19-21.

(5) Un jaune d'œuf battu dans de l'eau sucrée prend, en français, le nom de *lait de poule* ; littéralement traduit dans une autre langue, ce nom exprimera une merveille ou une absurdité d'autant plus plaisante, qu'il était précisément employé par les Latins, dans le sens propre, pour désigner un prodige ridiculement impossible (*lac gallinæ*).

Samarie assiégée est en proie aux horreurs de la disette ; l'excès de la faim élève jusqu'à cinq pièces d'argent, le prix d'une petite mesure de *fiente de pigeon* (1)... Cela forme un sens ridicule. Mais Bochart établit, d'une manière plausible, que ce nom était donné alors, comme il est encore donné aujourd'hui chez les Arabes, à une espèce de pois chiches.

Le vin dans lequel on a fait macérer des plumes de *tchin*, devient un poison mortel ; c'est ce qu'affirment les écrivains chinois, et l'histoire rapporte de nombreux exemples d'empoisonnements consommés par ce moyen (2). Nous ne connaissons point d'oiseau doué d'une si funeste propriété : mais le fait s'explique en supposant que, pour conserver un poison, on l'introduit dans le tuyau d'une plume ; ainsi, dit-on, Démosthène se donna la mort en suçant une plume à écrire.

Midas, roi de Phrygie (3), Tanyoxartes, frère de Cambyse (4), et Psamménite, roi d'Égypte (5), meurent après avoir bu du *sang de taureau;* l'on attribue à la même cause la mort de Thémistocle. Près de l'ancienne ville d'Argos, en Achaïe, était un temple de la Terre ; la femme appelée à y exercer les fonctions de prêtresse devait n'avoir eu de commerce qu'avec un seul homme : pour faire reconnaître en elle cette pureté, elle buvait du *sang de taureau* (6), qui lui donnait une mort soudaine si elle avait voulu en imposer.

(1) *Reg.* lib. VI, cap. 6, vers. 25.

(2) J. Klaproth, *Lettre à M. Humboldt sur l'invention de la boussole,* page 89. Le *tchin*, suivant les auteurs chinois, ressemble à un vautour, et se nourrit de serpents vénéneux. De son nom, l'on a formé un verbe qui signifie empoisonner. (Je dois cette note à M. Stanislas Jullien, de l'Institut de France, sinologue dont l'obligeance égale l'érudition.)

(3) Strabo, lib. I.

(4) Ctesias, *In Persic. apud Photium.*

(5) Herodot. lib. III, cap. 13.

(6) Pausanias, *Achaïe*, cap. 25.

L'expérience prouve que le sang du taureau ne recèle aucune propriété malfaisante. Mais, en Orient et dans quelques temples de la Grèce, on possédait le secret de composer un breuvage destiné à procurer une mort soudaine et exempte de douleur ; la couleur rouge sombre de ce breuvage lui avait fait donner le nom de *sang de taureau*, nom expliqué mal à propos dans le sens littéral par les historiens grecs : telle est ma conjecture, qui n'a rien que de plausible. Nous verrons plus tard le nom de *sang de Nessus* donné à un prétendu filtre amoureux, et pris dans le sens propre par des mythologues que les récits mêmes qu'ils copiaient auraient dû désabuser (1). Le *sang de l'hydre de Lerne*, dont les flèches d'Hercule étaient imprégnées et qui en rendait les atteintes incurables, ne nous paraît non plus qu'un de ces poisons dont, en tout temps, ont fait usage, pour rendre leurs coups plus meurtriers, les peuples armés de flèches.

Veut-on un exemple moderne de la même équivoque. Près de Bâle, on recueille un vin qui a dû le nom de *sang des Suisses*, autant à sa teinte foncée qu'à l'avantage de croître sur un champ de bataille illustré par la vaillance helvétique. Qui sait si, quelque jour, un traducteur littéral ne transformera pas en anthropophages, les patriotes qui, tous les ans, dans un repas civique, font d'amples libations du *sang des Suisses* (2) ?

Pour fortifier cette explication, cherchons, dans l'histoire, des preuves de la manière dont un fait peut se transformer en prodige, grâce aux expressions, moins justes qu'énergiques, employées pour le peindre.

Assailli par *les Croisés*, effrayé des regards qu'à travers leurs visières, lui lancent ces guerriers revêtus entière-

(1) Ci-après, chap. XXV.
(2) W. Coxe, *Lettres sur la Suisse*, lettre XLIII.

ment de métal, le Grec tremblant les peint comme des *hommes tout d'airain, et dont les yeux lancent la flamme* (1).

Dans le Kamtschatka, les Russes ont conservé le nom de *Brichtain*, hommes de feu, vomissant le feu, que leur donnèrent les indigènes, quand ils les virent, pour la première fois, se servir de fusils; ils supposaient alors que le feu partait de leurs bouches (2).

Au nord du Missouri et de la rivière de Saint-Pierre, près des Montagnes bleues, habite une peuplade qui paraît avoir émigré du Mexique et des contrées limitrophes, à l'époque de l'invasion des Espagnols. Suivant ses traditions, elle s'est enfoncée dans l'intérieur des terres, en un temps où les côtes de la mer étaient continuellement infestées par des monstres énormes, vomissant des éclairs et des foudres : de leurs entrailles sortaient des hommes qui, par des *instruments inconnus*, ou par un *pouvoir magique*, tuaient, à une distance prodigieuse, les trop faibles Indigènes. Ceux-ci observèrent que les *monstres* ne pouvaient se porter sur la terre ; et, pour échapper à leurs coups, ils cherchèrent un refuge dans ces montagnes éloignées (3). On voit que, dans le principe, les vaincus doutèrent si leur vainqueur ne devait pas ses avantages à des armes meilleures, plutôt qu'à un pouvoir magique. On peut donc révoquer en doute que, déçus par l'apparence, ils aient transformé en *monstres* et doué de la vie, des vaisseaux qui semblaient se mouvoir d'eux-mêmes ; que ce prodige ait dès lors existé dans leur croyance ; et qu'au contraire il ne soit pas né plus tard de la métaphore hardie à laquelle ils durent recourir pour peindre un événement si nouveau.

(1) Nicetas, *Annal. Man. Comn.* lib. I, cap. 4.
(2) Kracheninnikof, *Hist. du Kamtschatka*, 1re partie, chap. 1.
(3) Carver, *Voyage dans l'Amérique Septentrionale*, etc., pages 80-81.

Mais déjà cet exemple se rattache à l'une des causes les plus fécondes de merveilleux, l'emploi du style figuré.

IV. Ce style qui donne aux faits, contre l'intention du narrateur, une couleur surnaturelle, n'existe pas seulement dans l'art, ou plutôt dans l'habitude propre aux imaginations vives, de revêtir d'expressions poétiques, de figures hardies, le récit des sensations profondes ou des faits que l'on veut graver dans la mémoire. Partout l'homme est enclin à emprunter au style figuré le nom qu'il impose à des objets nouveaux dont l'aspect l'a frappé. Un parasol est importé au centre de l'Afrique ; les indigènes l'appellent *le nuage* (1) ; désignation pittoresque, et propre à devenir, quelque jour, la base de plus d'un récit merveilleux. La passion, enfin, qui parle plus souvent que la raison, a introduit dans toutes les langues, des expressions éminemment figurées, et qui ne semblent pas l'être, tant l'habitude de les employer en ce sens fait communément oublier le sens littéral qu'elles devraient présenter. *Être bouillant de colère*, *manger sa terre*, *aller comme le vent*, *jeter les yeux*..... Qu'un étranger, qui connaît les mots et non le fond de la langue française, traduise ces phrases littéralement : quelle bizarrerie! quelles fables! Ce qu'il ferait, on l'a fait jadis, quand on a raconté sérieusement que, pour méditer sans distraction, un sage qui occupa sa vie entière à observer la nature, Démocrite, se creva les yeux (2). On l'a fait, quand on a dit que les cerfs sont

(1) *Voyages et découvertes en Afrique*, par Denham, Oudeney et Clapperton, tome III.

(2) Ce fut, suivant Tertullien (*Apologet.* cap. XLVI), pour se soustraire au pouvoir de l'amour, parce qu'il ne pouvait pas voir une femme sans la désirer. Cette tradition a encore pour base l'interprétation littérale d'une expression figurée.

ennemis des serpents et les mettent en fuite (1), parce que l'odeur de la corne de cerf brûlée déplaît aux serpents et les éloigne. Le *boa* n'imprime point de morsures venimeuses; mais l'étreinte de sa queue suffit pour donner la mort : on a fait du boa, un *dragon* dont la queue est armée d'un dard empoisonné. Quand la faim le presse, telle est la vitesse de sa poursuite, que rarement sa proie lui échappe : la poésie a comparé sa course à un vol; et la croyance vulgaire a doté le *dragon* de véritables ailes. Sous les noms de basilic et d'aspic, on désignait des reptiles assez agiles, pour qu'il fût difficile d'éviter leur attaque à l'instant où on les apercevait : l'aspic, le basilic, passèrent pour donner la mort, par leur *souffle*, par *leur seul regard*. De ces expressions figurées, devenues la source de tant d'erreurs physiques, aucune pourtant n'était plus hardie que celle dont se servaient les Mexicains : pour peindre la rapidité du *serpent à sonnettes* dans tous ses mouvements, ils l'appelaient *le vent* (2).

Une église menace de s'écrouler : on voit saint Germain, à Auxerre; à Rome, saint François-d'Assise, soutenir l'édifice (3), qui, à l'instant même, se rassoit inébranlable sur ses fondements... L'évêque et le fondateur d'ordre, par la doctrine et par les œuvres, furent l'appui de l'église chancelante; voilà le sens de l'allégorie : la crédulité voulut y voir un miracle.

Dans la prière, dans la contemplation religieuse, l'homme fervent est comme ravi en extase ; il ne tient plus à la terre, il s'élève vers le ciel. Les enthousiastes

(1) Ælian. *De nat. animal.* lib. II, cap. 9.

(2) Lacépède, *Hist. nat. des serpents*, art. *Boïquira.*

(3) Robineau Desvoidys, *Description des cryptes de l'abbaye Saint-Germain à Auxerre* (ouvrage inédit). *Liber conformitatum S. Francisci*, etc.

disciples d'Iamblique assuraient, malgré le démenti que leur donnait leur maître, qu'il était ainsi *élevé de terre* à la hauteur de dix coudées (1) ; et dupes de la même métaphore, des chrétiens ont eu la simplicité d'attribuer un miracle pareil à sainte Claire et à saint François-d'Assise.

Cette transformation d'une allégorie en fait physique remonte à une époque reculée, si l'on en croit un érudit du xve siècle qui, suivant l'usage de ses contemporains, indique trop rarement les sources où il a puisé. Cœlius Rhodiginus rapporte que, suivant les plus savants des Chaldéens, les rayons lumineux émanés de l'âme, peuvent quelquefois pénétrer divinement le corps qui, de lui-même, alors, s'élève au-dessus de la terre. C'est, dit-il, ce qui arrivait à Zoroastre ; et il explique de la même manière l'enlèvement d'Élie au ciel et le *ravissement* de saint Paul (2).

Dans le royaume de Fez, est « un coteau qu'il faut franchir en dansant ou en s'agitant beaucoup, pour n'être point surpris de la fièvre (3). » Cette tradition populaire, qui subsistait et était encore obéie, il y a cent ans, a été dénoncée au mépris des hommes éclairés. Quoi de plus absurde en effet ? Et pourtant quel avis reçoivent les voyageurs, dans la campagne de Rome et aux approches de la ville éternelle ? On leur recommande de combattre, par un exercice forcé, par les mouvements les plus violents, le sommeil auquel ils se sentent presque invinciblement enclins : y céder, ne fût-ce qu'un instant, les

(1) Eunap. *in Iamblich.*

(2) *Arbitrabantur Chaldæorum scientissimi, ab rationali anima id..... effici quandoque, ut radiorum splendore, ab ipsa manantium, illustratum diviniore modo corpus etiam surrigat in sublime,* etc., etc. (Cœlius Rhodig. *Lection. Antiq.* lib. II, cap. 6.)

(3) Boulet, *Description de l'Empire des Chérifs* (Paris, 1733, in-12), page 112.

exposerait à des accès de fièvres toujours dangereux, souvent mortels.

Dans Hai-nan et dans presque toute la province de Canton, les habitants élèvent chez eux une espèce de perdrix appelée *tchu-ki*. On assure que les fourmis blanches quittent à l'instant les maisons où il y a un de ces oiseaux, sans doute parce qu'il en détruit une grande quantité pour se nourrir. Les Chinois disent poétiquement que *le cri du* tchu-ki *change les fourmis blanches en poussière* (1) ; que l'on prenne au propre cette expression emphatique : voilà une merveille ou une imposture ridicule.

Chaque année, au printemps, les *rats jaunes* se transforment en *cailles jaunes*, dans les déserts qui séparent la Chine de la Tartarie (2) ; on voyait de même, en Irlande et dans l'Hindoustan, les feuilles et les fruits d'un arbre planté sur le bord de l'eau, se transformer en coquillages, puis en oiseaux aquatiques. Dans l'un et l'autre récit, remplacez l'idée de métamorphose par celle d'apparition successive : la vérité se retrouve, l'absurdité s'évanouit.

L'améthyste est une pierre précieuse qui a la couleur et l'éclat du vin. A cette énonciation froidement exacte, le langage figuré substitue une image expressive : *sans ivresse ; vin qui n'enivre pas*. Le nom ainsi imposé fut traduit littéralement en grec ; et l'on attribua à l'améthyste la propriété merveilleuse de préserver de l'ivresse l'homme qui en était paré.

Est-ce la seule hardiesse poétique, la seule métaphore qui ait été transformée en récit ? Du thyrse qu'il porte à

(1) Jules Klaproth, *Description de l'île de Hai-nan* (*nouvelles Annales des Voyages*), deuxième série, tome VI, page 156.

(2) *Eloge de Moukdem*, pages 32 et 164.

la main, Bacchus indique une source à la troupe qui suit ses pas : « Le dieu a fait jaillir la source en frappant la « terre de son thyrse (1). » Ainsi *Atalante* altérée frappe de sa lance un rocher d'où sort à l'instant une source d'eau très-fraîche (2) ; et la poésie explique et consacre, dans un *mythe* brillant, le prodige que son style même a fait inventer à la crédulité.

L'histoire enfin et l'histoire naturelle se chargeront de pareilles erreurs. Si Rhésus, à la tête d'une armée considérable, opère sa jonction avec les défenseurs de Troie, les Grecs, épuisés par dix années de combats, doivent désespérer de la victoire. Cet arrêt d'une prévoyance bien commune exprimé en style poétique, devient une des *fatalités* de ce siége fameux ; les destins ne permettent point que Troie soit prise si, une fois, les chevaux de Rhésus ont goûté l'herbe des bords du Xanthe et se sont désaltérés dans ses eaux.

Pour célébrer la fête d'un saint révéré en Irlande, les poissons, si l'on en croit un écrivain du XIIe siècle, s'élèvent du sein de la mer, et passent en procession devant son autel ; après lui avoir ainsi rendu hommage, ils disparaissent (3). La fête du saint tombait sans doute au printemps, à l'époque où, devant la côte sur laquelle était bâtie son église, on voyait périodiquement affluer des colonnes de harengs, de thons ou de maquereaux.

Envoyé par l'empereur Justinien, près des Sarrasins de Phénicie et du mont Taurus, Nonnosus entend dire à ces peuples que, pendant la durée de leurs réunions religieuses, ils vivent en paix entre eux et avec les étran-

(1) Pausanias, lib. IV, cap. 36.
(2) Pausanias, *Laconic.* cap. 24.
(3) Gervais de Tilbery, *Otia imper.* cap. VIII. *Hist. litt. de la France*, tome XVII, page 87.

gers ; *les animaux féroces respectent eux-mêmes cette paix universelle ; ils l'observent envers leurs semblables et envers les hommes* (1). Photius, à cette occasion, traite le voyageur de conteur de fables : Nonnosus a répété ce qu'il avait entendu ; mais il a pris pour l'expression d'un fait, une figure poétique usitée dans l'Orient, et qu'on retrouve littéralement dans le plus éloquent des écrivains hébreux (2) ; figure que les Grecs et les Romains ont souvent employée dans le tableau de l'âge d'or ; et que Virgile, moins heureusement peut-être, a transportée dans l'admirable peinture d'une épizootie qui désola le nord de l'Afrique et le midi de l'Europe (3).

Une fayeur vive et soudaine coupe la parole ; telle est celle qu'on éprouve en se trouvant à l'improviste devant un animal féroce : c'est un fait bien connu. Mais on a dit, en ce sens, qu'un homme, vu par un loup qu'il n'a pas aperçu, perdait la voix... L'expression figurée a été prise au propre. Non-seulement, elle a fourni un proverbe que l'on retrouve dans Théocrite et dans Virgile (4) ; mais Pline et Solin l'ont adoptée. Celui-ci, très-sérieusement, place en Italie « des loups d'une espèce particulière : « l'homme qu'ils voient avant d'en avoir été vus, de- « vient muet ; il veut en vain crier, il ne trouve pas de « voix (5). »

(1) Phot. *Biblioth.* cod. III.

(2) Isaï. cap. XI, v. 6, 7, 8.

(3) Virgil. *Georgic.* lib. III. Voyez aussi, *Eclog.* VIII, vers 27.

(4) Théocrit. *Idyll.* XIV, vers 12. Virgil. *Eclog.* IX, vers 54.

(5) Solin. cap. VIII. Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 22. Le même effet a été attribué aussi à une cause naturelle, par la superstition moderne. Une femme voit la nuit entrer chez elle, par la fenêtre, quatre voleurs ; *elle veut crier et ne peut.* Ils prennent ses clefs, ouvrent ses coffres, s'emparent de son argent, et sortent par le même chemin... La femme alors retrouve la voix, et appelle du secours. On ne met pas en doute que l'impossibilité de crier, tant que les voleurs étaient dans sa chambre, ne fût l'effet d'un sortilége. Fromann, tract. *De fascinatione...*, pages 558, 559.

Les cavales de Lusitanie conçoivent par le souffle du vent; Varron, Columelle, Pline et Solin (1) répètent cette assertion. Trogue Pompée (2) seul avait compris que, par une image brillante, on peignait la multiplication rapide de ces animaux, et leur vitesse à la course.

En lui promettant une riche part dans les biens que Dieu doit donner à son peuple, Moïse décide le Madianite Hobab à s'unir à la marche des Israélites : « Ne « nous abandonne pas, lui dit-il ; tu sais dans quels lieux « du désert il nous est avantageux de camper ; viens et « tu seras notre guide (3). » Sa marche, ainsi réglée, est ouverte par l'arche sainte avec laquelle s'avance et s'arrête tour à tour le peuple tout entier. Les prêtres qui l'environnent portent le feu sacré; la fumée est visible le jour, et la flamme pendant la nuit... *Dieu même guide son peuple, la nuit par une colonne de feu, le jour par une colonne de fumée* (4).

Vers la fin d'un combat opiniâtre, au moment d'une victoire longtemps disputée, les nuages amoncelés voilaient le jour et avançaient le règne de la nuit ; soudain ils se dissipent devant la lune qui, presque dans son plein, s'élève à l'Orient, tandis qu'à l'Occident, le soleil n'est point encore descendu sous l'horizon. Ces deux astres semblent réunir leurs clartés pour prolonger le jour et donner au chef des Israélites le temps d'achever la dé-

(1) Varro, *De re rustica*, lib. II... Columel. lib. VI, cap. 27. Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 42. Solin. cap. 26.

(2) Justin. lib. XLIV, cap. 3.

(3) *Numer.* cap. X, v. 29, 32. « Veni nobiscum ; noli nos relinquere ; tu « enim nosti in quibus locis per desertum castra ponere debeamus, et « eris ductor noster. »

(4) Pour donner le signal de lever le camp, Alexandre, poursuivant Darius, faisait allumer du feu au-dessus de ses tentes : les soldats étaient avertis par la fumée, dans le jour, et par la flamme pendant la nuit. Q. Curt. lib. V, cap. 2.

faite de ses ennemis : *Ce chef a arrêté le soleil et la lune... Une pluie de pierres accable les vaincus dans leur fuite :* elles partaient des frondes des Hébreux, qui excellaient dans l'usage de cette arme, ainsi que Josèphe prend soin de nous en instruire (1)... L'idée de substituer ici des faits ordinaires au merveilleux poétique ne nous appartient pas. Consulté par Oxenstiern (2), un rabbin lui expliqua de même ce miracle par des voies toutes naturelles. L'auteur d'un livre aussi pieux que savant (3), voit dans la pluie de pierres une grêle violente, phénomène rare mais très-redoutable en Palestine : sa courte durée empêcha, dit-il, que les Hébreux n'en fussent incommodés. Il s'étonne d'ailleurs qu'on ait pris pour un récit historique, la peinture du soleil et de la lune arrêtés à la fois pour éclairer l'entière victoire des Hébreux ; que l'on ait pu y méconnaître l'emphase et le style figuré, propre aux cantiques et aux hymnes d'une poésie élevée dont, suivant lui, le livre de Josué a été entièrement extrait. Forts d'une telle autorité, nous étendrons plus loin notre assertion ; et, sans multiplier les citations particulières, nous dirons que, pour vérifier dans un exemple général la différence de l'expression poétique à la réalité, il suffit de lire l'histoire des Juifs dans la narration de Josèphe. La bonne foi de cet écrivain lui a attiré, de la part de quelques modernes, des reproches que ne lui adresse point Photius, chrétien aussi zélé qu'eux, mais juge plus éclairé (4). Il est bien injuste de lui sup-

(1) *Cum essent funditores optimi... Ant. Judaïc.* lib. IV, cap. 5.

(2) *Pensées du comte Oxenstiern*, tome I.

(3) J.-H. Van der Palme, *Bybel voor de Jeugd.* (*Bible pour la jeunesse*, n° VII, Leyden, 1817.) Voyez *Archives du Christianisme au XIX*e *siècle*, octobre 1818, pages 335, 337.

(4) Phot. *Bibl.* cod. XLVII et CCXXXVIII. Voyez la sortie que se permet contre Josèphe, le savant et peu judicieux abbé de Longuerue, *Longueruana*, tome II, page 35.

poser l'intention de nier ou d'atténuer les miracles dont sa nation a été l'objet et le témoin, lui que l'on voit au contraire ajouter plus d'une fois des circonstances merveilleuses aux prodiges consacrés dans les livres hébreux. On aurait dû remarquer que Philon, dont la foi, la piété et la véracité ne sont point problématiques, se montre aussi près que Josèphe d'attribuer à des causes naturelles quelques miracles de Moïse. Ainsi, en parlant de la source qui jaillit du rocher d'Horeb : « Moïse, dit-il, « frappa le rocher ; et, soit que par un heureux hasard, « il eût ouvert l'issue à une nouvelle source, soit que les « eaux eussent d'abord été amenées là par de secrets « conduits et que leur abondance les fît sortir avec im-« pétuosité, le rocher jeta autant d'eau qu'une fon-« taine (1). » Philon et Josèphe traduisent en style simple, exact et conforme au goût de leur siècle, le style oriental de la Bible ; quelques merveilles s'affaiblissent ainsi ou s'évanouissent sous leur plume : mais cette disparition, nous le verrons bientôt, n'a rien de réel ; elle ne porte aucune atteinte au respect que les deux écrivains juifs professent pour la sublimité des œuvres de Dieu.

Voyons, dans un dernier exemple, l'influence d'une autre cause seconder celle des expressions figurées, pour conduire la crédulité, d'un fait naturel, à un prodige extraordinaire. Suivant un historien arabe qui paraît avoir consulté les plus anciens écrivains de l'Orient (2), Nabuchodonosor était un roi feudataire de Syrie et de Babylonie, soumis à l'empire persan. Tombé dans la disgrâce du Roi des rois, et dépouillé de la royauté, il fut

(1) Philo jud. *De vita Mosis*, lib. I... « Rupem percutit, quæ, etc. »

(2) Tebry... Ce fragment a été traduit en anglais par sir Fr. Gladwin. Nous en avons donné une traduction française : *De la civilisation*, etc., *Introduction*, note A... Voyez aussi d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. *Bahman*.

plus tard rétabli sur le trône, avec une grande augmentation de pouvoir, en récompense des succès qu'il avait obtenus dans son expédition contre Jérusalem. C'est sa disgrâce de plusieurs années, passées sans doute dans l'exil, que rappelle l'historien Josèphe : « Nabuchodonosor, dit-il, eut un songe dans lequel il lui sembla qu'étant *privé de son royaume*, il vivait sept ans dans le désert ; et qu'ensuite il se trouvait *rétabli dans sa première dignité*... ; et tout cela s'accomplit, sans que personne, en son absence, osât s'emparer de ses états (1). » Daniel rapporte que le *royaume* de Nabuchodonosor *passa hors de ses mains ;* et qu'ensuite *il y fut rétabli*, ajoutant, comme l'historien arabe, *avec un accroissement considérable de puissance* (2). Si Daniel dit de plus que (3), relégué dans la solitude avec les bêtes, ce roi brouta l'herbe comme un *bœuf ;* que ses cheveux devinrent semblables à la crinière d'un *lion* (suivant les Septante), ou aux plumes d'un *aigle* (suivant la Vulgate), c'est une peinture de l'état de dégradation où se trouvait réduit le prince détrôné et exilé. Cela n'est pas douteux, puisque, dans le passage que nous avons cité, Josèphe affirme qu'il transcrit purement, de bonne foi et sans y rien changer, le texte des livres hébreux. Ce tableau poétique finit, comme tant d'autres, par être pris pour un récit historique : les rabbins racontent que Nabuchodonosor, quoiqu'il eût la forme d'un *homme*, se croyait métamorphosé en *bœuf ;* que ses cheveux ressemblaient à la crinière d'un *lion* et ses ongles, démesurément grandis, aux serres d'un *aigle*. Enfin,

(1) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. x, cap. 11. Cette longue et paisible vacance du trône serait inexplicable dans un empire indépendant et absolu : elle est naturelle dans un état feudataire, au gouvernement duquel le chef suprême a pris soin de pourvoir.

(2) Daniel, cap. 4, v. 58, 33.

(3) *Ibid.* v. 29.

suivant saint Épiphane (1), Nabuchodonosor, conservant les sentiments et la pensée d'un *homme*, était réellement moitié *bœuf* et moitié *lion*.

En voyant reparaître, dans ces diverses peintures, les formes de l'*homme*, du *bœuf*, du *lion* et de l'*aigle*, comment ne point se rappeler que ces quatre figures ont marqué, pendant 2153 ans, les points solstitiaux et équinoxiaux, et qu'elles ont, en conséquence, joué un rôle important dans les religions orientales? Une habitude dont les effets se sont reproduits plus souvent qu'on ne le soupçonne, l'habitude de mêler aux faits historiques, des traits empruntés à l'astronomie religieuse, a sûrement hâté les progrès de la crédulité, relativement à la métamorphose de Nabuchodonosor. Supposons encore, ce qui n'a rien que de probable, qu'à Babylone, il ait existé des représentations où étaient réunies ces quatre figures astronomiques; que les Hébreux captifs en aient vu une à laquelle se soit rattaché, pour eux, le nom du Roi que leurs désastres rendaient sans cesse présent à leur souvenir, parce qu'il passait pour en être l'auteur; avec quelle efficacité l'aspect de cet emblème n'aura-t-il pas aidé à la croyance du mythe merveilleux!

V. Que sont, en effet, les emblèmes pour la vue? ce que le style figuré est pour la pensée. Leur influence inévitable a créé un nombre aussi grand d'histoires prodigieuses.

Partout, dans l'antiquité, l'on exposait des emblèmes ingénieux, destinés à retracer ce qu'avaient de plus important, dans les dogmes et dans les souvenirs, la morale et l'histoire. Leur sens, bien compris dans le principe, s'obscurcit peu à peu, par l'éloignement des temps; il se perdit enfin pour l'irréflexion et l'ignorance. L'emblème

(1) S. Epiphan. in *Vita Daniel.*

restait cependant; il frappait toujours la vue du peuple; il commandait toujours la foi et la vénération. Dès lors la représentation, quelque absurde et monstrueuse qu'elle fût, dut prendre, dans la croyance générale, la place de la réalité qu'elle rappelait originairement. D'un symbole qui peignait la religion et les lois émanant de l'Intelligence suprême, naquit la croyance qu'un faucon avait apporté aux prêtres de Thèbes, un livre où étaient contenus les lois et les rits religieux (1). Certaines îles du Nil, suivant Diodore (2), étaient défendues par des serpents à têtes de chien, et par d'autres monstres. Ces monstres, ces serpents n'étaient probablement que des emblèmes destinés à indiquer que les îles étaient consacrées aux dieux, et à en interdire l'accès aux profanes.

Combien de mythes et de prodiges dans les fastes de l'Égypte, combien dans les fastes de l'Inde et de la Grèce ont une origine analogue !

On l'a conté, on le répète encore, sans s'inquiéter si la chose n'est pas absurde : telle était la force de Milon de Crotone, que, lorsqu'il se tenait debout sur un disque étroit, on ne pouvait ni le déplacer, ni arracher de sa main gauche une grenade qu'il ne pressait pourtant pas assez fortement pour l'écraser, ni détacher les uns des autres les doigts étendus et serrés de sa main droite. Milon, dit un homme versé dans la connaissance des coutumes et des emblèmes religieux, Milon était, dans sa patrie, grand prêtre de Junon. Sa statue, placée à Olympie, le représentait, suivant le rit sacré, debout sur un petit bouclier rond, et tenant une grenade, fruit de l'arbre dédié à la déesse. Les doigts de sa main droite étaient étendus, serrés et même unis : c'est ainsi que les figu-

(1) Diod. Sic. lib. I, part. II, § 32.
(2) Diod. Sic. lib. I, part. I, § 19.

raient toujours les anciens statuaires (1). Le vulgaire expliqua par des contes merveilleux, une imperfection de l'art, et des représentations mystérieuses dont on avait oublié le véritable sens.

Il n'est pas nécessaire de s'enfoncer dans l'antiquité, pour citer des faits analogues. Au moyen âge, on se servait de calendriers en figures, seul moyen d'instruction pour des peuples qui ne savaient pas lire. Pour exprimer qu'un saint martyr avait péri par la décollation, on l'y représentait debout, supportant dans ses deux mains sa tête séparée de son corps (2). On avait sans doute adopté d'autant plus facilement cet emblème, que depuis longtemps il fixait l'attention, et par conséquent les respects du vulgaire, dans le calendrier hiéroglyphique d'une religion plus ancienne (3).

Des calendriers, l'emblème passa naturellement aux statues et aux diverses représentations des martyrs. J'ai vu, dans une église de Normandie, saint *Clair*, saint *Mithre* à Arles, et en Suisse tous les soldats de la légion thébaine, représentés avec leurs têtes dans leurs mains. Sainte *Valérie* est ainsi figurée à Limoges, sur les portes de la cathédrale, et sur d'autres monuments (4). Le

(1) Apollonius de Tyane. Philostr. *Vit. Apollon.* lib. IV, cap. 9.

(2) Voyez *Ménagiana*, tome IV, page 103. — Quelques-uns de ces calendriers en figures doivent se trouver encore dans les cabinets des curieux.

(3) *Sphœra Persica.* Capricornus, Decanus III... Dimidium figuræ sine capite, « quia caput ejus in manu ejus est. » — Dans un calendrier égyptien, on remarque un emblème qui a pu donner naissance au mythe de *Géryon*... Vir triceps, dextra porrecta indicans. *Monomœr. Ascendent... in Decanis œgyptiacis.* Taurus. Decan. I... 6 grad. — Les personnes qui, partageant l'opinion des Hébreux, regardent l'histoire de Judith comme une fiction pieuse, en découvriront l'origine dans une autre figure de ce calendrier : Pisces. Decan. III.... 26 grad. « Mulier viro dormienti caput securi amputat. »

(4) C. N. Allou, *Description des monuments du département de la Haute-Vienne*, page 143.

grand sceau du canton de Zurich présente, dans la même attitude, saint *Félix*, sainte *Regula* et saint *Exuperantius* (1)... Voilà certainement l'origine de la fable pieuse que l'on raconte de ces martyrs, comme de saint Denis (2) et de beaucoup d'autres encore : saint *Maurin* à Agen (3), saint *Principin* à Souvigny en Bourbonnais, saint *Nicaise*, premier évêque de Rouen, saint *Lucien*, apôtre de Beauvais, saint *Lucain*, évêque de Paris (4), saint *Balsème*, à Arcis-sur-Aube, saint *Savinien*, à Troyes (5) ; la seule année 275 en fournit trois autres au diocèse de Troyes en Champagne (6). Pour faire naître cette légende, il suffit d'abord qu'un *hagiographe* contemporain ait employé une figure énergique, mais dont nous nous servons encore ; que, pour peindre les obstacles et les périls qui pouvaient arrêter les fidèles empressés de rendre aux martyrs les derniers devoirs, il ait dit que l'enlèvement de ces restes sacrés et leur inhumation furent un véritable miracle : l'attitude dans laquelle les saints étaient offerts à la vénération publique détermina la nature du miracle, et autorisa à dire que, quoique

(1) *Saint Exuperantius* ne se trouve pas sur les sceaux antérieurs à 1240.

(2) « *Se cadaver mox erexit,*
« *Truncus truncum caput vexit,*
« *Quo ferentem hoc direxit*
« *Angelorum legio...* »
Prose chantée à l'office de saint Denis jusqu'en 1789.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* tome III, pages 268, 269.

(4) J.-A. Dulaure, *Histoire physique, civile et morale de Paris* (1821), tome I, page 142.

(5) *Promptuarium sacrum antiquitatum Tricassinæ diœcesis*... f° 335 *v.* et 390 *v.*

(6) Le P. Deguerrois, *La sainteté chrétienne,* fol. 33, 34, 38, 39 et 48. — Dans une *Vie de saint Par*, l'un de ces trois martyrs, imprimée à Nogent-sur-Seine, en 1821, on a reproduit ce récit merveilleux.

décapités, ils avaient marché, du lieu de leur supplice, à celui de leur sépulture.

VI. Jusqu'où n'ira pas une curiosité crédule qui admet toutes les explications, et recherche de préférence les plus merveilleuses? L'enveloppe d'une allégorie ou d'un apologue, quelque transparente qu'elle soit, arrête invinciblement son regard.

Le chant du coq met le lion en fuite... Au retour du jour qu'annonce le chant du coq, les animaux carnassiersrentrent volontiers dans leurs tanières.

Des proverbes moraux, cachés sous un déguisement aussi transparent, n'en ont pas moins passé pour des axiomes de physique. Le besoin de l'amour soumet tout, et même la force la plus redoutable. La férocité du lion s'apaisait, dit-on, à la vue d'une femme sans voile (1).

Malgré la facilité de s'assurer du contraire, Elien rapporte que, de l'équinoxe de printemps à celui d'automne, le bélier dort couché sur le côté droit ; et sur le côté gauche, de l'équinoxe d'automne à celui de printemps (2) : erreur ridicule en histoire naturelle, vérité évidente dans le langage allégorique de l'ancienne astronomie.

On raconte que, dans l'armée que conduisait Xerxès contre les Grecs, *une jument enfanta un lièvre;* prodige qui présagea l'issue de cette entreprise gigantesque (3), ce n'est là pourtant que la fable de la *montagne qui accouche d'une souris*, améliorée, peut-être, par un moindre éloignement des convenances physiques, et par l'allusion piquante d'un lièvre à une armée de fuyards.

Quand on a dit, pour la première fois, que *des rats in-*

(1) *Leonem aiunt conspectis muliebribus pudendis descævire.*
(2) Aelian. *De nat. anim.* lib. x, cap. 18.
(3) Valer. Maxim. lib. I, cap. 6, § 10.

nombrables, rongeant les cordes des arcs et les courroies des boucliers des soldats de Sennachérib, opérèrent la délivrance du roi d'Égypte qu'il tenait assiégé (1), voulait-on raconter un prodige? Non; mais peindre d'un seul trait une armée que l'indiscipline et la négligence, poussées au comble, rendirent incapable de résister à l'attaque subite des Éthiopiens venus au secours du roi d'Égypte, et firent tomber presque entière sous le glaive des vainqueurs. Les prêtres, à la caste desquels appartenait le roi, laissèrent volontiers prendre les expressions allégoriques dans le sens direct, et s'accréditer la croyance d'un miracle qu'ils attribuaient à leur divinité tutélaire, et qui dispensait l'orgueil national de la reconnaissance due à des alliés libérateurs. La tradition d'une délivrance miraculeuse s'étendit plus loin que l'apologue qui l'avait fait naître; Bérose, cité par Josèphe (2), dit que l'armée d'Assyrie fut victime d'un fléau, d'une *peste envoyée par le ciel*, et qui moissonna sur-le-champ cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Ainsi la vanité chaldéenne couvrait du voile d'un malheur inévitable, l'opprobre d'une défaite méritée. Les Hébreux, instruits aux mêmes sources que Bérose, et d'accord avec lui sur le nombre des victimes (3), remercièrent le Dieu d'Abraham et de Moïse, qui n'avait envoyé l'*ange exterminateur* contre l'armée du conquérant que pour l'empêcher de détruire Jérusalem après avoir subjugué l'Égypte.

De la même manière, des fictions purement morales et qui ne se rattachent à aucun fait, deviendront des traditions historiques. Je pourrais citer la parabole tou-

(1) Herodot. lib. II, cap. 141.

(2) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. X, cap. 2.

(3) *Reg.* lib. IV, cap. 19, v. 35. *Paralip.* lib. II, cap. 32, v. 21, *Isaï.* cap. 37, v. 36.

chante du Samaritain secourant le blessé qu'avaient négligé le prêtre et le lévite. Elle passe aujourd'hui dans la Palestine pour une histoire véritable : des moines montrèrent le lieu de la scène au voyageur Hasselquist (1). Le fait, après tout, n'a rien d'extraordinaire, rien qui révolte la raison ; et le cœur, qu'il intéresse, est tenté de croire à sa réalité. Moins soigneux de la vraisemblance, un sage voulut, dans un apologue, consacrer cette maxime, que c'est peu de sacrifier au salut de la patrie le luxe, les plaisirs, les richesses ; qu'il faut encore, et quoiqu'on soit retenu par les affections les plus chères, lui immoler sa vie : il feignit qu'au milieu d'une ville s'était ouvert un gouffre épouvantable que rien ne pouvait combler ; les dieux consultés répondirent qu'il ne se refermerait que quand on y aurait jeté ce que les hommes possèdent de plus précieux ; on y précipita vainement l'argent, l'or, les pierreries... Enfin, s'arrachant à un père, à une épouse, un homme généreux s'y lance volontairement, et l'abîme se referme sur lui. Malgré l'invraisemblance évidente du dénouement, cette fable, inventée en Phrygie ou empruntée d'une civilisation plus ancienne, passe dans l'histoire. On nomme le héros : c'est Anchurus, fils de Midas, l'un des rois des temps héroïques (2). Tel est le charme du merveilleux que Rome, quelques siècles après, s'appropria ce récit qui, au lieu d'un précepte général, n'offre plus ainsi qu'un exemple particulier. Ce ne sera point le chef sabin Métius Cur-

(1) Hasselquist, *Voyage dans le Levant*, tome I, p. 184.

(2) *Parallèles d'histoires Grecques et Romaines*, § x. Cet ouvrage, faussement attribué à Plutarque, mérite, en général, peu de confiance ; mais on peut, ce me semble, admettre son témoignage, quand il s'agit de faire disparaître de l'histoire un fait évidemment fabuleux, et sur lequel les anciens annalistes de Rome sont loin de s'accorder. Callisthène, cité par Stobée (*Sermo XLVIII*), racontait de même le dévouement du fils de Midas, qu'il appelait Aegisteos.

tius, qui, au milieu de Rome presque conquise, aura laissé son nom à un marécage illustré par sa défense vigoureuse contre les efforts de Romulus (1) ; ce ne sera point un consul (2) chargé, suivant l'usage, par le sénat, d'enceindre d'une muraille ce marais sur lequel est tombée la foudre ; pour citer un patricien, un Curtius, qui, au même lieu, se précipita tout armé dans un gouffre miraculeusement ouvert et refermé non moins miraculeusement (3), Rome emprunte à la Phrygie l'apologue d'Anchurus, et l'introduit dans sa propre histoire.

On sent que le désir d'augmenter l'illustration du pays a favorisé un tel emprunt. Ce serait ici le lieu de montrer combien de fois, secourant la vanité d'une nation ou d'une famille, l'imposture officieuse a semé l'histoire de prodiges, pour en effacer une tache ou y ajouter un ornement : dans un grand nombre d'exemples nous n'en choisirons qu'un seul. En vain la tradition, conservée par deux historiens graves (4), rapporte que le féroce Amulius fit violence à sa nièce Rhéa Sylvia, et la rendit mère de Romulus et de Rémus. On répétera constamment que des amours du Dieu de la guerre naquirent les fondateurs d'une cité que devait élever au suprême pouvoir la faveur du Dieu de la guerre.

(1) Telle était la véritable origine du nom de *Lacus Curtius*, suivant l'historien *L. Calpurnius Piso*, cité par Varron (Varro, *De lingua latina*, lib IV, cap. 32). Voyez aussi Tite-Live (lib. I, cap. 12 et 13.)

(2) Cette opinion était celle de C. Aelius et de Q. Lutatius (Varro, loc. cit.)

(3) Varron (*loco citato*) rapporte aussi cette tradition ; mais c'est du ton d'un homme peu persuadé, puisqu'il appelle le héros qui se précipita dans le gouffre, *un certain* Curtius, *quemdam Curtium*.

(4) *C. Licinius Macer* et *M. Octavius*, cités par Aurélius Victor, *De origine gentis romanæ*, cap. 19.

CHAPITRE IV.

Phénomènes réels, mais rares, présentés comme des prodiges dus à l'intervention de la Divinité, et présentés avec succès, parce qu'on ignorait qu'un phénomène fût local ou périodique ; parce qu'on avait oublié un fait naturel qui, dans le principe, aurait écarté l'idée du merveilleux ; souvent enfin parce qu'il eût été dangereux de chercher à détromper une multitude séduite. L'observation de ces phénomènes étendait les connaissances scientifiques des prêtres. Véridiques sur ce point, les écrivains anciens le sont dans ce qu'ils disent des œuvres magiques.

Si un grand nombre de merveilles mentionnées dans les écrits des Anciens n'ont existé ou n'ont pris de l'importance que pour l'enthousiasme, l'ignorance et la crédulité, d'autres, au contraire, telles que les chutes d'aérolithes, sont reconnues aujourd'hui pour des phénomènes réels, qu'une physique éclairée ne rejette plus, quoiqu'elle ne parvienne pas toujours à les expliquer d'une manière satisfaisante.

L'histoire naturelle de notre espèce présente plusieurs singularités que des observateurs circonscrits dans leur étroit horizon, ont regardées comme chimériques, et dont une observation plus exacte a confirmé l'existence.

Des écrivains grecs très-anciens, tels qu'Isigonus et Aristée de Proconnèse, ont parlé de Pygmées de deux pieds et demi de haut ; de peuples qui avaient les yeux dans les épaules, d'anthropophages existant chez les Scythes septentrionaux ; d'une contrée nommée *Albanie*, où

naissent des hommes dont les cheveux blanchissent dès l'enfance, et dont la vue, très-faible le jour, est très-nette la nuit. Aulu-Gelle (1) traite ces récits de fables incroyables ; et pourtant, dans les deux premiers peuples, nous reconnaissons les Lapons et les Samoïèdes, quoiqu'on ait exagéré la petitesse des uns et la manière dont les autres ont la tête enfoncée dans les épaules (2) ; Marco-Polo affirme que quelques hordes tartares mangent les cadavres des hommes condamnés à mort (3). Dans les indigènes de l'*Albanie*, peut-on méconnaître des *Albinos* ? Le nom de leur prétendue patrie n'est que la traduction du nom qu'ont dû recevoir ces êtres si remarquables par la blancheur de leur peau et de leurs cheveux (4).

Ctésias a souvent été accusé de mensonge, sur l'autorité des Grecs, dont ses récits contrariaient les croyances et les prétentions. Les Pygmées que cet auteur place au

(1). A. Gell. *Noct. attic.* lib. IX, cap. 4. Solin (cap. LX), copiant sans doute les écrivains dont Aulu-Gelle rejette le témoignage, a parlé d'une peuplade dont les hommes ont les yeux dans les épaules.

(2) Walter Raleigh, en 1595, et Keymis, en 1596, reçurent, des indigènes de la Guiane, les renseignements les plus affirmatifs sur l'existence d'une peuplade d'hommes qui avaient les yeux sur les épaules, et la bouche dans la poitrine. (*Relation de la Guiane*, par W. Raleigh, traduc. franç., pages 67, 69 et 111.) C'est-à-dire, comme l'a fort bien pensé le traducteur français, que ces hommes avaient le cou très-court et les épaules extrêmement élevées. Le P. Lafiteau (*Les mœurs des Sauvages américains*, etc., tome I, pages 58, 62) observe que la croyance à l'existence d'une pareille race d'hommes est également répandue dans diverses parties de l'Amérique et parmi les Tatars voisins de la Chine, comme les Samoïèdes en Asie, les Esquimaux et les peuplades observées au cap Horn, à la Terre de feu et dans les îles voisines, par Weddel (*A voyage to the south pole performed in the years* 1822, 1824... (*Bulletin de géographie*), ont fait naître cette erreur parmi les indigènes du nord et du sud de l'Amérique.

(3) *Peregrinatio Marci Pauli* lib. I, cap. 64. *Mémoires de la Société de géographie*, tome I, page 361.

(4) Prichard, *Hist. naturelle de l'homme*. Paris, 1843, tome I, page 106.

milieu de l'Asie, et qui avaient le corps couvert de longs poils, rappellent les *Aïnos* des îles Kouriles, hauts de quatre pieds, et couverts de poils très-longs : Turner a vu, aussi, dans le Boutan, un individu d'une race extrêmement petite. Les *Cynocéphales* de Ctésias (Aelian. *De nat. animal.* lib. IV, cap. 46) pourraient bien être les nègres océaniques, *Alphouriens* ou *Maroforas* de Bornéo et des îles Malayes, et les *singes* à qui Rama fit la guerre dans l'île de Ceylan, suivant les livres sacrés des Hindous (1).

Dans les *Argippéens* ou *têtes chauves* d'Hérodote, on reconnaît les Mongols et les Kalmouks, peuples chez lesquels les moines ou *Ghelongs* portent la tête rasée. Chez cette nation, Hérodote entendit parler de peuples situés beaucoup plus au nord, et *qui dormaient six mois de l'année*. Hérodote refusa d'admettre cette indication, qui n'est toutefois que celle de la durée de la nuit et du jour dans les régions polaires (2).

Les anciens ont aussi placé des Pygmées en Afrique. Un voyageur français en a trouvé dans le Tenda-Maié, sur les bords du Rio-Grande : Là, dit-il, habite une race que rendent remarquable la petitesse de sa taille et la faiblesse de ses membres (3).

Des généralités, si nous descendons aux détails, nous trouvons encore qu'on a trop souvent déprécié les faits extraordinaires dont l'antiquité conservait le souvenir

(1) Malte-Brun, *Mémoire sur l'Inde septentrionale d'Hérodote et de Ctésias*, etc. *Nouvelles Annales des Voyages*, tome II, pages 355, 357. A El-Rami, île voisine de Sérendib (Ceylan), on voit de petits hommes d'un mètre de haut, dont le langage est inintelligible, etc. (*Géographie d'Edrisi*, trad. fr. tome I, page 75.)

(2) Malte-Brun, *ibid.*, *ibid.*, pages 372, 373.

(3) Mollien, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, etc. (Paris, 1820) tome II, page 210.

avec une fidélité religieuse. « Que Roxane, dit Larcher (1), « ait accouché d'un enfant sans tête, c'est une absur- « dité, capable elle seule de décréditer Ctésias. » Tous les traités de tératologie auraient appris à Larcher que la naissance d'un enfant *acéphale* n'a rien d'impossible (2).

Le respect dû au génie d'Hippocrate a seul empêché, je crois, qu'on ne le taxât de mensonge, quand il parle d'une maladie à laquelle les Scythes sont sujets et *qui les fait devenir femmes* (3). M. Jules Klaproth a vu chez les Tatars-Nogaïs, des hommes qui perdent leur barbe ; leur peau se ride ; ils prennent l'aspect de vieilles femmes, et sont, comme chez les anciens Scythes, relégués parmi les femmes et bannis du commerce des hommes (4).

L'histoire des animaux, telle que les anciens nous l'ont transmise, est remplie de détails en apparence chimériques. L'apparence quelquefois ne tient qu'à une dénomination fautive : le nom d'*Onocentaure* semble désigner un monstre unissant les formes de l'âne et de l'homme ; ce n'est qu'un quadrumane qui tantôt court à quatre pattes, et tantôt se sert, comme de mains, de ses pattes antérieures ; un grand singe couvert d'un pelage gris, surtout dans la partie inférieure du corps (5).

Dans les *rats* de *Libye*, qui marchent sur leurs pattes de derrière, on a, mais assez récemment, reconnu des gerboises ; et l'*Erkoom* ou *Abbagumba* de Bruce, dans l'oiseau d'Afrique qui porte une corne au front (6). Mais

(1) Traduction d'Hérodote, 2e édition, tome VI, page 266, note 35.

(2) *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. *Acéphale*. — Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation*. Paris, 1836, tome II, page 464.

(3) Hippocrat. *Des airs, des eaux et des lieux*, § 22.

(4) Jules Klaproth, *Voyage au mont Caucase et en Géorgie en* 1807, 1808. — *Bibli. univ. de littérature*, tome VI, page 40.

(5) Aelian. *De nat. animal.* lib. XVII, cap. 9.

(6) Aelian. *De nat. animal.* lib. XV, cap. 26, et lib. XVII, cap. 10.

qu'était le *Catoblepas* (1), animal du genre des taureaux ou des moutons sauvages, et doué, comme le basilic ou l'aspic, d'un souffle ou d'un regard homicide ? C'était le *gnou ;* la description qu'en donne Élien, et la forme de la tête d'un de ces animaux que tuèrent les soldats de Marius, mettent le fait hors de doute (2). Le *gnou* porte toujours la tête baissée ; ses yeux petits, mais vifs, semblent recouverts par la crinière épaisse qui charge son front : on ne peut guère apercevoir son regard ou sentir son souffle, si l'on ne s'approche beaucoup, assez même pour pouvoir être frappé par cet animal farouche et peureux. L'expression proverbiale du danger auquel on s'expose, a été transformée en phénomène physique, par l'amour du merveilleux.

Déjà M. Cuvier (3) avait indiqué ce rapprochement ; et en discutant les anciens récits relatifs à des animaux regardés comme fabuleux, il avait exprimé l'opinion que ce que l'on y trouve d'incroyable *n'est que le résultat* de mauvaises descriptions. Ces descriptions, d'abord exactes, ont pu être viciées par des détails conservés imparfaitement dans le souvenir des hommes, ou mal traduits sur des mémoires écrits en langue étrangère et semés probablement d'expressions figurées. Elles ont pu l'être aussi par le penchant qu'avaient les anciens à rapprocher l'animal de l'homme et à faire remonter les faits physiques à des causes d'un ordre moral. Geoffroy Saint-Hilaire a vu le *petit pluvier à collier* (4) délivrer le crocodile des insectes suceurs qui s'attachent à l'inté-

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 21. Aelian. *De nat. anim.* lib. VII, cap. 5. Athenæ. *Deipnosoph.* lib. V, cap. 15.

(2) Athenæ. *Deipn.* loc. cit. Aelian. *De nat. animal.* loc. cit.

(3) *Analyse des travaux de la classe des sciences de l'Institut de France en* 1815... *Magasin encyclop.* année 1816, tome I, pages 44, 46.

(4) *Revue encylop.* mai 1828, pages 300, 301.

rieur de sa gueule : voilà précisément ce qu'ont jadis raconté les Égyptiens. Leur récit nous semblait une fable, parce qu'ils supposaient, entre les deux animaux, un pacte d'obligeance mutuelle, que nous n'admettons pas, quoiqu'il ne paraisse point que l'oiseau commette jamais une imprudence en s'engageant dans la gueule de l'amphibie.

D'après ces observations, ne peut-on pas, sans témérité, conseiller aux savants l'examen des prodiges que l'on présentait jadis aux princes et aux peuples, comme les présages de l'avenir, comme les signes de la volonté des dieux, la marque certaine de leur faveur ou de leur indignation ? L'histoire naturelle s'y pourrait enrichir de notions intéressantes ; la physiologie, y trouver plusieurs *cas rares* qui deviendraient, par cela même, moins problématiques et plus faciles à rattacher à l'ensemble de la doctrine. Je citerai d'abord le recueil de *Julius Obsequens*. Cet auteur paraît s'être borné à extraire les registres où les pontifes romains consignaient, chaque année, les prodiges qui leur étaient dénoncés. Dans le fragment trop court qui nous reste de son ouvrage, on trouve, outre la mention de fréquentes pluies de pierres, la preuve, quatre fois répétée, que *la stérilité des mules n'est pas une loi immuable de la nature ;* l'indication d'une *combustion humaine spontanée* que l'on crut déterminée par le reflet d'un miroir ardent ; deux exemples d'un *accouchement* extra-naturel, dont la possibilité a été discutée et constatée de nos jours (1). On y remarquera surtout l'observation faite, sur un animal, d'un phénomène analogue à celui qu'ont présenté le *jeune*

(1) *Servio Flacco, Q. Calpurnio, Coss.* Romæ puer solidus posteriore naturæ parte genitus... *Sergio Galba, M. Scauro Coss.* idem (puer) posteriore natura solidus natus, qui, voce missa, expiravit. Julius Obsequens, *De prodigiis.*

garçon de Verneuil (Amédée Bissieux) en 1814 (1), et, en 1826, un jeune Chinois qui, sans être même notablement incommodé, portait attaché à la poitrine et adhérent au sternum, un fœtus acéphale (2). Au XVI[e] siècle, si l'on en croit le médecin *Jean Lange*, un cerf pris par Otto Henri, comte palatin, ayant été ouvert, on trouva dans ses entrailles un fœtus bien formé. La rencontre répétée de ces monstres *hétéradelphes* (c'est l'expression dont se sert M. Geoffroy de Saint-Hilaire, pour désigner l'assemblage de deux êtres dont l'un n'est pas complétement développé), la rencontre de ces monstres a-t-elle autrefois enfanté la croyance à l'*hermaphrodisme* ou au *changement alternatif de sexe* des lièvres et des hyènes ? on peut le croire, puisqu'une observation de ce genre faite sur le *mus caspius* (probablement la martre), a été ainsi convertie en fait général (3). Il ne serait pas sans intérêt de vérifier si les martres, les hyènes ou les lièvres présentent cette singularité plus fréquemment que d'autres animaux.

Dans les temps fabuleux de la Grèce, Iphis et Caenis virent toutes deux, changer soudain leur sexe par le bienfait d'une divinité. A des époques moins incertaines, les anciens ont raconté de pareilles métamorphoses : Pline en cite quatre exemples : il en rapporte un, comme l'ayant constaté lui-même (4). Des observations précises ont prouvé aux modernes, que, chez quelques hommes, le développement des organes sexuels est assez tardif pour qu'ils offrent l'apparence de cette merveilleuse transformation.

(1) *C. Valerio, M. Herennio, Coss.* maris vituli cum exta demerentur, gemini vitelli in alvo ejus inventi. Julius Obsequens, *De prodigiis.*

(2) Geoffroy-Saint-Hilaire, *Histoire des anomalies de l'organisation* t. III, page 215.

(3) Aelian. *De nat. anim.* lib. XVIII, cap. 18.

(4) Plin. *Hist. nat.* lib. VII, cap. 4.

M. Geoffroy de Saint-Hilaire a décrit un cheval *polydactyle*, ayant des doigts séparés par des membranes (1). Les écrivains anciens ont parlé de chevaux dont les pieds avaient quelque ressemblance avec les pieds et les mains de l'homme, et on les a accusés d'imposture!

L'histoire des corps inanimés n'est pas moins riche en faits singuliers où les anciens voyaient des prodiges, et où, longtemps, nous n'avons vu que des fables.

Sur le mont Eryx, en Sicile, l'autel de Vénus (2) était situé en plein air, et une flamme inextinguible y brillait nuit et jour, sans bois, sans braise ni cendres, et malgré le froid, la pluie et la rosée. Un des philosophes qui ont rendu le plus de services à la raison humaine, Bayle (3), traite ce récit de fable. Il n'aurait pas accueilli sans doute avec plus d'indulgence ce que dit Philostrate d'une cavité qu'Apollonius observa dans l'Inde, auprès de Paraca, et d'où sortait continuellement une flamme sacrée, couleur de plomb, sans fumée et sans odeur (4). En d'autres lieux, cependant, la nature a allumé des feux semblables. Les feux de *Pietramala*, en Toscane, sont dus, suivant sir Humphry Davy, à un dégagement de gaz hydrogène carburé (5). Les flammes perpétuelles que l'on admire à l'*Atesch-gah* (lieu du feu), voisin de Bakhou, en Géorgie (6), sont alimentées par le naphte dont le sol est imprégné : ce sont des feux sacrés, et les

(1) Séance de l'Académie des Sciences de Paris, 13 août 1827. — *Histoire des anomalies de l'organisation,* Paris, 1832, tome I, page 690.

(2) Aelian. *Var. Hist.,* lib. x, cap. 50.

(3) Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, art. *Egnatia,* note D.

(4) Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. III, cap. 3.

(5) *Journal de pharmacie*, année 1815, page 520.

(6) N. Mouraviev, *Voyage dans la Turcomanie et à Khiva*, pages 224 et 225.

pénitents hindous les ont enfermés dans une enceinte de cellules, comme on avait élevé, autour du feu de la montagne d'Éryce, le temple de Vénus. En Hongrie, dans la saline de *Szalina*, cercle de Marmarosch (1), un courant d'air impétueux, sortant d'une galerie, s'est enflammé spontanément. C'est du gaz hydrogène, semblable à celui que l'on emploie aujourd'hui pour l'éclairage. Aussi est-ce pour cet usage qu'on l'a mis à profit, avec un succès qui paraît devoir être durable, puisque l'écoulement gazeux n'est pas moins uniforme qu'abondant. Dans la province de Xen-si, en Chine, quelques puits vomissent des flots d'hydrogène carboné que l'on applique habituellement aux usages de la vie (2). Mettez des phénomènes semblables à la disposition d'un thaumaturge, il en fera de puissants auxiliaires de la superstition.

L'eau est métamorphosée en sang; le ciel verse une pluie de sang ; la neige même perd sa blancheur et paraît ensanglantée ; la farine, le pain, offrent à l'homme une nourriture sanglante, où il puisera le germe de maladies désastreuses : voilà ce qu'on lit dans les histoires anciennes, et dans l'histoire moderne, presque jusqu'à nos jours.

Au printemps de 1825, les eaux du lac de Morat parurent, en plusieurs endroits, *couleur de sang*..... Déjà l'attention populaire était fixée sur ce prodige..... M. de Candolle a prouvé que le phénomène était dû au développement, par myriades, d'un de ces êtres qui tiennent le milieu entre les végétaux et les animaux, l'*oscillatoria rubescens* (3). M. Ehrenberg, voyageant sur la mer

(1) *Le Constitutionnel*, numéro du 7 septembre 1826.

(2) *Extrait de la Relation de Vanhoorn et Van-Campen*, 1670..... *Séance de l'Académie des Sciences*, 5 décembre 1836.

(3) *Revue encyclopédique*, tome XXXIII, page 676.

Rouge, a reconnu que la couleur des eaux était due à une cause semblable (1). Supposons qu'un naturaliste étudie le mode de reproduction, sûrement très-rapide, des *oscillatoria :* il ne lui sera pas impossible de *changer en sang* les eaux d'un étang, d'une portion de rivière ou d'un ruisseau peu rapide.

On connaît aujourd'hui plusieurs causes naturelles propres à faire apparaître, sur les pavés, sur les murs des édifices, des taches rouges, telles qu'en laisserait une pluie de sang. Le phénomène de la neige rouge, moins souvent remarqué quoique assez commun, paraît résulter aussi de diverses causes. Les naturalistes l'attribuent, tantôt à la poussière séminale d'une espèce de pin, tantôt à des insectes très-petits, tantôt enfin à des plantes presque microscopiques, qui s'attachent aussi à la surface de certains marbres et à celle des galets calcaires que l'on ramasse sur le bord de la mer (2).

Dans les environs de Padoue, en 1819, la *polenta*, préparée avec de la farine de maïs, se couvre de nombreux points rouges qui bientôt deviennent des gouttes de sang aux yeux des superstitieux. Le phénomène se répète plusieurs jours de suite : une terreur pieuse a vainement recours, pour y mettre un terme, aux jeûnes, aux prières, aux messes, aux exorcismes. Un physicien (3) calme les esprits qui commençaient à s'exalter d'une manière dangereuse, en prouvant que les taches

(1) *Revue encyclopédique*, tome XXXIII, page 783, et *Nouvelles Annales des Voyages*, deuxième série, tome VI, page 383.

(2) Voyez, sur ce sujet, l'intéressant Mémoire de M. le professeur Agardh, *Bulletin de la Société de géographie*, tome XI, pages 209-219; et le Mémoire de M. Turpin, *sur la substance rouge qu'on observe à la surface des marbres blancs... Académie des Sciences*, séance du 12 décembre 1836.

(3) *Revue encyclopédique*, pages 144 et 145.

rouges étaient l'effet d'une moisissure jusqu'alors inobservée.

Le grain de l'ivraie (*lolium temulentum*), moulu avec le blé, communique au pain cuit sous la cendre, une couleur sanguinolente ; et l'usage de cet aliment cause de violents vertiges..... Ainsi, dans tous les exemples cités, l'effet naturel reparaît ; le merveilleux se dissipe, et avec lui tombe l'accusation d'imposture ou de crédulité ridicule, intentée si souvent aux écrivains anciens.

A la surface des eaux thermales de Baden, en Allemagne, et des eaux d'Ischia, île du royaume de Naples, on recueille le *zoogène*, substance singulière qui ressemble à la chair humaine revêtue de sa peau, et qui, soumise à la distillation, fournit les mêmes produits que les matières animales. M. Gimbernat (1) a vu aussi, près du château de Lepomena, et dans les vallées de Sinigaglia et de Negreponte, les rochers couverts de cette substance. Voilà l'explication de ces pluies de *morceaux de chair* qui figurent au nombre des prodiges de l'antiquité, et qui inspiraient un assez juste étonnement pour que l'on consentît à y reconnaître l'annonce des arrêts du destin, ou des menaces de la Divinité.

Pour rattacher à l'intervention divine un événement rare, ou arrivé dans une circonstance opportune, il suffira soit de la passion violente qui veut associer à son délire la nature entière, soit de la flatterie qui appelle le Ciel au secours des princes ses représentants sur la terre, soit enfin du sentiment religieux qui arme contre le crime et le vice une vengeance surnaturelle, et, par une assistance merveilleuse, seconde les desseins de l'homme juste et les efforts de l'innocence opprimée.

En 1572, quelque temps après la Saint-Barthelémi,

(1) *Journal de pharmacie*, avril 1821, page 196.

une aubépine fleurit dans le cimetière des Innocents (1) : des fanatiques voient, dans ce prétendu prodige, un signe éclatant de l'approbation donnée, par le Ciel, au massacre des Protestants.

Creusant des puits dans le voisinage de l'Oxus, les soldats d'Alexandre remarquèrent qu'une source coulait dans la tente du roi ; comme ils ne l'avaient pas d'abord aperçue, ils feignirent qu'elle ne venait que de paraître, que c'était un présent des dieux ; et Alexandre voulut que l'on crût à ce miracle (2).

Les mêmes miracles se reproduisent en des temps et dans des lieux bien différents. En 1724, les troupes chinoises, poursuivant, en Mongolie, une armée de rebelles, souffraient beaucoup de la soif. On découvre une source près du camp : cette source, s'écrie-t-on, vient de jaillir miraculeusement ! Ce bienfait est attribué à l'esprit de la *Mer Bleue* (3), dans le voisinage de laquelle la merveille s'est opérée : un monument élevé par ordre de l'empereur, en conservera la mémoire.

Surpris par un violent orage, l'empereur Isaac Comnène se réfugie sous un hêtre : le bruit de la foudre l'effraye ; il change de place, et aussitôt le hêtre est renversé par le vent. Lac onservation des jours de l'empereur passa pour un miracle de la Providence, dû à l'intercession de sainte Thècle, dont les chrétiens célébraient la fête ce jour-là, et à qui Isaac Comnène se hâta de dédier un temple (4).

La pluie qui secourut si utilement Marc-Aurèle dans la guerre contre les Marcomans, les chrétiens l'attribuèrent à l'efficacité de leurs prières ; Marc-Aurèle, à la

(1) Thuan. *Hist.* lib. LII, § 10.
(2) Q. Curt. lib. VII, cap. 10.
(3) Timkowski, *Voyage à Pékin*, tome II, page 277.
(4) Anne Comnène, *Hist. de l'empereur Alexis Comnène*, liv. III, cap. 6.

bonté de Jupiter; quelques polythéistes, à un mage égyptien, d'autres, au théurgiste Julianus ; tous la regardèrent comme un prodige céleste.

Lorsque Thrasybule, à la tête des exilés athéniens, venait délivrer sa patrie du joug des trente tyrans, un météore enflammé brilla devant ses pas (1) : c'était une colonne de feu envoyée par les dieux, pour le guider au sein d'une nuit obscure, et par des chemins inconnus à ses ennemis.

Les chutes d'aérolithes sont assez fréquentes pour pouvoir coïncider avec le moment d'un combat : Jupiter alors fait pleuvoir des pierres sur les ennemis d'Hercule (2) ; Dieu, si l'on en croit les Arabes, écrase, au pied des murs de la Mecque, les Éthiopiens, assiégeants profanes de la ville sacrée (3). Basile, chef des Bogomiles, retournant le soir, du palais de l'empereur à sa cellule, fut assailli par une pluie de pierres ; aucune ne partait de la main des hommes ; une violente commotion du sol accompagna le phénomène, où les adversaires de Basile virent une punition miraculeuse du moine hérésiarque (4).

Des habitants de Nantes, à l'époque où leur patrie succomba sous les armes de Jules César, se réfugièrent dans les marais que forme, à quelque distance, la rivière de Boulogne. Leur asile s'accrut et devint une ville, connue sous le nom d'*Herbatilicum*. Mais en 534,

(1) S. Clément Alex. *Stromat.* lib. I.

(2) Ce mythe peut aussi s'expliquer par l'emploi du style figuré. Les cailloux dont la plaine de la Crau est couverte fournirent d'abondantes munitions aux guerriers armés de frondes qui, sous les auspices de leur dieu national, l'Hercule tyrien, envahissaient le midi de la Gaule et combattaient les indigènes.

(3) Bruce, *Voyage aux sources du Nil* (édition in-8o), tome II, pages 446 et 447.

(4) Anne Comnène, *Hist. de l'empereur Alex. Comnène*, liv. XV, chap. 9.

le sol sur lequel elle était assise, miné par les eaux, s'effondra dans un lac soudainement formé : la ville fut engloutie ; sa partie supérieure subsista seule ; c'est aujourd'hui le village d'Herbauge. D'un désastre qui s'explique naturellement, les hagiographes ont fait un miracle. Envoyé par saint Félix, évêque de Nantes, pour convertir les habitants d'*Herbatilicum*, saint Martin les trouve inébranlables dans la religion de leurs pères : il se retire avec l'hôte qui l'a accueilli ; soudain la ville est inondée, abîmée ; un lac en a pris la place, monument éternel du châtiment infligé à l'incrédulité (1).

Dans la baie de Douarnenez, on aperçoit des ruines sous-marines. Ce sont, dit la tradition ancienne, les restes de la ville d'*Is*, engloutie par l'Océan au commencement du ve siècle, en punition des débauches de ses habitants : Gralon, roi du pays, se sauva seul ; on montre encore sur un rocher l'*empreinte* d'un pied du cheval qui le portait (2). L'inondation est un phénomène local très-peu surprenant ; d'autres ruines, sur la même côte, attestent les ravages de la nature. Mais de tout temps l'homme a été enclin à faire tourner, au profit de la morale, les désastres physiques. Ainsi, il y a trente-huit siècles, la disparition d'une contrée riante fut présentée comme provoquée inévitablement, comme arrachée en quelque sorte à la bonté divine, par l'incurable corruption des hommes qui l'habitaient.

Arrosée et fertilisée par le Jourdain, comme l'Égypte l'est par le Nil, la *vallée des Bocages* s'ouvrait, *semblable*

(1) *Actes de S. Martin, abbé de Vertou* (dans les *Preuves de l'Histoire de Bretagne de dom Morice,* tome I, page 196). Voyez aussi la *Vie de S. Martin,* 24 octobre, et la *Vie de S. Filbert,* 20 août.

(2) Cambry, *Voyage dans le département du Finistère,* tome II, pages 221 et 284-287.

au Paradis, devant le voyageur qui, du désert arrivait à Segor (1). Là, Sodome, Gomorrhe et vingt-six autres villes ou bourgs fleurirent pendant un demi-siècle (2). Les villes, les habitations furent détruites par une conflagration subite ; la riche végétation disparut tout entière (3) ; un lac d'eau amère (4), le lac Asphaltite, remplaça la *vallée des Bocages* : la tradition est uniforme sur ce fait, qui, en lui-même, n'offre rien de surnaturel.

Quoique l'éruption de jets de flamme accompagne quelquefois les tremblements de terre, ce phénomène ne répond pas suffisamment à l'idée d'un embrasement général, pour fournir la base d'une explication satisfaisante. Strabon (5) attribue la destruction des villes situées sur l'emplacement actuel du lac Asphaltite, à l'éruption d'un volcan : on retrouve, en effet, sur les bords du lac, quelques-uns des produits dont la présence, après des milliers d'années, révèle l'existence antérieure de l'un de ces grands ateliers de création et de destruction; mais ni la quantité ni la variété n'en sont telles que le ferait supposer une origine si récente. D'ailleurs, la nature du sol suffit à la solution du problème.

La *vallée des Bocages* était assise sur la couche de matières éminemment inflammables qui forme encore le fond du lac Asphaltite : dans des puits nombreux (6), on

(1) *Genes.* cap. 13, vers. 10.

(2) Pendant cinquante-un ans, suivant le *Seder olam Rabba*, ancienne chronique hébraïque, traduite en latin par Génebrard, à la suite de son *Chron. gener.* (in-fol, Paris, 1580), page 477.

(3) *Genes.* cap. 19, vers. 25.

(4) *Ibid.* cap. 14, vers. 3.

(5) Strabo, lib. XVI.

(6) « Vallis autem sylvestris habebat multos puteos bituminis. » *Genes.* cap. 14, vers. 10.

y voyait sourdre (1), exposé à une atmosphère brûlante, le bitume, dont s'étendait au loin, sous la terre, une couche épaisse, également liquide, également inflammable. L'embrasement déterminé par une cause accidentelle, probablement par le feu du ciel (2), se propagea avec une rapidité dont ne nous donnent point une idée les incendies qui dévorent quelquefois les mines de houille ou de charbon de terre. Les habitations en feu, la campagne minée au loin par la flamme souterraine, s'abîmèrent dans le gouffre que créait l'affaissement du sol, affaissement proportionné à la consommation du bitume. Le Jourdain se précipita dans le nouveau lac, dont l'étendue fut bientôt assez considérable pour que le fleuve s'y perdît tout entier, abandonnant à l'empire de la stérilité les contrées qu'il arrosait auparavant, et dont a pu se former le désert de *Sin* (3), où le tourment de la soif excita si vivement les murmures des Israélites. Une seule famille échappa à la mort. Prévoyant avec quelle célérité s'avancerait l'incendie, son chef se hâta d'atteindre les limites de la couche de bitume; parvenu dans une ville qu'épargna le désastre, il craignit encore une méprise dangereuse, et, quittant son premier asile, se

(1) « Ils campèrent dans la vallée des puits de bitume, car ces puits existaient alors dans ce lieu. Depuis, après la destruction de Sodome, un lac y parut subitement et fut nommé Asphaltite, à cause du bitume que l'on y voit sourdre de toutes parts. » Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. I, cap. 10.

(2) « *Dieu lance un trait sur la ville* et la brûle avec ses habitants, et dévaste, par un pareil incendie, la campagne. » Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. I, cap. 12. « *Fulminum jactu arsisse..... igne cœlesti flagrasse,* » dit Tacite (*Hist.* lib. V, cap. 7) en parlant de l'embrasement du territoire et des villes de la Pentapole.

(3) D'après la position des montagnes voisines, je conjecture que le Jourdain, tournant à l'ouest, allait joindre le torrent connu sous le nom de *torrent d'Azor* ou *torrent d'Égypte,* et qu'il avait ainsi son embouchure près de la ville de Rhinocolura.

réfugia sur une montagne (1). Mais, fidèle au sentiment que nous avons signalé, le patriarche rapporte à Dieu la sage prévoyance qui l'a décidé à la fuite la plus prompte : *Dieu l'a averti du désastre prochain ; Dieu lui a commandé de fuir, en lui défendant même de regarder derrière lui* (2). Sa piété contribue ainsi à donner une apparence surnaturelle à un fait qui s'explique suivant la marche ordinaire de la nature.

Faute de savoir que certains phénomènes sont propres à telle ou telle localité, on les a révérés comme surnaturels, on les a rejetés comme impossibles.

Telles sont les pluies de substances nutritives. En 1824 et en 1828, une contrée de la Perse a vu tomber du ciel une pluie de ce genre ; pluie si abondante qu'en quelques endroits, elle couvrait le sol à cinq ou six pouces de hauteur. La substance tombée est une espèce de lichen déjà connue : les troupeaux, et surtout les moutons, s'en sont nourris avec avidité ; et l'on en a fait du pain mangeable (3).

Les Israélites murmuraient contre les aliments dont ils étaient forcés de se contenter dans le désert : Dieu leur envoya des cailles, et en si grand nombre, qu'ils s'en nourrirent pendant un mois entier (4). Deux voyageurs savants ont pensé que ces cailles ne pouvaient être que des sauterelles (5) ; Volney (6), mieux instruit, assure

(1) « *Ascenditque Loth de Segor, et mansit in monte..... Timuerat enim manere in Segor.* » *Genes.* cap. 19, vers. 30.

(2) *Genes.* cap. 19, vers. 12, 13, 15, 16 et 17.

(3) Séance de l'Académie des Sciences, 4 août 1828.

(4) *Numer.* cap. 11.

(5) Niebuhr, *Voyage en Arabie* (in-8°), tome II, page 360. — Hasselquist, *Voyage au Levant*, tome II, page 175.

(6) Volney, *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, tome I, pages 107 et 108. — On observe annuellement des passages de cailles, à la pointe de l'Espagne la plus voisine de l'Afrique, au pied des Pyrénées et dans l'île

qu'il y a dans le désert deux passages annuels de cailles. Ces passages périodiques fournissaient, en Égypte, à la nourriture des éperviers sacrés (1). Moïse, sortant de l'Égypte, n'ignorait point le retour régulier du phénomène : dans cette ressource naturelle, mais inconnue aux Israélites, il a pu montrer l'œuvre de la Divinité qui exauçait leurs prières, ou daignait même céder à leurs murmures. La mort presque soudaine d'un grand nombre d'entre eux fut ensuite une conséquence de l'avidité avec laquelle ils chargèrent de ces viandes succulentes leurs estomacs fatigués par la disette, et le chef des Hébreux ne les trompa point, quand il la leur fit envisager comme une juste punition de leur gourmandise.

Il lui avait été encore plus facile d'appeler leur pieuse reconnaissance sur le passage de la mer Rouge. Pour confirmer la réalité du miracle ou pour l'expliquer, on a cité une tradition très-ancienne, conservée par les *Ichthyophages*, qui habitaient sur les bords de cette mer : le reflux, disaient-ils, fut une fois si violent qu'il mit à sec le golfe entier ; mais le flux revint avec impétuosité, et les eaux reprirent soudain leur niveau (2). Ce phénomène est analogue à celui qu'on observe souvent dans les tremblements de terre ; il rappelle le désastre qui noya les Perses, lorsqu'ils voulaient pénétrer dans la presqu'île de Pallène, et où l'on vit un effet de la vengeance de Neptune (3), comme la perte des Égyptiens fut attribuée au courroux du Dieu d'Israël. Mais, pour être adoré des Hébreux et admis par nous, le prodige

de Caprée. La dîme des cailles que l'on prend alors dans cette île forme, dit un voyageur du dernier siècle, tout le revenu de l'évêque. (Labat, *Voyages d'Espagne et d'Italie*, tome v, pages 114 et 115.)

(1) Ælian. *De nat. animal.* lib. VII, cap. 9.

(2) Diod. Sic. lib. III, cap. 20.

(3) Herodot. lib. VIII, cap. 129.

n'a pas besoin de ces circonstances extraordinaires. Pendant l'année qu'il signala, si l'on en croit Paul Orose, la chaleur fut si vive qu'elle donna lieu à la fable de Phaéthon (1) : l'eau devait avoir d'autant moins de profondeur, et le passage offrir moins de difficultés. Suivant Josèphe (2), les Égyptiens fatigués différèrent d'attaquer les Hébreux ; ceux-ci eurent donc le temps de profiter du reflux ; quand leurs ennemis se décidèrent à les poursuivre, il était trop tard ; la marée remontait, et le vent, la pluie, la tempête, secondant son mouvement, rendaient le retour des eaux plus prompt et leur action plus rapide. Ces divers détails sont probablement exacts ; mais encore une fois, ils ne sont pas nécessaires pour expliquer un fait qui peut se renouveler tous les jours. Le bras de mer que traversa Moïse, est étroit (3) ; le flux et le reflux s'y succèdent rapidement. Dans la campagne de Syrie, le chef de l'armée d'Orient, le traversant à marée basse, fut surpris par la marée montante ; sans un prompt secours, il eût péri submergé (4)... et, dans l'accident sans gloire qui aurait interrompu une carrière déjà si brillante, l'islamisme eût vu sans doute un prodige envoyé par le ciel.

On sait combien fréquemment l'Égypte, la Syrie, ces contrées fécondes en traditions miraculeuses, sont désolées par des légions de sauterelles ; si elles échappent alors à une entière dévastation, c'est quand un vent soudain enlève cette nuée d'insectes, et la précipite au sein des flots. Mais, dans les récits de l'Exode, c'est pour punir le roi d'Égypte de son injustice envers Israël, que Dieu

(1) P. Oros. lib. I, cap. 10.
(2) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. II, cap. 7.
(3) Herodot. lib. II, cap. 11 ; Diod. Sic. lib. III, cap. 20.
(4) *Notice sur Berthollet, Description de l'Égypte et Revue encyclopédique*, tome XXX, page 29.

a fait souffler un vent brûlant qui couvre l'Égypte de sauterelles ; et le vent d'Occident, qui les emporte dans la mer Rouge, n'est accordé par le ciel qu'aux prières de Moïse (1).

Dans l'Exode encore, Moïse délivre l'Égypte de la *mouche*, après en avoir constamment préservé le territoire de Gessen, habité par les Israélites.

Quel était ce formidable exécuteur des vengeances de Jéhovah ? La version éthiopienne de la Bible et le texte hébreu lui donnent le nom de Tsaltsalya (2). C'est celui d'un insecte, appelé aussi *zimb;* c'est le nom de la *mouche,* fléau des pasteurs de l'Abyssinie, et qui, depuis l'équinoxe de printemps jusqu'à l'équinoxe d'automne, infeste les terres grasses et fertiles de ces régions, et ne s'arrête qu'à l'entrée des sables. Supposons qu'une fois le *zimb* ait franchi les limites qui semblent circonscrire son apparition, et pénétré jusqu'en Égypte : la contrée sablonneuse de Gessen dut rester encore exempte de ses atteintes, au milieu des riches vallées qu'il désolait. Cette préservation exclusive, et la disparition subite de l'insecte redouté, passèrent facilement pour des miracles, aux yeux d'hommes qui ne pouvaient savoir combien est régulière, sur ces deux points, la marche de la nature. Aussi l'apparition de la *mouche* produisit-elle une impression profonde sur l'esprit des Israélites ; on le voit par les fréquentes allusions qu'y fait l'Écriture : Dieu promet, à deux reprises, d'envoyer des frelons contre les nations que doit dompter son peuple (3) ; et l'exécution de cette promesse, quoique Moïse n'en parle pas,

(1) *Exod.* cap. 10, vers. 14, 18 et 19.

(2) Bruce, *Voyage aux sources du Nil* (in-8°), tome II, pages 196-203 ; tome IX, pages 374-381.

(3) *Exod.* cap. 23, vers. 28. — *Deuteronom.* cap. 7, vers. 20.

est rappelée par Josué et par l'auteur du livre de la *Sagesse* (1).

Je soupçonne que la civilisation de l'Afrique ancienne fut antérieure à l'apparition du *Tsaltsalya*, et que ce fléau, ainsi que tant d'autres, vint comme envoyé par le génie du mal, pour troubler les jouissances que faisait goûter aux hommes leur réunion en société.

C'est ici plus qu'une simple conjecture : un écrivain qui a rassemblé beaucoup de traditions anciennes sans les discuter, mais probablement aussi sans les défigurer, Élien rapporte que, près du fleuve *Astaboras* (2), apparut *tout à coup* une nuée épouvantable de mouches. Les habitants furent, par ce fléau, chassés de leur pays, séjour d'ailleurs fertile et agréable. La contrée qu'arrosent le Nil et le Tacazzé est en effet agréable et fertile; et, chaque année, le retour du *Tsaltsalya* la rend déserte, et nulle habitation permanente n'y peut subsister. Si l'on admet notre opinion, à laquelle une discussion approfondie donnerait plus de certitude (3), on concevra comment, dans les premiers ravages de cet inévitable ennemi, l'homme supérieur sut montrer à la crédulité et à l'effroi, la punition de quelqu'une des fautes que la fragilité humaine permet toujours de supposer, et que multiplie à l'infini l'exigence des prêtres. Avec cette tradition, Moïse avait rapporté d'Éthiopie la connaissance du privilége dont jouissent les pays sablonneux : lui fut-il difficile de combiner l'une et l'autre, pour en

(1) Josué, cap. 24, vers. 12..... *Sapient.* cap. 12, vers. 8.

(2) Ælian. *De nat. animal.* lib. XVII, cap. 40. — Élien parle, il est vrai, de l'Inde; mais l'Éthiopie a reçu ce nom chez les anciens; et la position du fleuve Astaboras ne laisse pas de doute sur celle du pays dont l'auteur a voulu parler.

(3) Je me propose de m'y livrer, dans l'ouvrage intitulé : *De la civilisation,* 1re partie, liv. II, chap. 1, *De l'Afrique ancienne.*

former l'histoire miraculeuse qu'il racontait à une génération née dans le désert, et élevée dans l'ignorance invincible des anciens souvenirs (1)?

Comment tant de faits naturels ont-ils pu passer pour merveilleux?

1° Si la multitude regarda souvent comme un prodige le phénomène local dont elle ne soupçonnait pas le retour périodique, souvent aussi l'ignorance ou l'oubli déroba la connaissance du fait naturel aux prêtres mêmes qui proclamaient le prodige. L'exemple que nous venons de discuter nous en fournira la preuve.

Les Éléens adoraient Jupiter *chasse-mouches* (Apomyios); aux jeux Olympiques, un sacrifice au dieu *Myiodes* faisait disparaître toutes les mouches; Hercule, sacrifiant dans le même lieu où, depuis, Rome lui éleva un temple, invoqua un dieu *Myiagrus* (*chasse-mouches*); à la vérité, on ajoute que les mouches n'entraient point dans ce temple (2); mais, indépendamment des secrets, telles que certaines fumigations, qui peuvent éloigner ces insectes, leur disparition a lieu naturellement dans les édifices obscurs et profonds, comme étaient tous les sanctuaires. Pour savoir si le prodige a créé le surnom du Dieu, ou si le surnom du Dieu a fait inventer le prodige, voyons dans quel pays son culte a dû commencer.

On adorait, en Syrie et en Phénicie, le dieu Belzébuth (Baal-Zebud) (3), *Dieu* ou *Seigneur des mouches*. Dupuis le rapproche de Pluton, ou d'Hercule *le Serpentaire*,

(1) Plus tard, les communications fréquentes des Hébreux avec l'Égypte leur firent connaître la périodicité du fléau. Isaïe, pour exprimer le rassemblement soudain de l'armée des Égyptiens, le compare à l'apparition de la *mouche* dans les pays qu'arrose le haut Nil, le fleuve d'Égypte. (Isaï. cap. 7, vers. 18.)

(2) Solin. cap. 1. — Plin. *Hist. nat.* lib. x, cap. 28; lib. xxix, cap. 6.

(3) Le nom de Baal-Zebud se retrouve dans celui de *Balzab*, sous lequel les anciens Irlandais adoraient le soleil, dieu de la mort, c'est-à-dire

dont la constellation s'élève en octobre, lors de la *disparition des mouches.* Mais une pareille coïncidence n'a pu être consacrée par la religion, que dans une contrée où la présence des mouches était un véritable fléau ramené périodiquement par le cours des saisons.

Les habitants de Cyrène sacrifiaient au dieu *Achorus*, pour être délivrés des mouches. Ceci nous rapproche du point que nous voulons découvrir. C'est du plateau de Méroé que fuyaient les pasteurs, loin du redoutable *Tsaltsalya*, attendant l'équinoxe d'automne, terme désiré de son règne de six mois. C'est par eux que dut être adoré le vainqueur de la *mouche*, le soleil de cet équinoxe, figuré depuis par Sérapis, Pluton et le Serpentaire. Des pays où la Divinité fut adorée comme changeant la face de la terre et la destinée des hommes, la renommée de son pouvoir, la vive impression que faisait sur les peuples qui ne l'observaient même qu'une fois, le fléau dont elle triomphait, étendirent sans peine son culte dans la Cyrénaïque, en Syrie, chez les Phéniciens. Rome et la Grèce auraient pu tenir de chacun de ces peuples la même superstition : mais nous observons qu'en Grèce, elle se rattachait à des traditions africaines. Les Arcadiens d'Heræa joignaient le culte du demi-dieu Myiagrus au culte de Minerve ; et la Minerve qu'ils adoraient, ils l'avaient empruntée à l'Afrique. Ils la faisaient, à la vérité, naître en Arcadie, mais au bord d'une fontaine *Tritonide*, dont ils racontaient les mêmes prodiges (1) que

le soleil des signes inférieurs, le même que Sérapis et Pluton. (G. Higgins, *The celtic druids*, page 119.) Il est difficile aujourd'hui de contester l'origine commune des anciennes divinités de l'Irlande et de la Phénicie : Baal-Zebud était donc, en Phénicie, le soleil de l'équinoxe d'automne, le dieu dont l'avénement mettait un terme au fléau de la *mouche*.

(1) Pausanias, *Arcad.* cap. 26. — Les Béotiens d'Alalcomène montraient dans leur pays un fleuve *Triton*, sur les bords duquel ils plaçaient aussi la naissance de Minerve (Pausanias, *Bœot.* cap. 33).

ceux qui illustraient, en Libye, le fleuve ou lac Triton, lieu de la naissance de la Minerve la plus anciennement connue. Une colonie arcadienne, établie au milieu des collines où Rome devait s'élever un jour, y avait porté le culte d'Hercule. Si Numa dut aux Tyrrhéniens les connaissances qui lui firent consacrer à Rome, sous le nom de *Janus*, le Dieu-Soleil de Méroé (1), ce furent probablement les compagnons d'Évandre, qui, longtemps auparavant, dressèrent, au bord du Tibre, l'autel du libérateur annuel des rives de l'Astapus et de l'Astaboras.

Lorsque le culte de cette divinité locale se propagea ainsi chez des peuples auxquels elle devait pour jamais être étrangère, le prodige qu'ils lui attribuèrent naquit naturellement du sens de son nom dont ils ignoraient l'origine. Les inventions analogues ont, dans tous les temps, été nombreuses, et d'autant plus qu'elles étaient souvent secondées par la vue d'emblèmes appropriés au sens du nom de la divinité, emblèmes dont le prodige supposé fournissait une explication plausible.

2° Le vulgaire, à l'adoration duquel on présentait des prodiges, croyait et ne réfléchissait pas; l'homme instruit se soumettait, par habitude, à la croyance établie; le prêtre ne parlait que pour la faire respecter, à moins que des haines de parti, plus puissantes que l'intérêt sacerdotal, ne lui arrachassent des révélations indiscrètes. A la voix du prophète Jadon, Jéroboam a vu se fendre l'autel de pierre qu'il couvrait de victimes impies ; il a vu sa main se *retirer*..... Un prophète du parti opposé s'empresse de le rassurer, en lui expliquant ce double prodige : l'autel, construit à la hâte, s'est affaissé sous le poids des victimes ; et la main du roi s'est engourdie de

(1) Lenglet, *Introduction à l'histoire*, page 19.

lassitude (1). Plus tard, le prophète Sédécias, après avoir frappé le prophète Michée, son antagoniste, le défia insolemment de se venger, en lui faisant *retirer* la main comme Jadon l'avait fait à Jéroboam... Michée n'accepta point le défi (2).

Mais les discussions de ce genre ont toujours été rares : dans les âges de miracles et de prodiges, l'homme, enclin à soulever le voile du merveilleux et à montrer la vérité, dut s'arrêter souvent, et se rappeler qu'il existe des erreurs redoutables, si elles ne sont pas respectables.

Les mineurs qui périssaient suffoqués, avaient été tués par le *démon de la mine;* des esprits infernaux, gardiens de trésors cachés dans les profondeurs de la terre, immolaient l'homme avide qui, pour s'en emparer, osait pénétrer jusqu'à leur asile. Dans ces traditions, si anciennes et si répandues, nous reconnaissons les effets des *mofètes*, des gaz délétères qui se dégagent dans les souterrains, et surtout dans les mines. En préservant l'homme de leur action meurtrière, la science a acquis le droit d'en révéler la nature, et de dissiper les fantômes créés par l'ignorance et par l'effroi. Mais l'aurait-elle tenté avec succès, si elle n'avait pu qu'indiquer les causes du mal, et non y remédier? l'aurait-elle tenté sans péril, quand les princes qui confiaient leurs trésors au sein de la terre, voyaient, dans ces terreurs superstitieuses, la garantie la plus sûre de l'inviolabilité de leur dépôt; ou quand les ouvriers mettaient sur le compte du *démon de la mine*, non-seulement leurs dangers réels, mais encore les maladresses, les fautes, les délits qui se commettaient dans leurs souterraines demeures (3) ?

(1) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. VIII, cap. 3.
(2) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. VIII, cap. 10.
(3) J. Tollius, *Epist. itiner.* pages 96 et 97.

A la science encore il appartient de prévenir ou de guérir les erreurs universelles, véritables épidémies, telles que souvent on voit une multitude entière être trompée, sans qu'il y ait un trompeur.

Mais alors, et plus que jamais, la prudence peut arrêter l'essor de la vérité. Quand on croyait (1) que, dans deux contrées de l'Italie, l'accouchement des femmes était presque toujours accompagné de l'émission de monstres, désignés sous le nom de *frères des Lombards* ou *des Salernitains,* tant leur production passait pour habituelle ; quand on allait jusqu'à prétendre que ces monstres étaient des animaux *nobles*, des aigles, des vautours, dans les familles nobles ; et, dans les familles plébéiennes, des animaux *vils,* des lézards, des crapauds ; quand cette croyance donnait lieu à de fréquentes accusations de sorcellerie et à des condamnations atroces ; un savant n'aurait-il pas risqué de partager le sort des victimes qu'il eût voulu sauver, si, combattant l'extravagance générale, il en avait montré la source dans quelques phénomènes mal observés et plus mal racontés, et dans des supercheries inspirées par la folie, l'intérêt et l'esprit de vengeance ?

« Les truies, en chaleur, attaquent même les hommes, » a dit Aristote (2). Au commencement du XVII[e] siècle, un prêtre français, exposé par un funeste hasard à une semblable agression, fut accusé de sortilége par son propre frère ; traîné devant les tribunaux, aux cris

(1) Fromann, *Tractatus de fascinatione*, pages 622, 623, 626. « *Frater Lombardorum* vel *Salernitarum.* » — Rabelais a probablement fait allusion à cette absurde croyance, dans les prodiges qui précèdent la naissance de Pantagruel (liv. II, chap. 2), prodiges que j'avais toujours regardés comme une de ces fictions extravagantes qu'il destinait à servir de passeports à tant de vérités hardies.

(2) Aristot. *Hist. animal.* lib. VI, cap. 18.

de toute une ville frappée d'horreur ; contraint, par les douleurs de la torture, à avouer un crime imaginaire ; livré enfin à un affreux supplice (1)... Qu'un homme instruit eût rappelé alors ce qu'avait écrit Aristote vingt siècles auparavant ; aurait-il fait cesser le scandale, empêché un absurde procès criminel, prévenu une abominable issue? ou, seul éclairé au milieu d'une population aveugle, ne se serait-il pas plutôt compromis lui-même, comme fauteur du crime, et complice de sortilége? on peut le croire, quand on voit que l'illusion avait gagné un homme aussi éclairé que l'était pour ce temps-là le célèbre d'Aubigné.

Pour expliquer plusieurs contes de sorcellerie, plusieurs traits de mythologie, il suffirait d'observer les écarts de la nature chez les animaux apprivoisés, ou retenus par l'homme dans l'esclavage et l'isolement (2). Cette discussion, que la décence permet peu aujourd'hui, la prudence, à d'autres époques, l'a dû interdire aux hommes assez instruits pour l'entreprendre.

En vain, d'ailleurs, l'interprète de la science eût-il élevé la voix, et signalé un phénomène déjà connu, où l'enthousiasme voyait un prodige, si les hommes en possession de se faire croire avaient quelque intérêt à persuader que le prodige était réel. Bravant les prêtres qui le menacent au nom de la divinité dont il méprise les droits, Érisichthon porte la hache dans un bois consacré à Cérès. Quelque temps après il est attaqué de *boulimie,* maladie dont on a observé des exemples dans les temps anciens comme de nos jours : une faim insa-

(1) D'Aubigné, *Les aventures du baron de Fœneste,* liv. IV, chap. 2.

(2) Bodin (*Démonomanie*, page 308) dit que l'on regarda comme un démon, le chien d'un couvent qui levait les robes des religieuses pour en abuser. On a vu des daims, des chevreuils apprivoisés, s'élancer sur des femmes, etc., etc.

tiable déchire ses entrailles ; en vain il s'efforce de la satisfaire ; ses richesses épuisées ont bientôt disparu ; toutes les ressources lui manquent ; il succombe, il meurt d'inanition : les prêtres triomphent ; un mythe, consacré par eux, va redire à jamais que l'impie Érisichthon a péri misérablement, victime dévouée à la vengeance de Cérès, de la divinité dont les présents nourrissent le genre humain (1).

Tel était l'avantage que savaient tirer les prêtres des faits peu ordinaires dont le hasard leur permettait de s'emparer : il était assez grand pour qu'ils ne souffrissent point qu'un seul phénomène de ce genre échappât à leur investigation. Les pontifes romains n'avaient pas inventé la pratique religieuse de consigner sur des registres les prodiges que chaque année voyait éclore : comme toutes les connaissances magiques, ils l'avaient empruntée des prêtres étrusques, dont Lydus (2) cite fréquemment les livres sacrés ; il est plus que probable qu'elle existait dans tous les temples anciens.

Cette pratique, dans quelque intention qu'elle eût été d'abord établie, devait créer, à la longue, une instruction assez étendue. Il est difficile de recueillir une série non interrompue d'observations physiques, sans les comparer, même involontairement, entre elles, sans apercevoir quels phénomènes sont plus ou moins souvent conséquents les uns des autres, sans acquérir en un mot, sur la marche de la nature, des connaissances réelles et d'une véritable importance.

Il serait, par exemple, intéressant de rechercher ce qu'il y avait de raisonné et de scientifique dans le juge-

(1) La superstition moderne ne le cède point à l'ancienne. Fromann, *Tractat. de fascin.* page 613, cite des exemples de boulimie que l'on n'a pas manqué de prendre pour des effets de la possession du diable.

(2) J. Lydus, *De ostentis.*

ment que le prêtre ou l'augure portait sur les conséquences d'un prodige, et dans les cérémonies expiatoires qu'il prescrivait pour les prévenir. Souvent, sans doute, il ne songeait qu'à distraire ou à rassurer l'imagination effrayée : souvent l'ignorance et la crainte obéissaient aveuglément à une superstition routinière, stupide, ou féroce. Mais, comme l'avait enseigné Démocrite, l'état des entrailles des animaux immolés pouvait fournir, aux colons débarqués sur une terre inconnue, des indices probables sur les qualités du sol et du climat ; l'inspection du foie des victimes, qui depuis servit de base à tant de prédictions, n'avait pas originairement d'autre but : si l'on y trouvait, dans toutes, un caractère maladif, on en concluait le peu de salubrité des eaux et des pâturages ; les Romains se réglaient encore d'après cet indice, dans la fondation des villes et la position des camps retranchés (1). De tels exemples prouvent que, dans les pratiques religieuses des anciens, quelques-unes, au moins dans l'origine, émanèrent d'une science positive, fondée sur de longues observations, et dont nous pourrions retrouver des vestiges encore instructifs.

Que devons-nous maintenant penser des opérations magiques, bien plus utiles aux prêtres que les prodiges, puisque, loin d'éclater à l'improviste, elles dépendaient de la volonté de l'homme, pour le moment précis, l'étendue et la nature de leurs résultats? La discussion à laquelle nous venons de nous livrer répond à cette question. Les prodiges rapportés par les anciens s'expliquent naturellement ; leurs récits ne peuvent donc être argués de mensonge : pourquoi seraient-ils plus suspects quand il s'agit d'œuvres magiques qui admettent des explica-

(1) Vitruv. *De archit.* lib. I, cap. 4. — Cicer. *De divin.* lib. I, cap. 57; lib. II, cap. 13.

tions non moins satisfaisantes? Alors, seulement, il faudra supposer avec nous, que les prêtres ont possédé et tenu secrètes les connaissances nécessaires pour opérer ces merveilles. Rappelons ici la règle qui doit décider notre croyance, la mesure des probabilités favorables ou contraires : est-il vraisemblable que, dans tous les pays, des hommes dont nous venons de justifier la véracité sur des points où on l'attaquait avec force, aient raconté tant de merveilles absurdes qui n'avaient pour principes que l'ignorance et l'imposture? N'est-il pas plus vraisemblable que leurs récits sont fondés en vérité; que les merveilles ont été opérés par des procédés dus aux sciences occultes renfermées dans les temples? et la vraisemblance n'approche-t-elle pas de la certitude, quand on songe que l'observation assidue et la comparaison de tous les prodiges, de tous les faits extraordinaires, suffisaient pour doter les prêtres d'une partie notable des connaissances théoriques dont a dû se composer la magie?

CHAPITRE V.

Magie. Antiquité et universalité de la croyance à la magie. Ses œuvres furent attribuées également au bon et au mauvais principe. On n'a point cru, dans l'antiquité, qu'elles fussent le renversement de l'ordre naturel. On n'en contestait point la réalité, lors même qu'elles étaient produites par les sectateurs d'une religion ennemie.

La seule puissance qui ne connaisse rien d'immuable, le temps, se joue des croyances comme des vérités : il passe; et en suivant, sur sa trace, les vestiges des opinions détruites, on s'étonne de voir des mots, jadis presque synonymes, différer plus, maintenant, par les idées qu'ils réveillent, qu'ils ne furent jamais rapprochés par le sens qu'ils exprimaient.

Longtemps la magie a gouverné le monde. Art sublime d'abord, elle parut une participation au pouvoir de la Divinité : admirée encore au commencement de notre ère par des philosophes religieux, comme « la science « qui découvre sans voile les œuvres de la nature (1), et « conduit à contempler les puissances célestes (2), » cent cinquante ans plus tard, le nombre et surtout la bassesse des charlatans qui en faisaient un métier, avaient livré son nom au mépris des hommes éclairés ; tellement que le biographe d'Apollonius de Tyane, Philostrate, s'em-

(1) Phil. Jud. lib. *De specialibus legibus.*
(2) *Idem,* lib. *Quod omnis probus liber.*

presse d'assurer que son héros n'était point magicien (1). Dans les ténèbres du moyen âge, la magie, en reprenant de l'importance, devint un objet d'horreur et d'effroi : depuis un siècle, le progrès des lumières en a fait un objet de risée.

Les Grecs imposèrent à la science qui leur avait été enseignée par les *Mages* (2), le nom de *magie*, et lui donnèrent pour inventeur le fondateur de la religion des *Mages*. Mais, selon Ammien Marcellin (3), Zoroastre ne fit qu'ajouter beaucoup à l'art magique des Chaldéens. Dans les combats soutenus contre Ninus, par Zoroastre, roi de la Bactriane, Arnobe (4) assure que, de part et d'autre, on employa les secrets magiques, non moins que les armes ordinaires. Suivant les traditions conservées par ses sectateurs, le prophète de l'*Ariéma* fut, dès le berceau, en butte aux persécutions des magiciens ; et la terre était couverte de magiciens, avant sa naissance (5). Saint Épiphane (6) raconte que Nembrod, en fondant Bactres, y porta les sciences magiques et astronomiques dont l'invention fut depuis attribuée à Zoroastre. Cassien parle d'un traité de magie (7) qui existait au ve siècle, et qu'on attribuait à Cham, fils de Noé. Le Père de l'Église que nous avons cité tout à l'heure, fait remonter au temps de Jarad, quatrième descendant de Seth, fils d'Adam, le commencement des enchantements et de la magie.

(1) Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. I, cap. 1 et 2.

(2) Les *Mobeds*, prêtres des Guèbres ou Parsis, se nomment encore, en langage pehlvi, *Magoi* (*Zend-Avesta,* tome II, page 506; et ci-après chap. 9).

(3) Ammian. Marcell. lib. XXVI, cap. 6.

(4) Arnob. lib. I.

(5) *Vie de Zoroastre. — Zend-Avesta,* tome I, 2e partie, pages 10, 18, etc.

(6) S. Epiphan. *Advers. hæres.* lib. I, tome I.

(7) Cassien, *Conferen.* lib. I, cap. 21.

La magie joue un grand rôle dans les traditions hébraïques. Les anciens habitants de la terre de Chanaan avaient encouru l'indignation divine, parce qu'ils usaient d'enchantements (1). A la magie recoururent, pour se défendre, et les Amalécites combattant les Hébreux à leur sortie d'Egypte (2), et Balaam, assiégé dans sa ville par le roi des Ethiopiens, et ensuite par Moïse (3). Les prêtres d'Égypte étaient regardés, dans l'Hindoustan même (4), comme les plus habiles magiciens de l'univers. Non moins versée qu'eux dans leurs sciences secrètes (5), l'épouse de Pharaon put en communiquer les mystères à l'enfant célèbre que sa fille avait sauvé des eaux ; et qui, « instruit dans toute la sagesse des Egyptiens, « devint puissant en paroles et en œuvres (6). » Justin, d'après Trogue-Pompée, raconte que Joseph, amené comme esclave en Egypte, y apprit les arts magiques qui le mirent en état d'expliquer les prodiges, et de prévoir longtemps d'avance l'horrible famine qui, sans son secours, aurait dépeuplé ce beau royaume (7). Et, à une époque bien plus rapprochée de nous, les hommes qui attribuaient à la magie les miracles du fondateur du christianisme, l'accusèrent d'en avoir dérobé les secrets merveilleux dans les sanctuaires égyptiens (8).

(1) *Sapient.* cap. 12, vers. 4.

(2) *De vita et morte Mosis*, etc. page 35.

(3) *Ibid.* pages 18-21.

(4) *Les Mille et une Nuits*, DVII[e] nuit (traduction d'Édouard Gauthier), tome VII, page 38.

(5) *De vita et morte Mosis*, etc. note, page 199.

(6) *Act. apost.* cap. 7, vers. 22.

(7) Justin. lib. XXXVI, cap. 2.

(8) « Magus est : *clandestinis artibus* omnia illa perfecit : Ægyptiorum ex adytis, angelorum potentium nomina et *remotas* furatus est *disciplinas.* » Arnob. *Disput. adv. gentes*, lib. I.

La magie a, de tout temps, obtenu, dans l'Hindoustan, une haute importance. M. Horst (1) établit que le recueil des *Védas* contient plusieurs écrits magiques ; il remarque que les lois de Manou, dans le code publié par sir Jones, indiquent (chap. IX et XI) diverses formules magiques dont l'usage est permis ou défendu à un Brame. Dans l'Hindoustan aussi existe, non moins anciennement, une croyance que l'on retrouve à la Chine ; c'est que, par la pratique de certaines austérités, les *Pénitents* acquièrent un pouvoir redoutable et véritablement magique, sur les éléments, sur les hommes et jusque sur les Dieux. Des innombrables légendes dont se compose la mythologie hindoue, la moitié peut-être présente des *Pénitents* dictant des lois et même infligeant des punitions aux divinités suprêmes.

Si, de l'Orient, nous portons nos regards vers l'Occident et le Nord, la magie y paraît également puissante, également ancienne : c'est sous ce nom encore que les écrivains grecs et romains parlent des sciences occultes que possédaient les prêtres de la Grande-Bretagne (2) et des Gaules (3). Odin, aussitôt qu'il eut fondé, en Scandinavie, le règne de sa religion, y passa pour l'inventeur de la magie : combien il avait eu de prédécesseurs ! Ses *Voëlur* ou *Volvur*, prophétesses très-habiles dans la magie, appartenaient à l'ancienne religion qu'Odin vint détruire ou refondre (4) ; les premiers récits de Saxo Gram-

(1) M. Greg. Conrad Horst a publié, en 1820 et 1821, la *Bibliothèque magique* (2 volumes). Je n'ai pu consulter l'original allemand : ce que j'en cite ici, et dans le 9e chapitre, est tiré d'une notice que le savant M. P. A. Stapfer a eu la complaisance de me communiquer.

(2) Plin. *Hist. nat.* lib. XXX, cap. 1.

(3) *Ibid.* lib. XVI, cap. 14 ; lib. XXIV, cap. 11 ; lib. XXV, cap. 9 ; lib. XXIX, cap. 3.

(4) Munter, *De la plus ancienne religion du Nord avant le temps*

maticus remontent à des temps bien antérieurs à Odin ; il en est peu où des magiciens ne fassent éclater leur puissance.

Au point où sont parvenues aujourd'hui l'érudition et la critique philosophiques, il devient superflu de discuter si les peuples du Nord ont pu emprunter leurs sciences occultes des Grecs et des Romains. La négative est évidente (1). Il serait moins absurde peut-être de remonter jusqu'aux hommes dont les Romains et les Grecs n'ont été que de faibles écoliers : les sages de l'Egypte, de l'Asie, de l'Hindoustan....... Quelle époque oserait-on assigner aux communications des prêtres du Gange avec les druides des Gaules, ou les scaldes de la Scandinavie ? Qui dira l'origine des sciences humaines et de la superstition, dira aussi l'origine de la magie.

Mais, à quelque époque que l'on étudie l'histoire de la magie, on est frappé de voir son nom désigner tantôt la science cachée au vulgaire, par laquelle les sages, au nom du principe de tout bien, commandaient à la nature; et tantôt l'art d'opérer des merveilles en invoquant des génies malfaisants. Cette distinction de pouvoirs égaux ou inégaux, mais contraires, et produisant quelquefois des œuvres semblables, se retrouve dans l'histoire de Zoroastre et dans la mythologie hindoue, comme dans les récits de Moïse ; elle se reproduira partout où des

d'Odin..... Dissertation extraite par M. Depping, Mémoires de la société des antiquaires de France, tome II, pages 230 et 231.

(1) M. Tiedemann a mis cette vérité hors de doute. Voyez sa *Dissertation* couronnée en 1787, par l'Académie de Gottingue. « *De quæstione* quæ fuerit artium magicarum origo; quomodo illæ, ab Asiæ populis ad Græcos atque Romanos, atque ab his ad cæteras gentes sint propagatæ, quibusque rationibus adducti fuerint ii qui, ad nostra usque tempora, easdem vel defenderent, vel oppugnarent » ? (Marpurg, in-4°, pages 94 et 95.) — J'ai profité plus d'une fois de l'excellent travail de M. Tiedemann.

hommes doués des mêmes ressources magiques, auront des intérêts opposés. Quels furent, dans tous les temps, les mauvais génies ? Les dieux et les prêtres d'une religion rivale ; prestige là, miracle ici, le même fait, suivant les opinions et les localités, fut attribué à l'intervention des puissances célestes, et à l'entremise des démons infernaux.

A cette opposition directe sur l'origine des merveilles adorées ou vouées à l'horreur par la superstition, s'alliait pourtant un accord unanime sur leur réalité. L'assentiment du genre humain est, dit-on, une preuve irréfragable de la vérité (1) : quand cet assentiment s'est-il prononcé avec plus de force qu'en faveur de l'existence de la magie, de la science d'opérer des miracles, quelque nom qu'on lui donne, quelque titre qui la décore ? Les nations civilisées depuis des milliers d'années, les peuplades les plus barbares (si l'on en excepte quelques hordes véritablement sauvages), toutes proclament, chérissent et redoutent le pouvoir accordé à quelques hommes de s'élancer, par leurs œuvres, hors de l'ordre commun de la nature.

Je dis hors de l'ordre commun : car, il importe de l'observer, l'opinion qu'avaient les anciens sur les miracles, l'opinion la plus généralement admise diffère beaucoup de celle que semblent s'en être faite les peuples modernes de l'Occident, et suivant laquelle, c'est nier un miracle que de chercher à l'expliquer. La doctrine qu'un miracle est un renversement ou une suspension des lois de la nature peut être admise par l'effroi ou l'admiration et conservée par l'irréflexion et l'ignorance: mais elle armera bientôt contre elle le raisonnement et le doute. En ce sens, il n'existe point de miracles. Sous

(1) *Consensus omnium populorum*, etc.

nos yeux, un thaumaturge ressusciterait un homme décapité..... Pourquoi non? Ælien raconte qu'Esculape rejoignit la tête d'une femme à son cadavre, et qu'il lui rendit la vie et la santé (1). Les Kurdes *Ali-Oulahies*, qui adorent Ali, gendre de Mahomet, comme une incarnation du Dieu tout-puissant, lui attribuent un semblable miracle; on a assuré, plus tard, qu'un noble magicien possédait aussi le secret de l'opérer (2)... Admis au nombre des spectateurs, un philosophe se défiera d'abord de quelque supercherie. Il rappellera jusqu'où peut aller l'adresse des escamoteurs. L'un d'eux, il y a quelques années, n'a-t-il pas donné en public, et non sans produire une illusion pénible, le spectacle de décapiter un homme couché sur son théâtre (3)? Il présentait la tête coupée aux curieux, les invitait à la toucher, à ouvrir la bouche qui se refermait d'elle-même, à contempler la section sanglante du cou, au sommet du tronc; il tirait ensuite un rideau; et presque aussitôt l'homme reparaissait vivant. Allons plus loin: supposons le thaumaturge à l'abri du soupçon de charlatanisme: « Je croyais « la chose impossible, dira l'incrédule; je me trompais, « si toutefois mes sens ne sont pas en proie à une illu- « sion invincible. Constatons bien le fait; c'est une « acquisition précieuse pour la science. Mais, avant que « j'y visse un miracle, il faudrait me démontrer que la « chose n'a pu exister qu'autant que Dieu aurait renversé « les lois données par lui-même à la nature. Quant à

(1) Ælian. *De nat. animal.* lib. IX, cap. 33.

(2) Fromann. *Tract. de fascin.* etc. pages 635 et 636. Le philosophe qui, sous le masque de la folie, a tant de fois vengé la raison, Rabelais ne devait pas oublier cette imposture. Il nous montre *Panurge* guérissant parfaitement un de ses compagnons d'armes qui a eu la tête coupée dans un combat. (*Pantagruel*, liv. II, chap. 30.)

(3) A Nancy, en 1829.

« présent, vous ne m'avez prouvé que mon erreur et « votre habileté. »

Concluant aussi, de l'existence d'une chose, sa possibilité, les anciens, pour être pénétrés d'une reconnaissance religieuse, n'avaient pas besoin que la merveille qui les frappait, parût bouleverser l'ordre de la nature : tout secours inespéré, dans un besoin pressant, leur paraissait un bienfait de la Divinité ; tout ce qui supposait une valeur, une prudence, une instruction au-dessus de celles du commun des hommes, était rapporté par eux à une participation intime à l'essence divine, ou du moins à une inspiration surhumaine dont l'être supérieur qu'illustraient ces dons était le premier à se vanter. Dans l'ancienne Grèce, des exploits merveilleux méritaient aux grands hommes le titre de *héros*, synonyme de celui de *demi-dieux,* et les honneurs divins. Pour prouver que Moïse était inspiré par Dieu lui-même, sa sagesse et sa sainteté sont alléguées par Josèphe (1), non moins que ses actions merveilleuses. Si Daniel était supérieur à tous les princes ou satrapes de la cour de Darius, c'est que l'esprit de Dieu se répandait sur lui *plus abondamment* que sur eux (2).

Attentifs à cette croyance jadis universellement reçue, nous blâmerions moins, dans Homère et dans les poëtes anciens, la continuelle intervention des divinités : le récit du poëte exprime avec vérité le sentiment du héros, lorsque, sauvé d'un grand péril, ou couronné par une victoire signalée, il rapporte cet avantage au dieu qui daigne lui servir de guide et de protecteur.

Attentifs à cette croyance, nous ne mettrions pas en

(1) Joseph. *Adv. Appion.* lib. II, cap. 6.

(2) Daniel, cap. 6, vers. 3. « *Daniel superabat omnes principes et satra-* « *pas, quia spiritus Dei* amplior *erat in illo.* »

doute les intentions pieuses de Philon et de Flavien Josèphe : lorsqu'ils simplifient, lorsqu'ils expliquent les œuvres de Moïse et des prophètes, ils en prouvent la réalité, ils n'en diminuent point le merveilleux.

Dans cette croyance enfin qui se concilie si bien avec notre hypothèse sur l'origine de la civilisation (1), l'homme d'une religion n'éprouve pas le besoin d'arguer de fourberie les miracles que d'autres sectes invoquent à l'appui de leurs révélations ; il ne s'expose point à une récrimination dangereuse ; il n'entend point rétorquer contre sa croyance, l'argumentation destinée à infirmer les témoignages humains sur lesquels se fonde la foi à tous les miracles dont on n'a pas été le témoin soi-même. Il suffit d'admettre, comme l'ont fait les Juifs et les premiers défenseurs du christianisme, des degrés différents dans l'importance des miracles ; et de prouver ainsi que la divinité que l'on adore, l'emporte, par la grandeur des œuvres de ses serviteurs, et sur des dieux rivaux, et sur des génies inférieurs ou même malfaisants, et particulièrement sur la plus haute science à laquelle se puissent élever des hommes dépourvus de son secours. Les prêtres, les magiciens des religions les plus opposées avouaient sans peine les miracles opérés par leurs adversaires. Zoroastre descend, à plusieurs reprises, dans la lice, avec les enchanteurs ennemis de sa nouvelle doctrine : il ne nie point leurs œuvres merveilleuses ; il les surpasse ; il affirme qu'elles sont l'ouvrage des *Dews*, émanations du *principe du mal ;* et il le prouve en remportant sur eux la victoire, au nom du *principe du bien* (2). Moïse, prophète du vrai Dieu, ne se serait point abaissé à lutter avec les prêtres égyptiens, s'ils n'eussent été que

(1) *De la civilisation*, liv. I, chap. 7.

(2) Anquetil, *Vie de Zoroastre. Zend-Avesta,* tome I, partie 2, passim.

des jongleurs adroits : il lutte avec eux de miracles ; sûr d'établir, par la supériorité des siens, la supériorité du Dieu au nom duquel il parle devant le roi d'Égypte. Son triomphe fut complet : suivant une tradition hébraïque, conservée en Orient, il devina le secret des procédés employés par ses rivaux (1), sans que ceux-ci pussent pénétrer le sien. Son histoire fait sans doute allusion à cette preuve décisive de sa victoire, quand elle ajoute, en style figuré, que, la verge du frère de Moïse et celles de ses antagonistes étant transformées en serpents, la première dévora soudain toutes les autres (2).

(1) D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. *Moussa*.
(2) *Exod.* cap. 7, vers. 10-12.

CHAPITRE VI.

Lutte d'habileté entre les thaumaturges : le vainqueur était reconnu pour tenir sa science du Dieu le plus puissant. Cette science avait pour base la physique expérimentale. Preuves tirées, 1o de la conduite des thaumaturges; 2o de ce qu'ils ont dit eux-mêmes sur la magie; les *génies* invoqués par les magiciens ont tantôt désigné les agents physiques ou chimiques qui servaient aux opérations de la science occulte, tantôt les hommes qui cultivaient cette science; 3o la magie des Chaldéens comprenait toutes les sciences occultes.

Toutes les fois que l'intérêt de la domination ou celui de la gloire divisa les colléges sacerdotaux, on dut voir se renouveler des combats analogues à ceux où triomphèrent Moïse et Zoroastre : leur effet nécessaire était de donner à la science occulte plus d'éclat et plus d'énergie. Jouet de la crédulité, esclave de la peur, si la multitude adorait volontiers comme des prodiges ou des miracles, des phénomènes naturels, des prestiges grossiers, moins de facilité secondait le thaumaturge, quand des hommes éclairés étaient à la fois ses rivaux et ses juges. On appréciait la merveille d'après des règles sévères de discussion. On exigeait, avant tout, qu'elle fût durable et ne déçût pas les yeux par une apparence fugitive. Le *miracle* devait opérer, non des tours d'adresse à la portée des charlatans vulgaires (1), mais des merveilles d'un ordre plus

(1) Encore aujourd'hui, le dalaï-lama punit les prêtres de sa religion qui trompent le peuple en avalant des couteaux ou en vomissant des flammes. (Timkowski, *Voyage à Pékin*, tome I, page 460.)

élevé, comme serait la métamorphose d'une verge en serpent ; le *prodige* devait sortir de l'ordre commun par un caractère insolite, par la forme effrayante des sauterelles ou la grosseur énorme de la grêle qu'envoyait aux hommes le courroux céleste : il fallait surtout que le *prodige* eût été prédit par le thaumaturge, et arrivât au moment qu'avait fixé sa voix prophétique (1).

Victorieux dans les luttes d'habileté que réglaient ces lois , le thaumaturge se faisait reconnaître sans peine pour le disciple et l'interprète du Dieu puissant par excellence, du Dieu élevé au-dessus des autres dieux. En effet, la croyance pieuse qui rapportait à une inspiration de la Divinité tout ce qu'il y avait d'excellent dans les qualités d'un homme et dans ses œuvres, dut s'appliquer spécialement à la connaissance et à la pratique des sciences occultes. Les résultats de vertus telles que la prudence, la tempérance ou le courage, se rapprochent par degrés, et admettent, entre leurs extrêmes les plus éloignés, une comparaison assez facile pour exclure communément le besoin de leur supposer une origine extraordinaire : il n'en était pas de même de résultats scientifiques toujours environnés de merveilleux, et dont on s'étudiait soigneusement à déguiser la liaison et les rapports avec les produits d'arts purement humains.

Ces considérations, si l'on s'y arrête sans préjugés, absoudront, je crois, les écrivains de la Grèce et de Rome du reproche d'avoir trop facilement donné place, dans leurs narrations, à de prétendus miracles dignes de leur mépris. Non-seulement ils croyaient, et ils devaient rapporter ceux dont s'honorait leur religion, et ceux que d'autres religions avaient consacrés : mais, con-

(1) Rabbi Meiraldabic. *Semit. fidei*, lib. I..... Gaulm. II. *De vita et morte Mosis*, note, pages 208 et 209.

naissant, ou soupçonnant du moins la liaison des miracles avec une science mystérieuse émanée des dieux, c'était l'histoire de cette science que, par leur exactitude, ils préservaient de l'oubli.

Le charlatanisme, l'*escamotage*, si l'on me permet d'employer ce mot, ont certainement joué un rôle dans les œuvres des thaumaturges : nous aurons occasion de le prouver. Mais les tours d'adresse, quelquefois très-surprenants, que font sur nos théâtres et dans nos places publiques, les *prestigiateurs* modernes, ont souvent pour principe des faits chimiques et physiques qui appartiennent à l'histoire de l'aimant, du phosphore, du galvanisme, de l'électricité : pour le grossier charlatan, le secret de ces prestiges est une série de *recettes* dont il n'a que la pratique ; les connaissances dont les recettes dérivent n'en forment pas moins pour nous une véritable science.

Et voilà ce que nous retrouvons dans les temples, aussitôt que quelques lueurs historiques nous permettent d'y pénétrer. Il est impossible de se livrer à des recherches suivies sur l'origine des sciences, sans apercevoir qu'une vaste branche des connaissances anciennes n'a pu fleurir qu'au fond des sanctuaires, et qu'elle composait une partie importante des mystères religieux. Tous les miracles qui n'appartenaient point à l'adresse ou à l'imposture, étaient les fruits de cette science occulte : c'étaient, en un mot, de véritables expériences de physique. Les formules, par l'exécution desquelles on en assurait le succès, durent faire partie de l'enseignement sacerdotal. Qui avait originairement conçu et rédigé ces formules scientifiques ? Des sages, possesseurs d'un corps de doctrine, que leurs disciples ont désigné sous les noms de magie, de philosophie théurgique et de sciences transcendantes.

Pourquoi Mahomet refusa-t-il d'opérer des miracles, en avouant que Dieu lui en avait refusé le don ? Parce qu'il était étranger à la science occulte des thaumaturges. Pourquoi, de nos jours, Swedenborg, entouré de spectateurs trop éclairés, recourut-il à un subterfuge semblable, et dit-il que ses révélations étaient un miracle suffisant, et que ceux qui ne croyaient point à sa parole, ne se rendraient pas non plus à des miracles (1) ? C'est qu'il savait que le temps des miracles est passé. Nous sommes, dit-on, trop éclairés pour y croire. N'est-ce pas dire, en d'autres termes : ce qui formait une science secrète, réservée uniquement à quelques êtres privilégiés, est rentré dans le vaste domaine des sciences accessibles à tous les esprits ?

Suivons notre assertion dans ses conséquences : il en est quatre que nous ne pouvons refuser d'admettre, et que nous devons, dès lors, constater par des faits.

1° Des arts, depuis longtemps vulgaires, ont dû passer pour divins ou magiques, tant que leurs procédés sont restés secrets.

Sur le mont Larysium, dans la Laconie, on célébrait la fête de Bacchus *au commencement du printemps :* des raisins mûrs y attestaient le pouvoir et la bienfaisance du dieu (2).... Les prêtres de Bacchus connaissaient l'usage des *serres chaudes.*

Des hommes industrieux avaient apporté dans les îles de Chypre et de Rhodes, l'art de fondre et de travailler le fer. Une allégorie ingénieuse les présenta, sous le nom de *Telchines,* comme fils du soleil, père du feu, et de Minerve, déesse des arts ; l'ignorance et l'effroi qu'inspi-

(1) Swedenborg, *Vera christ. relat.* pages 846-850..... *De cœlo et inferno præfatio..... Abrégé des ouvrages de Swedenborg* (par Daillant-Latouche), in-8o, 1788, pages 37, 38, 293 et 294.

(2) Pausanias, *Laconic.* cap. 22.

rait le fer dont, les premiers, ils parurent armés, les transformèrent en magiciens, dont le regard même était redoutable.

Experts à traiter les métaux, les Finnois figurent aussi, dans les poésies scandinaves, comme des nains-sorciers, habitant les profondeurs des montagnes. Deux nains de la montagne de Kallova, très-habiles à forger le fer et à fabriquer des armes, ne consentirent, qu'à des conditions très-dures, à instruire des secrets de leur art, le forgeron *Wailand*, si fameux dans les légendes du Nord pour la perfection des armes qu'obtenaient de lui les guerriers (1).

La supériorité des armes offensives et défensives avait trop d'importance aux yeux d'hommes qui ne savaient que combattre, pour qu'on ne la demandât point à un art surnaturel. Les armes *enchantées*, les boucliers, les cuirasses, les casques sur lesquels tous les traits s'émoussent, toutes les épées se brisent, les glaives qui percent, pourfendent toutes les armures, n'appartiennent point seulement aux romanciers de l'Europe et de l'Asie : ils naissent, dans les chants de Virgile et d'Homère, sous le marteau de Vulcain ; et dans les *Sagas*, sous la main des sorciers ou des hommes qui sont parvenus à surprendre leurs secrets.

2° Les œuvres de la magie étaient nécessairement circonscrites dans les limites de la science ; hors de ces limites, l'ignorance seule pouvait implorer son secours..... Le biographe d'Apollonius de Tyane se moque, en effet, des insensés qui demandaient à la magie la couronne dans les combats du cirque, et le

(1) Depping, *Mémoires de la société des antiquaires de France,* tome v, page 223.

succès de leurs poursuites amoureuses ou de leurs spéculations commerciales (1).

3° Dans les luttes d'habileté qu'élevaient entre les dépositaires de la science, des intérêts opposés, on avait à craindre de laisser apercevoir aux regards profanes, les bornes des moyens de la magie : pour prévenir ce danger, il devait donc exister, entre les thaumaturges, un pacte tacite ou formel dont les adversaires même les plus acharnés avaient intérêt à respecter les clauses? oui, sans doute.

Dans la mythologie grecque, il n'était pas permis à un dieu de défaire ce qu'un autre dieu avait fait. La même défense se retrouve dans la plupart de ces contes de fées que nos ancêtres ont empruntés à de plus anciennes traditions. L'histoire héroïque du Nord, à une époque très-antérieure au premier Odin, nous montre une magicienne (2) mise cruellement à mort par sa caste entière, pour avoir enseigné à un prince qu'elle aime le moyen d'abattre la main d'un magicien qui le voulait faire périr. Dans un recueil de narrations merveilleuses, dont l'origine hindoue serait difficilement contestée (3), on voit une magicienne et un génie, très-op-

(1) Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. VII, cap. 16.

(2) Saxo Grammaticus, *Hist. dan.* lib. I.

(3) L'origine hindoue des *Mille et une Nuits*, soutenue par Hammer et Langlès, est niée par M. Sylvestre de Sacy, qui attribue la composition de ce recueil à un musulman syrien et ne lui accorde pas plus de quatre siècles d'ancienneté. (*Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, le 31 juillet 1829.) Qu'un compilateur ait, il y a quatre cents ans, répandu un recueil de ces narrations en Arabie et en Syrie, cela est possible; qu'il fût musulman, on ne peut en douter, grâce au soin qu'il prend d'y placer des musulmans partout, sans distinction de temps ni de pays : mais cet écrivain en est-il le premier auteur? Non. 1° Plusieurs des récits qu'il a rassemblés, se retrouvent dans des recueils hindous et persans, plus anciens que l'époque où l'on croit qu'il a écrit. 2° Le judaïsme et le christianisme sont assez connus en Syrie et en Arabie; les sectateurs

posés dans leurs inclinations, et liés néanmoins par un traité solennel qui leur défend de s'entre-nuire, ou de se faire personnellement aucun mal. Ils y contreviennent, et d'abord s'opposent réciproquement des prestiges tels que l'on en retrouve dans tous les récits de ce genre. Aucun des deux ne voulant céder, ils finissent par se combattre à outrance, en se lançant des jets de matière enflammée qui tuent ou blessent plusieurs spectateurs, et finissent par donner la mort aux deux combattants (1).

A des êtres prétendus surnaturels, substituons des hommes comme nous ; les choses ne se passeront pas différemment. Ce ne sera qu'aveuglés par la fureur, qu'au risque de trahir un secret qu'il leur importe de conserver, ils emploieront des armes jusqu'alors prohibées entre eux, et qu'ils se montreront au vulgaire, frappés mortellement des traits miraculeux que leur prudence réservait pour l'épouvanter ou le punir.

4° Dans ces mêmes luttes enfin, le triomphe d'un

de ces deux religions, et surtout les chrétiens, devraient jouer un rôle dans des contes inventés depuis quatre cents ans, c'est-à-dire deux siècles environ après la dernière de ces fameuses *guerres saintes* où les enseignes de la croix firent reculer plus d'une fois l'étendard de l'islamisme : et pourtant on n'y voit figurer, en opposition avec les disciples de Mahomet, que des magiciens et des mauvais génies. 3° On y retrouve la tradition de l'existence, en Asie, de Pygmées, d'hommes qui ont la tête au-dessus des épaules et d'hommes à têtes de chiens : traditions que des auteurs grecs très-anciens avaient puisées en Orient (*ci-dessus* pages 60 et 61) ; mais qu'on avait depuis vouées à l'oubli comme des fables ridicules. 4° Enfin l'origine hindoue des récits primitifs se trahit dans l'histoire du brahme *Pad-Manaba*, protégé par le dieu Wishnou (XIVe nuit). Jamais un musulman n'aurait inventé une fable si contraire à sa croyance religieuse. Si le compilateur syrien l'a copiée sans la défigurer, c'est sans doute parce que le fond en était trop connu, trop populaire, pour qu'il essayât de l'altérer.

(1) *Les Mille et une Nuits* (IVe nuit), tome I, page 318 et (Ve nuit), *ibid.* pages 320-322.

thaumaturge pouvait ne point paraître aussi décisif à ses adversaires qu'à ses partisans, surtout quand lui-même avait indiqué la merveille qu'il opérerait, et qu'il défiait son antagoniste d'imiter : celui-ci pouvait recouvrer la supériorité, en choisissant à son tour une épreuve où sa capacité lui assurerait la victoire..... Cet argument a sûrement été opposé plusieurs fois au spectacle des miracles. Nous dirons même que l'histoire devient inexplicable si l'on rejette l'opinion qui lui sert de base. Dans une lutte solennelle, Moïse a vaincu les prêtres égyptiens, Élie les prophètes de Baal. Loin de tomber aux pieds des envoyés du Dieu d'Israël, Pharaon poursuit à main armée le peuple que conduit Moïse ; Jézabel jure de venger, par la mort d'Élie, les prêtres qu'il a mis à mort. Le roi d'Égypte, la princesse sidonienne, n'étaient cependant pas privés de leur raison : il faut donc supposer, ce qui est presque certain pour l'un et probable pour l'autre, qu'ils étaient initiés dans la science secrète de leurs prêtres. L'insuffisance momentanée de cette science, la victoire du thaumaturge ennemi, ne furent alors à leurs yeux qu'un accident facilement explicable, qu'une défaite momentanée, qu'en d'autres occasions compenserait la victoire.

Rien n'est plus propre à confirmer nos idées qu'un coup d'œil sur la manière dont, en général, opéraient les magiciens. Leur art paraît moins un secours et un bienfait continuel de la Divinité, que le produit d'une science péniblement acquise et difficilement conservée. Pour opérer *magiquement*, pour *conjurer* les génies et les dieux, et les contraindre à agir, il fallait des préparatifs très-étendus, sur la nature et l'action desquels on jetait un voile mystérieux. On devait recueillir en secret des plantes et des minéraux, les combiner de diverses manières, les soumettre à l'action du feu ; et faire à

peine un pas sans répéter des formules ou sans ouvrir des livres dont l'oubli ou la perte entraînait la privation de tout pouvoir magique. Telle était la marche de la plupart des thaumaturges, véritables écoliers en physique expérimentale ; forcés de rechercher sans cesse, dans les livres sacrés, des prescriptions que, faute d'une théorie raisonnée, ils n'avaient pu se rendre propres et graver dans leur entendement.

Des traces de l'existence de ces livres se retrouvent chez un peuple tombé aujourd'hui dans la plus hideuse barbarie, mais dont les traditions remontent à une civilisation très-ancienne, et probablement assez avancée (1). Les Baschkirs croient que des *livres noirs*, dont le texte a été originairement écrit en enfer, donnent à l'homme qui les possède, s'il est capable de les interpréter, un empire absolu sur les démons et sur la nature. Cet homme les transmet, par héritage, à celui de ses élèves qu'il en juge le plus digne, et avec eux le pouvoir qu'ils lui conféraient (2)..... De bons ouvrages sur la physique et la chimie appliquées aux arts remplaceront pour nous, avec avantage, les livres magiques des Baschkirs. Et sommes-nous bien loin du temps où certains personnages, médiocrement intéressés à ce que notre espèce soit plus éclairée que crédule, auraient prétendu que de pareils ouvrages ne pouvaient avoir été produits que par le principe du mal ?

Mais il est temps de consulter les thaumaturges eux-mêmes sur la nature de leur art.

(1) Les Baschkirs, comme les Lapons, les Bourates, les Ostiaks et les Samoïèdes, font usage, depuis un temps immémorial, de noms de famille héréditaires. (E. Salverte, *Essai sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, tome I, page 143.)

(2) *Annalen der Erd-Vœlker-und-Staaten-Kunde.*

Apollonius (1) se défend d'être au nombre des magiciens : ce ne sont, dit-il, que des *artisans* de miracles. Échouent-ils dans leurs tentatives, ils reconnaissent qu'ils ont négligé d'employer telle substance, ou de brûler telle autre. Charlatans maladroits, qui laissaient apercevoir le travail et les procédés mécaniques ! Sa science, à lui, est un don de Dieu, une récompense de sa piété, de sa tempérance, de ses austérités ; et, pour opérer des miracles, il n'a besoin ni de préparatifs ni de sacrifices. Cette prétention, qui rappelle celles des *Pénitents* hindous, annonce seulement un thaumaturge plus adroit que ceux qu'il déprise, et plus sûr de son fait. Ce qu'il dit des haumaturges vulgaires prouve, comme nous l'annonçons, qu'ils n'étaient que des *manœuvres* dans l'art des expériences physiques.

Chærémon, prêtre et écrivain sacré, enseignait l'art d'évoquer les dieux, même malgré eux, en sorte qu'ils ne pussent s'éloigner sans avoir opéré le prodige demandé. Por phyre, réfutant Chærémon, affirme que les dieux ont enseigné les formules et les caractères avec lesquels on peut les évoquer (2)..... Ce n'est ici que l'attaque d'une école de sciences occultes, contre une autre école ; ce n'est qu'une dispute de mots. Les êtres qui obéissaient aux *conjurations* n'étaient pas les dieux qui avaient dicté les formules dont émanaient les *conjurations* ; Iamblique nous fait connaître les uns et les autres.

Voulant expliquer comment l'homme a de l'empire sur les *génies*, il distingue ceux-ci en deux sortes ; les uns *divins*, et dont on n'obtient rien que par des prières et la pratique des vertus ; ce sont les dieux de Por-

(1) Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. I, cap. 2.
(2) Euseb. *Præp. evang.* lib. V, cap. 8, 9, 10 et 11.

phyre. Les autres, qui correspondent aux dieux obéissants de Chærémon, sont définis par le théurgiste : « Des esprits dénués de raison, de discernement et d'in-« telligence ; doués (chacun à la vérité pour un seul « objet) d'une puissance d'action supérieure à celle que « l'homme possède ; forcés d'exercer la propriété qui « leur appartient, quand l'homme le leur commande ; « parce que sa raison et son discernement, qui lui font « connaître l'état dans lequel chaque chose existe, l'é-« lèvent au-dessus de ces génies, et les soumettent à sa « puissance (1)... » Assistons maintenant à un cours de chimie ou de physique expérimentale. « Il existe, dit le professeur, des substances par lesquelles s'opèrent des prodiges impraticables à l'homme réduit à ses facultés personnelles, tels que de faire jaillir des étincelles de la glace, ou de produire de la glace sous une atmosphère embrasée ; mais chacune a une propriété unique qu'elle exerce sans but comme sans discernement. Agents aveugles, elles deviennent des instruments de miracles dans les mains de l'homme qui, par le raisonnement et la science, sait s'en rendre maître, et en appliquer judicieusement les propriétés et l'énergie... » Le professeur a peint avec exactitude les substances que mettent en œuvre la physique et la chimie ; et ce qu'il

(1) Iamblichus, *De mysteriis*, cap. 31. *Invocationes et opera hominum adversus spiritus*..... « Est etiam aliud *genus* spirituum..... *indiscretum et* « *inconsideratum*, quod *unam* numero *potentiam* est sortitum..... unde « *unum uni* tantum operi addictum est..... Jussa et imperia violenta « diriguntur ad spiritus *nec utentes propria ratione, nec judicii* discretio-« nisque principium *possidentes*. Cum enim cogitatio nostra habeat ra-« tiocinandi naturam atque discernendi qua res ratione se habet..... « spiritibus imperare solet, *non utentibus ratione* et ad *unam tantum ac-« tionem* determinatis..... imperat, quia natura nostra intellectualis præ-« stantior est quam *intellectu carens*, etsi illud in mundo latiorem habeat « actionem. »

en dit, Iamblique l'a dit des génies du second ordre.

Le professeur continue : « Quand un ignorant essaye une expérience, sans observer les procédés qu'il faut suivre, il manque l'expérience..... Toute l'expérience manquera, si l'on omet d'employer, conformément au procédé indiqué par la science, une seule des substances dont l'usage est prescrit. » Aux mots *ignorant*, *expériences*, *procédés*, *substances*, substituons *profanes*, *œuvres religieuses*, *rites*, *divinités* ou *génies*, le professeur se trouvera avoir traduit deux passages d'Iamblique sur la marche à suivre pour opérer des miracles (1).

Des génies subordonnés au pouvoir magique, les uns doivent être évoqués en langue égyptienne, les autres en langue persane (2) ; ne serait-ce point que les formules magiques consistaient dans des *recettes* de physique, que chaque temple conservait, rédigées dans sa langue sacrée ? les prêtres égyptiens opéraient un miracle par un procédé ignoré des prêtres persans ; et ceux-ci, par un procédé différent, opéraient la même merveille ou lui opposaient quelque autre merveille aussi brillante.

Aux esprits sévères que révolte l'idée de voir transformer en êtres surnaturels des agents physiques, montrons divinisées les plus simples opérations de l'industrie. Chez les Romains, disciples de ces Étrusques qui, tenant de la religion leur civilisation originaire, rapportaient à la religion leur existence tout entière, qu'étaient les dieux appelés par le *flamen* à la fête célébrée en l'honneur de la terre et de la déesse de l'agri-

(1) « *Quando* profani *tractant sacra contra* ritus, *frustratur eventus.* » (Iamblich. *De mysteriis*, cap. 30.) « ..... *Uno prætermisso* numine sine ritu, *communis ipsa* religio *finem non habet.* » (*Ibid.* cap. 33).

(2) Origen. *Contr. Cels.* lib. I.

culture ? Leurs noms le disent : l'ouverture de la terre en jachère ; le second labour ; le troisième ; les semailles ; le quatrième labour, qui enterrait la semence; le hersage ; le sarclage à la houe ; le second sarclage ; la moisson ; l'enlèvement et le transport des gerbes ; l'engrangement ; la sortie des grains pour les moudre ou les vendre (1)... Le prêtre énumérait les opérations de l'agriculture ; la superstition les divinisa.

La même superstition transforme en êtres surnaturels, les hommes dont l'habileté produisait des œuvres au-dessus de la capacité du vulgaire. L'art de traiter les métaux fut divinisé sous le nom de *Vulcain*. Les premiers ouvriers en fer, connus chez les Grecs, les Telchines (2), traités d'abord de magiciens, passèrent ensuite pour des demi-dieux, des génies, des démons malfaisants. Les *Fifes* (fées ou génies) étaient citées en Écosse, comme excellant dans les arts (3) ; et nous devons probablement à une croyance semblable, l'expression proverbiale, *travailler comme les fées*. « Les *gnomes*, disent les cabalistes, gens « de petite stature, gardiens des trésors, des minières et

(1) Servius, *In Virgil. Georgic.* lib. I, vers. 21 et seq. Et Varro, *De re rust.* lib. I, cap. 1... Noms des divinités : *Vervactor... Reparator... Imporcitor... Insitor... Obarator... Occator... Sarritor... Subruncinator... Messor... Convector... Conditor.... Promitor.* — L'amendement des terres était aussi divinisé sous le nom de *Sterquilinius* ou *Stercilinius*.

(2) Suidas, verbo *Telchines*. Voyez l'article des *Telchines* dans les *Dictionnaires de la Fable* de Noël et de Chompré et Millin. — Des hommes attachés au culte de la nature, de la terre divinisée (Cybèle, *Magna Mater*, etc.), répandirent sur divers points l'art de travailler les métaux ; ils furent connus de chaque peuple sous des noms différents, Telchines, Curètes, Dactyles idéens, Corybantes, etc.; mais tous appartenaient au même corps sacerdotal, et se transmettaient leurs connaissances de génération en génération. C'est pour cela que les écrivains anciens, tantôt les confondent, et tantôt disent que les uns furent les ancêtres des autres. Diod. Sic. Pausanias, Strabo.

(3) *Revue encyclopédique*, tome XXXI, page 714.

« des pierreries.... sont ingénieux, amis de l'homme.....
« Ils fournissent aux enfants des sages tout l'argent
« qu'ils peuvent demander, etc. (1). » La crédulité, dans plusieurs pays de l'Europe, peuplait les mines de génies; on les voyait, sous la figure d'hommes bruns, petits, mais robustes, toujours prêts à punir de son indiscrétion, le profane qui venait épier leurs travaux. Tout ce qu'on a dit de ces génies ou des gnomes, pouvait se dire des mineurs eux-mêmes, dans un temps où leur art, dérobé aux regards du vulgaire, était exclusivement destiné à accroître les richesses et à soutenir la puissance de la classe éclairée.

Le voile de l'allégorie, toujours plus clair, se déchire dans les récits orientaux : les ouvriers qui exploitent des mines d'acier, y sont appelés les *génies* de ces mines. Ces génies se montrent si sensibles à un festin splendide qu'un prince leur a fait servir, qu'ils accourent à son aide, dans une conjoncture où sa vie ne peut être sauvée que par leur reconnaissance (2).

On peut quelquefois encore signaler la gradation qu'a suivie une pareille métamorphose. Agamède (3), dans Homère, est une femme secourable, instruite des propriétés de tous les médicaments qui naissent sur la terre; Orphée était un sage interprète des dieux (4), qui entraînait après lui, non moins que les animaux féroces, les hommes sauvages qu'il civilisait, par le charme des vers et l'harmonie du langage; les historiens qui ont servi de guide à Diodore, peignaient comme purement naturelles

(1) *Le comte de Gabalis* ou *Entretiens sur les sciences secrètes. Second entretien*, pages 48 et 49.

(2) *Mille et une Nuits*, tome VI, pages 344-347, CCCCLXXXIX^e nuit.

(3) Homer. *Odyss.* lib. IV, vers. 226. *Iliad.* lib. XI, vers. 737-739.

(4) Horat. *De art. poet.* vers. 390-393.

les connaissances de Circé et de Médée (1), connaissances relatives surtout à l'efficacité des poisons et des remèdes : la mythologie a conservé aux deux filles d'Aëtès la réputation de magiciennes redoutables ; des poëtes postérieurs à Homère peignent Orphée comme un magicien très-habile (2) ; Théocrite fait d'Agamède la rivale, dans les arts magiques, de Médée et de Circé (3).

Les prêtres, qui, en Égypte, tenaient le premier rang après le souverain pontife, et qui luttèrent d'habileté contre Moïse, sont appelés magiciens dans les traductions de l'Exode, et les opérations de leur art y sont qualifiées d'*enchantements* (4). Un archéologue qui a fait de la langue et de l'histoire des Hébreux une étude approfondie, M. Drummond, croit ces traductions inexactes : suivant lui, le texte ne parle que d'*opérations secrètes* et non *magiques ;* le titre des prêtres, *chartomî*, dérivé d'un mot qui signifie *graver* des hiéroglyphes, n'exprime que l'intelligence qu'ils possédaient de tous les hiéroglyphes sans exception (5).

Qu'étaient les *prophètes* que Pythagore consulta à Sidon, et dont il reçut des instructions sacrées ? les descendants, les héritiers de la science de Mochus le *physiologue*, d'un sage versé dans la connaissance des phénomènes de la nature (6). Si Justin n'hésite pas à admettre comme réels, la plupart des miracles attribués à Apollonius de Tyane, il n'y voit que des preuves éclatantes de la haute science du thaumaturge (7).

(1) Diod. Sic. lib. II, cap. 1, 6.
(2) Euripid. *Iphigen. in Aulid.* vers. 11 et 12. *Cyclop.* vers. 642.
(3) Theocrit. *Idyll.* II, vers. 15 et 16.
(4) *Exod.* cap. 7, vers. 22 ; cap. 8, vers. 7.
(5) W. Drummond. *Memoir on the antiquity of the zodiacs of Esneh and Denderah* (8°, London, 1823), pages 19-21.
(6) Φυσιολόγος... Iamblich. *De vita Pythag.* cap. 3.
(7) S. Justin. *Quæst. et resp. ad orthodox... Quæst.* 24.

Enfin le savant Moses Maimonide (1) nous révèle que la *première* partie de la magie des Chaldéens était la connaissance des métaux, des plantes et des animaux. La *seconde* indiquait les temps où les œuvres magiques pouvaient être produites; c'est-à-dire les moments où la saison, la température de l'air, l'état de l'atmosphère, secondaient le succès des opérations physiques et chimiques, ou permettaient à l'homme instruit et attentif de prédire un phénomène naturel, toujours imprévu pour le vulgaire... Le mystère de la magie s'évanouit : introduits dans le sanctuaire des sciences occultes, nous n'y voyons qu'une école où l'on enseignait les diverses branches des sciences naturelles. Et nous pouvons admettre dans le sens littéral, tout ce que racontent la mythologie et l'histoire, d'hommes et de femmes que des instituteurs habiles avaient investis de la possession des secrets de la magie, et qui souvent s'y montraient supérieurs à leurs maîtres. Il suffisait qu'après avoir subi les épreuves prescrites pour s'assurer de sa discrétion, l'élève se livrât avec zèle à l'étude de la science occulte, et que sa persévérance et sa capacité lui permissent d'en reculer les bornes; avantage qu'il gardait ensuite pour lui-même ou qu'il ne communiquait partiellement qu'aux objets d'une bienveillance particulière.

(1) Moses Maimonides, *More nevochim*, lib. III, cap. 37.

CHAPITRE VII.

Erreurs mêlées aux connaissances positives : elles sont nées, tantôt d'impostures volontaires, et tantôt du mystère qui enveloppait la science sacrée. Impostures, promesses exagérées des thaumaturges; charlatanisme, escamotage; tours d'adresse plus ou moins grossiers; emploi du *sort*, et facilité d'en diriger le résultat. Oracles : à l'équivoque, à l'imposture, se joignirent, pour assurer leurs succès, des moyens naturels, tels que le prestige du *ventriloquisme*, les vertiges, etc.; et enfin des observations exactes, mais très-simples.

Si les thaumaturges avaient cultivé la science pour le noble plaisir de s'éclairer, et de répandre, parmi leurs semblables, de brillantes et utiles lumières, nous n'aurions plus à chercher dans leurs œuvres, que des vestiges de doctrines incomplètes sans doute, mais pures, mais exemptes d'un vil alliage. Il n'en est point ainsi : conquérir une vénération et une docilité sans bornes, tel était le but de la magie; tout ce qui aidait à l'atteindre parut légitime : le secours de l'adresse et les ruses de l'imposture, comme l'emploi des connaissances les plus sublimes.

Il fallait conserver le sceptre après l'avoir conquis ; il fallait montrer partout un pouvoir surnaturel, et cacher la main de l'homme, lors même qu'il eût été glorieux à l'homme de divulguer l'empire que son génie pouvait exercer sur la nature. Un secret religieux enveloppa les principes de la science; une langue particulière, des ex-

pressions figurées, des allégories, des emblèmes en voilèrent les moindres détails. L'espoir de deviner ces énigmes sacrées fit naître, parmi les *profanes*, mille conjectures extravagantes; loin de les dissiper, le thaumaturge les aida à se répandre : c'était autant de garanties de l'impénétrabilité de son secret. Mais les opinions absurdes qui en dérivèrent ne furent pas, nous le verrons, le seul mal que la conservation de ce secret ait alors causé à l'esprit humain.

Nous discuterons successivement ces deux sources d'erreurs : leurs conséquences font partie de l'histoire de la magie et de l'histoire de la civilisation.

Le présent agit peut-être moins fortement que l'avenir sur l'esprit humain. L'un, positif et limité, circonscrit la crédulité dans ce qu'il présente de réel; le vague de l'autre la livre aux rêves indéfinis de la crainte, de l'espoir et de l'imagination. Le thaumaturge pourra donc promettre; il pourra faire croire des merveilles qu'il n'aura pas lui-même l'espoir de réaliser.

Rien de plus absurde que les détails du rajeunissement d'Eson, par les enchantements de Médée; mais, avant les Grecs, les Arabes et les Hébreux avaient cru possible cet étrange miracle : suivant les traditions rabbiniques, Moïse, près de mourir, demandait que son corps fût divisé en morceaux, pour être ensuite ressuscité par un ange bienfaisant (1).

N'assignant point de bornes au pouvoir des thaumaturges, la crédulité dut, par cela même, les forcer souvent à recourir à l'adresse, pour refuser, sans se compromettre, un miracle impossible. Un Cilicien vient implorer Esculape dans son temple : de riches présents, de pompeux sacrifices, des promesses magnifiques, des

(1) Gaulmyn, *De vita et morte Mosis*, note, lib. II, page 828.

prières ferventes pourront, il l'espère, déterminer le dieu à lui rendre un œil qu'il a perdu. Instruit, par des moyens usités alors dans tous les temples, et aujourd'hui dans toutes les institutions de *Police*, Apollonius de Tyane déclare que cet homme n'obtiendra point ce qu'il demande ; il en est indigne ; la perte de son œil a été la juste punition d'un adultère incestueux (1).

Lors même que la merveille demandée n'excède point les ressources de la science, il importe d'occuper l'attention du spectateur, de lui dérober les opérations mécaniques des thaumaturges, ou l'embarras qu'ils éprouvent quand le résultat désiré se fait trop longtemps attendre. Cet art, si familier aux prestigiateurs modernes, ne l'était pas moins à ceux de l'antiquité.

Ce que les premiers obtiennent par des plaisanteries plus ou moins ingénieuses, les autres y parvenaient par des cérémonies propres à inspirer le respect et l'effroi. La *troisième* partie de la magie des Chaldéens appartenait toute entière à ce genre de charlatanisme ; elle enseignait les gestes, les postures, les paroles intelligibles ou inintelligibles qui devaient accompagner les opérations du thaumaturge (2). Les prêtres de Baal, dans leur lutte inégale contre le prophète Élie, se faisaient aux bras des entailles plus visibles que profondes (3) ; le théurgiste de Grèce et d'Italie menaçait les génies trop lents à lui obéir, de les évoquer par *un nom redoutable pour eux* (4) : de l'une ou de l'autre manière on cherchait à gagner du temps, à distraire l'attention ; pénétrés de compassion ou de crainte, les spectateurs fixaient un

(1) Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. I, cap. 7.
(2) Moses Maimonides, *More nevochim,* lib. III, cap. 37.
(3) *Reg.* lib. III, cap. 18, vers. 28.
(4) Lucan. *Pharsal.* lib. VI, vers. 745. Stat. *Theb.* lib. IV, vers. 156.

œil moins défiant sur les pratiques secrètes propres à consommer une merveille trop lente à s'opérer.

Mais, nous l'avons déjà observé, ce n'était guère que dans des luttes d'habileté élevées entre les thaumaturges, que l'on avait à combattre de pareils obstacles. Partout ailleurs, la crédulité allait au-devant du miracle. Combien de récits, par exemple, ne nous présentent-ils pas des empreintes de sang merveilleusement conservées depuis des siècles, pour rendre témoignage d'un crime ou d'une punition célèbre ! Introduits, en 1815, dans la chambre où fut poignardé *David Rizzio*, des voyageurs rapportent qu'on leur fit remarquer, sur le plancher, des gouttes de sang, qu'*on a soin*, leur dit-on, de repeindre à neuf tous les ans (1). Chaque année aussi, à Blois, à l'époque de la foire, le concierge du château répand du sang dans la chambre où fut massacré le duc de Guise, et le montre aux curieux, comme le sang de ce martyr de la Ligue. Voilà l'histoire de toutes les empreintes de ce genre, à l'aveu près.

La tête d'une statue a été renversée par la foudre, et jetée dans le lit du Tibre ; les augures indiquent l'endroit où on la retrouvera ; et l'événement confirme leur prédiction (2)..... Ils avaient pris sans doute, pour être sûrs de leur fait, des mesures infaillibles, les mêmes mesures qui, en d'autres temps et en d'autres pays, ont fait rencontrer, dans le lit des fleuves, dans les grottes, dans les forêts, tant d'images saintes et miraculeuses (3)...

(1) *Voyage inédit en Angleterre* en 1815 et 1816... *Bibliothèque universelle, Littérature,* tome VII, page 383.

(2) Cicer. *De divinat.* lib. I, § 10.

(3) Swinburn (*Voyage dans les Deux-Siciles,* tome I, page 199) suppose que, lors des invasions des Sarrasins en Italie, les chrétiens fugitifs cachaient souvent les objets de leur dévotion dans des endroits peu accessibles, où, après un certain laps de temps, le hasard seul les faisait re-

Dernièrement, je dirais presque hier, un lapin, un chien, deux bœufs, n'ont-ils pas ainsi révélé à l'adoration des Portugais, une *Madone*, que bientôt après on a remerciée solennellement de la chute des hommes qui voulaient arracher le peuple à l'esclavage de l'ignorance et du fanatisme ? Nul n'a pu, sans courir risque de la vie, essayer de dévoiler l'imposture... en 1822 (1).

A Témessa, une vierge, chaque année, devait être sacrifiée aux mânes de Lybas. L'athlète Euthymus veut mettre un terme à cette barbarie. Il ose défier au combat le spectre de Lybas, qui se présente à lui noir, horrible, vêtu d'une peau de loup. L'athlète intrépide triomphe, et le spectre, de rage, se précipite dans la mer (2). Déguisé, et tel qu'au moyen âge on peignait les loups-garous, qu'un prêtre ait joué le rôle du spectre et n'ait pas voulu survivre à sa défaite, je penche d'autant plus à le croire, que le vainqueur disparut bientôt après, sans que l'on ait jamais connu le genre de sa mort. Les collègues du *spectre* étaient probablement, sur ce point, mieux instruits que le public.

trouver. Mais, sur tous les points de l'Europe chrétienne, en des pays que n'ont jamais envahis les musulmans, on a, dans les temps d'ignorance, retrouvé des crucifix, des statues, des images, qui n'ont pas manqué ensuite d'opérer des miracles. N'attribuons pas à un hasard trop souvent répété, les œuvres d'une politique habile et persévérante; et souvenons-nous que d'autres cultes ont aussi offert à la vénération des hommes des images merveilleusement retrouvées. Ainsi, l'on adorait à Patras une statue de Vénus que des pêcheurs avaient retirée de la mer, en ramenant leurs filets. (Pausanias, *Achaic.* cap. 21.) Des pêcheurs de Méthymne amènent à terre une tête sculptée en bois d'olivier : l'oracle prescrit aux Méthymnéens d'adorer cette tête sous le nom de Bacchus *Céphallénien.* (Pausanias, *Phocic.* cap. 19.)

(1) Mrs Marianna Baillie, *A sketch of the manners and customs of Portugal*, etc. London, 1824... *Nouvelles annales des voyages,* tome xxx, page 405.

(2) Pausanias, *Eliac.* lib. II, cap. 6.

Sinan-Raschid-Eddin (1), chef des *Bathéniens* ou Ismaélites de Syrie, cacha dans une cavité, un de ses affidés, dont la tête seule paraissait au dehors : entourée d'un disque de bronze figurant un bassin, et de sang nouvellement répandu, elle semblait récemment coupée. Il découvre la tête devant ses disciples, et somme le mort de lui répondre sur ce qu'il a vu depuis qu'il a cessé de vivre. Le docile interlocuteur fait, comme il lui a été prescrit, une brillante peinture des célestes délices ; il déclare qu'il aime mieux continuer à en jouir que de revenir à la vie ; il recommande, comme le seul moyen d'y parvenir, l'obéissance la plus aveugle aux ordres de Sinan. Cette scène redouble l'enthousiasme, le dévouement, le fanatisme des auditeurs... Après leur départ, Sinan tue son complice et met en sûreté le secret de son miracle.

A quoi bon rapporter en détail des supercheries si visibles que la plus adroite mérite à peine le nom d'*escamotage* ?

L'art d'en imposer à nos sens, malgré notre attention et notre incrédulité, l'art de l'*escamoteur*, répondrai-je, n'est point étranger au sujet que je traite, s'il a pu servir l'intérêt, l'ambition, la cupidité, la politique des hommes qui mettent à profit la crédulité de leurs semblables.

Il l'a pu, et dans tous les temps, puisque, très-anciennement comme aujourd'hui, il a existé, avec les raffinements les plus propres à commander la surprise et l'admiration. C'est ainsi qu'il a toujours fleuri dans l'Hindoustan ; et à tant d'autres traits caractéristiques qui attestent l'ori-

(1) *Mines de l'Orient*, tome IV, page 377... Fragment traduit des auteurs originaux, par M. Hammer... *Sinan*... mort en 1192... *Bathéniens, internes, intérieurs, cachés ;* ainsi appelés par allusion à leurs doctrines secrètes et à leurs dogmes mystérieux. (*Anthologie arabe*, page 275).

gine hindoue des bohémiens (*gypsies, zingary*),on peut ajouter leur perfection connue dans les tours d'adresse de tout genre.

Il l'a pu, et dans tous les pays, puisque les merveilles dont il étonne les hommes peu éclairés, ont partout figuré parmi les œuvres des prétendus possesseurs d'une science surnaturelle. Les faits que nous discuterons nous en offriront assez de preuves chez les peuples civilisés : bornons-nous ici à citer les magiciens qui, au sein d'une horde demi-sauvage, réunissent les fonctions de prêtres, de magistrats et de médecins. Les magiciens osages doivent surtout leur influence à l'éclat de leurs prestiges : on en voit qui s'enfoncent, dans le gosier, un énorme couteau de boucher; le sang en sort à gros bouillons, comme si la blessure était véritable (1)..... Quelle confiance, au milieu des indigènes de l'Amérique, quel respect ne commande point le mortel privilégié dont le pouvoir ne laisse pas subsister la moindre trace d'une lésion si épouvantable ! Des escamoteurs, en Europe, donneront le même spectacle pour nous amuser ; et des personnages qui ne veulent point passer pour escamoteurs, opéreront quelque chose de semblable dans une autre intention. Des *pénitents*, en Italie, paraissent se flageller cruellement avec des disciplines de fer, et ne se font pas le moindre mal : c'est ce qu'un prêtre, un religieux, atteste comme témoin oculaire (2).

Au XVe siècle, dans les églises de Bohême, lorsqu'on excommuniait solennellement les Hussites, les cierges allumés s'éteignaient tous spontanément, au moment précis où le prêtre achevait de prononcer la formule d'excommunication : cet escamotage remplissait d'effroi les as-

(1) *Nouvelles annales des voyages*, tome XXXV, page 263.

(2) Le P. Labat, *Voyage d'Espagne et d'Italie*, tome VII, pages 31 et 32.

sistants, qui y voyaient tous un miracle opéré par la puissance divine (1).

Pour montrer comment, d'une manière plus directe encore, la politique sacerdotale peut faire passer au nombre de ses ressources un art en apparence futile, indiquons rapidement quelques exemples. Dans l'épreuve judiciaire de *l'eau froide*, où tout dépendait de la manière de garrotter l'homme qu'on y soumettait, les liens dont il était chargé pouvaient également le submerger ou le faire surnager, selon le rapport de leur pesanteur spécifique à la pesanteur de l'eau. Le collier de fer de saint Sané, en Bretagne, servait d'épreuve à la vérité des serments ; il étranglait infailliblement l'homme coupable de parjure (2) : le prêtre qui attachait le collier était, à coup sûr, maître d'opérer le miracle comme il le voulait. Le *Iodhan-Moran*, collier qu'au commencement de notre ère, portait le grand-juge d'Islande, n'était pas moins redoutable, si l'on en croit les traditions conservées dans ce pays. Mis au cou d'un témoin trompeur ou réfractaire, il le serrait jusqu'à lui ôter la respiration ; il était impossible de le rouvrir avant d'avoir obtenu l'aveu de la vérité (3). Vous voyez, dans la place publique, les plateaux d'une balance perdre leur équilibre, et, alternativement, s'élever ou s'abaisser à l'ordre d'un *escamoteur*. Cette jonglerie vous amuse : dans l'Hindoustan, elle met la vie d'un accusé au pouvoir des prêtres qui dirigent l'épreuve judiciaire de la balance. S'il est coupable, disent-ils, son crime se

(1) Joachimi Camerarii... *De ecclesiis fratrum in Bohemia et Moravia*, page 71.

(2) Cambry, *Voyage dans le département du Finistère*, tome I, page 173.

(3) G. Higgins, *The celtic druids. Introduction*, page LXIX. — Le *Iodhan-Moran* devait aussi étrangler le juge qui rendait un jugement injuste : mais on doute que ce miracle se soit jamais opéré.

manifestera en ajoutant visiblement au poids déjà connu de son corps. Après quelques préparations religieuses, on le pèse donc avec soin ; puis on lui attache sur la tête son acte d'accusation, et on le pèse de nouveau. S'il est plus léger qu'auparavant, on le déclare innocent ; s'il est plus lourd, ou si la balance se rompt, le crime est avéré. S'il reste en équilibre, il faut recommencer l'épreuve ; alors, dit le livre sacré, « il y aura *certainement* une différence de pesanteur (1). » Quand on promet un miracle d'une façon si positive, on est sûr d'avance des moyens de l'opérer.

Empruntons un exemple d'un autre genre, à un peuple que l'on ne soupçonnerait pas d'un tel raffinement d'adresse. Chez les Soulimas, près des sources du Dialliba, un voyageur anglais, le premier homme blanc qui ait paru dans le pays, a vu des soldats d'élite, armés de fusils, tirer sur un chef qui leur opposait ses talismans ; les fusils faisaient tous long feu, quelque bien qu'ils eussent été amorcés. Ensuite, et sans aucune préparation, les soldats tirèrent d'un autre côté, et toutes les armes partirent. Ces hommes ont donc l'adresse d'ouvrir et de fermer la lumière du fusil à volonté (2) ; et l'on ne peut apercevoir quand ou comment ils exécutent cet escamotage, dont le but est de persuader au peuple qu'on n'a rien à craindre des armes de l'ennemi, quand on est muni de talismans consacrés par les prêtres.

En Europe, et depuis plus longtemps qu'on ne serait tenté de le croire, il a existé des hommes à qui il n'aurait fallu que de l'audace ou un intérêt dominant pour

(1) *Recherches asiatiques,* tome I, page 472.

(2) Laing, *Voyage dans le Timanni, le Kouranko, le Soulimana,* etc. traduction française... pages 211, 212, 234.

se présenter à leurs admirateurs, comme doués d'un pouvoir surnaturel (1). Supposons à de tels hommes la seule chose qui leur ait manqué: et, loin de se borner à l'amusement de quelques spectateurs oisifs, leur art, conservé dans des mains plus respectées et dirigé vers un but moins futile, commande l'adoration de ceux dont il excitait la risée, et suffit à l'explication de miracles aussi nombreux qu'imposants.

Ce rapprochement n'a rien de forcé. De nos jours, *Comus* (et lui seul à la vérité) savait, en écartant toute possibilité de connivence, annoncer en secret à une personne la carte que pensait une autre personne. Il existe encore des témoins du fait: *Comus*, d'ailleurs, en Angleterre, a souvent répété le même tour devant des spectateurs qui, pariant fort cher contre la réussite, ne pouvaient être soupçonnés d'y contribuer par leur complaisance. Le clairvoyant Bacon affirme qu'il a vu exécuter le même tour, dans un temps où, en donnant une pareille preuve d'habileté, on risquait de se voir conduire sur les bûchers destinés aux magiciens; le jongleur (2) « dit « tout bas à l'oreille d'un des spectateurs, que telle per« sonne penserait telle carte..... » Le philosophe ajoute qu'il chercha alors à expliquer le tour par une connivence que, de son propre aveu, il n'avait aucun droit de soupçonner.

Que des hommes si habiles, au milieu d'une popula-

(1) Fromann, qui avoue que beaucoup d'escamoteurs (*cauculatores* aut *saccularii*) ont été pris pour des magiciens (*Tract. de fascin.* pages 771 et seq.), n'en cite pas moins, comme des œuvres de sorcellerie, les tours si connus de casser un verre, de couper une chaîne d'or ou une serviette en plusieurs morceaux, et de faire ensuite reparaître ces divers objets parfaitement entiers. (*Ibid.* page 583.)

(2) « *He did first whisper the man in the eare, that such a man should* « think such a card. » (Bacon, *Sylva sylvarum*, century x, 946.)

tion peu instruite, veuillent se signaler par des miracles, en trouveront-ils beaucoup d'impossibles? Qu'on les charge, par exemple, de diriger un *tirage au sort*, doutez-vous que le sort devienne l'interprète de leurs volontés? mesurez dès lors l'étendue de la puissance ainsi remise entre leurs mains. Quel rôle, de tout temps, *le sort* n'a-t-il pas joué dans les plus grands événements comme dans les moindres, là même où l'on ne pouvait supposer de supercherie? Combien de fois des hommes, se défiant de leur prudence, ou ne pouvant accorder leurs opinions diverses, s'en sont remis à la décision *du sort*! Aux premiers jours du christianisme, l'Église eut recours *au sort* pour décider qui, de Joseph ou de Mathias, succéderait, dans l'apostolat, au traître Judas Iscariote; et Origène loue les apôtres de cet acte d'humilité, par lequel ils soumettaient à la puissance céleste un choix qu'ils pouvaient faire eux-mêmes (1). Aux yeux d'hommes incapables d'influer par l'adresse sur le tirage au sort, le résultat paraît donc uniquement dû à la volonté de Dieu.

Cette idée a semblé assez plausible pour que des hommes, d'ailleurs éclairés, la poussassent à l'extrême. Origène ne craint pas d'avancer que les anges, dans le ciel, *tirent au sort* (2) pour décider de quelle nation ou de quelle province chacun d'eux prendra soin, ou de quelle personne il sera le gardien. Un ministre protestant qui soutenait, il y a un siècle, la doctrine que *le sort est une chose sacrée*, a été entraîné jusqu'à dire que « les « plus petits jeux, ceux où il y a le moins à gagner ou « à perdre, sont, par cela même, les plus profanes (3). »

(1) *Act. apost.* cap. 1, vers. 24 et seq. — Origen. *Homil.* 23, *in libr. Jes. Nave.*

(2) Origen. *Homil.* 23, *in lib. Jes. Nave.*

(3) Dejoncourt, *Lettres* (quatre) *sur les jeux de hasard* (la Haye, 1713), page 19.

La question a été envisagée autrement par un écrivain qui a fait servir sa haute éloquence à introduire, dans la philosophie et la politique, l'esprit et les doctrines des temples. Platon (1) veut que, dans sa République, les mariages des citoyens soient déterminés par une espèce de *sort*. Mais, en même temps, les chefs de l'État doivent avoir soin de diriger le sort par *quelque artifice*, en sorte qu'il ne décide rien que conformément à leurs vues ; et que néanmoins l'artifice soit si bien caché, que les personnes qui se croiront mal assorties, ne s'en prennent qu'au hasard et à la fortune.

A l'une ou à l'autre opinion, l'on peut rapporter les événements où le sort a dû manifester la volonté de Dieu et révéler ses arrêts, et où le même moyen de décision a été employé tour à tour par la crédulité et par la politique.

Un crime secret a allumé, contre Israël, le courroux du Seigneur : le Seigneur a livré Israël au glaive de ses ennemis. Pour découvrir le coupable, on jette *le sort* entre les douze tribus ; entre les familles de la tribu qu'il a désignée ; entre les membres de la famille qu'a frappée *le sort*. *Le sort* tombe sur Achan ; et Achan avoue le crime dont il va subir la peine (2). Instruit par des voies secrètes, dont la police moderne donne facilement une idée, Josué profitait de la conjoncture pour effrayer et convaincre ceux qui eussent osé douter de son infaillible inspiration ; et le miracle, en même temps, devait relever le courage des Juifs, en leur montrant et en séparant d'eux l'homme sacrilége, cause unique de leur honteuse défaite.

C'est par *le sort* aussi que Saül est appelé à régner sur

(1) Plato in *Timæo*... et *Republic.* lib. v.

(2) Josue, cap. 7, vers. 14-23.

les Hébreux (1) ; ou plutôt c'est ainsi que Samuel sanctifie le choix qu'il a déjà fait d'un jeune homme obscur (2), en qui il espère trouver moins un rival de pouvoir, qu'une créature soumise et un ministre dévoué.

Par un vœu solennel (3), Saül astreint son armée à un jeûne absolu, jusqu'à ce qu' l ait coupé la retraite aux Philistins. Consulté sur le succès de ce dessein par le grand prêtre, le Seigneur ne rend point de réponse. Saül veut qu'on jette *le sort* pour savoir qui a violé son vœu ; et *le sort* tombe entre lui et son fils, Jonathas ; il insiste ; le sort désigne Jonathas, et Saül n'hésite point à l'envoyer au supplice. Mais le peuple entier s'oppose à cette conséquence atroce d'un vœu absurde, dont les prêtres de Dieu ne réclament point l'exécution, Saül, découragé, renonce à une poursuite téméraire. Les sages qui dirigèrent *le sort* voulaient probablement amener ce résultat.

Nabuchodonosor a mêlé ses flèches contre Ammon et contre Jérusalem ; la flèche sort contre Jérusalem ; et le terrible conquérant ne tarde point à accomplir l'arrêt du destin (4). Le même genre de divination était usité chez les Arabes, au temps de Mahomet : le prophète le proscrit comme un péché abominable (5). Les hordes tatares que guidait Gengis à la conquête de l'Asie, s'en servaient pour connaître d'avance l'issue d'une bataille. Un tour d'adresse en rendait l'effet plus frappant. Les magiciens écrivaient, sur deux flèches, les noms des deux armées rivales. Sans qu'ils parussent y toucher, les flèches s'agitaient, s'approchaient, se combattaient ; l'une

(1) *Reg.* lib. I, cap. 10, vers. 20 et 21.

(2) *Reg.* lib. I, cap. 10, vers. 1.

(3) *Reg.* lib. I, cap. 14, vers. 24-46. — Théodoret et saint Chrysostome condamnent le vœu de Saül comme contraire à la prudence et à la raison.

(4) Ezechiel. cap. 21, vers. 19-22.

(5) Le *Coran*, sourate V, vers. 99.

enfin se plaçait sur l'autre : celle-ci désignait l'armée qui devait succomber (1). Les escamoteurs qui, à quelque distance, font mouvoir des cartes, au moyen d'un cheveu ou d'une soie imperceptible, opéreraient facilement le miracle tatare.

Les chrétiens eux-mêmes ne se sont point abstenus de cette pratique superstitieuse. Alexis Comnène, pour savoir s'il doit ou non attaquer les Comanes, s'il livrera bataille ou marchera au secours d'une ville assiégée, place deux tablettes sur un autel ; la première qui frappe ses yeux, après une nuit passée en prière, lui paraît, dans les deux cas, exprimer la volonté du ciel (2). Les sénateurs de Venise, sous le règne du doge Dominique Michieli (3), ne pouvaient tomber d'accord sur la désignation de la ville qu'il convenait d'attaquer la première : on eut recours *au sort*, et l'on s'en tint à sa décision.

Quoique *le sort* ait été employé souvent et à Venise plus qu'ailleurs, pour modifier les élections, ou départager les suffrages, on peut douter qu'on lui accordât sérieusement une égale influence sur un plan de campagne, et cela dans un sénat renommé pour sa politique et rempli alors d'habiles guerriers. N'était-ce pas plutôt un moyen adroit d'entraîner un peuple brave, mais encore peu soumis à ses chefs, à une expédition dont les dangers et les fatigues lui dérobaient peut-être la gloire et la nécessité ?

Dans l'état misérable où languissait l'empire grec, ce n'était point l'honneur ou l'intérêt national, ce n'était point la religion, c'était la superstition qui pouvait inspirer quelque énergie à une population dégradée : ce

(1) Petis de la Croix, *Hist. de Gengis-Khan,* pages 65-67.

(2) Anne Comnène, *Histoire d'Alexis Comnène,* liv. x, chap. 2; liv. xv, chap. 5.

(3) D. Michieli, 35e doge..... Hadrian. Barland. *De ducib. venet.*

fut elle que mit en œuvre Alexis, prince fort au-dessus de son siècle, et surtout au-dessus de sa nation.

Et quoique de mille manières, dans l'antiquité, *le sort* rendît des oracles, consultés avec une avidité, et reçus avec un respect également aveugles, nous pensons de même que le roi de Babylone, certain d'avance de ses opérations, ne chercha, dans cette cérémonie superstitieuse, que le secret d'en assurer le succès, en le montrant comme infaillible, comme garanti par la volonté des dieux, à l'enthousiasme de ses soldats.

Conduire les hommes par leur crédulité, en feignant de la partager, est une ruse que, sur tous les points du globe et dans tous les temps, la politique a employée, sans autre soin que d'en varier les formes, pour l'assortir aux habitudes et à la mesure d'intelligence des hommes qu'elle devait mettre en mouvement.

Le chef d'une tribu brésilienne, ayant pris les armes à l'instigation des Hollandais, qui lui avaient promis un puissant secours, eut quelque sujet de croire que ses alliés voulaient le laisser combattre seul l'ennemi commun, et recueillir ensuite le fruit de ses travaux. En présence de leur envoyé, il consulta, à plusieurs reprises, la Divinité. De la *hutte du sacrifice*, sortent des voix qui prédisent la défaite et la fuite, si l'on combat avant l'arrivée du secours promis ; elles annoncent que l'on n'est pas encore près de le recevoir, et ordonnent, en l'attendant, de reculer devant l'ennemi. D'accord avec ses guerriers, le chef proteste qu'il obéira et se retirera jusque sur le territoire des Hollandais : c'était un moyen sûr de mettre un terme à leurs lenteurs. L'envoyé hollandais, Baro, crut fermement que l'oracle avait été prononcé par le diable (1). Nous l'attribuerons, avec

(1) *Voyage de Roulox Baro au pays des Tapayes en* 1647.

plus de vraisemblance, à des prêtres cachés dans la *hutte du sacrifice*. L'artifice était grossier ; la politique ne l'était pas.

L'augure Nævius, après avoir osé combattre, au nom de la religion, les altérations que Tarquin l'Ancien voulait apporter à la constitution romaine, est sommé de donner une preuve de sa science, en déclarant si un dessein conçu en secret par le monarque n'a rien que de possible. Il répond affirmativement. Ce dessein est de couper une pierre avec un rasoir ; et le miracle s'opère, dit-on, aux yeux de tout le peuple (1). L'oracle de Delphes indique avec précision ce que, au moment même où on l'interroge, fait à Sardes, Crésus renfermé au fond de son palais. Nous soupçonnerons que Tarquin, embarrassé pour abandonner sans honte un projet dont il sentait trop tard le danger, suscita l'opposition de l'augure, et concerta avec lui le miracle qui devait la faire triompher, afin de se conserver l'honneur de ne céder qu'à l'ordre des dieux. Nous savons que les ambassades religieuses du roi de Lydie avaient pour prétexte de consulter sur ses projets les divinités fatidiques et pour but réel d'amener les peuples à s'allier avec lui, et surtout de les y déterminer par les promesses brillantes que devait lui faire le plus célèbre des oracles.

Ces promesses furent mensongères : et l'équivoque à la faveur de laquelle le dieu de Delphes sauva sa réputation d'infaillibilité, se présente si naturellement à la mémoire et réveille le souvenir de tant d'événements semblables que, pour expliquer presque tout le merveilleux des oracles, il suffirait de rappeler cet usage qu'ils faisaient constamment de termes ambigus, et la connivence dont ils s'assuraient souvent le secours, et les in-

(1) Dionys. Halic. lib. III, cap. 24.

ventions mécaniques dont ils empruntaient les prestiges, et les hasards (1) dont la simplicité des consultants leur permit sans cesse de se prévaloir, et tant d'oracles enfin qui ne se sont trouvés vérifiés que parce que la crédulité voulait absolument qu'ils le fussent..... Mais tout le monde a lu l'excellente *Histoire des oracles*, extraite de Van Dale par Fontenelle (2). Elle nous laisse bien peu de chose à ajouter touchant une erreur presque universelle sur la terre, et qui ne semble guère cesser sous une forme que pour se reproduire sous une autre : tant sont faibles l'expérience et la raison pour combattre l'ardeur qu'a l'homme passionné de s'élancer dans l'avenir !

Ce ne sera donc qu'en passant que nous rappellerons Apollon n'accordant aux êtres qu'il favorise, le don de divination, qu'à la condition de ne le point interroger *sur ce qu'il n'est pas permis de savoir* (3), précaution sage pour éviter des questions trop difficiles; la sibylle écrivant des oracles sur des feuilles (4) que le vent disperse, artifice qui, rendant facilement l'oracle obscur et incomplet, laissait toujours, après l'événement, une porte ouverte à l'équivoque ; nous ne ferons, de même, que citer une

(1) Lavater avait promis au métaphysicien Bonnet, qu'une devineresse demeurant à Morat, annoncerait, quatre fois par jour, ce qu'au même moment lui, Bonnet, ferait à Genève. Deux prédictions se trouvèrent d'abord en partie exactes; les suivantes furent toutes absurdes. (Dumont, *Traité des preuves judiciaires, de J. Bentham*, tome II, pages 233 et 234.) Dans un autre âge, on se serait arrêté aux deux premières épreuves; et leur succès fortuit aurait prouvé une science surnaturelle.

(2) Voyez aussi Clavier, *Mémoire sur les oracles anciens*, in-8°, 1818. — Lucien (*Alexandre* ou le *Faux prophète*, *Œuvres de Lucien*, tome III, pages 18-23 et 42-46) donne une idée des artifices employés, de son temps, par les prêtres des oracles : on y remarque le secret de décacheter les lettres, si familier aux gouvernements modernes.

(3) Servius, *In Virgil. Eclog.* VIII, vers. 30.

(4) Virgil. *Æneid.* lib. VI, vers. 442-450.

statue colossale de Shiva (1), derrière laquelle des marches conduisent à un banc commode situé sous le bonnet du dieu, banc ou s'asseyait sans doute le prêtre chargé de rendre en son nom des oracles. Des considérations plus générales nous arrêteront davantage.

I. Ceux qui prononcent les oracles, sont des hommes, des hommes faibles, passionnés, esclaves de l'intérêt, de l'ambition, de l'orgueil, de la politique. On le sait, on a mille occasions de s'en souvenir : et ils ne cessent point de paraître respectables, même aux yeux de ceux qui profitent de leur fallacieuse entremise. Cette considération suffit pour transformer en histoire, un grand nombre de récits mythologiques. Un chef, un roi s'entend menacer, au nom du ciel, de perdre bientôt le trône et la vie : le meurtrier qu'il doit craindre, c'est son fils, son gendre, ou le fils de sa fille unique. Par une contradiction, si fréquemment renouvelée qu'on la remarque à peine, le prince épouvanté agit, à la fois, comme ne doutant pas de l'infaillibilité de la prédiction, et comme assuré qu'il en pourra prévenir l'effet. Il condamne au célibat sa fille ou lui-même, et meurt sans postérité : ou, sans cesse attaché à combattre un danger imaginaire, agresseur injuste, ou père méconnu, il s'expose à être tué par celui dont il a d'avance proscrit les jours. Ses richesses et son pouvoir passeront dans les mains d'hommes qui ont dicté la prédiction et se sont préparés, dès longtemps, à en recueillir les fruits : il n'y a là de merveilleux, que l'excès de la crédulité humaine ; et cette merveille appartient à tous les temps et à tous les hommes.

La vengeance de Ménélas n'entraîna sous les murs de Troie que ceux des Grecs qu'un serment solennel avait

(1) Maria Graham, *Séjour aux Indes*, page 96.

engagés à le suivre ; et parmi ceux-là, on en compte beaucoup qui n'y allèrent qu'à regret, beaucoup qui, plus d'une fois, voulurent abandonner une entreprise meurtrière, et dont chaque jour semblait reculer l'issue. De ce nombre paraît avoir été Calchas, prophète que rendait redoutable la confiance de l'armée entière. Sûr de son ascendant, Calchas multiplie les prédictions décourageantes. Dès le début de l'expédition, il annonce que dix années suffiront à peine pour l'accomplir. Il place le chef suprême des Grecs dans l'alternative d'immoler sa propre fille, ou de renoncer à la conquête projetée. Plus tard, il exige encore de lui, au nom du ciel, de se séparer d'une esclave aimée. Les *fatalités* qui protégent la ville de Priam semblent se multiplier à son gré : c'est peu d'avoir entraîné au siége de Troie, Achille, certain d'y périr : il faut que le fils d'Achille y vienne, après la mort de son père; il faut y ramener Philoctète, qu'en éloigne une offense impardonnable, et telle que le temps a dû en aigrir, loin d'en affaiblir le ressentiment ; il faut enfin pénétrer dans la ville assiégée, et ravir l'image mystérieuse de la divinité qui la protége..... Ainsi jugés, des oracles, en apparence fabuleux, ne forment-ils pas une partie importante de l'histoire des peuples sur lesquels ils exerçaient un empire si redoutable?

L'avenir est irrévocablement fixé, si on peut le prédire avec certitude ; et, dès lors, l'homme qui l'annonce est semblable au cadran qui révèle passivement la marche diurne du soleil. Mais la crédulité est inconséquente autant que passionnée : le prophète, selon que ses prédictions plaisent ou affligent, est un dieu ou un génie malfaisant ; on l'adore, on le maudit, on le récompense, on le punit. Dans la crainte surtout, on le taxe d'imposture, de haine, de corruption ; et on l'insulte, on le menace, on le livre aux tortures ; on le supplie, on embrasse

ses genoux pour qu'il rétracte ses paroles, comme si le don prétendu de pénétrer l'avenir supposait encore le pouvoir de le changer, mais toujours on ajoute foi à ses révélations. Comparez la portée de ces sentiments contradictoires à l'étendue de l'influence qu'ont possédée les oracles, et vous soupçonnerez que les prophètes n'ont pas toujours senti la mesure de leurs forces ; qu'ils sont restés en deçà du pouvoir qu'ils pouvaient atteindre ; et vous reconnaîtrez la marche naturelle des passions humaines, dans ce qui n'avait semblé, jusque-là, que l'œuvre du mensonge ou du délire de l'imagination.

II. Nous l'avons dit : ce qui n'est aujourd'hui que du domaine de l'amusement agrandit autrefois le domaine des thaumaturges : les ventriloques, qui excitent nos rires, jouaient autrefois un rôle plus sérieux. Cette voix intérieure, étrangère en apparence à l'homme dont on ne voit pas remuer les lèvres, souvent même paraissant sortir de la terre ou d'un objet éloigné, on la prit pour la voix des puissances surnaturelles. Les expressions de l'historien Josèphe (1) ne permettent pas de douter que la devineresse d'*Aïn-dor* ne fût ventriloque, et qu'il ne lui ait été facile de faire ainsi entendre à Saül, les réponses de l'ombre de Samuel. Les êtres doués, comme elle, d'un *esprit de Python*, de sorcellerie, exprimaient leurs oracles par une voix sourde et faible qui semblait sortir de terre : c'est de cette habitude qu'Isaïe (2) emprunte une comparaison remarquable. Le nom d'*Engastrimythes*, donné par les Grecs aux Pythies, aux femmes qui pratiquaient l'art de deviner (3), indique qu'elles

(1) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. VI, cap. 15.

(2) « Et erit quasi Pythonis vox tua, et de humo eloquium tuum mussitabit. » (Isaï. cap. 29, vers. 5.)

(3) D. M. *K. Putonissæ Martis.* Cette inscription trouvée dans le village de Columbiers, diocèse d'Uzès (*Voyage littéraire de D. Martenne et de*

usaient du même artifice. Pythagore adressa la parole au fleuve Nessus, qui répondit d'une voix claire : *Salut, Pythagore* (1); au commandement du chef des gymnosophistes de la haute Égypte, un arbre parla devant Apollonius; *la voix qu'on entendit était distincte, mais faible et semblable à une voix de femme* (2) : c'était dans les deux cas la voix d'un ventriloque convenablement placé; et ces exemples nous révèlent probablement le secret des oracles que rendaient les chênes de Dodone. C'est en étonnant ses auditeurs par l'engastrimythisme qu'à la Chine, un devin, un magicien leur persuade qu'en lui parle une divinité. Cet artifice n'était pas ignoré des esclaves noirs : à Saint-Thomas, au commencement du dernier siècle, un de ces malheureux avait fait parler une figure de terre, et même la canne que portait un des habitants; il fut brûlé vif comme sorcier (3). De nos jours, des planteurs crédules ont consulté plus d'une fois un *bon sorcier*, c'est-à-dire, un esclave ventriloque, toujours prêt, pour entretenir leur confiance en lui, à dévouer aux tortures et à la mort tel ou tel noir, comme coupable du crime réel ou imaginaire dont le maître cherche les auteurs (4).

III. Une crédulité aveugle, je dirais même avide, et des supercheries adroites ou audacieuses entretenaient le crédit des oracles. Mais un jour vint où les leçons de la philosophie pénétrèrent dans les classes éclairées ; de ce jour la crédulité fit place à l'esprit d'examen. Presque en

D. Durand, 1re partie, Paris, 1717, page 313), nous apprend que Mars avait, en Gaule, des *pythonisses*, des prêtresses *ventriloques*.

(1) Iamblich. *Vita Pythagor*. cap. 28.

(2) Philostrat. *Vita Apollon*. lib. VI, cap. 5.

(3) En 1701. — Labat, *Nouveau voyage aux îles françaises de l'Amérique*, tome II, pages 64 et 65.

(4) Je tiens ce fait d'un témoin digne de foi.

même temps s'élevait une religion nouvelle soutenue par de nombreux enthousiastes et dirigée dans ses progrès par des hommes habiles. Portant sur les merveilles du polythéisme un regard scrutateur, elle parvint à rendre difficiles et presque impraticables les manœuvres dont s'étaient aidés jusque-là les prétendus interprètes de l'avenir. Telles furent les véritables causes de la cessation progressive des oracles les plus renommés. A la place de ceux que le discrédit réduisait au silence, les polythéistes essayèrent d'en élever de nouveaux : mais ceux-ci, dès leur naissance, étaient surveillés de trop près pour conquérir une confiance étendue et durable. Les oracles durent disparaître avant les miracles dont l'exécution dépendait de connaissances scientifiques et qui, aussi longtemps que l'emploi de ces connaissances resta enveloppé de mystères, subjuguèrent l'admiration des croyants, et celle même des incrédules inhabiles encore à en discuter l'origine.

On se tromperait néanmoins en supposant que, dans les oracles, tout fût imposture et supercherie. Ceux qui les prononçaient étaient en proie souvent à un véritable délire. M. de Tiedemann croit, avec beaucoup de vraisemblance, que si, chez les Germains, les femmes sacrées prophétisaient en écoutant le fracas des torrents, en contemplant fixement les tourbillons formés sur le cours rapide des fleuves (1), c'est que, dans cette position, elles parvenaient bientôt à se donner des vertiges. On observe quelque chose de semblable dans l'état de catalepsie où les magnétiseurs font tomber des sujets, faibles d'organisation et plus faibles encore d'esprit, en troublant leur imagination, et en fixant leur attention prolongée sur une suite de gestes uniformes et bizarres.

(1) Plutarch. *In Cæsar.* cap. 21. — S. Clem. Alex. *Strom.* lib. I.

La musique exerce sur nous une action bien connue, et toute propre à disposer l'homme enthousiaste à croire que les dieux vont mettre leur parole dans sa bouche. Chez les Hébreux même, comme chez les autres peuples de l'antiquité, l'homme appelé à révéler l'avenir recourait aux accents de la musique pour soutenir l'exaltation prophétique de son esprit (1). Chez les Billhs, dans l'Hindoustan, les prophètes ou *Barvas* exaltent leur esprit par les chants sacrés et la musique instrumentale : alors ils tombent dans une sorte de frénésie, font des gestes extravagants et rendent des oracles. Les *Barvas* reçoivent des disciples, et, après quelques cérémonies préparatoires, les soumettent à l'épreuve de la musique : ceux qu'elle n'émeut pas jusqu'à la frénésie, jusqu'à l'extase, sont aussitôt renvoyés comme incapables de recevoir l'inspiration divine (2).

Point de croyance aux oracles, sans exaltation d'esprit ; et, pour jeter ses auditeurs dans cette sorte de délire, il faut l'éprouver soi-même. Aussi, dans les temples de Grèce et d'Asie, ne se bornait-on pas à l'emploi des flûtes, des cymbales, des tympans ; des moyens plus puissants agissaient encore sur les interprètes du ciel.

La Divinité voulait-elle se révéler en songe ? « Les « êtres les plus jeunes et les plus simples étaient les plus « propres à réussir dans cette divination : et on les y dis- « posait par des invocations magiques, et par des fumiga- « tions de parfums particuliers (3). » Porphyre avoue que ces procédés influaient sur l'imagination ; Iamblique assure qu'ils rendaient plus digne de l'accession de la Divinité ; c'est dire la même chose dans un autre langage.

(1) Elisée..... *Reg.* lib. IV, cap. 3, vers. 15.
(2) *Nouvelles annales des voyages*, tome XXVII, pages 333 et 334.
(3) Iamblichus, *De mysteriis*, cap. 29.

A Didyme, avant de prophétiser, la prêtresse de l'oracle des Branchides respirait longtemps la vapeur qu'exhalait une fontaine sacrée (1). L'oracle des Colophoniens, à Claros, était rendu par un prêtre, qui s'y préparait en buvant de l'eau d'un bassin que renfermait la grotte d'Apollon... Mais *ce breuvage abrégeait ses jours* (2). On sait de quelle manière étrange la Pythie s'exposait à la vapeur qu'exhalait l'antre de Delphes (3). Pindare et Plutarque assurent que le dégagement de la vapeur sacrée était accompagné d'une odeur suave qui pénétrait jusqu'à la cellule où les consultants attendaient la réponse de l'oracle (4) : soit que l'on joignît ainsi l'efficacité des parfums à celle d'autres agents physiques, ou que l'on cherchât à masquer l'odeur fétide du gaz qui sortait de l'antre. Un temps vint où la Pythie cessa de répondre. Le temps avait fait évanouir la vapeur fatidique qu'exhalait l'antre sacré ; c'est ainsi que des contemporains de Cicéron rendaient raison du silence de l'oracle. Cicéron repousse avec mépris cette explication (5) : elle était absurde *théologiquement* parlant ; mais très-admissible en physique. Trois siècles plus tard, Porphyre (6) professait sans détour, que les exhalaisons de la terre et l'eau de certaines fontaines étaient propres à inspirer les fureurs divines, au milieu desquelles se faisaient entendre les oracles. Qu'enivrée par le gaz qui montait sous le trépied sacré, la prêtresse de Delphes tombât dans un état nerveux, convulsif, extatique, contre lequel elle luttait sans

(1) Iamblichus, *De mysteriis*, cap. 25.

(2) « *Bibentium breviore vita...* » Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 105. — Iamblich. *De myst.* cap. 25.

(3) S. Joan. Chrysost. *Homil.* 29, super cap. 12, Epist. I, ad Corinth.

(4) Pindar. *Olymp.* VII, vers. 59. Plutarch. *De oracul. defect.*

(5) Cicer. *De divinat.* lib. II.

(6) Euseb. *Præp. evangel.*

pouvoir s'y soustraire ; que, hors d'elle, et sous l'empire d'une imagination exaltée d'avance, elle proférât quelques mots, quelques phrases mystérieuses, où les prêtres se chargeaient ensuite de trouver la révélation de l'avenir ; tout cela est aussi naturel que la lassitude maladive, et tôt ou tard mortelle, qui succédait à ce désordre excessif et de l'âme et des sens.

On le voit : c'est en vain que nous voudrions, dans l'histoire des miracles et des prodiges, trier et présenter séparément ce qui appartient à l'histoire des sciences anciennes : la chose n'est pas toujours possible. Quand des enfants avaient l'esprit troublé par l'action de parfums choisis, et le prêtre de Claros par le breuvage qui détruisait sa santé ; quand la prêtresse des Branchides et celle de Delphes s'exposaient à des odeurs gazeuses dont quelques moyens physiques pouvaient redoubler l'éneegie ; quand les prophétesses de la Germanie s'asseyaient immobiles au bord des torrents ; quand les *Barvas,* habitués par leur éducation religieuse à subir le pouvoir de la musique, s'y abandonnent violemment ; rien de plus naturel que les songes délirants, l'enivrement, les vertiges, l'exaltation frénétique des uns et des autres. L'inspiration subséquente, ou plutôt les oracles qu'on lui attribue ne sont que des impostures sacerdotales ; mais la science a présidé à la recherche des causes des vertiges et de la frénésie, et à l'indication des avantages que les thaumaturges devaient en recueillir.

Des observations simples, qui ne demandent qu'une réflexion commune et que l'on ose à peine ranger dans le domaine de la science, ont suffi également pour dicter des oracles. En consultant les entrailles des victimes, le prêtre, instruit par l'habitude, y puisait des notions assez probables, pour hasarder une prédiction sur les qualités du sol et le climat d'un pays. La science des

aruspices et des augures a de même dû s'appuyer d'observations appartenant à la physique, à la météorologie, ou à l'histoire naturelle.

En Livonie et en Esthonie, une opinion religieuse, antérieure à l'établissement du christianisme (1), défend au cultivateur de détruire par le feu, les grillons qu'il trouvera dans son habitation ; ceux qu'il n'aurait pu tuer mettraient en pièces ses vêtements et son linge. Quand on veut bâtir une maison, elle prescrit d'observer quelle espèce de fourmi se montre la première à la place qu'on a choisie ; on s'y établira si c'est la grande fourmi fauve ou la fourmi noire ; si c'est la petite fourmi rouge, il faut chercher un autre lieu : celle-ci fait le plus grand dégât dans les provisions amassées par l'homme, et elle trouve, dans les deux autres espèces, des destructeurs qui mettent un terme à ses ravages. Les grillons, de même, dévorent les insectes, et surtout les fourmis : c'est à ce titre qu'ils ont souvent été regardés, dans la campagne, comme des animaux sacrés ; il n'est pas difficile de prédire à l'homme qui les détruit, qu'il verra ses hardes déchirées par les insectes dont ils auraient fait leur proie.

Nævius, dès son enfance, annonça le talent qu'il aurait un jour pour la profession d'augure : cherchant la plus belle grappe d'un vignoble pour l'offrir aux dieux, il consulta les oiseaux, et ce fut avec autant de succès que d'intelligence (2) ; les oiseaux, en effet, devaient se porter de préférence à l'endroit où le raisin était le plus mûr et le plus abondant. Nous verrions aujourd'hui, dans ce trait, la preuve d'une intelligence peu

(1) Debray, *Sur les préjugés et idées superstitieuses des Livoniens, Lettoniens et Esthoniens... Nouvelles annales des voyages*, tome XVIII, page 114.

(2) Dionys. Halic. lib. III, cap. 21-56.

commune chez un enfant ; comme on cite la manière ingénieuse dont Gassendi, s'arrêtant sous un arbre, prouva à ses camarades d'école que les nuages, et non pas la lune, fuyaient au-dessus de leurs têtes, chassés par un vent rapide : au temps des oracles, ce fut le premier pas du futur prophète.

Le thaumaturge ne se proposait qu'un but ; pour l'atteindre, il se servait indifféremment de tout : charlatanisme, tours d'adresse, style figuré, prodiges naturels, observations, raisonnement, science véritable.

Mais des moyens qu'il employait, le plus puissant peut-être, celui du moins qui doublait l'efficacité de tous les autres, ce fut le secret religieux dont, avec l'assentiment général, il sut en couvrir l'usage. Envelopper les choses saintes d'une obscurité mystérieuse, c'était, disaient les sages eux-mêmes (1), rendre la Divinité vénérable, c'était imiter sa nature qui échappe aux sens de l'homme.

(1) « *Mystica sacrorum occultatio majestatem numini conciliat, imitans ejus naturam effugientem sensus nostros.* » Strabo, lib. x.

CHAPITRE VIII.

Garanties du mystère qui enveloppait les sciences occultes. Hiéroglyphes, idiome et écriture sacrés inconnus aux profanes; langage énigmatique des évocations; révélations graduées, partielles, et qu'un petit nombre de prêtres obtenaient dans leur plénitude; religion du serment; mensonge sur la nature des procédés et l'étendue des œuvres magiques.

Conséquence du mystère : 1° entre les mains des thaumaturges, la science magique se dégrade, réduite à une pratique dénuée de théorie, et dont les formules mêmes finissent par n'être plus comprises; 2° l'ignorance où l'on est des limites qui en circonscrivent le pouvoir, le désir d'en deviner les secrets, et l'habitude d'attribuer l'efficacité de ceux-ci aux procédés que la science emploie ostensiblement, font germer parmi la multitude les erreurs les plus grossières.

Que dans les écrits des anciens percent à peine çà et là d'imparfaites notions sur leurs sciences occultes; que de ces sciences, quelques-unes se soient perdues en entier, doit-on s'en étonner? Quiconque a lu l'histoire, sait que non-seulement ces connaissances exquises, mais toutes les richesses intellectuelles restaient autrefois plus ou moins inaccessibles, étroitement resserrées sous la garde du génie du mystère.

Et combien de causes concouraient à entretenir le pouvoir de ce ténébreux génie! L'influence subsistante de la *forme fixe* de civilisation; les habitudes des initiations, auxquelles s'assimilèrent, par la suite, les écoles philosophiques; le prix d'une possession exclusive; la crainte

trop juste d'appeler sur soi la haine des hommes qu'un orgueil jaloux attachait à cette possession ; enfin, et surtout le besoin de retenir dans l'obscurité le genre humain pour le dominer ; la volonté de conserver à jamais ce qui formait le patrimoine de la classe éclairée, la garantie de ses honneurs et de sa puissance.

Cette dernière considération n'a point échappé à un homme qui savait relever par une philosophie saine et profonde, le prix de sa vaste érudition. Michaëlis (1) remarque qu'une langue universelle, créée par les savants et à l'usage des savants seuls, mettrait ceux-ci en possession exclusive de la science : « Le peuple serait livré à « leurs doctes impostures ; c'est ce qui arriva en Égypte, « du temps que toutes les découvertes étaient cachées « dans l'ombre des hiéroglyphes. » Si les découvertes relatives à l'électricité n'étaient exposées que dans la langue savante, quoi de plus facile aux possesseurs exclusifs de cette langue que de former entre eux une conjuration pour métamorphoser les phénomènes en miracles, et établir sur les faux miracles une tyrannie sacrée ? « L'oc- « casion tente, et la facilité à fourber augmente le nom- « bre des fourbes. »

En faisant un pas de plus, Michaëlis aurait observé que son hypothèse était l'histoire de l'antiquité, que les religions possédaient presque toutes une langue ou une écriture sacrée, aussi peu intelligibles pour le vulgaire que les hiéroglyphes. Les pontifes romains se servaient, dans leurs rites, de noms propres et de mots dont l'usage n'appartenait qu'à eux : nous en connaissons un assez petit nombre ; et ceux-là ne sont relatifs qu'aux *cérémonies ;* ceux qui se rapportaient à la science sacrée

(1) Michaelis, *De l'influence des opinions sur la langue,* etc. pages 164-166.

ont été trop soigneusement cachés pour arriver jusqu'à nous. Voici le précis de ce que nous apprend Lydus (1), relativement au peuple dont les Romains avaient emprunté tout leur système religieux. Les Étrusques, dit-il, furent instruits dans la divination par les Lydiens, avant l'arrivée de l'Arcadien Évandre en Italie. Alors existait une *forme d'écriture* différente de celle dont on s'est servi depuis, et généralement très-peu connue : sans son secours, aucun secret ne serait resté caché aux profanes. Tarchon l'ancien (2) (antérieur au contemporain d'Énée) avait écrit un livre sur les mystères et les rites religieux de la divination. Il s'y représentait interrogeant *Tagès* (l'enfant miraculeux, né d'un sillon de la terre); précisément comme, dans la *Baghavat-Ghita*, *Arjuna* interroge le dieu *Krishna*. Les questions de Tarchon étaient exprimées en langue vulgaire : mais son livre ne rapportait les réponses de *Tagès* qu'écrites avec les *caractères anciens et sacrés*, en sorte que Lydus (ou l'écrivain qu'il copie) n'a pu en deviner le sens que par les questions mêmes qu'elles ont dû résoudre, et par les passages de Pline, d'Apulée, etc., qui y ont quelque rapport. Lydus insiste sur la nécessité de ne point exposer clairement la science sacrée, mais de l'envelopper de fables et de paraboles, pour la cacher aux profanes : ce n'est que dans cet esprit qu'il écrit sur les prodiges. Singulière disposition ! Pour qu'on la retrouve chez un écrivain du VIe siècle, combien ne fallait-il pas qu'elle fût ancienne et générale, et, pour ainsi dire, rendue inséparable de tous les moyens d'aborder à la connaissance de la science sacrée !

Il ne faut pas croire qu'à cet égard les prêtres égyp-

(1) Lydus, *De ostentis*, cap. 3.

(2) Photius dit que Tarchon fut l'instituteur des Étrusques dans les sciences magiques. *Biblioth.*

tiens s'en reposassent entièrement sur l'impénétrabilité des hiéroglyphes. Lorsque Apulée obtint d'eux le premier degré de l'initiation, ce fut dans la partie la plus cachée du sanctuaire qu'un prêtre alla chercher les livres destinés à son instruction. C'était peu que les images de diverses espèces d'animaux y tinssent lieu d'une écriture sténographique; une partie de ces livres était écrite en caractères inconnus; dans une autre partie, de nombreux accents de formes bizarres et variées, se pressant au-dessus des lettres (dont sans doute ils changeaient la valeur), en interdisaient la lecture à la curiosité des profanes (1).

En Égypte encore, et probablement aussi dans les temples des autres pays, une seconde enveloppe voila les mystères, le langage dans lequel étaient conçues les invocations. Chaerémon (2) enseignait à commander aux génies au nom de *celui qui est assis sur le lotos....*, *porté dans un navire.....* qui *paraît autre dans chacun des signes du zodiaque*. Ces traits désignent, sans équivoque, Osiris-Dieu-Soleil. Émanées d'une religion astronomique, les formules sacrées transportaient, dans les opérations magiques, le langage de l'astronomie. La magie et la sorcellerie des modernes, nous le prouverons, furent en grande partie composées de lambeaux de la science occulte, renfermée autrefois dans les temples : on y retrouve cette confusion de langage, d'autant plus frappante que rien ne pouvait la faire naître à des époques éloignées du règne des religions astronomiques : nous

(1) « *De opertis adyti profert quosdam libros* litteris ignorabilibus *prænotatos*, partim figuris cujusque modi animalium *concepti sermonis compendiosa verba suggerentes*; partim nodosis, et in modum rotæ tortuosis « capreolatimque condensis apicibus, a curiosa profanorum lectione « munitos. » Apul. *Metamorph.* lib. XI.

(2) Porphyre, cité par Eusèbe, *Præp. evangel.* lib. v, cap. 8 et 9.

sommes donc autorisé à affirmer qu'elle remonte à un temps où ses expressions étaient comprises, où son origine était connue et révérée. Une sorcière de Cordoue (1), invoquant une étoile, la conjurait au nom de l'*ange-loup :* quoique l'on sache que le loup était, en Égypte, l'emblème du soleil et de l'année, cet exemple particulier prouverait peu, s'il était unique. Mais que l'on examine le fragment que J. Wierius a publié sous le titre de *Pseudo-Monarchia Dæmonum* (2) : il est difficile d'y méconnaître les restes défigurés d'un calendrier céleste. Dans le dénombrement prétendu des génies qui obéiront aux invocations du théurgiste, on en voit un qu'un double visage rend semblable à Janus, à l'emblème de la fin et du renouvellement de l'année. Quatre *Rois* président aux quatre points cardinaux. L'*homme*, le *taureau*, le *lion*, tous trois ailés, et le crocodile qui, dans les planisphères égyptiens, remplace le *scorpion*, rappellent les *signes* anciens des solstices et des équinoxes. Quelques-uns des génies habitent dans des *signes* célestes ; un, entre autres, dans le *signe du Sagittaire.* On retrouve au milieu d'eux le *dragon*, le *monstre marin*, le *lièvre*, le *corbeau*, le *chien*, la *vierge*, le *petit cheval*, dont les noms figurent parmi les constellations. Des génies, peints avec plus de détail, offrent des traits semblables à ceux qu'attribuent aux génies des astres, des mois, des *décans* et des jours, les sphères persique et indique, et le calendrier égyptien (3).

(1) Llorente, *Hist. de l'inquisition*, chap. 38, tome III, page 465.

(2) J. Wierius, *De præstigiis dæmonum et incantationibus ac veneficiis* (Basileæ, 1583). — Les magiciens donnent à ce fragment des titres pompeux. Ils l'appellent quelquefois *Liber empto-Salomonis ;* mais ce n'est probablement que l'extrait d'un écrit plus étendu qui a jadis porté ce nom, et dont l'autorité y est elle-même invoquée.

(3) *Sphærarum persicæ, indicæ et barbaricæ ortus*, ex libro Aben Esræ

Il n'est donc pas téméraire de penser que l'usage des termes et des allégories astronomiques fut, dès l'origine, introduit par la religion dans les formules de la science occulte ; on sent qu'il dut, par la suite, non-seulement compliquer l'étude de celle-ci, mais encore l'obscurcir, l'esprit établissant involontairement une connexion erronée entre les objets représentés par les allégories, et des résultats totalement étrangers à la science religieuse dont elles dérivaient.

Empruntée, comme elle a pu l'être quelquefois, à un autre langage que celui de l'astrologie, l'enveloppe du mystère n'en aurait été ni moins difficile à pénétrer, ni moins propre à induire en erreur les profanes qui essayaient d'en percer l'obscurité. Un exemple moderne, un exemple en apparence futile, me fera comprendre.

Populeam virgam mater regina tenebat.

Si je dis qu'on a besoin de retenir ce vers latin pour faire réussir un tour de cartes assez compliqué, les personnes familiarisées avec ce genre d'amusement, devineront d'abord que les voyelles, par leur valeur numérique conventionnelle, marquent les nombres de cartes ou de points qu'il faut successivement ajouter ou retrancher ; on concevra que le même moyen pourrait servir à désigner les proportions des substances qu'on devrait combiner dans une expérience de chimie ; on se rappellera que cinq ou six vers, composés de mots barbares et ne formant aucun sens, ont été employés pendant plusieurs siècles pour indiquer, d'une manière analogue, les diverses formes que peut prendre le syllogisme dans l'ar-

Judæorum doctissimi... — *Monomœriarum ascendentes cum significationibus et decanis suis ægyptiacis.* (J. Scaligeri *Notæ in Manilium*, pages 371-384 et 487-504).

gumentation. Mais transportons-nous en des temps où l'intelligence de l'homme n'était, en ce genre, éveillée par aucune expérience : le vers emprunté à une langue étrangère sera une formule magique, comme celles que répétaient sans les comprendre les Grecs et les Romains ; les curieux ne soupçonneront pas que son efficacité tient à la position respective des voyelles ; ils la chercheront dans le sens des mots, s'ils parviennent à le connaître ; et l'ignorance établira un rapport mystérieux entre l'art de deviner la pensée, et une *branche de peuplier que tenait une femme reine et mère.*

Tant d'obstacles ne suffisaient point pour rassurer la jalouse inquiétude des possesseurs de la science sacrée.

Des expressions de plusieurs écrivains, on induit, avec vraisemblance, que, dans certaines initiations, on révélait aux adeptes tous les secrets de la nature. Mais les révélations n'étaient sûrement que lentes et graduées ; nous pouvons en juger par l'exemple d'Apulée : ce ne fut qu'après un temps assez long, et plusieurs initiations successives, qu'il parvint au dernier degré ; néanmoins il se félicitait d'avoir obtenu, jeune encore, un honneur, une perfection d'instruction qui ne s'accordait communément qu'à la vieillesse (1).

Quelle que fût l'étendue des révélations faites aux initiés, les causes *efficientes* des miracles en faisaient-elles partie ? Nous penchons à croire que, bientôt après l'institution des initiations, la connaissance de ces causes fut réservée aux prêtres, et seulement à quelques-uns d'entre eux qui, dans plusieurs religions, formaient, sous un nom distinct, une classe séparée. M. Drummond (2) pense que les prêtres égyptiens qui luttèrent contre

(1) Apul. *Metamorph.* lib. XI *ad finem.*

(2) S. W. Drummond, *Memoir on the antiquity of the zodiacs of Esneh and Dendera*, pages 19-21.

Moïse, les *Chartomi*, avaient seuls, et à l'exclusion des prêtres inférieurs, l'intelligence de tous les hiéroglyphes. Si, à Rome, on brûla, *comme capables de porter atteinte à la religion* (1), les livres de Numa, trouvés près de cinq siècles après la mort de ce prince, ne fut-ce point parce que le hasard, au lieu de les jeter entre les mains des pontifes, les avait livrés d'abord aux regards des profanes, et qu'ils exposaient, d'une manière trop intelligible, quelques pratiques de la science occulte que Numa avait cultivée avec tant de succès ? Deux de ses livres, si l'on en croit la tradition, traitaient de la philosophie (2) : ce nom, on le sait, a souvent, dans l'antiquité, désigné l'art d'opérer des miracles. C'est d'ailleurs en *parcourant les Mémoires* qu'avait laissés Numa, que son successeur découvrit un des secrets de cet art, dont l'essai imprudemment tenté lui devint fatal (3).

A ces précautions diverses, se joignait la religion d'un serment terrible : une indiscrétion était infailliblement punie de mort. La religion ne permettait pas d'oublier le long et terrible supplice de Prométhée, coupable d'avoir livré aux mortels la possession du feu céleste. Fondée probablement sur le genre de mort de quelqu'un des prêtres orphiques qui prirent le nom de leur fondateur, la tradition racontait aussi que les dieux foudroyèrent Orphée, pour le punir d'avoir, dans les mystères, enseigné aux hommes ce qu'auparavant on ne leur avait jamais appris (4). Jusqu'à la chute du paganisme, la révélation des secrets de l'initiation fut le crime le plus affreux dont on pût s'entendre accuser,

(1) Valer. Max. lib. I, cap. 1, § 12.

(2) Tit. Liv. lib. XL, cap. 29. Plin. *Hist. nat.* lib. XIII, cap. 13.

(3) Voyez ci-après, chap. XXIV.

(4) Pausanias, *Bœotic.* cap. 30. — Deux épigrammes de l'Anthologie supposent aussi qu'Orphée périt par la foudre.

même devant la multitude, que cet esprit de mystère enchaînait dans l'ignorance et l'infériorité, mais qui voyait toujours ses dieux prêts à perdre une nation entière, si on laissait vivre le révélateur parjure.

Le mystère avait une dernière garantie : le mensonge ; moyen familier, de tout temps (1) et de nos jours encore, au commerce et à l'industrie, quand ils craignent de perdre trop tôt le bénéfice d'une possession exclusive. L'art magique, à plus forte raison, sentit l'avantage de mentir sur la nature et l'étendue de son pouvoir. Dévoilé, rendu vulgaire, ce mélange de connaissances précieuses, de puérilités et de charlatanisme, n'eût plus commandé l'admiration ni l'obéissance.

A l'instant d'une éclipse qu'elle avait su prévoir, Aglaonice persuada aux Thessaliennes, que, par ses chants magiques, elle pouvait obscurcir la lune, et la forcer à descendre sur la terre (2). On attribuait à la racine de la plante *baaras* ou *cynospastos*, des vertus merveilleuses ; il importait donc aux thaumaturges d'en éloigner toute autre main que la leur : ils assuraient qu'on ne pouvait la cueillir sans courir risque de la vie, à moins de prendre des précautions singulières, dont Josèphe a donné le détail avec tout le sérieux de la conviction (3). Suivant une tradition hébraïque conservée en Orient, Moïse découvrit que les magiciens d'Égypte introduisaient du vif-argent dans des baguettes et dans

(1) Les Indiens, qui livraient seuls aux autres peuples le *Cinnamome*, affirmaient que personne ne savait d'où provenait cet aromate ; on ne le recueillait qu'en s'emparant des nids construits par certains oiseaux, avec des branches de cinnamome. (Ælian. *De nat. anim.* lib. II, cap. 34. — Lib. XVII, cap. 21. — Mérat et Delens, *Dict. universel de matière médicale*, Paris, 1830, t. II, p. 290.)

(2) Plutarch. *De oracul. defectu.*

(3) Fl. Joseph. *De bell. judaic.* lib. VII, cap. 23. Ælian. *De nat. anim.* lib. XIV, cap. 27.

des cordes qui, jetées sur la terre échauffée par le soleil, ne tardaient pas à se tordre et à prendre des mouvements semblables à ceux des serpents (1). Ce procédé ne produirait certainement pas l'illusion magique qu'on lui attribue ; des observateurs attentifs ne prendraient point une baguette ou une corde pour un serpent : mais la tradition citée nous apprend qu'au lieu de révéler le véritable secret des prêtres d'Égypte, on satisfit la curiosité du vulgaire par une explication absurde.

Telle fut, en général, la politique des thaumaturges : persuader qu'ils atteignaient le but par certains procédés ostensibles, mais, dans la réalité, tout à fait indifférents et inutiles ; donner l'apparence d'un enchantement, d'une œuvre surnaturelle à des opérations souvent si simples que chacun les eût comprises sans peine et imitées, si elles avaient été offertes aux regards, dépouillées de l'enveloppe imposante du prestige ; surcharger enfin d'accessoires futiles ou mensongers, l'expression des faits réels ; et cela *pour cacher les découvertes des sages à une multitude indigne de les connaître* (2). Ces expressions sont de Roger Bacon : elles prouvent que la même politique existait encore dans le moyen âge ; mais l'origine en remonte au premier jour où des hommes instruits voulurent assurer à leurs connaissances un caractère surnaturel (3) et un prix incommunicable, pour paraître eux-mêmes supérieurs à l'humanité, et dominer sur le reste des mortels.

(1) D'Herbelot, *Bibl. orientale*, art. *Moussa* (*Moïse*).

(2) « *Quæ philosophi adinvenerant in operibus artis et naturæ, ut secreta occultarent ab indignis.* » (Rog. Bacon, *De secret. oper. art. et nat.* cap. 1.)

(3) Ce fut ainsi qu'*instruite par une révélation*, Elisabeth, épouse de Charles Ier, roi de Hongrie, trouva, au commencement du XIVe siècle, l'eau spiritueuse produite par la distillation de l'alcool sur le romarin, et con-

Quels furent, sur l'esprit humain, en général, et d'abord sur la science elle-même et sur les hommes qui la cultivaient, les effets de ces habitudes jalouses, et si contraires à la philosophie libérale qui se fait aujourd'hui (1) un noble devoir du soin de répandre les lumières ?

« Les anciens, dit Buffon, tournaient toutes les scien-
« ces du côté de l'utilité..... Tout ce qui n'était pas in-
« téressant pour la société, pour les arts, était négligé.
« Ils rapportaient tout à l'homme moral, et ne croyaient
« pas que les choses qui n'avaient point d'usage fussent
« dignes de l'occuper (2). » Cette disposition générale, dut surtout s'appliquer à l'étude des sciences occultes ; on ne cherchait que les moyens d'opérer des merveilles : tout ce qui ne devait pas y conduire semblait peu digne d'attention. D'une telle méthode, il ne peut résulter que des connaissances partielles, interrompues par de vastes et importantes lacunes ; et non pas une science dont toutes les parties enchaînées entre elles se rappellent mutuellement, en sorte que la connexité de l'ensemble préserve les détails de tomber jamais dans l'oubli. Chaque secret, chaque connaissance pouvait se perdre isolément ; et l'habitude du mystère rendait chaque jour le danger plus probable.

Ceux qui douteraient de notre assertion peuvent la vérifier sur des faits modernes : car la manière empirique

nue sous le nom d'eau de la reine de Hongrie. (Boquillon, *Dictionnaire biographique*, tome I, page 208.)

(1) Un livre a été publié, il y a deux cents ans, pour établir que l'on doit écrire en latin et non pas en français, *les ouvrages savants*, « parce « que, dit l'auteur, on a produit de grands maux, en communiquant au « peuple les secrets des sciences. » (Belot, *Apologie de la langue latine*, etc. 1637.)

(2) *Discours sur la manière de traiter l'histoire naturelle*. (Œuvres de Buffon, tome I, pages 52 et 53.)

dont la science était étudiée, cultivée et conservée dans les temples, nous est représentée par la marche des chimistes avant la renaissance de la chimie véritable. Ils cherchaient, et quelquefois ils trouvaient des phénomènes étonnants ; mais c'était sans suivre de théorie, sans réfléchir sur les moyens qu'ils employaient, tellement qu'ils ne réussissaient pas toujours deux fois à obtenir les mêmes produits ; mais surtout c'était avec le désir de cacher profondément leurs procédés, et de s'en assurer la possession exclusive. Quoi de moins estimé aujourd'hui que leurs travaux ? quoi de moins connu que les découvertes auxquelles ils étaient parvenus ? Il est curieux de pouvoir citer, en ce genre, un exemple qui date d'un peu plus de soixante ans. Un prince San-Severo s'occupait, à Naples, avec quelque succès, de travaux chimiques : il avait, par exemple, le secret de pénétrer le marbre en le peignant, de manière que chaque lame détachée du bloc par la scie, présentât la répétition de la figure empreinte sur la surface extérieure (1). En 1761, il exposa des crânes d'hommes à l'action de divers réactifs, et ensuite à la chaleur d'un feu de verrerie ; mais en se rendant un compte si peu exact de sa manière de procéder, que, de son aveu, il n'espérait pas arriver une seconde fois au même résultat. Du produit qu'il obtint s'exhalait une vapeur ou plutôt un gaz, qui, allumé par l'approche de la flamme, brûla plusieurs mois de suite sans que la matière parût diminuer de poids (l'oxygène combiné par l'effet de la combustion remplaçait, et au delà, les parties perdues par l'évaporation). San-Severo crut avoir retrouvé le secret impossible des lampes inextinguibles : mais il ne voulut point divulguer son procédé, de

(1) Grosley, *Observations sur l'Italie*, tome III, page 251.

peur que le caveau où étaient inhumés les princes de sa famille ne perdît le privilége unique dont il comptait le gratifier, d'être éclairé par une lampe inextinguible (1). En opérant comme un savant de nos jours, San-Severo aurait attaché son nom à l'importante découverte de l'existence du phosphore dans les os ; car il est difficile de douter qu'un dégagement très-lent de phosphore gazéifié ne fût le principe du phénomène qu'il avait obtenu. Il opéra comme un thaumaturge : son nom et ses travaux sont oubliés. Et la science cite avec honneur Gahn et Schoell, qui, huit ans plus tard (en 1769), constatèrent l'existence du phosphore dans les os, et publièrent le procédé propre à l'en retirer.

La comparaison établie entre les tentatives des chimistes empiriques et celles des thaumaturges, manque peut-être d'exactitude sur un point essentiel : les premiers étaient libres de choisir les objets de leurs recherches ; il est douteux que la même liberté existât dans les temples ; c'est du moins ce qu'on peut induire d'un passage obscur, mais très-curieux, de Damascius (2). A Hierapolis, en Phrygie, le temple d'Apollon était placé près d'une caverne remplie de sources chaudes, et d'où s'exhalait au loin une vapeur léthifère ; les seuls initiés y pouvaient pénétrer impunément. L'un deux, Asclépiodote, parvint à produire, par la combinaison de diverses substances un gaz semblable à celui de la caverne sacrée, « méprisant ainsi et violant, par sa témérité, les « préceptes et les lois des prêtres et des philosophes. » En rapportant ces expressions de Damascius, pouvons-

(1) Voyez les quatre *lettres* qu'il écrivit à ce sujet, et qu'a traduites en anglais Ch. Hervey, *Letters from Italy, Germany*, etc... tome III, pages 408-436.

(2) *Damasc.* apud Phot. *Biblioth.* cod. 242.

nous ne pas nous écrier encore une fois (1) : Combien il était puissant et révéré le vœu du secret que faisaient les prêtres et les philosophes instruits par leurs leçons? Au VIe siècle du christianisme, c'est encore avec l'accent du reproche que Damascius rappelle l'imitation, par des moyens scientifiques, d'un phénomène naturel que le polythéisme avait consacré comme un prodige!

Resserrée ainsi dans son action; concentrée dans un petit nombre de mains; déposée dans des livres écrits en hiéroglyphes, en caractères que les adeptes seuls pouvaient lire, et dans une langue sacrée, dans un style figuré qui doublaient la difficulté de les comprendre; souvent même confiée uniquement à la mémoire des prêtres qui s'en transmettaient de vive voix les préceptes, de génération en génération; d'autant plus inabordable enfin, que, destinées presque uniquement à la servir, la physique et la chimie n'étaient guère cultivées hors des temples, et qu'en dévoiler les secrets eût été trahir un des plus importants mystères de la religion; la doctrine des thaumaturges se borna peu à peu à une collection de procédés, qui même, dès qu'ils n'étaient point habituellement pratiqués, risquaient de se perdre, parce qu'il n'existait point une science qui les unît et les conservât les uns par les autres. Elle devait donc, au moins sur plusieurs points, s'obscurcir insensiblement et s'éteindre, ne laissant après elle que des débris incohérents, des pratiques mal comprises, bientôt mal exécutées, et la plupart enfin oubliées sans retour.

C'est là, nous n'hésitons point à le dire, c'est là le préjudice le plus grave que le voile jeté par la religion sur les connaissances physiques, ait porté à l'esprit humain. Les travaux de siècles accumulés, les traditions

(1) Ci-dessus, page 143.

scientifiques qui remontaient à l'antiquité la plus haute se perdirent au sein d'un secret inviolablement observé ; les dépositaires de la science, réduits enfin à des formules qu'ils avaient cessé de comprendre, devinrent presque, pour les erreurs et pour la superstition, les égaux de ce vulgaire qu'ils s'étaient trop efficacement étudiés à retenir dans l'ignorance.

Quittons maintenant la caste éclairée, qui, par sa propre faute, cessera progressivement de mériter un si beau titre : plaçons-nous au milieu de ces foules d'hommes crédules, instruits seulement que, dans l'obscurité des sanctuaires, se conserve et ne cesse d'agir l'art sublime d'opérer des miracles. Pour le plus grand nombre, l'ignorance, la superstition, l'amour du merveilleux étendent à l'infini son efficacité ; il n'est rien qu'on ne puisse en espérer ou en craindre. Mais, dans quelques esprits ardents, la curiosité, la cupidité, l'orgueil font germer le désir et l'espoir d'en pénétrer les mystères. De ces deux erreurs, la première sert trop bien l'intérêt des dominateurs pour qu'ils ne la fomentent point par leurs promesses exagérées. Ils ne seront pas étrangers à la naissance de la seconde : en laissant, comme nous l'avons vu, percer au dehors, des lueurs trompeuses, des indications erronées, des explications mensongères, quel était leur espoir, sinon d'égarer dans de fausses routes, les profanes que des recherches opiniâtres, d'heureux hasards pourraient conduire à la découverte de quelqu'un des secrets sacrés ?

Sur la justesse de ces idées interrogeons encore l'expérience.

Dire que la chimie et l'astronomie sont les filles très-sages de mères très-folles, et doivent leur naissance à l'alchimie et à l'astrologie, c'est mal juger la marche de l'esprit humain. L'enfant voit briller les étoiles aux

cieux, sans imaginer qu'elles aient quelque influence sur les événements de la terre. Il admire la couleur et l'éclat d'un morceau d'or ou d'argent, et, si on ne l'induit point en erreur, il ne suppose pas que l'art puisse fabriquer un métal, pas plus que du bois ou un caillou. Mais quand la multitude, qui ne connaissait que l'or natif charrié par les rivières, vit tirer ce métal de corps où rien n'indiquait à l'œil sa présence, elle crut que, par un procédé dont ils se réservaient le secret, des êtres supérieurs transmuaient les substances et *faisaient de l'or.* L'avarice convoita la possession d'un art si merveilleux ; les tentatives, les recherches se multiplièrent, se portèrent sur tous les métaux, sur tous les minéraux, sur tous les corps de la nature ; et l'on inventa l'alchimie, parce que l'on ignorait la docimasie. En observant le cours des astres, le prêtre annonçait le retour des saisons et certains phénomènes météorologiques (1) ; il réglait d'une manière raisonnée les travaux de la campagne, et en prédisait assez exactement le succès. Les hommes grossiers qu'il dirigeait ne mirent pas de limites au pouvoir de la science ; ils ne doutèrent pas que les divers aspects du ciel ne révélassent également l'avenir du monde moral, et l'avenir du monde physique. Le prêtre ne les désabusa point : l'astrologie, dès les premiers temps connus, a été mise au nombre des sciences sacrées ; et elle conserve encore, sur une partie de l'Asie, l'empire qu'elle a longtemps exercé sur toute la terre.

Une cause que nous avons déjà signalée concourut au progrès ou à la naissance de l'erreur : l'interprétation

(1) Les deux calendriers de Ptolémée, réglés, l'un sur les mois égyptiens, l'autre sur les mois romains, et le calendrier romain, tiré d'Ovide, de Columelle et de Pline, indiquent jour par jour l'état du ciel, et prédisent celui de l'atmosphère.

fautive des emblèmes et des allégories. L'usage des uns et des autres, dans l'astronomie, remonte à la plus haute antiquité. Les *Dynastes* égyptiens cités par Manéthon ne semblent-ils pas du domaine de l'histoire? Les épithètes qui suivent leurs noms ne conviennent-elles pas à des hommes : *Ami de ses amis..... Homme remarquable par la force de ses membres..... Celui qui augmente la puissance de son père ?* Dans ces rois prétendus, Dupuis nous montre les trente-six *décans* qui divisent le zodiaque de dix en dix degrés ; et, dans les titres qu'on leur donne, l'indication de phénomènes astronomiques qui correspondent à chaque *décan* (1). Sous les noms de sphère *barbarique*, sphère *persique* et sphère *indique*, Aben-Ezra a recueilli et mis en regard trois calendriers anciens (2). Le premier, que l'on croit appartenir à l'Égypte, énonce seulement le lever et le coucher des constellations, dans chaque décan. Le second joint à cette indication quelques figures allégoriques. Le troisième ne présente que de pareilles figures, et quelquefois même leur attribue des sentiments que le pinceau ne peut rendre, tels que l'intention de frapper son père ou celle de retourner dans sa maison. Le fond des trois calendriers est le même : le dernier, si on le voit seul, ne réveillera-t-il pas toute autre idée que celle de l'astronomie? Que des allégories semblables, distribuées dans certaines divisions du temps, aient paru renfermer des prédictions appropriées à chacune de ces divisions, cela est infiniment probable. La probabilité se changera en certitude, quand on parcourra un calendrier égyptien (3) où, sur une colonne, répond, à chaque degré du zodiaque, un

(1) Dupuis, *Origine de tous les cultes,* tome XII, in-8°, pages 116-126.

(2) J. Scaligeri *Notæ in M. Manilium,* pages 371-384.

(3) *Monomœriarum ascendentes,* etc. J. Scalig. *Not. in M. Manilium,* pages 487-504.

emblème, destiné, comme le titre l'annonce, à indiquer les levers correspondants des astres; sur une seconde colonne, est l'indication du caractère futur ou de la destinée de l'enfant qui naîtra sous l'influence de chaque degré ; indication toujours conforme à la nature de l'emblème. S'il offre un *homme pilant dans un mortier*, l'enfant sera laborieux ; il tendra à s'élever, si l'emblème est un *aigle*.

Ce calendrier est évidemment l'ouvrage de deux auteurs. L'un a disposé, d'après des observations antérieures, une série d'emblèmes astronomiques ; l'autre, trompé ou trompeur, a voulu deviner le sens d'un livre qu'il ne comprenait pas, ou égarer dans la voie de l'erreur, ceux qui tenteraient de le deviner.

Nous ne connaissons point assez la philosophie *intérieure* de l'école de Pythagore, pour décider si ce sage professait, dans le sens propre ou dans le sens figuré, la doctrine étrange qu'on lui attribue sur les propriétés des nombres. Mais nous n'hésitons point à penser que la doctrine même fut d'abord le voile allégorique, et plus tard l'enveloppe superstitieuse d'une science réelle ; science dont il existe encore des vestiges dans l'Hindoustan, où Pythagore avait puisé ses dogmes, et qui comprenait probablement, avec les bases de grands calculs astronomiques, les principes et les théorèmes d'une arithmétique transcendante.

La découverte assez moderne d'un fragment de cette science vient à l'appui de notre conjecture.

Vers la fin du XVII[e] siècle, les astronomes français apprirent avec surprise qu'il existait, à Siam, une méthode de calculer les éclipses par une suite d'additions opérées sur des nombres en apparence arbitraires. La clef de cette méthode est perdue depuis longtemps pour ceux qui s'en servent ; peut-être ne l'ont-ils jamais posé-

dée (1), l'inventeur ayant exercé son génie à construire un instrument dont l'effet fût infaillible, sans vouloir en révéler le principe d'action. Quoi qu'il en soit, supposons que de pareils *savants* opèrent sous les yeux du peuple, dans l'antique Asie, dans l'Égypte et même dans la Grèce civilisée. A l'aide de quelques nombres, combinés suivant les principes d'une science inconnue, on les voit arriver à des prédictions que la nature ne manque pas de vérifier, au jour et à l'instant déterminés. Comment l'homme ignorant, forcé d'attribuer à ces nombres la propriété qu'ils possèdent en effet de produire des prédictions exactes, se défendra-t-il de leur supposer d'autres qualités qui ne lui semblent pas plus merveilleuses, de leur demander, comme au cours des astres qu'ils servent à mesurer, la révélation de l'avenir, et de consulter les *nombres babyloniens* (2) pour connaître la destinée de sa vie et l'événement et le moment qui y mettront un terme ?

Il n'est pas sans intérêt de voir la doctrine des propriétés mystérieuses des nombres, comme les allégories astronomiques, pénétrer dans les enseignements de la magie. Les magiciens, nous dit-on, comptaient, parmi les esprits de ténèbres, *soixante-douze* princes (*six* multiplié par *douze*) et 7,405,926 démons d'un rang infé-

(1) Les grandes *Tables de logarithmes* publiées, à Paris, par le *Bureau du cadastre*, avaient été calculées par une méthode semblable à celle-là. C'était aussi une suite d'additions et de soustractions exécutées, sur des nombres en apparence arbitraires, par des hommes qui n'avaient pas besoin de connaître les éléments et la marche du calcul propre à déterminer ces nombres, et qui arrivaient cependant à des résultats si précis, qu'après la détermination de cent logarithmes, l'erreur possible n'affectait que le huitième chiffre décimal.

(2) . . . . *neu* Babylonios
Tentaris numeros . . . .
Horat. *Od.* lib. I, od. XI, vers. 2 et 3.

rieur (1). Ce dernier nombre, en apparence si bizarre, est encore le produit de *six* multiplié par 1,234,321 : est-il besoin de faire observer que 1,234,321 présente, tant à droite qu'à gauche, les quatre nombres qui constituent la *Tétrade* mystérieuse de Pythagore et de Platon ?

L'instrument du calcul dut naturellement participer aux propriétés merveilleuses des nombres, et la *Rhabdomancie,* la divination opérée avec des baguettes, dut être en honneur partout où des morceaux de bois, différemment marqués, ont servi de *machines arithmétiques.* C'est encore avec ces morceaux de bois qu'on exécute des calculs assez compliqués chez les Khiviens, très-enclins aussi à croire à la *Rhabdomancie* (2).

La *Rhabdomancie* était pratiquée chez les Alains et chez les Scythes (3), ancêtres de presque tous les habitants actuels de la Tartarie ; elle l'était chez les Chaldéens, de qui les Hébreux paraissaient l'avoir empruntée (4). Est-il déraisonnable de supposer que la méthode de calculer avec des baguettes, méthode que ne peuvent expliquer ceux qui l'emploient aujourd'hui, remonte en Asie à une haute antiquité, comme la superstition dont elle nous semble avoir été l'origine ?

Presque partout, nous verrons l'ignorance placer ainsi une erreur à côté de ce qui lui paraît une merveille. Souvent la médecine a dissipé la douleur dans un membre, ou en a prévenu le retour par l'application d'un remède local. Mais le médecin appartenait à la caste sacrée, l'efficacité du remède venait donc tout entière de la main

(1) J. Wierius, *De præstigiis*, etc.

(2) M. Mouraviev, *Voyage en Turcomanie et à Khiva.*

(3) Herod. lib. IV, cap. 67. Amm. Marcell. lib. XXXI, cap. 2. Les anciens Germains en faisaient aussi usage. Tacit. *German.* cap. 10.

(4) Osée, cap. 4, vers. 12.

qui le donnait, et qui pouvait seule y renfermer une vertu secrète. La crédulité, en conséquence, supplia le charlatanisme de mettre, dans ces corps bienfaisants, non-seulement le don de guérir le mal actuel, mais encore celui de préserver des maux à venir ; et du succès des topiques naquit la puissance surnaturelle des amulettes. Ici encore l'astronomie jouait un rôle, des figures qu'on lui empruntait se retrouvent sur un grand nombre de talismans : les plus célèbres de tous, les *Abraxas,* qui participaient à la puissance du *chef des bons génies*, exprimaient simplement le nombre des jours de l'année.

La confiance dans les amulettes survécut aux anciennes religions. Sous le christianisme même, une piété peu éclairée contribuait à l'entretenir. Le pape Urbain V, dit M. Tiedemann (1), envoya à l'empereur de Constantinople, trois *agnus Dei*, avec des vers (2) où en étaient exposées les vertus véritablement magiques. Après un tel exemple, pouvait-on blâmer les ignorants de croire aux talismans des magiciens? Où était la différence? dans le mode de consécration.

Pourquoi les Scandinaves attachaient-ils aux vers une puissance magique (3)? Pourquoi les Grecs et les Romains ont-ils attribué aux chants, aux vers, le pouvoir de faire périr les reptiles menaçants, et d'arracher la lune de la voûte céleste (4)? Comme les principes de la politique et de la morale, comme les récits historiques et religieux, les formules magiques furent originairement conçues en vers, et les vers étaient toujours chantés. Cette opinion ne fut point partagée par les théurgistes, qui reçurent leurs formules des prêtres égyptiens, ou qui les emprun-

(1) Tiedemann, *De quæstione,* etc. page 103.
(2) Ces vers ont été cités par Fromann, pages 947 et 948.
(3) C. V. de Bonstetten, *La Scandinavie et les Alpes,* pages 42-53.
(4) Virgil. *Eclog.* VIII, vers. 69-71.

tèrent des disciples de Zoroastre et des sages de l'Hindoustan : ils ignoraient si ceux-ci s'étaient exprimés en vers ; ils étaient sûrs que ceux-là ne l'avaient point fait. La religion, en Egypte, proscrivait la poésie, comme le langage du mensonge (1). Les sorciers modernes n'ont pas supposé de pouvoir aux vers, mais à des figures bizarres, à des caractères étrangers, et à des mots d'une prononciation barbare.

Entre les mains d'hommes qui n'avaient jamais eu, ou qui n'avaient plus l'intelligence des hiéroglyphes, ou de la langue et des caractères sacrés, la plupart des formules magiques devinrent inutiles ; elles avaient cessé d'être comprises : cependant le souvenir de leur pouvoir ne périt point. Récitées mystérieusement, alors même qu'on n'attachait plus de sens à leurs termes, gravées sur la pierre ou tracées sur le parchemin, on leur accorda une efficacité d'autant plus grande que l'on soupçonnait moins quelles avaient été jadis la cause et la mesure de leur efficacité réelle.

Ainsi naissent et s'étendent les erreurs. « Chaque lettre, disent les Hindous, est gouvernée par un ange, « émanation des vertus de la toute-puissance de Dieu ; « ce sont les anges représentés par les lettres dont « se composent les oraisons, qui opèrent les prodiges (2)..... » Avec quelle facilité, à l'aide d'une pareille doctrine, l'imposture n'a-t-elle pas rançonné les hommes crédules, en leur vendant des talismans, formés tantôt de lettres qui expriment une prière ou un vœu, tantôt de caractères étrangers ou groupés bizarrement, et supposés d'autant plus efficaces que l'assemblage en est plus compliqué et d'un aspect plus extraordinaire ?

(1) Diod. Chrysost. *Orat... de Ilio non capto.*

(2) *Les Mille et une Nuits*, tome I, pages 128 et 129 (XIVe nuit). *Hist. du brame Pad Manaba.*

Ayant écrit un vocabulaire de la langue des indigènes de la Louisiane, un missionnaire (1) y avait fréquemment recours pour répondre aux questions que ceux-ci lui adressaient. Les indigènes crurent que ce papier était un *esprit* qui communiquait au missionnaire sa science. Les Nadoëssis savent compter, mais ignorent l'usage des chiffres : Carver (2), ouvrant un livre devant eux, leur disait exactement combien il se trouvait de feuillets depuis le premier jusqu'à celui qu'il leur montrait ; ils en conclurent pareillement que le livre était un *esprit* qui dictait en secret les réponses du voyageur. A Kano, en Afrique, Clapperton rencontra un personnage qui lui supposait le pouvoir de transformer des hommes en bêtes, et la terre en or, rien qu'en lisant dans un livre (3). Les caractères runiques, dès que le sens de cette écriture a été perdu pour le vulgaire, ont été rangés au nombre des instruments de la magie. Une formule algébrique serait jugée de même par l'homme superstitieux qui la verrait fournir, sur-le-champ, une solution infaillible à des questions en apparence très-diverses, et dans lesquelles il ne démêlerait pas le point commun à toutes, qu'a su saisir la science (4).

L'extravagance fit un pas plus étonnant encore, et analogue à l'erreur qui, du sens de noms d'hommes ou de lieux, tira tant d'histoires fabuleuses. Tantôt on a vu, dans un emblème, non la représentation, mais la cause efficiente d'un phénomène ou d'un prodige : dans

(1) Le P. Hennepin, *Description de la Louisiane*, pages 249 et 250.

(2) Carver, *Voyage dans l'Amérique septentrionale* (traduction française, in-8°, Paris, 1784), pages 80 et 81.

(3) *Voyages et découvertes en Afrique*, etc. tome III, page 37.

(4) La notation de la musique, chez des peuplades qui n'en ont pas d'idée, paraîtrait sans doute quelque chose de surnaturel, quand un homme répéterait exactement un de leurs chants, recueilli par ce moyen, et qu'il n'aurait jamais entendu auparavant.

les provinces situées à l'est de la Baltique, que la force des armes et les ruses de la politique ont réunies à l'empire de Russie, on croit fermement que, si une femme grosse introduit le bois dans le poêle, *en un sens opposé à la direction des branches*, son enfant se présentera *en sens inverse* à l'instant de l'accouchement (1). Tantôt l'homme crédule a imaginé qu'en imitant, autant qu'il était en lui, les postures figurées dans les hiéroglyphes, il opérerait le prodige que l'on obtenait, en des temps inconnus, par le procédé dont ces hiéroglyphes avaient renfermé ou déguisé l'expression. C'est ce dont on trouve plusieurs exemples dans le recueil de Gaffarel (2).

On peut, nous le croyons, rapporter à des méprises ou à des rêveries du même genre, l'origine de pratiques et d'opinions populaires répandues partout, et si étranges, si absurdes, qu'on ne peut en pénétrer le sens, ni leur assigner un motif ou un prétexte plausible ; derniers effets d'une cause qui influe encore sur l'existence des hommes, quand depuis des siècles elle en est profondément ignorée.

(1) Debray, *Sur les préjugés et les idées superstitieuses des Livoniens*, etc. *Nouvelles Annales des Voyages*, tome XVIII, page 127.

(2) Gaffarel, *Curiosités inouïes*, etc. chap. 7, § 1 et 2.

CHAPITRE IX.

Malgré la rivalité des religions, l'esprit de la forme *fixe* de civilisation maintient le mystère dans les écoles philosophiques. Il en est, à la longue, banni par l'influence de la civilisation *perfectible*. 1° Communication habituelle des Grecs avec les successeurs des mages, dispersés dans l'Asie après la mort de Smerdis; première révélation de la magie; 2° l'appauvrissement de l'Égypte, après la conquête des Romains, fait affluer à Rome des prêtres de grades inférieurs, qui y trafiquent des secrets des temples; 3° les polythéistes qui se convertissent au christianisme, apportent dans son sein les connaissances magiques qu'ils possèdent.

A cette dernière époque, des débris de la science sacrée subsistent : 1° dans les écoles des philosophes théurgistes; 2° en la possession des prêtres errants, et surtout des prêtres égyptiens. On peut, sans invraisemblance, assigner pour successeurs, aux premiers, les *sociétés secrètes* d'Europe; aux seconds, les sorciers modernes.

Comme la forme fixe de civilisation dont il était une des bases principales, le mystère qui enveloppait la science sacrée a subi le pouvoir du temps : le voile s'est déchiré ; assise pendant tant de siècles devant la porte des sanctuaires et des écoles philosophiques, la statue du silence a été renversée.

Quand s'est opérée cette révolution ? Est-ce quand des religions rivales se sont combattues, quand, devant l'inflexible Zoroastre et ses successeurs, et devant le culte du feu, ont reculé le sabéisme, et l'adoration de Shiva, de Wishnou et de Brama? Non ; persécutés comme magiciens, les prêtres hindous et les Chaldéens emportèrent dans l'exil leurs arts sacrés et leur silence inviolable.

L'invasion des Hébreux dispersa les prêtres des peu-

plades de Chanaan : contre eux, évidemment, Moïse dirige l'ordre de mettre à mort quiconque rend des oracles, ou opère des miracles au nom d'un dieu étranger. Mais la conquête entière de la Palestine s'acheva lentement. Établi au milieu des tribus indigènes, l'Hébreu, infidèle à sa loi, consulta souvent leurs prêtres et leurs devins. Redoutés et même révérés, ceux-ci ne léguèrent qu'à des adeptes leurs secrets, qui étaient encore une source de richesse et de considération, s'ils n'étaient plus un moyen de pouvoir. Je crois reconnaître leurs derniers successeurs dans ces hommes persécutés par Saül avec tant de zèle, que, lorsqu'il tomba lui-même dans la faute dont il voulait préserver son peuple, il ne trouva qu'avec peine une femme qui possédât l'art d'évoquer les ombres des morts.

Les prophètes, en Judée, se divisèrent, se combattirent, épousant les rivalités de Jérusalem et de Samarie : la persécution ni l'anathème ne dévoilèrent les ressources dont s'étayait, au besoin, leur inspiration.

Le farouche Cambyse outragea, en frappant Apis, le dieu suprême d'Égypte, dont ce taureau sacré était l'image ; il envoya ses prêtres et ses adorateurs au supplice ; il pilla les temples..... Il passa, laissant un souvenir exécrable, sans que de si grandes violences eussent porté atteinte au secret religieux des sanctuaires.

L'esprit de la forme fixe planait sur les théâtres de ces divers événements ; il ne permettait point qu'une lumière nouvelle brillât aux yeux des peuples, et les peuples mêmes ne songeaient point à le désirer.

Mais, depuis plusieurs siècles, une cause dont on n'avait point soupçonné l'activité ni même l'existence, commençait, parmi les habitants de la terre, une révolution que trente-cinq ou quarante siècles n'ont pas entière-

ment consommée. Dans les colonies qu'il fondait sur des plages lointaines, le navigateur phénicien, à son insu, avait porté le germe de la civilisation perfectible. Trop faible, trop occupé d'intérêts mercantiles pour chercher à subjuguer par la force, trop peu instruit pour fonder la civilisation sur la religion et la science sacrée, il se borna à mêler ses usages à ceux des tribus au milieu desquelles il s'établissait. L'homme alors, pour la première fois, apprit que la manière d'être qu'il tenait de ses ancêtres pouvait changer, améliorée par un effet de son libre choix, et non par suite d'une obéissance aveugle à des êtres supérieurs. Du désir d'un perfectionnement réfléchi, la première conséquence est la curiosité : on conçut le prix du savoir ; on ne recula pas devant l'idée de l'aller puiser à des sources lointaines ; des voyages de long cours n'effrayèrent point les sages, pressés du besoin de s'instruire..... et toutefois, eux encore, ne brisèrent point le sceau du mystère. Les instructions qu'ils obtinrent dans l'Inde, dans la Chaldée et dans l'Égypte, se bornèrent, autant que nous pouvons en juger, à des notions particulières et dénuées de théorie : Thalès en effet put prédire une éclipse, mais une seule ; et Pythagore ne trouva qu'à force de génie, la démonstration du théorème qu'on lui avait révélé, de l'égalité du carré de l'hypoténuse à la somme des carrés des deux autres côtés du triangle rectangle. Les philosophes, d'ailleurs, se regardèrent comme des initiés ; l'orgueil de la possession exclusive les toucha comme leurs instituteurs : les disciples de Pythagore recevaient ses révélations, non en proportion de leur capacité, mais selon l'élévation de leur grade dans un enseignement qui avait, comme les initiations, sa durée préfixe, son langage et ses épreuves. Ce ne fut que peu à peu, et par l'influence extérieure de la civilisation perfectible, que,

dans les écoles philosophiques, cessa de régner la même discrétion que dans les temples.

Ainsi, dans les pays mêmes où la civilisation perfectible prodiguait ses bienfaits, où la culture des sciences et de l'art d'écrire ouvrait la route vers une gloire brillante, les sanctuaires et l'art merveilleux qu'y avaient porté des instituteurs sortis de la Thrace ou de l'Égypte, restaient impénétrables : les prêtres maintenaient autour d'eux cette obscurité, à l'épaisseur de laquelle se proportionnaient la puissance et la vénération qu'ils pouvaient obtenir.

Démosthène est le premier auteur qui ait signalé, en Grèce, l'existence de sorcières (1)..... Alors donc la science occulte avait cessé d'être concentrée dans les temples ; il en était tombé quelques lambeaux entre des mains profanes ; des hommes obscurs, étrangers aux sacrés mystères, osaient professer l'art d'opérer des miracles. Pour assigner la cause de ce fait, il faut remonter à plus de trente-cinq lustres, et rappeler un des événements les plus remarquables de l'histoire ancienne, le massacre des mages, après la chute de Smerdis. La caste sacerdotale, très-nombreuse, très-puissante, ne pouvait pas succomber tout entière. Elle se dispersa sans doute de toutes parts ; et, lorsque les vues politiques de Darius lui firent désirer de la réunir, on peut croire que tous les mages ne s'empressèrent point également de devenir les soutiens du trône de leur principal assassin. Au milieu de qui durent se trouver souvent ces fugitifs, et les successeurs auxquels ils transmirent leur haine et leurs secrets ? au milieu d'hommes nés dans une civilisation perfectible ; au milieu des Grecs disséminés sur

(1) Demosthen. *In Aristogit.* 1..... M. Tiedemann, *De quæstione*, etc. page 46.

tout le vaste empire de Perse ; commandants et soldats dans les troupes auxiliaires de Darius ; gouverneurs de ses provinces ; agents actifs du commerce dans ses ports, au milieu de la Grèce asiatique, qui, sous le joug du grand roi, conservait, avec le culte et l'idiome de la Grèce d'Europe, l'esprit de la civilisation perfectible (1). Les événements subséquents, la guerre de Cyrus le Jeune contre Artaxerxe, et surtout l'ascendant qu'avait pris le roi de Perse sur la Grèce, dont il devint l'arbitre pendant et après la guerre du Péloponèse, multiplièrent, pour les Grecs, les communications intimes avec l'intérieur de l'empire. Ils avaient admiré les prodiges opérés par les mages ; du nom de ces prêtres, ils avaient donné à l'art d'opérer des merveilles, le nom de *magie*, et ce nom était devenu bientôt assez célèbre pour qu'Euripide l'imposât à l'inspiration céleste dont Orphée avait été animé. Curieux et avide, le Grec, ainsi rapproché des mages proscrits et de leurs descendants, profita sans doute des fréquentes occasions qu'il avait de s'instruire (2), et, de retour dans sa patrie, il y fit un métier lucratif de l'emploi des secrets qu'il avait dérobés au ressentiment et à la misère (3).

(1) Un indice puissant appuierait notre assertion, si le poëme attribué à Phocylide, était en effet de cet auteur. « Abstiens-toi *des livres magiques,* » y est-il dit vers 138. Né à Milet dans la Grèce asiatique, 637 ans avant notre ère (selon Suidas), Phocylide a dû écrire ses préceptes moraux dans l'âge mûr, et par conséquent lorsque les mages fugitifs étaient depuis vingt ou trente ans en contact avec les Grecs d'Asie.

(2) Les communications des mages avec les philosophes de la Grèce, furent bientôt assez fréquentes, pour que Platon, dans un de ses dialogues (in *Axiocho*), introduisît le mage Gobryas révélant à Socrate des secrets religieux.

(3) Un savant que j'ai déjà cité, M. G. C. Horst, dans sa *Bibliothèque magique,* établit que l'Italie et la Grèce reçurent d'Asie et des sectateurs des *deux principes* (c'est-à-dire des adorateurs d'Ormusd, adversaire d'Arhiman) les doctrines magiques qui se mêlèrent peu à peu avec la

Les conquêtes d'Alexandre établirent les Grecs sur tous les points de cette Asie où chaque temple avait ses mystères particuliers ; les prêtres nombreux de Phrygie et de Syrie ouvrirent leurs sanctuaires aux vainqueurs, et s'empressèrent de se les affilier par des initiations.

La seconde idylle de Théocrite renferme la peinture d'une conjuration, d'un enchantement opéré par une femme ordinaire ; déjà donc l'usage de la magie avait pénétré bien avant dans les mœurs des Grecs. L'idylle finit par la menace d'un empoisonnement que la magie doit opérer (1) : à l'idée simple succède ainsi une idée superstitieuse ; et l'expression propre aux temples, à l'expression du fait, la seule qu'eussent employée les Grecs, avant leurs communications avec des peuples régis par les dépositaires des sciences occultes ; un crime atroce n'est plus l'œuvre d'un homme, c'est le résultat de l'intervention des êtres surnaturels. C'est ainsi que le même Théocrite transforme en magicienne Agamède, femme célèbre par ses connaissances médicales.

La religion de l'Égypte, que Cambyse avait attaquée en vain, et que ne troubla point Alexandre, fut conservée et honorée par les Ptolémées ; et les Romains, maîtres de l'Égypte, la laissèrent régner en paix sur leurs nouveaux sujets. Mais les guerres extérieures et les guerres intestines avaient ruiné le peuple et appauvri les temples. L'antique religion du pays languissait, comme le pays même, courbée sous une influence étrangère. Le sacerdoce n'était plus le premier corps dans l'État. Il

mythologie ancienne, fondée, dans l'un et dans l'autre pays, sur l'adoration de la nature divinisée. Cette opinion, on le voit, se rapporte au temps où les doctrines magiques pénétrèrent dans les temples, époque fort antérieure au temps où les arts magiques cessèrent d'y être concentrés.

(1) Theocrit. *Idyll.* II, v. 160.

avait trop perdu en majesté, en puissance, en richesse, pour conserver intacte sa nombreuse hiérarchie. Pressés par la misère, des prêtres d'un ordre inférieur se répandirent en foule dans la capitale du monde, et, riches de prestiges et d'oracles, mirent à contribution la superstition et la crédulité. La classe éclairée méprisa ces mendiants sacrés, aussi bien que ceux qui accouraient de la Syrie et de la Phrygie : elle était occupée de trop grands intérêts et nourrie d'une philosophie trop indépendante, pour que des thaumaturges subalternes jouassent un rôle parmi les contemporains de Cicéron et de César.

Sans doute, la multitude les suivit encore, lorsque, pour quelques pièces de monnaie, étalant leurs prestiges sur les places publiques, ils captaient son attention par des oracles, des guérisons et des apparitions merveilleuses (1) ; mais la disposition générale des esprits n'en hâtait pas moins la dégradation de la science sacrée. Les prodiges qu'elle offrait jadis à la vénération publique rencontraient beaucoup d'incrédules : un miracle nié ou discuté est bien près d'être dévoilé dans ce qu'il peut avoir de réel. Les prêtres éprouvaient combien leur tâche, facile sous une civilisation de forme fixe, le devenait peu dans une civilisation perfectible. Ce n'était qu'avec peine qu'ils combattaient celle-ci, et son influence trop prodigue de lumières. Les oracles se taisaient, les prodiges devenaient plus rares, l'obscurité des sanctuaires diminuait avec la superstition, lorsque le triomphe du christianisme vint donner aux esprits et aux croyances une impulsion nouvelle. Voyez, d'un côté, les temples détruits, les prêtres dispersés, voués à l'ignominie, à l'in-

(1) Origen. *Contr. Celsum,* lib. I ; Plutarch. *Cur nunc Pythia non edit oracula carmine.*

digence; quelques-uns enfin réduits, pour vivre, à trafiquer des sciences sacrées; de l'autre, la persuasion, l'enthousiasme, la légèreté, l'intérêt, l'ambition, la persécution enfin, entraînant, sous les bannières de la religion nouvelle, de nombreux transfuges, prompts à l'enrichir des secrets magiques propres aux diverses croyances qu'ils abandonnaient. Le miracle qui dissipa les ouvriers envoyés par Julien pour relever le temple de Jérusalem, prouva que les chrétiens aussi connaissaient les procédés dont les anciens thaumaturges avaient fait usage avec un succès éclatant. Alors l'ancienne religion reçut un coup mortel; ses adversaires pouvant également la combattre avec ses propres armes, ou dévoiler au grand jour la faiblesse de ses prestiges.

Aussi longtemps que le polythéisme subsista, détesté et non encore proscrit par l'autorité suprême; aussi longtemps que ses temples debout, ou leurs ruines récentes, rappelèrent un culte auquel se rattachaient tant de souvenirs, le soin le plus pressant de ses adversaires fut de montrer la fausseté de ses miracles, comme l'absurdité de ses dogmes. Mais peu à peu le lierre et la mousse couvrirent des décombres au milieu desquels le zèle persévérant ne rassemblait plus les adorateurs; l'habitude, le cours des choses, la nécessité poussèrent dans la nouvelle route les populations entières : on cessa de combattre ce qu'on avait cessé de craindre; on cessa d'armer contre la crédulité la raison, dont les progrès pouvaient s'étendre un jour au delà du but prescrit à ses efforts.

Les débris des sciences sacrées restèrent entre les mains de deux classes d'hommes bien différentes.

1° Aux prêtres d'un ordre supérieur, aux disciples éclairés des sages de Babylone, de l'Étrurie, de la Perse, de l'Égypte et de l'Hindoustan, s'étaient réunis les suc-

cesseurs de ces philosophes théurgistes qui, dès le second siècle, avaient essayé de relever le polythéisme en transformant ses légendes en allégories morales, et ses prestiges en œuvres divines, opérées à la voix de l'homme vertueux par les puissances célestes. Tous ensemble, professant moins l'ancien polythéisme que le culte d'une Divinité unique, adorée sous mille noms divers dans les diverses religions, ouvrirent des écoles de philosophie où les chrétiens, amis des lumières, se crurent permis d'en venir chercher : une théosophie platonicienne et une morale austère et exaltée y formaient le fond de la doctrine. Mais on y révérait aussi la mémoire des hommes qui, grâce à leur piété, mis en communication avec les êtres surnaturels, en avaient obtenu le don des œuvres merveilleuses. La juste crainte d'entendre discuter, nier ou avilir leurs miracles par des adversaires trop puissants, y avait ranimé l'ancien esprit de mystère; plus que jamais on y faisait un devoir religieux de se taire sur tout ce que l'on possédait encore de leurs enseignements. Synésius reproche amèrement à l'un de ses amis d'avoir révélé à des auditeurs non initiés, une partie de la doctrine secrète des philosophes (1). L'ouvrage entier de Lydus sur les prodiges, et le passage de Damascius que nous avons cité, prouvent à quel point ces deux derniers se croyaient encore étroitement liés par leurs promesses de silence. Les initiés de Memphis, les disciples des prêtres étrusques n'auraient pas tenu un langage plus réservé.

Par rapport aux dogmes philosophiques, il serait possible de suivre en Grèce, puis en Italie après la prise de Constantinople, les traces de l'influence subsistante de ces écoles. Cela est moins aisé pour ce qui concerne la

(1) Synes. *Epist.* 143.

science occulte : les fondateurs des écoles l'ont sûrement possédée ; mais la transmission n'en est que probable ; combien d'accidents pouvaient l'ensevelir dans le mystère dont on ne la laissait sortir qu'avec de si grandes précautions ! Quelques faits cependant viennent répandre un peu de jour sur cet intéressant problème.

La doctrine des théurgistes, qui transformait en êtres surnaturels, en *génies*, les substances dont se servait la science expérimentale et les hommes qui les mettaient en usage, revit tout entière dans la doctrine cabalistique des modernes. Elle aussi, pour produire des œuvres merveilleuses, fait agir des génies et les soumet au pouvoir du sage qu'elle illumine de ses clartés. Les génies de la terre, de l'eau, de l'air et du feu sont répandus dans les quatre *éléments* où la physique, alors reçue, plaçait les principes de tous les corps. N'avons-nous pas retrouvé, dans les *gnomes*, les ouvriers qui exploitent les mines ? Les détails brillants et romanesques dont une imagination vive a paré le fond des principes des cabalistes, n'empêche pas que l'identité des deux doctrines ne demeure reconnaissable.

On sait quel pouvoir sublime est attaché à la syllabe OM, qui désigne la *Trimurti* hindoue, composée de Shiva, Wishnou et Brahma : en la prononçant, l'homme pieux s'élève à l'*intuition intellectuelle* des trois divinités réunies. Ce nom divin et son énergie mystérieuse sont rappelés dans deux livres de magie publiés en Allemagne au commencement du XVIe siècle (1). N'est-ce point là un dernier anneau de la chaîne qui, malgré l'éloignement immense des contrées et des âges, malgré la différence des idiomes et des religions, rattache aux doctrines

(1) Ils sont cités dans la *Bibliothèque magique* de M. Horst.

transcendantes de l'Hindoustan, les débris qu'en avaient conservés les adeptes modernes?

Des inventions qui, dans l'antiquité, firent éclore tant de miracles, quelques-unes se sont réfugiées dans les écrits des hommes que le moyen âge admirait ou persécutait comme versés dans les sciences occultes (1). Il est certain qu'à cette époque de ténèbres, les savants se sont souvent transmis le dépôt de leurs connaissances, par l'intermédiaire de sociétés secrètes, qui ont subsisté presque jusqu'à nos jours sous le nom de *Rose-Croix*, ou sous d'autres noms également énigmatiques. L'un des plus beaux génies dont se puissent honorer l'Europe et le genre humain, Leibnitz, pénétra, à Nuremberg, dans une de ces sociétés, et, de l'aveu de son panégyriste (2), il y puisa une instruction qu'en vain peut-être il eût cherchée ailleurs. Ces réunions mystérieuses étaient-elles les restes des anciennes initiations savantes? Tout porte à le croire : non-seulement les épreuves et les examens qu'il fallait subir avant d'y entrer; mais surtout la nature des secrets qu'elles possédaient et la manière dont elles paraissaient les avoir conservés. Quelquefois, en effet, dans les écrits des auteurs du XIIe et du XIIIe siècle, on retrouve tout entières les connaissances thaumaturgiques et leurs applications. Plus souvent, le souvenir des prodiges qu'elles opéraient jadis subsiste seul dans l'oubli où sont tombés les moyens qui avaient dû y conduire. C'est ainsi du moins que l'on est tenté d'interpréter ces mêmes auteurs, quand ils annoncent comme possibles à leur art, des œuvres si merveilleuses, qu'il

(1) Albert le Grand, l'abbé Trithème, le cordelier Barthélemi, Robert Fludd, Roger Bacon, etc. — Voyez F. A. Pouchet, *Histoire des sciences naturelles au moyen âge*, Paris, 1853, p. 250.

(2) Fontenelle, *Éloge de Leibnitz*. (*Éloges des académiciens*, tome I, pages 464 et 465.)

faudrait leur accorder la gloire d'avoir retrouvé, avant Buffon, le miroir ardent d'Archimède, d'avoir inventé le télégraphe, etc. etc. si, à côté de leurs promesses, ils indiquaient les procédés propres à les effectuer.

Leur silence, cependant, n'est pas une preuve décisive de leur ignorance : amoureux du mystère, et fiers d'une possession exclusive, ils n'étaient savants que pour eux-mêmes et pour un petit nombre d'adeptes ; ils se taisaient ou ne s'exprimaient qu'en allégories (1). Mais ce silence, cet amour du mystère sont un trait de ressemblance qui rappelle les écoles théurgiques au sein desquelles le polythéisme expirant déposa ses secrets. Ce qui semble encore assigner la même origine aux connaissances des membres des sociétés secrètes, c'est l'horreur, l'effroi, l'esprit de persécution que leur science inspirait ; sentiments d'autant plus énergiques qu'on supposait la science plus étendue. Un souvenir confus les désignait comme les héritiers des prêtres polythéistes, des ministres de ces dieux détrônés qui n'étaient plus que les génies du mal et des ténèbres.

Ayant porté ses conquêtes plus loin que les Romains n'avaient étendu leur empire, et se soumettant les vainqueurs mêmes des Romains, le christianisme, fort de plus de six siècles d'existence, semblait n'avoir à craindre que les dissensions sans relâche renaissant entre ses enfants, lorsque sur un point du globe presque ignoré un homme parut. Étranger aux ressources des sciences occultes, il a le courage de s'en passer, et, le premier parmi les hommes, Mahomet fait croire à une révélation ; il

(1) Au XVIe siècle, Léopold d'Autriche, fils du duc Albert II, donna un tableau des *Paranatellons des Décans* (imprimé à Venise en 1520. Voyez Dupuis, *Origine de tous les cultes*, tome XII, pages 127 et 128). C'est un extrait de la *Sphère persique*. Mais Léopold, au lieu de transcrire les indications positives, n'en a emprunté que les figures emblématiques.

fonde une religion, en déclarant que le Dieu qu'il annonce lui a refusé le don d'opérer des miracles. Dans la Syrie, l'Égypte, la Perse, rapidement conquises, ses farouches sectateurs bouleversent la civilisation ; dans la Perse, surtout, leur fanatisme poursuit, avec une rage implacable, les mages, dépositaires des sciences religieuses. Quatre cents ans plus tard, au nom de l'islamisme encore, et animés de l'enthousiasme destructeur qu'il ne peut manquer d'inspirer à des hordes sauvages, les Turcomans inondent l'Asie, du pied du Caucase, aux bords de la mer Rouge, du golfe Persique et du Pont-Euxin : la barbarie semble devoir à jamais y régner avec eux... Des causes semblables produisent de semblables effets ; et, à ces deux époques, les secrets des sciences occultes se répandent au dehors par suite de la dispersion de leurs possesseurs. Dès le VIII[e] siècle, tranquilles au sein de leurs conquêtes, les Arabes s'adonnèrent avec passion à l'étude de la magie ; ils lui demandèrent l'art de faire de l'or et de découvrir les trésors cachés : vœu naturel à une population amollie par le luxe, et à qui le despotisme ne laissait connaître de propriétés assurées que celles que l'on pouvait emporter en fuyant. Au XI[e] siècle, lorsque les Musulmans civilisés redoutèrent à leur tour le fanatisme de leurs nouveaux frères, les rapports des Européens avec les Arabes et les Maures avaient pris une grande activité ; et l'on observe qu'alors le commerce de ceux-ci infecta de superstitions magiques (1) les sciences qu'ils avaient apportées en Occident. De diverses contrées de l'Europe, les étudiants accouraient pour fréquenter les écoles de sciences occultes ouvertes à Tolède (2), à

(1) Tiedemann, *De quæstione*, etc. page 97.

(2) « Complures ex diversis regionibus scholares apud Toletum student « in arte necromantica. » Ainsi s'exprime César de Heisterbach, écrivain

Séville, à Salamanque (1). L'école de Tolède était la plus célèbre : l'enseignement s'y perpétua du XIIe siècle jusqu'à la fin du XVe (2). Les sociétés occultes d'Europe prirent une part active à ces communications : c'est par les adeptes dont elles se composaient, que nous avons connu la plupart des inventions physiques et chimiques des Arabes.

2° C'est dans la classe la moins relevée de la société que furent recueillis en partie les secrets du polythéisme : l'avilissement de la religion détruite donna les plus ignorants des hommes pour successeurs, aux thaumaturges qui avaient si longtemps dominé les peuples et les rois.

Le vulgaire peut être détrompé d'un prestige et des imposteurs qui osaient s'en prévaloir ; mais, tant que sa raison n'a pas été développée par une saine instruction, ses préventions superstitieuses ne meurent point ; elles n'abandonnent un objet que pour se porter sur un autre... Voilà ce qu'entrevirent des ministres subalternes du polythéisme, des hommes dont la science se bornait presque à des mots, et les secrets, à l'art de persuader qu'ils en possédaient beaucoup et de très-redoutables. Oubliant leurs dieux méprisés, ils parlèrent de démons, de génies, de *sorts* dont ils dirigeaient à leur gré l'action terrible ou bienfaisante.

Vers le milieu du VIe siècle, les Francs et les Visigoths portèrent des lois sévères contre la magie, c'est-à-dire contre la dernière classe des magiciens ; les secrets de la haute théurgie étaient gardés avec trop de soin pour se répandre chez les barbares, au point de les alarmer. De

de la fin ou du commencement du XIIIe siècle. *Illustr. mirac. et hist. mir.* lib. V, cap. 4, page 207 (édition de 1605).

(1) Frommann. *Tract. de fascin.* pages 173 et 174.

(2) Voyez le *Commentaire* de Leduchat sur *Rabelais*, liv. III, chap. 23, note 9.

telles lois prouvent que déjà cette classe était nombreuse et puissante partout sur l'esprit de la multitude.

Dès le commencement du ve siècle, en effet, saint Augustin parle du *sabbat* et des assemblées de sorcières : avant cette époque, on ne citait que des magiciennes isolées, telles que celles dont Apulée et Lucien racontent les prestiges. Ceci est remarquable : l'idée de *sabbat*, de réunions, implique celle d'une société organisée qui reconnaît, dans son sein, des grades et des chefs; en un mot l'idée d'une initiation. Descendue dans la lie de la société, elle en porte la teinte ignoble; mais enfin, c'est une initiation. Non contents de vendre des miracles, les magiciens subalternes communiquaient donc le don d'en opérer; ils imitaient les épreuves, les serments, les révélations et les spectacles des initiations anciennes.

On a cru pouvoir assigner pour origine aux assemblées du sabbat, ou plutôt aux traditions qui s'y rapportent, les réunions nocturnes des druides, leurs danses religieuses à la lueur des flambeaux, les processions des druidesses, revêtues de robes blanches; solennités qu'on ne célébrait plus que dans les campagnes reculées, ou dans les déserts, depuis que le christianisme avait induit les rois à persécuter l'ancienne religion du pays (1). Cela n'a rien d'improbable; mais on peut croire qu'ici, comme dans la formation des modernes sociétés secrètes, se sont fondus ensemble les restes de diverses institutions empruntées à des âges et à des pays différents; et que difficilement reconnaîtrait-on ce qui, dans l'origine, a appartenu à chacune d'elles.

Quoi que l'on doive en penser, sommes-nous en droit

(1) M. Brodel pense que les grottes immenses que l'on trouve dans les Alpes, ont été habitées jadis par les *Faidhs*, ou adeptes religieux des sciences occultes : de là, suivant lui, naquit la croyance que ces grottes ont été et sont encore le *séjour des Fées*.

de donner pour successeurs, aux sorciers des ve et vi^e^ siècles, les sorciers dont les réunions ont été déférées à tous les tribunaux de l'Europe jusque dans le xviiie siècle?

Déjà nous avons tenté un rapprochement analogue, entre les sociétés secrètes formées par les savants du moyen âge, et les écoles des philosophes théurgistes. Mais là, c'est sur les formes et le secret de la réception qu'ont porté les altérations produites par le temps; les connaissances que l'on voulait conserver, subsistèrent aussi longtemps du moins que l'on en put comprendre l'énoncé. Ici, au contraire, le but de l'initiation et son histoire sont également tombés dans l'oubli : pour remonter à son origine, nous n'aurons que quelques traces informes des pratiques et des fictions qu'elle mettait en usage, et qu'ont pu conserver d'abord la ruse et la cupidité, empressées de trouver des dupes; et ensuite la crédulité ignorante et la curiosité qu'aiguisait l'ennui d'une vie sans jouissance et sans avenir.

Diverses considérations montrent qu'un tel rapprochement n'a rien de forcé. M. Tiedemann soupçonne que plusieurs mots barbares, usités dans les opérations de sorcellerie, ne sont que des mots latins ou grecs, mal lus et mal prononcés par des ignorants (1); mots qui, dans l'origine, firent sans doute partie de formules d'opérations ou d'invocations. Rien de plus probable : c'est ainsi que les trois mots inintelligibles en grec, *Kongx*, *Om*, *Panx*, que prononçait le grand prêtre à la clôture des mystères d'Eleusis, sont, dit le capitaine Wilford, les mots sanscrits, *canscha*, *om*, *panscha*, que prononcent chaque jour les brahmes, en terminant leurs cérémonies religieuses (2).

(1) Tiedemann, *De quæstione*, etc. pages 102 et 103.
(2) *The monthly repertory*, tome xxiii, page 8.

N'avons-nous pas remarqué aussi, dans les invocations des sorciers modernes, un mélange d'idées astrologiques dont on ne peut pas leur attribuer l'invention, puisque sûrement ils ne les comprenaient pas, et qu'ils ont dû les recevoir de prédécesseurs plus instruits?

Pour se transporter au *sabbat*, ou plutôt pour rêver qu'ils s'y transportaient, les sorciers se frottaient le corps d'une certaine pommade : le secret de la composer, secret qui leur a été si souvent funeste, est le dernier, le seul peut-être qu'ils eussent conservé. Un sommeil subit, profond, durable, comateux, des visions tristes et lugubres, mêlées de mouvements voluptueux, voilà, en général, ce que produisait l'onction magique, dont l'effet combinait ainsi les deux mobiles les plus puissants sur l'âme humaine, le plaisir et la terreur. Le choix des substances énergiques dont la pommade se composait, la découverte de leur vertu et de la manière de les employer, ne peuvent être attribués aux sorciers modernes que l'on a rencontrés toujours dans la classe la plus pauvre et la plus ignorante : ces connaissances, n'en doutons point, descendent d'une source plus élevée. La magie ancienne usait d'onctions mystérieuses ; Lucien et Apulée (1) décrivent celles que pratiquaient Pamphila et l'épouse d'Hipparque; et ces deux écrivains n'ont fait que copier les *Fables milésiennes*, déjà célèbres par leur antiquité autant que par leur agrément.

L'onction magique, ainsi que nous l'établirons bientôt (2), n'avait d'effet, dans les temps modernes, que par les rêves qu'elle enfantait. Mais, dans l'initiation primitive et dans les réunions réelles, composée d'ingrédients moins soporifiques, elle a dû servir à disposer des adeptes

(1) Lucian. *Lucius sive asinus.* ; Apul. *Metamorph.* lib. IV.
(2) Voyez ci-après, chap. 18.

aux mystères qu'ils allaient célébrer, en sorte qu'ils y apportassent d'avance cette ivresse morale, cette frénésie de croyance, si nécessaire pour créer et entretenir la superstition et le fanatisme.

Pouvons-nous retrouver quelques vestiges de l'initiation primitive?

Dans les aveux arrachés par la torture aux prétendus sorciers, sur ce qui se passait au sabbat, on voit, au milieu de détails variés avec toute l'incohérence d'un délire stupide, on voit se reproduire un certain nombre d'idées uniformes. C'est, dit M. Tiedemann (1), parce que l'on tourmentait ces malheureux jusqu'à ce qu'ils eussent confessé tout ce dont on les accusait, et que les accusations étaient toujours identiques, conformément aux idées reçues parmi les juges. Mais ces idées bizarres, et pourtant suivies et liées entre elles, les magistrats ne les avaient point inventées : qui les avait originairement imprimées dans leur esprit, sinon des récits fondés sur des actions réelles ou sur des souvenirs conservés par une longue tradition? Le fond commun à tous les aveux, qui se composait de ces idées, peignait donc probablement, avec les altérations que le temps et l'ignorance n'avaient pu manquer d'y apporter, quelques cérémonies pratiquées jadis dans des initiations subalternes.

Que ces initiations se rattachassent aux derniers restes des cultes détruits, c'est ce qu'il est naturel de croire, et ce que divers indices rendent probable. Si, il y a cent cinquante ans, comme au temps de nos anciens druides, on attribuait des vertus magiques au gui de chêne (2); si, journellement, les observateurs attentifs retrouvent, au fond des campagnes, des légendes, des superstitions

(1) Tiedemann, *De quæstione,* etc. pages 137 et 138.
(2) Frommann. *Tract. de fasc.* pag. 697.

et des usages qui émanent des anciennes religions, combien, à une époque moins éloignée de celle de leur splendeur, ces religions n'avaient-elles pas conservé d'influence sur les habitudes et les croyances de la multitude ! Les prêtresses du polythéisme et les druidesses, retirées loin des villes, conservèrent longtemps la confiance et la considération des peuples. Grégoire de Tours parle de l'existence de *Pythies*, dans les Gaules ; en 798, on voit des devineresses, proscrites, sous le nom de *Striœ*, par les capitulaires de Charlemagne. Bien plus tard, une foule de femmes et d'hommes de la campagne s'assemblaient encore la nuit, dans des lieux déserts, pour célébrer, par des festins, des courses et des danses, le culte de *Diana*, ou de dame *Abunde*, appelée aussi *Hera*, du nom grec de Junon (1). Il paraît que le prêtre qui présidait à l'assemblée était vêtu d'une peau de bouc, portait un masque cornu et barbu, et figurait ainsi Pan, la divinité de Mendès, que les Grecs empruntèrent à l'Égypte. Comme dans quelques cérémonies secrètes du polythéisme, d'autres prêtres y portaient probablement aussi des déguisements d'animaux. Les noms de *Diana*, de *Hera*, le souvenir de *Pan*, nous reportent à la religion que renversa le christianisme : mais ne retrouvons-nous pas aussi les détails qui se répètent dans tous les aveux des sorciers ; les danses, les courses, les festins ; le bouc que l'on adore ; les animaux divers qu'une imagination frappée transforma en démons, et qu'elle supposa servir de monture aux principaux personnages qui se rendaient à la cérémonie? Maxime de Turin, au v[e] siècle, signalait, dans de pareilles réunions, un reste de paganisme. Sept cents ans plus tard, Jean de Salisbury en a parlé. Il en

(1) Voyez Dulaure, *Histoire de Paris*, 1[re] édition, tome v, pages 259 et suivantes... Carpentier, *Glossar.* verbis *Diana* et *Holda*.

est fait mention au XIVe siècle ; mais il est douteux qu'alors elles eussent lieu réellement : le roman de la Rose dit que les personnes qui croyaient s'y rendre et s'y réunir *avec le tiers de la population,* étaient *déçues par une illusion*.......... Dès ce temps, les réunions et les cérémonies du sabbat étaient donc tombées en désuétude ; elles n'existaient plus que dans les rêves des sorciers.

Après avoir essayé de renouer la chaîne historique qui unit les misérables qu'une ignorance stupide conduisait à la mort comme sorciers, et les derniers dépositaires des anciennes connaissances occultes, on voudrait, parmi ceux-ci, distinguer les créateurs de la magie subalterne, de la *sorcellerie.* Des hommes, sortis de divers temples, et possesseurs de secrets différents, ont concouru sans doute à lui donner de l'extension : mais nous soupçonnons qu'elle a été fondée par ces prêtres égyptiens du dernier ordre, que, dès le commencement de l'empire romain, on vit errer partout ; publiquement méprisés, consultés en secret, et qui durent naturellement chercher des prosélytes dans la classe la plus ignorante de la société. L'apparition et l'adoration d'un *bouc* faisaient une partie essentielle des cérémonies du sabbat ; le *chat* aussi y jouait un grand rôle, pour son malheur, puisque souvent il a partagé l'horreur qu'inspiraient les sorciers : on sait combien le culte du chat et du bouc était ancien en Égypte. On sait aussi quelle importance a la *clef*, dans la sorcellerie, quelles guérisons ont opérées la *clef* de saint Jean, la *clef* de saint Hubert, etc. : la *Crux ansata*, si fréquemment reproduite sur les monuments égyptiens, était une *clef* (1); les idées religieuses qui la mettaient à la main des principales divinités de l'Égypte, nous dé-

(1) *Encyclop. méthod. Antiquités*, art. *Clef*.

couvrent, dans la *clef*, l'hiéroglyphe de la souveraine puissance.

La *Pseudomonarchia dœmonum* nous paraît également avoir une origine égyptienne ; fait important, puisque la plupart des noms que cet écrit renferme, sont reproduits, avec peu d'altération, dans les *livrets* de sorcellerie qu'on rencontre dans les campagnes. Des *génies* de la *Pseudomonarchia*, l'un est une *vierge-poisson*, figure propre aux planisphères égyptiens (1); l'autre, un vieillard vénérable, à cheval sur un *crocodile*, et portant sur le poing un *épervier*. Celui-ci se montre sous la forme d'un *chameau* qui parle très-bien la langue égyptienne (on sait que le *chameau*, dans l'astronomie des Arabes, remplace la constellation d'Hercule agenouillé) (2); celui-là, qui paraît tantôt un *loup*, tantôt un *homme* montrant, comme *Anubis*, une mâchoire de *chien*, c'est *Amun* ou *Amoun*, dont le nom décèle l'origine ; *Amoun*, dieu-univers, dieu caché, que le prêtre égyptien suppliait de se manifester à ses adorateurs (3).

Nous avons dû donner de l'étendue à cette discussion : si les inductions que nous en avons tirées ont de la vraisemblance, elles nous autorisent à citer quelquefois, dans nos recherches, des prestiges modernes, comme empruntés aux anciennes connaissances, ou propres à expliquer, par analogie, les miracles des anciens ; et en

(1) Sur la seconde bande du soffite du portique de Denderah, on remarque (dit M. Jollois, dans la *Description de l'Égypte*) une femme dont le corps se termine en queue de poisson. Sur cet emblème que l'on retrouve dans les mythologies hindoue, japonaise, chaldéenne, phénicienne et même grecque, voyez, ci-après, le § 12 de la note A, *Des dragons et des serpents monstrueux*.

(2) J. Scaligeri *Notæ in M. Manilium*, page 484.

(3) Suivant Hécatée d'Abdère, cité par Plutarque. (Plutarch. *De Isid. et Osirid.*)

même temps elles nous montrent, se prolongeant presque jusqu'à nos jours, les erreurs nées chez la classe ignorante, à l'occasion du mystère dont s'enveloppait la science, et le préjudice que ce mystère a porté à l'esprit humain, en comprimant les progrès de la science, en la faisant périr silencieusement entre les mains de la classe éclairée.

CHAPITRE X.

Énumération des merveilles que la pratique des sciences occultes donnait au thaumaturge la possibilité d'opérer.

Le théâtre où se réunissent tant de prodiges pour éprouver le courage des initiés, subjuguer leur raison, exalter leur enthousiasme, récompenser leur constance, le sanctuaire va s'ouvrir. Soumis depuis plusieurs jours à des préparations variées dont on lui cache le but, dont les formes religieuses lui dérobent même la nature, l'aspirant est entré dans une carrière de miracles, dont il ne connaît point l'issue, dont il ignore s'il lui sera permis de sortir vainqueur.

Immobile d'abord, et comme enchaîné au sein de ténèbres aussi profondes que celles des enfers, si, par moments, de vifs éclairs viennent fendre la nuit qui l'environne, c'est pour lui en découvrir l'horreur. A leurs feux effrayants, il entrevoit, sans pouvoir les discerner, des figures monstrueuses, des spectres ; il entend près de lui siffler les serpents, hurler les bêtes féroces, les rochers s'écrouler avec fracas, et l'écho répéter et prolonger au loin ces bruits épouvantables. Dans un intervalle de calme, telle est encore son émotion qu'un bruissement léger, un son agréable, le font tressaillir (1)... La

(1) J'ai emprunté ces traits à la peinture éminemment poétique que fait l'auteur du *Livre de la Sagesse* (chap. XVII), des terreurs qui tourmentèrent les Égyptiens durant *trois jours de ténèbres*... Dans tout autre ouvrage, on croirait lire une description des *terreurs* auxquelles le récipiendaire était exposé dans les épreuves de l'initiation.

scène s'éclaire, et soudainement il voit changer, autour de lui, l'aspect des lieux et leur décoration : la terre tremble sous ses pas et tantôt s'élève en montagne, et tantôt s'abîme en un gouffre profond ; il se sent lui-même enlever ou entraîner avec rapidité ; et rien ne lui révèle à quelle impulsion il obéit. Sous ses yeux, les peintures et les marbres semblent s'animer ; le bronze verse des larmes ; de pesants colosses se meuvent et marchent ; des statues font entendre un chant harmonieux. Il avance, et des monstres terribles, des centaures, des harpies, des gorgones, des hydres à cent têtes l'environnent, le menacent, images dépourvues de corps, et qui se jouent également de sa frayeur ou de son courage. Des fantômes offrant la ressemblance parfaite d'hommes que la tombe recèle depuis longtemps, d'hommes qui furent les objets de son admiration ou de son attachement, voltigent sous ses yeux, et trompent sans cesse ses embrassements qu'ils paraissent chercher. Le tonnerre gronde, la foudre éclate, l'eau s'embrase et roule en torrent de feu. Un corps sec et solide fermente, se fond et se transforme en flots de sang écumeux. Là, des infortunées s'efforcent en vain de remplir une urne peu profonde ; le liquide qu'elles ne cessent d'y verser ne s'élève jamais au-dessus de son niveau. Ici, des amis de la Divinité prouvent leurs droits à ce titre, en bravant l'eau bouillante, le fer rouge, l'airain fondu, les bûchers ardents ; ils commandent en maîtres aux animaux sauvages, aux animaux féroces ; ils ordonnent, et d'énormes serpents viennent ramper à leurs pieds ; ils saisissent les aspics, les cérastes ; ils les déchirent, sans que ces reptiles osent se venger par une morsure. L'aspirant, cependant, a entendu près de lui une voix humaine ; elle l'appelle, elle répond à ses questions, elle lui intime des ordres, prononce des oracles : et tout ce qui l'environne est inanimé ; et plus

il approche du lieu d'où les paroles semblent sortir, moins il aperçoit la cause qui les produit, la voix par laquelle elles parviennent à son oreille. Au fond d'un souterrain étroit, inaccessible au jour, une lumière aussi vive que celle du soleil, brillant tout à coup, lui découvre, jusque dans un lointain immense, des jardins enchantés, un palais dont l'éclat et la magnificence le forcent à reconnaître le séjour immortel des dieux. Là, les dieux lui apparaissent ; les signes les plus augustes ont révélé leur présence. Son œil les voit, son oreille les entend..... Sa raison troublée, sa réflexion égarée, sa pensée absorbée par tant de miracles, l'abandonnent : enivré, hors de lui, il adore les preuves glorieuses d'un pouvoir surhumain, et la présence certaine de la Divinité.

Quelque éclatantes que soient ces merveilles, elles ne paraîtront rien à l'initié, au prix des connaissances qui lui sont réservées, si sa naissance, son courage, son zèle, son génie l'appellent à prendre place un jour dans les rangs les plus élevés du sacerdoce. Tout ce qui l'a frappé d'admiration, il saura l'opérer lui-même ; et le secret de merveilles encore plus importantes lui sera révélé.

Ministre d'une divinité tour à tour bienfaisante et vengeresse, mais toujours toute-puissante, l'homme et les éléments t'obéiront. Tu étonneras la multitude en t'abstenant de nourriture ; et tu la pénétreras de reconnaissance en rendant saine la boisson impure que l'excès de la soif la force d'accepter. Tu troubleras l'esprit des hommes ; tu les plongeras dans une stupidité animale ou dans une rage féroce, ou tu leur feras oublier leurs maux ; tu les affranchiras du pouvoir de la douleur ; tu exalteras jusqu'au fanatisme leur audace et leur docilité ; tu combleras, dans des visions, leurs désirs les plus ardents ; souvent même, sans intermédiaire matériel, maî-

tre de leur imagination, tu agiras sur leurs sens, tu domineras leur volonté. Arbitre de leurs différends, tu n'auras pas besoin, comme eux, d'interroger des témoins, de balancer des déclarations : une épreuve simple te suffira pour distinguer l'innocent et l'homme véridique, du criminel et du parjure, atteints, devant toi, d'une mort douloureuse et inévitable. Dans leurs maladies, les hommes t'imploreront, et à ta voix le secours du ciel dissipera leurs maladies; tu arracheras même à la mort la proie déjà saisie. Malheur à qui t'offenserait! Tu frapperas de lèpre, d'aveuglement, de mort, les coupables; tu défendras à la terre de leur donner ses fruits ; tu empoisonneras l'air qu'ils respirent; l'air, les vapeurs te fourniront des armes contre tes ennemis. Le plus terrible des éléments, le feu, deviendra ton esclave : il naîtra spontanément à ta voix, il éblouira les yeux les plus incrédules, et l'eau ne pourra l'éteindre; il éclatera, terrible comme le tonnerre, contre tes victimes, et, déchirant le sein de la terre, il la forcera à les engloutir, et à les lui donner à dévorer. Le ciel même reconnaîtra ton pouvoir : tu prédiras au désir et à la crainte les variations de l'atmosphère et les convulsions de la terre. Tu détourneras la foudre; tu te joueras de ses feux; et les hommes tremblants te croiront le pouvoir de la lancer sur leurs têtes..... Tels sont les dons de la Divinité qui nous inspire ; tels sont les moyens de conviction par lesquels nous devons enchaîner au pied de ses autels tous les hommes, quels que soient leurs rangs hors du temple, tous créés pour croire, adorer et obéir.

Ces promesses immenses, les sciences occultes ont su les remplir : mille fois l'œil attentif a vu ces miracles, quand l'enthousiasme défendait de remonter à leurs causes. Et nous aussi, à qui cette recherche est permise, à qui elle

est prescrite, nous croirons à ces miracles, nous les admirerons dans la variété des connaissances nécessaires pour les produire : non que nous perdions de vue combien, dans l'ombre du mystère, il s'y mêlait d'adresse, de charlatanisme, d'imposture, nous-mêmes avons signalé ce honteux alliage; mais, dégagé des impuretés qui le souillent, le métal précieux recouvre tout son éclat et toute sa valeur.

CHAPITRE XI.

Merveilles opérées par la mécanique : planchers mouvants ; automates ; essais dans l'art de s'élever en l'air.

Dans les prestiges dont se composaient les épreuves et les spectacles des initiations, on ne peut méconnaître, au premier coup d'œil, les secrets d'une mécanique et d'une acoustique ingénieusement appliquées ; les savantes illusions de l'optique, de la perspective et de la fantasmagorie ; diverses inventions appartenant à l'hydrostatique et à la chimie ; l'emploi habile d'observations pratiques sur les mœurs et sur les sensations des animaux ; enfin, l'usage de ces secrets, pratiqués dans tous les temps, et retrouvés toujours avec surprise, qui préservent de l'atteinte du feu nos organes si frêles, notre chair si aisément vulnérable.

On ne retrouve pas, dans les écrits des anciens, l'indication positive de la possession théorique de toutes ces connaissances ; mais les effets parlent, et nous forcent d'admettre l'existence des causes. Il est plus sage d'en convenir, nous le répétons, que d'arguer gratuitement de mensonge tant de récits dont le progrès des sciences a fait disparaître, à la fois, le merveilleux et l'impossibilité. Ce que les anciens disent avoir fait, nous possédons les moyens de le faire : des moyens équivalents leur étaient donc connus. A ceux qui rejetteraient la conséquence, je demanderai si l'histoire des sciences de l'antiquité, cette histoire enveloppée volontairement de tant de ténèbres, nous est parvenue tellement détaillée

et complète, que nous puissions, avec certitude, en définir l'étendue et en fixer les limites?

Ce ne sera pas du moins pour ce qui concerne la mécanique que nous oserons l'entreprendre. « La science « de construire des machines merveilleuses dont les ef- « fets semblent renverser l'ordre entier de la nature, » la mécanique, car c'est ainsi que Cassiodore (1) la définit, a été portée, chez les anciens, à un point de perfection que les modernes n'ont pu atteindre pendant longtemps... Aujourd'hui même, l'ont-ils surpassé? Aujourd'hui, qu'avec tous les moyens d'action que le progrès des sciences et les découvertes modernes ont mis à la disposition des mécaniciens, on nous a vus éprouver tant de difficultés pour asseoir sur un socle, un de ces monolithes que les Egyptiens, il y a quarante siècles, élevaient avec profusion devant leurs édifices sacrés! Ne suffirait-il pas d'ailleurs de citer les inventions d'Archimède pour nous rendre crédules sur les miracles que la mécanique pouvait opérer dans les temples? Mais observons-le : ce grand homme, trop séduit par la doctrine de Platon, attachait un prix médiocre aux applications les plus brillantes de la science; il n'estimait que la théorie pure et les recherches spéculatives. On croit même (2), quoique peut-être à tort (3), sur le té-

(1) Cassiodor. *Variar.* lib. I, cap. 45.

(2) Plutarch. *In Marcell.* § 18 et § 22.

(3) Cassiodore (*Variar.* lib. I, cap. 45), dans le recensement des ouvrages que Boëce avait traduits du grec en latin, indique positivement un *Traité de mécanique d'Archimède*: « mechanicum *etiam* Archimedem *Latialem Siculis reddidisti.* » L'épithète donnée à chaque auteur, par Cassiodore, exprime le titre ou le sujet de l'ouvrage traduit : « *Pythagoras* musicus; *Plato* theologus; *Aristoteles* logicus. » Nous possédons encore le *Traité de musique* de Boëce. Le sens du mot *mechanicus* est d'ailleurs mis hors de doute, par la suite de cette lettre où Cassiodore donne de la mécanique, la définition que nous avons citée. Si l'on se rappelle que Plu-

moignage de Plutarque, qu'il n'a laissé rien d'écrit sur la construction de ces machines qui lui avaient acquis tant de gloire. Seul, le thaumaturge connaissait toute la valeur des secrets que pouvait lui fournir la pratique de la science ; et l'injuste dédain des philosophes l'aidait à tenir les moyens de sa puissance renfermés dans une obscurité inabordable.

Dans les mystères infâmes dénoncés à la sévérité des magistrats romains, l'an 186 avant notre ère, et qui, sans doute, dérivaient d'initiations plus anciennes, *certaines machines enlevaient et faisaient disparaître* des malheureux qui, disait-on, étaient ravis par les dieux (1). Voilà comment, en d'autres cas, l'aspirant à l'initiation se sentait subitement enlever... On s'étonnerait que l'artifice, dévoilé cette fois, continuât d'être adoré dans d'autres mystères, si la crédulité humaine ne nous offrait à chaque pas le spectacle de contradictions aussi palpables.

Pour descendre dans la grotte de Trophonius, ceux qui venaient consulter l'oracle se plaçaient dans une ouverture trop étroite pour livrer passage à un homme d'une grosseur moyenne. Cependant, dès que les genoux y avaient pénétré, on se sentait entraîné en dedans avec rapidité. Au mécanisme qui agissait sur l'homme, il s'en joignait donc un autre qui élargissait subitement l'entrée de la grotte (2).

Les sages de l'Inde conduisent Apollonius vers le tem-

tarque n'est pas, quand il s'agit de faits, une autorité infaillible, on sera porté à accorder quelque poids à l'assertion de Cassiodore, contemporain et ami de Boëce; on désirera du moins que, dans les bibliothèques riches en manuscrits, on fasse des recherches pour découvrir cette traduction d'un traité dont l'original, s'il a jamais existé, semble avoir depuis longtemps disparu.

(1) Tit. Liv. lib. XXIX, cap. 13.

(2) Clavier, *Mémoire sur les oracles anciens*, pages 149 et 150.

ple de leur dieu, en chantant des hymnes, et formant une marche sacrée. La terre qu'ils frappent en cadence de leurs bâtons, se meut comme une mer agitée, et les élève presqu'à la hauteur de *deux pas ;* puis se rassoit, et reprend son niveau (1). Le soin de frapper avec les bâtons trahit le besoin d'avertir l'ouvrier qui, placé au-dessous d'un théâtre mouvant et recouvert de terre, le soulève par un mécanisme assez facile à concevoir.

Si l'on en croit Apollonius (2), les sages de l'Inde pouvaient seuls exécuter ce miracle. Il est probable néanmoins qu'un secret analogue existait dans d'autres temples. Des voyageurs anglais (3) ont visité, à Éleusis, les restes du temple de Cérès. Le pavé du sanctuaire est brut et non poli ; il est beaucoup plus bas que celui du portique voisin. Il existait donc, au niveau de celui-ci, un plancher en bois qui cachait, au-dessous du sanctuaire, un souterrain destiné au jeu de quelques machines. Dans le sol d'un vestibule intérieur, on remarque deux rainures ou ornières profondément creusées : aucune voiture à roues n'avait pu pénétrer en ce lieu ; les voyageurs pensent, en conséquence, que ces rainures recevaient des poulies qui, dans les mystères, servaient à soulever un corps pesant, *peut-être*, disent-ils, *un plancher mouvant*. Ce qui confirme leur conjecture, c'est qu'au delà on voit d'autres rainures où pouvaient se mouvoir les contre-poids qui élevaient le plancher ; on voit aussi les places des chevilles qui le soutenaient immobile, à la hauteur désirée. Ce sont huit trous percés dans des blocs de marbre élevés au-dessus du sol, quatre à droite et quatre à gauche, et propres à recevoir des

(1) Philostrat. *De vit. Apoll.* lib. III, cap. 5.

(2) Philostrat. *De vit. Apoll.* lib. VI, cap. 6.

(3) *The unedited antiquities of Attica, by the Society of dilettanti ;* fol. London, 1817. *Monthly Repertory,* tome XXIII, pages 8-11.

chevilles d'une dimension extraordinaire. Des siéges qui, à l'instant où l'on s'y place, retiennent la personne assise en sorte qu'elle ne peut s'en arracher, ne sont point, comme on l'a cru, une invention du XVIIIe siècle. Vulcain, disent les mythologues, fit présent à Junon d'un trône, sur lequel la déesse à peine assise se trouva enchaînée (1).

Vulcain avait décoré l'Olympe de trépieds qui, sans moteur apparent, se rendaient à leurs places, dans la salle du banquet des dieux (2) : Apollonius vit et admira de semblables trépieds chez les sages de l'Inde (3). La construction des automates n'est rien moins qu'une invention récente : et nous ne craindrons pas, sur la foi de Macrobe (4), de rapporter qu'à Antium, et dans le temple d'Hierapolis, des statues se mouvaient d'elles-mêmes.

Comme une preuve de l'habileté des anciens, on doit citer encore la colombe de bois, fabriquée par le philosophe Archytas, de telle manière qu'elle volait et se soutenait quelque temps en l'air (5). Le souvenir de ce chef-d'œuvre nous rappelle naturellement le désir que, de tout temps, l'homme a conçu de devenir, dans les airs, le rival des oiseaux, comme, sur les eaux, l'art de nager et surtout l'art de diriger des navires le rendent le rival des habitants des fleuves et des mers. Nous ne citerons point Dédale et Icare : « Poursuivi par Minos « pour avoir révélé à Thésée les chemins et les issues du « labyrinthe, Dédale s'enfuit par mer avec son fils (6) ; » ses *ailes* furent des voiles que, le premier, en Grèce, il

(1) Pausanias, *Attic.* cap. 20.
(2) Homer. *Iliad.* lib. XVIII, vers. 375-378.
(3) Philostrat. *De vit. Apoll.* lib. VI, cap. 6.
(4) Macrob. *Saturnal.* lib. I, cap. 23.
(5) A. Gell. *Noct. attic.* lib. X, cap. 13.
(6) Heraclit. *De Politiis*, verb. *Icarus*.

adapta à ses barques, tandis que les navires de son persécuteur ne voguaient qu'à la rame. Cela est d'autant plus vraisemblable, qu'il avait pu connaître en Égypte l'usage des voiles, comme il avait rapporté de ce pays l'idée de la construction du labyrinthe. Mais si nous tournons nos regards vers l'Orient (ce que souvent encore nous serons dans le cas de faire), un témoignage, assez suspect il est vrai (1), nous présente une statue d'Apollon qui, portée en cérémonie par les prêtres du dieu, s'élevait en l'air, et retombait juste au point d'où elle était partie, comme ferait, dans nos jardins publics, un aérostat retenu par un cordon. Des narrations dont l'origine est sûrement très-ancienne, nous fournissent aussi deux faits trop singuliers pour qu'il nous soit permis de les passer sous silence. Ici un char volant que, dans les airs, un homme dirige à son gré, est présenté comme un chef-d'œuvre de l'art, et non de la magie (2). Là, au-dessous d'un *ballon*, est attachée une petite *nacelle*, où un homme se place ; le *ballon*, s'élançant dans les airs, transporte rapidement le voyageur où il désire aller (3)..... Que conclure de ces récits ? Rien : sinon que les essais de la mécanique en ce genre, remontent probablement à une époque plus reculée que celle d'Archytas, et que le Tarentin, disciple de Pythagore, disciple lui-même des sages de l'Orient, n'excita peut-être l'admiration de l'Italie que par des secrets puisés dans les temples de Memphis ou de Babylone.

(1) Le traité *De la déesse de Syrie.*

(2) *Les Mille et un Jours,* jours CX-CXV.

(3) *Les Mille et une Nuits,* DLVI^e nuit, tome VI, pages 144-146.

CHAPITRE XII.

Acoustique : imitation du bruit du tonnerre ; orgues ; coffres résonnants ; androïdes ou têtes parlantes ; statue de Memnon.

Mais l'imposture ne se trahissait-elle pas elle-même ? Le cri des poulies, le froissement des cordages, le cliquetis des roues, le fracas des machines, quelque prévenu que fût l'aspirant, devaient frapper son oreille et lui révéler la main débile de l'homme, où l'on prétendait lui faire admirer l'œuvre de génies tout-puissants. Ce danger fut senti et prévenu : loin de chercher à amortir le bruit des machines, ceux qui les faisaient jouer s'étudièrent à l'augmenter, sûrs d'augmenter avec lui l'effroi et la docilité.

Le roulement effrayant dont s'accompagne la foudre, regardée par le vulgaire comme l'arme des dieux vengeurs, les thaumaturges surent le faire entendre, quand ils parlèrent au nom des dieux.

Le labyrinthe d'Égypte renfermait plusieurs palais tellement construits qu'on n'en ouvrait point les portes sans faire retentir au dedans le bruit terrible du tonnerre (1).

Darius, fils d'Hystaspe, monte sur le trône ; ses nouveaux sujets tombent prosternés devant lui, et l'adorent comme l'élu des dieux, et comme un dieu lui-même : en cet instant, le tonnerre gronde et l'on voit éclater la foudre (2).

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. xxxvi, cap. 13.
(2) Tzetzès, *Chiliad.*

L'art de charmer les oreilles a presque autant d'importance, pour le thaumaturge, que celui de les épouvanter. Pausanias, qui raconte sérieusement tant de légendes fabuleuses, taxe néanmoins Pindare d'avoir inventé *les vierges d'or, douées d'une voix ravissante*, dont, suivant le poëte thébain, étaient ornés les lambris du temple de Delphes (1). Moins incrédules que lui, derrière les statues des vierges ou les bas-reliefs dorés, d'où semblaient partir des chants mélodieux, nous plaçons un instrument de musique dont les sons imitaient ceux de la voix humaine. Un simple jeu d'orgues suffisait pour cela; et les orgues hydrauliques étaient bien connues des anciens ; un passage de saint Augustin semble même indiquer que les orgues à soufflets n'étaient pas ignorées.

L'histoire d'une pierre merveilleuse qui se trouvait, dit-on, dans le Pactole, nous révèle une invention beaucoup moins commune. Placée à l'entrée d'un trésor, cette pierre éloignait les voleurs, effrayés d'en entendre sortir les accents bruyants d'une trompette (2). On fabrique aujourd'hui des coffres-forts qui font éclater les mêmes sons, dès qu'on les ouvre furtivement (3). L'auteur phrygien d'un de ces chefs-d'œuvre de mécanique n'avait peut-être pas, comme on est porté à le croire, caché son secret sous un récit fabuleux : pour qu'il se soit exprimé exactement, ne suffit-il pas que le corps sonore qu'il employait fût une pierre tirée des rivages ou des monts voisins du Pactole ? Quant à la propriété de résonner, elle lui était commune avec la pierre sonore que l'on conservait à Mégare (4) ; avec le granit

(1) Pausanias, *Phocic.* cap. 5.

(2) *Traité des fleuves et des montagnes*, attribué à Plutarque, § 7.

(3) Louis XV en avait un; on en offrit un à Napoléon, à Vienne, en 1809.

(4) Pausanias, *Attic.* cap. 42.

rouge d'Égypte ; avec les pierres qu'on emploie à la Chine pour fabriquer des instruments de musique ; avec la pierre verte et brillante dont est formée une statue trouvée dans les ruines de *Palenqui-viejo* (1) ; enfin avec le basalte, dont il existe, au Brésil, des blocs considérables, qui rendent un son très-clair quand on les frappe (2). Le reste appartient à l'ignorance et à l'amour du merveilleux.

Des paroles distinctes ont été proférées par un enfant à l'instant de sa naissance, par des animaux, par des arbres, par des statues, ou bien elles ont retenti spontanément dans l'enceinte solitaire d'un temple : c'est ce que racontent souvent les histoires anciennes. Le prestige de l'engastrimythisme suffit pour expliquer une partie de ces récits ; mais non pas tous. Il est donc plus simple de regarder, comme des effets de l'art, ces voix dont l'origine n'était pas aperçue ; et d'attribuer le miracle à l'invention des *androïdes*, invention qui, de nos jours encore, bien que décrite dans des livres très-répandus (3), n'en a pas moins, sous le nom de *femme invisible*, excité l'admiration du vulgaire et celle de gens qui ne croyaient point faire partie du vulgaire.

On adresse, à voix basse, des questions à une poupée, à une tête de carton ou de métal, à un coffre de verre ; et bientôt, on entend des réponses qui semblent partir de l'objet inanimé : l'acoustique enseigne les procédés qu'on doit mettre en usage pour qu'une personne placée dans un lieu assez éloigné entende et soit entendue aussi intelligiblement que si elle occupait la place où paraît l'*androïde* qu'elle fait parler. Ce n'est point une invention

(1) *Revue encyclopédique*, tome XXXI, page 850.

(2) Mawe, *Voyage dans l'intérieur du Brésil*, tome I, chap. 5, page 158.

(3) *Encyclopédie*, art. *Androïde*.

moderne. J. B. Porta, il y a plus de deux cents ans, en a expliqué les principes dans sa *Magie naturelle* (1) ; mais, en des temps plus anciens, ces principes étaient tenus secrets, et la merveille qu'ils opèrent, présentée seule à l'admiration des hommes.

Vers la fin du XIVe siècle, une *Tête parlante*, construite en poterie, excitait, en Angleterre, l'étonnement des curieux. Celle que fit Albert le Grand (au XIIIe siècle) était aussi en terre. Gerbert, qui, sous le nom de Sylvestre II, occupa le saint-siége de 999 à 1003, en avait fabriqué une en airain (2). Ce chef-d'œuvre le fit accuser de magie ; accusation fondée, si l'on eût donné le même sens que nous au mot d'œuvre magique : c'était le résultat d'une science dérobée à la connaissance du commun des hommes.

Ces savants n'avaient point découvert, ils avaient reçu de prédécesseurs bien plus anciens, un secret qui surpassait et effrayait la faible intelligence de leurs contemporains.

Odin, qui apporta chez les Scandinaves une religion et des secrets magiques empruntés à l'Asie, Odin possédait une *Tête parlante*. C'était, disait-on, la tête du sage *Mimer*, qu'Odin avait fait enchâsser dans l'or, après la mort de ce héros ; il la consultait, et les réponses qu'il en recevait étaient révérées comme les oracles d'une intelligence supérieure.

D'autres que le législateur du Nord avaient cherché à rendre la crédulité plus avide et plus docile, en supposant ainsi que les Têtes parlantes dont ils se servaient, avaient jadis été animées par l'intelligence d'hommes vivants.

(1) J. B. Porta, *De magia naturali*. Pancirol. *Rerum recens invent.* tit. 10.
(2) Elias Schedius, *De diis germanis*, pages 572 et 573.

Nous ne citerons point, en ce sens, l'enfant que le spectre de Polycrite dévora tout entier, à l'exception de la tête, et dont la tête énonça des prophéties qui ne manquèrent point de se réaliser (1): ce mythe appartient probablement à l'allégorie. Mais, à Lesbos, une *Tête parlante* rendait des oracles ; elle prédit au grand Cyrus, en termes équivoques il est vrai, la mort sanglante qui devait terminer son expédition contre les Scythes : c'était la tête d'Orphée. Elle était fameuse chez les Perses ; elle l'était chez les Grecs dès le temps de la guerre de Troie : telle était la célébrité de ses oracles, qu'Apollon même en fut jaloux (2).

Suivant plusieurs rabbins, les *Theraphim* étaient des têtes de mort embaumées, sous la langue desquelles on plaçait une lame d'or (3), comme on avait entouré d'or la tête de Mimer. Appliquées contre une muraille, elles répondaient aux questions qu'on leur adressait. D'autres rabbins disent que les *Theraphim* étaient des simulacres, des figures qui, après avoir reçu l'influence d'astres puissants, conversaient avec les hommes et leur donnaient de salutaires avis (4). Des expressions de Maimonides sur ce sujet, on peut induire que l'on construisait exprès des édifices pour y placer les images parlantes; ce qui se comprend aussi bien que le soin qu'on avait, en d'autres cas, de les appliquer contre la muraille: il faut toujours une disposition locale propre à produire le miracle d'acoustique.

(1) Phlego, *De mirabilibus*. Noël, *Dictionnaire de la Fable*, art. *Polycrite*.

(2) Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. IV, cap. 4. Philostrat. *Heroic.* in *Philoctete*.

(3) Frommann, *Tract. de fasc.* pages 682 et 683.

(4) R. Maimonides, *More Nevochim*, part. III, cap. 30. « Et ædificaverunt palatia et posuerunt in eis imagines, etc. » Elias Schedius, *De diis germanis*, pages 568 et 569.

Ce miracle n'était point ignoré dans la contrée féconde en merveilles où les Hébreux puisèrent toutes leurs connaissances. Les prêtres (c'est Mercure Trismégiste qui nous l'apprend), les prêtres y possédaient *l'art de faire des dieux* (1), de fabriquer des statues douées d'intelligence, qui prédisaient l'avenir et interprétaient les songes. Il avoue même que des théurgistes adonnés à une doctrine moins pure, savaient aussi *faire des dieux*, des statues que les démons animaient, et qui, pour les vertus surnaturelles, le cédaient peu aux ouvrages sacrés des véritables prêtres. En d'autres termes, le même secret physique était mis en œuvre par deux sacerdoces rivaux.

Les anciens possédaient comme nous l'art de construire des *androïdes* (2) ; et, de leurs sanctuaires, cet art est arrivé à nos laboratoires de physique par l'intermédiaire des ténébreux savants du moyen âge : c'est la conclusion que nous tirons de ce qui précède ; elle nous semble plus admissible que la supposition d'impostures et de supercheries grossières et sans cesse renouvelées (3).

Était-elle une application de la science, égale ou supérieure à celles que nous avons énumérées, la merveille qu'en Égypte encore, renouvelait, chaque jour, la statue

(1) « *Artem qua deos efficerent.* » Mercurii Trismegisti *Pymander*. Asclepius, pages 145, 146-165 (in-12, Basileæ, 1532).

(2) Nous croyons cette explication suffisante ; et, pour la compléter, nous ne citerons point les *têtes parlantes*, présentées par l'abbé Mical à l'Académie des Sciences, en 1783. Elles prononçaient des mots et des phrases ; mais ne produisaient pas une imitation assez parfaite de la voix humaine.

(3) Loin d'exagérer les connaissances acoustiques des anciens, nous allons moins loin que Fontenelle, qui soupçonne (*Histoire des oracles*, 1re partie, chap. 13) que les anciens prêtres connurent l'usage du porte-voix. Le P. Kircher pense qu'Alexandre se servait d'un porte-voix pour se faire entendre au même moment à son armée entière : cela me semble peu probable.

de Memnon, quand, de sa voix harmonieuse, elle saluait le lever du soleil ?

Le secret du miracle tenait-il à un art ingénieusement caché, ou seulement à un phénomène que des spectateurs avides de merveilles ne songeaient point à approfondir ? à cette alternative me semblent se réduire toutes les conjectures que l'on a hasardées sur ce sujet (1).

La seconde supposition nous fournirait un exemple de plus de l'habileté avec laquelle les prêtres savaient traduire en miracles les faits propres à étonner le vulgaire.

La première a été adoptée par plusieurs auteurs contemporains ; et c'est, je crois, celle que les prêtres voulaient faire prévaloir.

Juvénal appelle *magiques* les sons qui sortaient de la statue (2) ; et nous avons établi que, chez les anciens, la magie était la science d'opérer des merveilles par des procédés scientifiques inconnus au plus grand nombre des hommes. Un scoliaste du satirique latin est plus explicite encore ; et, en commentant ce passage, il parle du mécanisme savant de la construction de la statue (3) : c'est dire clairement que la voix résultait du jeu d'une machine. Quand cet écrivain réduisait ainsi à un chef-d'œuvre de mécanique la merveille de la statue de Memnon, il parlait sans doute d'après une tradition reçue. Cette tradition, toutefois, n'ôtait rien aux sentiments d'admiration et de piété que la voix sacrée réveil-

(1) L'intérêt que présente cette discussion m'a engagé à l'exposer, avec quelque détail, sans prétendre la terminer. Voyez la note B, *De la statue de Memnon.*

(2) « *Dimidio* magicæ *resonant ubi Memnone* chordæ. »

(3) Cité par J. Phil. Casselius, *Dissertation sur les pierres vocales ou parlantes,* page 8. Langlès, *Dissertation sur la statue vocale de Memnon. Voyage de Norden,* tome II, page 237.

lait dans l'âme de ses auditeurs (1). On y reconnaissait un *miracle*, suivant le sens primitif de ce mot ; une chose admirable dont on se plaisait à rapporter l'invention à l'inspiration des dieux, mais qui n'avait rien de surnaturel. A la longue, cette notion s'obscurcit dans l'esprit de la multitude ; alors, et peut-être sans que les prêtres eussent cherché à tromper les adorateurs, la merveille de l'art se transforma en un prodige religieux chaque jour renouvelé.

(1) Voyez les inscriptions gravées sur le colosse : M. Letronne les a réunies et expliquées dans l'ouvrage intitulé : *La statue de Memnon* (in-4°, Paris, 1833), pages 113-240.

CHAPITRE XIII.

Optique : effets semblables à ceux du diorama; fantasmagorie; apparitions des dieux et des ombres des morts; chambre noire; magiciens changeant d'aspect et de figures, prestige incroyable.

Tous nos sens sont tributaires de l'empire du merveilleux, et l'œil encore plus que l'oreille. Pour peu qu'ils se prolongent, les sons agréables perdront de leurs charmes, le bruit effrayant assourdira, les voix merveilleuses deviendront suspectes. Que les illusions offertes à la vue se succèdent sans relâche, elles ne cesseront pas d'occuper l'homme, avide de nouveaux spectacles ; leur variété et leurs contrastes ne laisseront point de prise à la réflexion, point d'accès à la monotonie.

Quelques prodiges que l'optique dût enfanter dans les représentations pompeuses ou terribles des mystères et des initiations, et dans les miracles des thaumaturges, les ressources scientifiques ne manquaient point pour les opérer. Les anciens savaient fabriquer des miroirs qui présentaient des images multipliées, des images renversées, et, ce qui est plus remarquable, qui, dans une position particulière, perdaient la propriété de réfléchir. Que cette dernière propriété tînt seulement à un tour d'adresse, ou qu'elle eût quelque chose d'analogue au phénomène de la lumière polarisée qui, arrivant au corps réfléchissant sous un certain angle, est absorbée et ne produit aucune image ; il n'importe ; l'emploi en était propre à enfanter de nombreuses merveilles. Aulu-Gelle (1),

(1) Aul. Gell. *Noct. Attic.* lib. XVI, cap. 18. Voici la fin du passage

citant Varron, nous apprend ces faits, et en même temps il peint l'étude de phénomènes si curieux comme indigne de l'attention d'un sage. De quelque principe qu'émanât une opinion si peu raisonnable, mais commune à toute la classe éclairée chez les anciens, et qu'Archimède ne dédaigna point de partager, on sent combien elle était utile au thaumaturge : ses secrets miraculeux n'auraient pas longtemps mérité ce nom, si les hommes qui recréaient la science sous l'influence lumineuse de la civilisation perfectible, au lieu de se renfermer dans l'étude de la théorie, avaient dirigé leurs recherches sur la combinaison pratique des phénomènes.

Les jardins délicieux, les magnifiques palais qui, du sein d'une obscurité profonde, apparaissaient subitement, éclairés à perte de vue par une lumière magique et comme par un soleil qui leur fût propre (1) ; une invention justement admirée, le *diorama*, les reproduira sous nos yeux. L'artifice principal consiste dans la manière de faire tomber la lumière sur les objets, tandis qu'on retient le spectateur dans l'obscurité. Cela n'était pas difficile, quand l'initié, traîné de souterrains en souterrains, et tantôt élevé en l'air, tantôt retombant avec rapidité, pouvait se croire perdu dans les profondeurs de la terre, alors que le lieu obscur qui le renfermait touchait au niveau du sol. Et comment les thaumaturges n'auraient-ils pas connu une telle invention, eux qui ne cherchaient que les moyens de multiplier les merveilles ? L'observation, sans aucun effort de l'art, suffisait pour la leur

latin : *Ut speculum in loco certo positum nihil imaginet; aliorsum translatum, faciat imagines.* Le compilateur, répétant ce qu'il n'avait point approfondi, a pu croire que le phénomène tenait à la *place*, et non à la *position* du miroir.

(1) . . . . *Solemque suum, sua lumina norunt.*
Virgil. *Æneid.* lib. VI, vers. 641.

révéler. Si, à une longue galerie qui ne reçoit de lumière que par son extrémité, succède un berceau d'arbres touffus, le paysage vu au delà du berceau se rapproche et se déploie comme le tableau du *diorama*, à l'œil des personnes placées au fond de la galerie.

L'illusion était encore susceptible de s'augmenter par l'union des moyens mécaniques aux effets de peinture et de perspective. Dans le *diorama* exposé à Paris en 1826, et qui représentait un cloître en ruines (1), une porte s'ouvrait et se fermait comme par l'effet d'un vent violent. Était-elle ouverte ; on apercevait au delà une immense campagne et des arbres qui projetaient sur les débris du cloître des ombres plus ou moins noires, suivant que les nuages, rapidement promenés sur le ciel que l'on voyait au travers des ruines, étaient censés laisser au soleil un éclat plus ou moins vif. Cet artifice, peu approuvé par les amis sévères des beaux-arts, transportez-le au fond d'un sanctuaire, sous les yeux d'hommes croyants et déjà enivrés de prestiges : éprouveront-ils le moindre doute sur la réalité d'apparences qui présenteront la vérité, la mobilité de la nature ?

Des miracles que l'optique enfante, les apparitions, quoique le plus commun, sont le plus célèbre.

Dans une antiquité très-reculée, sous l'empire de civilisations stationnaires, tout homme qui avait vu un dieu devait mourir, ou perdre au moins l'usage des yeux. Cette crainte singulière, dont nous indiquerons ailleurs la cause, avait cédé au temps et au besoin qu'éprouvaient les âmes ardentes d'entrer en communication directe avec les objets de leur adoration. Loin d'être redoutées, les apparitions des dieux devinrent un signe de leur faveur ; elles donnèrent un lustre respectable aux

(1) Le cloître de Saint-Vandrille, près Rouen..... septembre 1826.

lieux où ils recevaient les hommages des mortels. Le temple d'*Enguinum*, en Sicile, était moins révéré pour son antiquité, que parce qu'il était favorisé quelquefois de l'apparition des *Déesses-mères* (1). A Tarse, Esculape avait un temple où il se manifestait souvent à ses adorateurs (2). Cicéron parle des fréquentes apparitions des dieux (3). Varron, cité par saint Augustin (4), dit que Numa et Pythagore voyaient dans l'eau les images des dieux, et que ce genre de divination avait été apporté de Perse en Italie, ainsi que l'art de faire apparaître les morts (5).

Ces deux arts, en effet, ont dû n'en faire qu'un seul; et nous les retrouvons dans l'Asie, bien avant l'âge de Numa ou de Pythagore. La pythonisse d'*Ain-dor* évoque devant Saül l'ombre de Samuel : elle voit, dit-elle, un dieu qui *s'élève* du sein de la terre (6). Cette expression, répétée plus d'une fois dans le texte, donne, je crois, l'interprétation du passage où Pline parle d'un siége placé dans le temple antique d'Hercule à Tyr : « De ce « siége, fait d'une pierre *sacrée*, *s'élevaient* (7) facilement

(1) Plutarch. in *Vit. Marcell.*

(2) Philostrat. in *Vit. Apoll.* lib. I, cap. 5.

(3) Cicer. *De natur. Deor.* lib. II.

(4) S. Augustin. *De civitate Dei*, lib. VII, cap. 35.

(5) L'efficacité de l'évocation des morts n'est pas mise en doute par saint Justin. (*Pro christianis Apol.* II.) Dans le *Dialogue* avec le juif Tryphon, ce Père de l'Église reconnaît que les âmes des justes et des prophètes sont soumises au pouvoir des *Psychagogues;* comme l'âme de Samuel obéit aux conjurations de la pythonisse d'*Ain-dor.*

(6) *Reg.* lib. I, cap. 28.

(7) Plin. *Hist. nat.* lib. XXVII, cap. 10. « Eusebes, *ex eo lapide..... facta « sedes, ex qua dii facile* surgebant. »

[Le meilleur manuscrit de Pline porte non pas *dii*, mais *pii*; de sorte qu'il faut traduire : « Une pierre qui servait à faire un siége duquel les « hommes pieux seuls se levaient facilement. » Voyez la traduction de Pline, par É. Littré.]

« des dieux ; » c'est-à-dire que de là semblaient sortir de préférence les apparitions miraculeuses.

Chez un peuple, placé loin de l'Asie, mais qui dut à une colonie partie des bords du Pont-Euxin ses traditions et ses croyances, on connut aussi l'art d'interroger les hommes que la mort avait moissonnés. Dans l'*Hervorar Saga*, un poëte scandinave orne des couleurs de la plus haute poésie, l'évocation d'un guerrier tué dans les combats, la longue résistance qu'il oppose à la demande qui lui est adressée, et les prédictions sinistres par lesquelles il punit la violence qu'on lui a fait subir.

Un art que la Perse avait transmis à l'Italie ne pouvait pas rester inconnu dans la Grèce. Nous l'y retrouvons à une époque bien ancienne. « Inconsolable de la mort d'Eu- « rydice, Orphée se rendit à Aornos ; là était ancienne- « ment un sanctuaire où l'on évoquait les morts (*Nekyo-* « *mantion*). Il crut que l'ombre d'Eurydice le suivait : « et se retournant, voyant qu'il s'était trompé, il se « tua (1). » Cette explication historique du mythe d'Orphée nous révèle une particularité curieuse, l'existence, dans ces temps reculés, de lieux spécialement consacrés à l'évocation des morts, à l'apparition des ombres.

Les ombres étaient muettes quelquefois : mais le plus souvent, l'*engastrimythisme* qui servit la pythonisse consultée par Saül, put leur prêter des discours et des oracles. Cette conjecture, difficile à contester, présente sous un jour nouveau le onzième livre de l'Odyssée. Homère y raconte réellement l'admission d'Ulysse, mais de lui seul (2), dans un *Nekyomantion*, où le chef d'Ithaque converse avec les amis que lui a enlevés la mort. Une multitude innombrable d'apparitions et un bruit ef-

(1) Pausanias, *Bœotic.* cap. 30.
(2) *Odyss.* lib. x, vers. 528.

frayant interrompent ces entretiens merveilleux ; Ulysse s'éloigne, craignant que, du sein des enfers, Proserpine irritée ne fasse apparaître la tête de la Gorgone (1) : tels étaient les moyens que l'on mettait en œuvre pour éloigner les spectateurs, quand leur curiosité devenait embarrassante, ou se prolongeait plus longtemps que les ressources du spectacle.

C'est là qu'Homère introduit Achille exaltant la vie comme le plus grand des biens, et préférant, à sa célébrité impérissable, la condition du plus misérable des vivants (2). On a vivement critiqué le démenti que donne l'ombre d'Achille, au caractère établi du plus intrépide des guerriers. Où l'invention poétique serait blâmable, j'admire la fidélité de la narration. Une époque a existé (et elle était, en Grèce, encore récente, au temps du siége de Troie), où la caste sacerdotale, qui avait jusqu'alors reçu sans partage les adorations des hommes, s'indigna de voir les guerriers, sans autres titres que leur courage, leur force et leurs combats, se faire reconnaître pour des *demi-dieux* et des *héros*, enfants de quelque divinité, et usurper ainsi une admiration et un pouvoir réservés tout entiers aux possesseurs des arts magiques. Quelle doctrine ces possesseurs devaient-ils proclamer dans leurs révélations religieuses? La plus propre à glacer l'enthousiasme guerrier. Et quoi de plus adroit, en Grèce, que de choisir pour interprète de cette doctrine pusillanime la grande âme d'Achille ! « Un chien vivant vaut mieux « qu'un lion mort (3) ; » voilà ce qu'enseignait de même à des Arabes belliqueux, un livre postérieur de moins de deux siècles aux voyages d'Ulysse, mais émané visiblement de l'école théocratique.

(1) *Odyss.* lib. XI, vers. 631-634.
(2) *Odyss.* lib. XI, vers. 486-490.
(3) *Ecclesiast.* cap. 9, vers. 4.

Le procès de l'encensoir et du glaive semblait terminé sans retour, lorsque Virgile entreprit de marcher sur les traces d'Homère ; et le poëte se serait déshonoré gratuitement, en faisant parler un héros contre le mépris de la mort. Le sixième livre de l'Énéide est un magnifique tableau des scènes principales du drame des initiations, plutôt que la description d'une *Nékyomantie.*

L'art des évocations déchut, en Grèce, dès les temps historiques. La dernière apparition qui en rappelle le souvenir est celle de Cléonice à Pausanias, son meurtrier. Le remords et l'amour entraînèrent ce prince dans un *Nékyomantion.* Là des *Psychagogues* firent paraître devant lui l'ombre de Cléonice : il reçut d'elle une réponse ambiguë qui pouvait également lui promettre le pardon du ciel, ou lui annoncer une mort violente, juste et prochaine punition de ses crimes (1).

Elysius de Therina avait perdu son fils unique ; il se présenta dans un *Psychomantion*, pour évoquer l'ombre de cet enfant chéri. On n'avait pas eu, sans doute, le temps de préparer une apparition ressemblante : le père affligé dut se contenter d'un oracle qui déclarait que la mort est le plus grand des biens (2).

On aurait tort de conclure de ce fait, que l'art avait péri en Italie : il subsistait, à Rome, au temps où écrivait Cicéron ; cet auteur fait plusieurs fois mention des expériences de *psychomantie* auxquelles se livrait Appius, son contemporain (3). Caracalla, deux siècles plus tard, évoqua les ombres de Commode et de Sévère (4).

(1) Pausanias, *Laconic.* cap. 17. — Plutarch. *De sera numinum vindicta.*

(2) Cicer. *Tuscul. quæst.* lib. I, cap. 42. — Plutarch. *De consolatione.*

(3) Cicer. *De divinat.* lib. I, cap. 58. — *Tuscul. quæst.* lib. I, cap. 16 et 48.

(4) Xiphilin, in *Caracalla:* — Dion, lib. LXXVII.

Une cause cependant avait, de bonne heure, pu détourner le vulgaire de fréquenter les *Nékyomantions* : les conséquences terribles qu'avaient dû entraîner de telles apparitions. Ceux qui les sollicitaient n'étaient pas toujours des hommes curieux ou inquiets, et pressés de pénétrer l'avenir. Plus souvent ce furent des êtres aimants et, comme Orphée, comme Elysius, privés par la mort de l'objet de leurs plus chères affections. Telle fut la fidèle épouse de Protésilas, importunant les dieux pour revoir un moment son époux mort aux rivages troyens ; et, dès qu'elle eut aperçu son ombre, n'hésitant plus à le suivre en se précipitant dans les flammes. Ces apparitions agissaient sur des imaginations exaltées, sur des cœurs brisés, et dans cette crise douloureuse où l'être capable d'un sentiment profond courait à la mort comme au plus grand des biens, s'il était persuadé que la mort le réunît à la meilleure moitié de lui-même. Rien de plus propre à suppléer à une telle persuasion, à en hâter l'influence, que l'apparition qui, ne rendant le bien perdu que pour le reprendre à l'instant, semblait indiquer en même temps le chemin ouvert pour le rejoindre.

La désuétude, cependant, cacha dans l'oubli, mais n'anéantit point le secret des apparitions. Saint Justin, au IIe siècle, parle de l'évocation des morts comme d'un fait que personne ne révoque en doute (1). Plus positif encore, Lactance, au IIIe siècle, montre les magiciens, toujours prêts à faire apparaître les morts, pour confondre les incrédules (2). Au IXe siècle, un père inconsolable de la perte de son fils, l'empereur Basile le Macédonien, recourt aux prières d'un pontife déjà célèbre par le don

(1) S. Justin, *Apologet.* lib. II.

(2) Lactant. *Div. institut.* lib. VII, cap. 13.

des miracles (1) ; et il voit l'image de ce fils chéri, vêtu magnifiquement et monté sur un cheval superbe, accourir vers lui, se jeter dans ses bras, et disparaître. Pour expliquer ce trait historique, élèvera-t-on encore la supposition grossière d'un cavalier aposté pour jouer le rôle du jeune prince ? Le père, déçu par la ressemblance, ne l'eût-il pas saisi, retenu, enchaîné dans ses embrassements ? L'existence de cet homme, trahie par une ressemblance si remarquable, et dès lors la fausseté de l'apparition, n'auraient-elles pas été bientôt découvertes et dénoncées par les ennemis du thaumaturge (2)? En rapprochant ce fait des traditions antérieures et surtout de l'existence antique des *Nékyomantions*, n'est-il pas plus simple d'avouer que, de nos jours, la fantasmagorie a été *retrouvée* (3) et non pas *inventée*, et d'en reconnaître également les prestiges dans les apparitions des dieux, et dans les évocations des morts (4), où des ombres douées d'une ressemblance frappante avec les êtres ou les images qu'elles devaient rappeler, s'évanouissaient soudain

(1) Théodore Santabaren, abbé-archevêque des Euchaïtes. Voyez Glycas, *Annal.* part. IV, page 296; Leo Grammat. in *Vita Basilii imp.* § 20.

(2) La ressemblance d'une femme nommée *Oliva* et de la reine Marie-Antoinette servit, en 1785, à l'intrigue connue sous le nom de *Procès du Collier*. Mais *Oliva* ne tarda point à être arrêtée et mise en jugement. Le substitut du fils de l'empereur grec aurait été également saisi par les rivaux de Santabaren : l'envie, surtout à la cour, est bien aussi habile que la police la plus active.

(3) Voyez, dans les *Souvenirs d'un homme de cour*, tome I, pages 324-329, le récit d'une apparition fantasmagorique qui doit dater du milieu du XVIIIe siècle. Elle consistait spécialement à donner l'apparence de la vie et du mouvement à des personnages de tapisserie.

(4) Pythagore enseignait que les ombres des morts ne clignent point les yeux (Plutarque, *Des délais de la justice divine*) : la remarque est juste ; ce mouvement serait difficilement communiqué à une apparition fantasmagorique.

au milieu des embrassements qui les voulaient saisir ?

Nous pourrions emprunter au P. Kircher (1) la description des instruments qui durent servir à la fantasmagorie, dans les temples anciens : mais il est plus curieux d'en présenter les effets, tels que les a peints un disciple des philosophes théurgistes : « Dans une manifestation « qu'on ne doit pas révéler..... il apparaît, sur la paroi « du temple, une masse de lumière qui semble d'abord « très-éloignée ; elle se transforme, comme en se resser- « rant, en un visage évidemment divin et surnaturel, « d'un aspect sévère mais mêlé de douceur, et très-beau « à voir. Suivant les enseignements d'une religion mys- « térieuse, les Alexandrins l'honorent comme Osiris et « Adonis (2). » Si j'avais à décrire une fantasmagorie moderne, m'expliquerais-je différemment ?

Damascius nous apprend que l'on mettait en œuvre cette apparition pour détourner les chefs de la cité de se livrer à des dissensions pernicieuses. Le miracle avait un but politique : c'est ce que l'on peut reconnaître pour plusieurs des miracles que nous raconte l'antiquité, et supposer pour le plus grand nombre.

En d'autres cas, on a pu se servir de la chambre noire pour reproduire des tableaux mouvants et animés. Et ici se présente, avec plus de force, la remarque faite à l'occasion du *diorama* : la simple observation suffisait pour en indiquer l'usage. Dans une chambre dont la fenêtre est close par un volet qui joint exactement, s'il y a une ouverture dans le corps du volet, on voit se peindre nettement, sur le plafond, les hommes, les animaux, les chars qui passent sur le sol, dès qu'ils sont suffisamment éclairés ; les couleurs, pour peu qu'elles aient de

(1) Kircher, *Œdipus*, tome II, page 323.

(2) *Damascius* apud Photium, *Biblioth.* cod. 242.

vivacité, brillent, parfaitement reconnaissables ; les images peuvent même, et j'en ai fait l'expérience, conserver une ressemblance frappante dans les détails comme dans l'ensemble, lorsque, pour les dimensions, elles ne sont plus, aux objets qui les produisent, que dans les proportions d'un à douze ou à quinze.

Que, chez les anciens, ces apparitions résultassent de moyens scientifiques, cela est prouvé par l'art que possédaient les thaumaturges de redresser les figures qu'une lentille convexe ou un miroir concave faisait paraître renversées. Suivant Théodoret (1) et les rabbins, le motif de l'effroi que la pythonisse, consultée par Saül, éprouva ou feignit d'éprouver, c'est que l'ombre de Samuel parut dans l'attitude d'un homme qui se tient debout; tandis que, jusque-là, les ombres des morts n'ávaient apparu que renversées. Il s'ensuit seulement que la fantasmagorie de la pythonisse était mieux montée que celles des nécromanciens qui, avant elle, avaient paru en Judée.

Buffon admet comme possible l'existence du miroir d'acier ou de fer poli que l'on avait établi au port d'Alexandrie, pour découvrir de loin l'arrivée des vaisseaux. Si, comme on peut le présumer, longtemps avant de tomber dans le domaine de l'industrie, les connaissances qui dirigèrent la construction du miroir d'Alexandrie, existaient dans les temples, quels miracles, supérieurs à ceux que nous venons de rappeler, purent au besoin frapper d'admiration les peuples, et étonner même les philosophes ?

« Si ce miroir, dit Buffon, a réellement existé, comme « il y a toute apparence, on ne peut refuser aux anciens « la gloire de l'invention du télescope (2). » De cette au-

(1) Théodoret, in *Reg.* lib. I, quæst. 62.

(2) Buffon, *Histoire naturelle des minéraux. Introduction, sixième mémoire,* art. 2.

torité imposante, qu'il nous soit permis d'en rapprocher une d'un genre bien différent : dans ces antiques narrations orientales dont le merveilleux, suivant nous, appartient à des traditions défigurées, plus souvent qu'aux écarts d'une imagination sans frein, on voit figurer un tuyau d'ivoire, long d'un pied, d'un peu plus d'un pouce de grosseur ; il est garni d'un verre à chaque extrémité : en y appliquant l'œil, on voit la chose que l'on a souhaité de voir (1). A ce miracle, substituons celui d'apercevoir un objet que l'éloignement dérobe à la vue simple : et l'instrument magique devient, sinon un télescope, au moins une lunette de longue-vue.

Aux prestiges de la dioptrique, faudra-t-il rapporter une faculté extraordinaire dont parlent des écrivains d'âges et de pays assez différents, pour que l'on puisse croire qu'ils ne se sont pas copiés les uns les autres ?

Que Jupiter amoureux revête tour à tour la ressemblance de Diane et celle d'Amphitryon ; que Protée et Vertumne changent, à leur gré, de forme et d'aspect, on pardonne ces fables à une mythologie riante, son éclat en fait oublier l'absurdité.

Quand un biographe raconte que son héros, sous une figure empruntée, trompa les yeux même de ses amis, on rit de l'excès de crédulité où a pu l'entraîner l'enthousiasme ; et l'on opposera la même incrédulité à deux ou trois récits d'aventures du même genre. Mais ce n'est point d'un fait isolé que nous devons parler : c'est d'un art répandu dans presque toutes les parties du monde. L'objet de la magie, dit Iamblique, n'est pas de créer des êtres, mais d'en faire paraître des images ressemblantes qui s'évanouissent bientôt sans laisser la

(1) *Mille et une Nuits*, CDVIe nuit, tome V, pages 254-256, etc.

moindre trace (1). Dans les conquêtes de Gengis-Kan, fut comprise une ville qui était l'entrepôt de tout le commerce de la Chine : les habitants, dit l'historien (2), s'adonnaient à un art qui consiste à faire paraître ce qui n'est pas et disparaître ce qui est. « On appelait *Mages* « (ou magiciens), dit Suidas, les hommes qui savaient « s'entourer d'apparitions décevantes (3). « Son traducteur ajoute, en forme d'explication, que, par leurs prestiges, ils abusaient les yeux des hommes au point de paraître tout autres qu'ils n'étaient réellement.

Un historien qui, indépendamment d'auteurs grecs et latins que nous ne possédons plus et qu'il a pu connaître, a consulté les traditions importées d'Asie dans le nord de l'Europe, avec la religion d'Odin, Saxo Grammaticus, tient le même langage que Suidas. Parlant des illusions produites par les philosophes-magiciens : « Très-experts, dit-il, dans l'art d'abuser les yeux, ils « savaient se donner et donner à autrui l'apparence de « divers objets, et, sous des formes attrayantes, cacher « leur aspect véritable (4). »

Jean de Salisbury, qui, incontestablement, a puisé à des sources aujourd'hui fermées pour nous, rapporte que Mercure, le plus habile des magiciens, avait trouvé le secret de fasciner la vue des hommes, au point de rendre des personnes invisibles, ou plutôt de les faire paraître sous la forme d'êtres d'une espèce différente (5).

Simon le Magicien pouvait aussi faire qu'un autre

(1) « *Ejusmodi namque magicæ finis est, non facere simpliciter, sed « usque ad apparentiam imaginamenta porrigere, quorum mox nec vola, « quod dicitur, compareat, nec vestigium.* » (Iamblich. *De myst.*)

(2) *Histoire de Gengis-Kan,* pages 471 et 472.

(3) Suidas, verbo *Magos.*

(4) Saxo Grammat. *Hist. Dan.* lib. I, cap. 9.

(5) Joan. Salisb. *Polycr.* lib. I, cap. 9.

homme lui ressemblât tellement, que tous les regards y fussent trompés : c'est comme témoin oculaire, que l'auteur des *Recognitions* attribuées au pape saint Clément, rapporte ce fait incroyable (1).

Pomponius Méla attribue aux druidesses de l'île de Séna l'art de se transformer, quand elles le voulaient, en animaux (2); et Solin (3) croit pouvoir expliquer par des apparitions trompeuses, les prestiges qu'opérait Circé.

Eustathius entre dans des détails importants. Protée, dans Homère, *se transforme en un feu dévorant* : cela, dit le commentateur (4), ne doit se prendre que dans le sens d'*apparition ;* c'est ainsi que Protée devient dragon, lion ou sanglier ; il *apparaît*, il ne devient pas. Protée était un *faiseur de prodiges* (*tera tourgos*), très-savant, très-souple et très-adroit, et versé dans les secrets de la philosophie égyptienne. Après avoir cité Mercure et d'autres êtres qui appartiennent aussi à la mythologie, et qui, par une métamorphose apparente, passaient, comme Protée, d'une forme à une autre : « *Dans le* « *même art*, continue Eustathius, on a admiré Cratis- « thène : *il faisait apparaître des feux* qui semblaient « sortir de lui et jouir d'un mouvement qui leur était « propre; il mettait en œuvre d'autres *apparitions* pour « forcer les hommes à lui confesser leurs pensées. Tels « furent encore Xénophon, Scymnos, Philippide, Hé- « raclide et Nymphodore, qui se jouaient des hommes « en leur inspirant de l'effroi. »

Athénée (5) parle, dans les mêmes termes, de Cratisthène et de Xénophon, *qui faisait apparaître du feu,* et

(1) *Recognit.* lib. x. — *Epitome de rebus gestis B. Petri.*

(2) Pompon. Mela, lib. III, cap. 6.

(3) Solin. cap. 8.

(4) Eustath. in *Homer. Odyss.* lib. IV, vers. 417 et 418.

(5) Athenæ. *Deipnosoph.* lib. I, cap. 14.

de Nymphodore, tous trois habiles à décevoir les hommes par des prestiges, et à les épouvanter par des *apparitions*.

Qu'étaient ces *apparitions?* le sens du mot n'est pas équivoque, puisque le commentateur se propose de prouver que l'on doit considérer comme des apparitions, les prétendues métamorphoses de Protée : il fallait donc que les *prestigiateurs* parussent revêtir eux-mêmes les formes dont ils effrayaient les spectateurs.

Observez qu'en assurant qu'ils possédaient ce talent, Eustathius ni Athénée ne nous montrent, dans Cratisthène, ou Xénophon, des hommes doués d'un pouvoir surnaturel : l'un et l'autre, et Protée lui-même, ne sont que d'habiles *faiseurs de prestiges.*

En d'autres temps et sur un autre hémisphère, nous retrouvons un prestige semblable. Joseph Acosta, qui résida longtemps au Pérou dans la seconde moitié du XVIe siècle, assure qu'il y existait encore, à cette époque, des sorciers qui savaient *prendre telle forme qu'ils voulaient.* Il raconte qu'au Mexique, le chef d'une cité, mandé par le prédécesseur de Montezuma, se transforma, aux yeux des hommes envoyés successivement pour le saisir, en aigle, en tigre, en immense serpent. Il céda enfin, et se laissa conduire vers l'empereur, qui sur-le-champ lui fit donner la mort (1). Il n'était plus dans sa maison ; il n'était plus sur son théâtre ; il n'avait plus de prestiges à employer pour défendre sa vie.

Dans un écrit publié en 1702, l'évêque de Chiapa (province de Guatemala) attribuait le même pouvoir aux *Naguals*, prêtres nationaux, qui s'étudiaient à ramener à la religion de leurs ancêtres les enfants que le gouver-

(1) Joseph Acosta, *Histoire naturelle des Indes*, etc., feuillets 251 et 258.

nement faisait élever dans la pratique du christianisme. Après quelques cérémonies, à l'instant où l'enfant qu'il endoctrinait venait l'embrasser, le *Nagual* prenait tout à coup un aspect effroyable, et, sous la forme d'un lion ou d'un tigre, semblait enchaîné au jeune néophyte (1).

Observons que ces miracles, comme les prestiges de l'enchanteur mexicain, s'opéraient dans un endroit choisi et désigné d'avance. Les uns et les autres ne prouvent donc qu'une puissance purement locale ; ils indiquent l'existence d'une machine ; mais ils n'en font pas deviner les ressorts.

Le feu dont, à l'exemple de Protée, s'entouraient Cratisthène et Xénophon, et peut-être aussi les autres prestigiateurs, ne leur servait-il point à cacher quelque autre opération ? Les anciens, on le sait, ont souvent cru apercevoir dans les émanations d'un corps enflammé des objets d'une forme déterminée. La vapeur du soufre brûlé, la lueur d'une lampe alimentée par une graisse particulière servaient à Anaxilaüs de Larisse, pour opérer quelques prestiges qui semblent appartenir moins à la magie qu'à de véritables *récréations physiques* (2). Un prestigiateur moderne (3), dans la révélation de ses secrets, indique la possibilité de produire une apparition dans la fumée. Dans des vapeurs dégagées par le feu, les théurgistes faisaient apparaître en l'air les images des dieux (4) : Porphyre recommande ce secret ; Iamblique en réprouve l'usage ; mais il en avoue l'existence, et con-

(1) *Recueil de voyages et de mémoires, publié par la Société de géographie*, tome II, page 182.

(2) Plin. *Hist. nat.* lib. XXVIII, cap. II ; XXXII, cap. 52 ; lib. XXXV, cap. 15.— Anaxilaüs avait composé un livre cité par saint Irénée et saint Épiphane, et intitulé Παίγνια, Jeux, Enfantillages.

(3) Robertson, *Mémoires*, etc. tome I, page 354.

(4) Iamblich. *De mysteriis*, cap. 29.

vient qu'il est digne de l'attention d'un contemplateur de la vérité. Le théurgiste Maximus usa sans doute d'un secret analogue quand, au milieu de la fumée de l'encens qu'il brûlait devant la statue d'Hécate, on vit la statue rire d'une manière si prononcée que tous les spectateurs furent saisis d'effroi (1).

De telles illusions, en supposant qu'elles aient eu jamais quelque chose de réel, ont pu être mises en œuvre par le *prestigiateur* qui d'abord s'environnait de flammes. Mais nous ne donnerons aucune suite à des rapprochements si douteux ; nous ne tenterons point d'expliquer ce que nous pouvons à peine regarder comme croyable. Nous avons dû seulement appeler la réflexion sur des récits qui placent le même miracle dans tant de lieux différents : ils prouvent au moins qu'en employant la science ou la supercherie, les thaumaturges avaient poussé loin *l'art d'abuser les yeux*, assez loin même pour que l'on conçût de leur puissance une idée exagérée ou plutôt insensée.

(1) Eunap. in *Maximo*.

CHAPITRE XIV.

Hydrostatique : fontaine merveilleuse d'Andros ; tombeau de Bélus ; statues qui versent des larmes ; lampes perpétuelles. Chimie : liquides changeant de couleur ; sang solidifié, se liquéfiant ; liquides inflammables ; la distillation et les liqueurs alcooliques connues autrefois, même hors des temples.

Des moyens plus simples et plus faciles à dévoiler, suffisaient pour changer en merveilles divines les jeux de la science occulte. On admirait, dans l'île d'Andros, une fontaine qui versait du vin pendant sept jours, et de l'eau pendant le reste de l'année (1). Avec des connaissances élémentaires en hydrostatique, on expliquera ce miracle et celui qui, pendant un jour entier, fit jaillir une source d'huile à Rome, lorsque Auguste y rentra, après la guerre de Sicile (2) ; et aussi la merveille qui se renouvelait, tous les ans, aux fêtes de Bacchus, dans une ville d'Elide : sous les yeux des étrangers qu'attirait en foule ce spectacle, on fermait trois urnes vides, et, quand on les rouvrait, elles étaient remplies de vin (3).

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 103.

(2) Paul Orose, qui rapporte ce prodige, y veut voir un emblème prophétique de la naissance du Christ sous l'empire d'Auguste. Nous pensons que le fait ne fut point, dans l'origine, présenté comme une merveille : la crédulité se laissa ensuite décevoir par les expressions figurées dont s'étaient servis les écrivains contemporains, pour célébrer une *largesse* analogue aux *fontaines de vin* qu'on voyait, il y a peu de temps encore, couler dans nos places, aux jours dits de *réjouissances publiques*.

(3) Athenæ. *Deipnosoph.* lib. I, cap. 30. — Pausanias, *Eliac.* lib. II, cap. 26.

En employant la machine à laquelle nous donnons le nom de *Fontaine de Héron* (quoique, probablement, elle n'ait été que décrite et non pas inventée par ce mathématicien), on aurait obtenu un miracle plus saillant : sous les yeux du spectateur, l'eau versée dans le réservoir aurait jailli, changée en vin.

On croit, avec beaucoup de vraisemblance, que la représentation de l'enfer des Grecs faisait partie de la célébration des mystères. Le supplice merveilleux des Danaïdes y devait donc être offert aux yeux des initiés : un fait historique nous indique comment on y réussisait. Xerxès fait ouvrir le monument de Bélus. Le corps de ce prince y reposait, dans un cercueil de verre, presque entièrement plein d'huile. Malheur, disait une inscription placée à côté, malheur à celui qui, ayant ouvert ce tombeau, ne remplirait point le cercueil ! Xerxès ordonne, sur-le-champ, qu'on y verse de l'huile : mais, quelque quantité que l'on en verse, le cercueil ne se remplit pas. Ce prodige fut, pour Xerxès, le présage des désastres qui remplirent et terminèrent sa vie (1). Par un tube que dérobait aux yeux la position du cadavre, ou quelque autre obstacle moins remarquable, le cercueil communiquait avec un réservoir qui y maintenait l'huile à une hauteur constante, et dont le *trop-plein*, s'ouvrant à cette hauteur, empêchait que l'huile ne la dépassât, et que le cercueil ne pût jamais se remplir.

La superstition changeait autrefois en une sueur réelle et miraculeuse les gouttes d'eau dont se couvrent les marbres, les lambris, quand l'atmosphère, saturée de vapeur aqueuse, en abandonne une partie que le contact des corps denses fait repasser à l'état liquide : une telle métamorphose réussirait peu de nos jours, et dans nos cli-

(1) Ctesias in *Persicis*. Ælian. *Variar. Hist.* lib. XIII, cap. 3.

mats humides où le prétendu prodige se renouvellerait trop souvent. Mais les historiens se joignent aux poëtes pour assurer que les statues des héros, les images des dieux ont visiblement versé des larmes, présages certains des calamités qui allaient fondre sur leurs concitoyens ou sur leurs adorateurs... La ferme volonté du czar Pierre le Grand fit cesser, à Pétersbourg, un miracle du même genre. Une image de la sainte Vierge, peinte sur bois, pleurait abondamment, pour témoigner, disait-on, l'horreur que lui inspiraient les réformes entreprises par le czar. Pierre découvrit et démontra lui-même au peuple le mécanisme du prestige : entre les deux panneaux dont se composait le tableau, était caché un réservoir rempli d'huile que la flamme des cierges allumés en grand nombre autour de l'image, échauffait et faisait filtrer par de petits trous ménagés à l'angle des yeux (1). Par des artifices analogues, nous expliquerons la merveille de toutes les statues qui ont versé des larmes ; et aussi un miracle rapporté par Grégoire de Tours. Dans un monastère de Poitiers, cet historien vit l'huile d'une lampe allumée devant un fragment de la *vraie croix*, s'élever miraculeusement par-dessus ses bords, et, dans l'espace d'une heure, se répandre au-dessous en quantité presque égale au contenu du réservoir. La rapidité de son ascension croissait même en proportion de l'incrédulité que témoignait d'abord le spectateur (2).

Les érudits du XVIe siècle ont si souvent parlé de *lampes perpétuelles*, les adeptes ont si ardemment cherché à en retrouver le secret, qu'on peut supposer que quelque tradition motivait leur crédulité et soutenait la

(1) Lévêque, *Histoire de Russie* (2e édition), tome V, pages 161 et 162.
(2) Greg. Turon. *Miracul.* lib. I, cap. 5.

persévérance de leurs tentatives. Pour réaliser cette merveille, il fallait cependant remplir deux conditions en apparence impossibles : fournir à la combustion un aliment inépuisable; et à cet aliment, un véhicule que la combustion ne détruisît pas. Rappelons-nous le miracle du tombeau de Bélus : sur un point difficile à apercevoir, plaçons un tube qui fasse communiquer la lampe avec un réservoir, inconnu aux profanes, et assez vaste pour que la consommation d'un ou même de plusieurs jours en altère peu le niveau : la première partie du problème se trouve résolue. La seconde disparaît devant l'invention, très-vulgaire aujourd'hui, des lampes sans mèche (1) ; invention dont l'effet tient à la même cause que les deux derniers miracles que nous avons cités, la dilatation de l'huile par la chaleur. Le soin de remplir régulièrement le réservoir caché n'aurait rien d'embarrassant ; et quant à celui de changer, en cas d'accident, le tube à l'orifice duquel l'huile dilatée s'enflamme, le thaumaturge, pour y vaquer, saurait bien dérober quelques moments à l'attention des observateurs.

L'emploi de la chaleur, pour dilater l'huile ou tout autre liquide, appartient à une science différente de l'hydrostatique : nous sommes donc naturellement conduits à rechercher quelle fut l'étendue, ou plutôt ce que nous pouvons retrouver des merveilles que les anciens durent à l'emploi de la chimie.

Élisée corrige l'amertume des eaux de Jéricho (2), et

(1) Ces lampes servent de *veilleuses*. Mais il faut avoir soin d'en nettoyer fréquemment le tube, sinon elles sont sujettes à s'éteindre. On ne craindrait pas cet inconvénient dans l'expérience proposée, où la lampe brûlerait sans interruption : le tube ne s'obstrue que parce que l'huile, en partie décomposée, s'attache à ses parois, lorsque le matin on éteint la *veilleuse*.

(2) *Reg.* lib. IV, cap. 2, vers. 19-22.

celle d'un mets où l'on avait, par mégarde, mêlé de la coloquinte (1), en jetant dans les unes un vase plein de sel, et, dans l'autre, de la farine. Si le sel était du *natron*, du carbonate de soude, il servit à précipiter des sels terreux, tels que l'hydrochlorate de chaux : le sel commun aurait suffi pour améliorer des eaux boueuses et corrompues. Quant à la coloquinte, le commentateur dom Calmet reconnaît que, suivant les médecins, l'amidon, la farine, et surtout la farine d'orge, ont beaucoup d'efficacité pour en faire disparaître le goût insupportable.

Les œuvres d'Élisée sont d'une faible importance, si on les compare au miracle qu'opéra Moïse, lorsque, dans le désert de Mar, unissant la science raisonnée à l'observation, il adoucit l'amertume des eaux destinées à désaltérer les Israélites (2). Il ordonna, dit Josèphe (3), de tirer l'eau des puits, assurant que celle qui viendrait après serait douce : il savait qu'elle n'aurait pas le temps de se saturer des sels contenus dans le sable. Il y jeta ensuite (selon le récit de la Bible) (4) un morceau de bois amer ; suivant Philon, il montra ce bois aux Juifs, et leur commanda de le jeter dans l'eau pour la rendre potable (5) ; soit, ajoute l'écrivain hébreu, que ce bois reçût alors du ciel une telle vertu, soit *qu'elle lui fût propre et qu'on l'eût jusqu'alors ignorée*. Tant que de pareils secrets ne sont pas devenus vulgaires, on sent combien leur emploi inspirera de reconnaissance et d'ad-

(1) *Reg.* lib. IV, cap. 4, vers. 39-41.

(2) Les religieux du couvent *du Tor*, en Palestine, montrent aux voyageurs douze fontaines dont les eaux sont chaudes et amères : ils assurent que ce sont les sources *d'Elim* dont l'eau fut rendue douce par Moïse. (Thévenot, *Voyage fait au Levant*, etc. Paris, 1665, pages 317 et 318.)

(3) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. III, cap. 1.

(4) *Exod.* cap. 15, vers. 25.

(5) Philo Jud. *De vita Mosis*, lib. I.

miration, en des contrées où la nature refuse presque partout une eau potable aux besoins de l'homme. La propriété de précipiter le limon et les bases des sels terreux que l'eau, ainsi recueillie, ne pouvait manquer de contenir, appartient, en effet, à divers bois amers, et particulièrement au laurier-rose (*rhododaphné*), arbre auquel la plupart des savants hébreux attribuent le miracle (1). On aime à voir ainsi l'observation d'un fait naturel suffire pour sauver de la mort une horde nombreuse, remarquable d'ailleurs dans les annales du monde, et par sa civilisation première dont l'empreinte subsiste jusque sur ses derniers descendants, et par cette religion nouvelle, qui, sortie de son sein, a parcouru un tiers de la terre habitée, laissant partout la trace de son influence puissante sur la civilisation des peuples et la destinée des hommes.

Passant à des notions plus relevées, nous rappellerons l'exemple d'Asclépiodote qui reproduisit chimiquement le gaz délétère qu'exhalait une grotte sacrée (2) : il prouve que l'on n'était point étranger, dans les temples, à une science si féconde en miracles. D'autres faits nous le confirment. Chef d'une de ces sectes qui, aux premiers siècles de l'Église, s'efforçaient d'amalgamer au christianisme, les dogmes et les rites d'initiations particulières, Marcos remplissait de vin blanc trois coupes d'un verre transparent ; et, pendant sa prière, la liqueur, dans l'une des coupes, devenait semblable à du sang, dans l'autre, pourpre, dans la troisième, bleu de ciel (3).

(1) *Nerium Oleander*. L. Voyez sur ce sujet la *Dissertation* de M. Virey; *Journal de pharmacie*, 1815, pages 365-372. — Mérat et Delens, *Dictionnaire de matière médicale*. Paris, 1832, t. IV, page 598.

(2) Ci-dessus, chap. VIII, page 148.

(3) S. Epiphan. *Contra hæres.* lib. I, tome III. *Contra Marcosios*, *hær.* 24. Sainte-Croix a, par inadvertance, attribué ce miracle aux Pé-

Plus tard, dans une église d'Égypte, » on voyait un puits « dont l'eau, toutes les fois qu'on la mettait dans une « lampe, devenait rouge comme du sang (1). » De ces merveilles, qui recèlent probablement un emprunt fait aux mystères de quelque ancien temple, nous rapprocherons une merveille contemporaine. « Le professeur « Beyruss, à la cour du duc de Brunswick, avait promis « que son habit deviendrait rouge pendant le repas; ce « qui eut lieu, à l'étonnement du prince et des autres « convives (2). » M. Vogel, qui rapporte ce fait, ne nous indique pas le secret dont usa Beyruss ; mais il observe qu'en versant de l'eau de chaux dans du suc de betterave, on obtient un liquide incolore; qu'un morceau de drap, trempé dans ce liquide et séché promptement, devient rouge en quelques heures, par le seul contact de l'air ; et que cet effet peut être accéléré dans une salle où l'on verse, en abondance, du vin de Champagne ou d'autres boissons chargées d'acide carbonique. Des expériences ont prouvé récemment que la laine teinte en violet par l'orseille ou en bleu par l'acide sulfo-indigotique, se décolore complétement dans un bain d'acide hydro-sulfurique, et reprend ensuite la couleur bleue ou la couleur violette par la simple exposition à l'air libre (3) ; l'une ou l'autre explication peut s'appliquer au fait moderne, et indique la possibilité de renouveler les miracles anciens; elle montre aussi comment, dans un sanctuaire du polythéisme, au milieu des émanations de l'encens et des torches brûlantes, on aurait pu voir le

puzziens. (*Recherches sur les mystères du paganisme*, tome II, pages 190 et 191.)

(1) Macrizy, cité par Et. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, tome I, page 449.

(2) *Journal de pharmacie*, tome IV (février 1818), pages 57 et 58.

(3) *Académie des Sciences*, séance du 2 janvier 1837.

voile qui couvrait les choses sacrées, changer sa couleur blanche en une couleur de sang, présages de désastres affreux.

D'affreux désastres s'annonçaient encore, quand on voyait le sang bouillonner sur les autels, dans les urnes, sur les marbres des temples..... En Provence, au XVII[e] siècle, lorsqu'on approchait du *Chef* prétendu de sainte Madeleine une fiole censée remplie de son sang solidifié, le sang se liquéfiait et bouillonnait soudain (1). Dans la cathédrale d'Avellino, le sang de saint Laurent (2); le sang de saint Pantaléon et de deux autres martyrs à Bisseglia (3), présentaient le même miracle. Aujourd'hui encore, à Naples, on voit, chaque année, dans une cérémonie publique, quelques gouttes du sang de saint Janvier, recueilli et desséché depuis des siècles, se liquéfier spontanément, et s'élever, en bouillonnant, au sommet du vase qui le renferme. On peut opérer ces prestiges, en rougissant de l'éther sulfurique avec de l'orcanette (*onosma*, Linn.); on sature la teinture avec du *spermaceti* : cette préparation reste figée à dix degrés au-dessus de la glace, et se fond et bouillonne à vingt degrés. Pour l'élever à cette température, il suffit de serrer quelque temps dans la main la fiole où elle est contenue. A ce tour de physique, que l'on joigne un facile escamotage ; et chaque année, à Naples, les reliques de saint Jean-Baptiste verseront du sang (4) ; le sang ruissellera d'ossements desséchés de saint Thomas d'Aquin, et prouvera l'authenticité de ces reliques, révérées par les moines

(1) *Longueruana*, tome I, page 162.

(2) *Voyage de Swinburn*, tome I, page 81.

(3) *Ibid. ibid.* page 165.

(4) Pilati de Tassulo, *Voyages en différents pays de l'Europe*, tome I, pages 350 et 351.

de *Fossa-Nuova* (1) : les ossements de saint Nicolas de Tolentino, offerts sur l'autel à la vénération des fidèles, rempliront bientôt de sang un grand bassin d'argent, qu'aura placé dessous la prévoyance des prêtres (2).

De la solution que je propose, il suivrait que les Thaumaturges connaissaient les liqueurs alcooliques, et l'art de la distillation nécessaire pour les obtenir ; et que, par ce moyen, il leur était facile de produire le spectacle des liquides enflammés, dont ils étonnaient leurs admirateurs. Une telle supposition n'a rien de hasardé ; dans un livre sacré des Hindous (3), livre ancien et où se trouvent recueillies les doctrines des siècles les plus reculés, il est fait mention de la création de l'eau-de-vie, sous le nom de *kea-soum*. Le secret de la production de l'eau-de-vie n'est pas resté dans les temples. L'art de la distillation est pratiqué dans l'Indoustan (4) de toute antiquité ; il l'est au Népaul (5) et au Boutan (6) ; il l'est au Thibet, où, du *chong* ou vin de riz, on retire l'*arra*, par un procédé que les indigènes n'ont certainement pas appris des Européens (7). Est-ce des Européens qu'ont reçu l'art de la distillation, les *Nagals* (8), peuple libre des montagnes de l'Assam, les habitants des provinces situées entre l'Ava, Siam et le Pégu, où l'on retire le *toddy* du suc du palmier-nipa, ou les insulaires de Sumatra, qu'en 1603, un voyageur (9) vit se servir d'alambics de terre, pour reti-

(1) Près de Piperno. *Id. ibid.* 345-350.

(2) Le P. Labat, *Voyages d'Espagne et d'Italie*, tome IV, pages 100 et 101.

(3) *Oupnekhat*. Brahmen 24. Journal asiatique, tome II, page 270.

(4) *Recherches asiatiques*, tome I, pages 335-345.

(5) *Bibl. univ. Littérat.* tome IV, page 272.

(6) Turner, *Ambassade au Thibet*, etc. tome I, page 50.

(7) Cadet-Gassicourt, art. *Distillation*, dans le *Dictionn. des sciences médic.*

(8) *Nouvelles Annales des voyages*, tome XXXIII, page 234.

(9) François Martin. *Description du premier voyage aux Indes orientales par les Français* (Paris, 1609), pages 56, 70, 71, 166.

rer, d'un mélange de riz et de jus de cannes à sucre, une liqueur aussi forte que notre eau-de-vie?

Non : et bien au contraire, il est problable que, cinq siècles avant notre ère, l'art et ses produits avaient passé de la Haute-Asie dans l'Asie grecque et dans la Grèce. Il subsiste une trace de cette communication, si l'on admet les rapprochements ingénieux au moyen desquels Schulz (1) s'est efforcé d'établir que la *liqueur de Scythie*, le *Scythicus latex* de Démocrite, n'était autre chose que l'alcool, dont le nom polonais *gorzalka* (2) rappelle le nom de *chrysulcos* (χρυσουλκός) que lui donnaient les anciens. Non que l'on doive regarder la *liqueur de Scythie* comme extraite de l'eau-de-vie de vin, qui n'a été connue en Pologne qu'au seizième siècle : mais quelqu'une des sortes d'eau-de-vie dont nous venons de parler, pouvait, par le commerce du Thibet ou de l'Hindoustan, arriver en Scythie. Les Scythes pouvaient eux-mêmes en obtenir des productions de leur territoire. La Sibérie est depuis longtemps loin de l'âge des inventions : on y récolte, chaque année, les tiges de la *Berce* (3) : non-seulement pour recueillir l'efflorescence sucrée qui les couvre, à mesure qu'elles se dessèchent ; mais surtout pour les faire fermenter dans l'eau, et en obtenir une grande quantité d'alcool.

Aristote assure que l'art parvient à extraire une huile du sel commun (4). On ne peut guère douter qu'il ne s'agisse ici d'un produit de la distillation de l'acide hydro-

(1) Cadet-Gassicourt, art. *Distillation. Dictionnaire des sciences médic.*

(2) En slavon, *gorilka* ou *horilka*... En slavon et en polonais, *gore* signifie un embrasement, une *chose qui brûle;* la terminaison *'lka* indique un diminutif.

(3) *Heracleum spondylium*; fausse brancursine; patte d'oie. *Cours d'Agriculture de Rosier* (1809), art. *Berce.*

(4) Aristot. *Problem.* XXIII, 13.

chlorique, qui aura reçu le nom d'*huile*, comme l'acide sulfurique a longtemps été connu sous le nom d'*huile de vitriol*. Enfin l'art de distiller, appliqué au cinabre pour en retirer le mercure, a été décrit par Pline et Dioscoride (1), et rien n'annonce que ce fût une découverte récente : or, cet art une fois connu, n'était-il pas naturel que les physiciens des temples cherchassent à l'appliquer aux liqueurs fermentées ?

En se rappelant que le vin de Falerne s'allumait par le seul contact de la flamme (2) ; que les vins grecs et romains pouvaient enivrer, quoique tempérés par deux parties d'eau; que l'on conservait ces vins et qu'on les bonifiait en les tenant à l'étage supérieur des maisons, dans des celliers qui s'imprégnaient de toute la chaleur du soleil, il est naturel de soupçonner qu'on y mêlait une dose plus ou moins forte d'alcool préparé directement, et qu'ainsi l'art était sorti des temples et entré dans les usages de la vie. Mais cette supposition s'accorderait mal avec ce que nous connaissons de l'art de la vinification chez les anciens. Fidèle à la marche que nous nous sommes prescrite, nous nous bornons à demander, si, lorsque des *arcanes* d'un ordre plus relevé sortaient des temples de l'Inde pour enrichir les temples de l'Asie Mineure, de l'Étrurie et de la Grèce, l'art d'obtenir, par la distillation, les liqueurs spiritueuses, devenu commun et en quelque sorte domestique dans toute l'Asie orientale, n'a pas dû suivre les mêmes chemins et tomber également dans les mains des prêtres de ces contrées ? L'argument général s'applique ici dans toute sa force : cet art était certainement connu dans les temples où s'opéraient des merveilles que lui seul peut expliquer.

(1) Dioscorid. lib. v, cap. cx. Plin. *Hist. nat.* lib. xxxiii, cap. 8.
(2) Plin. *Hist. nat.* lib. xiv, cap. 6.

CHAPITRE XV.

Secrets pour se préserver de l'atteinte du feu, employés pour opérer des merveilles dans les initiations et dans les cérémonies du culte; ils servaient aussi à braver impunément les épreuves par le feu; ils furent connus en Asie et en Italie, et mis en usage dans le Bas-Empire, et jusqu'à nos jours en Europe. Procédé pour rendre le bois incombustible.

Elle naquit aussi dans les temples, elle fut longtemps avant d'en sortir, et elle ne nous est pas entièrement révélée, la connaissance de ces substances énergiques qui, agissant à l'extérieur du corps organisé, donnent à l'homme le privilége d'affronter la flamme, l'eau bouillante, le fer rouge et les métaux fondus. La seule approche du feu est si effrayante, l'atteinte en est si douloureuse, que la merveille de s'y soustraire dut, sous plus d'une forme, se reproduire pour seconder les desseins du Thaumaturge.

1° L'aspirant à l'initiation en faisait probablement l'expérience à son insu. Il serait absurde de croire que, dans les mystères, toutes les épreuves se passaient en illusions et en *escamotage;* et l'épreuve du feu moins qu'une autre.

Les Tatars ont longtemps observé la coutume de faire passer entre deux bûchers allumés, pour le purger des influences malignes qu'il pouvait apporter, tout étranger qui approchait de leur horde, un ambassadeur ou un roi

comme un simple voyageur (1). Que l'on resserre l'intervalle ménagé entre ces deux bûchers, la purification devient une épreuve, une torture, un supplice mortel. Rendons aux initiations une cérémonie qui leur a sans doute été empruntée : le prêtre y trouvera le pouvoir de faire disparaître dans les flammes les imprudents qui se mettent à sa discrétion après l'avoir offensé, ou après avoir excité sa défiance sur leur bonne foi et sur leurs intentions secrètes.

Dans les initiations les plus anciennes, le feu jouait un rôle important ; témoin les épreuves effrayantes que subit en ce genre Zoroastre, avant de commencer sa mission prophétique (2).

Dans les préparations à l'initiation, on comptait un ou plusieurs bains composés par les prêtres. Est-il difficile de supposer que ces bains communiquaient à l'aspirant une *incombustibilité* momentanée ? En le soumettant ensuite à l'épreuve du feu, on s'assurait de sa *foi*, si on lui avait persuadé qu'il était garanti de tout mal par sa confiance dans la divinité ; ou de son *intrépidité*, si cette persuasion ne le dominait pas. Sorti triomphant de l'épreuve, on pouvait compter sur son enthousiasme ou sur son courage ; on pouvait compter qu'au besoin, il braverait des dangers semblables, certain de s'en garantir, soit par le secret préservateur lorsqu'il était digne de le connaître, soit par la confiance religieuse sans laquelle ce secret même était censé perdre son efficacité.

2° Ce n'était pas seulement dans le spectacle des initiations que l'on frappait les esprits d'une admiration sainte, en montrant les favoris du ciel revêtus de cette mer-

(1) Abel Rémusat, *Mémoire sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mongols... Journal asiatique,* tome I, page 135.

(2) *Vie de Zoroastre. Zenda-vesta,* tome I, 2e partie, page 24.

veilleuse invulnérabilité : le miracle fut souvent rendu public, tant on était sûr du succès.

Les escamoteurs modernes paraissent mâcher des étoupes enflammées sans en être incommodés ; et nous ne les regardons pas. Le Syrien Eunus, qui renouvela en Sicile le soulèvement des esclaves (1), et Barcochébas, qui fut le chef des Juifs dans leur dernière révolte contre Adrien (2), paraissaient tous deux vomir des flammes en parlant ; et, quoiqu'on eût vu ce tour d'adresse embellir des spectacles publics trois siècles avant notre ère (3), il parut encore un miracle, et fit croire à la réalité de l'inspiration que l'un prétendait avoir reçue de la déesse de Syrie, l'autre du tout-puissant Dieu d'Israël.

Les prêtresses de Diane *Parasya*, en Cappadoce, ne s'attiraient pas moins de vénération en marchant pieds nus sur des charbons embrasés (4). Les *Hirpi*, membres d'un petit nombre de familles établies sur le territoire des Falisques (5), renouvelaient chaque année le même miracle, dans le temple d'Apollon sur le mont Soracte : leur *incombustibilité* héréditaire leur méritait l'exemption du service militaire et de plusieurs autres charges publiques. Varron (6) l'attribuait à l'efficacité

(1) Florus, lib. III, cap. 19. Pour expliquer comment Eunus opérait cette merveille, l'historien indique un procédé à peu près impraticable. Nous en conclurons qu'Eunus, comme tant d'autres, recourait à des allégations mensongères, pour mieux cacher son secret.

(2) S. Hieronym. *Apologetic.* II, *adv. Rufin.*

(3) En Macédoine, aux noces de Caranus, figuraient, dit Athénée, des femmes nues qui vomissaient des flammes. (Athen. *Deipn.* lib. IV, cap. 1.)

(4) Strabo, lib. XII.

(5) Plin. *Hist. nat.* lib. VII, cap. 2. Solin. cap. 8.

(6) « *Ut solent Hirpini, qui*, ambulaturi per ignem, medicamento plantas « tingunt... » Varro apud Servium *in Virgil. Æneid.* lib. XI, vers. 787 et 788.

d'une drogue dont ils avaient soin d'oindre la plante de leurs pieds.

Ainsi, pour pénétrer dans un sanctuaire, le héros d'un conte oriental (1) traverse une eau qui bout sans le secours du feu (une source d'eau thermale et gazeuse), et marche sur des lames d'acier rouges et brûlantes..... Une pommade dont il s'est frotté le corps l'a mis en état d'affronter impunément ces deux épreuves.

3° On fit du même secret un usage plus populaire, et plus propre encore à augmenter le pouvoir sacerdotal.

Dans tous les pays, l'homme inhabile à dissiper l'erreur, à confondre le mensonge, a demandé hardiment au ciel un miracle qui dévoilât le crime et proclamât l'innocence : laissant ainsi, au gré des interprètes du ciel, une expérience de physique, un hasard aveugle, une supercherie honteuse, décider de l'honneur et de la vie de ses semblables. L'épreuve du feu est, de toutes, la plus ancienne et la plus répandue ; elle a fait le tour de la terre. Dans l'Hindoustan, l'antiquité en remonte au règne des dieux. *Sitah*, épouse de *Ram* (VIe incarnation de Wishnou), s'y soumit et monta sur un fer rouge pour se purger des soupçons injurieux de son époux. « Le pied de *Sitah*, disent les historiens, étant enveloppé dans l'innocence, la chaleur dévorante fut pour elle un lit de roses » (2).

Cette épreuve se pratique encore de plusieurs manières chez les Hindous. Un témoin, digne de foi, y vit soumettre deux accusés ; l'un porta, sans se brûler, une boule de fer rouge, l'autre succomba à l'épreuve de l'huile bouillante (3) ; mais nous observerons que celui-

(1) *Les Mille et un Jours*, CCCCXCIe jour.

(2) Forster, *Voyage du Bengale à Pétersbourg*, tome I, pages 267 et 268.

(3) *Recherches asiatiques*, tome I, pages 478-483.

ci avait pour accusateur un brame, et que toutes les *ordalies* hindoues s'exécutent sous l'influence de la religion et des prêtres.

Le mystère de leur succès n'est pas au reste très-difficile à percer. Le même témoin (1) eut connaissance d'une préparation dont les *Pandits* hindous possèdent le secret, et dont il suffit de se frotter les mains pour pouvoir toucher un fer rouge sans se brûler. Il est aisé aux *Pandits* de rendre un bon office à l'accusé qu'ils protégent, puisque, avant qu'il subisse l'épreuve, ils doivent placer et attacher sur ses mains diverses substances, et particulièrement quatorze feuilles d'arbres (2).

Le voyageur mahométan qui, au IXe siècle, visita l'Hindoustan, y vit pratiquer l'épreuve du feu de la manière dont la décrit l'observateur anglais. L'épreuve de l'eau bouillante y était aussi en usage; un homme qu'on y soumit devant lui, retira de l'eau sa main saine et entière.

Pressé de confondre ses calomniateurs, Zoroastre se laissa verser sur le corps de l'airain fondu, et n'en reçut aucun mal (3). Avait-il employé un préparatif analogue à celui dont usent les *Pandits* hindous ? son biographe ne le dit pas : mais, avant de le soumettre à cette terrible épreuve, ses adversaires le frottèrent de diverses drogues (4) : n'était-ce pas évidemment pour détruire l'effet des liniments salutaires dont ils soupçonnaient qu'il avait su se prémunir ?

L'épreuve du feu et le secret de s'y exposer impuné-

(1) *Recherches asiatiques*, tome I, page 482.

(2) *Ibid.* pages 477-479.

(3) *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, trad. par Renaudot, pages 37 et 38.

(4) *Vie de Zoroastre. Zenda-vesta*, tome I, 2e partie, pages 32 et 33.

ment furent connus très-anciennement en Grèce : « Nous sommes prêts à manier le fer brûlant et à marcher « à travers les flammes, pour prouver notre inno- « cence, » s'écrient, dans Sophocle (1), les Thébains soupçonnés d'avoir favorisé l'enlèvement du corps de Polynice.

A la chute du Polythéisme survécurent et l'épreuve et le secret. Pachymère (2) assure qu'il a vu plusieurs accusés prouver leur innocence en maniant un fer rouge, sans en être incommodés. A Didymothèque (3), une femme reçoit de son mari l'ordre de se purger, en subissant la même épreuve, de soupçons très-violents qu'il a conçus contre elle. Les soupçons étaient fondés ; la femme le confesse à l'évêque de la ville : par son conseil, elle prend le fer rouge, le porte en faisant trois fois le tour d'une chaise ; puis, au commandement de son mari, elle le dépose sur la chaise qui prend feu aussitôt. L'époux ne doute plus de la fidélité de sa femme... Cantacuzène rapporte le fait comme un miracle, et nous comme une preuve de la sage indulgence et de l'instruction du pontife.

En 1065, des moines angevins, dans un procès, produisirent pour témoin un vieillard qui, au milieu de la grande église d'Angers, subit l'épreuve de l'eau bouillante : du fond de la chaudière, où l'on avait, au dire des moines, fait chauffer l'eau plus qu'à l'ordinaire, il confirma son témoignage, et sortit sans avoir éprouvé aucun mal. Au commencement du même siècle, pour ramener au christianisme Suénon II, roi de Danemark, et ses sujets, le diacre Poppon mit sa main et son bras nu jusqu'au

(1) Sophocl. *Antigon.* 274.
(2) Pachym. lib. I, cap. 12.
(3) Vers l'an 1340 de notre ère. Cantacuz. lib. III, cap. 27.

coude, dans un gant de fer rougi à blanc, et le porta au milieu des Danois jusqu'aux pieds du prince, sans en recevoir aucune atteinte (1). Harold, se prétendant fils de Magnus, roi de Norvège (2), et voulant lui succéder, est sommé de prouver sa naissance par l'épreuve du feu : il s'y soumet, et marche impunément sur des fers rouges.

Deux cents ans plus tard, Albert le Grand (3) indiquait deux procédés propres à donner au corps de l'homme une *incombustibilité* passagère. Un écrivain du XVIe siècle (4) prétend qu'il suffit de se laver les mains dans l'urine ou dans l'eau de lessive, puis de les tremper dans de l'eau fraîche, pour pouvoir ensuite laisser couler dessus du plomb fondu, sans en être incommodé. Il affirme, ce dont on peut douter, qu'il en a lui-même fait l'expérience.

Des charlatans qui plongent devant nous leurs mains dans du plomb fondu, peuvent décevoir nos yeux en substituant au plomb une composition de même couleur, qui se liquéfie à une chaleur très-modérée : tel est le *métal fusible de Darcet*. La science, s'il le fallait, composerait bientôt, je crois, un *métal fusible* qui ressemblerait extérieurement au cuivre ou au bronze. Elle enseigne aussi les moyens de donner les apparences de l'ébullition à un liquide médiocrement échauffé. Mais les épreuves judiciaires ou religieuses n'ont pas toujours été dirigées par des hommes disposés à favoriser la supercherie. La supercherie d'ailleurs n'est pas facile à concevoir dans l'épreuve du fer rouge. Et toutefois, le secret de braver cette épreuve est aussi répandu que son

(1) Saxo Grammat. *Hist. dan.* lib. x.
(2) Mort en 1047. Saxo Grammat. *Hist dan.* lib. XIII.
(3) Albert. *De mirabilibus mundi.*
(4) E. Taboureau, *Des faux sorciers.*

usage. Des narrations que nous avons citées plusieurs fois, montrent en Orient un homme de la classe inférieure qui plonge sa main dans le feu et manie du fer rouge sans se brûler (1). On retrouve le même secret dans les deux parties de l'Afrique. Chez les Cafres, chez les peuples de Loango, les voyageurs portugais ont vu des accusés se justifier en maniant du fer rouge. Chez les Ioloffs (2), si un homme nie le crime qu'on lui impute, on lui applique sur la langue un fer rouge. Il est déclaré coupable ou innocent, selon qu'il se montre ou non sensible à l'atteinte du feu ; et tous les accusés ne sont pas condamnés.

Comment donc ce secret n'est-il pas encore parfaitement connu des savants européens ; quoique nous ayons des communications intimes avec l'Hindoustan, où il existe certainement ; quoique, de nos jours, des hommes *incombustibles* aient soumis leurs expériences à l'examen de ce que la France possède de plus éclairé, avec autant d'assurance qu'ils s'exposaient à la curiosité publique ?

L'incertitude sur ce point ne peut durer longtemps. Tandis que plusieurs savants attribuaient à une disposition particulière de l'organisation, et surtout à une longue habitude, la possibilité de braver l'atteinte du feu, le docteur Sementini, a cherché la solution du problème dans l'interposition d'un corps étranger entre la peau et le corps incandescent : il a reconnu qu'une dissolution saturée d'alun préserve de l'action du feu les parties qui en sont fortement imprégnées, surtout lorsqu'après en avoir fait usage, on frotte la peau avec

(1) *Contes inédits des Mille et une Nuits*. Paris, 1828, tome III, pages 436 et 437.

(2) G. Mollien, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, du Sénégal et de la Gambie*, tome I, page 105.

du savon. Muni de ce préservatif, il a répété sur lui-même, avec succès, les expériences des hommes incombustibles (1).

Ce procédé, dont quelques expériences récentes ont confirmé l'efficacité, était probablement celui que mettaient en usage les peuples anciens, puisqu'ils l'employaient aussi pour soustraire aux atteintes de la flamme des substances inanimées. Indépendamment de l'art de filer et de tisser l'amiante, art porté assez loin pour avoir souvent étonné, par des miracles, les regards de l'ignorance, ils savaient que le bois enduit d'alun refuse longtemps de s'enflammer. Telle était la tour de bois élevée dans le Pirée par Archélaüs, et que Sylla tenta vainement d'embraser : l'historien Quadrigarius dit positivement qu'Archélaüs avait eu soin de la revêtir en entier d'un enduit d'alun (2). La tour de bois de *Larix* à laquelle César ne put mettre le feu (3), était sûrement préservée, par une précaution analogue, de l'atteinte de la flamme. Il en était de même, sans doute, du *bois que le feu ne saurait brûler*, et dont on se servait, dans le Turkestan, pour bâtir les maisons (4). Nous ne connaissons point de bois incombustible : l'opinion qui, dans la Haute-Asie, dans la Grèce, dans les Gaules, attribuait, au *Larix* ou à toute autre espèce d'arbre cette qualité merveilleuse, servait donc à cacher, sous un prodige imaginaire, un secret réel, dont on voulait se réserver la possession exclusive.

(1) *Essai sur la physiologie humaine*, par G. Grimaud et V. C. Durocher. Paris, 1826, page 76.

(2) A. Claud. Quadrigar. *Annal.* lib. XIX, apud A. Gell. lib. XV, cap. 1.

(3) Vitruv. *De architect.* lib. II, cap. 9.

(4) *Histoire de Gengiskan*, page 144.

CHAPITRE XVI.

Secrets pour agir sur les sens des animaux. Exemples modernes et anciens. Pouvoir de l'harmonie; pouvoir des bons traitements; crocodiles et serpents apprivoisés; reptiles dont on détruit ou dont on épuise le venin. *Psylles* anciens : la faculté qu'ils avaient de braver la morsure des serpents, mise hors de doute par des expériences récentes, fréquemment répétées en Égypte; cette faculté tient à des émanations odorantes qui affectent les sens des reptiles et échappent aux sens de l'homme.

Presque aussi terribles que le feu, et souvent plus difficiles à éviter, les reptiles venimeux, les animaux féroces perdront-ils le pouvoir de nuire, dès que l'ordonnera l'homme doué d'une science surnaturelle?

Les récits des anciens sur ce sujet ont toujours révolté l'incrédulité des modernes. L'histoire d'Orphée passa pour une allégorie gracieuse; et ce n'étaient que des *escamoteurs*, ces hommes qui, dans le spectacle des initiations, maniaient impunément des serpents, ces Ménades qui se jouaient avec des tigres et des panthères.

On ne nie point cependant qu'il n'existe des moyens *occultes* d'agir sur les animaux soustraits à notre empire par leur indépendance naturelle. L'odeur de la *cataire* et celle du *marum*, surtout dans les pays chauds, exercent sur l'odorat des chats une action si énergique qu'elle paraîtra merveilleuse à l'homme qui, pour la première fois, en observera les effets : on en tirerait aisément

parti pour attirer à soi l'animal qu'elle affecte. Si l'on en croit les observateurs anciens, l'éléphant aime les odeurs suaves, celle des fleurs, celle des parfums (1); et les chèvres du Caucase, vivement flattées du parfum du *cinnamomum*, suivent avec empressement la main qui leur en présente (2). Aujourd'hui, à Londres, quelques hommes possèdent l'art de faire sortir les souris de leurs trous, en plein jour, et de les contraindre à entrer dans une souricière ; le *charme* consiste à enduire sa main d'huile de cumin ou d'huile d'anis et à en frotter quelques brins de paille que l'on introduit dans la souricière (3). On a vu, dans le siècle dernier, un homme marcher couvert d'un essaim d'abeilles qui, répandues sur ses mains et sur sa figure, semblaient avoir oublié leurs ailes et leurs aiguillons. Il est probable que son secret se rapprochait de celui que nous venons d'indiquer.

L'exposition aux bêtes féroces était un supplice usité dans l'empire romain : les secrets propres à endormir la férocité des animaux devaient donc être assez répandus. Maricus, qui, sous Vitellius, essaya de rappeler les Gaulois à l'indépendance, se faisait passer pour un Dieu. Pris en combattant, il fut livré aux bêtes, et n'en reçut aucune atteinte : ce qui parut confirmer sa prétention, jusqu'à ce que Vitellius le fît égorger (4). L'Égyptien Sérapion prédit à Caracalla une mort prochaine : on lâche sur lui un lion affamé; il présente sa main à l'animal, qui se retire sans l'offenser. Un autre supplice mit fin à sa vie (5). « Comme on avait lâché sur Thècle des « bêtes redoutables, toutes les femmes ayant jeté sur

(1) Ælian. *De nat. anim.* lib. I, cap. 38; lib. XIII, cap. 8.
(2) Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. III, cap. 1.
(3) *Bibliothèque universelle. Sciences,* tome IV, page 263.
(4) Tacit. *Histor.* lib. II, cap. 61.
(5) Xiphilin. in *Anton. Caracal.*

« elle, l'une du nard, l'autre de la cassia, celle-ci des « aromates, celle-là de l'huile parfumée, les bêtes furent « comme accablées de sommeil; elles ne touchèrent « point Thècle (1)... » Ce récit, emprunté à un écrit qui date des premiers temps du christianisme, a probablement pour base quelque fait réel; et l'usage des odeurs pénétrantes a pu sauver quelquefois des malheureux, condamnés à assouvir la faim d'animaux carnassiers. D'un fait raconté avec quelques détails par Athénée, il suivrait qu'en Égypte, le jus de citron pris intérieurement suffisait pour opérer cette merveille. L'expérience qu'il cite est d'autant plus frappante qu'on la recommença, en permettant à l'un des malheureux qui avaient ainsi échappé à la mort, d'user de la même précaution, faculté qui fut interdite à un autre. Le premier fut encore épargné par les bêtes féroces : le second périt sur-le-champ, déchiré (2). Il est fort douteux que le citron ait eu jamais cette efficacité : mais il pouvait servir à masquer des ingrédients plus énergiques. Suivant Élien, une friction de graisse d'éléphant est un préservatif infaillible (3) : l'odeur, aussi pénétrante que fétide, propre au cadavre de ce grand quadrupède, rend la chose moins incroyable. Un secret analogue motivait sans doute la sécurité du jongleur que l'on voyait, dit Tertullien (4), exposer en public des bêtes féroces dont il défiait et évitait les morsures avec une habileté merveilleuse. Firmus, qui revêtit un moment la pourpre impériale à Alexandrie, nageait impunément au milieu des crocodiles; on suppose qu'il devait cet avantage à l'odeur de la graisse

(1) *Actes de Thècle et de Paul, apôtre.*
(2) Athen. lib. III, cap. 5.
(3) Ælian. *De nat. anim.* lib. I, cap. 37.
(4) Tertullian. *Apologetic.* cap. 16.

de crocodiles dont il se frottait le corps (1). C'est probablement la connaissance, devenue vulgaire, d'un secret analogue qui a fait tomber en désuétude une ordalie, jadis usitée dans l'Indoustan : l'accusé devait, en présence des brames, traverser à la nage une rivière habitée par le *Moudela* (crocodile), et n'était absous qu'autant qu'il échappait aux morsures de l'amphibie (2). Les prêtres mexicains se frottaient (3) le corps d'une pommade à laquelle ils attribuaient des vertus magiques ; et ils erraient de nuit, dans les lieux déserts, sans redouter les bêtes féroces, que l'odeur de cette onction suffisait pour éloigner. Il existe encore, pour se faire suivre, sans danger, d'animaux d'ailleurs redoutables, un moyen pratiqué communément par les hommes qui font profession de détourner les chiens pour les livrer aux anatomistes, et quelquefois par les chasseurs qui veulent attirer les loups dans un piége. Il consiste à frapper les sens du mâle par les émanations que, dans la saison du rut, exhale la femelle. Il a été indiqué avec détail par l'écrivain le plus original et le plus philosophe du seizième siècle (4). Galien (5) en avait fait mention : mais il était connu longtemps avant ce médecin célèbre. Dans le temple de Jupiter, à Olympie, on montrait un cheval de bronze à l'aspect duquel les chevaux entiers éprouvaient les plus violents désirs. Élien observe judicieusement que l'art le plus parfait ne pourrait imiter assez bien la nature pour produire une si forte illusion : il affirme en conséquence, comme Pline et Pausa-

(1) Vopisc. *in Firmo.*

(2) Paulin de Saint-Barthélemi, *Voyage*, etc. tome I, page 428.

(3) Voyez ci-après, chap. 18.

(4) Rabelais, *Hist. de Gargantua et de Pantagruel*, liv. I, chap. 22.

(5) Galen. lib. I. *Aphorism.* 22.

nias (1) que, dans la fonte de la statue, un magicien avait versé de l'*hippomanès ;* c'est nous donner le secret du miracle. Toutes les fois qu'on le voulait opérer, on enduisait convenablement le bronze d'*hippomanès* liquide, ou d'une drogue qui en exhalait l'odeur (2).

Un artifice semblable attirait les taureaux vers la génisse d'airain, chef-d'œuvre de Myron : comme il n'est pas probable que ces animaux fussent sensibles à la beauté de la sculpture, une représentation moins parfaite, mais disposée de même, aurait également déçu leurs désirs.

Le même secret indique peut-être l'origine du charme qui entraînait, dit-on, à la suite d'un mortel favorisé des Dieux, les lions et les tigres dépouillés de leur férocité. Plus généralement, on a attribué ce miracle au pouvoir de la musique. Platon assure que le chant et la mélodie adoucissent les animaux sauvages, apprivoisent les reptiles (3). On serait tenté de croire qu'en cette occasion encore, le philosophe s'est laissé dominer par la vivacité peu philosophique de son imagination : il n'a fait que répéter une opinion reçue, et fondée, disait-on, sur des observations. Le charme de la musique consolait les éléphants tombés au pouvoir de l'homme, de leur captivité ; dans la domesticité, il suffisait pour les dresser à exécuter des mouvements mesurés et cadencés (4). La musi-

(1) Pausanias, *Eliac.* lib. I, cap. 27. Plin. *Hist. nat.* lib. XXVIII, cap. 2. Ælian. *De nat. anim.* lib. XIV, cap. 18.

(2) « L'hippomanès est une plante qui croît en Arcadie; par elle les « jeunes coursiers et les promptes cavales sont livrées à des désirs fu- « rieux. » (Theocrit. *Idyll.* II, vers. 48 et 49.) Junius Philargyrus (in *Georgic.* lib. III, vers. 280) borne l'effet de cette plante aux cavales qui en mangeaient. Peut-être, néanmoins, l'odeur qu'exhalait ce végétal était-elle le principe de ses propriétés; et l'on pouvait s'en servir pour opérer la merveille que nous discutons.

(3) Plato, *De rep.* lib. II.

(4) Ælian. *De nat. animal.* lib. XII, cap. 44; et lib. II, cap. 2.

que trouvait, en Libye, les cavales sauvages assez sensibles, pour qu'elle devînt un moyen de les apprivoiser (1). Quelques poissons même n'étaient pas à l'abri de son pouvoir ; il en rendait la capture plus facile (2)... Les modernes, moins disposés à croire, sont pourtant forcés de reconnaître l'action qu'exerce la musique sur les tortues et les araignées ; l'influence sur les éléphants en a été récemment constatée sous nos yeux. Un voyageur a vu, avec surprise, de pesants hippopotames, réjouis par le bruit mesuré d'une marche guerrière, suivre, à la nage, des tambours le long d'un fleuve (3). Les grands lézards et les iguanes sont susceptibles de sensations encore plus prononcées : un chant, un sifflement doux et mesuré a suffi plus d'une fois pour les arrêter jusque sous la main du chasseur (4).

Les chats que fatiguent ou effrayent des sons trop éclatants, sont agréablement affectés par la musique, si l'on proportionne la douceur des modulations à la susceptibilité de leurs organes. Les chiens, au contraire, paraissent n'en recevoir que des impressions douloureuses. Les sons élevés et perçants leur arrachent des hurlements prolongés. On gardait, dans un temple, une lyre qui passait pour être celle d'Orphée : un amateur l'acheta, persuadé qu'en la touchant il verrait, comme le premier possesseur de l'instrument, accourir autour de lui les animaux charmés par la mélodie. Il en fit l'essai dans un lieu écarté, et périt bientôt déchiré par des chiens

(1) Ælian. *De nat. anim.* lib. XII, cap. 44.

(2) Ælian. *De nat. animal.* lib. VI, cap. 31 et 32.

(3) *Voyages et découvertes en Afrique*, par Oudney, Denham et Clapperton, tome II, page 47.

(4) Lacépède, *Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares*, art. *Iguane*. — Fournier-Pescay, *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. *Musique*.

sauvages (1). Ce ne fut point, comme le prétend Lucien, sa présomption qui lui coûta la vie; mais son imprudence, mais l'oubli d'un effet physique que nous rappelle une expérience journalière, et qui mettrait en danger les jours d'un joueur d'orgues, si, hors de portée de tous secours, il faisait retentir les sons criards de son instrument au milieu d'une troupe de dogues peu apprivoisés.

L'influence des sons modulés sur les animaux a dû être étudiée autrefois plus qu'elle ne l'est aujourd'hui; les expériences, plus variées; les résultats, plus étendus. Rappelons-nous que, dans les temples, on cherchait, on essayait tous les moyens d'opérer des merveilles : et quelle merveille plus séduisante, plus digne de figurer dans la célébration des mystères dont Orphée avait été l'un des premiers instituteurs, que celle qui réalisait le miracle brillant d'Orphée ?

Nous ignorons jusqu'où peut aller le développement moral des animaux, nous qui, dans nos rapports avec eux, demandons tout à la terreur, à la contrainte, au malaise, aux supplices : rarement ou jamais, cherchons-nous à connaître ce que l'on peut obtenir par la douceur, les caresses, les sensations agréables (2). Nous semblons, dans la pratique, suivre la bizarre opinion de Descartes : nous traitons les animaux comme s'ils étaient des machines. Des peuples moins éclairés que nous les traitent comme des êtres sensibles, et non moins susceptibles que les hommes d'être conduits par les bons traitements et par le parti que l'on sait tirer de leurs penchants et de leurs affections. Ce qu'ils en obtiennent rend croyable ce qu'ont raconté les auteurs anciens d'animaux sauva-

(1) Lucien. « *Contre un ignorant qui achetait beaucoup de livres.* » *Œuvres complètes de Lucien*, tome IV, pages 274-276.

(2) Voyez G. Colin, *Traité de Physiologie comparée des animaux domestiques*; Paris, 1854, t. I, p. 158.

ges, devenus domestiques et même affectionnés. Les cynocéphales et les taureaux perdaient, les uns leur amour vagabond de l'indépendance, les autres, leur naturel farouche et ombrageux ; les lions même et les aigles déposaient leur fierté, et l'échangeaient contre un attachement soumis pour l'homme dont ils recevaient les soins (1). On dressait, dans les temples, les chèvres et les corbeaux à rendre des oracles ; les *animaux savants* qu'on offre fréquemment à la curiosité publique, nous indiquent quel parti le charlatanisme pouvait tirer de ces singuliers interprètes des volontés du ciel.

Peut-être même hésiterais-je à nier l'existence, attestée par tant de traditions, des tigres apprivoisés qui figuraient dans les fêtes de Bacchus, et qui, nourris à Thèbes dans les temples du Dieu, attendaient, renversés et ouvrant leur gueule effrayante, qu'on y versât, à longs traits, un vin (2) auquel la prudence mêlait probablement quelques drogues assoupissantes.

Ce n'est point dans l'Europe civilisée que l'emploi des *pigeons messagers* a pris naissance : telle en est dans l'Orient l'antiquité, que les écrivains nationaux affirment qu'il était usité dans la Pentapole de Palestine. Deux mois suffisaient aux Arabes pour une éducation à laquelle les mauvais traitements n'avaient aucune part ; et les pigeons étaient si bien dressés, que, suivant la direction dans laquelle on les lâchait, ils portaient des messages dans trois endroits différents (3). Cet art ne fut point ignoré des Grecs. Une colombe vola de Pise à l'île d'Égine, pour annoncer au père de Taurosthène, la victoire

(1) Ælian. *De nat. animal.* lib. II, cap. 40 ; lib. V, cap. 39 ; lib. VI, cap. 10 ; lib. XII, cap. 23.

(2) « Expectantque cibos, fusoque horrenda supinant Ora mero. » (Stat. *Theb.* lib. VII, vers. 575 et 576.)

(3) *La colombe messagère* (trad. de l'arabe par Sylvestre de Sacy, in-8° ; Paris, 1805), pages 36, 52-74.

que cet athlète avait remportée le même jour aux jeux Olympiques. Le fait, quoique peu ordinaire, parut trop simple aux amis du merveilleux : ils substituèrent, au messager ailé, un fantôme, une apparition (1). L'histoire ancienne rapporte plus d'une victoire, dont la nouvelle parvint presque sur-le-champ, et probablement grâce à un procédé analogue, en des lieux éloignés de celui où s'était donnée la bataille : le moyen de communication étant tenu secret, la rapidité parut un miracle, dû à l'intervention de quelque agent surnaturel.

Proposez à un Européen d'apprivoiser un crocodile : s'il l'entreprend, il emploiera la faim, la privation de sommeil ; il affaiblira l'animal au point de le rendre, sinon docile, au moins incapable de résistance. Laing (2) a vu, chez le roi des Soulimas, un crocodile privé, et aussi docile que le pourrait être un chien : mais encore, cet animal était captif, renfermé en un bassin, dans l'intérieur du palais ; n'aurait-il pas repris, avec la liberté, sa férocité naturelle? Le cheik de Suakem, ayant pris un jeune crocodile, l'avait apprivoisé et le gardait dans un bassin près de la mer. L'animal, devenu très-grand, ne fut pas moins docile ; le prince se plaçait dessus et se faisait porter par lui dans un espace de plus de trois cents pas (3). Dans l'île de Sumatra, en 1823, à l'embouchure de la rivière de Beaujang, s'était établi un crocodile d'une grande taille ; il en avait chassé les autres crocodiles, et dévorait tous ceux qui se hasardaient

(1) Ælian. *Var. Hist.* lib. IX, cap. 2. — Pausanias, *Eliac.* lib. II, cap. 9. — Dans les derniers jours de la République romaine, Hirtius se servit du même moyen pour faire parvenir des avis à Decimus Brutus, assiégé dans Modène. (Frontin, *Stratag.* lib. III, cap. 13.) L'empressement des hirondelles à revoler vers leurs nids, les a fait employer à un usage semblable : Pline en cite deux exemples. (*Hist. nat.* lib. X, cap. 25.)

(2) Laing, *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana,* p. 353.

(3) Vincent le Blanc, *Voyage...* 1re part. chap. 9, tome I, page 39.

à y reparaître. Les habitants lui rendaient un culte divin, et lui apportaient, avec respect, des aliments. « Passez, disaient-ils au missionnaire anglais qui raconte le « fait, et qui paraissait craindre de s'approcher du re-« doutable amphibie ; passez, notre Dieu est clément. » Celui-ci, en effet, regarda paisiblement le bateau de l'Européen, sans donner des signes de crainte, de colère ni d'envie d'attaquer (1). Ce trait nous rappelle les crocodiles sacrés qu'adorait le peuple d'un nome d'Égypte. Cela est-il vrai, disons-nous ? cela est-il possible ? les prêtres eux-mêmes ne risquaient-ils pas, chaque jour, de devenir la proie de leur divinité, d'un animal féroce et stupide, redoutable sur la terre, et, dans l'eau, plus redoutable encore ?... Loin de là, nous voyons avec quelle facilité ils pouvaient apprivoiser l'animal divinisé. Rassuré ainsi, par une longue expérience, contre la crainte des agressions de l'homme et l'inquiétude du besoin, le crocodile devait perdre son instinct malfaisant ; et il y avait probablement peu d'exagération dans ce que disait, du crocodile sacré, un disciple des prêtres Egyptiens : « Le *soukh-os* est juste, car il ne fait jamais de mal à aucun animal (2). »

(1) John Anderson, *Mission à la côte orientale de Sumatra, dans l'an* 1823. *Nouvelles Annales des Voyages,* tome XXX, page 260. — Le crocodile du Gange est aussi très-facile à apprivoiser. *Voyage aux Indes-Orientales,* par le P. Paulin de Saint-Barthélemi, tome III, pages 281 et 282, à la note.

(2) *Damasc. Isidori vit.* ap. Photium *Bibl.* cod. 242. — *Soukh-os,* ce nom, suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire, désigne une variété de l'espèce du crocodile. Les Égyptiens détestaient le crocodile *Temsah,* animal vorace qui leur faisait souffrir des dommages fréquents; ils aimaient le *Soukh,* espèce d'une moindre taille, rarement redoutable aux hommes ; et qui, se montrant dans les terres avant tous les autres crocodiles, lors de la crue du Nil, annonçait et semblait amener l'inondation bienfaisante, dont il devenait le symbole sacré. Sur les bords du Gange, les Indiens distinguaient aussi deux espèces de crocodiles, l'une féroce et

L'agilité des mouvements du serpent, la force énorme de quelques-uns de ces reptiles, la difficulté de distinguer au premier coup d'œil ceux dont la morsure n'est pas empoisonnée, en voilà assez pour expliquer la crainte et l'horreur que les serpents inspirent, et l'idée d'un pouvoir surnaturel attachée au talent de les braver, de les réduire à l'impuissance. Aussi le biographe de Pythagore, attentif à exalter son héros, nous fait-il admirer le philosophe, exerçant sur les animaux un pouvoir égal à celui d'Orphée, et maniant impunément des serpents très-dangereux pour tout autre que pour lui (1). Les jongleurs qui donnaient en public un spectacle semblable, profitaient de l'effroi qu'il leur était facile d'inspirer, pour rançonner les curieux ; ce singulier genre d'escroquerie se répéta assez souvent pour attirer sur ses auteurs l'animadversion des lois (2).

On compte, toutefois, un grand nombre d'espèces de serpents dont la morsure ne porte avec elle aucun venin, et dont le caractère familier permet aisément de les apprivoiser. Tels étaient sans doute les serpents monstrueux, mais incapables de nuire, que l'on admirait dans plusieurs temples anciens (3) ; et le serpent de quinze pieds de long qu'avait apprivoisé Ajax, fils d'Oïlée (4), et qui le suivait comme un chien fidèle ; et l'énorme reptile que prirent vivant les soldats de Ptolémée Aulétès (5), et qui devint bientôt aussi doux qu'un animal domesti-

carnivore, l'autre parfaitement innocente. (Ælian. *De nat. anim.* lib. XII, cap. 41.)

(1) Iamblich. in *Vit. Pythag.* cap. 14 et cap. 18.

(2) « In circulatores qui serpentes circumferunt et proponunt, si cui, ob « eorum metum, damnum datum est, pro modo admissi actio dabitur. » *Digest.* lib. XLVII, tit. 11, § 11.

(3) Ælian. *De nat. animal.* lib. XIII, cap. 39; XV... 321 ; XVI, 39.

(4) Philostrat. in *Heroic.*

(5) Tzetzes. *Chiliad.* III, n. 113.

que. On a vu mille fois, en Europe, des couleuvres privées, parfaitement dociles et caressantes. On montra au voyageur Laing, dans le Timanni (1), un serpent qui, à l'ordre d'un musicien, accourait, se roulait, se courbait, sautait, aussi obéissant, aussi adroit que les animaux les mieux dressés. Parmi les nègres de la Guyane hollandaise, on voit des femmes qui font le métier de devineresses ; une des preuves de leur talent surnaturel est de faire descendre d'un arbre, et d'apprivoiser, rien qu'en lui parlant, le serpent *papa* ou *ammodite*, reptile d'une dimension assez forte, mais qui n'est jamais dangereux (2).

L'aspic même, si justement redouté, s'apprivoise sans peine : du lait sucré qu'on lui donne tous les jours, suffit, dans l'Hindoustan, pour opérer ce miracle. Le reptile vient régulièrement, à l'heure accoutumée, prendre le repas qui l'attend ; et jamais il ne fait de mal à personne (3). N'est-ce point grâce à un artifice analogue, que les prêtres égyptiens faisaient sortir, de l'autel d'Isis, des aspics inoffensifs ; et que tant de fois, en Grèce et en Italie, des serpents sacrés vinrent dévorer les présents déposés sur les autels des dieux, et donner ainsi aux peuples un présage assuré de bonheur et de victoire ?

Il est peu de contes plus communs que ceux de *génies* revêtus de la forme de serpents, et commis à la garde de trésors souterrains : cette croyance est encore populaire en Bretagne, dans le district de Lesneven (4). Elle est générale dans l'Hindoustan ; et là du moins elle peut n'être

(1) Laing, *Voyage dans le Timanni, le Kouranko*, etc. pages 241 et 242.

(2) Stedmann, *Voyage à Surinam*, tome III, pages 64 et 65.

(3) Paulin de Saint-Barthélemi, *Voyage aux Indes orientales*, tome I, page 477.

(4) Cambry, *Voyage dans le département du Finistère*, tome II, page 25.

pas toujours dénuée de fondement. Voici ce que raconte Forbes, observateur anglais, que l'on cite généralement avec confiance. Dans un village de l'Hindoustan, un caveau, placé sous une tour, renfermait, disait-on, un trésor gardé par un *génie,* sous la forme de serpent. Guidé par l'ouvrier même qui avait construit le caveau, Forbes le fait ouvrir : à une profondeur assez considérable, il y découvre un énorme serpent, qu'il compare, pour la grosseur, à un câble de vaisseau. Le reptile, se déroulant lentement, dresse la tête vers l'ouverture pratiquée dans la partie supérieure..... On se hâte d'y jeter une grande quantité de foin enflammé : le serpent meurt étouffé. Forbes y trouva son cadavre, mais non pas le trésor ; le propriétaire l'ayant sûrement enlevé avant de s'enfuir... (1). Le lecteur observera, comme nous, que la construction du caveau était peu ancienne : le serpent qu'on y plaça, avait donc atteint déjà une forte dimension ; il était donc bien apprivoisé, bien docile, puisqu'il s'y laissa renfermer ; il connaissait donc bien son maître, puisque celui-ci put enlever ses richesses, sans avoir rien à craindre de la sentinelle qui y veillait et à laquelle il aurait dû sauver la vie, en lui rendant alors la liberté.

Les serpents les plus dangereux, à l'exception de ceux que leur force rend redoutables, cessent d'être nuisibles, dès qu'on leur a arraché les dents canines, destinées par la nature à verser, dans les plaies qu'ils font, le poison dont elle les a armés. Souvent même il suffit de leur faire mordre, à plusieurs reprises, un morceau d'étoffe ou de feutre, et d'épuiser ainsi les réservoirs de la liqueur vénéneuse, pour que leur atteinte, pendant un ou plusieurs jours, n'entraîne aucun danger. Dans les grandes villes

(1) Forbes, *Oriental Memoirs. The Monthly repertory,* tome XXI, pages 367-369.

de l'Europe et dans l'intérieur sauvage de l'Afrique (1), l'un ou l'autre secret est mis en usage par les charlatans qui, aux yeux d'une foule effrayée, bravent, en se jouant, la morsure de reptiles venimeux. L'un ou l'autre explique la douceur du serpent que virent, dans la Haute-Egypte, il y a cent ans, deux voyageurs français (2), et que la superstition présentait, tour à tour, comme un ange, un génie bienfaisant, et comme le démon qui étrangla jadis les six premiers époux de l'épouse du jeune Tobie.

Des jongleurs hindous se laissent mordre par des serpents, dit un voyageur (3) ; et, quand la force du poison les a fait extraordinairement enfler, ils se guérissent soudain avec des huiles et des poudres qu'ils vendent ensuite aux spectateurs. L'enflure n'est sûrement qu'apparente ; l'art de combattre un poison déjà si avancé dans ses progrès, est trop merveilleux pour qu'on y croie légèrement : il suffit aux jongleurs de se prémunir contre le danger des morsures qu'ils affrontent, en forçant d'avance le reptile à épuiser les réservoirs où est renfermé son venin. On ne peut douter qu'ils ne se servent de ce secret, puisque Kaempfer (4) l'a vu mettre en usage, dans le même pays, par les jongleurs qui dressent jusqu'à un certain point, à l'obéissance, le serpent *Naga*, dont le poison est si justement redouté.

Mais que la morsure venimeuse d'un reptile fût sans danger pour certains hommes et mortelle pour tous les

(1) *Voyages et découvertes en Afrique*, etc., par Oudney, Denham et Clapperton, tome III, pages 39 et 40.

(2) *Voyage du sieur Paul Lucas, en* 1699, tome I, pages 72-78, etc. — *Voyage du sieur Paul Lucas, en* 1715, tome II, pages 348-354. — *Voyage fait en Égypte, par le sieur Granger*, pages 88-92.

(3) Terry, *East Ind.* sect. 9.

(4) Kaempfer, *Amœn. exot.* pages 565 et seq. — Lacépède, *Hist. nat. des reptiles*, art. du *Serpent à lunettes* ou *Naga*.

autres, on reléguait cette assertion parmi les fables ; on interprétait dans le sens allégorique les passages nombreux où l'Écriture parle du *pouvoir de charmer* les serpents. Les hommes qui, en Chine, aussi hardis que les Psylles anciens, s'exposent à des morsures réellement dangereuses, étaient regardés comme d'adroits charlatans. Vainement les écrivains latins et grecs assurent-ils que le don de *charmer* les reptiles venimeux était héréditaire, depuis un temps immémorial, dans certaines familles; qu'aux bords de l'Hellespont, ces familles étaient assez nombreuses pour former une tribu ; qu'en Afrique, le même don était le partage des *Psylles* : que les *Marses* en Italie, en Chypre les *Ophiogènes*, le possédaient, grâce à leur origine, que les uns prétendaient tirer de la magicienne Circé, les autres d'une vierge de Phrygie unie à un dragon sacré (1). On oubliait même qu'au commencement du XVIe siècle, en Italie, des hommes, se prétendant de la famille de saint Paul, bravaient, comme les Marses, les morsures des serpents (2)... Pour repousser un fait qui semblait trop merveilleux, on invoquait le témoignage de Galien, qui dit que, de son temps, les Marses ne possédaient aucune recette secrète, que leur talent se bornait à tromper le peuple par l'adresse et la fraude (3) ; et l'on en concluait que la fraude et l'adresse avaient, de même, été mises en œuvre de tous temps. On n'apercevait point que l'assertion du médecin de Pergame est détruite par un trait connu de l'histoire d'Héliogabale : cet empereur (4) fit recueillir

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. VII, cap. 2. — A. Gell. *Noct. attic.* lib. IX, cap. 12 et lib. XVI, cap. 2. Strabo, lib. XIII. Ælian. *De nat. animal.* lib. I, cap. 57 et lib. XII, cap. 39.

(2) Ascensius, *Not. in A. Gell. Noct. attic.* lib. XVI, cap. 2.

(3) Galen. *De theriac. ad Pison.*

(4) Lamprid. in *Ant. Heliogabal.*

des serpents par les prêtres Marses, et les fit jeter dans le cirque, à l'instant où le peuple y accourait en foule : beaucoup de personnes périrent des morsures de ces reptiles que les Marses avaient impunément bravées.

Des voyageurs dignes de fois sont venus enfin, et nous ont dit : *j'ai vu*. Bruce, Hasselquist, Lemprière (1) se sont assurés, par leurs propres yeux, qu'à Maroc, en Égypte, en Arabie et surtout dans le Sennaar, beaucoup d'hommes ont le privilége de braver impunément la morsure des vipères, la piqûre des scorpions, et de frapper ces animaux, retenus dans leurs mains, d'un douloureux engourdissement. Pour compléter leur ressemblance avec les *Psylles* anciens, les modernes assurèrent à Bruce qu'ils naissaient avec cette faculté merveilleuse. D'autres prétendaient la devoir à un mystérieux arrangement de lettres, ou à quelques paroles magiques : ceci se rapproche des anciens chants, propres à charmer les serpents, et fournit un nouvel exemple de l'habitude, si préjudiciable à la science, de céler un secret physique en en attribuant les effets à des pratiques insignifiantes et superstitieuses.

Les doutes, s'il pouvait en subsister, ont été levés sans retour à l'époque de la brillante expédition des Français en Égypte. Voici ce que racontent, ce qu'attesteront encore des milliers de témoins oculaires : des *Psylles* qui prétendent, ainsi que Bruce l'a rapporté, tenir de leur naissance la faculté qui les distingue, vont de maison en maison offrir leur ministère pour détruire les serpents de toute espèce, qui y sont presque toujours communs. A les croire, un instinct merveilleux les entraîne d'abord

(1) Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, tome IX, pages 402, 403, 412-417. — Hasselquist, *Voyage dans le Levant*, tome I, pages 92-93-96-100. — Lemprière, *Voyage dans l'empire de Maroc et le royaume de Fez, en* 1790-1791, pages 42 et 43.

vers le lieu où se cachent les serpents. Furieux, hurlant, écumant, ils s'y jettent, ils s'y traînent, saisissent les reptiles sans redouter leurs morsures, et les déchirent avec les ongles et avec les dents.

Mettons sur le compte du charlatanisme les hurlements, l'écume, la fureur, tout ce qui rappelle, en un mot, les efforts pénibles que feignaient les Marses, en répétant les chants propres à faire périr les reptiles (1). L'instinct qui avertit les *Psylles* de la présence des serpents a quelque chose de plus réel. Les nègres, aux Antilles, découvrent par l'odorat un serpent qu'ils ne voient pas : c'est qu'en effet les serpents exhalent une odeur fade et nauséabonde (3). Le même indice, en Egypte, frappait jadis (4) et frappe encore des hommes exercés dès l'enfance, et comme héréditairement, à la chasse des reptiles, et cela même à une distance trop forte pour que les miasmes parviennent aux organes émoussés d'un Européen. Le fait principal, d'ailleurs, la faculté de réduire à l'impuissance par le seul contact ces animaux dangereux, reste bien constaté ; et toutefois nous n'en connaissons pas mieux la nature de ce secret célèbre dans l'antiquité, et conservé jusqu'à nos jours par les plus ignorants des hommes.

Quelques réflexions sur ce sujet ne paraîtront peut-être pas déplacées.

Les sens des animaux sont semblables aux nôtres ; mais la ressemblance n'est pas absolue. Nous n'apercevons point des substances qui les affectent avec force ; et ils ne semblent point affectés différemment par celles qui nous paraissent les plus dissemblables. Cela est vrai

(1) « Venas intendens omnes. » Lucil. *Satyr.* lib. xx.
(2) Thibaut de Chanvalon, *Voyage à la Martinique.*
(3) Ælian. *De nat. animal.* lib. vi, cap. 33.

du sens de l'odorat : le chien, qui possède un odorat si exquis, si susceptible d'impressions délicates dont rien ne nous donne l'idée, le chien ne paraît mettre aucune différence, pour le plaisir, entre un parfum suave et une odeur infecte. Une diversité si marquée entre nos sensations et celles qu'éprouvent les animaux, a dû offrir souvent des moyens d'agir sur eux, sans agir sur les sens des hommes. Les chiens n'entraient point, à Rome, dans le temple d'Hercule ; l'odeur de la massue, que le Dieu avait laissée jadis à la porte, suffisait encore, après quatorze siècles, pour les en éloigner (1). Les prêtres, sans doute, avaient soin de renouveler, de temps en temps, cette odeur qui n'était point sentie par les hommes, et qui perpétuait le miracle. Albert-le-Grand possédait une pierre qui attirait les serpents : s'il pouvait y avoir quelque chose de vrai dans ce récit, nous l'attribuerions à une cause analogue : les reptiles sont, comme beaucoup d'insectes, susceptibles d'être vivement affectés par des émanations odorantes.

Galien a, je crois, été abusé par une déclaration mensongère que faisaient les Marses et les Psylles pour mieux cacher leur véritable secret, quand il a dit qu'ils devaient leur pouvoir sur les serpents, à l'habitude de se nourrir de vipères et de reptiles venimeux (2). Mieux instruits, Pline, Elien, Silius Italicus, en indiquent la cause dans l'emploi d'une substance odorante qui engourdissait les serpents, et dont il paraît que leurs ennemis se frottaient le corps (3). Ce procédé inspirait aux Psylles tant de confiance qu'ils ne craignaient pas d'exposer aux

(1) Solin. cap. 2.

(2) Galen. *De Art. curator.* lib. II, cap. 11.

(3) « Ut odore sopirent eos (serpentes). » Plin. *Hist. nat.* lib. VII, cap. 2. Le même auteur observe que les *Ophiogènes* de l'île de Chypre

morsures des serpents les enfants nouveau-nés, afin de s'assurer de leur légitimité (1), ou plutôt pour donner, au gré de leurs soupçons, la mort aux fruits prétendus de l'adultère. Bruce s'est assuré que le secret des Égyptiens et des Arabes consiste à se baigner dans une décoction d'herbes et de racines dont ils cachent soigneusement la nature. Forskhal nous apprend que les Égyptiens *charment* les serpents avec une aristoloche dont il ne désigne pas l'espèce. C'est, suivant Jacquin, l'*aristolochia anguicorda*, qu'emploient au même usage les indigènes de l'Amérique (2).

Aujourd'hui que l'on a retrouvé la trace des émigrations qui, du plateau de la Tartarie, ont conduit des peuplades nombreuses jusque dans l'Amérique équinoxiale, on s'étonne peu de voir ce secret propagé dans le Nouveau-Monde. Après s'être convaincu de sa haute antiquité, en rapprochant des narrations des voyageurs modernes celles des historiens anciens, on s'étonnerait bien davantage de ne le point retrouver dans l'Hindoustan. Il y existe en effet, de temps immémorial.

exhalaient, surtout au printemps, une forte odeur vireuse, lib. XXVIII, cap. 3. Ælian. *De nat. animal.* lib. XIII, cap. 39 et lib. XVI, cap. 27.

..... « Et somnum tacto misisse chelydro (Sil. Italic. lib. V, vers. 354.)

.... « et chelydris cantare soporem,

« Vipereumque herbis hebetare et carmine dentem. » (*Idem,* lib. VIII, vers. 496 et 497.) — Un charlatan se faisait mordre en public par des aspics : Elien croit qu'il usait d'une boisson préparée pour se préserver des conséquences des morsures. Mais ce pouvait bien n'être encore qu'un artifice destiné à cacher le véritable secret.

(1) Les Psylles ne communiquaient point à leurs femmes un secret qui pouvait devenir si funeste pour elles. « *Mulier enim Psylla esse non potest.* » (Xiphilin. in *August.* — Ælian. *De nat. anim.* lib. I, cap. 57.) Leurs disciples modernes n'ont point imité leur réserve. Hasselquist (tome I, pages 96 et 97) cite une femme qui, sous ses yeux, réduisit des serpents à une complète impuissance.

(2) Hasselquist, *Voyage dans le Levant,* tome I, page 100, à la note.

A côté de tout secret de ce genre, on est presque sûr de rencontrer un usage qui tantôt en a rendu la découverte nécessaire, et tantôt, au contraire, lui doit la naissance. Dans l'Hindoustan, pour connaître la vérité d'une accusation, « on jette le serpent à chaperon, appelé « *Naga*, dans un pot de terre profond, où on laisse tom- « ber un anneau, un cachet ou une pièce de monnaie, « que l'accusé est tenu de prendre avec la main. Si le « serpent le mord, il est déclaré coupable ; et, dans le « cas contraire, innocent (1). » C'est ainsi qu'en Égypte des aspics sacrés, ministres intelligents des vengeances d'Isis, donnaient la mort aux méchants, et respectaient les hommes de bien (2).

(1) *Recherches asiatiques*, tome I, page 473. Observons que la plupart des *ordalies* hindoues sont également usitées au Pégou, chez les Birmans.

(2) Ælian. *De nat. anim.* lib. x, cap. 31.

CHAPITRE XVII.

Drogues et boissons préparées; les unes soporifiques, les autres propres à plonger dans une imbécillité passagère. Circé; *Népenthès.* Illusions délicieuses, illusions effrayantes, révélations involontaires, courage invincible, produits par des aliments ou des breuvages. Le *Vieux de la Montagne* ne séduisait ses disciples que par des illusions; il les prémunissait probablement contre les tourments par des drogues stupéfiantes. Exemples nombreux de l'emploi de ces drogues. L'usage qu'on en fait, s'il devient habituel, conduit à l'insensibilité physique et à l'imbécillité.

Vainqueur des obstacles qui le séparaient de la perfection, l'initié voit s'ouvrir devant lui les trésors les plus cachés de la science. C'est peu de lui livrer le secret des merveilles qui le pénétraient d'un étonnement religieux, dans le spectacle de sa première réception. Appelé désormais à ouvrir aux profanes la voie de la lumière, il est temps qu'il apprenne à quels moyens d'action il a été soumis ; comment on s'est rendu maître de tout son être moral ; comment il se servira des mêmes moyens, et pour maîtriser les âmes de ceux qui tendent au but où il est arrivé, et pour se montrer tout-puissant par ses œuvres, devant tout ce qui ne participe point à la sublime dignité du sacerdoce.

Les aspirants à l'initiation et les personnes qui venaient demander aux dieux des songes fatidiques, prenaient, après un jeûne plus ou moins prolongé, des aliments préparés exprès, et surtout des breuvages mystérieux, tels

que l'*eau de Léthé* et l'*eau de Mnémosyne* dans la grotte de Trophonius, ou le *Cicéion* aux mystères d'Eleusis. On mêlait aisément aux mets ou à la boisson des drogues diversifiées selon la disposition physique et morale dans laquelle il importait de tenir le récipiendaire, et selon la nature des visions que l'on devait lui procurer.

On sait quelles accusations ont pesé sur quelques-unes des premières sectes du christianisme, accusations que l'injustice faisait retomber sur toutes les assemblées de chrétiens. Elles ne seraient pas sans fondement, si plusieurs hérésiarques avaient adopté la pratique criminelle qu'un bruit populaire imputait au chef des Marcosiens. Dans les cérémonies religieuses, il administrait, dit-on, aux femmes des boissons aphrodisiaques (1). Sans rien préjuger sur ce cas particulier, nous pensons que l'emploi d'aphrodisiaques violents a eu lieu plus d'une fois dans les orgies mystérieuses du polythéisme : lui seul peut expliquer les débauches monstrueuses auxquelles on se livrait dans les bacchanales dénoncées et punies à Rome, l'an 186 avant notre ère ; une scène du roman de Pétrone indique qu'il était usité beaucoup plus tard, dans les réunions nocturnes où la superstition servait de voile et d'excuse aux excès du libertinage.

Mais un tel moyen n'eut jamais qu'un usage borné ; il égarait les sens ; il ne frappait point l'imagination par une merveille ; il livrait l'homme physique au pouvoir d'un thaumaturge coupable ; il n'atteignait point l'homme moral. Des substances destinées à produire, dans les cérémonies secrètes, des effets plus importants, les soporifiques, étaient les plus simples et les plus communes. Quels services ne dut pas en tirer le thauma-

(1) S. Epiphan. *Contr. hæreses*, lib. I, tome III. *Contr. Marcosios*, *hæres.* 24.

turge, soit pour fermer des yeux trop attentifs, trop prompts à scruter les causes des miracles ; soit pour produire ces alternatives d'un sommeil invincible et d'un réveil subit, si propres à persuader à l'homme qui les éprouve, qu'un pouvoir surnaturel se joue de son existence, et change à son gré toutes les circonstances qui l'attristent ou l'embellissent. Les moyens étaient variés: un recueil que nous avons et que nous citerons encore, nous en fournit deux exemples différents. Ici un jeune prince, endormi tous les soirs par le suc d'une plante, est, tous les matins, par un parfum qu'on lui fait respirer, tiré de son profond engourdissement (1). Là, une éponge trempée dans le vinaigre et passée sous le nez du *dormeur Abou-Hassan* provoque un éternument, un léger vomissement, et détruit soudain l'effet de la poudre soporifique qui le rendait insensible. Là, enfin, l'exposition au grand air suffit pour déterminer les mêmes symptômes et le même résultat, sur une jeune princesse qu'un narcotique a profondément endormie (2).

Sur un point bien éloigné du théâtre des *Mille et une Nuits*, nous retrouverons un secret analogue. Chez les Nadoëssis (3), dans l'Amérique septentrionale, existait une société religieuse d'hommes voués au *Grand Esprit*. Carver y vit admettre un nouveau membre. On jeta dans la bouche du récipiendaire quelque chose qui ressemblait à une fève ; aussitôt il tomba sans mouvement, insensible, comme mort. On lui donnait, sur le dos, des coups très-violents : ils ne lui rendirent le sentiment qu'au bout de quelques minutes ; alors il fut agité de convulsions

(1) *Les Mille et une Nuits*, xxvi[e] nuit, tome i, page 221.

(2) *Les Mille et une Nuits*, ccxcv[e] nuit, tome iv, page 97-149 ; — ccclix[e] nuit, *ibid.* page 399.

(3) Carver, *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, pages 200 et 201.

qui ne cessèrent que quand il eut rejeté ce qu'on lui avait fait avaler.

Plutarque nous a conservé la description des mystères de Trophonius, faite par un homme qui avait passé, dans la grotte, deux nuits et un jour (1) : elle convient moins à un spectacle réel, qu'aux songes d'un homme enivré par un narcotique puissant. Timarque, c'est le nom de l'initié, éprouva une violente douleur de tête lorsque commencèrent les apparitions, c'est-à-dire lorsque le breuvage commença à troubler ses sens : et, quand les apparitions s'évanouirent, c'est-à-dire quand il se réveilla de ce sommeil délirant, la même douleur se fit sentir aussi vivement. Timarque mourut trois mois après être sorti de la grotte : les prêtres y faisaient sans doute usage de drogues très-énergiques. Ceux qui avaient une fois consulté l'oracle conservaient, dit-on (2), une tristesse qui durait toute leur vie ; effet naturel de l'altération grave de leur santé par les breuvages qu'on leur avait administrés.

On ne transportait, je crois, les consultants, à la sortie de la grotte, que lorsque leur sommeil forcé commençait à se dissiper : les rêveries qui occupaient ce sommeil, pouvaient donc, ainsi que l'a soupçonné Clavier (3), faire tous les frais du spectacle miraculeux qu'un dieu était censé déployer devant eux : aussi, après leur avoir présenté, à leur réveil, un breuvage destiné sans doute à leur rendre tout à fait l'usage de leurs sens, leur ordonnait-on de raconter ce qu'ils venaient de voir et d'entendre ; le prêtre avait besoin d'apprendre d'eux ce qu'ils avaient rêvé.

(1) Plutarch. *De dæmonio Socratis.*
(2) Suidas..... Clavier, *Mémoire sur les oracles,* etc. pages 159 et 160.
(3) Clavier, *ibid.* pages 158 et 159.

Telle est la liaison du physique et du moral que les substances qui provoquent fortement le sommeil, possèdent souvent la propriété de troubler l'intelligence : les baies de la belladone, prises comme aliment, produisent une folie furieuse, suivie d'un sommeil qui dure vingt-quatre heures.

Bien plus que le sommeil physique, le sommeil de l'âme, l'imbécillité passagère, livre l'homme au pouvoir de ceux qui peuvent le réduire à cet état humiliant. Le suc de la graine de *datura* est employé par les Portugaises de Goa : elles le mêlent, dit Linschott (1), aux liqueurs que boivent leurs maris ; ceux-ci tombent, pour vingt-quatre heures au moins, dans une stupeur accompagnée d'un rire continuel, et si profonde, que rien de ce que l'on fait sous leurs yeux ne les affecte ; quand ils recouvrent leurs sens, ils ne retrouvent aucun souvenir du passé. Les hommes, dit Pyrard (2), se servent du même secret, pour soumettre à leurs désirs des femmes qu'aucun autre moyen n'y pourrait faire consentir. François Martin (3), après avoir détaillé les pernicieux effets que produit la graine de *datura*, ajoute que l'on y met un terme en plongeant les pieds du patient dans l'eau chaude : le remède provoque un vomissement ; ce qui rappelle la manière dont le *dormeur* et la jeune *princesse*, dans les *Mille et une Nuits*, et les initiés *nadoëssis* sont délivrés de leur assoupissement.

(1) Linschott, *Histoire de la navigation aux Indes orientales*, avec les *annotations de Paludanus*, 3e édition, in-fol., pages 63, 64, 111. La *pomme épineuse*, plante de la même famille que le *datura*, produit des effets analogues; elle a été quelquefois employée, en Europe, à des usages criminels.

(2) *Voyage de François Pyrard* (2 vol. in-4o, Paris, 1679), tome II, pages 68 et 69.

(3) François Martin, *Description du premier voyage fait aux Indes orientales par les Français*, pages 163 et 164.

Un secret si efficace, tombé ainsi dans les mains du vulgaire, a dû, à plus forte raison, appartenir au thaumaturge, à qui tant de fois il importait de s'en prévaloir. Chez les indigènes de la Virginie, l'aspirant à la prêtrise buvait, pendant le cours de sa pénible initiation, une liqueur qui le jetait dans l'imbécillité. Si, comme il est permis de le supposer, cette pratique avait pour but de le rendre plus docile, on peut croire aussi qu'elle n'a point commencé dans le nouveau continent.

Les magiciens ont, de tout temps, employé de pareils secrets.

Les contes orientaux nous présentent plus d'une fois d'habiles magiciennes changeant les hommes en animaux. Varron, cité par saint Augustin (1), dit que les magiciennes d'Italie, attirant près d'elles le voyageur trop confiant, lui faisaient prendre, *dans du fromage*, une drogue qui le changeait en bête de somme. Elles le chargeaient alors de leur bagage ; puis, à la fin du voyage, lui rendaient sa première forme. Sous ces expressions figurées, copiées de Varron, qui, sûrement, faisait lui-même une citation, on aperçoit que le voyageur avait l'esprit assez troublé par la drogue qu'il avait prise, pour se soumettre aveuglément à cet ascendant bizarre, jusqu'à ce que les magiciennes y missent un terme, en lui administrant un antidote approprié.

Cette tradition a sans doute une origine commune avec la fable de Circé (2).

Fatiguée des poursuites amoureuses de Calchus, roi des Dauniens, Circé, si l'on en croit Parthénius, l'invite

(1) S. August. *De civit. Dei*, lib. XVIII, cap. 17 et 18.

(2) Ceci ne contredit pas l'assertion de Solin, que Circé trompait les yeux par des apparences fantasmagoriques : elle pouvait faire servir ce moyen pour fortifier la croyance établie, d'après laquelle les drogues qui rendaient les hommes imbéciles, les métamorphosaient en bêtes.

à un repas : tous les mets qu'on lui sert sont mêlés de drogues pharmaceutiques (1) ; à peine en a-t-il mangé, qu'il tombe dans une imbécillité telle que Circé le relègue avec les pourceaux. Plus tard, elle le guérit, et le rend aux Dauniens, en obligeant ceux-ci, par serment, à ne le laisser jamais retourner dans l'île qu'elle habite.

La coupe de Circé, dit Homère, contenait un poison qui transformait les hommes en bêtes : c'est-à-dire que, dans l'ivresse stupide où ils étaient plongés, ils croyaient à cette honteuse dégradation. Ce sens, conforme au récit de Parthénius, est le seul admissible. Malgré la décision de quelques commentateurs, le poëte, j'ose l'affirmer, n'a point songé à nous offrir, contre les dangers de la volupté, une leçon allégorique : elle serait trop peu d'accord avec le reste de la narration, puisque celle-ci se termine par jeter le sage Ulysse dans les bras de l'enchanteresse, qui l'y retient une année entière. Là, et dans mille autres passages de ses poëmes, Homère a mis en œuvre un fait purement physique. Cela est si vrai qu'il indique un préservatif naturel contre l'effet du poison : c'est une racine qu'il décrit avec cette exactitude que, mieux que tout autre, il sait unir à l'éclat de la poésie et à l'élégance de la versification.

Nous refuserons également de prendre au figuré ce que le prince des poëtes raconte du *népenthès*, qui, donné par Hélène à Télémaque, suspend dans le cœur du jeune héros le sentiment de ses afflictions. Quelle que soit la substance désignée sous ce nom, il est certain que, du temps d'Homère, on croyait à l'existence de certains breuvages, moins abrutissants que le vin, et plus efficaces pour répandre dans l'âme un calme délicieux. Qu'Ho-

(1) « Edulia..... erant autem omnia pharmacis infecta. » Parthen. Nicæens. *Erotic.* cap. 12.

mère ait connu ces liqueurs et celle que Circé versait à ses hôtes, soit par le spectacle de leurs effets, soit seulement par tradition, il suit toujours, de son récit, qu'on a possédé le secret de les composer. Comment révoquer alors en doute qu'un tel secret fût pratiqué dans les temples où le poëte grec avait puisé une si grande partie de son instruction, et où étaient concentrés tous les secrets de physique expérimentale?

Les historiens romains et grecs et les naturalistes modernes rapportent, sur les propriétés de divers breuvages, des faits qui prouvent que les anciens thaumaturges les ont connues, et ne les ont point exagérées.

A. Laguna, dans son *Commentaire sur Dioscoride* (1), cite une espèce de *solanum* dont la racine, prise dans du vin, à la dose d'une dragme, remplit l'imagination des illusions les plus délicieuses. L'opium seul, administré à une certaine dose, mêle au sommeil qu'il détermine, des rêveries si puissantes et si douces, que nulle réalité ne peut en égaler le charme. En résumant toutes les opinions émises sur le *népenthès* d'Homère, M. Virey (2) le retrouve dans le *hyoscyamus datura* de Forskhal, dont on fait encore, en Égypte et dans tout l'Orient, un usage analogue ; et ce savant indique plusieurs autres substances capables de produire des effets non moins merveilleux.

Le *potamantis* ou *thalasséglé*, dit Pline (3), naît sur les bords du fleuve Indus, et le *gelatophyllis* près de Bactres. Les breuvages extraits de ces deux plantes jettent dans le délire; l'un donne des visions merveilleuses, l'autre excite

(1) Livre LXXVI, chap. 4, cité par Llorente, *Histoire de l'inquisition*, chap. 37, art. 2, tome III, page 457.

(2) *Bulletin de pharmacie*, tome V (février 1813), pages 49-60.

(3) Plin. *Hist. nat.* lib. XXIV, cap. 17.

un rire continuel. L'un agit comme le breuvage fabriqué avec le *hyoscyamus* de Forskhal ; l'autre, comme celui qu'on exprime des graines du *datura*.

D'autres compositions recélaient des vertus plus utiles encore aux artisans de miracles.

En Éthiopie, dit Diodore (1), était un lac carré, de cent soixante pieds de tour (40 pieds de côté). Il contenait une eau de la couleur du cinabre et qui répandait une odeur agréable. Ceux qui en buvaient tombaient dans un délire tel qu'ils confessaient tous leurs crimes, et ceux mêmes que le temps leur avait permis d'oublier. Ctésias (2) place dans l'Inde une fontaine dont l'eau, à peine puisée, se prenait *comme un fromage*. Ce *coagulum*, dissous dans l'eau, possédait une vertu semblable à celle dont parle Diodore. Dans le premier exemple, le nom de *lac*, surtout d'après les dimensions indiquées, rappelle le nom de la *mer d'airain* du temple de Jérusalem ; il désigne seulement un grand bassin, creusé de main d'homme (3), tel qu'on en voit un ou deux dans tous les villages de l'Hindoustan (4). Le mot *fontaine* employé par Ctésias, signifie également l'eau qui coule d'une source naturelle, et l'eau que l'on fait sortir d'un réservoir. La couleur et l'odeur du liquide contenu dans le lac d'Éthiopie, la propriété qu'avait la liqueur indienne de se *prendre comme du fromage* et de rappeler ainsi la drogue employée par les magiciennes d'Italie, tout n'an-

(1) Diod. Sic. lib. II, cap. 12, page 12.

(2) Ctésias, *Indic.* apud Photium, *Biblioth.* cod. 72.

(3) *Lacus*, en latin, prend souvent la même signification : Pline donne ce nom au bassin d'une fontaine située près de Mandurium, dans le pays de Salente : Vitruve l'applique à un bassin préparé pour recevoir de la chaux.

(4) Quelques-uns de ces bassins ont, de tour, jusqu'à un *mille hollandais* (plus de 7,500 mètres). J. Haafner, *Voyage dans la péninsule occidentale de l'Inde*, etc. *passim*, et tome II, page 299.

nonce-t-il pas clairement des préparations pharmaceutiques ?

Démocrite, avant Ctésias et Diodore, avait parlé de plantes douées d'une telle vertu qu'elles faisaient confesser aux coupables ce que les tortures les plus rigoureuses ne les auraient pas contraints d'avouer. Dans l'Inde, suivant Pline (1), croît l'*achæmenis*. La racine, préparée en forme de pastilles et avalée dans du vin pendant le jour, tourmente toute la nuit les coupables : poursuivis par les dieux qui leur apparaissent sous diverses formes, ils confessent leurs forfaits. Le suc de l'*ophiusa*, plante d'Éthiopie, étant pris intérieurement, porte à se croire assailli par des serpents ; la terreur que l'on ressent est si violente qu'elle conduit à se donner la mort : aussi force-t-on les sacriléges à boire de cette liqueur.

Ces merveilles semblent fabuleuses ; elles peuvent se répéter aujourd'hui sous les yeux des observateurs. On administre aux enfants attaqués de la coqueluche, de l'extrait de belladone : pour peu que la dose excède certaines limites, ce remède cause aux malades des rêves pénibles qui les remplissent d'effroi. Au Kamtchatka, on retire de l'*herbe douce* (2) « une eau-de-vie qui enivre « facilement et d'une manière très-violente..... » Celui « qui en a bu, même en petite quantité, est tourmenté « pendant la nuit de songes effrayants ; et le lendemain « il ressent des inquiétudes et des agitations aussi « grandes que s'il avait commis quelque crime. »

Le *muchamore* est un champignon commun au Kamtchatka et en Sibérie (3). Si on le mange ou si l'on boit

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. XXIV, cap. 17.

(2) *Pastinaca*, Gmelin.

(3) Krachenninikof, *Description du Kamtchatka*, 1re partie, chap. 14,

une liqueur où on l'a fait infuser, il produit quelquefois la mort, et toujours un délire profond, tantôt gai, tantôt plein de tristesse et d'épouvante. On se croit soumis à la puissance irrésistible de l'*esprit* qui réside dans le champignon vénéneux. Dans un accès de cette ivresse, un Cosaque imagina que l'*esprit* lui ordonnait de confesser ses péchés : il fit, en effet, devant tous ses camarades, une confession générale.

D'autres breuvages ont une efficacité différente, également susceptible de prêter au merveilleux. Le calife Abdallah, fils de Zobeir, assiégé dans la Mecque, se décide à trouver, dans une sortie, la délivrance ou la mort : il reçoit des mains de sa mère un breuvage de musc propre à soutenir son courage, et ne succombe en effet qu'après des prodiges de valeur qui tiennent longtemps la victoire incertaine (1). On distribue aux soldats turcs, lorsqu'ils doivent combattre, le *maslach*, boisson forte et mêlée d'opium ; elle les rend presque frénétiques (2). L'ivresse que produit le *muchamore* enfante souvent aussi un redoublement de force, une audace téméraire, à laquelle s'allie le besoin de commettre des actions coupables, que l'on regarde dès lors comme impérieusement inspirées par l'*esprit* du *muchamore*. Le sauvage Kamtchadale et le féroce Cosaque ont recours à cette ivresse pour dissiper leurs terreurs, quand ils projettent des assassinats (3). On a vu encore au XVIII[e] siècle, dans les armées des princes hindous, les *ammoqui*, guerriers fa-

Beniowski raconte qu'un schaman sibérien, qu'il avait consulté, fit usage d'une infusion de *muchamore* : cette boisson le plongea d'abord dans le délire, puis dans un profond sommeil.

(1) L'an de l'Hégire 73... Ockley, *Histoire des Sarrasins*, tome II, pages 4 et 5.

(2) *Considérations sur la guerre présente entre les Russes et les Turcs*, 1769-1773, page 84.

(3) Krachenninikof, *Description du Kamtchatka*, 1re partie, chap. 14.

natiques, que l'extrait de chanvre combiné à l'opium plongeait dans un délire féroce. Ils s'élançaient alors, frappant sans distinction tout ce qu'ils rencontraient devant eux, jusqu'à ce que, percés de coups, ils tombassent sur les corps de leurs victimes (1). Ni la crainte ni l'humanité ne les arrêtaient, non plus, dans la route du crime, ces fanatiques que le *Vieux de la Montagne* enivrait d'une préparation de chanvre, dont le nom *Hachiche* (2) a formé, pour ceux qu'elle égarait, le nom d'*Assassins*.

Tous les historiens des croisades ont parlé du séjour enchanté où le *Vieux de la Montagne* donnait à ses crédules néophytes un avant-goût du paradis tel que l'espoir de retourner un jour dans ce lieu de délices leur faisait commettre tous les crimes, et affronter la mort certaine et les supplices les plus affreux. Longtemps auparavant, *Schedad-ben-ad*, roi d'Arabie, *voulant se faire adorer comme un dieu*, avait rassemblé, dans un jardin dont le nom était resté proverbial en Orient, *toutes les joies du paradis*, et les faisait partager aux affidés qu'il y daignait admettre (3). Dans l'un et l'autre cas, nous pensons que ces jardins, ces jouissances n'ont existé jamais que dans des rêves, provoqués chez des hommes jeunes, habitués à un régime simple et austère, par l'usage inaccoutumé de boissons propres à assoupir leur raison débile, à exalter leur ardente imagination. Sous le nom de *Bendjé*, une préparation de *hyoscyame* (4), (la même

(1) Paulin de Saint-Barthélemi, *Voyage aux Indes orientales*, tome II, pages 426 et 427.

(2) J. Hammer, *Mines de l'Orient... Nouvelles Annales des voyages*, tome XXV, pages 337-378.

(3) D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. *Iram*.

(4) M. J. Hammer (*loc. cit.*) paraît croire que le *bendjé* était la même chose que le *hachiche*; mais, dans un fragment d'un roman arabe dont

plante sans doute que le *hyoscyamus datura*) servait à les enivrer, pour qu'ils se crussent transportés dans le paradis, quand déjà de pompeuses descriptions leur en avaient donné une idée accompagnée des plus violents désirs ; tandis que, pour les exciter à quelque acte désespéré, on leur administrait le *hachiche*, l'extrait de chanvre employé encore au même usage dans l'Orient.

L'existence des jardins du *Vieux de la Montagne* a néanmoins été admise comme réelle par deux hommes éclairés (1) : on nous permettra donc d'opposer à leur autorité la discussion par laquelle nous avions établi notre opinion en sens contraire, avant même qu'elle acquît un nouveau degré de probabilité par l'assentiment de M. Virey (2). Ce n'est point sortir de notre sujet : entre les merveilles opérées sur les hommes par des êtres qui se prétendaient doués de facultés surhumaines, il n'en est aucune dont un pouvoir plus étendu soit devenu la conséquence.

« Le *Vieux de la Montagne* (3), dont l'histoire est mêlée de tant de fables, s'entoura d'une troupe de fanatiques, prêts à tout oser à son premier signal. Leur dévouement sans bornes ne lui coûtait, dit-on, que le soin de les endormir par une boisson narcotique, puis de les faire transporter dans des jardins délicieux où, à leur réveil, toutes les voluptés réunies leur persuadaient, pendant

nous lui devons la traduction, il est dit positivement que le *bendjé* était une préparation de *hyoscyame* (jusquiame), *ibid.* page 380.

(1) MM. Malte-Brun et J. Hammer, *Mines de l'Orient... Nouvelles Annales des voyages*, tome XXV, pages 376-382.

(2) *Bulletin de pharmacie*, tome V, pages 55 et 56 (février 1813).

(3) Eusèbe Salverte, *Des rapports de la médecine avec la politique* (in-12, Paris, 1806), pages 182 et suivantes. Nous transcrivons ce passage avec les corrections qui avaient été préparées pour une seconde édition. L'ouvrage entier a été lu, en 1804, à la *Société médicale d'émulation* de Paris.

quelques heures, qu'ils goûtaient les plaisirs du ciel. Il est permis de suspecter l'exactitude de ce récit. Que d'indiscrétions pouvaient, chaque jour, compromettre l'existence d'un paradis factice ! Comment y réunir, y contenir, y déterminer à un secret inviolable tant d'agents, exempts du fanatisme que leurs artifices faisaient naître, ne regardant point dès lors le silence comme un devoir, et portés, au contraire, à redouter l'obéissance aveugle qu'ils travaillaient à inspirer ; puisqu'au moindre caprice du tyran, ils pouvaient en devenir les premières victimes ? Les esclaves des deux sexes qui figuraient, devant le récipiendaire, des anges et des houris, supposerons-nous qu'ils fussent constamment discrets, malgré leur jeune âge ? Que devenaient-ils du moins, lorsque le progrès des années ne leur permettait plus de paraître dans les mêmes rôles ? La mort seule pouvait répondre de leur silence à venir : et la perspective d'une pareille récompense ne devait-elle pas délier leurs langues à la première occasion favorable, ou les porter à tuer leur bourreau, lorsque, seul, errant au milieu d'eux, il venait confirmer le néophyte dans ses persuasions mensongères? Comment aussi ce peuple de comédiens se nourrissait-il? Leur maître pouvait-il, chaque jour, pourvoir à leurs besoins, sans que personne s'en aperçût au dehors ? Combinez le nombre des précautions à prendre, les approvisionnements à renouveler, la nécessité fréquente de se défaire d'agents dont l'indiscrétion était trop à craindre : vous ne parviendrez pas à faire durer trois ans cet abominable mystère.

« Il est certain, d'ailleurs, que les jouissances physiques, avec quelque adresse qu'on les varie et qu'on les enchaîne, ont des intervalles trop marqués, des contrastes trop sensibles de vide et de réalité, pour laisser naître ou subsister une pareille illusion. Combien il est

plus simple de tout expliquer par l'ivresse physique combinée à l'ivresse de l'âme ! Chez l'homme crédule, et préparé d'avance par les peintures et les promesses les plus flatteuses, le breuvage enchanteur produisait sans peine, au sein d'un profond sommeil, et ces sensations si vives et si douces, et la continuité magique qui en doublait le prix. *A vrai dire, ils estimaient que ce fût un songe :* ainsi s'exprime Pasquier (1), après avoir rapproché tout ce qu'ont dit des *Assassins* les auteurs contemporains. Interrogez un homme qui vient d'assoupir des douleurs aiguës avec une dose d'opium : la peinture des illusions enchanteresses qu'il ne cessera d'éprouver, dans l'état d'extase où il peut rester plongé vingt-quatre heures et plus, sera exactement celle des voluptés surnaturelles dont le chef des *Assassins* comblait ses futurs *Séides*. On sait avec quelle fureur les Orientaux, habitués à prendre de l'opium, se livrent à ce goût, malgré les infirmités toujours croissantes qu'il accumule sur leur hideuse existence. Cette fureur peut donner une idée des plaisirs dont leur ivresse s'accompagne, et rend concevable l'emportement du désir qui entraînait une jeunesse ignorante et superstitieuse à tout entreprendre, pour conquérir et posséder, pendant l'éternité entière, ces ineffables délices. »

Au souvenir du dévouement des disciples du *Vieux de la Montagne*, se lie naturellement celui de la constance qu'ils opposaient aux tortures les plus cruelles. L'ivresse du fanatisme pouvait les armer de cette constance invincible ; le noble orgueil du courage, l'obstination même d'un point d'honneur puéril a suffi souvent pour l'inspirer. Cependant il importait trop à leur chef qu'aucun

(1) E. Pasquier, *Les recherches de la France,* liv. VIII, chap. 20 (2 vol. in-fol. Amsterdam, 1723, tome I, page 798.)

d'eux ne se démentît, pour qu'il se fiât uniquement à la puissance des souvenirs, quelque énergiques qu'ils fussent, surtout lorsque la distance et le temps avaient pu en affaiblir l'influence. S'il connaissait quelque moyen d'engourdir la sensibilité physique, sans doute il avait soin d'en prémunir les ministres de ses vengeances, avec ordre d'en faire usage au moment décisif. La promesse de les soustraire à l'empire de la douleur exaltait encore le fanatisme : et l'accomplissement de cette promesse devenait un nouveau miracle, une preuve, ajoutée à tant d'autres, du pouvoir certain de commander à la nature.

En avançant cette conjecture, nous avouons qu'on ne peut l'étayer d'aucun renseignement historique. Mais comment cet habile thaumaturge n'aurait-il point, au XIII[e] siècle, possédé un secret connu de toute l'antiquité, et surtout en Palestine ? Les rabbins (1) enseignent que l'on faisait boire du vin et des liqueurs fortes aux malheureux condamnés au dernier supplice ; on mêlait des *poudres* à la liqueur, afin qu'elle fût plus forte et qu'*elle leur assoupît les sens :* cette coutume avait sans doute pour but de concilier avec l'humanité le désir d'effrayer par le spectacle des supplices. Il paraît que la myrrhe était le principal ingrédient ajouté au breuvage ; ce fut du vin mélangé de myrrhe (2) que l'on offrit à Jésus-Christ expirant sur la croix. Au II[e] siècle de notre ère, Apulée cite un homme qui s'était prémuni contre la violence des coups par une potion de myrrhe (3). Si, comme nous le pensons, la myrrhe ne peut se prendre en breuvage que sous la forme de *teinture*, l'effet de

(1) *Tract. Sanhedr.* D. Calmet, *Commentaire sur le livre des Proverbes*, chap. 31, vers. 6.

(2) *Evang. sec. Marc.* cap. 15, vers. 25.

(3) Apul. *Metamorph.* lib. VIII.

l'alcool devait ajouter à l'efficacité des drogues stupéfiantes. Observons toutefois que cette propriété attribuée à la myrrhe n'est pas du nombre de celles qui la font aujourd'hui employer en médecine. Il se peut qu'ici encore, le nom de la myrrhe ait servi pour déguiser une préparation dont on ne voulait pas laisser deviner la base. Mais, dans l'un ou l'autre cas, le *Vieux de la Montagne* n'ignorait sûrement pas un secret depuis si longtemps répandu dans la Palestine ; il aurait pu également l'emprunter à l'Égypte. La pierre de Memphis (*lapis memphiticus*) était un corps gras, chatoyant, de la grosseur d'un petit caillou ; on la donnait pour un ouvrage de la nature ; je la regarde comme un produit de l'art. Triturée et mise en liniment sur les parties auxquelles la chirurgie devait appliquer le fer ou le feu (1), elle préservait, sans danger, le patient des douleurs de l'opération ; prise dans un mélange de vin et d'eau, elle suspendait tout sentiment de souffrance (2).

Un secret analogue a, de tout temps, existé dans l'Hindoustan. C'est par lui que sont préservées de l'effroi d'un bûcher ardent les veuves (3) qui se brûlent sur le corps de leurs maris. Le témoin oculaire d'un de ces sacrifices, consommé en juillet 1822, vit la victime arriver dans un état complet de stupéfaction physique, effet des *drogues qu'on lui avait fait prendre* : ses yeux étaient ouverts, mais elle ne semblait pas voir ; d'une voix faible et comme machinalement, elle satisfit aux questions *légales* qu'on lui adressa sur la pleine liberté de son sacrifice. Quand on la mit sur le bûcher, elle était absolument insensible (4).

(1) Dioscorid. lib. v, cap. 158.

(2) Plin. *Hist. nat.* lib. xxxvii, cap. 7.

(3) Le P. Paulin de Saint-Barthélemi, *Voyage aux Indes orientales*, tome i, page 358.

(4) *The asiatic journal*, vol. xv, 1823, pages 292 et 293.

Les chrétiens rapportèrent ce secret, d'Orient en Europe, au retour des croisades. Il fut probablement connu des magiciens subalternes, aussi bien que celui de braver l'action du feu : et de là, je crois, naquit la règle de jurisprudence, suivant laquelle l'insensibilité physique, partielle ou générale, était un signe certain de sorcellerie. Plusieurs auteurs cités par Frommann (1) parlent de malheureuses sorcières qui ont ri ou se sont endormies dans les angoisses de la torture ; et l'on ne manquait point de dire que c'était le diable qui les endormait.

D'autres disent que les prétendus sorciers jouissaient d'un pareil avantage, dès le milieu du XIVe siècle. Nicolas Eymeric, grand inquisiteur d'Aragon, et auteur du fameux *Directoire des inquisiteurs,* se plaignait des sortiléges dont usaient quelques accusés, et au moyen desquels, étant appliqués à la torture, ils y paraissaient absolument insensibles (2). Fr. Pegna, qui commenta l'ouvrage d'Eymeric en 1578, affirme, dans le même cas, et la réalité et l'efficacité des sortiléges (3). Il s'appuie des témoignages de l'inquisiteur *Grillandus*, et d'*Hippolytus de Marsiliis.* Ce dernier, professeur de jurisprudence à Bologne, en 1524, dit positivement, dans sa *Pratique criminelle*, qu'il a vu, par l'effet de sortiléges dont il donne le détail, des accusés ne souffrir aucune douleur, mais *demeurer comme endormis au milieu des tortures.* Les expressions dont il se sert sont remarquables : elles peignent l'homme devenu insensible, comme plongé dans un engourdissement plus semblable à l'effet produit par un médicament narcotique, qu'à la fière énergie qui naît

(1) Frommann, *Tract. de fasc.* etc. pages 593, 594, 810 et 811.

(2) *Aliqui sunt maleficiati et in quæstionibus maleficiis utuntur*... efficiuntur *enim* quasi insensibiles... *Direct. inquisit.* cum adnot. Fr. Pegnæ (Romæ, fol.), 3e partie, page 481.

(3) *Direct. inquisit.* etc. page 483.

d'une persévérance au-dessus de toutes les douleurs.

A divers exemples de cette insensibilité passagère, Wierius joint une observation importante : il vit une femme, inaccessible ainsi au pouvoir des tourments ; son visage était noir et ses yeux sortants, comme si on l'avait étranglée ; elle achetait l'exemption de la souffrance, par une espèce d'apoplexie (1). Un médecin (2), témoin d'un pareil état d'insensibilité, le comparait, comme nous, à l'état des épileptiques et des apoplectiques.

Un contemporain de Fr. Pegna et de J. Wierius, écrivain bizarre dont le nom inspire peu de confiance, mais qui, cette fois, parle de ce qu'il a vu, et de ce que la place qu'il occupait dans un tribunal le mettait à portée de connaître avec certitude, Ét. Taboureau (3) a décrit également l'état soporeux qui dérobait les accusés aux souffrances de la torture. Suivant lui, il était devenu presque inutile de donner la question ; la recette engourdissante étant connue de tous les geôliers, qui ne manquaient pas de la communiquer aux prisonniers : rien de si facile d'ailleurs que de la pratiquer, si on l'en croit ; elle se bornait à avaler du savon dissous dans l'eau.

Le savon ordinaire ne possède sûrement point la vertu que lui attribue Taboureau. S'ensuit-il que le fait principal soit faux ? Non, puisque cet auteur n'est pas le seul qui l'ait rapporté. Dans cette occasion seulement, les possesseurs du secret en imposaient sur sa nature, moins à la vérité pour s'en assurer la possession exclusive, que pour conserver la faculté d'en faire usage. Ce fait devient

(1) J. Wierius, *De præstig.* lib. IV, cap. 10, pages 520 et seq.

(2) Frommann, *Tract. de fasc.* pages 810 et 811.

(3) Ét. Taboureau, *Des faux sorciers et de leurs impostures* (1585). *Discours* inséré dans le quatrième livre des *Bigarrures du sieur Des Accords.* Ét. Taboureau était avocat du roi au bailliage de Dijon.

croyable, s'il existe des substances capables de le réaliser. Et combien n'en comptons-nous pas qui émoussent, suspendent, détruisent la sensibilité nerveuse? L'opium, la jusquiame, la belladone, l'aconit, la morelle, le stramonium ont été essayés pour engourdir la douleur, dans les opérations chirurgicales ; et, si l'on a renoncé à les employer, c'est que la stupeur qu'ils provoquaient compromettait la guérison et même la vie des malades. Une crainte pareille n'arrête pas les brahmes qui conduisent les veuves hindoues sur le bûcher de leurs maris : elle avait, on le sent, peu de prise sur les disciples du *Vieux de la Montagne*, ou sur les accusés menacés de la torture : et, parmi les substances citées, on peut en distinguer quelques-unes dont se servait sans doute le thaumaturge oriental ; et d'autres, assez communes en Europe pour que les geôliers, comme le dit Taboureau, pussent aisément en fournir à un prisonnier, à l'instant où elles lui devenaient nécessaires.

Tels sont, et le nombre de ces substances et la facilité de s'en procurer, qu'il est permis de supposer que, connues de tout temps, de tout temps elles ont servi à opérer des miracles. Ce ne sont point les modernes seuls qui ont été témoins des souffrances atroces et presque au-dessus des forces humaines, qu'aux yeux de tout un peuple endurent les *Pénitents* hindous ; les historiens grecs et latins en ont parlé (1) ; et les traditions nationales en font remonter la pratique jusqu'à l'origine de la civilisation religieuse. La patience des hommes qui s'y soumettent tient probablement à la cause que nous indiquons. A une souffrance passagère, ils opposent l'usage actuel des drogues stupéfiantes ; ils le répètent souvent ; et cette pratique longtemps prolongée détermine un en-

(1) Solin. cap. 55.

gourdissement habituel, et rend ces fanatiques capables de supporter des tortures qui durent autant que la vie. La destruction presque entière de la sensibilité physique ne peut guère s'opérer sans réagir sur le moral, et plonger l'âme dans une imbécillité profonde ; c'est en effet le caractère dominant de la plupart de ces *Pénitents* miraculeux.

C'est aussi dans cet état d'imbécillité que sont représentés, par Diodore, les Éthiopiens sauvages dont il peint l'insensibilité physique comme à l'épreuve des coups, des blessures, des tourments les plus extraordinaires (1). Un savant du XVII[e] siècle (2) supposait que le voyageur Simmias, dont Diodore copie la narration, avait pris, pour le caractère général d'une peuplade, l'état momentané de quelques individus, enivrés d'une boisson semblable au *népenthès* chanté par Homère. Il est plus probable que Simmias rencontra, sur les côtes d'Éthiopie, des *Pénitents* tels que ceux que l'on trouve aujourd'hui dans l'Hindoustan, et que l'état où il les vit était rendu permanent par l'usage continuel des médicaments propres à le déterminer (3).

(1) Diod. Sic. lib. III, cap. 8.

(2) Pierre Petit, D. M. *Dissertation sur le népenthès*, in-8°, Utrecht.

(3) Hasselquist (*Voyage dans le Levant*, 1[re] partie, page 257) observe que l'opium, pris habituellement avec excès par les derviches, les conduit à une stupidité absolue.

CHAPITRE XVIII.

Action des odeurs sur le moral de l'homme. Action des liniments : l'*onction* magique opérait souvent, dans des rêves, ce que la prévention et le désir prenaient facilement pour des réalités. De pareils rêves donnent l'explication de l'histoire entière des sorciers. L'emploi de quelques connaissances mystérieuses, les crimes auxquels de prétendus sortiléges ont souvent servi de voile, la rigueur des lois dirigées contre le crime absurde de sorcellerie ; telles sont les principales causes qui ont multiplié le nombre des sorciers. Importance de cette discussion, prouvée par des faits récents.

Le merveilleux croît pour nous en raison de la distance qui paraît séparer la cause de l'effet. Les boissons et les drogues ne peuvent s'administrer absolument à l'insu de celui qui les accepte : on s'enivrait des parfums prodigués autour des autels et dans les cérémonies magiques, sans le vouloir, sans en soupçonner la puissance ; quels avantages n'offraient-ils pas au thaumaturge, surtout quand il lui importait de produire des extases et des visions ? Leur composition et leur choix étaient l'objet d'une attention scrupuleuse.

On se rappelle que, pour préparer les enfants aux révélations qu'ils devaient recevoir dans des songes, Porphyre recommandait l'emploi des fumigations faites avec des ingrédients particuliers (1). Proclus, qui souvent,

(1) Ci-dessus, page 131.

ainsi que les philosophes ses contemporains, n'a fait que rapporter, avec une interprétation allégorique, des *prescriptions* physiques dont le sens propre était perdu ; Proclus (1) nous montre les *instituteurs du sacerdoce ancien* rassemblant diverses odeurs et les unissant par les procédés d'un art divin, pour en composer un parfum unique, doué de vertus nombreuses, dont l'énergie, portée au comble par leur réunion, serait affaiblie par leur séparation.

Dans les hymnes attribués à Orphée, hymnes qui sûrement tirent leur origine du rituel d'un culte très-ancien, un parfum particulier est assigné à l'invocation de chaque divinité : cette variété dans les pratiques religieuses ne présentait pas toujours à la science sacrée une application actuelle : mais on l'établissait d'une manière générale, pour s'en prévaloir dans les occasions particulières ; le prêtre restant toujours le maître d'annoncer à quelle divinité il fallait de préférence avoir recours.

L'action physique et morale des odeurs n'a pas été peut-être étudiée à ce point de vue par les savants modernes, autant que par les thaumaturges de l'antiquité. Cependant, si Hérodote nous apprend que les Scythes s'enivraient en respirant la vapeur des graines d'une espèce de chanvre, jetées sur des pierres rougies au feu (2), la médecine moderne a observé que l'odeur seule des graines de la jusquiame, surtout quand la chaleur en exalte l'énergie, produit, chez ceux qui la respirent, une disposition à la colère et aux querelles. L'*Encyclopédie méthodique* (3) cite trois exemples qui le prouvent : le plus

(1) Proclus, *De sacrificiis et magia.*
(2) Herodot. lib. IV, cap. 75.
(3) *Dict. de médecine*, tome VII, art. *Jusquiame.*

saillant est celui de deux époux qui, parfaitement unis partout ailleurs, ne pouvaient, sans en venir à des débats sanglants, rester quelques heures dans la chambre où ils travaillaient. On ne manqua point de croire la chambre ensorcelée, jusqu'à ce que l'on découvrît, dans un paquet considérable de graines de jusquiame, placé près d'un poêle, la cause de ces querelles journalières, dont les deux époux étaient les premiers à gémir, et que la disparition de la substance vénéneuse fit cesser sans retour.

Le thaumaturge dut employer cette sorte d'agents avec d'autant plus de succès, que l'œil ne met point en garde contre eux, et qu'ils n'affectent point l'odorat d'une manière proportionnée à la violence de leurs effets.

Il est des substances plus énergiques encore que les parfums, et qui, pour modifier notre existence, semblent n'avoir besoin que d'agir à l'extérieur. L'extrait ou le suc de belladone appliqué sur une plaie cause un délire accompagné de visions; une faible goutte de ce suc, si elle touche l'œil, jette aussi dans le délire; mais elle produit d'abord la *diplopie* ou duplicité des images (1). L'homme ainsi atteint à son insu, verrait les objets se doubler autour de lui, et, en proie à la vengeance des thaumaturges, s'écrierait, nouveau Penthée, qu'il aperçoit deux soleils et deux Thèbes (2).

L'expérience a récemment prouvé qu'administrés en liniments et aspirés par le système absorbant, plusieurs médicaments agissent comme s'ils avaient été introduits

(1) Cette dernière observation appartient au docteur Himly. Voyez aussi Pinel, *Nosographie philosophique* (5e édition), tome III, page 46, et Giraudy, *Sur le délire causé par la belladone*, etc. Thèse soutenue en 1818.

(2) Virgil. *Æneid.* lib. IV, vers. 469.

directement dans l'estomac. Cette propriété n'a point été ignorée des anciens. Dans le roman d'Achilles Tatius, un médecin égyptien, pour guérir Leucippe attaquée de frénésie, lui applique sur le haut de la tête un liniment composé d'huile dans laquelle il a fait dissoudre un médicament particulier : peu de temps après l'onction, la malade s'endort profondément. Ce que savait le médecin, le thaumaturge ne l'ignorait pas ; et cette connaissance a pu lui servir à opérer plus d'un miracle bienfaisant ou funeste. On ne contestera point que les onctions, si fréquentes dans les cérémonies anciennes, ne lui offrissent chaque jour la facilité de la mettre à profit. Avant de consulter l'oracle de Trophonius, on était frotté d'huile sur tout le corps (1) ; cette préparation concourait sûrement à produire la vision désirée. Avant d'être admis aux mystères des *Sages* indiens, Apollonius et son compagnon furent frottés d'une huile si active, *qu'il leur semblait qu'on les lavait avec du feu* (2).

Les disciples des hommes qui naturalisèrent, au centre de l'Amérique, des idées et des pratiques religieuses empruntées à l'Asie, les prêtres de Mexico, oignaient leurs corps d'une pommade fétide, quand ils voulaient, disaient-ils, converser avec la Divinité. La base en était le tabac et une semence moulue qu'ils appelaient *ololuchqui*, semence dont l'effet était de priver l'homme de son bon sens, comme celui du tabac d'engourdir la sensibilité. Ils se sentaient alors très-intrépides et très-cruels (3) ; et sans doute aussi très-disposés

(1) Pausanias, lib. IX, cap. 39.

(2) Philostrat. *De vit. Apoll.* lib. III, cap. 5.

(3) Acosta, *Histoire des Indes occidentales,* liv. v, chap. 26, traduction française (in-8°, 1616, feuillets 256 et 257). Les prêtres mexicains fai-

à avoir des visions, puisque cette pratique avait pour but de les mettre en rapport avec les objets de leur culte fantastique.

Abandonnons un moment les temples : suivons au dehors ce secret divulgué, et tombé entre les mains des magiciens vulgaires.

Tout est-il imposture dans ce que rapportent les poëtes et les romanciers de l'effet des onctions magiques ? Il est difficile de le penser. Les ingrédients dont elles se composaient avaient sûrement une efficacité quelconque. Nous avons supposé qu'au sommeil qu'elles déterminaient, se mêlaient des songes lubriques ; supposition d'autant plus probable que c'était surtout l'amour contrarié ou l'amour trahi qui en employait le secours. En proie à sa passion, qu'une femme en fît usage : préoccupée de ses désirs et de l'espoir de les voir satisfaire, elle s'endormait ; il était naturel qu'un objet unique occupât ses songes, et que bientôt elle attribuât aux caresses de l'être adoré les émotions voluptueuses que lui prodiguait le sommeil magique. A son réveil, pouvait-elle douter qu'un charme aussi puissant que délicieux ne l'eût transportée dans les bras de son amant, ou n'eût rendu à ses vœux un infidèle ?

Ce que demandait aux enchantements la passion ou la curiosité, l'onction magique le faisait ainsi obtenir en rêve ; mais d'une manière si prononcée, qu'il était impossible de ne pas prendre l'illusion pour une réalité : voilà ce que prouve l'histoire des procès de sorcellerie ; procès dont le nombre surpasse l'imagination. C'est la nuit, au milieu de leur sommeil, que les sorciers sont

saient entrer dans cette pommade les cendres ou les corps d'insectes réputés venimeux ; c'était sans doute pour tromper sur la nature des drogues physiquement efficaces.

enlevés et transportés au *Sabbat*. Pour obtenir cette faveur, ils ont dû, le soir, se frotter d'une pommade (1) dont ils cherchent, et dont souvent ils ignorent la composition ; mais dont les effets sont précisément ceux que nous venons de signaler.

On amène devant le magistrat de Florence, homme au-dessus de son siècle et de son pays, une femme accusée d'être sorcière : elle se déclare telle, et assure qu'elle assistera au *Sabbat* la nuit même, pourvu qu'on la laisse rentrer chez elle, et pratiquer l'onction magique ; le juge y consent. Après s'être frottée de drogues fétides, la prétendue sorcière se couche et s'endort sur-le-champ : on l'attache sur le lit ; des piqûres, des coups, des brûlures même ne peuvent interrompre son profond sommeil. Réveillée avec peine, le lendemain, elle raconte qu'elle est allée au *Sabbat ;* dans le récit de son rêve se mêlent les sensations douloureuses qu'elle a réellement éprouvées en dormant, et auxquelles le juge borne sa punition (2).

De trois récits identiquement semblables à celui-ci, que nous pourrions emprunter à Porta et à Frommann (3), nous tirerons seulement une observation physiologique. Deux des prétendues sorcières, ainsi endormies par l'onction magique, avaient annoncé qu'elles

(1) Les déclarations faites par des sorciers à l'inquisition d'Espagne, en 1610, parlent de la nécessité, pour aller au sabbat, de se frotter la paume des mains, la plante des pieds, etc. avec l'eau que lâche un crapaud effrayé ou irrité (Llorente, *Histoire de l'inquisition,* chap. 37, art. 2, tome III, pages 431 et suivantes) : recette puérile, destinée à cacher aux adeptes mêmes, la composition de l'onction véritable.

(2) Paolo Minucci, jurisconsulte florentin, mort au XVIIe siècle, nous a transmis ce fait intéressant, dans son Commentaire sur le *malmantile racquistato*, cant. 4, ott. 76.

(3) J. B. Porta, *Magia natur.* lib. II, cap. 26. Frommann, *Tract. de fasc.* pages 562, 568 et 569.

iraient au *Sabbat*, et qu'elles en reviendraient, en *s'envolant avec des ailes*. Toutes deux crurent que les choses s'étaient passées ainsi, et s'étonnaient qu'on leur soutînt le contraire. L'une même, en dormant, avait exécuté des mouvements et s'était élancée, comme si elle eût voulu prendre son vol. Tout le monde sait que, dans le sommeil, il n'est pas rare de rêver que l'on s'élève, en volant, dans les airs.

En avouant qu'ils employaient l'onction magique pour se transporter au *Sabbat*, des insensés ne pouvaient en donner la recette : la médecine la donnerait sans peine. Porta et Cardan (1) en ont indiqué deux : le *solanum somniferum* fait la base de l'une, la jusquiame et l'opium dominent dans l'autre. Le sage Gassendi, pour éclairer des misérables qui se croyaient sorciers, chercha à deviner leur secret, et à l'imiter. Avec une pommade dans laquelle entrait de l'opium, il oignit des paysans, à qui il persuada que cette cérémonie les ferait assister au *Sabbat*. Après un long sommeil, ils se réveillèrent, bien convaincus que le procédé magique avait produit son effet; ils firent un récit détaillé de ce qu'ils avaient vu au *Sabbat* et des plaisirs qu'ils y avaient goûtés ; récit où l'action de l'opium était signalée par des sensations voluptueuses.

En 1545, on trouva chez un sorcier une pommade composée de drogues assoupissantes. Le médecin du pape Jules III, André Laguna, s'en servit pour oindre une femme attaquée de frénésie et d'insomnie. Elle dormit trente-six heures de suite ; et, lorsqu'on parvint à l'éveiller, elle se plaignit de ce qu'on l'arrachait aux embrassements d'un jeune homme aimable et vigou-

(1) J. Wierius, *De præstig.* lib. II, cap. 36. — J. B. Porta, *Magia natur.* lib. II. — Cardan, *De subtilitate*, lib. XVIII.

reux (1)..... De cette illusion nous rapprocherons, avec le judicieux et infortuné Llorente, celle qu'éprouvaient les femmes vouées au culte de *la Mère des dieux*, lorsqu'elles entendaient continuellement le son des flûtes et des tambourins, qu'elles voyaient les danses joyeuses des faunes et des satyres, et qu'elles goûtaient des plaisirs inexprimables : quelque médicament du même genre causait chez elles le même genre d'ivresse.

Nous en rapprocherons aussi les succès qu'obtenaient dans leurs amours les magiciennes, et, par exemple, celles qu'ont rendues célèbres Lucien et Apulée : ce sera étayer d'une probabilité nouvelle l'opinion que le même secret, avec des variations légères, est arrivé, des mains des magiciens subalternes, qui vendaient des filtres amoureux en Grèce et en Italie, jusqu'aux malheureux sorciers de l'Occident.

Il y a eu, de tout temps, plus de sorcières que de sorciers : une imagination et des organes plus mobiles rendent compte de cette différence. J'explique de même pourquoi, dans les fables, si souvent répétées, des démons ou des génies qui, dans un commerce magique, s'unissaient à des mortels, les plus nombreuses portent sur des *incubes*. Il n'y avait de réel que des songes voluptueux, déterminés par la nature aphrodisiaque des liniments ; songes plus fréquents chez le sexe le plus susceptible, et secondés souvent par des dispositions aux vapeurs hystériques.

Enfin, nous ne craignons pas de le dire : pour expliquer les faits principaux consignés dans les archives sanglantes des tribunaux civils et religieux et dans les volumineux recueils de *démonologie ;* pour expliquer les

(1) A. Laguna, *Commentaire sur Dioscoride*, lib. LXXVI, cap. 4, cité par Llorente, *Histoire de l'inquisition*, tome III, page 428.

aveux de cette foule d'insensés des deux sexes qui ont cru fermement être sorciers et avoir assisté au *Sabbat*, il suffit de combiner, avec l'emploi de l'onction magique, l'impression profonde, produite par des descriptions antérieurement entendues des cérémonies dont on serait témoin, et des divertissements auxquels on prendrait part, dans les assemblées du *Sabbat*. Ces assemblées, en effet, et leur but coupable avaient été signalés dès le commencement du v[e] siècle, et bientôt avaient éveillé la sévérité toujours croissante des prêtres et des magistrats ; on les peint comme fréquentes et d'assez longue durée : et toutefois, on n'a jamais surpris les sorciers dans une seule de ces réunions. Ce n'était point la crainte qui en aurait empêché : les mêmes recueils, les mêmes procès constatent qu'il existait des procédés certains pour que l'organe des lois, le ministre de la religion, loin d'avoir rien à redouter de l'esprit de ténèbres, lui imposassent, et, malgré lui, s'emparassent des misérables qu'il égarait... Mais, dans la réalité, ces réunions n'existaient plus : si elles avaient existé dans la forme qu'on leur supposait, elles avaient peu survécu aux derniers restes du polythéisme. Remplacées par des initiations individuelles, qui se réduisirent bientôt à des confidences intimes, il n'en subsista que la tradition inexacte des cérémonies empruntées à divers mystères du paganisme, et la peinture des délices dont on promettait aux initiés de les faire jouir. Conformément aux déclarations des sorciers, on ne peut se dispenser de reconnaître qu'ils se frottaient diverses parties du corps, d'une drogue qu'ils croyaient magique ; et les faits cités prouvent que l'effet de cette drogue sur leur imagination, était assez énergique pour qu'ils ne doutassent pas plus de la réalité des impressions fantastiques qu'elle leur faisait éprouver, que de celle des sensations reçues dans l'état de veille.

Ainsi, ils restaient fermement persuadés qu'ils avaient pris part à des festins splendides, quoiqu'ils sentissent, comme ils l'avouaient devant les juges, que ces festins n'apaisaient ni la faim ni la soif (1) ; ils ne pouvaient croire qu'ils n'eussent bu et mangé qu'en songe. Mêlant cependant à leurs rêves, comme cela arrive toujours, ces réminiscences machinales, la mémoire leur présentait, d'une part, la succession confuse des scènes bizarres auxquelles ils s'étaient promis d'assister ; de l'autre part, elle faisait intervenir, au milieu des cérémonies magiques, des personnes de leur connaissance, qu'ils dénonçaient ensuite, jurant qu'ils les avaient vues au *Sabbat.* Et leur serment homicide n'était pas un parjure : ils le faisaient d'aussi bonne foi que l'aveu inconcevable par lequel ils se dévouaient à d'épouvantables supplices. A Ingolstadt, dit Frommann (2), on lisait publiquement les aveux de sorcières condamnées au feu ; elles confessaient avoir, par leurs maléfices, tranché la vie de plusieurs personnes ; *ces personnes vivaient ;* elles assistaient à la lecture, et, par leur présence, démentaient ces aveux insensés... et les juges néanmoins continuèrent à instruire des procès de sorcellerie ! En 1750, à Wurtzbourg, une religieuse prévenue de ce crime est traduite devant un tribunal ; elle y soutient opiniâtrément qu'elle est sorcière ; comme les accusées d'Ingolstadt, elle nomme les personnes à qui ses sortiléges ont donné la mort ; *ces personnes vivaient ;* et l'infortunée périt sur un bûcher (3) : en 1750 !

L'opinion que ces développements tendent à établir n'est pas nouvelle : déjà J. Wierius s'est honoré en la

(1) Frommann, *Tract. de fasc.* page 613.
(2) *Id. ibid.* page 850.
(3) Voltaire, *Prix de la justice et de l'humanité,* art. 10.

soutenant. Un théologien espagnol a adressé à l'inquisition un traité (1), où, s'étayant de l'opinion de plusieurs de ses confrères, il soutient que la plupart des faits imputés aux sorciers n'ont existé qu'en rêves ; et que, pour produire ces rêves, il suffisait de la drogue dont ils se frottaient, et de l'opinion certaine qu'ils avaient conçue d'avance qu'ils allaient être transportés au *Sabbat*.

Nous ne nions point qu'après la cause générale, des causes particulières n'aient exercé ici une influence sensible : la possession de connaissances mystérieuses a dû, par exemple, créer, chez une populace très-ignorante, l'opinion qu'un homme était sorcier. Telle est la source de la réputation généralement acquise aux bergers. Dans leur isolement fréquent, la nécessité les force à être les médecins et les chirurgiens de leurs troupeaux : forts de leur expérience, ils enseigneront, aux propriétaires de troupeaux, des remèdes efficaces ; bientôt, peut-être, guidés par l'analogie ou favorisés par le hasard, ils guériront un homme malade. D'où peut venir à des hommes sans instruction cette faculté merveilleuse, si elle ne découle pas d'une science occulte ? « Plusieurs d'entre « eux reconnaissent, au bout de peu de temps, la « physionomie de leurs moutons, au point de distin- « guer un de leurs moutons, mêlé dans le troupeau « d'un autre berger (2). » Entre mille animaux qui nous paraissent tous semblables, l'homme qui *devine* d'abord celui qu'on lui a dérobé, évitera difficilement de passer pour sorcier, surtout si sa vanité et son intérêt le portent à favoriser l'erreur qui lui attribue un savoir et une puissance extraordinaires. Que sera-ce donc, si le point

(1) Llorente, *Histoire de l'inquisition*, tome III, pages 454 et 455.

(2) M. Desgranges, *Mémoire sur les usages d'un canton de la Beauce*. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome I, pages 242 et 243.

d'où devrait émaner la lumière, si l'autorité qui règle la destinée de tous les citoyens, paraît dominée par l'opinion commune? La législation française a, jusqu'à nos jours, traité les bergers comme prévenus ou au moins suspects de sorcellerie, puisque, de leur part, de simples menaces sont punies de peines réservées, en tout autre cas, pour des violences meurtrières. N'est-ce pas supposer que leurs paroles seules portent avec elles une efficacité malfaisante ? Cette loi date de 1751 (1) ; tombée en désuétude, elle n'a pas été formellement abrogée.

La sévérité déployée contre les sorciers, quoique tout à fait absurde en principe, ne fut pas toujours injuste dans l'application : la sorcellerie servit plus d'une fois de masque ou d'instrument à des actions criminelles. Laissons de côté l'usage des drogues qui enivrent le poisson d'un étang, tellement qu'on peut le prendre avec la main, délit prévu aujourd'hui et puni par la loi, mais qui passait autrefois pour l'effet d'un sortilége. Laissons les escroqueries dont on entend chaque jour retentir les tribunaux de police correctionnelle, et qui consistent à vendre cher le secours imaginaire d'un pouvoir surnaturel. Doutons même d'une accusation souvent répétée, suivant laquelle ce ne seraient pas seulement des procédés bizarres, extravagants, qui auraient servi à cacher le secret des compositions magiques ; mais des atrocités, des crimes, enfantés par l'exaltation de la folie, par les transports de la cruauté, par les raffinements de la

(1) « Fait pareillement S. M. défense à tous bergers de menacer, « maltraiter, faire aucun tort... aux fermiers ou laboureurs qu'ils servent « ou à ceux qu'ils ont servis... ainsi qu'à leurs familles, bergers ou do- « mestiques; à peine contre lesdits bergers, pour les *simples menaces, de* « *cinq années* de galères, et pour les mauvais traitements, de neuf « années... »

(*Préambule du conseil d'État du roi* du 15 septembre 1751.)

vengeance, ou seulement par la volonté d'imposer à des affidés la chaîne d'une complicité redoutable (1). Mais trop souvent, on ne peut le nier, le poison seul a fait toute l'efficacité des sortiléges : c'est un fait que les anciens n'ont pas ignoré, et dont nous avons indiqué une preuve en citant la seconde églogue de Théocrite (2). C'est un fait que, chez les modernes, les procédures judiciaires ont constaté (3), lors même que le malheureux frappé de mort s'obstinait à voir, dans les maux qu'il endurait, des effets surnaturels, et en aidait ainsi le coupable auteur à dérober la cause physique aux recherches de la loi.

Alors, certes, les magistrats auraient acquis de grands droits à la reconnaissance publique, si, éclairés autant que sévères, ils eussent mis leurs soins à dévoiler le

(1) « *Commodus... sacra Mithriaca* homicidio vero *polluit, cum illic* « *aliquid ad speciem timoris vel dici vel fingi soleat...* » (Æl. Lamprid. in *Commod. Anton.*) Cette phrase est obscure ; on y reconnaît la réserve extrême que s'imposaient les anciens écrivains sur tout ce qui concernait les initiations. On peut néanmoins en induire que, dans les mystères de Mithra, le récipiendaire croyait obéir au commandement de tuer un homme. Ces mystères, qui pénétrèrent à Rome, et, par suite, dans les Gaules, vers le commencement de notre ère, remontaient, en Asie, à une haute antiquité, puisque le premier Zoroastre y fut initié avant de commencer sa mission religieuse : or ce prophète est de beaucoup antérieur à Ninus ; la religion qu'il fonda était déjà répandue et puissante dans l'empire d'Assyrie, au temps de Ninus et de Sémiramis... L'épreuve, mise jadis en usage par les prêtres de Mithra, afin de s'assurer de la résolution et de la docilité d'un récipiendaire, est encore aujourd'hui pratiquée dans les loges de maçonnerie, pour l'un des grades supérieurs. Des épreuves analogues ont dû, à plus forte raison, passer, des anciens temples, dans les écoles de magie ; et, on le sent, ce qui n'était habituellement qu'une feinte, pouvait, au besoin, devenir une réalité.

(2) Ci-dessus, chap. IX, page 165.

(3) En 1689, des bergers de Brie firent périr les bestiaux de leurs voisins, en leur administrant des drogues sur lesquelles ils avaient jeté de l'eau bénite et récité des conjurations magiques. Poursuivis comme sorciers, ils furent condamnés comme empoisonneurs : on reconnut que la base de ces drogues était de l'arsenic.

crime aussi bien qu'à le punir ; s'ils en avaient livré la nature véritable à la plus grande publicité, proclamant l'impuissance des magiciens dès qu'ils n'ont point recours à ces détestables pratiques. De pareilles révélations auraient enfin guéri les imaginations blessées.

Mais loin de là : les juges ont longtemps raisonné comme les inquisiteurs, qui, lorsque des dépositions formelles prouvaient que les secrets des principaux sorciers consistaient à fabriquer des poisons, punissaient néanmoins le forfait imaginaire plutôt que le forfait réel (1). Les législateurs n'avaient pas d'autres yeux que le vulgaire : ils portaient contre les sorciers des décrets terribles, et par cela même ils en doublaient, ils en décuplaient le nombre ; ce serait mal connaître les hommes que de douter, en ce sens, de l'efficacité de la persécution. En ouvrant une vaste carrière aux délations que peuvent dicter la sottise, la peur, la haine ou la vengeance, en apprêtant de toutes parts les instruments de torture, en dressant les bûchers, ils multiplièrent les aveux forcés, les dénonciations absurdes ou mensongères ; en revêtant du caractère saint de la loi leurs folles terreurs, ils rendirent incurable l'égarement général : la multitude ne mettait point en doute la culpabilité d'hommes qu'elle voyait poursuivre avec tant de rigueur ; les hommes éclairés grossissaient les rangs de la multitude, soit par entraînement, soit pour ne point devenir suspects eux-mêmes des crimes dont ils auraient nié l'existence. Comment expliquer autrement la longue et déplorable histoire des procès de sorcellerie, où l'on voit, chaque jour, les accusés confesser, les témoins affirmer, les médecins constater, les juges punir des faits matériellement impossibles ! On supposait, par exemple, que l'insensibilité physique de tout le corps ou d'une

(1) Llorente, *Histoire de l'inquisition*, tome III, pages 440 et 441.

partie seulement, était le signe certain d'un pacte avec le diable. En 1589, quatorze prétendus sorciers, déclarés *insensibles*, à la suite d'une visite légale de chirurgiens, furent en conséquence condamnés à mort. Sur l'appel interjeté par ces malheureux, le parlement, séant alors à Tours, ordonna un nouvel examen. Il fut avéré, par les hommes sages qui y procédèrent, que les accusés étaient stupides ou fous (peut-être devenus tels à la suite des misères qu'ils avaient endurées) ; mais doués d'ailleurs d'une vive sensibilité physique (1). Cette fois, la vérité fut entendue ; elle leur sauva la vie. Mais ce ne fut là qu'un cas d'exception. Le cours du XVII[e] siècle vit encore un grand nombre de procès de sorcellerie ; jusqu'à ce qu'enfin le progrès des lumières, ce bienfait de la civilisation qu'on ne cesse aujourd'hui de calomnier, dessillât les yeux de l'autorité suprême. L'ordonnance de juillet 1682 porte que les sorciers ne seront poursuivis que comme trompeurs, profanateurs et empoisonneurs, c'est-à-dire, pour leurs véritables crimes : et de cet instant, le nombre des sorciers a diminué tous les jours (2).

Cette discussion pourra paraître superflue aux esprits impatients qui croient que c'est perdre le temps que de réfuter aujourd'hui l'erreur d'hier ; comme si le développement des causes de nos erreurs ne formait pas une partie essentielle de l'histoire de l'esprit humain. Et si d'ailleurs, en Europe, les personnes qui ont reçu quelque instruction ne croient plus aux sorciers, un tel progrès est-il déjà si ancien, et les lumières se sont-elles étendues dans un cercle si vaste que ce sujet ne mérite plus que l'oubli ? Il y a cent ans à peine qu'à Paris, un livre parut

(1) *Chirurgie de Pigray*, liv. VIII, chap. 10, page 445. — Voyez F. Leuret, *Fragments psychologiques sur la folie*, Paris, 1834. — Calmeil, *De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire*, Paris, 1845, 2 vol. in-8.

(2) Dulaure, *Histoire de Paris*, tome V, pages 36 et 37.

pour appeler la rigueur des lois et la sévérité des tribunaux sur les sorciers, et sur les incrédules qui nient l'existence de la sorcellerie et de la magie ; et ce livre reçut alors les éloges des juges de la littérature (1).

Nous avons déjà rappelé le supplice d'une prétendue sorcière brûlée à Wurtzbourg, en 1750. A la même époque, dans un pays de lumières, aux rigueurs des magistrats qui ne poursuivaient plus un crime chimérique, survivaient les emportements de la crédulité populaire. « Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que l'on noyait en« core les sorciers en Angleterre, écrit un voyageur ad« mirateur enthousiaste des Anglais..... Dans l'année « 1751, deux vieilles femmes, *suspectées* de sortiléges, « furent arrêtées ; et, dans le cours des *expériences* que « la populace fit sur ces malheureuses, en les plongeant à « plusieurs reprises dans un étang, elles furent noyées, « dans un lieu après *Tring*, à quelques milles de Lon« dres (2). » Malgré le voisinage de la capitale, il ne paraît pas que l'autorité ait fait la moindre démarche pour punir deux assassinats, que le voyageur qualifie si doucement d'*expériences*.

Après un tel exemple, on conçoit qu'en 1760, dans une des provinces intérieures de la Suède (3), il ait fallu l'autorité et le courage de l'épouse d'un grand personnage, pour arracher à la fureur du peuple douze femmes accusées de magie.

En 1774, l'Allemagne, où la philosophie est cultivée avec tant d'ardeur, l'Allemagne n'a-t-elle pas vu de nombreux disciples suivre Gassner et Schroepfer, et embrasser

(1) *Traité sur la magie*, par Daugis (in-12, Paris, 1732), extrait avec éloge dans le *Journal de Trévoux*, septembre 1732, pages 1534-1544.

(2) *Voyage d'un Français en Angleterre* (2 vol. in-8°, Paris, 1816), tome I, page 490.

(3) En Dalécarlie... Barbier, *Dictionnaire historique*, page 1195.

leurs doctrines de miracles, d'exorcismes, de magie et de théurgie (1) ? En 1783, dans le canton de Lucerne, le célèbre historien J. Muller et un de ses amis, paisiblement assis sous un arbre, et lisant Tacite à haute voix, furent assaillis et pensèrent être massacrés par une troupe de paysans, à qui deux moines avaient persuadé que les étrangers étaient des sorciers (2).

Au commencement du siècle, on a condamné, en France, plusieurs escrocs, qui, parcourant les campagnes, affirmaient aux paysans que l'on avait jeté des *sorts* sur leurs bestiaux ou sur eux : et, non contents de se faire payer pour *lever* les prétendus *sorts*, en désignaient les auteurs, et suscitaient ainsi de violentes inimitiés, et même des rixes meurtrières.

« En 1810, dans les écoles de Rome, on argumentait « encore sérieusement pour savoir si les sorciers sont « fous ou possédés (3). » On était plus avancé à Paris en 1817 : on y a publié des ouvrages (4) où l'on soutient formellement l'existence de la magie, et où l'on applaudit au zèle des hommes *savants et vertueux* qui, jadis, faisaient brûler les sorciers.

Que les fauteurs de ces doctrines s'applaudissent; elles sont encore puissantes dans les contrées lointaines où les colons ont plus souvent porté les vices que les lumières de l'Europe. Les terres élevées et arides des îles d'Amérique sont en proie, en été, à des maladies qui ravagent les haras et les troupeaux, et n'épargnent même pas les hommes. Qu'elles aient pour cause la mauvaise

(1) Tiedemann, *De quæstione*, etc. pages 114 et 115.

(2) C. V. de Bonstetten, *Pensées sur divers objets de bien public*, pages 230-232.

(3) Guinna-Laoureins, *Tableau de Rome vers la fin de* 1814, page 228.

(4) *Les précurseurs de l'Antechrist.* — *Les superstitions et prestiges des philosophes.* Voyez le *Journal de Paris*, 28 décembre 1817.

qualité des eaux stagnantes dont on est obligé de faire usage, c'est ce qu'on ne peut révoquer en doute, puisque les habitations arrosées par des eaux courantes échappent constamment au fléau. Loin de reconnaître cette vérité, les planteurs attribuent opiniâtrément leurs pertes à des moyens de sorcellerie pratiqués par leurs esclaves ; et ils font périr dans les tortures les infortunés sur qui le hasard a fixé leurs soupçons (1).

Mais est-il besoin de traverser les mers pour trouver des exemples de ces horribles extravagances ? En l'année 1817, dans une commune de la Flandre orientale, un père a assassiné sa fille, âgée de dix ans, parce que, a-t-il dit, *elle était sorcière* : il préparait le même sort, et par un motif semblable, à sa femme et à sa sœur (2). On a prétendu que ce misérable était en délire : quel délire que celui qui, d'un époux, d'un père, fait un assassin ! Quelle effroyable crédulité que celle qui conduit à un pareil délire ! Comment qualifier le crime de ceux qui le font naître, de ceux qui l'entretiennent ?

En 1826, la ville de Spire a été le théâtre d'un scandale affligeant, moins encore par le caractère que lui imprime la qualité des personnes qui l'ont donné, que par les conséquences morales qui peuvent en découler. L'évêque de cette ville, « mort à l'âge de quatre-vingt-« deux ans, et qui avait légué 20,000 florins à sa cathé-« drale, n'a point été enterré, comme ses prédécesseurs, « dans une chapelle de son église : le clergé n'a voulu « prendre aucune part à ses funérailles, parce qu'*il « accusait ce vénérable prélat de sorcellerie* (3). »

Nous étonnerons-nous désormais de la crédulité bar-

(1) Je tiens le fait d'un témoin oculaire.

(2) Voyez le *Journal de Paris,* jeudi 3 avril 1817, page 3.

(3) Voyez le *Constitutionnel* du 15 août 1826.

bare de la multitude, quand ses guides religieux lui donnent de tels exemples ?

Dans la presqu'île de Héla, près de Dantzick, un charlatan accuse une femme d'avoir jeté, sur un malade, un sort malfaisant. On s'empare de cette malheureuse, on la torture à plusieurs reprises pendant deux jours ; on essaye deux fois de la noyer ; on finit par l'assassiner à coups de couteau, parce qu'elle refuse d'avouer qu'elle est sorcière, parce qu'elle se déclare incapable de guérir le malade (1).

Dans notre patrie aussi, dans la France, justement orgueilleuse de ses lumières, de sa civilisation, de la douceur de ses mœurs, l'erreur a porté ses fruits. Une paysanne des environs de Dax tombe malade ; un fourbe persuade aux amis qui l'entourent, que sa maladie est l'effet d'un *sort* jeté sur elle par une de ses voisines. Ils se saisissent de celle-ci, la frappent violemment, puis la plongent dans les flammes pour la forcer à lever le *sort ;* ils l'y retiennent, malgré ses cris, ses prières, ses serments ; ce n'est que lorsqu'ils la voient près d'expirer, qu'ils la poussent hors de la maison (2).

Ce crime a été commis il y a onze ans... il vient de se renouveler dans un village du département du Cher. Accusée d'avoir ensorcelé des bestiaux, la victime succombera probablement aux traitements atroces qu'elle a endurés (3). Les interprètes de la justice poursuivent les coupables ; ils les puniront. Eh ! qu'importe la condamnation de quelques insensés? c'est la source du mal qu'il faut tarir. Sommes-nous donc encore au temps où l'on professait qu'il faut que le peuple reste ignorant et croie

(1) Voyez le *National* du 28 août 1836.
(2) Voyez le *Constitutionnel* du 26 juillet 1826.
(3) Voyez le *National* du 6 novembre 1836.

tout sans examiner rien ? Dans les écoles ouvertes aux classes pauvres, osera-t-on dire un mot qui les prémunisse contre les dangers d'une crédulité aveugle ? Et toutefois, jusque dans le voisinage de la capitale, les campagnes sont infectées de livrets de sorcellerie. Je parle de ce que j'ai vu ; j'en ai distingué un, entre autres, imprimé très-récemment : c'est ce qu'attestaient le caractère typographique, la blancheur du papier, l'état de conservation et la propreté du livret, si remarquable entre les mains grossières d'un pâtre. Dans celui-là, au milieu d'absurdités et de lambeaux de *Grimoire*, on trouve des recettes moins innocentes : celle, par exemple, de la composition d'une *eau de mort*, poison violent, mais indiqué comme propre à transmuer en or tous les métaux ; une autre recette doit servir à procurer l'avortement, et ordonne l'emploi d'un médicament plus énergique, dans le cas où la mère aurait senti remuer son enfant ; tant il est vrai, comme nous l'avons déjà observé, que des leçons de crime se sont mêlées presque toujours aux rêveries des sorciers !

Faut-il donc laisser l'erreur s'enraciner ? ou est-ce le devoir d'un homme de bien de la combattre dans son principe, jusqu'à ce que le progrès des lumières préserve de ses atteintes l'homme même le plus simple et le plus borné ? Faut-il sauver de ses conséquences ceux qui se croiraient un pouvoir surnaturel, et ceux que l'effroi de ce pouvoir tourmenterait d'inquiétudes aussi redoutables par leurs suites, que ridicules par leur origine ? ou n'est-ce ici qu'une question oiseuse de philosophie ? Sont-ils si éloignés de nous, les siècles où, agitée de terreurs frénétiques et d'autant plus difficiles à guérir par le raisonnement qu'elles ne portaient sur aucun motif déterminé, la multitude dévouait au supplice des êtres paisibles ; où, sur un mot, sur un bruit vague, un peuple

entier devenait accusateur, juge et bourreau ? Ces terreurs qui changent l'homme en bête féroce, n'offrent-elles pas un grand moyen de trouble, de vengeance, de pouvoir, à ceux qui les fomentent, à ceux dont le but avoué est d'asservir les princes et les nations ? Et dussent les lignes que j'écris me valoir une accusation de sacrilége, de la part de quelques *hypocrites de fanatisme*, que fais-je, que d'obéir à ma conscience, quand je réduis à sa honteuse absurdité une croyance contraire aux plus chers intérêts de la société humaine, comme à tout ce que peut enseigner de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu, une piété véritable ?

CHAPITRE XIX.

Action de l'imagination ; préparée par la croyance habituelle à des récits merveilleux ; secondée par des accessoires physiques, par la musique, par l'habitude d'exalter les facultés morales, par une terreur irréfléchie, par les pressentiments. Les mouvements sympathiques propagent les effets de l'imagination. Guérison produite par l'imagination. Écarts de l'imagination, troublée par les maladies, par les jeûnes, les veilles et les macérations. Remèdes moraux et physiques, opposés avec succès aux écarts de l'imagination.

Aux causes physiques qui plongeaient les prétendus sorciers en des égarements déplorables, se joignait un auxiliaire qui seul semble capable de les remplacer toutes, l'imagination.

Tel en est le pouvoir, que, par ses égarements, quelques hommes ont voulu, en effet, expliquer toutes les illusions magiques ; c'est aller trop loin. L'imagination combine les impressions reçues ; elle ne crée rien. Dans les fantômes du sommeil, dans les délires de la veille, elle ne présente rien que l'on n'ait vu ou senti, ou dont on n'ait entendu parler. La terreur, la tristesse, l'inquiétude, la préoccupation produisent facilement cet état intermédiaire entre le sommeil et la veille, où les songes deviennent de véritables visions. Proscrit par les triumvirs, Cassius Parmensis s'endort en proie à des soucis trop bien justifiés par sa position. Un homme d'une figure effrayante lui apparaît, lui dit qu'il est son mauvais

génie. Habitué à croire à l'existence de ces êtres surhumains, Cassius ne doute point de la réalité de l'apparition ; et, pour les esprits superstitieux, elle devient le présage certain d'une mort violente qu'un proscrit ne pouvait guère éviter.

La même explication convient à la vision qui affligea Brutus, sans l'intimider, la veille de la bataille de Philippes. Elle s'applique, avec plus de force encore, au rêve de l'empereur Julien (1). Un génie parut s'éloigner de lui, d'un air consterné, la nuit qui précéda sa mort : c'était le génie de l'empire, dont ses yeux retrouvaient partout l'image, reproduite sur ses monnaies, révérée par ses soldats au milieu de ses étendards, et sans doute aussi placée dans sa tente. Inquiété par la disette qui tourmentait ses troupes, certain qu'au sein même de son armée, une religion contraire à la sienne suscitait contre lui de nombreux ennemis et peut-être des assassins, à la veille de donner une bataille décisive, est-il surprenant que le sommeil qui l'accablait fût agité par des songes sinistres ; est-il surprenant que le disciple enthousiaste des philosophes théurgistes dont la doctrine assignait aux génies un rôle si important, vît en songe et crût avoir vu réellement le génie de l'empire, morne et prêt à l'abandonner ?

Une femme âgée pleurait un frère qu'elle venait de perdre : tout à coup elle croit entendre sa voix, que, par une déception condamnable, on contrefaisait près d'elle. Égarée par l'effroi, elle affirme que l'ombre de son frère lui est apparue resplendissante de lumière..... Elle n'aurait point eu cette vision, si, dès l'enfance, on n'avait chargé sa mémoire de contes de revenants et d'apparitions. Ces contes remontent aux temps les plus

(1) Ammian. Marcell. lib. xxv.

anciens; et alors ils n'étaient pas mensongers. Rappelons-nous les sanctuaires où, du temps d'Orphée, on évoquait les morts. Nous avons trouvé jusque dans l'antique Judée ces apparitions fanstasmagoriques. Les premiers récits qui en furent faits, n'étaient donc fondés ni sur de vains songes, ni sur l'égarement de l'imagination, ni sur le désir de tromper : on avait vu réellement ce que l'on disait avoir vu, et ce que, si souvent stimulées par ces récits ou par leur souvenir, la douleur et la curiosité ont craint ensemble et désiré de voir.

Dans les montagnes d'Écosse et dans quelques contrées de l'Allemagne, on croit encore à la réalité d'une apparition merveilleuse qui est, dit-on, le présage d'une mort prochaine (1). On voit, hors de soi, un autre soi-même, une figure en tout semblable à soi pour la taille, les traits, les gestes et l'habillement. Produire un miracle semblable n'est-ce pas au-dessus des ressources de l'art ? Il suffira d'un miroir concave, segment d'une sphère de grande dimension, fixé au fond d'une armoire profonde : disposez au-dessus de l'armoire une lampe dont la lumière ne puisse y pénétrer directement, mais, au contraire, tombe dans toute sa force sur le point où il faudra se placer pour obtenir du miroir le plus grand effet possible. A ce même point conduisez, à son insu, un homme peu instruit et enclin aux rêveries et aux terreurs du mysticisme ; que les battants de l'armoire, en s'ouvrant, lui présentent, à l'improviste, la glace décevante... Il voit, du sein des ténèbres, sortir et s'avancer vers lui sa propre image, brillante de clarté (2) ; il

(1) Walter Scott, *A legend of Montrose*, chap. 17. Note. — *Fantasmagoriana* ou *Recueil d'histoires*, etc. traduit de l'allemand (2 vol. in-12, Paris, 1812), tome II, pages 126-142.

(2) « Je m'approchai de l'armoire... Les deux battants se déploient « sans faire le moindre bruit. La lumière que je tiens à la main s'éteint;

croit pouvoir la saisir ; il fait un pas de plus ; elle disparaît. Il ne peut expliquer naturellement cette vision ; il ne le tente pas : mais il a vu, bien réellement vu, il en est sûr, il ne peut l'oublier. Ce souvenir le poursuivra, l'obsédera et bientôt peut-être exaltera assez son imagination pour que le phénomène se reproduise spontanément, sans l'aide de causes extérieures. Que le désordre de l'esprit se communique aux organes ; que l'homme crédule languisse, dépérisse ; qu'il meure... La mémoire de sa fin douloureuse lui survivra. Des êtres malades ou prédisposés à le devenir, en répéteront la légende ; ils la méditeront ; ils en imprégneront leurs rêveries ; ils finiront par voir eux-mêmes le miracle qu'ils ont entendu conter dès leur enfance ; et, persuadés que c'est l'avant-coureur d'une mort prompte, ils mourront de leur persuasion.

Si telle est encore la crédulité humaine, supposera-t-on qu'en des jours moins éclairés, les thaumaturges, doués d'ailleurs de tant de moyens d'agir sur l'imagination (1), aient laissé oisif un instrument si propre à étendre l'empire du merveilleux ? Etayés de quelques faits réels mais extraordinaires, les récits de prodiges et de miracles subjuguaient partout la crédulité ; ou plutôt ils faisaient, comme de nos jours, presque toute l'instruction départie au vulgaire, et disposaient d'avance les yeux à tout voir, les oreilles à tout entendre, et les esprits à tout croire.

Ainsi préparée, puis exaltée par quelque cause énergique, où s'arrêtera l'imagination, terrible et séduisante

« et, comme si je me trouvais devant un miroir, mon image fidèle sort « de l'armoire ; l'éclat qu'elle répand éclaire une grande partie de l'ap- « partement, etc.» *Fantasmagoriana*, tome II, pages 137-138.

(1) Voyez ci-dessus, chap. XIII, ce qui a été dit sur les illusions d'optique que savaient produire les anciens thaumaturges.

tour à tour, mais toujours prompte à nous confondre par des phénomènes imprévus, et à s'enivrer elle-même de merveilles fantastiques ? Suspendre ou exalter au plus haut degré l'action de nos sens ; soustraire le jeu de nos organes à l'empire de notre volonté et à la marche constante de la nature ; leur communiquer des mouvements et une force inconnue, ou les roidir et les frapper d'immobilité ; troubler l'âme jusqu'à la folie, jusqu'à la frénésie ; créer tantôt des délices au-dessus de l'humanité, et tantôt des terreurs plus dangereuses que les périls qu'elle nous représente : tels sont les écarts de l'imagination, tels sont ses jeux. Et, dominée à son tour par le trouble survenu dans nos fonctions physiques, elle enfantera encore des erreurs, des craintes, des délires, des tourments surnaturels, jusqu'à ce que des remèdes purement matériels, en guérissant le corps, rendent à l'âme le calme que lui avait fait perdre l'état maladif des organes.

Que de miracles opérera entre les mains du thaumaturge habile à le manier, un ressort susceptible d'applications si variées, et doué d'une force si irrésistible ! Ne parlons pas seulement d'esprits bornés, d'êtres ignorants et faibles comme les infortunés dont nous avons tout à l'heure retracé les misères ; que l'homme le plus ferme se suppose en butte, à son insu, à toutes les causes qui peuvent agir sur l'imagination ; osera-t-il dire : Ces efforts seront vains ; ma vigueur morale triomphera ; le trouble n'entrera point dans mon cœur, ni le désordre dans mes pensées ?

Les anciens n'ont point ignoré le parti que, par tant de côtés, on peut tirer de l'imagination. Cet agent redoutable explique un grand nombre de merveilles que nous racontent leurs histoires. Notre marche est tracée : nous devons rendre ces merveilles croyables, en leur opposant

des faits analogues observés par les modernes, faits dans lesquels on ne soupçonne pas plus l'imposture que l'intervention d'une puissance surnaturelle.

Ne portant pas moins de calme que de persévérance dans ses mystiques rêveries, la célèbre madame Guyon déclarait à Bossuet, son accusateur et son juge, et elle rapporte dans sa *Vie* (1), qu'elle recevait de Dieu une telle abondance de grâce que son corps ne pouvait la supporter : il fallait la délacer, la mettre sur son lit ; il fallait qu'une autre personne reçût d'elle la surabondance de grâce dont elle était remplie : cette communication, qui s'opérait en silence, souvent même sur des absents, pouvait seule la soulager. Le duc de Chevreuse, homme sérieux et de mœurs austères, affirmait aussi à Bossuet que, quand il était assis près de madame Guyon, il ressentait cette communication de la grâce, et il demanda ingénument au prélat, s'il n'éprouvait point un mouvement semblable (2). Dignes à la fois de ridicule et de compassion, ces deux personnes étaient-elles bien éloignées des prophètes et des Pythies, que l'on nous peint comme subjugués par le dieu dont la présence remplissait tout leur être, et forcés de proférer les oracles que lui-même mettait dans leurs bouches pour les annoncer au monde ?

Que l'exaltation augmente : l'homme tombera dans l'extase également propre à faire croire à des merveilles, et à en opérer, parce qu'elle soustrait l'homme à l'empire de la raison comme à celui des impressions physiques. L'extase a attiré l'attention des physiologistes, et provoqué des recherches savantes dont les résultats seront probablement confirmés par des observations ul-

(1) *Vie de mad. Guyon écrite par elle-même*, tome II, chap. 13 et 22; et tome III, chap. 1.

(2) Burigny, *Vie de Bossuet*, Paris, 1761, in-12, pages 274, 275 et 280.

térieures. L'examiner à ce point de vue nous écarterait trop de notre sujet : bornons-nous à des faits qui s'y rattachent immédiatement. On assure que les Hindous tombent, *à volonté*, en extase ; l'extase est un état fréquent chez les Kamtchadales et les Iakoutes, et chez les indigènes du nord et du midi de l'Amérique. On l'observe dans les îles Sandwich et à Taïti, depuis que les persécutions religieuses exercées dans ces contrées, jadis fortunées, par les missionnaires européens, exaltent l'imagination des sectateurs de l'ancienne religion (1). L'extase est, en quelque sorte, un bienfait pour des peuples ignorants et superstitieux ; elle leur fait momentanément oublier les misères sous le poids desquelles se traîne leur existence languissante. On peut, en ce sens, l'assimiler soit à l'ivresse, soit à l'engourdissement profond, produit par les drogues stupéfiantes dont se sont quelquefois aidés des malheureux pour se soustraire aux angoisses de la torture (2). Volney attribue, en effet, à un état voisin de l'extase, le courage impassible que déploie, au milieu des plus effroyables tourments, l'indigène de l'Amérique septentrionale (3).

L'extase a surtout l'avantage de suppléer, pour les croyants, à la froideur des preuves et à l'insuffisance des descriptions de la félicité céleste. Susceptible, dans sa frêle nature, de douleurs prolongées et de courtes jouissances, l'homme se fait plus facilement une idée des tourments de l'enfer que des plaisirs des cieux. L'extase ne décrit pas ces plaisirs, elle n'en prouve point l'existence future ; elle les fait actuellement goûter. Que les anciens eussent étudié les causes de l'extase et connu sa

(1) Ferdinand Denis, *Tableau des sciences occultes*, pages 201-205.

(2) Voyez ci-dessus, chap. XVII.

(3) *Œuvres complètes de Volney*, tome VII, pages 443-450.

puissance, c'est ce dont il est difficile de douter (1). Et si, pour y conduire une imagination ardente, il fallait s'aider d'agents secondaires, les thaumaturges n'avaient-ils point à leurs ordres la pompe des cérémonies, l'éclat des prestiges, le charme des spectacles, les séductions de la mélodie? La musique suffirait pour livrer des âmes neuves et tendres aux plus délicieuses illusions. Grâce à elle, deux fois dans sa jeunesse, Chabanon (2) éprouva ce qu'on raconte des extases des saints : « Deux fois, dit-il, au bruit des orgues et d'une « musique sainte, je me suis cru transporté dans le ciel ; « et cette vision avait quelque chose de si réel, j'étais « tellement hors de moi tout le temps qu'elle a duré, « que la présence même des objets n'aurait pas agi plus « fortement. » Placez ce jeune homme, en des temps moins éclairés, sous la discipline de thaumaturges intéressés à cultiver ses dispositions à la rêverie : l'extase momentanée deviendra bientôt une vision positive, durable, dont il ne doutera pas plus que de sa propre existence ; il en attestera la vérité avec la fermeté d'un homme convaincu, avec l'enthousiasme d'un martyr.

Nous avons déjà parlé de l'influence magique des sons harmonieux (3) : nous pourrions aussi rappeler Alexandre et Eric le Bon (4), tous deux enflammés d'une colère homicide par des chants belliqueux. Ce qu'éprouvèrent ces deux héros se reproduit encore sur les soldats qui marchent au combat, au son des instruments guerriers.

Seule, sans secours extérieurs, sans impressions phy-

(1) Tertullian. *De ecstasi.*

(2) Chabanon, *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, etc. *OEuvres posthumes*, pages 10-11.

(3) Ci-dessus, chap. VII.

(4) Saxo Grammat. *Hist. Dan.* lib. XII, pages 204-205.

siques, l'imagination peut s'échauffer jusqu'à la fureur, jusqu'au délire.

Pour s'en convaincre, il suffit de tenter sur soi-même une expérience analogue, en se passionnant pour ou contre un objet dont on occupe sa pensée : on sera surpris du degré de colère ou d'attendrissement auquel conduira bientôt cette illusion volontaire. Qu'on se demande ensuite si l'auteur dramatique, pour trouver l'accent de la passion, ne doit pas s'identifier au personnage passionné qu'il met en scène. Partout où il n'y parvient pas, l'éloquence et la poésie lui offrent d'insuffisantes ressources ; on aperçoit que c'est lui qui parle, et non pas son héros. L'acteur, à son tour, ne peut réussir, s'il ne devient vraiment l'être qu'il représente, autant du moins que le lui permettent les convenances théâtrales. Le costume, le cortége, la présence et les discours des personnages qu'il doit combattre ou défendre le secondent dans son illusion : il est ému avant de songer à nous émouvoir, ses cris partent du cœur, ses larmes sont des larmes véritables. Que sera-ce, si un intérêt personnel, présent, profond, se rattache aux passions, aux sentiments qu'il exprime ? il sera alors tout ce qu'il paraît être, et avec plus de vérité peut-être, ou du moins plus d'énergie que le personnage même dont il fait revivre les transports. Allons plus loin : délivré de la contrainte qu'imposent les regards du public, plaçons l'être passionné dans la situation où j'ai observé plusieurs fois une jeune femme, douée d'une organisation forte et d'une imagination très-mobile et très-vive. Il eût été plus qu'imprudent de lui confier le personnage d'une héroïne, entonnant le chant de guerre, et se précipitant, le fer à la main, sur les ennemis de son pays. Cette pensée seule, une arme dont elle se saisissait, quelques mots, quelques vers qu'elle récitait, l'enivraient soudain

d'une fureur qui contrastait singulièrement avec son caractère gai et affable : l'être le plus aimé n'eût pas été longtemps à l'abri de ses coups. Sa rapide et redoutable exaltation rend, pour moi, croyable ce que l'on rapporte des héros scandinaves. « Il leur prenait, de « temps en temps, des accès de frénésie... Ils écumaient, « ne distinguaient plus rien, frappaient au hasard, de leur « épée, amis et ennemis, arbres, pierres, objets animés « et inanimés. Ils avalaient des charbons ardents, et se « précipitaient dans le feu... L'accès fini, ils éprouvaient « un long épuisement (1). » Si, comme le paraît croire l'auteur que je transcris, ils avaient cédé alors à l'action d'un breuvage enivrant, les *Sagas*, qui contiennent tant d'exemples du fait, en auraient quelquefois rappelé la cause. Ces mouvements furieux, je n'en doute pas, naissaient d'une imagination que l'exaltation habituelle rendait susceptible de transports excessifs. Ces guerriers, qui ne connaissaient de bonheur que celui de voir couler le sang, le sang de l'ennemi ou le leur, et qui n'ouvraient le séjour céleste qu'aux héros morts dans les combats, n'avaient besoin que de leurs propres sentiments pour se livrer à cette frénésie passagère : on s'étonnerait presque qu'ils n'y fussent pas continuellement en proie.

L'excès de la peur produira-t-il quelquefois le même délire que l'excès du courage ? Pourquoi non, si l'un et l'autre troublent également la raison ? « Les Samoïèdes, « dit un voyageur (2), sont extrêmement susceptibles de « crainte. Lorsqu'on les touche inopinément, ou que leur « esprit est frappé de quelque objet imprévu et effrayant, « ils perdent l'usage de la raison, et entrent dans une fu-

(1) Depping, *Histoire des expéditions des Normands et de leur établissement en France au Xe siècle*, tome I, page 46.

(2) Wagner, *Mémoires sur la Russie*, etc. page 207.

« reur maniaque. Ils se saisissent d'un couteau, d'une « pierre, d'une massue, ou de quelque autre arme, et se « jettent sur la personne qui a causé leur surprise ou « leur frayeur. Ne peuvent-ils satisfaire leur rage ; ils « hurlent et se roulent à terre, comme des personnes « aliénées. » Observons que la cause primitive de ces accidents est la peur que les Samoïèdes ont des sorciers, et que le délire qui en est la conséquence fait passer pour sorciers les malheureux qu'il tourmente : quelle mine féconde à exploiter pour les artisans de miracles !

A un point de vue plus général, la crainte livre l'homme faible au pouvoir de celui qui sait la lui inspirer. Si, comme l'ont pensé plusieurs observateurs, la crainte est le principe de tout ce qu'il y a de réel dans ce que l'on raconte des serpents et d'autres animaux, habiles à *charmer* le faible oiseau dont ils veulent faire leur proie, le regard de l'homme fort et menaçant doit exercer une action analogue sur les hommes timides : ils ne peuvent en effet le soutenir ; leurs forces enchaînées les laissent immobiles, stupides, sous le poids du *charme*. Rien de plus commun aussi, dans les légendes de tous les pays, que des magiciens dont le regard *fascinateur* exerce une puissance inévitable. Cette puissance n'est pas tout à fait chimérique : commune et médiocre dans son principe, elle prend sur une imagination effrayée un ascendant sans bornes.

Eh ! l'homme lui-même ne conspire-t-il pas en faveur de cet ascendant, lorsque, spontanément et en cherchant même à s'étayer de raisonnements plausibles, il se livre à des terreurs meurtrières ? Sans qu'une cause extérieure provoque sa folie, un esprit faible (qui souvent même n'est faible que sur ce point) se frappe d'une idée fixe : tel âge amènera nécessairement la fin de la vie ; telle maladie ne peut avoir qu'une issue funeste ! Combien

de ces vains *pressentiments* ont rendu inévitable l'événement qui a semblé les justifier ! Ils agissaient d'une manière continue et destructive sur des organes affaiblis, mais auxquels l'absence de ces idées douloureuses aurait permis de recouvrer bientôt leur vigueur naturelle.

Au lieu de naître spontanément dans une âme où la raison peut encore la combattre, que la crainte soit la conséquence d'un pouvoir redoutable auquel on n'ose point assigner de limites : les effets n'en seront ni moins sûrs ni moins terribles que ceux du fer et du poison. Un exemple récemment connu vient se joindre, pour le prouver, à tous les faits dont les histoires anciennes pourraient nous offrir le témoignage. Aux îles Sandwich, il existe une communauté religieuse qui prétend tenir du ciel le don de faire périr, par les prières qu'elle lui adresse, les ennemis dont elle veut se défaire. Si quelqu'un encourt sa haine, elle lui annonce qu'elle va commencer contre lui ses imprécations : et le plus souvent cette déclaration suffit pour faire mourir de frayeur ou déterminer au suicide, l'infortuné en butte à l'anathème (1).

Que l'on s'étonne après cela si, accompagné d'un regard terrassant, l'arrêt de mort, sorti de la bouche d'un thaumaturge, a quelquefois été exécuté par la terreur, à l'instant où il venait d'être prononcé.

Des cas extrêmes et dès lors toujours rares, passons à d'autres effets de l'imagination qui, moins effrayants, ne sont pas moins propices aux succès d'un thaumaturge.

L'empire qu'exercent sur les organes la sympathie et le penchant à l'imitation, ils l'exercent aussi sur l'imagina-

(1) Lisianski, *Voyage autour du monde en* 1803-1806. *Bibliothèque universelle*, année 1816. *Littérature*, tome III, pages 162-163.

tion ; comme le rire, le bâillement et les pleurs, les vapeurs et l'enthousiasme sont contagieux. Tourmentée d'une mélancolie hystérique, une veuve exécutait les actions étranges que l'on attribue aux démoniaques : quelques jeunes filles qui l'entouraient ne tardèrent point à être attaquées du même mal ; elles en guérirent, dès qu'on les éloigna d'elle. La veuve elle-même, traitée par un médecin habile, recouvra la raison avec la santé (1). Que d'histoires de démoniaques peuvent se réduire à ce peu de mots ! Dans l'histoire des convulsions de Saint-Médard, dans celles qui présentent une foule de personnes tombées, à la fois, sous l'empire du malin esprit, on aurait tort de supposer qu'il n'y avait que des fourbes : le plus grand nombre, au contraire, se composait d'hommes de bonne foi, soumis à la nécessité de l'imitation par une organisation mobile, un esprit faible, une imagination échauffée. Les poëtes n'ont probablement rien exagéré, quand ils ont peint la fureur dont étaient saisies les Bacchantes, dans la célébration des Orgies. La plupart de ces Ménades, enivrées au moral plus qu'au physique, ne faisaient qu'imiter involontairement les transports de quelques prêtresses : soit que celles-ci se bornassent à jouer un rôle convenu ; soit que, placées elles-mêmes sous l'empire de l'imagination, exaltées par les liqueurs spiritueuses, les chants, les instruments de musique, les cris, le désordre mystique qui les entouraient, elles fussent les premières à ressentir tout ce qu'inspirait leur exemple.

L'imagination n'est pas toujours malfaisante : combien ne lui doit-on point de guérisons inespérées, subites, prodigieuses ! Nos livres de médecine sont remplis de faits de ce genre qui, chez les peuples peu éclairés,

(1) Frommann, *De fascinatione*, etc. page 55.

passeraient facilement pour des miracles. Il faut même quelque effort de raison pour ne rien voir que de naturel dans les effets rapides de l'imagination. L'homme est si fort habitué à chercher du merveilleux, partout où la cause ne frappe point ses yeux aussi prochainement que l'effet ! Le *magnétisme animal*, dont tous les phénomènes réels sont produits par l'imagination émue, fut d'abord prôné par des charlatans comme un agent physique : entre les mains des fanatiques et des fourbes, il est devenu une branche de la théurgie moderne (1).

« Quand l'imagination frappée fait désirer au malade « un remède, ce qui naturellement est sans efficacité, « peut en acquérir une très-favorable : ainsi un malade « peut être soulagé par des cérémonies magiques, si d'a- « vance il est persuadé qu'elles doivent opérer sa guéri- « son (2). » Ces paroles d'un ancien médecin n'expliquent-elles pas tout ce qu'il y a de constaté dans les applications heureuses du *magnétisme animal*, du *perkinisme*, de la *poudre sympathique*, et des jongleries du même genre que l'antiquité et les temps modernes ont vues tour à tour triompher et tomber dans le mépris ?

(1) Le sommeil magnétique et les effets miraculeux qu'il produit, ont été prédits, dès 1763, par Swedenborg, quand il a dit : « L'homme peut « être élevé à la lumière céleste, même en ce monde, si les sens corporels « se trouvent ensevelis dans un sommeil léthargique, etc. » (*De la sagesse angélique*, n° 257.) Ce rapprochement appartient aux partisans de Swedenborg ; mais ils se hâtent d'ajouter qu'il ne faut pas croire à tout ce que disent les *somniloques* ou *somnambules ;* que tout ce qui est révélé n'est pas bon ; ils se fondent sur ce verset de saint Jean : « Ne croyez point « à tout esprit ; mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu. » (Joann. *Epist. I*, cap. 4, vers. 1.) Ils recommandent surtout de ne point croire les *somniloques* qui contesteraient à Swedenborg sa qualité d'envoyé de Dieu, ou qui parleraient contre sa doctrine. (Daillant-Latouche, *Abrégé des ouvrages de Swedenborg*, pages 55-58.)

(2) *De incantatione libellus* (inter libros Galeno ascriptos). « Quando « mens humana rem amat aliquam, etc. »

L'imagination, si puissante sur nos organes, est également soumise à leur influence perturbatrice, quand la maladie a dérangé l'harmonie de leurs fonctions.

Dans le IVe siècle avant notre ère, Carthage était en proie à une des affections endémiques auxquelles les anciens donnaient le nom de peste : agités d'un transport frénétique, la plupart des malades sortaient en armes pour repousser l'ennemi qu'ils croyaient avoir pénétré dans la ville (1). Exténués par la fatigue, la faim, la désolation, sur le radeau où on les avait si cruellement abandonnés, les naufragés de *la Méduse* (2) éprouvaient des illusions extatiques, dont le charme, quelquefois, contrastait affreusement avec leur position désespérée. Dans ces deux cas, le désordre moral put être augmenté par la sympathie et le penchant à l'imitation. Mais les exemples individuels et récents ne nous manqueront pas. Dans sa *Correspondance*, la mère du duc d'Orléans régent raconte, d'une dame de sa connaissance, une anecdote qui paraît le comble de l'absurdité (3), et qui n'a rien que de vraisemblable, si l'on y reconnaît une vision produite, chez une femme en couche, par le transport qui accompagne la fièvre de lait. Victime d'habitudes meurtrières, un jeune homme tombe dans le marasme (4) : il est assiégé de fantômes, et se plaint d'entendre, sans relâche, retentir à ses oreilles l'arrêt de son éternelle condamnation. Dans l'état d'affaissement qui suivit une maladie inflammatoire, un homme également distingué par son esprit et par ses talents militaires, fut assailli de

(1) Diod. Sic. lib. XV, cap. 9.

(2) *Relation du naufrage de la Méduse*, 1re édition, pages 72-73.

(3) *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, etc. à la date du 18 avril 1719, pages 74-75 de l'édition de 1823.

(4) Ce malade recevait, en 1818, les soins de M. le docteur Marc, auteur d'un important ouvrage, intitulé : *De la folie, considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*, Paris, 1840, 2 vol. in-8.

visions d'autant plus étranges qu'il jouissait en même temps de la plénitude de sa raison, qu'aucun de ses sens n'était altéré, et que néanmoins les objets fantastiques qui l'obsédaient, et qu'il savait bien ne point exister, frappaient sa vue aussi fortement, et lui étaient aussi faciles à énumérer et à décrire, que les objets réels dont il était environné (1).

On sera peu étonné de voir, dans tous les pays, les thaumaturges débiliter les organes pour dominer plus sûrement l'imagination. Les macérations et les jeûnes étaient une partie essentielle des initiations anciennes ; il fallait également s'y soumettre, avant de recevoir la réponse de certains oracles; et surtout de ceux qui ne se révélaient que dans des songes (2).

On n'ignore pas combien l'irritation du sens de la vue, causée par de longues veilles ou par la contemplation assidue de corps lumineux, dispose à voir des fantômes, surtout quand l'esprit est troublé et le corps affaibli. La principale épreuve à laquelle sont soumis les Sanniassys (*contemplateurs*) hindous, consiste à regar-

(1) M. le lieutenant général Thiébault, qui m'a permis de le citer. — Observons que des hallucinations semblables ont été éprouvées par des personnes bien portantes. Le savant Gleditsch, à trois heures après midi, vit nettement, dans un coin de la salle de l'Académie de Berlin, Maupertuis, mort à Bâle quelque temps auparavant. Il n'attribua cette illusion qu'à un dérangement momentané de ses organes ; mais, en en parlant, il affirmait que la vision avait été aussi parfaite que si Maupertuis eût été vivant et placé devant lui. (D. Thiébault, *Souvenir d'un séjour à Berlin*, tome v, page 21, 5e édition.) — « L'aïeul maternel de Ch. Bonnet, en « santé et indépendamment de toute impression extérieure, voyait « des figures d'hommes, d'oiseaux, de bâtiments, se produire, se mou- « voir, grandir, décroître, disparaître... Sa raison n'en était point altérée ; « il savait bien que c'était une illusion. » (Laplace, *Essai philosophique sur les probabilités*, pages 224-226.)

(2) On jeûnait un jour entier, avant de consulter l'oracle d'Amphiaraüs, à Orope en Béotie : on recevait la réponse dans un songe. Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. II, cap. 4.

der fixement le soleil. Ils ne tardent pas à avoir des visions ; ils aperçoivent des étincelles, des globes enflammés, des météores , et finissent quelquefois par perdre la vue et même la raison (1).

A ces puissants auxiliaires, dont la solitude et l'obscurité secondaient l'énergie, se joignait l'ivresse produite par les boissons et les aliments sacrés : déjà en proie aux croyances, aux craintes, aux espérances superstitieuses, et livré à tant de causes d'exaltation et de délire, comment l'homme le plus sain, le plus maître de sa raison, aurait-il défendu son imagination du pouvoir des prêtres ? Et, sans s'aider d'autres artifices, ne suffisait-il pas de la réunion de ces moyens, pour que l'homme superstitieux, enfermé seul dans le caveau sans issue qui avait reçu le nom de *Purgatoire de saint Patrice* (2), crût y parcourir un espace immense, et s'y voir environné des apparitions que les moines irlandais avaient d'avance promises à son imagination épouvantée ?

Instruits, par l'observation, de la connexion intime de toutes les parties de notre être, les anciens savaient combien les écarts de l'imagination peuvent produire de maladies, en apparence surnaturelles, qui défient souvent l'art du médecin, et presque toujours sa prévoyance; et combien, au contraire, elle peut combattre efficacement l'état maladif des organes : c'était avec un succès égal qu'ils opposaient des remèdes physiques aux maux causés par une imagination exaltée , et qu'ils armaient l'imagination contre les maux physiques, la forçant ainsi à produire autant de bien que quelquefois elle enfante de mal.

(1) Dubois, *Mœurs et institutions des peuples de l'Inde,* tome II, pages 271-274.

(2) Gerard Boate, *Histoire naturelle d'Irlande,* pages 137-141 de la traduction française. Twiss, *Voyage en Irlande,* pages 128-129.

En Égypte, au temps de la canicule, régnait quelquefois une maladie épidémique que l'on attribuait à l'influence de l'atmosphère. Pour y porter remède, les prêtres, après des cérémonies et des sacrifices solennels, prenaient du feu sur l'autel consacré à un ancien sage divinisé ; ils s'en servaient pour allumer de nombreux bûchers (1). Ce procédé pouvait être utile ; il déterminait, dans l'air, des courants qui le renouvelaient : mais le feu emprunté aux foyers domestiques n'aurait pas eu moins d'efficacité. Ici donc, on s'adressait surtout à l'imagination. Ces rites religieux, ces victimes offertes, ce feu sacré, tout tendait à persuader aux populations que, touché de leurs prières, un dieu protecteur viendrait les secourir. Le peuple à Rome était moissonné par une maladie pestilentielle et rebelle à tous les remèdes connus : les pontifes, au nom du ciel, ordonnèrent la célébration des fêtes et des jeux publics (2). Ce remède, qui nous semble bizarre, fut trouvé pourtant assez efficace, pour que l'on y ait ensuite plus d'une fois recouru. Supposons que la maladie endémique fût de la nature des *fièvres pernicieuses ;* et cela dut arriver souvent, au milieu d'une population entassée dans des logements étroits, et au retour d'expéditions militaires où les citoyens essuyaient tant de fatigues et de privations, et éprouvaient tant de variations brusques de la température. Une terreur générale se répand ; elle glace les âmes ; elle double la force meurtrière du fléau. Des jeux qui tiennent en plein air toute la population et donnent aux esprits une distraction agréable ; des fêtes où de nombreux sacrifices d'animaux fournissent la possibilité

(1) Ælian. *Var. hist*.... (cité par Suidas), verb. Ἐναύειν, Ἰαχήν, Ἱερογραμματεῖς.

(2) Valer. Maxim. lib. II, cap. 4, § 4. — A. U. C. 389.

de substituer une nourriture plus saine et plus substantielle à celle que s'accordait la parcimonie habituelle; des cérémonies qui rassurent l'imagination et promettent que les dieux jetteront un regard de compassion sur leurs dociles adorateurs : n'en est-ce point assez pour combattre les progrès de la contagion, pour en accélérer la fin ; et aussi pour prosterner devant les autels tout un peuple, qui croit devoir au ciel sa miraculeuse délivrance ? Une pareille guérison était bien un *miracle*, dans le sens des anciens, un bienfait immédiat, mais non *surnaturel*, des dieux.

On rappellerait sans peine d'innombrables exemples de l'emploi de remèdes physiques pour guérir des maladies *surnaturelles ;* autant du moins que l'on continuerait à prendre dans le sens moderne les expressions anciennes. Comme tous les biens étaient rapportés à la bonté céleste, tous les maux aussi émanaient de la vengeance des dieux ou de la malfaisance des mauvais génies. Que devons-nous reconnaître dans la plupart des maladies attribuées à cette dernière cause ? Des infirmités nerveuses, épileptiques, hystériques, dont le désordre de l'imagination développait et exaspérait les symptômes, ou qui même naissaient de ce désordre seul. L'hellébore guérit les filles de Prœtus d'une folie, qui toutefois leur avait été envoyée par le courroux des dieux (1). Pour délivrer les Samoïèdes des accès de frénésie où les jette la terreur, et que l'on regarde comme l'effet d'un maléfice ou comme le signe caractéristique de la sorcellerie, il suffit de leur brûler, sous les narines, du poil de renne (2). Par l'odeur ou la fumée de la plante *baaras*,

(1) Voyez S. Hahnemann, *Dissertation historique et médicale sur l'elléborisme,* dans *Études de médecine,* Paris, 1855, tome II, page 157.

(2) Wagner, *Mémoires sur la Russie*, etc. page 207.

les exorcistes hébreux chassaient les démons du corps des hommes. Rien de plus absurde pour nous, qui ne pouvons voir, dans la *possession* du démon, que l'action incompréhensible d'une substance immatérielle : rien de plus simple dans les idées des Hébreux ; idées qui étaient celles de tous les peuples anciens. Pour indiquer la nature véritable d'une maladie qui faisait ainsi, de l'homme, la possession des esprits infernaux, il suffit de rappeler que, sous la dénomination de *cynospastos*, Élien décrit la plante *baaras*, à laquelle Josèphe attribue la vertu de chasser les démons, et qu'il assure guérir de l'épilepsie (1). Le mode de traitement de ces maladies différait moins que leurs noms. Comme les Hébreux, comme les thaumaturges de l'antiquité, comme les Samoïèdes, comme les sages qui, il y a deux siècles, osaient opposer des médicaments aux prétendues *fascinations* magiques (2), nous combattons par des fumigations et des odeurs ammoniacales les maladies voisines de l'épilepsie, les vapeurs, l'hypocondrie, ces fruits douloureux d'un déréglement d'imagination contre lequel la raison échoue impuissante. Le miracle et l'absurdité disparaissent donc à la fois, dès que l'on se rappelle l'habitude qu'avait toute l'antiquité de personnifier, dans leurs causes, et le mal et le bien.

(1) Ælian. *De nat. animal.* lib. XIV, cap. 27. L'algue marine, que le même auteur assimile au *cynospastos* (*ibid. ibid.* cap. 24), recélait un poison très-violent : c'était peut-être cette dernière propriété qui engageait les thaumaturges à s'en réserver la possession exclusive.

(2) Voyez l'indication de ces médicaments, dans Frommann, *De fascinatione*, pages 955-958.

CHAPITRE XX.

La médecine faisait partie de la science occulte; elle ne fut longtemps exercée que par des prêtres; les maladies étaient envoyées par des génies malfaisants ou des dieux irrités; les guérisons furent des miracles, des œuvres magiques. La crédulité et l'esprit de mystère attribuèrent à des substances sans énergie des propriétés merveilleuses, et le charlatanisme seconda ce genre de déception. Guérisons mensongères. Abstinences extraordinaires. Substances nutritives prises sous un volume presque imperceptible. Résurrections apparentes.

Mais déjà, entraînés par notre sujet, nous sommes entrés dans le domaine de la science dont les promesses auront toujours le pouvoir le plus grand sur l'imagination des hommes.

Quoi! la science de l'homme physique, celle qui, alors même que la marche en est contrariée par des anomalies impossibles à prévoir, s'appuie encore sur tant de connaissances positives, la médecine, n'a point combattu les maladies de l'intelligence, comme les maladies du corps, elle ne nous a point mis en garde contre les nombreux secrets dont se servaient les thaumaturges pour troubler le jeu de nos organes, décevoir nos sens, égarer notre imagination!

Née aussi dans les temples, et présentée elle-même comme une émanation de l'intelligence divine, la médecine respecta le domaine des autres sciences sacrées. Parler d'elle, ce n'est point sortir de l'empire des thau-

maturges : dans le monde entier, les guérisons furent longtemps des miracles ; et les médecins, des prêtres et des magiciens.

Les médecins furent même des dieux. En Arménie (1), sous le nom de *Thicks* ou *Haralèz*, des dieux ressuscitaient les héros morts dans les combats, en suçant leurs blessures. La sœur de Circé, *Angitia* (2), ne s'établit en Italie que pour y mériter des autels en opposant sa science salutaire aux maladies qui désolaient la contrée. « En Grèce autrefois, et même après le siége de Troie, « les fils des dieux et les héros connurent seuls les se- « crets de la médecine et de la chirurgie (3) : » et jusqu'aux derniers temps, on y adora Esculape comme un dieu, fils du dieu du jour.

La théurgie, en Égypte, partageait entre trente-six génies, habitants de l'air, le soin des diverses parties du corps humain ; et les prêtres connaissaient les invocations propres à obtenir de chaque génie la guérison du membre soumis à son influence (4). De l'Égypte aussi, venaient originairement les formules qui enseignaient l'usage des simples dans la médecine , et ces formules étaient magiques (5).

Les magiciennes de l'île de Séna guérissaient les maladies réputées partout ailleurs incurables (6). Les vierges scandinaves étaient instruites à la fois dans la magie, la médecine et le traitement des blessures (7).

Diodore, qui a souvent essayé de dégager l'histoire du

(1) Cirbied, *Mémoires sur l'Arménie. Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome II, page 304.
(2) Solin. cap. 8.
(3) Ælian. *De nat. anim.* lib. II, cap. 18.
(4) Origen. *Contr. Cels.* lib. VIII.
(5) Galen. *De simpl. medicam. facult.* lib. VI, prooem.
(6) Pomponius Mela, lib. III, cap. 6.
(7) C. V. de Bonstetten, *La Scandinavie et les Alpes*, page 32.

mélange de la fable, Diodore regarde comme naturelle, et borne à une étude approfondie des remèdes et des poisons, la science de Médée et de Circé ; il raconte que la première guérit le fils d'Alcmène d'une folie furieuse (1).

Longtemps après l'âge d'Hercule et les temps héroïques, les malades, en Grèce, ne cherchèrent de soulagement à leurs souffrances qu'auprès des descendants d'Esculape, dans les *Asclépies* ou temples de ce dieu, qu'une politique éclairée édifiait constamment en des lieux élevés et salubres (2). Ces hommes, qui prétendaient tenir de leur naissance le don de guérir, finirent par en apprendre l'art, en conservant dans les temples l'histoire des maladies dont on était venu leur demander la guérison. Ils s'adjoignirent alors des disciples, dont la discrétion leur était garantie par les épreuves d'une sévère initiation. Peu à peu, le progrès de la philosophie souleva le voile mystérieux dont ils voulaient encore s'envelopper. La doctrine, emprisonnée dans les archives des *Asclépies*, vint tout entière grossir le patrimoine de la civilisation perfectible. Les prêtres durent abjurer leurs prétentions exclusives (3) ; mais la science ne renonça point tout à fait à son origine céleste et magique. La plupart des eaux thermales, dont l'usage était alors plus fréquent que de nos jours, restèrent consacrées à Apollon, à Esculape, et surtout à Hercule, surnommé *Iatricos* ou médecin.

Des philosophes qui ne sortaient point des *Asclépies*, encoururent l'accusation de magie lorsque, par des moyens

(1) Diod. Sic. lib. IV, cap. 2 et 16.

(2) Plutarch. *Quæst. Roman.* § 94.

(3) Coray, *Prolégomènes* de la traduction française du *Traité d'Hippocrate sur l'air, les eaux et les lieux.*

naturels, ils combattirent avec succès les maux qui désolaient leurs semblables ; c'est ce qui arriva à Empédocle. Une maladie endémique ravageait Sélinonte ; un fleuve, dans son cours trop lent, remplissait la ville d'eaux stagnantes, d'où s'élevaient journellement des vapeurs meurtrières : Empédocle le reconnut. Il conduisit, dans le lit du fleuve, deux ruisseaux dont il détourna le cours. Cette opération donna du mouvement aux eaux ; elles cessèrent d'être stagnantes et d'exhaler des miasmes pestilentiels, et le fléau disparut (1).

Au IIe siècle de notre ère, si l'empereur Adrien parvint à se délivrer, pour quelque temps, de la congestion aqueuse qui gonflait son corps, ce fut encore, dit-on, par le secours de l'art magique (2). Un défenseur du christianisme, Tatien, vers le même temps, ne niait point les guérisons merveilleuses opérées par les prêtres ou les dieux des polythéistes : il les expliquait, en supposant que ces dieux, véritables démons, portaient la maladie dans le corps de l'homme sain ; puis, ayant averti en songe celui-ci qu'il guérirait, pourvu qu'il implorât leur secours, ils se donnaient la gloire d'opérer un miracle, en faisant cesser le mal qu'eux seuls avaient produit (3).

Ces croyances n'ont pas été spécialement propres aux peuples civilisés. Les nations les moins éclairées ont cru aussi que les maladies naissaient de la vengeance ou de la malfaisance d'êtres supérieurs à l'humanité : partout, en conséquence, on a choisi, pour médecins, des magiciens et des prêtres. Chez les Nadoëssis et les Chippeways, ces trois titres étaient inséparables (4) ; ils le

(1) Diogen. Laert. in *Empedocl.*
(2) Xiphilin, in *Adrian.*
(3) Tatian. Assyr. *Orat. ad Græcos,* page 157.
(4) Carver, *Voyage dans l'Amérique septentrionale,* page 290.

sont encore chez les Osages. Des prêtres magiciens étaient les seuls médecins du Mexique (1). Au sein des peuplades Galibis, les *Piayes*, prêtres-médecins-magiciens, formaient une corporation où l'on n'était admis qu'après avoir subi les épreuves d'une initiation très-douloureuse (2).

Le christianisme ne détruisit point en Asie et en Europe les préjugés qui avaient prévalu sous le règne du polythéisme. Ils reparurent avec plus de force dans les siècles d'ignorance. Lorsque les Israélites, malgré l'antipathie qu'ils inspiraient aux chrétiens, furent presque seuls les chirurgiens et les médecins des princes et des rois, les cures remarquables qu'ils opéraient quelquefois, parurent les effets d'une science mystérieuse ; et d'autant plus, qu'eux-mêmes, ils cachaient avec soin leurs prescriptions, probablement empruntées aux Arabes, n'étant point fâchés que leurs adversaires les crussent possesseurs de secrets surnaturels. On ne tarda pas à opposer à leurs œuvres des guérisons miraculeuses. Comme les temples anciens, plusieurs églises renfermaient, dans l'enceinte de leurs murailles, des sources bénies, dont l'eau était censée posséder de grandes vertus curatives : soit qu'une foi aveugle et le dénûment de toute autre ressource eussent créé cette croyance ; soit qu'elle fût un legs du paganisme, accepté par des hommes qui aimaient mieux sanctifier l'erreur que de laisser subsister la confiance dans une religion proscrite. Quoi qu'il en soit, pour puiser la santé dans ces eaux bienfaisantes, il fallait jeûner et se soumettre aux ordonnances des prêtres. Le mal cédait quelquefois au régime, au temps, au calme qu'une pieuse confiance ren-

(1) Joseph Dacosta, *Histoire naturelle des Indes*, liv. v, chap. 26.
(2) Noël, *Dictionnaire de la Fable*, art. *Piayes*.

dait à l'imagination ; quelquefois il y résistait, et la faute en était rejetée sur les péchés et le manque de foi du malade : la vertu miraculeuse, prouvée dans le premier cas, n'était nullement démentie dans l'autre.

Les institutions furent conformes à l'opinion qui transformait les guérisons en opérations directes de la Divinité ; et elles lui survécurent. Les médecins chrétiens qui s'élevaient en concurrence avec les médecins arabes et israélites, firent partie du clergé, longtemps après que l'on eut cessé de voir dans leur art rien de surnaturel. « Les professeurs en médecine, dit Ét. Pasquier, « étaient autrefois tous *Clercs ;* et ce n'est qu'en 1542, « que le *légat* en France leur apporta la permission de se « marier (1). »

Vers le même temps, Paracelse renouvela l'exemple qu'avaient donné Raymond Lulle et d'autres adeptes : il se présenta comme instruit et inspiré par une divinité, lorsque, de ses voyages en Orient et en Afrique, il rapporta des secrets qui lui assuraient, sur ses concurrents dans l'art de guérir, une immense supériorité (2). Si sa conduite avait été moins légère et sa vie plus prolongée, qui oserait dire qu'il n'aurait pas trouvé un public assez crédule pour reconnaître ses prétentions ?

(1) Et. Pasquier, *Recherches de la France*, liv. III, chap. 29. — Jusqu'à cette époque, les quatre facultés enseignantes des universités étaient condamnées au célibat. En 1552, les docteurs en droit obtinrent, comme les médecins, la permission de se marier. Mais, longtemps après, les premières dignités, dans cette faculté, furent accordées à des chanoines et à des prêtres. En Suisse, aujourd'hui, dans plusieurs cantons protestants, pour être promu à une chaire dans les établissements publics, il faut faire preuve de capacité théologique. Le prétexte de cette disposition fut jadis que ces établissements avaient été dotés aux dépens des anciennes fondations religieuses : mais ce motif n'aurait pas été décisif, sans le préjugé établi qu'il fallait que le corps enseignant appartînt à l'Église, à la corporation sacerdotale. (Tiedemann, *De quæstione,* etc. page 122.)

(2) Tiedemann, *De quæstione,* etc. page 113.

L'habitude d'associer un pouvoir surnaturel à l'action naturelle des remèdes, et surtout de ceux dont on fait un secret, s'est conservée jusqu'à nos jours. Les médecins ont reconnu que le remède le plus efficace contre la morsure d'un animal enragé est la cautérisation de la plaie avec un fer rouge. Ce remède est usité depuis des siècles en Toscane, et dans quelques provinces de France. Mais là le fer qu'on fait rougir est un des *clous de la vraie croix* (1) ; c'est ici la *clef de Saint-Hubert* (2) ; et elle n'est efficace que dans les mains des personnes qui font remonter à ce noble saint l'illustration de leur généalogie , c'est un apanage héréditaire, comme celui auquel prétendaient les Psylles et les Marses, et les descendants d'Esculape.

Nous devons rappeler encore ce que nous avons dit tant de fois : une pieuse reconnaissance, plutôt qu'un esprit de déception, liait jadis aux préceptes de la science et à ses opérations salutaires l'idée d'une inspiration et d'un bienfait de la Divinité. Telle fut la guérison de Naaman, qu'Élisée délivra d'une maladie psorique, en lui prescrivant de prendre sept bains consécutifs dans l'eau sulfureuse et bitumineuse du Jourdain. Sur la rive du fleuve Anigrus était un antre consacré aux nymphes. Là se rendaient les personnes affligées de dartres : après des prières et une friction préalable, elles traversaient le fleuve à la nage ; et, par le bienfait des nymphes, elles

(1) Lullin-Châteauvieux, *Lettres écrites d'Italie*, tome I, page 129.

(2) Particulièrement au village de *La Saussotte* près de *Villenauxe*, département de l'Aube. — A l'abbaye de Saint-Hubert, dans le diocèse de Liége, l'intercession du saint suffisait souvent pour opérer la guérison, pourvu qu'on la secondât par quelques cérémonies religieuses, et aussi par un régime propre à rassurer l'imagination. (*Voyage littéraire de D. Martenne et de D. Durand.* Seconde partie. Paris, 1724, pages 145-147.)

étaient guéries. Pausanias, qui raconte ce miracle permanent (1), ajoute que les eaux de l'Anigrus exhalaient une odeur infecte, c'est-à-dire qu'elles étaient chargées d'hydrogène sulfuré, et dès lors éminemment anti-herpétiques. Nos médecins réussissent encore par des moyens semblables, et sans parler de miracles.

Mais les guides et les instituteurs des peuples étaient souvent obligés d'en parler, et de sanctionner, par le prestige du merveilleux, un précepte salutaire ; soit qu'il fallût vaincre, en Esthonie et en Livonie, l'apathie d'hommes abrutis par la servitude et la misère, et leur commander, au nom des dieux, de combattre, en parfumant les étables avec de l'assa fœtida, les épizooties où leur ignorance voyait l'effet d'un maléfice (2) ; soit qu'au milieu d'une société riche et abandonnée aux plaisirs, ils attribuassent à une certaine pierre la propriété de conserver la pureté de la voix, pourvu que les chanteurs qui voulaient profiter de sa vertu, vécussent dans la continence (3).

L'orgueil et l'intérêt attachés à une possession exclusive couvrirent volontiers d'une apparence surnaturelle les secrets que l'on voulait se réserver. En se baignant dans la fontaine *Canathos*, Junon, chaque année, recouvrait sa virginité ; les femmes de l'Argolide s'y baignaient, dit-on, dans la même espérance. Il est sûr au moins que les Argiens, pour raconter le miracle, se fondaient sur quelques cérémonies occultes, pratiquées dans le culte de Junon (4). Suivant une tradition, la déesse, en sor-

(1) Pausanias, *Eliac.* lib. I, cap. 5.

(2) Debray, *Sur les préjugés et les idées superstitieuses des Livoniens, Lettoniens et Esthoniens... Nouvelles Annales des Voyages*, tome XVIII, page 3.

(3) Solin, cap. 40.

(4) Pausanias, *Corinthiac.* cap. 38. — Noël, *Dictionnaire de la Fable*, art. *Canathos*.

tant pour la première fois des bras de son époux, se baigna dans une fontaine d'Assyrie, dont l'eau contracta aussitôt une odeur très-suave (1). Ce dernier trait n'indique-t-il pas qu'en Assyrie et en Grèce, on connaissait la propriété qui a fait consacrer le myrte à la déesse de l'amour, et qui, aux femmes fatiguées par l'accouchement ou par l'abus du plaisir, rend, jusqu'à un certain point, les apparences de la virginité (2) ? Mais les prêtres n'en administraient les effets bienfaisants qu'avec des cérémonies mystérieuses, et en les présentant comme un miracle.

La crédulité et la soif du merveilleux ont souvent aussi vu des miracles, là même où l'homme bienfaisant n'avait pas cherché à déployer un pouvoir surnaturel.

On emploie quelquefois la jusquiame dans la cure de l'épilepsie (3) ; et il existe une variété de ce végétal que les anciens appelaient *fève de porc*, parce que les porcs, quand ils en mangent, sont saisis d'une sorte de fureur, que la mort suivrait bientôt s'ils ne couraient se jeter dans l'eau (4). Que l'on rappelle cette dernière propriété, afin de spécifier l'agent qui a servi à guérir deux épileptiques, dans un pays où l'on croyait les épileptiques tourmentés par le démon : il suffira qu'un peu de confusion s'introduise dans le récit, pour amener graduelle-

(1) Ælian. *De nat. animal.* lib. XII, cap. 30. — Les Grecs prétendirent retrouver Junon (*Hera*), dans la déesse d'Assyrie, la *Vierge* céleste, épouse du soleil, au temps où les *Gémeaux* marquèrent l'équinoxe du printemps; épouse que son époux retrouvait vierge, chaque année, quand le solstice d'été le ramenait vers elle.

(2) Rabelais (liv. I, chap. 44) met, par cette raison, *foison d'eau de myrte*, dans les bains des dames de l'abbaye de Thélème : à cette leçon, qui se trouve dans les premières éditions, publiées du vivant de l'auteur, les réimpressions ont substitué à tort, *Eau de myrrhe.*

(3) *Encyclop. méthod. médecine*, art. *Jusquiame.*

(4) Ælian. *Variar. hist.* lib. I, cap. 7.

ment ceux qui le répéteront, à confondre la maladie avec le remède, et à dire que le démon, sorti du corps des hommes, est entré dans le corps de pourceaux qui se trouvaient là, et les a contraints à se précipiter dans un fleuve.

Les livres des anciens ne tarissent pas sur les propriétés curatives et magiques assignées aux plantes. La plupart ont été créées sans doute par l'amour du merveilleux ; et souvent sans chercher d'autre prétexte qu'une traduction inexacte du nom de la plante. Les modernes, nous devons l'observer, n'ont pas été, sur ce point, plus raisonnables que les anciens. Le scorsonère, par exemple, doit son nom à la couleur de l'écorce de sa tige, cela était trop simple ; on a dérivé ce nom de *escuerzo*, crapaud, en espagnol ; et on fait du scorsonère, un spécifique puissant contre la morsure des animaux venimeux et, en particulier, de la vipère.

Le charlatanisme enfin a, dans la médecine, comme dans les autres branches de la science occulte, attribué à des procédés insignifiants une efficacité magique, pour dérober aux yeux l'action des agents naturels. Un adepte, cité par Frommann (1), indiquait contre la suette et la consomption un remède assez simple, mais qui ne devait point être préparé avec du feu ordinaire. D'un pommier frappé de la foudre, il fallait fabriquer une scie, et s'en servir pour scier le seuil de bois d'une porte sur laquelle beaucoup de personnes passaient, jusqu'à ce que le frottement répété de l'instrument et du seuil produisît de la flamme (2). La bizarrerie du procédé inspirait certainement à ceux qui recouraient au remède, une confiance respectueuse ; et la difficulté de le bien exécuter

(1) Frommann, *Tract. de fascin.* pages 963 et 964.

(2) Frommann, *Tract. de fascin.* pages 363 et 364.

mettait d'avance à couvert, en cas de non-succès, l'infaillibilité du médecin. Cet exemple est un des plus étranges que l'on puisse citer, mais il en rappelle des milliers d'autres.

Pour guérir les luxations, les déplacements de l'os de la cuisse, Caton (1) prescrit l'application d'éclisses disposées de manière à replacer et à maintenir le membre lésé dans sa position naturelle. Il indique ensuite des paroles qu'il faut chanter pendant l'opération. Ces mots inintelligibles pourraient bien n'être que l'expression de la même recette, dans un autre idiome : expression que l'on ne comprenait plus, mais de la répétition de laquelle on faisait dépendre l'efficacité magique du remède.

Les paroles sacrées peuvent, en pareil cas, être une prière dont on accompagne l'emploi d'un remède naturel, et à laquelle on croit devoir en attribuer le succès. Des hommes qui se prétendaient doués d'une puissance secrète, enseignaient à arrêter une hémorrhagie nasale en récitant un *Pater* et un *Ave ;* pourvu qu'en même temps on comprimât avec le doigt la narine, et qu'on appliquât sur la tête un linge mouillé d'eau froide (2).

Plus souvent, le prétendu miracle a tenu au soin que prenaient les thaumaturges de faire, d'une substance inerte, le masque d'un médicament efficace. Les *kicahans*, sujets des Birmans, et qui paraissent avoir été chassés par eux jusque dans les montagnes de l'Assam, vont, après les orages, chercher partout des aérolithes : s'ils en trouvent, ils les remettent à leur pontife, qui les conserve comme un remède envoyé du ciel pour guérir toutes les maladies (3). Les bézoards, dont les vertus merveilleuses,

(1) Cato, *De re rustica,* cap. 160.

(2) Frommann, *Tract. de fascin.* (4°, 1675), lib. I, cap. 29.

(3) *Nouvelles Annales des Voyages,* 2e série, tome III, page 229. — Les mages, chez les Parthes, recherchaient avec soin une pierre qui ne se

célébrées et expérimentées dans toute l'Asie, ont trouvé longtemps quelque croyance en Europe ; les bézoards n'auraient pas plus d'action sur les organes de l'homme que les aérolithes : les uns et les autres ne serviront jamais qu'à déguiser l'emploi de substances plus actives.

Une inscription grecque (1), que l'on croit avoir jadis été placée à Rome dans le temple d'Esculape, et qui relate quatre guérisons opérées par ce dieu, nous offre quatre exemples des manières diverses dont la crédulité se prête au merveilleux. La suspension d'une hémoptysie, obtenue par l'usage des pignons doux et du miel, ne présente rien d'étonnant, pas même l'oracle qui l'a prédite. Quand le dieu prescrit de combattre une douleur de côté par l'application d'un topique, dont la cendre recueillie sur l'autel de son temple fera la base, on peut conjecturer que ses prêtres mêlaient à la cendre quelque drogue moins insignifiante. Si un collyre, dans lequel on a uni au miel le sang d'un *coq blanc*, a produit de bons effets, il est permis de croire que la couleur de l'oiseau n'a servi qu'à répandre, sur la composition du remède, une teinte mystérieuse. Après quelques génuflexions, un aveugle place sur ses yeux la main qu'il a étendue sur l'autel et il recouvre soudain la vue... il ne l'avait jamais perdue ; et il exécutait probablement cette jonglerie dans un moment critique, où il importait de relever la réputation d'Esculape et de son temple.

On compilerait des volumes entiers de pareilles impostures. Las des souffrances d'une maladie incurable, Adrien invoquait la mort ; on craignait qu'il n'eût re-

trouvait que dans les endroits frappés de la foudre : ils lui attribuaient sans doute de grandes vertus. Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVII, cap. 9.

(1) J. Gruter, *Corp. inscript.* Folio. Amstelodami, 1707, page 71, inscript. 1.

cours au suicide : une femme se présente. Elle a, dit-elle, reçu, une première fois, en songe, l'ordre d'assurer l'empereur qu'il guérira bientôt. N'ayant point obéi, elle a perdu la vue ; avertie par un second songe, elle remplit sa mission, et ses yeux se rouvrent à la lumière (1). Adrien n'en mourut pas moins quelques mois après..... Et les témoins de cette fourberie n'en furent pas moins disposés à accepter comme réel tout autre miracle qui leur serait présenté.

Le plus grand des prodiges, aux yeux de la raison, c'est, à mon gré, que les hommes qui ont démasqué des jongleurs et dévoilé de faux miracles, croient ensuite à des miracles non moins suspects, à des jongleurs non moins grossiers. Et, par une singularité remarquable, le superstitieux et le philosophe peuvent, chacun dans leur sens, tirer avantage de ce prodige souvent répété : l'un y voit un témoignage de la vérité de ses assertions, et l'effet d'un *don de Dieu* qui se manifeste en subjuguant la raison humaine ; l'autre, retrouvant partout cette inconséquence, soutient qu'elle ne prouve rien, puisqu'elle fait triompher cent croyances fausses, si elle s'applique à une seule qui soit vraie, et qu'elle n'a dès lors pour principe que la facilité incurable avec laquelle le genre humain s'est toujours abandonné à ceux qui voulaient le tromper.

C'est, en effet, ici, une maladie de tous les pays et de tous les temps. Les repaires de ces mendiants qui déçoivent la pitié publique par l'apparence des infirmités les plus cruelles, se nommaient jadis, à Paris, *Cours des miracles;* parce qu'en y entrant, ces misérables déposaient le costume de leurs rôles : les aveugles voyaient ; les estropiés recouvraient l'usage de tous leurs membres.

(1) Ælian. Spartian. in *Adrian.*

On a compté, dans la capitale, jusqu'à douze de ces *Cours ;* et il est fâcheux d'ajouter que les habitants en étaient employés quelquefois, par les prêtres et les moines, pour accréditer des reliques, dont l'attouchement seul guérissait *miraculeusement* les prétendus malades (1). Le nom des *Cours des miracles,* devenu populaire, prouve que personne n'ignorait de quelles impostures elles étaient chaque jour le théâtre; et, chaque jour, les mêmes escrocs trouvaient des dupes ; et avec une parfaite connaissance de cet escamotage habituel, on croyait encore à des guérisons surnaturelles!

Opiniâtre et ingénieuse à s'abuser, la crédulité se retranche dans l'allégation de merveilles bien attestées, et que l'expérience n'a point démenties. Eh bien ! que, dans ces merveilles, la science, reprenant ce qui lui appartient, aide l'homme de bonne foi à y discerner ce qui appartient à l'imposture. Ce n'est point en invoquant contre elles une impossibilité combattue par un grand nombre de témoignages dignes de foi, c'est en prouvant qu'elles sont possibles dans l'ordre de la nature, que peut-être on guérira l'homme d'un aveuglement qui souvent lui a coûté bien cher.

Quand on entend les récits de ces jeûnes merveilleux que des hommes supérieurs ont supportés pendant des jours, pendant des semaines, on est tenté de les renvoyer aux contes orientaux (2), où figurent quelques-unes de ces inconcevables abstinences. Mais ces récits sont tellement nombreux ! comment admettre qu'ils soient tout à fait sans fondement ?

(1) Sauval, *Antiquités de Paris,* tome I, pages 510-515, cité par Dulaure, *Histoire physique, civile et morale de Paris* (1821), tome IV, pages 589-596.

(2) *Les Mille et un Jours,* jours CXXXVII et CXXXVIII.

Observons d'abord que certaines substances possèdent, ou qu'on leur attribue la propriété de suspendre le sentiment de la faim et de la soif : telles sont les feuilles de tabac et les feuilles de *coca* (*herbe du Pérou*) (1). On va jusqu'à dire que, tenues dans la bouche, elles empêchent de souffrir du besoin l'homme qui passe une journée sans manger et à travailler.

Matthiole (2) attribue aux Scythes l'usage d'une herbe agréable au goût, qui suppléait si efficacement à la nourriture, que l'effet s'en prolongeait quelquefois douze jours entiers. Une autre herbe soutenait de même les forces des chevaux de ces infatigables cavaliers. La merveille ici est poussée trop loin pour ne pas indiquer une supercherie, ou plutôt l'art de réduire à un très-petit volume des substances éminemment nutritives. Cet art, dont l'emploi fit dire d'Abaris que jamais on ne l'avait vu manger ni boire (3) ; cet art qu'Épiménide, contemporain de Solon, exerçait avec succès (4), est aujourd'hui bien connu ; et, récemment encore, un savant vient de le perfectionner (5). Il y a environ cinquante ans que l'on essaya, en France, de donner aux marins une nourriture de ce genre ; son mince volume aurait permis d'en embarquer une quantité beaucoup plus grande que de tout autre comestible : on y renonça, parce que les hommes ainsi nourris, quoiqu'ils ne souffrissent pas du besoin, supportaient beaucoup moins la fatigue. Des thaumaturges ne seront point arrêtés par cet inconvénient : un homme divin, qui vit sans prendre d'aliments, se tient communément immobile dans la cellule où

(1) J. Acosta, *Histoire naturelle des Indes*, etc. liv. IV, chap. 22.

(2) Matthiol. *Commentar. in Dioscorid... Epistol. nuncupator.*

(3) Iamblich. *Vit. Pythag.* § 28.

(4) Plutarch. *Sympos.*

(5) M. Gimbernat, *Revue encyclop.* tome XXXV, page 235.

viennent le chercher les respects et les adorations : et quand, au terme d'une longue épreuve, on le trouverait près de tomber en faiblesse, on n'en ajouterait que plus de foi à la réalité de sa merveilleuse abstinence.

Cette difficulté, d'ailleurs, pourrait n'avoir point existé, en des temps plus reculés. Selon Edrisi (1), les tribus berbères des environs de Roun composaient, avec du blé grillé et broyé, et du miel, une pâte si nourrissante qu'il suffisait d'en manger, le matin, une poignée, pour pouvoir marcher jusqu'au soir, sans éprouver la faim. Les Calédoniens et les Méates (2), qui formaient la plus grande partie de la population de la Grande-Bretagne, savaient, dit Xiphilin, préparer une nourriture si propre à soutenir leurs forces, qu'après en avoir pris une quantité égale à la grosseur d'une fève, ils ne sentaient ni la faim ni la soif. Les Scythes possédaient sans doute un procédé anologue à celui-là, et ils l'étendaient jusqu'à la nourriture de leurs chevaux ; ne supposant l'existence des herbes merveilleuses dont parle Matthiole, que pour donner le change sur la nature de leur secret. Mais ce secret ne dut pas être ignoré, au moins de la tribu savante, chez des peuples bien plus civilisés que les Scythes et les Calédoniens : l'existence dès lors en rend croyables tous les récits du même genre et les dépouille de leur miraculeuse enveloppe.

Au-dessus de la merveille d'affranchir l'homme des besoins les plus pressants de la vie, se place celle de lui rendre la vie qu'il a perdue.

On convient que rien n'est souvent si difficile à saisir

(1) *Géographie d'Edrisi*, traduite par M. Am. Jaubert, tome I, page 205.

(2) Xiphilin, in *Sever.* anno 208. — Dans un récit qui paraît être d'origine orientale, le secret de composer des pilules ou un opiat doués de la même vertu, est attribué à Avicenne et à un autre savant. (*Les Mille et un Jours*, CXXXVII[e] jour.)

que les signes certains et irréfragables de la mort. Une étude spéciale de ces signes, une expérience consommée de ce qu'ils ont d'équivoque et de ce qu'ils ont de positif, fourniront le moyen de distinguer une mort apparente d'une mort réelle, et de ramener à la vie l'être que menace d'en priver une sépulture précipitée, ce sera aujourd'hui un bienfait ; en d'autres temps, un miracle.

Chez un peuple éclairé, les lois ou les mœurs prescriront toujours de s'assurer que la vie est réellement éteinte. Les Hindous, depuis un temps immémorial, emploient l'épreuve du feu, la plus certaine peut-être de toutes ; puisque, lors même qu'elle ne réveille pas la sensibilité, l'action de la brûlure présente des différences visibles, selon qu'elle s'exerce sur un corps privé de vie, ou sur des organes où la vie subsiste encore (1). Ce n'est qu'après avoir fait brûler, dans le creux de l'estomac d'un cadavre, une motte de fiente de vache desséchée, qu'on allume le bûcher qui doit le consumer. Selon les apparences, un usage analogue exista jadis en Grèce et en Italie. Tertullien (2) tourne en dérision les spectacles où l'on représentait Mercure examinant les morts, et s'assurant, avec un fer rouge, que les signes extérieurs du trépas n'étaient point trompeurs. Cet usage avait donc été en vigueur ; mais il était tombé en désuétude, et n'existait plus que dans les souvenirs mythologiques. N'a-t-on pas droit de s'en étonner ? Démocrite avait affirmé, dès longtemps, qu'il n'existe pas de signes toujours

(1) Fodéré..... *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. *Signes de la mort.*

(2) Tertullian. *Apologetic.* cap. 15. — Cœlius Rhodiginus (*Lect. antiq.* lib. IV, cap. 31) lit, comme nous, dans le texte de Tertullien *cauterio*, et non point *cantherio*. Cette dernière leçon, adoptée par quelques modernes, ne me semble présenter aucun sens raisonnable.

certains de la mort consommée (1). Pline (2) soutint la même opinion, et remarqua même que les femmes sont, plus que les hommes, exposées à la mort apparente. On citait de nombreux exemples de mort apparente ; et entre autres, d'après Héraclide, celui d'une femme rendue à la vie, après avoir passé pour morte pendant sept jours (3). On n'avait pas oublié la perspicacité d'Asclépiade qui, voyant passer un convoi, s'écria que l'homme qu'on portait au bûcher n'était pas mort (4). Enfin, l'humanité n'eût-elle pas dû s'approprier ce moyen de salut, quand l'instinct de la tyrannie inspirait à Nicocrate (5) de le mettre en usage, pour empêcher qu'une mort feinte n'aidât les citoyens de Cyrène à sortir de la ville et à se soustraire à sa cruauté ?

Serait-il absurde de penser que les thaumaturges voulurent, de bonne heure, rester en possession du secret d'opérer le miracle brillant d'une résurrection ; et en conséquence, qu'ils ne contribuèrent pas peu à écarter ou à laisser tomber en désuétude la pratique salutaire que la tradition n'attribuait plus qu'au dieu Mercure, et que l'ignorance méprisante traduisait en ridicule sur la scène?

Il est sûr, au moins, que l'on a doué plusieurs théurgistes de la faculté de rappeler les morts à la vie. Diogène Laërce raconte qu'Empédocle (6) ressuscita une femme : c'est-à-dire, « qu'il dissipa la léthargie d'une « femme attaquée d'une suffocation utérine (7). »

(1) Cels. lib. II, cap. 6.
(2) Plin. *Hist. nat.* lib. VII, cap. 52.
(3) Plin. *Hist. nat.* lib. VII, cap. 52.
(4) Cels. loc. cit.
(5) Plutarch. *Mulier. fort. fact.* § 10.
(6) Diogen. Laert. lib. VIII, cap. 57-69.
(7) Diderot, *Opinions des anciens philosophes*, art. *Pythagore-Pythagoriciens.*

Le biographe d'Apollonius de Tyane s'explique avec plus de réserve, relativement à une jeune fille qui dut la vie aux soins de ce philosophe. Il dit qu'elle avait paru mourir. Il avoue que la pluie qui tomba sur elle, lorsqu'on la portait au bûcher le visage découvert, avait pu commencer à réveiller ses sens. Apollonius eut du moins, comme Asclépiade, le mérite d'avoir, au premier coup d'œil, distingué d'une mort réelle une mort apparente (1).

Un observateur du XVIIe siècle (2) raconte qu'un valet, trouvant au retour d'un voyage son maître mort, embrassa tendrement et à plusieurs reprises ce corps inanimé. Croyant y découvrir quelques signes de vie, il lui souffla son haleine avec assez de persévérance, pour lui rendre la respiration, le ranimer, en un mot le ressusciter. On ne cria point au miracle : heureusement pour le serviteur fidèle, on ne cria point non plus à la magie.

Cette résurrection, toute naturelle, rappelle la guérison du fils de la veuve de Sarepta, par le prophète Élie. Observons que le livre sacré (3) ne dit point, ce que dit l'historien Josèphe, que l'enfant fût mort : mais que sa maladie était devenue si vive qu'il ne pouvait plus respirer. Élie ajusta tout son corps sur le corps, et par conséquent sa bouche sur la bouche de l'enfant; et, implorant le secours de Dieu, il obtint que le souffle (*anima*), la respiration rentrât dans le sein du fils de sa bienfaitrice.

(1) Philostrat. *Vit. Apoll. Tyan.* lib. IV, cap. 16. — Apollonius commença par demander le nom de la jeune fille, sans doute pour le lui adresser. Il savait que, de tous les sons articulés qui peuvent frapper notre oreille, notre nom propre est celui que nous reconnaissons le plus aisément et qui réveille le plus vite notre attention.

(2) Petr. Borellus, *Hist. et observ. medic.* centur. III, observ. 58. — Cité par Frommann, *Tract. de fascin.* pages 483 et 484.

(3) *Reg.* lib. III, cap. 17, vers. 17.

Un des auditeurs de la prédication de saint Paul, à Troade, tombe d'une fenêtre, et reste à terre privé de sentiment. Saint Paul le prend entre ses bras, et dit : « Ne vous alarmez point ; son âme anime encore ses « membres. » Le jeune homme, en effet, ne tarde point à reprendre ses sens (1). On a voulu voir là une résurrection : il est clair que l'apôtre n'a pas même songé à opérer un miracle.

Au risque de contrarier une opinion reçue, je juge de la même manière l'œuvre bienfaisante dont fut l'objet la fille de Jaïr. Elle est mourante. Son père a imploré le secours de Jésus. On vient annoncer qu'elle a cessé de vivre. Jésus rassure Jaïr ; il dit positivement aux personnes qui pleuraient : *Ne pleurez point ; la jeune fille n'est point morte, mais seulement endormie*. Il la prend par la main, l'appelle à haute voix : sa respiration renaît ; elle se lève ; et, par l'ordre de Jésus, on lui donne des aliments (2). Une fille de douze ans que rend malade le travail de la puberté, tombe dans un sommeil comateux et léthargique : Jésus l'en retire. Supposer qu'elle ne vivait plus, c'est supposer que Jésus a proféré un mensonge, en disant. *Elle n'est point morte* : supposition à la fois déraisonnable et injurieuse : je dirais blasphématoire, si l'enthousiasme de la reconnaissance ne portait avec lui l'excuse des erreurs qu'il enfante.

(1) *Act. apost.* cap. 20, vers. 9-12.

(2) *Evang. sec. Luc.* cap. 8, vers. 49, 50, 52, 54 et 55. *Matth.* cap. 9 vers. 23-25... *Marc.* cap. 5, vers. 35-43.

CHAPITRE XXI.

Substances vénéneuses. Poisons dont l'effet peut être gradué. Morts miraculeuses. Poison employé dans les épreuves judiciaires. Maladies envoyées par la vengeance divine. Maladies prédites naturellement.

Plus impérieuse que la reconnaissance, la crainte est aussi plus durable. Il fut facile aux thaumaturges de l'inspirer, en employant l'action qu'exercent les substances vénéneuses sur les corps organisés. La nature a prodigué ces substances, principalement sur les parties de notre globe qui ont dû être les premières habitées; et l'art d'en accroître le nombre et l'énergie n'est pas moins ancien que la civilisation. Aux yeux d'hommes ignorants, quoi de plus magique, de plus miraculeux, de moins en rapport apparent avec sa cause, qu'un empoisonnement par l'acide prussique, par la morphine, par certaines préparations arsénicales? L'auteur du crime apparaîtrait à leurs yeux comme un être doué d'un pouvoir surnaturel, peut-être même comme un Dieu qui se joue de la vie des faibles mortels, et, d'un souffle, les fait disparaître de la surface de la terre.

L'usage de ces connaissances redoutables fut une fois un bienfait. Le territoire de Sicyone était désolé par les ravages des loups. L'oracle consulté indiqua aux habitants *un tronc d'arbre* dont il leur prescrivit de mêler l'écorce dans des morceaux de chair que l'on jetterait

aux loups (1). Les loups périrent par le poison. Mais on ne put reconnaître l'arbre dont on n'avait vu que le tronc : les prêtres se réservèrent ce secret.

Qu'en Grèce, il y a plus de deux mille ans, un homme ait succombé à l'efficacité du poison ou aux excès d'une débauche crapuleuse, la question en soi est peu intéressante. Mais si le court passage de cet homme sur la terre a coûté plus de morts et a causé plus de maux à l'humanité que les plus grands fléaux de la nature ; et si néanmoins le prestige des conquêtes et l'inconséquence des jugements vulgaires ont fait le modèle des héros, d'un monstre souillé de tant de cruautés et de vices ; si, en un mot, cet homme est Alexandre, fils de Philippe, le problème devient historique et pique la curiosité. Quant à nous, la solution nous en intéresse par rapport aux notions scientifiques dont elle peut révéler l'existence.

Élien, Trogue Pompée et Quinte-Curce attribuent au poison la mort d'Alexandre (2). Les deux derniers ajoutent que le poison fut envoyé de Macédoine à Babylone : c'était l'*eau* d'une source située au pied du mont Nonacris, en Arcadie. Cette eau était si *froide* et si acrimonieuse qu'elle donnait la mort aux hommes et aux animaux ; elle brisait ou corrodait tout autre vase que ceux que l'on taillait dans l'ongle du pied d'un âne, d'un mulet, d'un cheval, ou même dans la corne que portaient au front les *ânes de Scythie.* Une de ces cornes ayant été offerte en présent à Alexandre, il la consacra à Apollon, dans le temple de Delphes, avec une inscription qui rappelait cette merveilleuse propriété (3). On aurait pu,

(1) Pausanias, *Corinthiac.* cap. 9.

(2) Ælian. *De nat. anim.* lib. v, cap. 29. — Justin. lib. XII, cap. 13, 14, 16 ; et lib. XIII, cap. 1 et 2. — Q. Curt. lib. x, cap. 4.

(3) Ælian. *De nat. anim.* lib. x, cap. 40.

dans ce récit, discuter quelques expressions impropres ou obscures, et remarquer qu'aujourd'hui encore, on qualifie de *froides* ou de *chaudes* certaines substances, sans faire attention à leur température. On aurait pu, à la *corne* d'un animal fabuleux, substituer un vaisseau qui avait, comme plusieurs vases dont se servaient les anciens, la forme d'une corne, et peut-être aussi la couleur, le poli et la demi-transparence de la corne; mais qui, apporté de la Scythie, de la haute Asie, pouvait être d'un verre opaque ou d'une porcelaine assez bien cuite et revêtue d'une couverte assez forte pour braver l'action des liqueurs corrosives. Sans se livrer à de telles recherches, on s'est arrêté à ce que le récit présente de merveilleux, et l'on n'y a vu qu'un mensonge ridicule. A-t-on eu raison?

Je suppose que, sans entrer dans aucune explication, l'on vantât des sources merveilleuses dont l'eau attaque tous les métaux, à l'exception d'un seul que l'on ne désignerait que par le contraste de cette inaltérabilité, et de la facilité avec laquelle la chaleur le volatilise sous la forme d'une poussière d'une blancheur parfaite et d'une extrême ténuité; ne renverrions-nous pas aussi cette merveille au pays des fables? Les sources sont aux portes de la capitale, à Enghien : pour en distribuer les eaux, on n'emploie que des tuyaux et des robinets de zinc (1) : ce métal paraît être le seul que les eaux sulfureuses ne décomposent point.

L'incrédulité redoublerait, si un voyageur peu accrédité nous faisait, pour la première fois, connaître le *zagh*. C'est la substance dont on se sert en Orient pour damasquiner les armes blanches; on la retire d'une source située dans les montagnes des Druses; on ne peut la

(1) *Revue encyclop.* tome XXXV, page 501.

faire dissoudre que dans un vase de plomb, de verre ou de porcelaine. Le *zagh* est un mélange de sulfate acide d'alumine et de sulfate de fer (1), dont la dissolution attaquerait un autre métal que le plomb. Cet exemple et le précédent dissipent déjà une partie de l'invraisemblance répandue sur les récits relatifs à l'eau de Nonacris. Rien n'empêche que le *zagh* ne soit, comme l'assurent les Orientaux, un produit de la nature. Dans un ouvrage (2) qui fait honneur à sa vaste instruction autant qu'à sa philosophie, Sénèque place, auprès de Tempé en Thessalie, une source dont l'eau, mortelle pour les animaux, perce le fer et le cuivre. En Thrace, au pays des Cyclopes, coulait un ruisseau dont l'eau limpide semblait ne différer en rien de l'eau commune : tout animal qui en buvait expirait sur-le-champ (3).

L'eau de Nonacris, qui brûlait le fer et faisait fendre ou dissolvait les vases d'argent et d'airain, et même ceux de terre cuite (4), peut n'avoir été qu'une solution plus chargée de substances corrosives que le *zagh* et l'eau de la source de Tempé. Je crois néanmoins que c'était un produit de l'art : 1° on la trouvait en Macédoine, suivant Quinte-Curce, et en Arcadie, suivant d'autres auteurs ; ce qui ne peut être exact qu'autant que l'on en fabriquait dans l'une et l'autre contrée ; 2° Plutarque ajoute qu'on

(1) *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.* Décembre 1821, page 362.

(2) Senec. *Quæst. nat.* lib. III, cap. 25.

(3) Arist. *De mirab. auscul.*

(4) Q. Curt. lib. X, cap. ultim. — Vitruv. *De archit.* lib. III, cap. 3. — Justin. lib. XII, cap 14. — Pausanias, *Arcad.* cap. 18. — Plutarch. in *Alexandr.* cap. 99. — Plin. *Hist. nat.* lib. XXX, cap. 16. — Arrian. *De exped. Alexandr.* lib. VII, cap. 7. — Pausanias étend jusqu'au verre et au cristal la vertu dissolvante de l'*Eau de Nonacris.* On aime à enchérir sur le merveilleux; et les possesseurs du secret secondaient probablement de tout leur pouvoir cette disposition.

la recueillait sous la forme d'une *rosée légère* (1); expression qui semble caractériser le produit d'une distillation; 3° à Nonacris, on prêtait serment sur l'*eau du Styx*, dit Hérodote; Stobée ajoute que, suivant l'opinion générale, cette eau possédait la propriété redoutable de punir les parjures qui avaient osé l'attester (2); si l'on rapproche ce fait de l'emploi du poison dans les épreuves judiciaires (voy. ci-après page 348 et suiv.), on penchera à croire comme nous, que l'eau de Nonacris, l'eau du Styx était un produit de la science occulte, qui la rendait, à volonté, innocente ou nuisible; 4° enfin l'eau de Nonacris ne se décelait point par son goût, comme se décèleraient le *zagh* ou l'eau d'Enghien, pour peu qu'on en mêlât à du vin ou à toute autre liqueur. Elle n'est suspecte, dit Sénèque (3), ni à la vue, ni à l'odorat; semblable en cela aux poisons composés par les plus célèbres empoisonneurs, que l'on ne peut découvrir qu'aux dépens de sa vie. En parlant ainsi, Sénèque ne désigne-t-il point une composition analogue à l'*aqua Toffana* des Italiens; surtout quand il ajoute que l'action délétère en affecte spécialement les viscères, qu'elle les resserre, les rétrécit, et que c'est ainsi qu'elle donne la mort?

Abandonnant la discussion historique, il nous suffit d'attirer l'attention sur l'étendue des œuvres magiques qu'un tel secret mettait à la portée des thaumaturges. Qu'était-ce donc, s'ils y joignaient celui de graduer l'effet du poison, de manière à fixer, entre des limites assez étroites, le jour où la victime devait succomber! Cet art a de tout temps existé dans l'Inde, où l'on ne se cache point de le posséder. « Il y a, dit un personnage

(1) Plutarch. in *Alexand.* cap. 99. — Herodot. lib. VI, cap. 74.
(2) Herodot. lib. VI. — J. Stobæi *Eclog. physic. de statu animarum.*
(3) Senec. loc. cit.

« des Contes Orientaux (1), toutes sortes de poisons. On « en voit qui ôtent la vie un mois après que l'on en a « pris. Il y en a qui ne tuent qu'au bout de deux mois. « Il en est même qui produisent encore plus lentement « leur effet. » Quand une veuve hindoue, en 1822, se brûla sur le bûcher de son mari, les brahmes dirent nettement à l'observateur anglais que nous avons cité (2), que, si l'on empêchait ou si l'on dissuadait cette femme d'accomplir le sacrifice, elle ne survivrait pas trois heures à la violation de son vœu : ils avaient gradué, pour ce terme, la force du poison qu'ils lui avaient administré.

Élien (3), qui fait mention de l'habileté des habitants de l'Inde pour fabriquer des poisons dont l'effet était lent et gradué à volonté, leur attribue encore la possession d'une substance dont une dose très-petite procurait une mort presque soudaine et exempte de douleur. On en envoyait au roi de Perse, qui ne permettait pas qu'un autre que sa mère partageât avec lui la possession de ce poison précieux. Il était, en effet, également propre à servir les combinaisons meurtrières de la politique et les vengeances sacrées des thaumaturges.

Quand les querelles sur la consubstantialité déchiraient l'Église, à peine délivrée des persécutions des polythéistes, et, pour me servir de l'expression d'un grand poëte, faisaient *périr tant de chrétiens martyrs d'une diphthongue* (4); saint Athanase et ses partisans eurent l'im-

(1) *Les Mille et une Nuits*, XIV$_e$ nuit, conte des *Quarante vizirs*.

(2) Ci-dessus, chap. 17. — *Asiatic journal*, vol. XV (1823), pages 292 et 293.

(3) Ælian. *De nat. anim.* lib. IV, cap. 36-41.

(4) « Lorsque, attaquant le Verbe et sa divinité,
« D'une syllabe impie un saint mot augmenté
« Faisait, dans une guerre et si vive et si longue,
« Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphthongue. »

Boileau, *Satire* XII, vers 199-202. — *Omousios*... *Omoiousios*; la di-

prudence de célébrer *le miracle* qui les délivra d'Arius. Supprimez les noms ; rappelez seulement les détails de ce trépas inopiné, tels qu'ils nous ont été transmis par trois historiens de l'Église (1) : il n'est point d'homme, même médiocrement instruit, qui ne crût y reconnaître les symptômes produits par un poison violent ; point de médecin qui ne conseillât un examen circonstancié, propre à éclaircir des soupçons trop plausibles ; point de magistrat qui ne s'empressât de l'ordonner. Et si l'on ajoute que l'adversaire d'Arius, saint Alexandre, avait été entendu, peu d'heures auparavant, adressant de ferventes prières à la Divinité pour qu'elle frappât de mort l'hérésiarque, plutôt que de permettre qu'il rentrât en triomphe dans l'Église, et l'hérésie avec lui (2) ; alors du moins on s'étonnera peu que les partisans d'Arius n'aient pas jugé sa mort naturelle, quoiqu'ils ne supposassent point qu'elle fût un miracle ; et que leurs accusations aient été assez publiques pour qu'un de leurs adversaires n'ait pas cru devoir les passer sous silence (3).

Tel était, en ces jours de discorde, l'emportement du zèle ! Dans l'ivresse de joie que leur causa la mort de l'empereur Julien, les chrétiens publièrent que sa fin tragique avait été prédite dans des songes merveilleux ; et ils y virent également un miracle signalé de la vengeance divine. Le philosophe Libanius, ami du monarque *après sa mort* et sous des successeurs qui respectaient peu sa mémoire, déclara hautement que Julien était tombé sous les coups d'un assassin chrétien. A cette

phthongue *oi*, qui distingue ces deux mots, était adoptée par les ariens et rejetée par leurs adversaires.

(1) Socrat. *Hist. eccles.* lib. I, cap. 38. — Sozomen. *Hist. eccles.* lib. II, cap. 29 et 30. — Theodoret. *Hist. eccles.* lib. I, cap. 14.

(2) Theodoret. *Hist. eccles.* lib. I, cap. 14.

(3) Sozomen. *Hist. eccles.* lib. II, cap. 29.

imputation vraisemblable, un écrivain orthodoxe répond : « Le fait peut être vrai... Et qui pourrait blâmer « celui qui, pour son Dieu et pour sa religion, aurait « commis une action si courageuse (1) ? »

Cette exaltation, contraire à la morale de la religion qu'elle croit servir, est pourtant dans la nature humaine; il est dans la nature qu'en proportion de la vivacité des intérêts qui les touchent, les hommes se passionnent, et qu'ils s'éloignent de la raison pour se précipiter dans le délire et la fureur.

Aussi n'est-ce pas seulement aux époques que nous venons de rappeler, qu'on a vu le fanatisme ou le zèle aveugle, présentant comme l'œuvre et le triomphe de la Divinité une mort précipitée, dont un juge, exempt de préventions, aurait cherché la cause dans un forfait qu'il devait punir. Les chroniques des Hébreux font mention de plus d'un trépas miraculeux que, dans toute autre histoire, on attribuerait au poison. Si, de nos jours, un prophète, se présentant devant un roi, comme Élie devant Joram (2), lui annonçait, en punition de son impiété, sa fin prochaine et les symptômes de la maladie qui doit lui ravir le jour ; si la prédiction se réalisait avec les symptômes annoncés ; si les symptômes différaient seulement, par la durée de leur développement, de ceux qui accompagnèrent la mort soudaine d'Arius, et étaient tels que doit les produire l'action, sur les entrailles, d'un poison lent, mais certain ; qui n'accuserait le prophète d'avoir coopéré à l'exécution de sa menace ?

Je sens combien est grave un soupçon d'empoisonnement : et je reconnais que la prophétie d'Élie est susceptible d'une explication moins fâcheuse. Mais il est certain

(1) Sozomen. *Hist. eccles.* lib. VI, cap. 2.

(2) *Paralipomen.* lib II, cap. 21, vers. 12, 15, 18 et 19.

que, dès le temps de Moïse, les poisons et leurs divers degrés d'efficacité étaient connus des Hébreux, puisque le législateur leur défendit, sous peine de mort, de conserver chez eux aucun poison (1).

Qu'on se rappelle d'ailleurs l'*eau très-amère* à laquelle le prêtre hébreu mêlait un peu de poussière du pavé du Temple, et qu'il faisait avaler à la femme soupçonnée d'adultère par son mari (2). Cette eau donnait la mort à l'épouse criminelle, et ne nuisait point à l'épouse irréprochable. N'est-il pas probable que l'excessive amertume en servait à déguiser, au besoin, la présence d'un ingrédient plus efficace que la poussière ; et que l'issue de l'épreuve était déterminée d'avance par suite du jugement que les prêtres avaient, en secret, porté sur l'accusée ?

Chez tous les peuples, comme chez les enfants d'Israël, les prêtres ont exercé une influence également infaillible et mystérieuse, en soumettant le jugement des crimes à l'épreuve de breuvages préparés par leurs mains sacrées ; breuvages meurtriers ou innocents, selon qu'il leur convenait de perdre un accusé ou de le sauver.

La loi hindoue, la plus ancienne de toutes, est la seule qui ose articuler franchement et à deux reprises le mot de poison. L'accusé, soumis à cette ordalie, prie le poison qu'il va boire, de se changer pour lui, s'il est innocent, en boisson délicieuse (3). Formule remarquable qui, conformément à ce que nous avons établi ailleurs (4), s'adresse à l'agent physique comme à un être doué d'une

(1) Fl. Joseph. *Antiq. jud.* lib. IV, cap. 8.

(2) *Numer.* cap. 5, vers. 12-31... *Aquæ amarissimæ,* vers. 18, 19, 23-26.

(3) *Recherches asiatiques,* tome I, pages 473-486.

(4) Ci-dessus, chap. 6.

connaissance et d'un pouvoir surnaturels, comme à un génie, à un dieu.

Quelquefois l'épreuve se borne à avaler de l'eau où le prêtre a baigné l'image d'une divinité (1) ; et, moins redoutable en apparence, elle est, en effet, aussi décisive.

Au Japon, l'accusé doit avaler, dans une coupe d'eau, un morceau de papier chargé de caractères et de peintures magiques tracées par les prêtres ; et cette boisson le tourmente cruellement, jusqu'à ce qu'il ait confessé son crime (2).

Guidés probablement par une tradition ancienne, plutôt que par des connaissances qui leur soient propres, les Africains pratiquent des épreuves analogues.

Les nègres d'Issyny n'osent pas boire de l'eau où l'on a trempé le *fétiche*, quand ce qu'ils affirment n'est pas la vérité (3). Pour que l'eau consacrée inspire une crainte si profonde, ne faut-il pas que plusieurs exemples en aient prouvé l'efficacité meurtrière ?

Les initiés du *Para-belli*, société religieuse très-puissante dans l'intérieur de l'Afrique septentrionale, préparent, chez les nègres *Qojas*, une eau d'épreuve que l'on verse sur les jambes, le bras ou la main de l'accusé : si l'eau le brûle, il est coupable ; sinon, innocent (4). La composition mystérieuse de l'eau, le soin que l'on prend de laver d'abord les membres qui doivent être exposés à son action, n'en est-ce point assez pour expliquer le miracle?

(1) *Recherches asiatiques*... tome I, pages 474-486. — Sur les diverses *Ordalies* usitées chez les Hindous, celles du feu, de la balance, de l'eau froide, de l'huile bouillante, du serpent, du poison, etc. voyez Dubois, *Mœurs et coutumes des peuples de l'Inde*, tome II, pages 546-554 ; il n'en est pas une dont le succès ne dépende de la volonté des prêtres.

(2) Kæmpfer, *Histoire du Japon*, liv. III, chap. 5, page 51.

(3) Godefroy Loyer, *Voyage au royaume d'Issyny*, page 212.

(4) O. Dapper, *Description de l'Afrique*, pages 269 et 270.

Chez les *Qojas* et chez un grand nombre d'autres peuplades africaines, on fait boire à une personne soupçonnée d'empoisonnement une liqueur très-acide, préparée en raclant, dans l'eau, l'écorce intérieure de l'arbre *Quony*, de laquelle on a d'abord exprimé le suc. L'accusé qui survit à l'épreuve est innocent ; celui qui meurt est coupable (1). Le soin avec lequel l'écorce a été probablement exprimée décide, on peut le croire, le sort de l'accusé. Dans d'autres contrées, l'accusé doit aussi prendre une liqueur préparée par la main des prêtres : il est condamné, au Monomotapa, s'il la vomit ; et dans le royaume de Loango, s'il se laisse tomber, ou si le breuvage ne produit point sur lui un effet diurétique (2).

Des peuples bien plus avancés en civilisation ont admis des épreuves dans lesquelles on demandait à la Divinité d'opérer un miracle pour manifester la vérité. A Rome, au temps de Cicéron et d'Horace, un maître qui soupçonnait de vol ses esclaves, les conduisait devant un prêtre. Celui-ci faisait manger à chacun d'eux un gâteau sur lequel il avait prononcé des paroles magiques (*carmine infectum*) : ce moyen faisait indubitablement connaître l'auteur du larcin (3). Près de Tyanes, une source intarissable d'eau *très-froide*, mais toujours bouillante (d'eau fortement gazeuse), servait à éprouver la vérité des serments : l'homme sincère en buvait impunément ; l'homme coupable d'un faux serment, s'il osait en boire, voyait son corps se couvrir de pustules et d'abcès ; privé de ses forces, il ne pouvait s'éloigner qu'il n'eût confessé son parjure (4).

Le christianisme n'a point rejeté cette sorte de mira-

(1) O. Dapper, *Description de l'Afrique*, page 263.

(2) *Id. ibid.* pages 325, 326-392.

(3) Acron. in *Horat. epist.* lib. I, epist. 10, vers. 9.

(4) Philostrat. *Vit. Apoll.* lib. I, cap. 4.

cles. La fontaine de *Wieres* (1) est encore célèbre en Picardie. L'épouse infidèle de saint Gengoulf osa y plonger son bras, en faisant serment que sa conduite était sans reproche ; son bras fut sur-le-champ consumé... La fontaine est aujourd'hui moins malfaisante ; toutes les femmes y lavent leurs mains sans danger. Mais on peut croire que l'épreuve n'a pas toujours été innocente ; et que la terreur qu'elle inspirait aura, plus d'une fois, empêché de l'affronter. C'est ce qui a dû arriver pour beaucoup d'autres épreuves : les recueils d'anecdotes sont remplis d'histoires de coupables que la crainte d'un miracle a conduits à se déceler. Nous reproduisons ici le raisonnement que nous avons déjà fait : la crainte ne peut s'établir qu'autant que des expériences antérieures ont prouvé qu'elle a été fondée quelquefois, et que le miracle promis ne surpassait point les forces du thaumaturge.

La mort n'a pas été la seule vengeance que prédît et exécutât l'interprète d'un dieu irrité. Tournant contre ses ennemis, avec plus d'adresse et moins de péril, les secrets dont la science sacrée l'avait armé, il s'est réservé souvent la faculté de produire un second miracle en faveur du repentir. A sa voix, l'aveuglement fermait les yeux des coupables ; une lèpre hideuse s'étendait sur tout leur corps ; jusqu'à ce que, touché de ses généreuses prières, le ciel rendît à la santé ceux que la terreur avait déjà ramenés à la foi et à l'obéissance.

Une lumière d'une extrême vivacité, celle des *feux du Bengale*, par exemple, peut causer un éblouissement tel que la faculté de voir reste quelque temps suspendue. A la prise de Milet, par Alexandre, des soldats étant entrés dans le temple de Cérès pour le piller, une flamme vive

(1) Fontaine située près de *Samer*, départ. du Pas-de-Calais. — *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, pages 109 et 110.

s'élança du sanctuaire, et leurs yeux furent frappés d'aveuglement (1). Mais l'effet d'un tel moyen de vengeance dure trop peu, et le succès demande le concours de trop de circonstances favorables, pour qu'on l'ait mis souvent en usage.

Près du fleuve Achéloüs croissait la plante *myope* (2) : on ne pouvait s'en frotter le visage sans perdre la vue. Les feuilles du stramonium jouissent d'une propriété peu différente : un jeune homme, ayant, par mégarde, fait jaillir, dans son œil, une goutte de leur suc, resta plusieurs heures presque entièrement privé de l'usage de cet œil (3). On sait aujourd'hui que l'extrait de belladone, dissous dans l'eau, paralyse pour un temps l'organe de la vue. Saisir le moment propice pour faire agir la substance vénéneuse et opérer le miracle, ce n'est plus que de l'adresse : les talents du jongleur aidant ainsi la science du thaumaturge, les histoires d'hommes frappés miraculeusement d'une cécité dont ils sont ensuite miraculeusement délivrés, ne présentent rien d'invraisemblable.

Marie, sœur de Moïse, a osé élever la voix contre lui : sa face paraît soudain couverte de lèpre ; et, malgré le pardon que lui accorde son frère, elle porte sept jours entiers le signe éclatant de la colère du Seigneur (4). Ce temps ne suffisait-il pas pour une guérison naturelle ? On peut d'ailleurs soupçonner quelque connivence entre le frère et la sœur : on ne supposera rien de semblable dans le malheur qui força Ozias à descendre du trône de David, et qui, par le chagrin de sa déchéance et l'ennui de la solitude, le conduisit au tombeau.

(1) Valer. Maxim. lib. I, cap. 1. — Lactant. *Divin. instit.* lib. II, cap. 7.

(2) Plutarch. *De nomin. fluv. et mont.* § XXII. — M. Vallot, de l'Académie de Dijon, pense que cette plante était une sorte de Tithymale.

(3) *Bibliothèque universelle, Sciences,* tome IV, page 221.

(4) *Numer.* cap. XII, vers. 10-15.

Bravant les représentations du grand prêtre Azarias, le roi de Juda veut envahir les fonctions sacerdotales. A l'instant où il force l'entrée du sanctuaire, où il porte la main à l'encensoir, la terre tremble ; le faîte du temple s'entr'ouvre ; un rayon brillant frappe la figure du téméraire Ozias ; sur son front paraît la lèpre. Marqué du sceau de la malédiction, il est chassé du temple, exclu du trône, relégué dans une retraite, privé, après sa mort, de la sépulture de ses ancêtres (1).

Ozias était déjà ému, et préoccupé de l'ébranlement du sol : un vif rayon de lumière, résultat facile d'un appareil disposé dans l'obscurité du sanctuaire, éblouit ses yeux assez fortement pour qu'il n'aperçût pas la main qui lui lançait au visage un poison caustique... Quel était ce poison ? Dans nos climats tempérés, le contact seul du *Rhus toxicodendron* fait naître sur la peau une éruption érysipélateuse qui n'est point sans danger. Sur les confins de l'Afrique, où abondent les euphorbes et les végétaux pleins d'un suc caustique, le moyen d'opérer le miracle était encore plus facile à trouver (2). En parlant d'un de ces végétaux (3) : « Mes doigts, dit Bruce, furent écorchés pour avoir touché du lait de ses branches vertes, « comme si je les avais trempés dans l'eau bouillante. »

La seule prévoyance dont la science doue ses adeptes, leur dictera des prédictions miraculeuses. Pour repousser l'accusation de poison, que semble motiver la prédiction circonstanciée de la mort de Joram, il suffit d'ad-

(1) *Paralipomen.* lib. II, cap. 26, vers. 16-23. — Fl. Joseph. *Antiq. judaic.* lib. IX, cap. 11.

(2) Voyez Mérat et Delens, *Dict. universel de matière médicale*, Paris, 1834, t. VI, p. 78. — Rufz, Recherches sur les empoisonnements pratiqués par les nègres à la Martinique (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, Paris, 1844, t. XXXII, p. 170 et suiv.).

(3) Le *Koll-gall*... Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, tome IX, page 98.

mettre qu'Élie avait connu d'avance la maladie dont le roi allait être attaqué ; qu'il l'avait jugée incurable, et qu'il s'était cru en droit d'en annoncer l'issue comme l'effet d'un jugement de Dieu. Les idées alors reçues l'y autorisaient : mais aujourd'hui cette interprétation ne suffirait peut-être pas pour sauver le médecin qui risquerait, à la cour, une preuve si hardie de la certitude de ses pronostics.

Les maladies endémiques qui ravagent une contrée, une armée, une ville, prennent quelquefois un tel caractère de malignité que l'ignorance les croit, et la politique peut feindre de les croire contagieuses comme la peste. Autrefois, dès qu'elles éclataient, les populations désolées recouraient aux oracles ; et les oracles voulaient toujours qu'on y reconnût la vengeance des dieux justement irrités contre leurs adorateurs. Cette croyance une fois établie, le prêtre menaça de l'invasion du fléau les contrées rebelles à ses commandements ; plus d'une fois même il en annonça l'apparition pour une époque fixe, et sa prédiction ne fut pas trompeuse. C'est qu'en effet, il lui était facile de la fonder sur des probabilités équivalentes à la certitude : il suffisait d'avoir observé d'avance le retour des circonstances propres à reproduire ces maladies. Cette science, dans l'ancienne Grèce, fut celle qui valut à Abaris (1) la réputation de prophète. Les mêmes remarques aujourd'hui serviront de base à des prédictions semblables ; sauf que l'homme de bien se bornera à indiquer les précautions à prendre pour conjurer le mal, et s'affligera si, en les négligeant, on lui ménage le triomphe de passer pour un prophète véridique (2). Mais à l'observateur philosophe substituez

(1) Iamblich. in *Vit. Pythag.* lib. I, cap. 28.

(2) En 1820, le port de Roquemaure (arrondissement d'Uzès, départe-

un thaumaturge : la coïncidence de la prophétie et du désastre ne frapperait-elle pas, aujourd'hui encore, bien des esprits d'une profonde et religieuse terreur ?

ment du Gard) se trouvait environné d'eaux stagnantes, sur des points où le Rhône s'était détourné de son cours. M. Cadet, de Metz, annonça, dès le mois de mars, que le pays serait certainement ravagé par une fièvre endémique, si, avant l'été, on ne ramenait le fleuve dans son ancien lit. Les travaux ne purent être exécutés qu'en automne ; et l'été vit Roquemaure dépeuplé par des fièvres meurtrières. (*Lettre de M. Cadet, de Metz, au ministre de l'intérieur*, en date du 23 mars 1820).

CHAPITRE XXII.

Stérilité de la terre. La croyance aux moyens que les thaumaturges avaient pour l'opérer est née surtout du langage des emblèmes. Stérilité naturellement produite. Cultures qui se nuisent les unes aux autres; substances qui nuisent à la végétation. Atmosphère rendue pestilentielle. *Poudre puante* et nitrate d'arsenic, employés comme armes offensives. Tremblements de terre et éboulements prévus et prédits.

Les menaces de la colère céleste ne s'arrêtent point à des individus isolés; elles ne se bornent point à des maladies passagères : elles font craindre aux peuples que la terre ne leur refuse ses fruits; que, dans l'air, l'homme ne respire la mort; que, sous ses pas, la terre ébranlée ne s'affaisse et ne s'entr'ouvre en abîmes; ou que les rochers détachés de leurs bases ne roulent sur lui, pour l'écraser.

Secondée par la réflexion, éclairée par le raisonnement, l'habitude de l'observation donne à l'homme des notions plausibles sur la réussite des diverses cultures auxquelles il s'adonne. En achetant d'avance la récolte des oliviers dont il avait deviné la fécondité, Thalès (1) prouva aux Milésiens que le sage a d'autant plus de mérite dans son désintéressement, qu'il ne tiendrait souvent qu'à lui d'atteindre, par la science, à la richesse. Mais si le thaumaturge peut prévoir ainsi une récolte

(1) Diogen. Laert. in *Thalet.*

abondante, il prédira de même celles qui le seront moins; il prédira une véritable disette; il pourra en menacer les peuples; et, quand l'événement aura justifié sa prophétie, il passera moins pour l'interprète que pour l'agent du Dieu qui a puni, par ce fléau, les coupables mortels.

De ce point, cependant, qu'il y a loin encore à la stérilité absolue dont pouvaient jadis frapper les plantes, les arbres, la terre même, les imprécations d'un homme sacré, les maléfices d'un magicien perfide ! Cette remarque échappera d'autant moins au lecteur judicieux, que, suivant le principe d'après lequel j'ai constamment raisonné, quelques faits positifs ont dû faire naître l'opinion, très-exagérée depuis, de la possibilité de ce terrible moyen de vengeance. Dans les menaces éloquentes qu'Eschyle prête aux Euménides (1); dans les menaces plus effrayantes encore que le Dieu de Moïse adresse aux Hébreux, je voudrais en vain ne voir que les expressions de l'enthousiasme poétique et les hyperboles que comporte le style oriental. En vain rappellerais-je le penchant qu'ont toujours eu les hommes à rapporter au courroux des dieux les fléaux dont la nature leur cache à la fois la cause et le remède ; en vain essaierais-je d'expliquer allégoriquement le miracle du figuier qu'en l'espace d'une nuit la malédiction a desséché jusque dans ses racines : l'édifice que j'ai tenté d'élever chancelle, si la croyance de miracles si importants n'a point d'autre origine que quelques prédictions transitoires et les rêves d'une imagination effrayée.

Rappelons d'abord l'influence du langage des emblèmes, et comment l'énergie en a pu induire en erreur des écrivains véridiques, lorsqu'ils rapportaient de pa-

(1) Æschyl. *Eumen.* vers. 783-786-803-806, etc.

reilles menaces que l'on avait vues s'accomplir dans des contrées étrangères. Longtemps, en condamnant une ville conquise à une éternelle désolation, on a semé du sel sur ses ruines; et, malgré l'expérience du contraire, on a longtemps attribué au sel la propriété de rendre la terre inféconde. Tournons les yeux vers les climats où, dans d'immenses déserts, on voit partout le sel s'effleurir à la surface de la terre : là, une contrée privilégiée recevait, du soleil, des influences productives; l'ennemi l'envahit; il disperse les habitants, comble les puits, détourne les cours d'eau, détruit les arbres, incendie la végétation; l'*Oasis* toute entière se confondra bientôt avec le désert qui l'entoure. Déjà, sous un ciel de feu, le sol dépouillé se couvre çà et là de cette efflorescence saline, présage de la stérilité future. L'emblème du sel semé sur la terre était donc le plus expressif dans les pays où l'on connaissait ce phénomène : mieux qu'un édit, mieux que le son des trompettes et la voix des hérauts, il proclamait la volonté du destructeur; il annonçait que la contrée resterait inhabitée, sans culture, vouée à une stérilité éternelle; et la menace n'était pas vaine, là même où le climat et le temps ne se hâtaient pas d'achever l'œuvre de la violence.

Ce que le conquérant est pour le peuple faible, l'homme méchant l'est pour l'homme sans défense. La loi romaine punissait de la peine capitale ce qui nous paraîtrait un léger délit, l'acte de *poser des pierres* dans l'héritage d'autrui. Mais, dans le pays auquel s'appliquait la loi, en Arabie, le *Scopélisme* (1), c'était le nom de ce crime, équivalait à la menace de faire périr de mort vio-

(1) « Scopelismus, *lapidum positio... lapides ponere indicio futuros* « *quod si quis eum agrum coluisset malo letho periturus esset*, etc. » *Digest.* lib. XLVII, tit. XI, § 9.

lente quiconque oserait cultiver l'héritage ainsi insulté. Que ce langage muet fût compris ; que le champ restât dès lors inculte et stérile, c'est ce que prouve la gravité de la peine portée contre la menace emblématique.

Transportez, sans explication, l'indication de ce fait, dans un ordre de choses différent : l'emblème du *Scopélisme*, comme celui du sel, sera bientôt pris pour un agent physique capable de vouer la terre à une stérilité incurable.

La stérilité reconnaît des causes naturelles. Les agriculteurs savent que toute plante vivace à racines pivotantes, telle que la luzerne, semée au pied d'arbres jeunes et délicats, nuit à leur croissance, et finit quelquefois par les faire périr. Les thaumaturges avaient pu recueillir plusieurs observations analogues à celle-là : ils étaient dès lors en droit de prédire la stérilité des arbres ou des céréales, quand l'imprudence du cultivateur avait donné des voisins malfaisants aux végétaux utiles. Ils pouvaient quelquefois prédire à coup sûr. Une parabole de l'Évangile, celle de l'ivraie semée, la nuit, au milieu du froment, par un ennemi du propriétaire (1), fait évidemment allusion à un délit connu, et même commun. La police, et surtout la police rurale, n'existait point chez la plupart des peuples anciens ; chacun était le seul gardien de sa chose ; il devenait donc bien plus facile qu'il ne le serait aujourd'hui, de nuire par un semis perfide à une culture déjà préparée, soit que l'on profitât pour cela de l'antipathie existante entre divers végétaux, ou que l'inimitié se bornât à étouffer le bon grain sous l'excès d'une végétation inutile.

Des aveux judiciaires d'un grand nombre de prétendus sorciers, il résulte que, dans les inventions que

(1) *Evang. sec. Matth.* cap. XIII, vers. 24-28.

l'on enseignait au *Sabbat*, on comptait la composition de poudres propres à nuire aux récoltes de tout genre, à dessécher les plantes, à faire avorter les fruits (1). Tout ce que ces malheureux racontaient de leurs occupations dans ces fantastiques cérémonies, nous l'avons considéré comme des rêves ; mais comme des rêves fondés sur le souvenir de pratiques anciennes. A la tradition de la possibilité du miracle, se liait l'idée qu'on pourrait l'opérer encore.

Un livre chinois (2), dont l'antiquité n'est pas douteuse, signale le crime de faire périr un arbre en l'arrosant secrètement d'une eau empoisonnée. Suivant d'anciennes traditions, les Telchines, envieux de la fertilité des champs de leurs voisins, y répandirent une *eau stygiale* (3), pour en détruire la fécondité. Théophraste, cité par saint Clément d'Alexandrie, assurait que, si l'on enterre des cosses de fèves au milieu des racines d'un arbre récemment planté, l'arbre se desséchera (4). Pour obtenir, et même en grand, un résultat semblable, Démocrite prescrivait de répandre, sur les racines des arbres, du suc de ciguë où l'on avait fait macérer des fleurs de lupin (5). J'ignore si l'expérience a jamais confirmé ces assertions : mais n'indiquent-elles pas que l'on couvrait d'un voile plus ou moins bizarre un secret plus efficace, et que les anciens n'ignoraient point l'existence d'un procédé propre à détruire les plantes et les arbres qui s'élèvent à la surface de la

(1) Llorente, *Histoire de l'inquisition*, tome III, pages 440-447.

(2) *Le Livre des récompenses et des peines*, trad. par M. Stanislas Jullien, page 346.

(3) Voyez le Scholiaste de Stace, in *Thebaid.* lib. II, vers. 274, verbo *Telchines*.

(4) S. Clement. Alexandr. *Stromat.* lib. III.

(5) Plin. *Hist. nat.* lib. XVIII, cap. 6.

terre ? Des expériences récentes ont prouvé que, pour y réussir, il suffirait de répandre sur le sol une combinaison du soufre à la chaux dans la proportion d'un quinzième ; combinaison qui se trouve toute formée dans le marc des lessives où l'on emploie du savon vert, et dans le résidu que laisse la fabrication artificielle de la soude. N'est-il pas aussi constaté, par une observation quotidienne, que les eaux dérivées des houillères et des mines métalliques en exploitation, altèrent et finissent par détruire la végétation sur toutes les terres qu'elles arrosent ? Et n'est-il pas naturel d'y assimiler cette *eau stygiale* dont les Telchines, célèbres dans l'art d'extraire des mines et de travailler le fer et l'airain, furent accusés d'avoir fait un usage coupable ? Mais peu importe, ainsi que nous l'avons plus d'une fois observé, que ces propriétés malfaisantes aient été connues jadis, ou trouvées par les instituteurs des sorciers modernes : il suffit de la *possibilité*, qui est constante, et de la croyance établie chez les anciens, et constatée par les assertions de Théophraste et de Démocrite, qu'un procédé naturel suffisait pour réaliser cette possibilité.

Appliquons le même raisonnement à l'art affreux de rendre l'air pestilentiel. On a sans doute d'abord attribué des phénomènes naturels à la vengeance des dieux. Sous le règne de Marc-Aurèle, un temple, à Séleucie, était livré au pillage ; des soldats y découvrent une ouverture étroite, ils y pénètrent ; ils enfoncent une porte soigneusement fermée par les prêtres chaldéens..... Soudain s'en exhale une vapeur léthifère, dont s'étend au loin l'effet désastreux (1). C'était, je crois, un gaz semblable à celui qui s'échappe quelquefois des mines, et de puits profonds et abandonnés. De deux gouffres, l'un

(1) Amm. Marcell. lib. XXIII. — Jul. Capitol. in *Ælio Vero*.

voisin des bords du Tigre, l'autre situé près d'Hiérapolis de Phrygie, montait de même une vapeur mortelle pour tous les animaux qui la respiraient (1).

Suivant une tendance que nous avons déjà signalée, l'art essaya d'imiter les moyens de destruction que produisait la nature. Il y réussit, puisqu'à diverses époques, on trouve des traces certaines de leur emploi comme arme offensive. En 1804, le gouvernement français accusa les marins anglais d'avoir tenté d'empoisonner l'atmosphère des côtes de Bretagne et de Normandie, en y lançant des cornets de nitrate d'arsenic enflammé. Plusieurs de ces cornets s'étant éteints, on les ramassa, et l'examen chimique ne laissa point de doute sur la composition dont ils étaient chargés (2). Nos ennemis n'avaient fait que renouveler et perfectionner une invention qui, en Europe, a suivi de près l'invention du canon. On remplissait d'une poudre préparée pour cela des bombes et des grenades ; et ces projectiles, en crevant, répandaient au loin une odeur tellement infecte qu'elle frappait de mort quiconque avait le malheur de la respirer. Paw, qui a trouvé dans une pyrotechnie italienne la composition de cette *poudre puante*, rappelle un essai analogue, fait, dit-on, à Londres, avec un funeste succès (3). Longtemps auparavant, les *Soanes*, si l'on en croit Strabon (4), non contents de blesser leurs ennemis avec des armes empoisonnées, suffoquaient, par leurs traits, les guerriers qu'ils n'avaient pu atteindre. Il est évident

(1) Amm. Marcell. lib. XXIII.

(2) Voyez les journaux de 1804.

(3) Paw, *Traité des flèches empoisonnées* (inséré dans le tome XII, in-4°, de la traduction de l'*Histoire naturelle* de Pline), pages 460-470. — Paw révoque en doute l'efficacité de la *poudre puante*; nous croyons aussi qu'elle en avait peu, puisqu'on en a promptement abandonné l'usage.

(4) Strabo, lib. XI.

que l'odeur meurtrière ne se développait que dans les rangs ennemis : sinon, elle eût fait périr d'abord l'homme chargé des armes qui la recélaient. Il faut donc distinguer celles-ci des flèches empoisonnées, et supposer qu'elles étaient remplies d'une composition analogue à la poudre puante ; composition que mettait en action la rupture du vaisseau qui la renfermait, ou le contact du feu. Quel que fût le degré d'efficacité de ce secret, puisque des barbares du Caucase l'ont connu, il a dû exister également chez des peuples plus instruits ; il a dû surtout être cultivé par les thaumaturges, et devenir le principe de la croyance aux miracles qui rendent l'air pestilentiel.

Si la méchanceté de l'homme peut nuire à la fertilité du sol et à la salubrité de l'air, il ne lui est pas aussi facile d'ébranler la terre et de faire rouler les montagnes sur les peuples que sa haine voue à la destruction. Mais si des signes, qui échappent au vulgaire inattentif, l'avertissent d'avance de quelque grande convulsion de la nature ; s'il ose la prédire, soit pour inviter ses semblables à en prévenir les conséquences funestes, soit pour les induire à y voir un effet de la vengeance des dieux, quelle gloire et quelle puissance seront son partage, quand l'événement aura confirmé sa prophétie !

Iamblique (1) attribue cette sagacité merveilleuse à Pythagore, à Abaris, à Épiménide et à Empédocle. A une époque bien plus rapprochée, dans le XIII[e] siècle de notre ère, un moine, voulant déterminer l'empereur Andronic à rappeler le patriarche Athanase, le menaça de divers fléaux, et, entre autres, d'un tremblement de terre ; et trois jours ne s'écoulèrent point sans qu'on ressentît à Constantinople plusieurs secousses, à la vérité peu dangereuses (2).

(1) Iamblich. *Vit. Pythagor.* lib. I, cap. 28.
(2) Pachymer. lib. X, cap. 34.

Faut-il rejeter ce récit et l'assertion d'Iamblique? et, si l'on rappelle que le premier maître de Pythagore, Phérécyde, en goûtant ou seulement en considérant l'eau tirée d'un puits, annonça aux habitants de Samos un prochain tremblement de terre (1), devons-nous, avec Cicéron, répondre que la chose est impossible? Phérécyde pouvait connaître la connexion qui existe entre les fermentations volcaniques et les tremblements de terre. L'aspect d'une eau, ordinairement pure et claire, et devenue tout à coup trouble et sulfureuse, suffisait dès lors pour lui faire prévoir le phénomène qu'il ne prédit point en vain. En 1695, à Bologne en Italie, on vit avec surprise les eaux devenir troubles, la veille d'un tremblement de terre (2). Cette observation n'est point unique : les eaux de plusieurs puits se sont également troublées, peu de jours avant le tremblement de terre que l'on a ressenti en Sicile, au mois de février 1818 (3). Les symptômes du désastre peuvent apparaître beaucoup plus tôt. Un volcan a fait éruption au sommet du mont Galoungoun, dans l'île de Java, le 8 octobre 1822. Au mois de juillet précédent, on vit se troubler les eaux du Tji-Kounir, rivière qui prend sa source dans la même montagne; elles avaient un goût amer et exhalaient une odeur sulfureuse; sur les jambes des voyageurs qui traversaient la rivière à gué, se fixait une

(1) Diogen. Laert. in *Pherecyd.* — Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 79. — Maxim. Tyr. *Dissertat.* III, § 5. — Cicer. *De divinat.* lib. I, cap. 50, lib. II, cap. 13. — Iamblique (*Vit. Pythag.* lib. I, cap. 28) attribue cette prédiction à Pythagore.

(2) *Histoire de l'Académie des sciences,* année 1696. Buffon, *Hist. naturelle. — Preuves de la théorie de la terre,* art. XI.

(1) Agatino Longo, *Mémoire historique et physique sur le tremblement de terre,* etc. *Biblioteca italiana, settembre* 1818. — *Bibliothèque univ., Sciences,* tome IX, page 268.

écume blanchâtre (1). Fondée sur des remarques du même genre, la prédiction de Phérécyde était celle d'un savant, et non d'un imposteur.

Du passage cité d'Iamblique, on peut conclure que l'art de prévoir les tremblements de terre fut commun aux premiers chefs de l'école pythagoricienne. Il dut faire partie de la science secrète chez les anciens. Pausanias, qui croit ces phénomènes l'effet du courroux des dieux, énumère cependant les signes qui les précèdent et les annoncent (2). A l'indication des mêmes signes, au nombre desquels il n'omet point de compter la fétidité et le changement de couleur de l'eau des puits, Pline joint la recherche des moyens propres à prévenir le retour du fléau ; et il émet l'opinion plausible que l'on y réussirait quelquefois, en creusant des puits très-profonds, dans les contrées où il se fait ressentir (3).

Supposons que, dans l'île d'Haïti, s'établisse une population étrangère. Sous le plus beau ciel, au milieu des présents d'une nature féconde ou plutôt prodigue, un bruit souterrain, un bruit épouvantable vient alarmer tous les esprits. Le chef qui a conduit les colons sur ce rivage les rassemble : il leur annonce que les dieux, irrités de leur peu de soumission à ses ordres, vont ébranler la terre, du fond des vallées jusqu'à la cime des mornes. On rit d'une prédiction que dément le calme universel ; on se livre à l'insouciance, au plaisir, au sommeil... et soudain la menace s'accomplit dans toute son horreur. La population consternée tombe à genoux ; le chef triomphe. Combien de fois le phénomène ne se renouvellera-t-il point, avant que l'expérience enseigne

(1) *Bulletin de la Société de Géographie*, tome XII, page 204.

(2) Pausanias, *Achaic.* cap. XXIV.

(3) Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 81, 82.

ce que sait aujourd'hui le plus ignorant des noirs, que ce bruit, connu sous le nom de *Gouffre*, est le présage aussi naturel que certain d'un prochain tremblement de tere, et non pas la voix d'un dieu courroucé, l'annonce de sa vengeance inévitable !

C'est aussi un bruit souterrain d un genre particulier qui a annoncé à un observateur péruvien, et l'a porté à prédire, quatre mois d'avance, le tremblement de terre qui a désolé Lima en 1828 (1).

Quarante-cinq ans auparavant, une prédiction semblable avait prouvé la perspicacité d'un savant français. En 1782, M. Cadet, de Metz (2), observa, sur toute la plaine qui sert de base à la Calabre citérieure, des vapeurs sulfureuses très-épaisses. Il en conclut que la contrée était menacée d'un tremblement de terre, et prédit publiquement le désastre qui eut lieu au commencement de 1783.

Vers le même temps, on creusait une route souterraine dans la montagne des Alpes appelée *Tenda*, pour ouvrir une communication directe entre le Piémont et le comté de Nice : la nature de la montagne rendait le sol facilement pénétrable à la filtration des eaux. Le même savant annonça l'éboulement très-prochain du souterrain, et sollicita la suspension des travaux : mais on ne songea à profiter de ses conseils que lorsque l'événement eut prouvé combien ils étaient fondés (3).

(1) M. de Vidaurre. Ce savant renouvelle l'opinion de Pline, sur la possibilité de prévenir les tremblements de terre en creusant des puits très profonds. Voyez le *Moniteur universel*, nº du 27 août 1828.

(2) Les notes où il avait consigné sa prédiction furent déposées aux archives d'une société d'agriculture, fondée en Corse, par l'intendant, M. de Boucheporn. Celui-ci, écrivant le 23 avril 1783, à M. Joli de Fleury, alors ministre, rappelle avec détail la prédiction de M. Cadet, très-antérieure à l'événement. M. Denon la rappelle aussi, dans un billet adressé à M. Cadet, en date du 19 avril 1783.

(3) Cadet, de Metz, *Histoire naturelle de la Corse*. Note *aa*, p. 138-147.

Anaximandre (1) prédit aux Lacédémoniens une commotion souterraine et la chute de la cime du Taygète ; averti sans doute par des indices analogues sur la nature du sol, en même temps que par l'observation des phénomènes précurseurs d'un tremblement de terre. Anaximandre et Phérécyde, l'observateur péruvien et notre compatriote, n'étaient que des philosophes : si l'un d'eux eût été augure, à l'estime pour le savant aurait succédé l'adoration pour le thaumaturge.

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 79. — Cicer. *De divinat.* lib. I, cap. 50.

CHAPITRE XXIII.

Météorologie. Art de prévoir la pluie, les orages et la direction des vents ; il se transforme aux yeux du vulgaire en une faculté d'accorder ou de refuser la pluie et les vents favorables. Cérémonies magiques pour conjurer la chute de la grêle.

Difficiles à prévoir et suivis de résultats plus difficiles à réparer, les éboulements de montagnes, les tremblements de terre, les grandes convulsions de la nature sont heureusement assez rares. Il n'en est pas de même des phénomènes atmosphériques que renouvelle le cours des saisons, des mois et des jours ; phénomènes dont l'avénement, la répétition, les variations promettent à l'espèce humaine tant de jouissances ou tant de privations, et dont les lois, impénétrables jusqu'à présent dans leur ensemble, se révèlent partiellement à l'observation persévérante et réfléchie. Le petit nombre de connaissances acquises sur ce point constituent la météorologie ; et cette science, dénuée de principes généraux et pauvre de vérités particulières, n'en a pas moins été, de tout temps, l'une des plus propres à agir sur la crédulité des hommes (1). Il s'agit du sort des travaux de l'année, de la subsistance du lendemain, de celle du jour ; stimulée par les souffrances du présent ou par l'inquiétude de l'avenir, la curiosité qu'éveille l'attente des phénomènes atmosphéri-

(1) Voyez Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicales*, Paris, 1856, t. I.

ques, devient excusable dans son importunité et dans son abandon, dans la vivacité de ses craintes et dans l'excès de sa reconnaissance. Alors toutes les menaces seront écoutées avec une soumission religieuse ; tous les pronostics qui appellent, contre de grands désastres, de salutaires précautions, ou qui, dans un besoin pressant, raniment l'espérance prête à s'éteindre, seront accueillis comme des inspirations célestes.

Saül a prouvé, par une victoire, qu'il n'est pas indigne du trône : et, de l'aveu de Samuel, son élection a été confirmée par toutes les tribus d'Israël. Jaloux de son propre ouvrage, et convaincu douloureusement de la nécessité de se renfermer désormais dans les limites du pouvoir sacerdotal, Samuel assemble les Hébreux ; il leur reproche leur ingratitude ; et, pour prouver l'énormité du crime qu'ils ont commis en demandant un roi, lorsqu'ils vivaient sous le gouvernement de Dieu, il annonce que, bien que l'on ne soit point dans la saison des orages, il va prier le Seigneur, et le Seigneur fera gronder son tonnerre et versera sur les moissons qu'ils doivent couper en ce jour même une pluie abondante. A l'instant, Dieu l'exauce ; et tout le peuple implore la clémence de Dieu et de son prophète (1).

Après sept jours de marche dans le désert, l'armée de Joram et de Josaphat était sur le point de périr de soif, au bord d'un torrent desséché : « Creusez des puits nombreux « dans le lit du torrent, dit aux rois de Juda et d'Israël « le prophète Élisée ; sans que vous ayez senti de vent, « sans que vous voyiez de pluie, l'eau va bientôt les remplir ; » et le lendemain, avant le point du jour, les pluies qui tombaient dans l'Idumée supérieure, à trois jour-

(1) *Reg.* lib. I, cap. 12, vers. 1-20. — Saint Jérôme (*Comment. in Amos*, cap. IV, vers. 8) observe qu'il est très-rare de voir tomber de la pluie en Palestine aux mois de juin et de juillet.

nées de chemin, avaient rempli les puits et le torrent (1).

Une longue sécheresse désole la terre. Élie est envoyé par le Seigneur vers Achab, pour lui annoncer la pluie, si vivement désirée, et que le prophète, non moins habile que Samuel, avait sans doute su prévoir avant d'entreprendre ce dangereux voyage. Par un miracle que nous rappellerons bientôt, il obtient du roi, ou plutôt du peuple, le pouvoir d'immoler à la vengeance de son Dieu les prophètes de Baal. Alors il promet affirmativement le phénomène, de l'attente duquel il a tiré ce sanglant avantage; et, impatient de voir la nature remplir sa promesse, il envoie jusqu'à sept fois son serviteur observer du côté de la mer, si à l'horizon encore dégagé de vapeurs s'élève le signe précurseur de la pluie. Le signe se montre enfin; et le ciel, obscurci tout à coup, verse des torrents de pluie, avant que l'imprudent qui s'est fié à la sérénité du jour ait eu le temps de regagner le plus prochain asile (2).

La preuve de la science météorologique du prophète se trouve moins, je crois, dans l'accomplissement de son pronostic, que dans la confiance avec laquelle, sans autre défense que ce pronostic, il osa affronter un roi qui le regardait comme son ennemi mortel, et l'irriter encore par le massacre des prêtres de Baal.

Le signe qu'attendait Élie était l'apparition d'un petit nuage, semblable, pour la forme et la grandeur, *à l'empreinte du pied d'un homme* (3). Bruce a observé que les débordements du Nil sont invariablement accompagnés d'une pluie qui s'annonce par le même signe, et tombe de la même manière que celle qui fut prédite par Élie (4).

(1) *Reg.* lib. IV, cap. 3, vers. 9-20. — Joseph. *Ant. jud.* lib. IX, cap. 1.

(2) *Reg.* lib. III, cap. 18, vers. 1, 2 et 41-45.

(3) *Ibid.* vers. 44.

(4) Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, tome VI, pages 658, 659.

« Le cap de Bonne-Espérance est fameux par ses tem-« pêtes, et par le nuage singulier qui les produit : ce « nuage ne paraît d'abord que comme une petite tache « ronde dans le ciel; et les matelots l'ont appelé *œil de* « *bœuf*..... Dans la terre de Natal, il se forme aussi un « petit nuage semblable à l'*œil de bœuf* du cap de Bonne-« Espérance, et de ce nuage il sort un vent terrible qui « produit les mêmes effets... Près de la côte de Guinée... « les orages... sont causés et annoncés, comme ceux du « cap de Bonne-Espérance, par de petits nuages noirs; « le reste du ciel est ordinairement fort serein, et la mer « tranquille (1). » Me défierai-je assez de l'attention du lecteur, pour lui faire observer quelles prédictions merveilleuses la connaissance de ces divers symptômes enfanterait, au milieu d'hommes qui n'en auraient aucune idée; ou pour demander s'il s'étonnera que, par un temps serein, Anaxagoras et Démocrite (2) en Grèce, et Hipparque à Rome (3), tous trois sans doute habitués par l'observation à juger l'état de l'atmosphère, aient prédit des pluies abondantes, qui ne tardèrent point, en tombant, à justifier la perspicacité des trois physiciens (4) ?

Quand la sécheresse avait duré longtemps en Arcadie, le prêtre de Jupiter Lycéen adressait des prières et offrait un sacrifice à la fontaine *Hagno;* puis, avec une branche de chêne, touchait la surface de l'eau. Soudain s'en élevait une vapeur, un brouillard, un nuage, qui ne tardait pas à se résoudre en une pluie abondante (5). Le

(1) Buffon, *Hist. nat. Preuves de la théorie de la terre,* art. XV.

(2) Diogen. Laert. in *Anaxagor.* — Philostrat. *Vit. Apollon.* lib. I, cap. 2. — Plin. *Hist. nat.* lib. XVIII, cap. 35.

(3) Ælian. *De nat. animal.* lib. VII, cap. 8.

(4) Plin. *Hist. nat.* lib. XVIII, cap. 28. — Diogen. Laert. in *Thalet.* — Cicer. *De divinat.* lib. I, cap. 3. — Aristot. *Polit.* lib. I, cap. 2.

(5) Pausanias, *Arcadic.* cap. 38.

prêtre n'essayait point sans doute d'opérer le miracle, avant que des apparences plausibles lui en promissent le succès. Ainsi, dans l'Europe moderne, on ne portait en procession les châsses ou les images des saints, on n'ordonnait des prières solennelles, pour ramener le beau temps ou la pluie, qu'autant que l'on pouvait compter sur le retour prochain de l'un ou de l'autre.

Les divers phénomènes atmosphériques exercent une influence si grande sur les travaux de l'agriculture, qu'à l'art de prévoir les uns se joint naturellement l'espérance, la possibilité même de deviner le succès des autres. Il n'y a rien d'improbable dans un fait que l'on raconte également de Démocrite et de Thalès, qui, dit-on, devinèrent d'avance quel serait le produit des oliviers de la contrée. Les philosophes n'usèrent de leurs succès que pour montrer aux détracteurs de l'étude que la science peut conduire aux richesses. S'ils avaient prétendu prouver que le ciel leur révélait ses secrets, ils auraient été écoutés avec une plus grande admiration.

La science, cultivée par les sectateurs de la sagesse ou par les disciples du sacerdoce, a pu étendre plus loin sa prévoyance ; et, par suite d'observations sur la direction habituelle des vents et des courants dans certains parages, permettre à un oracle ou à un sage d'annoncer le succès ou l'issue malheureuse d'une navigation : ainsi, de nos jours, on a prédit, plusieurs années d'avance, quel obstacle le mouvement qui porte les glaces flottantes d'est en ouest, opposerait aux tentatives des navigateurs pour arriver au pôle arctique, aussi longtemps qu'ils navigueraient d'occident en orient (1). Mais, à des peuples peu éclairés et habitués à n'apercevoir les sciences

(1) Cadet, de Metz, *Précis des voyages par le Nord,* pages 93 et suiv. — *Bulletin de la Société de Géographie,* tome VI, page 220.

physiques que sous l'enveloppe du merveilleux, ces annonces circonspectes d'une savante prévoyance n'auraient pas suffi ; pour satisfaire l'impatience du désir, il fallait transformer les pronostics en assurances positives. Ainsi les prêtres de Samothrace promettaient, à ceux qui se faisaient initier à leurs mystères, des vents favorables et une heureuse navigation. Si la promesse ne se réalisait pas, il était facile de disculper la Divinité, en alléguant soit les fautes commises par les initiés, soit le tort qu'ils avaient eu de recevoir sur leur navire quelque coupable, ou, ce qui était bien pire, quelque incrédule.

Les druidesses de l'île de Séna prétendaient également au don de soulever ou d'apaïser les flots et les vents (1) ; et elles conservaient sans doute, par le même artifice, leur réputation d'infaillibilité.

Empédocle et Iamblique ne faisaient que répéter le langage des temples, quand l'un, dans ses vers, se vantait d'enseigner l'art d'enchaîner et de déchaîner les vents, d'exciter la tempête et de rendre au ciel la sérénité (2) ; quand l'autre attribuait à Abaris et à Pythagore une puissance non moins étendue (3).

De semblables promesses flattaient trop la crédulité pour n'être point admises dans le sens le plus littéral. Les vents contraires au retour d'Ulysse furent enfermés dans une outre par Éole, et remis en liberté par les imprudents compagnons du héros. Les Lapons croient encore que leurs magiciens possèdent le pouvoir attribué par Homère au dieu des vents. Ne nous hâtons pas de nous moquer de leur ignorance : du moins elle ne les rend pas injustes et cruels !

(1) Pomponius Mela, lib. III, cap. 6.
(2) Diogen. Laert. lib. VIII, cap. 59. — S. Clement. Alex. *Stromat.* lib. V.
(3) Iamblich. *Vit. Pythagor.* lib. I, cap. 28.

La croyance que la philosophie douait ses adeptes du pouvoir d'arrêter ou de déchaîner les vents subsistait, au IV[e] siècle, chez les hommes éclairés des lumières du christianisme. Constantinople, encombrée d'une population immense, souffrait de la disette; les vaisseaux chargés de blé s'arrêtaient à l'entrée du détroit; ils ne pouvaient le franchir que par le vent du sud, et ce vent propice se faisait encore attendre. Jaloux de la faveur dont jouissait près de Constantin le philosophe Sopater, les courtisans l'accusent d'avoir *enchaîné les vents* et causé la famine; et le faible empereur l'envoie au supplice (1). Peu importe que les délateurs crussent eux-mêmes à la vérité de l'accusation : il est clair que le prince et le peuple regardaient la chose comme possible, et comme un fait dont on connaissait déjà des exemples certains.

On n'en doutait pas non plus aux VIII[e] et IX[e] siècles : au nombre des magiciens qu'il proscrit, Charlemagne place les *tempestarii*, qui provoquent les orages, les tempêtes et la chute de la grêle (2).

Cette croyance superstitieuse, et les fureurs qu'elle peut allumer ont-elles disparu partout devant les progrès de la civilisation?... Des pluies excessives contrariaient les travaux et détruisaient les espérances des cultivateurs ; on s'avisa d'en attribuer la continuité aux sortiléges d'une femme venue dans le pays, pour y donner le spectacle, cent et cent fois répété, d'une ascension aérostatique. Cette persuasion se répandit ; elle acquit une telle force que l'aéronaute dut prendre des précautions pour sa sûreté; sinon, elle risquait d'être immolée par

(1) Suidas, verbo *Sopater*. — Photius, *Bibliothec.* cod. 141. — Eunapius, in *Ædesio*. — Sozomen. *Hist. eccles.* lib. I, cap. 5.

(2) *De auguriis et aliis maleficiis... Capitul.* lib. I, cap. 83 (in-12, Parisiis, 1588). Voyez aussi du Cange, *Glossar.* verb. *Tempestarii... Tempestuarii.*

des hommes aussi éclairés que la populace qui applaudit jadis au meurtre de Sopater. Quels étaient ces hommes ? des paysans des environs de Bruxelles, des habitants de la ville même. Et la date de l'événement ? le mois d'août 1828 (1). Le même exemple pourra se renouveler dans un siècle, dans trois ; aussi longtemps que ceux qui prétendent exclusivement au droit d'instruire le peuple, penseront qu'il est de leur intérêt de le laisser croire à la magie et aux sorciers.

Quiconque accorde au thaumaturge le pouvoir de produire des fléaux, lui attribue, à plus forte raison, celui de remédier aux fléaux qu'enfante la nature. Pour affermir une opinion si favorable à leur crédit, les dépositaires de la science sacrée revêtirent plus d'une fois d'une apparence magique les opérations les plus simples. A l'agriculteur qui demandait que, dans la saison, ses arbres se chargeassent de fruits, ils prescrivaient de les envelopper d'un lien de paille, dans la nuit où le polythéisme célébrait la renaissance du *Soleil invincible*, et où l'Église chrétienne solennise l'avénement du Sauveur (2), nuit où le soleil, enchaîné dix jours par le solstice d'hiver, commence à remonter vers l'équateur, et où l'on a vu souvent la froidure se développer avec une intensité soudaine... L'expérience a prouvé que cette précaution peut garantir les arbres des effets malfaisants de la gelée.

On demande aujourd'hui à la physique des préservatifs contre la grêle ; on les demandait jadis à la magie.

Les habitants de Cléone, en Argolide, croyaient reconnaître, à l'aspect du ciel, l'approche de la grêle qui menaçait leurs champs ; et aussitôt ils s'efforçaient de la

(1) *Le Moniteur universel*, n° du 23 août 1828.

(2) Frommann, *Tract. de fascinatione*, pages 341, 342.

détourner en offrant des sacrifices aux dieux (1). D'autres peuples opposaient au même fléau des *chants sacrés* (2). Ce n'étaient là que des actes de piété, aussi bien que le secret enseigné par quelques théologiens pour repousser la grêle envoyée par maléfices, et qui consistait surtout en signes de croix et en prières assez prolongées pour que la grêle pût cesser dans l'intervalle (3).

Mais, dans l'ancienne Grèce, des hommes hardis prétendirent obtenir, par enchantements (4), ce qu'ailleurs on ne demandait qu'à la clémence du ciel. Pausanias affirme même qu'il a été témoin de l'effet heureux de leurs opérations magiques (5). Jusqu'à ce qu'une expérience positive ait prouvé l'efficacité bien problématique encore des *paragrêles* (6), nous penserons que, si les hommes qui se vantaient d'un succès de ce genre ont quelquefois paru l'obtenir, c'est qu'il ne devait point tomber de grêle, soit que l'on recourût ou non à des cérémonies magiques pour en conjurer la chute.

Ce n'est pas sans dessein que nous rapprochons les tentatives modernes des opinions anciennes. Dans le VIII[e] siècle, on espérait détourner la grêle et les orages, en dressant, vers les nuages, de longues perches. Ce procédé rappelle celui que récemment on a proposé, et que voulut accréditer, il y a environ cinquante ans, le physicien Berthollon. Mais comme, à l'extrémité des perches, on plaçait des papiers chargés sans doute de ca-

(1) Senec. *Quæst. nat.* lib. IV, cap. 6.

(2) *Carmina*... Plin. *Hist. nat.* lib. XXVIII, cap. 2.

(3) Wierius, *De præstigiis dæmon.* lib. IV, cap. 32.

(4) S. Justin, *Quæst. et respons. ad orthodox. Quæst.* 31.

(5) Pausanias, *Corinthiac.* cap. 34.

(6) Dans un Rapport, lu à l'Académie des sciences en 1826, l'efficacité des paragrêles est présentée comme plus que douteuse.

ractères magiques, cet usage parut entaché de sortilége, et fut proscrit par Charlemagne (1).

Les sorciers de ce temps-là ne faisaient-ils que renouveler les croyances, et peut-être les pratiques adoptées dans les âges antérieurs ? Nous n'osons l'affirmer. Mais ce qui nous paraît certain, c'est que des procédés tendant au même but, ont été très-anciennement prescrits et exprimés en hiéroglyphes ; et, chose digne de remarque, ils ont donné cours à une erreur que nous avons déjà signalée (2) : déçu par les emblèmes, l'homme ignorant a cru, en contrefaisant bien ou mal ce qu'ils représentaient, obtenir l'effet attaché au succès d'une prescription à laquelle ils servaient de voile. Nous expliquons de cette manière deux exemples très-ridicules de *cérémonies toscanes* que, suivant Columelle (3), les agriculteurs, instruits par l'expérience, employaient pour apaiser les vents furieux et conjurer la tempête. Gaffarel nous fournit un troisième exemple dans un secret magique, supposé propre à détourner la grêle (4). C'est le comble du délire ! et voilà toutefois à quel point de stupidité l'homme a pu être conduit, chaque fois qu'on ne lui a présenté que les résultats de la science, isolés de ses principes, et qu'on lui a montré ces résultats, non comme des notions acquises par l'union du raisonnement à l'expérience, mais comme les effets d'un pouvoir surnaturel.

(1) Carol. Magn. *Capitul.*

(2) Ci-dessus, chap. VIII.

(3) Columel. lib. X, vers. 341-345. — Plus loin, l'auteur indique un procédé probablement efficace, pour préserver les semailles de l'atteinte des insectes ; c'est de mouiller le grain avec le suc des plantes âcres, avec de la saumure ou de la lessive de cendres (*ibid.* vers. 351-356). Mais immédiatement après (vers. 357-364) vient un secret ridicule pour obtenir la destruction des chenilles : ce secret, que le même auteur (lib. XI, *sub fine*) prétend avoir été enseigné par Démocrite, n'est probablement encore qu'un hiéroglyphe mis en action.

(4) Gaffarel, *Curiosités inouïes*, chap. VII, § 1.

CHAPITRE XXIV.

Art de soutirer la foudre des nuages. Médailles et traditions qui en indiquent l'existence dans l'antiquité. Voilé sous le nom de culte de *Jupiter Elicius* et de *Zeus Cataibatès*, il a été connu de Numa et d'autres personnages anciens. Les imitateurs du tonnerre s'en sont servis; il remonte jusqu'à Prométhée; il explique le mythe de Salmonée; il fut connu des Hébreux : la construction du temple de Jérusalem en offre la preuve. Zoroastre s'en servit pour allumer le feu sacré, et opérer, dans l'initiation de ses sectateurs, des épreuves et des merveilles. Si les Chaldéens l'ont possédé, il s'est perdu entre leurs mains. Il en subsistait quelques traces dans l'Inde, au temps de Ctésias. Miracles analogues à ceux que cet art produisait, et qui pourtant méritent une explication différente.

De tous les fléaux qui alarment l'homme, et pour la conservation de ses richesses et pour la conservation de sa vie, le plus effrayant, quoique le moins destructif peut-être, c'est la foudre. Les nuages en feu, l'air mugissant, la terre comme ébranlée, les éclairs dont l'œil ne peut supporter la vivacité ; le tonnerre grondant en roulements prolongés ; ou, tout à coup, un éclat déchirant, présage certain de la chute du feu céleste, et que redoublent, en le répétant au loin, les échos des montagnes ; tout ce spectacle offre un ensemble si propre à frapper d'épouvante, que sa fréquente répétition ne familiarisera point avec lui la timidité des peuples : réalisant tout ce que l'imagination poétique et les menaces sacerdotales ont introduit de plus imposant dans les signes du cour-

roux divin, il leur présentera toujours, dans le sens le plus direct, le ciel armé contre la terre.

L'homme tremblant suppliera les dieux, il suppliera les mortels privilégiés que les dieux ont daigné instruire, de détourner loin de sa tête cet appareil de terreur..... Le miracle qu'il demande et qu'a opéré le génie du XVIII[e] siècle, l'antiquité l'a-t-elle jamais connu ?

Au premier aspect, il semble absurde de le supposer : ne sait-on pas combien les anciens, en général, étaient peu familiarisés avec les moindres phénomènes de l'électricité? Le cheval qu'avait Tibère, à Rhodes, étincelait sous la main qui le frottait fortement ; on citait un autre cheval doué de la même faculté ; le père de Théodoric et quelques autres hommes l'avaient observée sur leur propre corps (1) ; et des faits si simples n'en étaient pas moins mis au rang des prodiges ! On se rappelle aussi quels préjugés superstitieux étaient jadis réveillés par le feu Saint-Elme, brillant sur les mâts des vaisseaux ; et quelle place tiennent, dans l'histoire des événements surnaturels, les apparitions de lumières évidemment électriques.

A ces preuves d'ignorance, ajoutons les croyances absurdes sur de prétendus préservatifs de la foudre. Tarchon, pour se garantir des coups du tonnerre, enceignait sa demeure de vignes blanches (2) !... Ici toutefois s'élève un soupçon légitime. Tarchon, le disciple du mysté-

(1) Damascius, in *Isidor. Vit. apud* Phot. *Biblioth.* cod. 242. — « En « hiver, à Stockholm, l'accumulation de l'électricité animale est sensible ; « il en reste une grande quantité qui se décharge d'une manière visible, « quand on se déshabille dans une chambre chaude. » James, *Voyage en Allemagne et en Suède... Nouvelles annales des voyages,* tome XXXV, page 13. — J'ai fait souvent, à Genève, la même observation.

(2) Columel. lib. X, vers. 346, 347. — Dans l'Hindoustan, l'on attribue aux plantes grasses la propriété d'écarter la foudre : aussi voit-on de ces plantes sur toutes les maisons.

rieux *Tagès*, Tarchon, le fondateur de la théurgie des anciens Étrusques, a pu alléguer l'efficacité de ce moyen ridicule pour mieux cacher le véritable secret qui préservait de la foudre son habitation et son temple ; une ruse semblable a fait peut-être attribuer aux lauriers qui entouraient le temple d'Apollon, la vertu d'écarter la foudre ; vertu regardée comme réelle, malgré l'évidence contraire, dans toute l'antiquité, et consacrée presque jusqu'à nos jours dans notre langue poétique.

Et de même, dans les apparitions d'auréoles lumineuses dont nous entretiennent les anciennes histoires, tout peut n'être pas faux, tout peut n'être pas fortuit : nous produirions aujourd'hui ces brillants phénomènes ; est-il sage de nier qu'en d'autres temps on ait pu les produire?

Aux raisons de doute qui proscrivent une négation absolue, s'en joindra-t-il qui militent en faveur de l'affirmation ? Nous n'arguerons pas des traditions partout répandues sur l'art de détourner la foudre. Nous ne rechercherons point l'origine du précepte religieux qui ordonne aux Esthoniens de fermer les portes et les fenêtres lorsque le tonnerre gronde, *de peur de laisser entrer le malin esprit, que Dieu poursuit dans ce moment-là* (1) : et toutefois, ce précepte rappelle la croyance, peut-être fondée, qu'un courant d'air, et surtout d'air chargé d'humidité, suffit pour attirer et diriger l'explosion fulminante. Mais pourquoi un autre précepte commande-t-il à ces peuples de placer deux couteaux sur la fenêtre, afin de détourner la foudre (2) ? D'où est née, dans le district de Lesneven (3), l'habitude immémoriale de placer,

(1) Debray, *Sur les préjugés et idées superstitieuses des Livoniens, Lettoniens et Esthoniens.* — *Nouvelles annales des voyages,* tome XVIII, page 123.

(2) *Ibid.*

(3) Département du Finistère. — Cambry, *Voyage dans le département du Finistère,* tome II, pages 16, 17.

quand il tonne, un morceau de fer dans le nid des poules qui couvent? Observées en un seul endroit, les pratiques de ce genre ont peu d'importance : mais, retrouvées à des distances notables, chez des peuples qui n'ont point, entre eux, de communication, elles attestent, ce semble, que la science qui les a dictées, fut autrefois possédée par des hommes qui portèrent l'instruction chez ces peuples divers. « Au château de Duino (dit le P. Im-« perati, écrivain du XVIIe siècle, cité par Sigaud de la « Fond), c'était une pratique très-ancienne, dans les temps « d'orage, de *sonder la foudre*. La sentinelle approchait « le fer d'une pique, d'une barre de fer élevée sur un « mur ; et, dès qu'à cette approche elle apercevait une « étincelle, elle sonnait l'alarme et avertissait les ber-« gers de se retirer. » Au XVe siècle, saint Bernardin de Sienne improuvait comme superstitieuse la précaution, usitée de tout temps, de planter une épée nue sur le mât d'un vaisseau, afin d'écarter la tempête.

M. La Boëssière, dans un savant Mémoire où je puise ces deux dernières citations, et où il discute *les connaissances des anciens dans l'art d'évoquer et d'absorber la foudre* (1), rappelle plusieurs médailles qui paraissent se rapporter à son sujet. L'une, décrite par Duchoul, représente le temple de Junon, de la déesse de l'air : la toiture qui le recouvre est armée de tiges pointues. L'autre, décrite et gravée par Pellerin, porte pour légende *Jupiter Elicius ;* le dieu y paraît la foudre en main ; en bas est un homme qui dirige un cerf-volant : mais nous devons observer que l'authenticité de cette médaille est suspecte. D'autres médailles enfin, citées par Duchoul

(1) *Notice sur les travaux de l'Académie du Gard, de* 1812 *à* 1821, Nîmes, 1822, 1re partie, pages 304-319. Le Mémoire de M. de la Boëssière, lu en 1811, n'a été publié qu'en 1822.

dans son ouvrage *Sur la religion des Romains*, présentent l'exergue : *XV Viri Sacris faciundis ;* et l'on y voit un poisson hérissé de pointes, placé sur un globe ou sur une patère : M. La Boëssière pense qu'un poisson ou un globe, ainsi armé de pointes, était le conducteur employé par Numa, pour soutirer des nuages le feu électrique. Et, rapprochant la figure de ce globe de celle d'une tête couverte de cheveux hérissés, il donne une explication ingénieuse et plausible du singulier dialogue de Numa avec Jupiter, dialogue rapporté par Valerius Antias, et tourné en ridicule par Arnobe (1), sans que probablement ni l'un ni l'autre le comprît.

L'histoire des connaissances physiques de Numa mérite un examen particulier.

Dans un temps où le tonnerre exerçait de continuels ravages, Numa, instruit par la nymphe Égérie, chercha le moyen d'*expier la foudre* (*fulmen piare*) ; c'est-à-dire, en quittant le style figuré, le moyen de rendre ce météore moins malfaisant. Il parvint à enivrer *Faunus* et *Picus,* dont les noms ici ne désignent probablement que des prêtres de ces divinités étrusques ; il apprit d'eux le secret de faire, sans danger, descendre sur la terre Jupiter foudroyant ; et sur-le-champ il le mit à exécution. Depuis ce temps, on adora dans Rome *Jupiter Elicius,* Jupiter que l'*on fait descendre* (2).

Ici l'enveloppe du mystère est transparente : rendre la foudre moins malfaisante, la faire, sans danger, descendre du sein des nuages ; et l'effet et le but sont communs à la belle découverte de Franklin, et à cette expérience religieuse que Numa répéta plusieurs fois avec succès. Tullus Hostilius fut moins heureux. « On rap-

(1) Arnob. lib. v.

(2) Ovid. *Fast.* lib. III, vers. 285-345. — Arnob. lib. v.

« porte, dit Tite-Live (1), que ce prince, en feuilletant « les Mémoires laissés par Numa, y trouva quelques ren- « seignements sur les sacrifices secrets offerts à Jupiter « *Elicius*. Il essaya de les répéter : mais, dans les prépara- « tifs ou dans la célébration, il s'écarta du rite sacré... « En butte au courroux de Jupiter évoqué par une céré- « monie défectueuse (*sollicitati prava religione*), il fut « frappé de la foudre et consumé ainsi que son palais. »

Un ancien annaliste, cité par Pline, s'exprime d'une manière encore plus explicite, et justifie la liberté que je prends de m'écarter du sens communément donné aux phrases de Tite-Live par ses traducteurs : « Guidé par « les livres de Numa, Tullus entreprit d'évoquer Jupiter « à l'aide des mêmes cérémonies qu'employait son pré- « décesseur. S'étant écarté du rite prescrit (*parum rite*), « il périt frappé de la foudre (2). » Aux mots *rite* et *céré- monies*, que l'on substitue, comme nous avons prouvé qu'on devait le faire (3), le mot *procédé physique*, on re- connaîtra que le sort de Tullus fut celui du professeur Reichman. En 1753, ce savant tomba frappé de la fou- dre, en répétant avec trop peu de précaution les expé- riences de Franklin.

Dans l'exposé des secrets scientifiques de Numa, Pline se sert d'expressions qui sembleraient indiquer deux ma- nières de procéder : l'une *obtenait* le tonnerre (*impetrare*) ; l'autre le *forçait* à éclater (*cogere*) ; l'une, sans doute, était douce, sourde, exempte d'explosion dangereuse ; l'autre violente, bruyante, et en forme de décharge élec- trique. C'est par la seconde que Pline explique l'histoire de Porsenna, foudroyant le monstre qui désolait le ter-

(1) Tit. Liv. lib. I, cap. 31.— Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 53 ; lib. XXVIII, cap. 4.

(2) Lucius Piso ; Plin. *Hist. nat.* lib. XXVIII, cap. 2.

(3) Ci-dessus, chap. VI.

ritoire de Volsinium (1); explication peu admissible : faire parvenir à un point éloigné une très-forte détonation électrique, cela n'est pas absolument impossible, mais bien difficile et bien dangereux ; et il reste encore l'embarras d'attirer sur ce point unique l'être que la commotion magique doit renverser. Nous proposerons ailleurs une autre explication du miracle étrusque : mais, dans le procédé *coactif* indiqué par Pline, et dans la possibilité, bien prouvée aujourd'hui, d'obtenir, soit d'un paratonnerre isolé, soit d'une immense batterie électrique, une *décharge* dont l'éclat lumineux, le fracas et la force meurtrière rappelleront fidèlement les effets de la foudre, n'entrevoit-on pas déjà le secret de ces imitateurs du tonnerre, si souvent victimes de leurs succès, et tombant sous les coups du dieu dont ils osaient usurper les armes ?

Nous ne citerons point, dans le nombre, Caligula, qui, si l'on en croit Dion Cassius et Jean d'Antioche, opposait des éclairs aux éclairs, au bruit du tonnerre un bruit non moins effrayant, et lançait une pierre vers le ciel, à l'instant où tombait la foudre : une machine peu compliquée suffisait pour produire ces effets, assez bien assortis à la vanité d'un tyran, toujours tremblant devant les dieux, à qui toujours il voulait s'égaler.

Ce n'est point en des temps si modernes qu'il faut chercher une notion mystérieuse qui déjà avait dû s'éteindre dans presque tous les temples.

Remontons, au contraire, dans l'antiquité : nous remarquons d'abord Sylvius Alladas (ou Remulus), onzième roi d'Albe, depuis Énée. Suivant Eusèbe (2), il contrefaisait le bruit du tonnerre en ordonnant à ses soldats de

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 53.
(2) Euseb. *Chronic. canon.* lib. I, cap. 45, 46.

frapper leur boucliers de leurs épées ; fable d'autant plus ridicule que, plus haut, Eusèbe a parlé des *machines* dont le roi d'Albe se servait pour imiter la foudre. « Méprisant « les dieux, disent Ovide et Denys d'Halicarnasse, ce « prince avait inventé un moyen de contrefaire les effets « de la foudre et le fracas du tonnerre, afin de passer « pour une divinité dans l'esprit des hommes qu'il frap- « pait de terreur : mais,

« En imitant la foudre, il périt foudroyé (1) ; »

victime de son impiété, suivant les prêtres de ce temps-là, et, suivant nous, de son imprudence.

Voilà donc le secret de Numa et de Tullus Hostilius, connu plus d'un siècle avant eux. Nous n'essaierons pas de fixer l'époque où commencèrent à le posséder les divinités, ou plutôt les prêtres étrusques dont les successeurs l'enseignèrent au second roi de Rome et ceux de qui les rois d'Albe devaient l'avoir reçu : mais la tradition relative à Tarchon, qui savait préserver sa demeure de la foudre, nous invite à remonter à ce théurgiste, très-antérieur à la guerre de Troie.

C'est par delà les âges historiques que nous reporte le mythe de Salmonée. Salmonée, disaient les prêtres, fut un impie que les dieux foudroyèrent, pour le punir d'avoir voulu imiter la foudre. Mais que d'invraisemblance dans leur récit ! Quelle imitation mesquine du tonnerre, que le vain bruit d'un char roulant sur un pont d'airain, et des torches lancées sur des infortunés dont on ordonne aussitôt la mort (2) ! Comment le pont, qui ne

(1) « Fulmineo periit imitator fulminis ictu. » Ovid. *Metamorphos.* lib. XIV, vers. 617-618. *Fast.* lib. IV, vers. 60. — Dionys. Halic. lib. I, cap. 15.

(2) Hygin. lib. I, fab. LXJ. — Servius, *in Æneid.* lib. VI, vers. 508.

pouvait être que médiocrement étendu, suffisait-il pour étonner, par son fracas, *les peuples de la Grèce* (1)? Eustathius (2) met en avant des idées moins puériles : il peint Salmonée comme un savant habile à imiter le bruit, l'éclat et la flamme du tonnerre, et qui périt victime de ses dangereuses expériences. Dans cette imitation trop parfaite, nous croyons retrouver le procédé *coactif* de Pline, l'acte de soutirer des nuages la matière électrique et de l'amasser, au point de déterminer bientôt une effrayante explosion.

Ce qui confirme notre conjecture, c'est qu'en Élide, théâtre des succès de Salmonée et de la catastrophe qui y mit un terme, on voyait, auprès du grand autel du temple d'Olympie, un autre autel (3), entouré d'une balustrade, et consacré à Jupiter *Cataibatès* (*qui descend*). « Or ce surnom fut donné à Jupiter, pour marquer « qu'il faisait sentir sa présence sur la terre *par le bruit* « *du tonnerre, par la foudre, par les éclairs*, ou par de vé- « ritables apparitions (4). » En effet, plusieurs médailles de la ville de Cyrrhus en Syrie, représentent Jupiter armé de la foudre ; au-dessous on lit le mot *Cataibatès* : il est difficile de marquer plus fortement la liaison qui existait entre cette épithète et la *descente* de la foudre. Mais, dans le temple d'Olympie, on révérait aussi l'autel de Jupiter *foudroyant* (Keraunios) élevé en mémoire du tonnerre qui avait détruit le palais d'Œnomaüs (5). Ce surnom et celui de *Cataibatès* présentaient donc à la piété des idées différentes. Il devient dès lors difficile de ne point rapprocher Jupiter *Cataibatès* de Jupiter *Elicius*,

(1) Virgil. *Æneid.* lib. VI, vers. 585 et seq.
(2) Eustath. *in Odyss.* lib. II, vers. 234.
(3) Pausanias, *Eliac.* lib. I, cap. 14.
(4) *Encyclop. méthod. Antiquités*, tome I, art. *Cataibates.*
(5) Pausanias, loc. cit.

la foudre *qui descend*, de la foudre *que l'on contraint à descendre*. Nous sommes, on le voit, forcé de raisonner par analogie, à défaut de traditions positives; mais l'analogie prend une grande force, quand on se rappelle que Jupiter *Cataibatès* était adoré aux lieux où régna Salmonée, prince dont l'histoire est si semblable à celle des deux rois qui furent victimes, à Albe et à Rome, du culte de Jupiter *Elicius*.

Rien n'annonce, il est vrai, qu'en des temps postérieurs, la Grèce possédât encore quelques notions sur l'expérience de physique qui devint funeste à Salmonée; mais le culte de Jupiter *Elicius* subsistait à Rome, lorsqu'on avait depuis longtemps cessé d'employer et même de connaître le procédé mystérieux de Numa. Un oubli pareil ne dut pas empêcher le culte de Jupiter *Cataibatès* de se maintenir en Élide.

C'est toujours en remontant dans le passé que nous avons trouvé des vestiges plus certains de l'existence des sciences anciennes.

Servius nous transporte à l'enfance du genre humain. « Les premiers habitants de la terre, dit-il, n'apportaient « point de feu sur les autels : mais, par leurs prières, ils « y faisaient descendre (eliciebant) *un feu divin* (1). » Comme il rappelle cette tradition, en commentant un vers où Virgile peint Jupiter ratifiant par l'explosion de la foudre les pactes des nations (2), il semblerait que les prêtres faisaient, de cette merveille, une preuve solennelle de la garantie donnée aux traités par les dieux (3).

(1) Servius, *in Æneid.* lib. XII, vers. 200.

(2) « Audiat hæc genitor qui fulmine fœdera sancit. »
Virgil. *Æneid.* lib. XII, vers. 200.

(3) Cet usage du procédé *coactif* pourrait expliquer la merveille, plus

De qui en avaient-ils reçu le secret ? « Prométhée, « dit Servius (1), découvrit et révéla aux hommes l'art de « *faire descendre la foudre* : (eliciendorum fulminum)..... « Par le procédé qu'il leur avait enseigné, ils *faisaient* « *descendre le feu* de la région supérieure (*supernus ignis* « *eliciebatur*). » Entre les adeptes possesseurs de ce secret, Servius compte Numa, qui n'*employa le feu céleste qu'à des usages sacrés ;* et Tullus Hostilius, qui *fut puni pour l'avoir profané.*

Le souvenir du Caucase, sur les rochers duquel dut être expiée, pendant des siècles, la divulgation partielle d'un art si précieux, nous appelle vers l'Asie, où sans doute le secret s'en répandit avant de pénétrer en Europe. On retrouve, comme nous l'avons observé, la légende de Jupiter *Cataibatès* sur les médailles de la ville de Cyrrhus. Or il est peu croyable que les Grecs aient porté ce culte dans une ville lointaine, dont la fondation ne peut être postérieure au temps de Cyrus. Il est donc permis de soupçonner que la légende citée n'était que la traduction grecque d'un nom national de la Divinité foudroyante, et que le secret auquel elle fait allusion n'a point été anciennement ignoré en Syrie.

Les Hébreux, au moins, paraissent l'avoir connu. Ben-David avait avancé que Moïse possédait quelques notions sur les phénomènes de l'électricité : un savant de Berlin (2) a tenté d'appuyer cette conjecture d'arguments plau

d'une fois rappelée dans les poëtes, de coups de tonnerre entendus par un temps serein. Voyez cependant ci-après, pages 397 et 398.

(1) Servius, *in Virgil.* eclog. VI, vers. 42. — Ce passage, qui a échappé à tant d'écrivains modernes, avait frappé, il y a près de trois siècles, un auteur qu'on ne lit guère que pour s'amuser, et qu'on pourrait lire quelquefois pour s'instruire. « Qu'est devenu, dit Rabelais, l'art d'évoquer « des cieux la foudre et le feu céleste, jadis inventé par le sage Prome- « theus ?.... » (Rabelais, livre v, chap. 47.)

(2) M. Hirt, *Magasin. encyclop.* année 1813, tome IV, page 415.

sibles. Michaëlis (1) est allé plus loin. Il remarque 1° que rien n'indique que la foudre, pendant le laps de mille ans, ait jamais frappé le temple de Jérusalem ; 2° qu'au rapport de Josèphe (2), une forêt de piques à pointes d'or ou dorées, et très-aiguës, couvrait la toiture de ce temple ; trait de ressemblance remarquable avec le temple de Junon, figuré sur les médailles romaines ; 3° que cette toiture communiquait avec les souterrains de la colline du temple, par le moyen de tuyaux métalliques, placés en connexion avec la dorure épaisse qui couvrait tout l'extérieur du bâtiment: les pointes des piques produisaient donc nécessairement l'effet de paratonnerres... Comment supposer qu'elles ne remplissaient que par hasard une fonction si importante ; que l'avantage que l'on en recevait n'avait point été calculé; qu'on n'avait dressé des piques en si grand nombre, que pour empêcher les oiseaux de s'abattre sur la couverture du temple et de la salir ? C'est pourtant là la seule utilité que leur assigne l'historien Josèphe. Son ignorance est une preuve de plus de la facilité avec laquelle ont dû se perdre de hautes connaissances, tant que les hommes, au lieu d'en composer une science raisonnée, n'y ont cherché qu'un art empirique d'opérer des merveilles.

Le même secret ne paraît pas avoir survécu à la destruction de l'empire de Cyrus ; et toutefois, de fortes probabilités indiquent que ce grand instrument de miracle ne manqua point à Zoroastre et à ses successeurs.

Khondémir (3) rapporte que le démon apparaissait à Zoroastre, *au milieu du feu*, et qu'il lui imprima sur le

(1) *De l'effet des pointes placées sur le temple de Salomon. Magasin scientifique de Gottingue*, IIIe année, 5e cahier, 1783.

(2) Fl. Joseph. *Bell. jud. adv. Roman.* lib. V, cap. 14.

(3) D'Herbelot. *Biblioth. orientale*, art. *Zerdascht*.

corps une marque lumineuse. Suivant Dion Chrysostome (1), lorsque le prophète quitta la montagne où il avait longtemps vécu dans la solitude, il parut tout brillant d'une flamme inextinguible, *qu'il avait fait descendre du ciel;* prodige analogue à l'expérience de la *béatification électrique*, et facile à opérer à l'entrée d'une grotte sombre. L'auteur des *Recognitions* attribuées à saint Clément d'Alexandrie (2) et Grégoire de Tours (3) affirment que, sous le nom de Zoroastre, les Perses révéraient un fils de Cham, qui, par un prestige magique, faisait *descendre le feu du ciel*, ou persuadait aux hommes qu'il avait ce miraculeux pouvoir. Les auteurs cités indiqueraient-ils, en d'autres termes, des expériences sur l'électricité atmosphérique, dont un thaumaturge se serait prévalu pour apparaître, étincelant de lumière, aux yeux d'une multitude frappée d'admiration ?

Nous avons, dans un autre ouvrage (4), essayé de distinguer le fondateur de la religion des mages, des princes et des prêtres qui, pour s'assurer le respect des peuples, ont pris, après lui, le nom de Zoroastre. Nous ne rappellerons point cette distinction, en rapportant ce qu'ont écrit de Zoroastre, des auteurs qui n'en ont point soupçonné la nécessité : en la supposant aussi bien fondée qu'elle nous paraît l'être, ces écrivains n'auront fait qu'attribuer au prophète, ce qui a appartenu à ses disciples, aux héritiers de sa science miraculeuse. Zoroastre, disent-ils, périt, brûlé par le démon qu'il importunait trop souvent pour répéter son brillant pres-

(1) Dion Chrysost. *Orat. Borysthen.*

(2) *Recogn.* lib. IV.

(3) Greg. Turon. *Hist. Franc.* lib. I, cap. 5.

(4) Eusèbe Salverte, *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux.* Note B, tome II, pages 427-454.

tige. En d'autres termes, ils désignent un physicien qui, dans la répétition fréquente d'une expérience dangereuse, finit par négliger des précautions nécessaires, et tombe victime d'un moment d'oubli. Suidas (1), Cédrénus et la Chronique d'Alexandrie disent que Zoroastre, roi de la Bactriane, assiégé dans sa capitale par Ninus, demanda aux dieux d'être frappé de la foudre, et qu'il vit son vœu s'accomplir, après qu'il eut recommandé à ses disciples de garder ses cendres comme un gage de la durée de leur puissance. Les cendres de Zoroastre, dit l'auteur des *Récognitions*, furent recueillies et portées aux Perses, pour être conservées et adorées *comme un feu divinement descendu du ciel.* Il y a ici une évidente confusion d'idées : on applique aux cendres du prophète le culte que ses sectateurs ne rendirent jamais qu'au feu sacré qu'ils avaient reçu de lui. La confusion ne serait-elle pas née de l'origine prétendue de ce feu sacré, allumé, disait-on, par la foudre ? « Les « mages, dit Ammien Marcellin, conservent dans des foyers « perpétuels *un feu miraculeusement tombé des cieux* (2). » Les Grecs, qui donnaient au premier chef des Perses le nom de la nation même, racontaient aussi qu'au temps *où Perseus* instruisit quelques Perses dans les mystères de *Gorgone, un globe enflammé tomba du ciel* ; Perseus en prit le feu sacré qu'il confia aux mages ; c'est le nom qu'il avait imposé à ses disciples (3). Ici nous nous rappelons ce qu'a dit Servius, du feu céleste que les anciens habitants de la terre faisaient descendre sur leurs autels,

(1) Suidas, verbo *Zoroastres.* — Glycas, *Annal.* page 129.

(2) Ammian. Marcell. lib. XXIII, cap. 6.

(3) Suidas, verbo *Perseus.* — Dans le *Chah-nameh* de Ferdousi, Houcheng, père de *Djah-Muras*, comme Perseus l'est de *Merrhus*, recueille aussi d'une manière miraculeuse le feu sacré.

et qu'on ne devait employer qu'à des usages sacrés : le rapprochement des deux traditions nous indique l'origine de *ce feu tombé des cieux*, à la voix de l'instituteur des mages, et destiné à brûler éternellement sur les *pyrées*, en l'honneur du dieu qui l'avait accordé à la terre.

De la question qui nous occupe, rapprochons deux des *oracles magiques* que Pléthon (1) a conservés et commentés. On attribue ces oracles aux premiers disciples de Zoroastre, ou à Zoroastre lui-même ; ce qui n'a rien d'improbable, puisque l'antiquité possédait deux millions de vers dont ce prophète passait pour être l'auteur (2).

Vers 39-43.

« O homme ! ouvrage de la nature dans toute sa témérité !
« Si tu m'invoques à plusieurs reprises, tu verras partout (unique-
« ment) celui que tu auras invoqué :
« Car, ni le ciel et sa concavité penchée (vers la terre) ne t'apparais-
« sent ;
« Les étoiles ne brillent pas ; la lumière de la lune est voilée ;
« La terre tremble..... et tout ce que tu vois *sont des foudres.* »

Pléthon, après avoir observé que l'homme est appelé l'*ouvrage d'une nature très-téméraire*, parce qu'il entreprend les choses les plus hardies, ajoute : « L'oracle « parle comme ferait Dieu lui-même à l'homme que l'on « initie. Si tu m'invoques à plusieurs reprises..., tu « verras partout... *moi* que tu auras invoqué ; car tu ne « verras plus rien que *toutes les foudres*, c'est-à-dire, le « feu *voltigeant* (se répandant) çà et là dans tout l'uni- « vers. »

Ce commentaire, qui nous apprend que le premier

(1) *Oracula magica*, edente *Joanne Opsopœo*, 1589.
(2) Plin. *Hist. nat.* lib. XXX, cap. 1.

oracle se rapporte aux initiations, nous renvoie, par une de ses expressions, au second oracle, duquel elle est empruntée.

Vers. 46-48.

« Quand tu verras le feu saint et sacré dénué de figure,
« Brillant en *voltigeant* (en se répandant) partout dans les profondeurs
« de l'univers !
« Écoute la voix du Feu !

« Quand tu verras, dit Pléthon, le feu divin qui ne « peut être représenté par aucune figure » (on sait que la loi de Zoroastre proscrit les images)..., « rends grâce ! « et, plein de joie, écoute la voix du feu qui t'apporte une « *prénotion* (une connaissance de l'avenir) très-vraie et « très-certaine. »

A travers l'obscurité du texte et des explications, nous saisissons un trait important de l'initiation zoroastrienne. Si l'initié est intrépide, il invoquera le dieu qu'il adore, et bientôt il ne verra plus que ce dieu. Tous les autres objets disparaissent; il est environné d'éclairs et de foudres; un feu qu'aucune image ne peut ni ne doit peindre remplit son horizon ; et, du sein du feu, une voix éclatante se fait entendre, et prononce des oracles infaillibles.

De ce qui a précédé, on pouvait déjà conclure avec vraisemblance que Zoroastre avait des notions sur l'électricité et sur le moyen de faire descendre la foudre; qu'il s'en servit pour opérer les premiers miracles destinés à prouver sa mission prophétique, et surtout pour allumer le feu sacré qu'il offrit à l'adoration de ses sectateurs : maintenant ne sommes-nous pas en droit d'ajouter que, dans ses mains, dans les mains de ses disciples, le feu céleste devint un instrument destiné à éprouver le courage des initiés, à confirmer leur foi, et à éblouir leurs

yeux de cette splendeur immense, impossible à soutenir par des regards mortels, qui est à la fois l'attribut et l'image de la Divinité ?

Une tradition (le lecteur en a sûrement fait la remarque) semble attribuer la mort de Zoroastre à ce défaut de précaution dont nous avons déjà signalé plusieurs victimes. Un autre récit présente sous un aspect plus noble le prophète, ou le roi de la Bactriane : décidé à mourir, pour ne point tomber au pouvoir d'un vainqueur, ce fut sur lui-même qu'il dirigea la foudre ; et, par un dernier miracle de son art, il se donna une mort extraordinaire, digne de l'envoyé du ciel, et du pontife ou de l'instituteur du culte du feu.

Ainsi remonte ce grand secret au temps où commence pour nous l'histoire ; et peut-être au delà.

Des Chaldéens qui, dans la guerre contre la Bactriane, secondaient Ninus de toute la puissance de leurs arts magiques, durent posséder, relativement à la foudre, les mêmes connaissances que leur émule : mais le fait n'est établi par aucun document historique. Il n'est pas impossible que ces prêtres les aient de bonne heure laissées se perdre, peut-être faute d'occasions fréquentes de les employer ; tandis qu'elles se conservèrent dans les contrées montueuses de la haute Asie et de l'Étrurie, bien plus exposées que la Babylonie aux ravages de la foudre. Voici ce qui autorise notre conjecture. Les *oracles magiques* que Pléthon attribue à Zoroastre ou à ses disciples, Psellus les a commentés sous le nom d'*oracles chaldaïques* (1), les regardant comme émanés des prêtres

(1) Le Recueil de Psellus diffère de celui de Pléthon par l'ordre dans lequel les oracles sont disposés ; on y remarque aussi quelques variantes et des additions considérables. Enfin les vers grecs y sont beaucoup plus corrects, ce qui semble indiquer une traduction moins fidèle, ou faite sur un original moins ancien.

chaldéens : et l'explication qu'il donne de ceux que nous avons cités, est toute astrologique et allégorique. Les sages de Babylone et le prophète de l'Ariéma avaient, nous le verrons, puisé probablement à la même source. Serait-ce que, le secret auquel les oracles font allusion, ayant été conservé longtemps par les successeurs de Zoroastre, des traces en ont subsisté dans la doctrine des mages, à qui Pléthon a emprunté les notions que développe son commentaire? Les Chaldéens, au contraire, se seraient jetés dans l'allégorie et y auraient entraîné après eux leur scoliaste, en voulant deviner une énigme, dont ce secret, perdu pour eux, pouvait seul leur donner la solution.

Quelle est cette source où nous soupçonnons que, de part et d'autre, les oracles ont été puisés? L'habitude nous fait tourner les yeux vers l'Hindoustan, le berceau de la civilisation du monde; et nous retrouvons en effet la substance et quelques expressions saillantes des deux oracles, dans cette stance de l'*Yadjour-Véda* : « Là, le « soleil ne brille pas, non plus que la lune et les étoiles ; « les lumières ne *voltigent* pas (en ce lieu) : Dieu inonde « de lumière toute cette substance brillante, et l'univers « est éclairé de sa splendeur (1). » Zoroastre, qui a fait à l'Inde antique tant d'autres emprunts, aurait pu sans doute, dans celui-ci, détourner le sens des mots, et appliquer à la cérémonie magique de l'initiation une peinture métaphorique de la splendeur divine. Mais, d'abord, W. Jones penche à croire que « cette stance est une pa- « raphrase moderne de quelque texte des anciens livres « sacrés (2). » Cela explique pourquoi ces termes ne correspondent pas exactement à ceux des *oracles magi-*

(1) *Recherches asiatiques*, tome I, pages 375-376.
(2) *Ibid.*

ques, et s'appliquent d'une manière moins explicite au secret de gouverner la foudre : la paraphrase aura été faite à une époque où l'on avait oublié ce secret, et perdu de vue le sens propre du texte sacré. D'ailleurs, ce passage de l'*Oupnek'hat*, « connaître le feu, le soleil, la « lune et *la foudre*, est le troisième quart de la science « de Dieu (1), » prouve que la science sacrée ne négligeait point d'étudier la nature du tonnerre, et qu'elle pouvait dès lors indiquer les moyens de le détourner. Enfin ces inductions sont fortifiées par un fait historique. Au temps de Ctésias, l'Inde connaissait encore l'usage des paratonnerres. Suivant cet historien (2), le fer recueilli au fond de la *fontaine d'or liquide* (c'est-à-dire du *lavage d'or*) et fabriqué en forme d'épée, de tige pointue, jouissait, dès qu'on l'enfonçait en terre, de la propriété de détourner les nuages, la grêle et la foudre. Ctésias, qui en vit faire deux fois l'expérience sous les yeux du roi de Perse, attribuait seulement à la qualité du fer ce qui appartenait surtout à sa forme et à sa position. Peut-être aussi employait-on de préférence ce fer, allié naturellement d'un peu d'or, comme moins susceptible de se rouiller, et par le même motif qui, chez les modernes, fait dorer les pointes des paratonnerres. Quoi qu'il en soit, le fait principal reste constant ; et il n'est pas inutile de remarquer comment, dès lors, on avait cru apercevoir des rapports intimes entre l'état électrique de l'atmosphère, et la production, non-seulement de la foudre, mais aussi de la grêle et des autres météores.

Renouvellera-t-on la question tant de fois résolue ; comment, de connaissances si anciennes, ne se retrouve-

(1) *Oupnek'-hat. Brahmen* XI.

(2) Ctésias, in *Indic.* ap. Photium, *Bibl. Cod.* LXXII.

t-il, en Europe, aucun vestige, depuis Tullus Hostilius, depuis au plus vingt-quatre siècles? Nous répondrons qu'elles étaient si peu répandues que ce fut par hasard et d'une manière imparfaite, que Tullus les découvrit en parcourant les Mémoires qu'avait laissés Numa. Ne suffisait-il pas d'ailleurs des dangers attachés à la moindre erreur, dangers prouvés plusieurs fois par une terrible expérience, pour que la crainte fît tomber en désuétude, en Italie et en Grèce, les cérémonies du culte secret de Jupiter *Elicius* et de Jupiter *Cataibatès*? La destruction de l'empire persan par les Grecs, et antérieurement le massacre presque général des mages après la mort de Smerdis, purent causer cette importante lacune dans la science occulte des disciples de Zoroastre. Dans l'Inde, tant de fois en proie à des conquérants, des causes analogues ont pu exercer une action également destructive. Dans tous les pays enfin, sur quel sujet, plus que sur celui-là, le mystère religieux aurait-il redoublé l'épaisseur de ses voiles, et préparé la voie à l'ignorance et à l'oubli?

D'autres questions s'élèvent, plus importantes et plus difficiles. L'électricité, avec quelque art que l'on en maniât les ressources, pouvait-elle suffire aux miracles brillants de l'initiation zoroastrienne? Explique-t-elle assez ce qu'Ovide décrit si nettement, dans le détail du culte rendu par Numa à Jupiter *Elicius*, l'art de faire voir et entendre les feux et le bruit de la foudre par un ciel serein (1)? Explique-t-elle surtout le talent redoutable de lancer la foudre sur ses ennemis, tel que l'antiquité le supposait à Porsenna, et tel que deux magiciens étrusques prétendirent le posséder encore au temps d'Attila? Non; au moins dans la mesure actuelle de nos

(1) Ovid. *Fast.* lib. III, vers. 367-370.

connaissances ; mesure que les anciens n'ont probablement pas dépassée. Pour suppléer à notre insuffisance, ne pourrions-nous recourir à un hasard heureux, supposer que le thaumaturge profita de l'explosion d'un météore lumineux pour en attribuer les effets à son art, ou que l'enthousiasme voulut voir un miracle dans un effet naturel ? Ne pourrions-nous, par exemple, rappeler que, suivant un historien, lorsqu'une pluie miraculeuse désaltérait l'armée de Marc-Aurèle, l'empereur, en même temps, *arracha du ciel*, par ses prières, la foudre qui tomba sur les machines guerrières de ses ennemis (1) ? Mieux encore, nous pourrions transporter les merveilles d'un pays dans un autre, et retrouver aujourd'hui, dans un lieu de tout temps consacré par la religion, un secret équivalent au miracle de Numa. Le naphte, dissous dans l'air atmosphérique, produit les mêmes effets qu'un mélange d'oxygène et d'hydrogène. Près de Bakhou, au-dessus d'un puits dont l'eau est saturée de naphte, on tient un manteau étendu pendant quelques minutes ; puis on jette dans le puits une paille enflammée ; soudain, dit le voyageur dont je rapporte les paroles (2), il se fait une détonation semblable à celle d'un caisson d'artillerie et accompagnée d'une flamme brillante... Rendez à l'*Atesch-gah* sa majesté antique ; à ce petit nombre de pénitents et de pèlerins qu'y attire encore un souvenir religieux, substituez un collége de prêtres, habiles à faire tourner à la gloire de la Divinité, des phénomènes dont la cause est soustraite soigneusement aux regards des profanes : et par le ciel le plus serein, des puits de Bakhou, sortiront, à leur voix,

(1) « Fulmen de cœlo, *precibus suis, contra hostium machinamentum* extorsit. » Julius Capitolinus, in *Marc. Aurel.*

(2) *Voyage de George Keppel de l'Inde en Angleterre par Bassora*, etc. — *Nouvelles Annales des voyages*, IIe série, tome V, page 349.

les feux et les éclats de la foudre. Admettons, ce qui n'a rien d'absurde, que des substances qui s'offrent en abondance dans certaines contrées, aient pu être transportées par les thaumaturges en des pays où leur action, absolument ignorée, devait paraître plus merveilleuse : et le Tibre aura vu, au temps où Numa évoquait Jupiter *Elicius*, le miracle qui éclate encore aujourd'hui aux bords de la mer Caspienne ; et la tradition qui, de deux secrets n'en faisant qu'un seul, attribuait aux cérémonies du même culte magique les effets d'une composition de naphte et ceux des paratonnerres et de l'électricité, sera née de l'artifice du thaumaturge, soigneux de rendre ainsi plus difficiles à pénétrer et plus respectables les trésors de sa science.

Mais, d'après le principe que nous avons suivi jusqu'ici, nous n'admettons qu'à regret des explications partielles ou locales, et applicables seulement à quelques faits isolés. Nous leur préférons des faits généraux, mais tels que la connaissance en ait pu, pendant un temps, rester circonscrite dans l'enceinte des temples. En rappelant les effets brillants ou destructeurs des diverses compositions pyriques dont ces faits nous dévoileront l'existence, nous mesurerons l'étendue des ressources qui s'offraient aux possesseurs de la science sacrée, pour rendre rivaux des feux du ciel les miracles du feu terrestre.

CHAPITRE XXV.

Substances phosphorescentes. Apparition subite de flammes. Chaleur développée par l'extinction de la chaux. Substances qui s'embrasent par le contact de l'air et de l'eau. Le pyrophore et le phosphore, le naphte et les liqueurs alcooliques, employés dans divers miracles. Feu descendu d'en haut : plusieurs causes expliquent cette merveille. Moïse fait consumer par le feu les profanes qui touchent aux choses saintes. Le *Sang de Nessus* était un phosphure de soufre ; et le poison que Médée employa contre Créuse, un véritable feu grégeois. Ce feu, retrouvé à plusieurs reprises, a été mis en œuvre très-anciennement : on faisait usage d'un feu inextinguible en Perse et dans l'Hindoustan.

Rien ne frappe plus le vulgaire qu'une production soudaine de lumière, de chaleur et de flamme sans cause apparente, ou avec le concours de causes qui semblent s'y opposer.

L'art sait préparer des substances qui émettent de la lumière, sans laisser échapper de chaleur sensible. Le phosphore de Bologne, le phosphore de Balduinus sont connus des savants; mais ils ne figurent plus dans les livres que parmi les amusements de la physique. Les anciens ont connu des corps doués d'une propriété semblable : Isidore (1) cite une pierre brune que l'on rendait lumineuse en l'arrosant d'huile.

Les rabbins, livrés à l'étude de la *cabale*, parlent d'une

(1) *Savinius lapis, oleo addito, etiam lucere fertur.* Isid. Hispal. *Orig.* lib. XVI, cap. 4.

lumière propre aux saints, aux prédestinés, sur le visage desquels elle éclate miraculeusement dès leur naissance, ou quand ils ont mérité que Dieu leur accorde ce signe de gloire (1). Arnobe, sur l'autorité d'Hermippe, donne au *magicien* (2) Zoroastre une *ceinture de feu*, ornement convenable à l'instituteur du culte du feu. Un physicien serait peu embarrassé pour produire ces brillantes merveilles, surtout si la durée n'en devait pas être trop prolongée.

Les druides étendaient plus loin les ressources de la science. La renommée qui, dans le poëme de Lucain, publie leur pouvoir magique, vante beaucoup le secret de faire paraître en feu une forêt qui ne brûle pas (3). Ossian peint des vieillards, mêlés aux *fils de Loda*, et faisant, dans la nuit, des conjurations autour d'un *cromlech* ou cercle de pierres : à leur voix s'élèvent des météores enflammés qui épouvantent les guerriers de Fingal, et à la lueur desquels Ossian distingue le chef des guerriers ennemis (4). Un traducteur anglais d'Ossian observe que toute lueur vive, subite et semblable à l'éclair, s'appelle, en gaélique, *flamme des druides* (5) ; c'est à *la flamme des druides* qu'Ossian compare l'épée de son fils Oscar (6). Rapprochée du récit du barde, cette expression indique que les druides possédaient l'art de faire ap-

(1) Gaulmyn. *De vit. et morte Mosis*, lib. II, pages 323-325.

(2) *Nunc veniat quis, super* igneam zonam, *magus interiore ab orbe Zoroaster*... Arnob. lib. I. C'est à tort que quelques commentateurs ont voulu lire : *Quin Azonaces magus*, etc.

(3) Et non ardentis fulgere incendia sylvæ. Lucan. *Phars.* lib. III, vers. 420.

(4) Poëmes d'Ossian, etc. publiés par John Smith, 1780, traduction française, Paris, an III, tome III, pages 6-8.

(5) *Ibid.* pages 39 et 40.

(6) G. Higgins, *The celtic druids*, page 116.

paraître des flammes pour épouvanter leurs ennemis (1).

Aux traits de ressemblance déjà remarqués entre les Celtes et les anciens habitants de l'Italie, nous joindrons le mythe de *Cæculus*, fondateur de la ville de Préneste. Voulant se faire reconnaître pour fils du dieu Vulcain, il enveloppa soudainement de flammes un peuple assemblé qui refusait d'admettre sa brillante origine, et dont l'effroi subjugua aussitôt l'incrédulité (2).

Observons que *Cæculus* avait choisi le lieu de l'assemblée, et que les druides n'exerçaient leur pouvoir que dans des enceintes sacrées, interdites aux profanes : comme certaines illusions d'optique (3) où le feu a souvent aussi joué un rôle, ces merveilles avaient donc besoin d'un théâtre propre à celui qui les opérait ; et en d'autres lieux, malgré l'urgence du besoin, on aurait difficilement essayé de les produire.

Lorsque Jésus-Christ se plongea dans le Jourdain, pour recevoir le baptême des mains de saint Jean, on vit, dit saint Justin (4), les eaux du fleuve s'enflammer. Justin a, je crois, transporté dans sa légende une merveille empruntée aux initiations de cultes plus anciens que le christianisme. Dans les mystères d'Éleusis, et probablement dans beaucoup d'autres, le néophyte tremblant voyait couler des fleuves enflammés ; miracle qu'une couche de naphte nageant à la surface de l'eau, suffisait pour produire.

Le développement instantané d'une chaleur latente

(1) D'une strophe de l'*Hervorar saga*, on peut induire que cet art n'était pas inconnu aux magiciens scandinaves. (Voyez *Magasin encyclop.* 1804, tome IV, pages 250-266.)

(2) Servius, *in Æneid.* lib. VII, vers. 978-981.

(3) Ci-dessus, chap. XIII.

(4) Saint Just. *Dialog. cum Tryphone Judæo.*

n'est pas moins propre à exciter l'admiration, surtout si c'est l'eau qui allume l'incendie. Les substances susceptibles de s'échauffer ou de s'enflammer, en absorbant ou en décomposant l'eau, sont pourtant nombreuses ; et trop souvent, elles ont occasionné des incendies que l'on attribuait jadis à la négligence ou à la méchanceté. Des tas de foin humides, des ardoises pyriteuses mouillées par une pluie chaude, produisent ce phénomène redouté.

Les thaumaturges ont-ils connu des phénomènes analogues à ceux-là ? Oui sans doute. Et d'abord la chaleur prodigieuse qu'émet la chaux vive arrosée d'eau, n'a pu échapper à leurs regards. Supposez que l'on cache, au fond d'un four, une suffisante quantité de chaux, et qu'ensuite on remplisse le four avec de la neige : l'eau de neige absorbée disparaîtra, la température intérieure du four s'élèvera d'autant plus, qu'étant soigneusement fermé, il aura moins laissé perdre du calorique mis en expansion ; on criera au miracle, et un légendaire qui aura entendu parler du tour de physique, en ornera l'histoire de saint Patrice, et racontera comment l'apôtre d'Irlande a chauffé un four avec de la neige.

Théophraste (1) nomme *Spinon* une pierre que l'on rencontre dans certaines mines : concassée, puis exposée au soleil, elle s'enflamme d'elle-même, surtout si l'on a d'abord eu soin de la mouiller. Le *Spinon* pouvait bien n'être qu'une pyrite efflorescente. La pierre *Gagatès* (2) (véritable jaïet pyriteux) est noire, poreuse, légère, friable, semblable à du bois brûlé. Elle exhale une odeur désagréable ; quand elle est échauffée, elle retient les corps qui la touchent, comme ferait le succin ; la fumée qu'elle

(1) Theophrast. *De lapidibus*.

(2) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVI, cap. 19. — Solin. cap. 25. — Isid. Hispal. *Origin.* lib. XVI, cap. 4.

exhale en brûlant soulage les femmes attaquées de vapeurs hystériques ; elle s'enflamme par le moyen de l'eau, et s'éteint dans l'huile. Cette dernière particularité semble la distinguer d'une pierre qui, suivant Élien et Dioscoride (1), s'allume également quand elle est arrosée d'eau, et répand en brûlant une forte odeur de bitume, mais qu'on éteint en soufflant dessus, ce qui semble annoncer que la combustion dépend du dégagement d'une vapeur gazéifiée.

Ces trois substances, qu'elles fussent les produits de l'art ou de la nature, ont dû suffire pour opérer des inflammations miraculeuses. Mais Pline et Isidore de Séville nous en indiquent une quatrième encore plus énergique : c'est une pierre noire que l'on trouve en Perse ; écrasée entre les doigts, elle les brûle (2). Voilà précisément l'effet d'un morceau de pyrophore ou de phosphore ; cette pierre merveilleuse n'était probablement pas autre chose. On sait que le phosphore, fondu par la chaleur, devient noir et solide ; et le mot de *pierre* ne doit point ici nous en imposer, pas plus que les mots *lac* et *fontaine*, quand il s'agit d'un liquide. L'usage n'a-t-il pas consacré, dans notre langue, pour deux préparations pharmaceutiques, les mots de *pierre infernale* et de *pierre à cautère* ?

Mais les anciens connaissaient-ils le phosphore et le pyrophore ? Oui, puisqu'ils racontent des merveilles que l'on n'a pu produire que par l'emploi de ces substances ou de réactifs doués de propriétés analogues. Bientôt, d'ailleurs, nous citerons une description ancienne des

(1) Ælian. *De nat. animal.* lib. IX, cap. 28. — Dioscorid. lib. V, cap. 47.

(2) « Pyrites ; nigra quidem, sed attrita, digitos adurit. » Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVII, cap. 11..... « Pyrites ; persicus lapis..... tenentis manum, si vehementius prematur, adurit. » Isid. Hispal. *Origin.* lib. XVI, cap. 4.

effets d'une combinaison du phosphore, description aussi exacte que si elle était faite aujourd'hui par un chimiste. Quant au pyrophore, la science possède tant de substances qui s'enflamment après quelques instants d'exposition à l'air, que l'on peut, sans invraisemblance, penser que toutes n'ont pas été inconnues aux anciens. Sans parler des bitumes éminemment inflammables, du pétrole, du naphte enfin, qui prend feu à la seule approche d'un flambeau allumé ; combien ne compte-t-on pas de résidus de distillations qui s'embrasent spontanément dans un air humide ! Cette propriété, à laquelle on ne fait plus attention que pour l'expliquer par un principe général, n'était sûrement point négligée par des artisans de miracles, pour qui l'art de distiller formait une partie importante de la science sacrée.

Nous ne refuserons donc plus de croire, mais nous refuserons de nous étonner, quand l'histoire racontera qu'une vestale, menacée du supplice promis à celle qui laissait éteindre le feu sacré, n'eut besoin que d'étendre son voile sur l'autel, pour que, soudain rallumée, la flamme brillât plus éclatante (1). Sous le voile officieux, nous voyons un grain de phosphore ou de pyrophore tomber sur les cendres chaudes, et tenir lieu de l'intervention de la Divinité.

Nous cessons également de partager l'incrédulité d'Horace, sur le miracle qui s'opérait dans le sanctuaire de *Gnatia*, où l'encens, de lui-même, s'enflammait en l'honneur des dieux (2). Nous comprenons comment Séleucus, sacrifiant à Jupiter, vit sur l'autel le bûcher, spontanément embrasé, offrir un brillant présage de sa

(1) Valer. Maxim. lib. I, cap. 1, § 8.

(2) Horat. *Serm.* lib. I, sat. 5, vers. 95-100. — Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 7.

future grandeur (1). Nous ne nierons point que le théurgiste Maximus, offrant de l'encens à Hécate, ait pu annoncer que les flambeaux que portait la déesse allaient s'allumer spontanément ; et que sa prédiction se soit accomplie (2).

Malgré les précautions qu'inspirait l'amour du mystère, et que secondait l'enthousiasme de l'admiration, l'action de la science se montrait quelquefois à découvert dans ses merveilles. Écoutons Pausanias raconter ce qu'il a vu dans deux villes de Lydie, dont les habitants, tombés sous le joug des Perses, avaient embrassé la religion des mages. « Dans une chapelle, dit-il, est un « autel sur lequel il y a toujours de *la cendre qui, pour sa « couleur, ne ressemble à aucune autre*. Le mage met du « bois sur l'autel, invoque je ne sais quel dieu par des « oraisons tirées d'un livre écrit dans une langue barbare « et inconnue aux Grecs : le bois s'allume bientôt de « lui-même sans feu, et la flamme en est très-claire (3). »

La couleur extraordinaire de la cendre que l'on conservait toujours sur l'autel, cachait sans doute une composition inflammable ; peut-être simplement de la terre imbibée de pétrole ou de naphte, genre de combustible employé encore en Perse, et partout où ces bitumes sont communs. Le mage, en disposant le bois, y jetait, sans qu'on pût le voir, un grain de pyrophore, ou de cette pierre qu'on trouvait en Perse, et qu'une légère pression enflammait. Pendant la durée des oraisons, l'action de l'une ou de l'autre substance avait le temps de se développer.

Les sarments qu'un prêtre plaçait sur un autel, près

(1) Pausanias, *Attic.* cap. 16.
(2) Eunapius, in *Maxim.*
(3) Pausanias, *Eliac.* lib. I, cap. 27.

d'Agrigente, s'allumaient de même spontanément. Solin (1) ajoute que, de l'autel, la flamme se portait vers les assistants sans les incommoder. Cette circonstance annonce qu'entre les sarments se dégageait de dessous l'autel et s'enflammait un gaz semblable à celui qui, au mont Éryx, entretenait sur l'autel de Vénus une flamme perpétuelle (2). La vapeur d'une liqueur spiritueuse aurait produit le même phénomène. Aussi peut-on expliquer, par l'inflammation d'une liqueur éthérée, le pouvoir que Frommann attribue aux *Zingari*, de faire apparaître le feu sur une seule botte de paille au milieu de plusieurs autres, et de l'éteindre à volonté (3) ; c'est ainsi que les écoliers s'amusent à faire brûler dans leurs mains une liqueur spiritueuse ; un souffle fait disparaître la flamme, à l'instant où ils commencent à en ressentir la chaleur.

Ce fut par une manœuvre plus hardie et fondée sur une connaissance plus approfondie de la nature, qu'Élie se signala dans sa lutte contre les prophètes de Baal.

Élie indique lui-même, sur le mont Carmel, le lieu du combat. Enflammer, sans le secours du feu, une victime offerte en sacrifice, tel est le défi qu'il porte à ses adversaires ; l'issue doit décider de la supériorité du Dieu d'Israël sur le Dieu qu'ils adorent. Les prêtres acceptent la proposition ; sans doute avec l'espoir de réussir. Mais l'œil d'Élie est sur eux ; et ils travaillent sur un théâtre qui n'est point de leur choix : en vain ont-ils recours aux ressources accoutumées, pour distraire l'attention des spectateurs, sautant par-dessus l'autel, poussant de grands cris, ensanglantant leurs bras par de nombreuses inci-

(1) Solin. cap. 11.
(2) Ci-dessus, chap. IV, page 60.
(3) Frommann, *Tract. de fasc.* pages 263, 527 et 528.

sions ; éclairés de trop près, le temps prescrit s'écoule sans qu'ils aient atteint le but. Élie choisit alors une place où fut jadis un autel élevé au Seigneur, et où, par conséquent, avait pu déjà s'opérer plus d'un miracle ; c'est là que lui-même il reconstruit l'autel, dispose le bois, et place la victime. Puis, sachant combien ajoutera d'éclat au miracle l'addition abondante d'une substance regardée comme l'irréconciliable ennemie du feu, il ordonne qu'à trois reprises on répande de l'eau sur la victime et sur le bûcher destiné à la consumer : soudain un feu céleste descend, et réduit en cendres et le bûcher et la victime (1).

« On a observé, dit Buffon (2), que les matières rejetées « par l'Etna, après avoir été refroidies pendant plusieurs « années et ensuite humectées avec l'eau des pluies, « se sont rallumées et ont jeté des flammes avec une « explosion assez violente, qui produisait même une es- « pèce de petit tremblement. » L'art pouvait imiter la composition de ces produits volcaniques, ou le thaumaturge recueillir et conserver avec soin ceux qu'avait formés la nature. L'une des quatre pierres inflammables par l'eau, dont nous venons de parler, en aurait d'ailleurs tenu lieu.

Pour proposer une seconde explication, il suffit d'emprunter à nos représentations dramatiques le procédé qui, en faisant partir une batterie de pistolet, dérobée aux regards d'un spectateur, enflamme subitement un mélange d'éther et d'esprit-de-vin (3).

Une expérience facile à répéter fournira une autre solution du problème. Au-dessus de la cheminée d'une

(1) *Reg.* lib. III, cap. 18, vers. 19-40.

(2) *Théorie de la terre. Preuves*, § 16.

(3) Dans l'opéra-comique de *la Clochette*.

lampe à courant d'air, exposez un corps combustible : bientôt il s'allumera, et la flamme descendra dessus; parce que la chaleur commencera par allumer le gaz hydrogène carboné, qu'elle en fait sortir sous la forme de fumée. Supposez que la lampe soit d'une grande dimension, et que le bûcher la cache aux yeux des spectateurs, la flamme *descendra visiblement* d'en haut sur le corps combustible.

Enfin, avec un homme que la patrie et les sciences ont également regretté (1), nous observerons que la chaux vive arrosée d'eau détermine, par la chaleur qu'elle émet, la fusion, puis la combustion de la fleur de soufre ; qu'elle embrase rapidement un mélange de soufre et de chlorate de potasse, et subitement la poudre à canon et surtout le phosphore ; et que, dans ce dernier cas, il existe un moyen physique de fixer le moment précis où la chaleur développée produira l'inflammation.

De ces diverses explications, la dernière convient peut-être le mieux au miracle d'Élie, la seconde à la merveille de l'autel d'Agrigente. Toutes, plus ou moins, peuvent s'appliquer à ces miracles fréquemment célébrés dans toutes les religions ; à ces sacrifices où la flamme, pour dévorer les victimes, n'attendait pas qu'elle fût allumée par la main des hommes, et, éclatant spontanément, donnait une marque brillante du pouvoir et de la faveur d'une divinité propice.

Longtemps avant Élie, Moïse avait frappé les Hébreux d'une terreur religieuse, en leur montrant plus d'une fois les victimes qu'il offrait au Seigneur, embrasées et consumées sur l'autel, sans qu'une main mortelle en eût approché la flamme. Mais cet homme si supérieur, que,

(1) C. L. Cadet-Gassicourt, *De l'extinction de la chaux,* etc. Thèse soutenue devant la Faculté des sciences, août 1812.

jusqu'à l'avénement du Messie, nul prophète semblable à lui ne devait s'élever en Israël (1) ; ce législateur que les Actes des apôtres, saint Clément d'Alexandrie et le docte Philon s'accordent à peindre comme profondément versé dans toutes les sciences égyptiennes (2), possédait certainement des secrets plus étendus. La facilité avec laquelle il renouvelait à volonté ce miracle dans son tabernacle ambulant, suffirait pour le prouver. Les conséquences fatales d'un oubli dans l'exécution d'un de ses procédés, le prouvent encore davantage.

Les deux fils aînés du grand prêtre, disent les livres saints, voulant offrir l'encens, mirent dans leurs encensoirs un feu profane.... ils furent tués sur-le-champ par une flamme qui sortit de l'autel du Seigneur. Moïse fit jeter leurs cadavres hors du camp ; il défendit à leur père et à leurs frères d'accorder à leur mort aucun signe de deuil et de douleur (3). Immédiatement après un récit très-succinct de cette punition effrayante, est placée la défense faite à Aaron et à ses enfants de rien boire de ce qui peut enivrer quand ils devront entrer dans le tabernacle, *afin qu'ils ne meurent point*, et qu'ils sachent distinguer le saint et le pur de l'impur et du profane (4). De là est née l'opinion très-plausible, reçue chez les Hébreux, que Nadab et Abiu avaient péché par suite de l'ivresse. Quelle était leur faute ? Si elle se fût bornée à se servir d'un feu qu'ils n'avaient point pris sur l'autel, le miracle serait inexplicable ; mais Josèphe dit qu'en disposant les victimes sur l'autel, ils suivirent la méthode

(1) *Deuteronom.* cap. 34, vers. 10.

(2) *Act. apost.* cap. 7, vers. 22. S. Clement. Alex. *Stromat.* lib. I. Phil. Jud. *De vit. Mosis.*

(3) *Levitic.* cap. 10, vers. 1-8. *Numer.* cap. 3, vers. 4.

(4) *Levitic.* cap. 10, vers. 8-11.

ancienne, et non les nouvelles prescriptions de Moïse (1). Une flamme élancée de l'autel, leur brûla la poitrine et le visage ; ils moururent sans pouvoir être secourus.... Ils moururent, victimes d'un secret que leur ignorance présomptueuse bravait sans le connaître. Le sévère législateur couvrit du voile de la vengeance céleste les conséquences de leur impéritie ; ou plutôt, suivant le principe que nous avons établi, il la présenta justement à la croyance de son peuple comme un sacrilége soudainement puni par la colère du Dieu vivant.

Cette expérience ne fut point perdue pour lui. Où les fils de son frère avaient, sans sa participation, trouvé le châtiment terrible d'une négligence, ses adversaires rencontreront un piége inévitable. C'était peu d'avoir frappé, dans Abiron et Dathan, les chefs d'une des séditions les plus redoutables qui aient fait éclater la supériorité du législateur : deux cent cinquante de leurs partisans restaient encore, conduits et animés par Coré ; ils exerçaient sur l'esprit du peuple une influence proportionnée à la considération que méritaient leurs vertus. Moïse les invite à se présenter, en même temps qu'Aaron et ses enfants, l'encensoir à la main, devant le tabernacle du Seigneur. Soudain, une flamme miraculeuse les enveloppe, ils périssent, ils disparaissent (2). Étrangers à la science occulte du législateur, à l'instant où ils ont fait fumer l'encens devant l'autel, ils ont, comme Nadab et Abiu, donné le signal de leur mort.

Transportons-nous chez un peuple, dont les premiers siècles historiques, grâce aux récits merveilleux qui les remplissent, sont volontiers rejetés dans les âges indéfinis de la mythologie.

(1) Joseph. *Ant. Jud.* lib. III, cap. 9.

(2) *Numer.* cap. 5, vers. 7, 17, 18-35. Joseph. *Ant. Jud.* lib. IV, cap. 3. *Eccles.* cap. 45, vers. 24.

Que le lecteur impartial suive avec nous la marche d'un de ces récits; qu'il pèse toutes les expressions avec lesquelles Déjanire peint les premiers effets du *Sang de Nessus*, *philtre* merveilleux, dont elle a imprégné la tunique précieuse qui doit ramener vers elle le cœur de son volage époux (1). « Nessus me recommanda de gar-« der cette liqueur dans un lieu ténébreux, jusqu'au mo-« ment où je voudrais m'en servir : c'est ce que j'ai « fait.... Aujourd'hui, *dans les ténèbres*, j'ai, avec un « flocon de laine, teint de cette liqueur la tunique, que « j'ai envoyée après l'avoir enfermée dans une boîte *sans* « *qu'elle ait vu le jour*.... Le flocon de laine, exposé au « soleil, sur une pierre, s'est consumé de lui-même, et « sans que personne y ait touché. Il était réduit en cendre, « en poussière semblable à celle que la scie fait tomber « du bois. J'ai observé qu'il s'élevait, de dessus la pierre « où je l'avais placé, des bouillons d'écume, tels que ceux « que produit, en automne, du vin versé d'en haut. »

Qu'un chimiste lise ces détails dépouillés de tout souvenir mythologique ; que reconnaîtra-t-il dans ce prétendu *philtre*, donné par la main de la vengeance, et auquel sa consistance, sa couleur ou quelque autre propriété apparente ont mérité le nom de *sang ?* un phosphore liquide de soufre (2) que la proportion de ses éléments détermine à s'enflammer spontanément, dès qu'il est exposé à l'éclat et à l'ardeur du soleil. L'acide phosphorique, produit de sa combustion, fait sur la

(1) Sophocl. *Trachin.* act. IV, sc. 1. Pour être plus concis, j'ai fondu ensemble deux passages très-rapprochés. Sénèque (*Hercules Œtæus*, act. III, sc. 1) retrace les mêmes détails, et particulièrement l'effervescence produite partout où le *philtre* a touché la terre.

(2) Une partie de phosphore combinée à une partie de soufre compose un phosphure qui reste liquide à la température de 10°, et s'enflamme à celle de 25°.

pierre la vive effervescence qui a frappé les yeux de Déjanire, et la cendre de la laine est réduite à un phosphate sec et insoluble.

Hercule revêt la fatale tunique ; puis il immole douze taureaux : mais à peine le feu a-t-il pris au bûcher sur lequel sont disposées les victimes, que l'effet délétère du *philtre* se fait sentir (1)... Le voisinage de la flamme, dira le chimiste, et la chaleur humide de la peau d'un homme qui agit avec force et vivacité devant un bûcher embrasé, détermineront infailliblement, quoique sans inflammation visible au jour, la décomposition du phosphore répandu sur le vêtement. L'acide, formé à sec, et d'autant plus caustique, agira sur tous les points du corps, désorganisera la peau et les chairs, et, par des douleurs inexprimables, conduira l'infortuné à la mort. Il serait difficile de l'en garantir et d'arrêter l'action, une fois commencée, de ces substances dévorantes, aujourd'hui même que la nature n'en est point ignorée ; autrefois, cela eût été impossible.

En découvrant une conformité si parfaite entre le tableau peint par Sophocle et les explications de la science, peut-on, de bonne foi, supposer que cela n'a tenu qu'au hasard qui s'est plu à faire coïncider exactement avec les opérations de la nature les rêves de l'imagination d'un poëte ? Il est plus sage d'admettre que les détails de ces faits merveilleux s'étaient conservés dans la mémoire des hommes ; que le poëte pouvait d'autant moins s'écarter de la tradition reçue, qu'il n'en connaissait pas l'origine ; et que cette origine appartenait à la science occulte, à la magie, cultivée en Thessalie, dans la patrie de Nessus, dès le temps du siége de Troie (2).

(1) Sophocl. *Trachin.* act. IV, sc. 2.
(2) Plin. *Hist. nat.* lib. XXX, cap. 1.

Persuadé que le tragique grec a décrit les effets d'un secret physique qui, de son temps, existait peut-être encore dans les temples, j'ai conservé au *Sang de Nessus* la propriété de s'enflammer spontanément au jour, quoique ce ne soit point une condition essentielle du phénomène qu'il devait produire. Tout cautère potentiel, répandu en dose suffisante sur la surface du corps, y exercerait la même action ; il y déterminerait les mêmes douleurs, et bientôt la même impossibilité d'arracher le vêtement qui en serait enduit, sans déchirer et la peau et la chair, et sans redoubler au lieu de les diminuer les souffrances de la victime irrévocablement vouée à la mort (1).

Le poison versé par Médée sur la robe qu'elle envoya à sa rivale, ressemble, pour ses effets, à celui que, sans en connaître la malfaisance, employa Déjanire. Mais ce mythe présente de plus une circonstance importante. Du bandeau d'or, offert avec la robe à la malheureuse Créuse, s'élancent des flammes inextinguibles (2). Comme on ne peut supposer ici ni une élévation de température, ni l'action d'un soleil ardent, l'inflammation spontanée décèle l'emploi du naphte qui prend feu à la seule approche d'un corps embrasé. Plusieurs auteurs rapportent qu'en effet Médée frotta de naphte la robe et la couronne destinée à Créuse (3) ; Procope fortifie cette tradition, en

(1) Vers la fin du dernier siècle, un pharmacien de Paris, M. Steinacher, fut appelé dans une maison, sous prétexte de venir soulager un malade. Des personnes, qui prétendaient avoir à se plaindre de lui, se firent un jeu barbare de le couvrir de vésicatoires, et de le retenir en cet état pendant plusieurs heures. Quand il recouvra la liberté, les soins les plus actifs et les mieux dirigés furent inutiles ; il languit quelque temps, et mourut dans des tourments affreux ; les auteurs de ce crime restèrent inconnus et impunis.

(2) Euripid. *Medea*, act. v, sc. 1.

(3) Plutarch. *Vit. Alexandr.*

observant à deux reprises, que la liqueur appelée naphte par les Mèdes, reçoit des Grecs le nom d'*huile de Médée* (1) ; Pline, enfin, dit que, Médée ayant frotté de naphte la couronne de la rivale qu'elle voulait faire périr, le feu y prit, à l'instant où l'infortunée s'approcha de l'autel pour y offrir un sacrifice (2).

Dans la tragédie de Sénèque, Médée, après avoir annoncé que « le bandeau d'or envoyé à Créuse renferme « un feu obscur dont Prométhée lui a appris la composition, ajoute que Vulcain aussi lui a donné des feux « cachés sous un soufre léger, et qu'elle a emprunté de « Phaéthon les éclairs d'une flamme inextinguible (3). » En soulevant le voile des expressions figurées, il est difficile de ne point voir là un véritable feu *grégeois*, qu'un grain de pyrophore ou qu'un peu de naphte embrasait, dès que le fatal mélange y était disposé par le contact de l'air, ou par le voisinage de la flamme, telle que celle qui brûlait sur l'autel dont s'approcha l'épouse de Jason.

Ce n'est point par inadvertance qu'au nombre des armes de Médée nous plaçons le feu grégeois. Quel était, selon toutes les probabilités, la base du feu grégeois ? Le naphte, l'*huile de Médée*. Et ces *taureaux* qui vomissaient la flamme pour défendre la toison d'or que l'amour de Médée livra à Jason, ces taureaux, dont les pieds et la bouche étaient d'airain et que Vulcain avait fabriqués (4), qu'étaient-ils, sinon des machines propres à lancer le feu grégeois ?

(1) Procope, *Histoire mêlée,* chap. 11.

(2) Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 105.

(3) « Ignis fulvo... clausus in auro... latet obscurus... quem mihi « cœli... qui furta luit... viscere fœto... dedit et docuit... condere vires... « arte Prometheus... dedit et tenui... sulfure tectos... Mulciber ignes... « Et vivacis... fulgura flammæ... de cognato... Phaethonte tuli... » Senec. *Medea*, act. IV, sc. 2.

(4) Apollon. Rhod. *Argonaut.* lib. III.

Fidèles à la méthode qui nous a dirigés, nous suivrons l'histoire de cette arme autrefois si redoutée, depuis les derniers temps où l'on en a fait usage, jusqu'aux plus anciens, où rien n'annonce encore que la découverte en fût récente.

Deux troubadours, dont l'un florissait dans les premières années du XIIIe siècle, font mention du feu grégeois ; l'un d'eux dit qu'on l'éteint à force de vinaigre (1). Joinville entre dans un détail curieux sur l'emploi de ce feu que les Sarrasins lançaient sur les Croisés (2). Les Arabes ont fait, de tout temps, un grand usage de traits enflammés, pour l'attaque et la défense des places ; tellement que le cheik de Barnou, qui tient de ce peuple toutes ces connaissances, fut fort étonné d'apprendre, il y a quelques années, que les Anglais n'employaient point à la guerre ce moyen de destruction (3).

Manuel Comnène employa du feu grégeois sur les galères qu'il armait pour combattre Roger de Sicile ; et l'historien remarque qu'il en renouvela l'usage, interrompu *depuis longtemps* (4). Cependant Alexis Comnène l'avait employé contre les Pisans : sur la proue de ses vaisseaux étaient des *lions* en bronze, qui vomissaient des flammes dans toutes les directions qu'on voulait leur donner (5). Anne Comnène (6) parle de feux que des soldats, armés de tubes assez semblables à nos canons de fusil, lançaient sur l'ennemi. Mais, suivant elle, on les

(1) Millot, *Histoire littéraire des troubadours,* tome I, page 380 ; tome II, pages 393 et 394.

(2) *Mémoires de Joinville,* édition in-fol. de 1761, page 44.

(3) *Voyages de Denham, Oudney et Clapperton,* tome I, pages 115 et 238.

(4) « Ignis græcus qui longo jam tempore abditus latuerat. »

(5) Ann. Comnen. *Hist.* lib. IX, cap. 9.

(6) *Ibid.* lib. XIII, cap. 2.

préparait avec un mélange de soufre et de résine réduite en poudre : indication mensongère ; une pareille composition fondrait avant de s'enflammer, et ne s'élancerait point au dehors avec explosion.

Ici se présentent trois observations. 1° Les *lions* en bronze employés par Alexis Comnène, rappellent les *taureaux ignivomes*, fabriqués en bronze par Vulcain : ce sont évidemment les mêmes armes. 2° Entre l'expédition maritime d'Alexis et celle de Manuel Comnène, il s'était à peine écoulé soixante ans. Un si court laps de temps avait suffi pour faire presque entièrement oublier le feu grégeois : combien d'autres procédés de la science occulte ont dû périr par une désuétude plus longtemps prolongée! 3° La recette trompeuse que donne Anne Comnène pour la composition des feux grégeois, est une preuve de plus du soin avec lequel on enveloppait ces procédés du double voile du mystère et du mensonge.

Constantin Porphyrogénète recommande, en effet, à son fils de ne jamais découvrir aux barbares le secret de la composition du feu grégeois ; de leur dire qu'il a été apporté du ciel par un ange, et que ce serait un sacrilége de le leur révéler (1). Léon le Philosophe (2) prescrit de placer sur les vaisseaux des tubes d'airain, et de mettre entre les mains des soldats des tubes de moindre dimension ; les uns et les autres doivent servir à lancer sur l'ennemi des feux qui éclatent avec un bruit semblable à celui du tonnerre : mais ces feux, l'empereur seul en dirige la fabrication,

Callinique, d'Héliopolis en Syrie , inventa, dit-on, le feu grégeois, au VIIe siècle de notre ère : il ne fit que

(1) Constantin. Porphyr. *De administ. imper.*

(2) Léon le Philosophe, *Institutions militaires*... inst 19, tome II, page 137 de la traduction française.

retrouver ou divulguer un procédé, dont l'origine s'est perdue, comme tant d'autres, dans la nuit des initiations. Des inittés découverts et punis à Rome, l'an 186 avant Jésus-Christ, en possédaient la recette : ils plongeaient dans l'eau, sans les éteindre, leurs torches allumées, « à « cause, dit Tite-Live, de la chaux et du soufre qui en- « traient dans leur composition (1). » Probablement ils ajoutaient à ces ingrédients un bitume, tel que le naphte ou le pétrole.

Et Callinique, et les initiés, avaient dû emprunter leur feu inextinguible de quelque initiation asiatique. Les Perses en possédaient aussi le secret : mais ils en réservaient l'usage pour les combats. « Ils composaient « une huile, et en frottaient des flèches qui, lancées « avec une force modérée, portaient, partout où elles « s'attachaient, des flammes dévorantes : l'eau ne faisait « qu'irriter l'incendie ; on ne l'éteignait qu'en l'étouffant « sous un amas de poussière (2). »

Les traditions ramènent presque toujours vers l'Hindoustan, dès que l'on remonte dans l'antiquité, pour découvrir, s'il se peut, les premiers inventeurs.

De plusieurs écrivains, qui ont transformé en roman l'histoire d'Alexandre, les uns racontent que le Macédonien, parvenu dans l'Inde, opposa aux éléphants de ses ennemis des machines de bronze ou de fer qui vomissaient du feu, et qui assurèrent sa victoire (3) ; les au-

(1) Tit. Liv. lib. XXIX, cap. 13.

(2) Ammian. Marcell. lib. XXIII, cap. 6. Pline (*Hist. nat.* lib. II, cap. 104) peint des mêmes traits les effets d'une substance nommée *Maltha*, dont les habitants de Samosate se servirent contre les soldats de Lucullus. On retirait la *maltha* d'un étang voisin situé près de la ville. Le naphte ou le pétrole en formait sans doute la base. — Assiégés par Lucullus, les défenseurs de Tigranocerte lançaient sur leurs ennemis du naphte enflammé. (Dion Cass. — Xiphilin. in *Pompeio*.)

(3) J. Valerius, *Res gestæ Alexand.*, ed. A. Maio, Milan, 1817, in-4° et

tres peignent, au contraire, « de vastes flocons de « flamme qu'Alexandre vit pleuvoir sur son armée dans « les plaines brûlantes de l'Inde (1). » Ces différents récits ont une base commune : la tradition que, dans l'Inde, on employait, à la guerre, une composition analogue au feu grégeois. C'est une composition pareille dont se lancent des jets enflammés un magicien et une magicienne, dans des narrations merveilleuses d'origine hindoue : les spectateurs du combat et les combattants eux-mêmes en ressentent les funestes effets (2). Les fictions de ce genre manquent rarement de prendre leur source dans la réalité. Le *feu qui brûle et pétille au sein de l'onde*, au lieu de s'y éteindre, le feu *grégeois*, en un mot, est anciennement connu dans l'Hindoustan sous le nom de *Barrawa* (3). Il était mis en œuvre contre les villes assiégées. « Aux bords de l'Hyphasis, on composait une « huile qui, renfermée dans des pots de terre, et lancée « contre des ouvrages en bois, contre les portes d'une « ville, les embrasait soudain d'une flamme inextinguible. Tout ce que l'on fabriquait de cette substance « dangereuse était livré au roi ; personne autre n'avait la « permission d'en conserver même une goutte (4). » On a rejeté ce récit de Ctésias, parce qu'on a trouvé peu vraisemblable ce qu'ajoute l'historien, sur la manière de composer l'huile inextinguible ; on lui avait assuré qu'on la retirait d'un *serpent d'eau* fort dangereux. Cette circonstance ne paraît pas absolument dénuée de

in-8°. Voy. *Biblioth. univ. Littérature,* 3e année, tome VII, pages 225 et 226. — Extrait du roman d'*Alexandre le Grand,* d'après un manuscrit persan, etc..... *Bibliothèque des Romans*, octobre 1775, tome I.

(1) Cette tradition, consignée dans une *lettre* apocryphe *d'Alexandre à Aristote,* a été adoptée par Dante. *Inferno,* cant. XIV.

(2) *Les Mille et une Nuits,* LVe nuit, tome I, pages 320-322.

(3) *Sacountala* ou *l'Anneau fatal,* act. III, sc. 2.

(4) Ctésias in *Indic.* — Ælian. *De nat. anim.* lib. V, cap. 3.

vérité. Philostrate (1) dit qu'on extrait l'huile inextinguible d'un animal *fluviatile*, semblable à un *ver*. Au Japon, l'*inari*, lézard *aquatique*, noir et *venimeux*, fournit une huile que l'on brûle dans les temples (2). Rien n'empêche de croire qu'au naphte, élément du feu inextinguible, on joignait, dans l'Inde, une graisse ou une huile animale, pour donner plus de corps au projectile incendiaire, et plus de durée à son action. En supposant d'ailleurs que Ctésias ait mal compris et mal traduit le renseignement qu'il recevait, ou qu'on lui ait, à dessein, donné un renseignement erroné, le fait même n'en reste pas moins très-vraisemblable. Il faut encore le redire : nous nous pressons trop d'accuser d'absurdité les récits des anciens. Pour confirmer ce qu'ils ont dit du feu grégeois, Cardan avait indiqué le moyen de préparer des artifices doués des mêmes propriétés (3) : prompt à réfuter Cardan, Scaliger (4), homme plus érudit que savant, et plus présomptueux qu'érudit, se moqua hautement de ceux qui promettaient que leurs compositions physiques s'enflammeraient, exposées aux rayons du soleil, ou arrosées d'eau ; un écolier de physique se moquerait aujourd'hui de Scaliger, en opérant sous ses yeux les deux merveilles qu'il déclarait impossibles.

(1) Philostrat. *Vit. Apoll.* lib. III, cap. 1. — Élien (*De nat. animal.* lib. V, cap. 3), citant Ctésias, se sert aussi de l'expression Σκώληξ, *ver*; mais ce *ver*, qui naît dans le fleuve Indus, a sept coudées de longueur et une grosseur proportionnée. Des expressions d'Elien, on peut induire que l'huile, ainsi préparée, s'embrasait sans feu et par le seul contact du corps combustible.

(2) Kaempfer, *Histoire du Japon*, liv. III, chap. 5, page 53.

(3) H. Cardan, *De subtilitate*, lib. II.

(4) J. C. Scaliger. *Exoteric. exercit. ad Cardan.* XIII, nº 3.

CHAPITRE XXVI.

Compositions analogues à la poudre à canon. Mines pratiquées par Samuel; par les prêtres hébreux du temps d'Osias et d'Hérode; par les prêtres chrétiens, à Jérusalem, du temps de l'empereur Julien, et en Syrie, du temps du khalife Motassem; par les prêtres de Delphes, pour repousser les Perses et les Gaulois. Antiquité de l'invention de la poudre; vraisemblablement originaire de l'Hindoustan, elle a été connue de tout temps à la Chine. Ses effets, décrits poétiquement, ont paru fabuleux. Armée tartare repoussée par l'artillerie. Prêtres de l'Inde employant le même moyen pour lancer la foudre à leurs ennemis. La foudre de Jupiter comparée à nos armes à feu. Divers miracles expliqués par l'emploi de ces armes. La poudre à canon a été connue dans le Bas-Empire, et probablement jusqu'au XIIe siècle.

Les phénomènes physiques et les services que sait en tirer la science s'enchaînent les uns aux autres. L'examen des miracles brillants qu'opéraient des inflammations spontanées, nous a conduits à la discussion des ressources que le thaumaturge déployait dans la guerre, pour transformer le feu en arme d'attaque ou de défense. Des faits que nous avons cités, il en est qui font déjà pressentir que l'on a connu très-anciennement des compositions pyriques plus ou moins analogues à la poudre à canon; et que ces tubes qui lançaient un feu éclatant avec un bruit semblable à celui du tonnerre, ont pu devenir les premières ébauches de nos canons et de nos fusils (1). Ce ne

(1) Bacon penchait à croire que les Macédoniens avaient connu une sorte de *foudre magique*, dont les effets durent approcher de ceux du canon. *Encyclop. méthod. Philosophie*, tome I, page 341, colonne 1.

serait donc point à tort que nous aurions annoncé que les anciens possédaient le moyen d'imiter, de cette manière, les fléaux les plus redoutables de la nature : soit lorsque, ébranlant la terre par des mines, ils l'entr'ouvraient en abîmes sous les pieds de leurs ennemis ; soit lorsqu'ils lançaient au loin des traits, aussi bruyants, aussi prompts, aussi inévitables que les coups de la foudre.

Plus explicite que l'auteur du *livre des Nombres*, Josèphe met un jour d'intervalle entre la sédition excitée parmi les Hébreux par Coré, Dathan et Abiron, et la punition de ces deux derniers. On sait que la terre les engloutit... En se ménageant un délai de vingt-quatre heures, Moïse prit-il le temps nécessaire pour pratiquer, sous les tentes de ses ennemis, une mine, telle que celles dont les guerriers européens faisaient usage avant l'invention de la poudre : une profonde excavation, soutenue par des étais que le feu consuma à un signal donné ? Ce qui ajoute à la probabilité de cette explication, c'est la prolixité du discours que l'historien met dans la bouche de Moïse ; c'est l'annonce précise que, dans le livre saint, Moïse fait du genre de mort qui va, tout à la fois, le venger et prouver la vérité de sa mission (1).

Cependant la difficulté de terminer, en une nuit, un travail aussi considérable que celui qu'aurait exigé la confection de cette mine ; le mouvement de la terre, *ébranlée comme les flots de la mer par un violent orage ;* le bruit épouvantable *qui signale l'ouverture de l'abîme ;* la promptitude avec laquelle le gouffre se referme sur les victimes qu'il vient de dévorer (2) : ces circonstances

(1) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. IV, cap. 3.— *Numer.* cap. 16, vers. 25-30.
(2) *Id., ibid.*

réunies semblent plutôt indiquer l'explosion d'une mine, telle que l'on en pratique aujourd'hui dans les siéges, où l'on remplit une excavation peu considérable, d'une composition fulminante, propre à soulever le sol et à ensevelir sous ses débris tout ce qui était à la surface.

Que la mine fût chargée d'un mélange de soufre et de limaille de fer, comme celui dont se compose le *volcan de Lémery*, on ne peut le supposer. En s'enflammant, ce mélange ne donnerait à la terre qu'un ébranlement beaucoup trop léger. Était-ce donc une composition analogue à celle de la poudre à canon? Admettons l'affirmative ; supposons que les successeurs de Moïse se soient après lui transmis ce secret de main en main ; et, comme la chose est probable, que ceux des juges qui n'appartenaient point à la classe sacerdotale aient eu, derrière eux, des prêtres qui leur conciliaient la faveur du peuple, qui les instruisaient, qui les faisaient mouvoir; nous sommes induits, avec Roger Bacon (1), à transformer en grenades remplies d'une composition pyrotechnique, les vases de terre et les lampes qui facilitèrent à Gédéon la prise de Jéricho. Le chef hébreu n'employa à cette expédition qu'un petit nombre de guerriers, et les choisit avec de grandes précautions : n'était-ce point pour diminuer les chances de la divulgation du secret ?

Nous trouvons également l'explication la plus claire, et peut-être la seule admissible, de la défaite des Philistins, sous la judicature de Samuel. Le livre des Rois se borne à dire que le Seigneur fit, avec fracas, gronder son tonnerre sur les ennemis d'Israël, qui s'enfuirent frappés de terreur (2). Josèphe (3) peint les Philistins

(1) Roger. Bacon. *De mirabili potestate artis et naturæ.*
(2) *Reg.* lib. I, cap. 7, vers. 10.
(3) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. VI, cap. 2.

attaquant le peuple de Dieu, dans le lieu même où il s'était réuni pour offrir un sacrifice solennel ; dans le lieu où Samuel, si l'on en juge par la longueur de la cérémonie et par la publicité du rassemblement qui l'avait précédé, a sans doute eu dessein de les attirer : ils chancellent, ils tombent dans des gouffres subitement ouverts ; de toutes parts, au bruit de la foudre, des flammes brillantes éblouissent leurs yeux, dévorent leurs mains ; incapables de supporter plus longtemps le poids de leurs armes, vaincus sans combat, la fuite n'en dérobe qu'un petit nombre à la vengeance.

Ces circonstances rappellent trop bien celles de la mort de Dathan et d'Abiron, pour que les deux miracles n'aient pas été produits par la même cause. Mais, objectera-t-on, l'emploi d'un tel secret, si les Juifs l'eussent dès lors possédé, se serait renouvelé dans les guerres désastreuses qui désolèrent les royaumes d'Israël et de Juda... Non : les prêtres, qui en étaient les dépositaires, ne s'empressèrent point d'en faire part à des rois dont ils s'indignaient de n'être point les égaux ou plutôt les maîtres. Mais un indice révèle que le même secret subsistait entre leurs mains, trois cent cinquante ans plus tard. A l'instant où Ozias, sourd aux représentations du grand prêtre, fut miraculeusement frappé de lèpre, la terre trembla, à l'ouest de la ville, une portion de montagne s'écroula, et, de ses débris, ferma le grand chemin et couvrit le jardin du roi (1). De la coïncidence des deux événements, j'induis que, par un tremblement de terre artificiel, par l'effet d'une mine, on prit soin de distraire l'attention du roi et des personnes qui l'accompagnaient, en sorte qu'ils ne pussent apercevoir les moyens dont on se servait pour opérer le miracle principal.

(1) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. IX, cap. 2.

Sept siècles et demi séparent cette époque de celle où Hérode descendit dans le monument de David, avec l'espérance d'y déterrer des trésors. Son avidité n'étant point satisfaite des richesses qu'il en avait tirées, il poussa plus loin ses recherches, et fit ouvrir les souterrains où reposaient les restes de David et de Salomon. Une flamme impétueuse en sortit subitement : deux des gardes du roi périrent, suffoqués et brûlés (1). Michaëlis attribue ce prodige aux gaz qui s'échappèrent du souterrain, et qu'enflammèrent les torches destinées à éclairer les ouvriers qui en déblayaient l'entrée (2). Mais ceux-ci, en ce cas, auraient été les premières victimes, l'expansion des gaz ne pouvant manquer d'avoir lieu, dès qu'une ouverture aurait été pratiquée dans le souterrain. Nous croirons plutôt que les prêtres, qui avaient plus d'un motif de haïr Hérode, les prêtres, qui regardaient les richesses renfermées dans le monument de David comme la propriété du gouvernement théocratique, et qu'indignait justement le pillage sacrilége que venait d'y commettre le prince iduméen, cherchèrent, en aiguillonnant sa cupidité, à l'attirer dans le souterrain intérieur ; et qu'ils y avaient préparé des moyens sûrs de le faire périr, si, comme on pouvait s'y attendre, il y voulait pénétrer le premier.

Michaëlis (3) attribue de même à l'inflammation des gaz souterrains, le miracle qui interrompit les travaux ordonnés par l'empereur Julien pour la restauration du temple de Jérusalem, et dont les chrétiens se réjouirent assez hautement, pour qu'on les en ait crus les auteurs. Cette explication nous semble moins plausible encore

(1) Fl. Joseph. *Ant. jud.* lib. XVI, cap. 2.

(2) *Magasin scientifique de Gottingue*, 3e année, 6e cahier, 1783.

(3) *Ibid.*

que la première : dans les globes de feu qui s'élancèrent du milieu des décombres, blessèrent et mirent en fuite les ouvriers, dans l'ébranlement du sol qui renversa plusieurs bâtiments, si l'on ne veut point reconnaître l'effet d'une mine, nous demandons à quels signes on le reconnaîtra?

Observons que ce miracle ne convertit au christianisme ni les Juifs de Jérusalem, ni l'empereur Julien, ni Ammien Marcellin, qui nous en a transmis l'histoire. Cela confirme ce que nous avons dit de l'opinion reçue généralement sur la nature des miracles : celui-ci, comme tant d'autres, ne parut qu'une opération brillante de la science occulte.

Près de cinq cents ans après, le huitième des khalifes abbassides, Motassem, prescrivit impérativement aux chrétiens de Syrie, d'embrasser l'islamisme, à moins qu'ils ne pussent, par l'efficacité de leurs prières, *faire marcher une montagne.* Ils obtinrent un délai de dix jours, à l'expiration duquel, à la voix du plus saint d'entre eux et sous les yeux du khalife, *la montagne s'émut, et la terre trembla d'une manière singulière* (1). Ici encore il est difficile de méconnaître le jeu d'une mine que, pendant un intervalle de dix jours, on a préparée, en creusant assez profondément pour qu'elle n'éclate point au dehors, et que l'effet se borne à ébranler au loin le sol qui la recouvre.

Consultons maintenant les annales de la Grèce. Les prêtres d'Apollon, à Delphes, après avoir fait annoncer, par la voix de l'oracle, que leur dieu saurait bien lui-même sauver son temple, le préservèrent, en effet, de l'invasion des Perses, puis de celle des Gaulois, par

(1) *Peregrinatio Marci Pauli,* lib. I, cap. 18. (*Mémoires de la Société de géographie,* tome I, pages 316-318.) *Voyages de Marc Pol,* chap. 27, 28 et 29.

l'explosion de mines placées dans les rochers qui l'environnaient. Les assaillants furent écrasés par la chute de blocs innombrables, qu'au milieu de flammes dévorantes, une main invisible faisait pleuvoir sur eux (1).

Pausanias attribue la défaite des Gaulois à un tremblement de terre et à *un orage miraculeux;* il en décrit ainsi l'effet : « La foudre ne tuait pas seulement celui qui « en était frappé; une exhalaison enflammée se com« muniquait à ceux qui étaient auprès, et les réduisait « en poudre (2). »

Mais l'explosion de plusieurs mines, quelque violente qu'on la suppose, n'aurait pas produit la destruction totale des assaillants, telle que la peignent les historiens? Non : aussi voit-on les mêmes Gaulois faire ensuite, avec succès, une incursion en Asie ; ils avaient été repoussés à Delphes, et non pas exterminés.

Les miracles opérés à Jérusalem, et celui qui sauva momentanément de l'oppression des chrétiens de Syrie, purent, concentrés sur un point unique, être l'ouvrage d'un petit nombre de fidèles, déterminés au silence par l'intérêt de leur religion. Mais les travaux de mines considérables, creusées dans les rochers de Delphes, n'auraient-ils pas exigé le concours de trop de coopérateurs pour que le secret en fût longtemps gardé? On pourrait répondre que les détails les plus simples et les plus pénibles étaient confiés à des ouvriers grossiers, qui ne songeaient ni à en deviner le but, ni à le divulguer; que probablement même les excavations étaient pratiquées longtemps d'avance, comme elles le sont dans les travaux de défense de nos places fortes, en sorte que l'on n'a besoin que d'y déposer la composition fulminante.

(1) Herodot. lib. VIII, cap. 37-39. — Justin. lib. XXIV, cap. 8.
(2) Pausanias, *Phoc.* cap. 23.

Une réponse plus décisive nous est fournie par la tradition historique. Tous les Grecs, de Delphes aux Thermopyles, étaient initiés aux mystères du temple de Delphes (1). Leur silence, sur tout ce qu'on leur ordonnait de taire, était donc garanti, et par la crainte des peines promises à une révélation parjure, et par la confession générale exigée des aspirants à l'initiation, confession qui les mettait dans le cas de redouter plus l'indiscrétion du prêtre, que de lui faire redouter leur propre indiscrétion.

Remarquez enfin que le dieu de Delphes, si puissant pour préserver son temple de l'avidité des étrangers, n'essaya point d'en soustraire les richesses aux mains des Phocidiens. Quand ceux-ci y puisèrent des ressources pour défendre leur patrie contre l'ambition hypocrite de Philippe, ils avaient probablement obtenu ou arraché le consentement des prêtres, et ne redoutaient point un miracle destructeur qu'on ne pouvait guère opérer que du consentement de leurs chefs, et avec leur concours.

Telle est l'habitude de croire très-moderne l'usage de la poudre à canon, que des faits si marquants sont restés inaperçus, ou que du moins ils n'ont pas conduit à conclure que les peuples anciens ont connu quelque composition presque aussi meurtrière. Toutefois, « ce qu'a « écrit, sur les machines de guerre employées à la fin « du XIIIe siècle, Egidio Colonna (2), fait soupçonner, dit « M. Napione, que l'invention de la poudre est beaucoup « plus ancienne que l'on ne pense, et que cette compo- « sition redoutable n'était peut-être qu'une modification,

(1) Plutarch. *De oracul. defect.*

(2) Moine romain qui prit part à l'éducation de Philippe le Bel. — — *Memorie della reale Accademia delle Scienze di Torino,* tome XXIX. — *Revue encyclop.* tome XXX, page 42.

« un perfectionnement du feu grégeois, que l'on connais-« sait plusieurs siècles avant la poudre. »

Nous croyons avoir établi que l'invention du feu grégeois remonte à une haute antiquité : nous pensons donc que Langlès a eu raison de reculer également l'époque de l'invention de la poudre à canon. Voici, en substance, les faits dont il appuie son opinion (1). Les Maures ont fait usage, en Espagne, de la poudre à canon, au commencement du XIVe siècle. Dès 1292, un poëte de Grenade avait célébré, dans ses vers, ce moyen de destruction : tout annonce que les Arabes s'en servirent, contre la flotte des Croisés, au temps de saint Louis ; en 690, ils l'avaient employé dans l'attaque de la Mecque. Les missionnaires ont constaté que la poudre à canon est connue à la Chine depuis un temps immémorial. Elle l'est également au Thibet, et dans l'Hindoustan, où l'on s'est toujours servi de feux d'artifice et de balles à feu dans la guerre et dans les réjouissances publiques. Dans les contrées de ce vaste pays que n'avaient jamais visitées les Européens ni les Musulmans, on a trouvé l'usage de fusées de fer attachées à un dard, que l'effort de la poudre porte dans les rangs ennemis. Les lois rassemblées dans le *Code des Gentous*, et dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps, défendent les *armes* à feu (prohibition qui sans doute les a empêchées de devenir communes). Les lois distinguent les *traits de feu*, et les traits qui *tuent cent hommes à la fois* ; ceux-ci rappellent l'effet de nos canons. Les Hindous, ne connaissant point l'usage des mortiers, creusaient des trous dans les rochers, et les remplissaient de poudre pour faire pleuvoir les pierres sur leurs ennemis (précisément comme les

(1) Langlès, *Dissertation* insérée dans le *Magasin encyclop.* 4e année, tome I, pages 333-338.

prêtres de Delphes en lancèrent une grêle sur les Perses et sur les Gaulois). Enfin un commentaire des *Védas* attribue l'invention de la poudre à *Visvacarma*, à l'artiste-Dieu, qui fabriqua les traits dont se servirent les dieux pour combattre les mauvais génies.

Serait-ce dans ce trait de la mythologie hindoue, que quelque voyageur avait pu lui apprendre, que Milton aurait puisé l'idée d'attribuer aux anges rebelles l'invention de la poudre et des armes à feu ? Langlès a omis ce rapprochement : le droit que les poëtes ont de feindre lui a paru sans doute affaiblir trop l'autorité de leurs récits. Mais il lui était aisé de trouver, dans l'autorité moins récusable des faits physiques, la confirmation de ses conjectures. Il pouvait observer que, dans l'Hindoustan et à la Chine, le sol est tellement imprégné de salpêtre, que ce sel s'effleurit souvent à la surface de la terre.

Ce phénomène, qui a dû y faire imaginer de bonne heure, et faciliter la confection des compositions pyriques, l'y a en même temps rendue vulgaire, malgré son importance qui l'appelait à faire partie des sciences occultes et sacrées. C'est lui aussi qui a donné à la pyrotechnie asiatique, sur la pyrotechnie européenne, une antériorité si grande et une supériorité à peine encore contestée. L'un et l'autre avantage ont souvent excité notre incrédulité ; le moyen de reconnaître que l'on sait ailleurs faire ce que nous ne savons pas ! Fontenelle dit qu'à la Chine, suivant les annales de cet empire, « on « voit des mille étoiles à la fois qui tombent du ciel dans « la mer avec un grand fracas, ou qui se dissolvent et « s'en vont en pluie... Une étoile qui s'en va crever vers « l'Orient comme une *fusée*, et toujours avec grand « bruit (1)... » Comment l'ingénieux philosophe n'a-t-il

(1) Fontenelle, *De la pluralité des mondes*, 6e soir (vers la fin).

pas, dans cette description, reconnu les effets des *fusées* et des *bombes d'artifice* (1)? On savait pourtant que les Chinois excellaient à composer les unes et les autres : Fontenelle aima mieux plaisanter sur la prétendue science astronomique des Chinois.

A plus forte raison, l'on a tourné en ridicule un passage remarquable du voyage de Plancarpin. Les Tatars racontèrent à ce moine, que le *Prêtre-Jean*, roi des chrétiens de la grande Inde (probablement un chef du Thibet, ou de quelque peuplade professant la religion lamique), attaqué par Tossuch, fils de Tchinggis-Khan, conduisit contre les assaillants des figures de bronze, montées sur des chevaux. Dans l'intérieur des figures était du feu, et, derrière, un homme qui *jeta dedans quelque chose*, ce qui produisit sur-le-champ une grande fumée, et donna aux ennemis des Tatars le temps de les massacrer (2). Il est difficile de croire qu'une fumée violente suffit pour mettre en déroute, comme un essaim d'abeilles, les compagnons d'armes de Tchinggis. On répugne moins à reconnaître, dans les figures de bronze, soit de petits pierriers, soit des canons semblables à ceux de la Chine qui, *se démontant en plusieurs parties, pouvaient être facilement transportés par des chevaux* (3); des pièces d'artillerie enfin qui vomissaient, à coup sûr, autre chose que de la fumée. Les soldats de Tossuch, ne connaissant point ces armes, et ayant abandonné, dans

(1) « A very brilliant meteor, as large as the moon, was seen finally « splitting into sparkles, and illuminating the whole valley.» (Ross, *Second voyage to the arctic regions*, chap. XLVIII.) On pourrait croire que la tradition chinoise se rapporte à un fait analogue à celui que Ross a observé : mais aucun Européen n'a vu de pareils météores à la Chine, et tous les voyageurs vantent les feux d'artifice de ce pays.

(2) *Voyage de Plancarpin*, art. 5, page 42.

(3) P. Maffei *Hist. indic.* lib. VI, page 256.

leur fuite, leurs morts et leurs blessés, ne purent parler à Plancarpin que de ce qu'ils avaient vu, de la fumée et de la flamme : mais pour nous, la véritable cause de leur défaite n'est ni obscure ni miraculeuse. Nous savons quelles relations le Thibet et les peuples qui suivent la religion lamique, ont eues de tous temps avec la Chine : or, un petit-fils de Tchinggis-Khan, en 1254, avait, dans son armée, un corps d'artilleurs chinois ; et, dès le xe siècle, on connaissait en Chine les *chars à foudre* qui produisaient les mêmes effets que nos canons, et par les mêmes procédés (1). Ne pouvant fixer l'époque où a commencé, dans cet empire, l'usage de la poudre, des armes à feu et de l'artillerie (2), la tradition nationale en attribue l'invention au premier roi du pays. Ce prince était *très-versé dans les arts magiques* (3) : ce n'est donc point sans raison que nous avons rangé la découverte dont on lui fait honneur, au nombre des moyens dont ces arts se servaient pour opérer des miracles.

Ces rapprochements fortifient, loin de la contrarier, l'opinion de Langlès, qui attribue aux Hindous l'invention de la poudre à canon ; aux Hindous, dont la Chine a sans doute reçu sa civilisation et ses arts, comme elle en a reçu sa religion populaire.

Les Grecs n'ont point ignoré le pouvoir redoutable des armes que, dans l'Inde, préparait une science cachée. Philostrate peint les sages qui habitaient entre l'Hyphasis et le Gange, lançant à coups redoublés la foudre sur

(1) Abel Rémusat, *Mémoire sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mongols. — Journal asiatique*, tome I, page 137.

(2) P. Maffei *Hist. indic.* loc. cit.

(3) *Voyage de Linschott à la Chine*, 3e édit. page 53.

leurs ennemis, et repoussant ainsi l'agression de Bacchus et de l'Hercule égyptien (1).

On se rappelle de quels traits les dieux de l'Hindoustan étaient armés pour combattre les mauvais génies. Dans la mythologie grecque, dérivation éloignée, mais toujours reconnaissable, de la mythologie hindoue, les dieux ont aussi à combattre les Titans rebelles ; et des armes foudroyantes assurent leur victoire. Des points nombreux de ressemblance, dans le récit de ce combat, rapprochent de l'artillerie moderne l'arme du roi des dieux et des hommes. Les Cyclopes, disait l'historien Castor (2), avec des éclairs et des foudres éclatantes, portèrent du secours à Jupiter combattant les Titans. Dans la guerre des dieux contre les géants, suivant Apollodore (3), Vulcain tua Clytius en lui lançant des *pierres enflammées;* Typhon, que la terre avait enfanté pour venger les géants, faisait voler contre le ciel des *pierres enflammées*, tandis que sa bouche vomissait des torrents de feu. Les frères de Saturne, dit Hésiode (4), délivrés de leurs liens par Jupiter, lui donnèrent le tonnerre, la foudre éblouissante et les éclairs que *la terre tenait renfermés dans son sein ;* armes qui assurent à ce dieu l'empire sur les hommes et sur les immortels... C'est du sein de la terre que l'on tire le salpêtre, le soufre et le bitume, dont se composait probablement la matière fulminante des anciens. Seule enfin, entre toutes les divinités, Minerve sait où repose la foudre (5); les Cyclopes seuls

(1) Philostrat. *Vit. Apoll.* lib. II, cap. 14; lib. III, cap. 3. — Themist. *Orat.* XXVII.

(2) Euseb. *Chronic. canon.* lib. I, cap. 13. — *Nota.* Ce passage important ne se trouve que dans la version arménienne publiée par Zorhab et Mai.

(3) Apollodor. *Bibliothec.* lib. I, cap. 5.

(4) Hesiod. *Theogon.* vers. 502-507.

(5) Æschyl. *Eumenid.* vers. 829-831.

savent la fabriquer ; et Jupiter punit sévèrement Apollon d'avoir attenté à la vie de ces artistes précieux... Oublions les idées mythologiques attachées à tous ces noms ; et nous croirons lire l'histoire d'un prince à qui la reconnaissance a livré le secret de fabriquer la poudre à canon, et qui est aussi jaloux de le posséder exclusivement que le furent les empereurs de Byzance de se réserver le secret de la composition du feu grégeois.

La ressemblance des effets de la foudre et de ceux des compositions pyriques est si frappante, qu'elle a été consacrée dans tous les récits historiques et mythologiques : elle n'échappa même point aux indigènes du continent découvert par Christophe Colomb, et dévasté par les Cortès et les Pizarre ; les infortunés prirent leurs vainqueurs pour des dieux armés du tonnerre, jusqu'à ce qu'ils eussent payé bien cher le droit de voir en eux des génies malfaisants et ennemis de l'humanité.

Cette ressemblance semble suffire pour expliquer le miracle d'Elie, quand deux fois il fit tomber la foudre sur les soldats envoyés pour le saisir sur la montagne où il s'était retiré (1).

Elle explique un passage que Pline a emprunté probablement à quelque poëte ancien, et qui a fait le tourment des commentateurs. En traitant de l'origine de la magie, Pline s'étonne que cet art fût répandu en Thessalie dès le temps du siége de Troie, et *lorsque Mars seul lançait la foudre* (*solo Marte fulminante*) (2). N'y a-t-il point là une allusion visible au pouvoir que possédait la science sacrée, et que la magie sortie des temples tendait à s'arroger, au pouvoir de s'armer de la foudre dans

(1) *Reg.* lib. IV, cap. 1, vers. 9-12.
(2) Plin. *Hist. nat.* lib. XXX, cap. 1.

les combats, et de produire des explosions rivales des éclats du tonnerre?

Elle explique enfin et la mort des soldats d'Alexandre, qui, ayant pénétré dans le temple des Cabires, près de Thèbes, y périrent tous frappés par les éclairs et par la foudre (1) ; et l'histoire de Porsenna (2) tuant d'un coup de foudre un monstre qui ravageait les terres de ses sujets ; et celle des magiciens étrusques qui, lorsque Rome était menacée d'un siége par Alaric, offrirent de repousser l'ennemi en lançant sur lui la foudre et le tonnerre ; ils se vantaient d'avoir opéré ce prodige à *Narnia,* ville qui, en effet, ne tomba point au pouvoir du roi des Goths (3).

Mais, objectera-t-on, cet art, connu des chrétiens du IVe siècle et des magiciens étrusques à la fin du Ve, et conservé encore au IXe siècle en Syrie, comment est-il tombé dans l'oubli ? Pourquoi, par exemple, l'historien Ducas décrit-il comme une invention tout à fait nouvelle et ignorée de ses compatriotes, les *fauconneaux* dont se servirent contre Amurath second les défenseurs de Belgrade (4) ? Et comment, répondrai-je, ont péri tant d'autres arts plus répandus et plus immédiatement utiles ? Et d'ailleurs, le secret imposé par des lois sévères, sur la composition du feu grégeois, n'a-t-il pas dû exister, et plus profond encore, pour des compositions plus importantes ?

Mais j'ose affirmer que cet art ne s'est perdu que fort

(1) Pausanias, *Bœotic.* cap. 25.

(2) Plin. *Hist. nat.* lib. II, cap. 53.

(3) Sozomen. *Hist. ecclec.* lib. IX, cap. 6. — Si l'on en croit Zozime (*Hist. rom.* lib. V), l'évêque de Rome avait consenti à ce que les magiciens essayassent de remplir leurs promesses ; mais la répugnance du peuple les fit renvoyer, et la ville capitula.

(4) Ducas, *Hist. imp. Joann.* etc. cap. 30.

tard dans le Bas-Empire. Au ve siècle, Claudien décrivait en beaux vers les feux d'artifice et particulièrement les *soleils tournants* (1). L'architecte qui, sous Justinien, traça les dessins et dirigea la construction de l'église de Sainte-Sophie (2), Anthème de Tralles, lança sur la maison voisine de la sienne les éclairs et le tonnerre (3). Un autre savant indique, pour la fabrication de feux propres à être lancés sur l'ennemi, un procédé qui rappelle la composition de notre poudre à canon (4). Enfin, cette composition même, et dans les proportions usitées aujourd'hui, est décrite par *Marcus Græcus* (5), auteur qui n'a pas vécu plus tard qu'au xiie siècle, et que l'on a cru même antérieur au neuvième. Il serait curieux sans doute de suivre ces inventions, depuis l'époque où elles existaient encore dans le Bas-Empire, jusqu'à celle qui les vit se répandre en Europe. Un obstacle difficile à vaincre s'y oppose; l'ignorance, avide de merveilles et dédaigneuse de la simple vérité, a tantôt transformé en miracles et tantôt rejeté comme des fables, les récits qui auraient pu nous instruire.

(1) Inque chori speciem spargentes ardua flammas
Scena rotet : varios effingat Mulciber orbes,
Per tabulas impune vagus; pictæque citato
Ludant igne trabes; et non permissa morari,
Fida per innocuas errent incendia turres.

(Claudian. *De Fl. Mall. Theodos. consulat.* vers. 325-329.)

(2) Procop. *De ædific. Justiniani*, lib. i, cap. 22.

(3) Agathias, *De rebus Justiniani*, lib. v, cap. 4.

(4) Julius Africanus, cap. 44. — *Veter. Mathem.* édit. Paris, page 303.

(5) Marcus Græcus, *Liber ignium ad comburendos hostes* (édition de La Porte du Theil. Paris, 1804).

CHAPITRE XXVII.

Les thaumaturges pouvaient encore opérer des merveilles avec le fusil à vent, la force de la vapeur de l'eau échauffée, et les propriétés de l'aimant. La boussole a pu être connue des Phéaciens, comme des navigateurs de Phénicie. La *Flèche* d'Abaris était peut-être une boussole. Les Finnois ont une boussole qui leur est propre; et l'on fait usage de la boussole, à la Chine, depuis la fondation de l'empire. Autres moyens d'opérer des miracles. Phénomènes du galvanisme. Action du vinaigre sur la chaux. Amusements de la physique; larmes bataviques, etc.

Nous touchons au terme de notre carrière : quelque brillantes que soient les promesses que nous avons placées dans la bouche du thaumaturge, nous croyons avoir prouvé qu'il ne lui eût pas été impossible de les remplir.

Le sujet n'est point épuisé ; nous pourrions, dans les connaissances que les anciens ont possédées, trouver plus d'un moyen encore de produire des merveilles.

En parlant des armes de jet, nous n'avons point cité celles qu'anime le ressort de l'air comprimé. Aujourd'hui encore, pour les hommes médiocrement instruits, le jeu d'un fusil à vent qui lance sans bruit, sans explosion, un projectile meurtrier, aurait quelque chose de miraculeux. Philon de Byzance (1), qui a dû fleurir dans le IIIe siècle avant notre ère, a laissé une description

(1) *Revue encyclopédique*, tome XXIII, pages 529 et suivantes.

exacte du fusil à vent. Il ne s'en attribue pas l'invention : à quel point celle-ci peut-elle être ancienne ? c'est ce que personne n'osera décider.

Plusieurs histoires parlent d'aiguilles empoisonnées qu'on lançait avec le souffle ; l'abréviateur de Dion Cassius (1) cite deux exemples de ce crime impunément commis. La promptitude avec laquelle agissait le poison dont les aiguilles étaient enduites, devait, dans certaines conjonctures, en rendre l'action plus merveilleuse. Des Français engagés au service de Hyder-Ali et de Tipoo-Saheb, ont vu la piqûre d'aiguilles empoisonnées donner la mort en moins de deux minutes, sans qu'aucune précaution et l'amputation même y pût mettre obstacle. Les peuples anciens connaissaient des poisons non moins rapides (2). Nous dirons donc une fois encore ce que, tant de fois, nous avons eu occasion de dire : combien, avec un pareil secret, n'est-il pas aisé d'opérer des miracles !

La force de l'eau, vaporisée par la chaleur, est un agent dont l'emploi a, de nos jours, changé la face des arts mécaniques, et qui, donnant à leur action un progrès toujours croissant, prépare, pour les générations qui nous suivront, une puissance d'industrie dont nous ne pouvons point mesurer les résultats. Cet agent a-t-il été absolument inconnu aux anciens? Quand Aristote et Sénèque attribuaient les tremblements de terre à l'action de l'eau subitement vaporisée par une chaleur souterraine, n'indiquaient-ils pas le principe dont il ne res-

(1) Xiphilin. in *Domitian*..... in *Commod.*

(2) Les Gaulois imprégnaient leurs flèches d'un poison tellement efficace que les chasseurs s'empressaient de couper, sur l'animal qu'ils avaient frappé, la partie touchée par la flèche, de crainte que la substance vénéneuse ne pénétrât et ne corrompît bientôt la masse entière de la chair.

tait qu'à tenter l'application? Cent vingt ans avant notre ère, Héron d'Alexandrie n'a-t-il pas montré comment on peut employer la vapeur de l'eau échauffée, pour communiquer à une sphère creuse un mouvement de rotation (1)? Nous citerons enfin deux faits remarquables. L'un appartient à un savant du Bas-Empire, Anthème de Tralles, que nous avons déjà cité : Agathias, son contemporain, raconte que, pour se venger de l'habitant d'une maison voisine de la sienne, il remplit d'eau plusieurs vases sur lesquels il fixa des tuyaux *de cuir* assez larges par le bas pour couvrir hermétiquement les vases, et fort étroits par le haut. Il en attacha les orifices supérieurs contre les solives qui soutenaient les planchers de la maison en butte à son courroux ; puis il fit bouillir l'eau; la vapeur bientôt se répandit dans les tuyaux, les enfla, et donna une commotion violente aux solives qui s'opposaient à sa sortie (2)... Le cuir se serait déchiré cent fois avant qu'une solive fût légèrement ébranlée. Oui : mais ces tuyaux étaient-ils réellement de cuir? et le physicien de Tralles n'accrédita-t-il point cette erreur, pour mieux cacher un procédé dont il voulait se réserver la propriété? L'explication rapportée par le crédule Agathias (3), toute bizarre qu'elle est, indique qu'Anthème connaissait la force prodigieuse que développe l'eau réduite en vapeur.

(1) Arago, *Notice sur les machines à vapeur..... Almanach du bureau des longitudes*, 1829, pages 147-151.

(2) Agathias, *De rebus Justiniani*, lib. v, cap. 4.

(3) Le même historien avait également adopté (*loc. cit.*) une explication trompeuse de la merveille que nous avons citée à la fin du chap. XXVI. Suivant lui, Anthème l'opérait avec des machines bruyantes, et un miroir concave dont le mouvement faisait voltiger çà et là des images éblouissantes du soleil : un si faible artifice n'aurait pas persuadé à un homme un peu instruit, comme était l'ennemi d'Anthème, qu'on lançait sur sa maison les feux du tonnerre.

L'autre exemple nous conduit sur les bords du Weser : là, *Busterich* recevait les hommages des Teutons. Son image, fabriquée en métal, était creuse ; on la remplissait d'eau ; on fermait, avec des coins de bois, les trous pratiqués aux yeux et à la bouche ; puis on mettait des charbons embrasés sur la tête, jusqu'à ce que la vapeur de l'eau échauffée fît sauter les coins avec fracas, et se répandît au dehors en torrents de fumée (1), signes de la colère du dieu aux yeux de ses grossiers adorateurs.

Si, d'un peuple peu civilisé, on descend jusque dans l'enfance de la société, on rapprochera de l'image miraculeuse du dieu teuton les armes de jet des indigènes de la Nouvelle-Guinée; l'explosion en est accompagnée de fumée, *quoique ce ne soient point des mousquets* (2) ; ce fait semble indiquer un moteur analogue à la vapeur de l'eau. Il serait au moins curieux de s'en éclaircir.

Savons-nous aussi jusqu'à quel point les thaumaturges anciens faisaient usage de l'aimant? La propriété attractive leur en était assez connue, pour avoir servi, dit-on, à suspendre miraculeusement une statue à la voûte d'un temple (3). Vraie ou fausse, cette tradition indique que les anciens auraient pu se prévaloir de l'attraction magnétique pour opérer des merveilles.

(1) Tollii *Epistolæ itinerariæ,* pages 34 et 35.

(2) *Nouvelles Annales des Voyages,* tome I, page 73.

(3) Vitruve (*De archit.* lib. IV) et Pline (*Hist. nat.* lib. XXIV) disent que cette merveille fut projetée, mais non exécutée. Suidas, Cassiodore, Isidore de Séville, Ausone parlent positivement de son existence. Suivant Ausone (*Idyllium* x. *Mosella,* vers. 314-320), Dinocharès éleva ainsi à la voûte du temple l'image d'Arsinoé, épouse et sœur de Ptolémée Philadelphe : un fer dérobé aux regards par les cheveux de la statue s'attachait à un aimant placé au faîte de la voûte. Suidas (verbo Μάγνης) parle d'une statue de Sérapis qui, dit-il, était d'airain (probablement de cuivre battu) : le même artifice était employé pour la soutenir. — Cassiodore (*Variar.* lib. I, ep. 45) et Isidore (*Origin.* lib. XVI, cap. 4) suspendent à la voûte d'un temple de Diane une statue de fer (sans doute de tôle assez mince)

La propriété répulsive de l'aimant n'était point ignorée d'eux ; mais, suivant l'usage adopté pour redoubler les voiles du mystère, on disait, on voulait faire croire qu'elle n'appartenait qu'à une seule sorte d'aimant, l'aimant d'Éthiopie (1). Nous savons combien sont actives aujourd'hui, dans les jeux de la physique expérimentale, l'attraction et la répulsion magnétiques : rappelons-nous que ces jeux furent des miracles dans les temples.

L'Europe moderne réclame la découverte de la propriété qui anime la boussole : cette prétention est contestable, si elle est exclusive. Un passage remarquable de l'Odyssée a inspiré à un savant anglais une conjecture ingénieuse : Alcinoüs (2) dit à Ulysse que les navires phéaciens sont animés et conduits par une intelligence ; qu'ils n'ont point, comme les bâtiments vulgaires, besoin de pilote et de gouvernail ; qu'ils traversent les flots avec la plus grande vitesse, malgré l'obscurité profonde de la nuit et des brumes, sans courir jamais le risque de se perdre. M. William Cooke explique ce passage, en supposant que les Phéaciens connaissaient l'usage de la boussole, et qu'ils avaient pu l'apprendre des Phéniciens (3).

qui, suivant le premier de ces écrivains, était celle de Cupidon. Isidore dit qu'elle était retenue par l'action d'un aimant : particularité que Cassiodore a passée sous silence. Vitruve et Pline, comme les plus anciens, ont pu être mieux informés que les écrivains du Bas-Empire ; mais, pour que ceux-ci n'aient point péché contre la vraisemblance, il suffit que l'aimant ait pu être fort et la statue creuse et légère.

La fable que l'on a répandue touchant le sépulcre de Mahomet, suspendu, disait-on, à la voûte d'une mosquée, fournit un exemple de plus du penchant qu'ont les hommes à naturaliser chez eux des merveilles empruntées à un pays et à un culte étrangers ; mais une contrefaçon grossière ne détruit pas la possibilité d'un fait qui n'a que l'apparence d'un prodige.

(1) Isid. Hispal. *Origin.* lib. XVI, cap. 4.

(2) Homer. *Odyss.* lib. VIII, vers. 553-563.

(3) William Cooke, *An Enquiry into the patriarchal and druidical religion*, etc. in-4°, London, 1754, page 22.

Sur cette conjecture, nous ferons quelques observations :

1° Son auteur pouvait s'étayer de ce que dit Homère, à plusieurs reprises, sur la rapidité de la marche des vaisseaux phéaciens (1). Dirigés au large par la boussole, la vitesse en devait, effectivement, paraître prodigieuse à des navigateurs que la crainte de perdre trop longtemps la terre de vue forçait à longer presque toujours les côtes.

2° Le style figuré qui caractérise le passage cité, convient à un secret que le poëte ne connaissait que par ses résultats. Homère transforme ainsi en miracle un fait naturel ; et, quand il raconte que Neptune changea en rocher le navire qui ramena Ulysse dans sa patrie, afin que les Phéaciens ne sauvassent plus les étrangers des dangers de la mer, il adopte cette opinion, dont nous avons déjà indiqué l'origine (2), pour exprimer que le secret qui rendait si sûre la navigation, s'était perdu chez les sujets d'Alcinoüs.

3° Que les Phéniciens aient connu l'usage de la boussole, c'est ce qu'il est difficile de ne point admettre, quand on se rappelle les fréquents voyages que leurs navigateurs faisaient aux Iles Britanniques : mais qu'ils eussent communiqué ce secret aux habitants de Corcyre, c'est ce que rien ne prouve. Homère, si exact à recueillir toutes les traditions relatives aux communications des anciens Grecs avec l'Orient, ne nous fournit à cet égard aucun renseignement. Mais il nous apprend que les Phéaciens avaient habité longtemps dans le voisinage des Cyclopes, et s'en étaient récemment éloignés. En même temps, il donne aux Cyclopes le titre d'hommes *très-*

(1) Homer. *Odyss.* lib. VII, VIII, XIII.

(2) Ci-dessus, chap. III.

ingénieux (1) : titre bien dû à des artistes versés dans la docimasie et la pyrotechnie, et qui, depuis plus de trente siècles, ont laissé leurs noms à des monuments gigantesques d'architecture, en Italie, en Grèce et en Asie. Nous avons établi ailleurs (2), et peut-être avec quelque probabilité, que les Cyclopes, comme les Curètes, appartenaient à une caste savante, venue d'Asie en Grèce, pour civiliser et gouverner quelques peuplades pélasgiennes. Il serait peu surprenant que les Phéaciens eussent profité de l'instruction de cette caste, avant d'être assez fatigués de son despotisme pour s'en séparer sans retour. On voit même que leur habileté ou leur bonheur dans les voyages sur mer, cessa bientôt après cette séparation. Le père d'Alcinoüs l'avait déterminée ; et, sous Alcinoüs, les Phéaciens renoncèrent à la navigation. Ne serait-ce point parce que les instruments qu'ils tenaient de la libéralité de leurs anciens maîtres avaient péri, et qu'ils ne savaient point en fabriquer d'autres ?

Il reste à établir que les Cyclopes possédaient une connaissance si précieuse ; et cela est à peu près impossible.

On sait seulement qu'ils étaient venus de Lycie en Grèce ; mais peut-être n'avaient-ils fait que traverser la Lycie, et venaient-ils d'une contrée plus intérieure de l'Asie comme l'Hyperboréen Olen, lorsqu'il apporta en Grèce, avec un culte religieux et des hymnes, les éléments de la civilisation.

Il vint aussi des extrémités de l'Asie, dans la Grèce et dans l'Italie, cet Abaris, Hyperboréen ou Scythe, doté, par le Dieu qu'il adorait, d'*une flèche à l'aide de laquelle*

(1) Homer. *Odyss.* lib. VII, vers. 4-8.

(2) *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, § 81, tome II, pages 161-172.

il parcourait l'univers. On a dit jadis poétiquement, et Suidas et Iamblique ont répété, que, grâce à ce don précieux, *Abaris traversait les airs* (1). On a pris à la rigueur cette expression figurée. Mais le même Iamblique raconte immédiatement après, que « Pythagore déroba à « Abaris la *flèche d'or avec laquelle il se dirigeait dans sa* « *route*... que, lui ayant ainsi ravi et caché la flèche d'or « sans laquelle il ne pouvait discerner le chemin qu'il « devait suivre, Pythagore le força à lui en découvrir la « nature (2). » A la prétendue flèche, substituons une aiguille magnétique, de même forme, d'une grande dimension, et qu'on a dorée pour la préserver de la rouille : au lieu d'une fable absurde, le récit d'Iamblique contient un fait vrai, raconté par un homme qui n'en pénètre point le mystère scientifique.

Tout ceci néanmoins n'offre que des conjectures plus ou moins plausibles. Citons un fait : les Finnois possèdent une boussole qui ne leur a certainement pas été donnée par les Européens, et dont l'usage remonte, chez eux, à des temps inconnus. Elle offre cette particularité qu'elle désigne le levant et le couchant d'été et d'hiver, et qu'elle les place d'une manière qui ne peut convenir qu'à une latitude de 49° 20' (3). Cette latitude traverse, en Asie, la Tatarie entière, la Scythie des anciens. C'est celle sous laquelle Bailly avait été conduit à placer le peuple inventeur des sciences (4) ; celle sous laquelle, comme l'a observé Volney (5), a été écrit le *Boundehesch*, le livre fondamental de la religion de Zoroastre. En la

(1) Suidas, verbo *Abaris*. — Iamblich. *Vit. Pythagor.* cap. 28. — Voyez aussi Herodot. lib. IV, § 36. — Diod. Sic. lib. III, cap. 11.

(2) Iamblich. loc. cit.

(3) *Nouvelles Annales des Voyages*, tome XVII, page 414.

(4) Bailly, *Lettres sur l'origine des sciences*..... *Lettres sur l'Atlantide*.

(5) Volney, *Œuvres complètes*, tome IV, pages 202 et 203.

suivant, elle nous conduit, à l'est, dans cette portion de la Tatarie, dont les populations, tantôt conquérantes et tantôt sujettes, ont eu constamment des relations intimes avec l'empire chinois. Or, l'existence ancienne de la boussole, en Chine, n'est contestée par personne (1). On n'arguera même point de faux la tradition (2) suivant laquelle, longtemps avant notre ère, un héros chinois se servit avec succès de la boussole, pour se frayer une route au milieu des ténèbres.

En retrouvant à la fois la boussole chez les Finnois et à la Chine, il est naturel de se souvenir que l'usage des noms de famille, inconnus si longtemps en Europe, mais existant de toute ancienneté à la Chine, paraît avoir passé de ce pays chez les Samoïèdes, les Baschkirs et les Lapons (3). L'extension qu'en des temps inconnus a prise ainsi une institution utile et populaire, nous indique quel chemin a pu faire, mais seulement parmi les disciples de la caste savante, un secret dont la possession opérait des merveilles aussi utiles et plus brillantes. Elle rend probable ce qui d'abord semblait chimérique, que de la latitude sous laquelle la religion de Zoroastre a pris naissance (4), la connaissance de la boussole a pu parvenir

(1) Les Chinois font remonter, chez eux, l'usage de la boussole au règne d'Hoang-ti, 2600 ans avant Jésus-Christ. Il est fait mention des *chars magnétiques*, ou porteurs de boussoles, dans les *Mémoires historiques* de Szu-ma-thsian, 1110 ans avant notre ère. — J. Klaproth, *Lettre sur l'origine de la boussole*. — *Bulletin de la Société de géographie*, 2e série, tome II, page 221.

(2) Abel Rémusat, *Mémoires sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mongols*. (*Journal asiatique*, tome I, page 137.)

N. B. Les Hindous font usage de la boussole, et rien n'annonce qu'ils aient reçu des Européens l'usage de cet instrument.

(3) Eusèbe Salverte, *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, § 21, tome I, pages 35-44.

(4) Isidore de Séville (*Orig.* lib. XVI, cap. 4) dit que l'aimant a d'abord été trouvé dans l'Inde, et a reçu en conséquence le nom de *Lapis in-*

dans les contrées occidentales de l'Asie Mineure, où cette même religion était arrivée, et où elle avait naturalisé la pratique de miracles propres aux sectateurs du culte du feu (1).

Hâtons-nous de le dire, pour prévenir des objections où une partialité assez légitime se mêlerait à un juste amour de la vérité : l'existence de certaines connaissances dans l'antiquité et chez des peuples qui nous ont été longtemps inconnus, ne prouve point du tout que, dans les temps modernes, les Européens n'aient pas *inventé* véritablement les arts et les sciences qu'ils ont retrouvés. L'art de la typographie est aussi ancien à la Chine et au Thibet que l'histoire même de ces contrées, c'est depuis moins de quatre siècles que le génie de Faust, Schæffer et Guttenberg en a enrichi la civilisation européenne. C'est depuis seize ou dix-sept lustres que le progrès des sciences nous a conduits à reconnaître, dans les récits de l'antiquité, l'art, retrouvé par Franklin, de commander à la foudre. Les savants, embarrassés pour fixer l'époque de la *réinvention* de la boussole et de la poudre à canon, le sont moins pour déclarer que l'usage ne s'en est répandu en Europe que depuis cinq à six cents ans. Les secrets de la thaumaturgie devaient être fort multipliés ; puisque la caste savante n'étudiait guère la physique que pour y trouver, avec de nouveaux miracles, de nouveaux moyens d'étonner, d'effrayer et de dominer. Si donc, dans le nombre de ces secrets, plusieurs ont péri sans retour avec les prêtres et les temples, il peut en être d'autres dont la mémoire, ensevelie sous une enveloppe fabuleuse dans quelques documents an-

dicus. Mais ce renseignement vague et isolé ne nous a point paru suffire pour que nous dussions chercher dans l'Hindoustan l'origine de la boussole.

(1) Voyez ci-dessus, chap. XXV.

ciens, sortira un jour de cette espèce de tombeau, réveillée par des découvertes heureuses qui, sans honorer moins leurs auteurs et l'esprit humain, ne seront pourtant que des *réinventions*.

On pourrait tenter quelques essais en ce genre.

Le hasard avait révélé à Cotugno les premiers phénomènes du galvanisme ; comme il le révéla ensuite à Galvani, qui a mérité le titre d'inventeur, en perfectionnant, par l'examen et le raisonnement, une connaissance d'abord fortuite. Si le hasard eût enrichi de la même découverte un ancien thaumaturge, de quels miracles n'eût-il pas effrayé ses admirateurs, en se bornant aux premières notions du galvanisme, et aux expériences qu'elles le mettaient à portée d'exécuter sur le corps d'un animal récemment privé de la vie !

Des notions moins relevées serviraient encore dans plus d'une occasion, les desseins du thaumaturge.

On a vu, et même au XVIII[e] siècle, des hommes qui, au moyen d'une baguette divinatoire, ou avertis par une sorte de sens intérieur, prétendaient reconnaître les sources que la terre recélait à une profondeur plus ou moins considérable. Edrisi raconte qu'au sein de l'Afrique septentrionale, une caravane se trouvait exposée à mourir de soif, sur un terrain aride et sablonneux. Un des voyageurs, un noir Berbère, prend un peu de terre, la flaire et indique l'endroit où il faut creuser pour trouver une source d'eau douce : sa prédiction est vérifiée à l'instant (1). Mettez à sa place un charlatan : il se targuera d'avoir opéré un miracle ; et la reconnaissance de ses compagnons de danger appuiera sa prétention.

Au mois d'août 1808, on trouva, sur l'autel de l'église patriarcale de Lisbonne, un œuf qui, n'offrant d'ailleurs

(1) Edrisi (traduction française), lib. I, cap. 22.

la trace d'aucune opération faite de main d'homme, portait, sur sa coque, l'arrêt de mort de tous les Français. Ce miracle causa une fermentation inquiétante parmi les Portugais, jusqu'à ce que les Français eussent placé dans les églises, et distribué dans la ville, un grand nombre d'œufs qui portaient écrit, sur leur coque, le démenti de cette prédiction. Une proclamation, affichée avec profusion, expliqua en même temps le secret du miracle ; il consiste à écrire sur la coque avec un corps gras, et à tenir ensuite l'œuf, pendant un certain temps, plongé dans un acide (1).

Par le même procédé, on graverait des lettres, des hiéroglyphes, en creux ou en relief, sur une table de pierre calcaire, sans que rien ensuite décelât le travail d'une main mortelle. Or, les anciens connaissaient l'action énergique qu'exerce le vinaigre sur la plupart des pierres, quoiqu'ils l'aient fort exagérée, en adoptant le conte dont on a chargé l'histoire du passage des Alpes par Annibal (2).

Le produit de la base d'un vase par sa hauteur, quelle qu'en soit d'ailleurs la forme, mesure la pression que lui fait supporter le liquide qu'il renferme. Ce principe, qui explique l'action puissante de la presse hydraulique, aurait pu être connu dans les temples anciens : et de combien de miracles n'aurait-il pas rendu l'exécution facile ! Qu'est-ce, le plus souvent, qu'un miracle ? Un effet qui paraît hors de toute proportion avec sa cause véritable. Et quoi de plus disproportionné qu'une pression

(1) P. Thiébault, *Relation de l'expédition de Portugal*, pages 170 et 171.

(2) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXIII, cap. 1 et 2. — Dion Cass. lib. XXXVII, cap. 8. — Le conte dont il s'agit n'aurait-il pas pris sa source dans quelque manœuvre employée par Annibal, pour rendre à ses troupes le courage que leur ôtait la multiplicité des obstacles qu'elles avaient à vaincre dans leur marche ?

énorme, et la médiocre quantité de liquide nécessaire pour la produire ?

Descendons jusqu'aux *amusements* de la physique expérimentale. Supposons que les thaumaturges anciens aient connu des inventions dont les effets singuliers étonneront toujours le vulgaire : les *larmes bataviques* (1), par exemple, ou les *matras de Bologne* (2) ; des jouets d'enfant même ; tels que le *kaléidoscope* ou ces petites poupées (3) qui, placées sur la table d'harmonie d'un instrument de musique, se meuvent en mesure, et tournent, comme en valsant, l'une autour de l'autre. De tout ce que l'on pourrait opérer de merveilles avec des procédés si peu importants, n'est-on pas en droit de conclure qu'un grand nombre de miracles, dans l'antiquité, procédaient de semblables causes ? Les procédés sont perdus ; le souvenir des effets est resté.

Nous pourrions multiplier les suppositions du même genre : mais nous croyons en avoir assez dit pour atteindre le but. En mettant de côté ce qui a appartenu à l'escamotage, à l'imposture, au délire de l'imagination, il n'est point de miracles anciens qu'un homme versé dans les sciences modernes ne pût reproduire, soit immédia-

(1) Larmes de verre que l'on ne brise point, en en frappant avec un marteau la surface sphérique, et qui tombent en poussière, dès qu'on rompt le fil qui en forme la queue.

(2) Petites bouteilles en forme de poires, de verre blanc non recuit. On peut faire rouler dedans, sans les endommager, une bille d'ivoire ou de marbre. Si l'on y laisse tomber un fragment de silex de la grosseur d'un grain de chènevis, le matras se brise dans la main en cinq ou six morceaux. Ces *matras* et les *larmes bataviques* n'intéressent que la curiosité ; on n'en fabrique presque plus ; quand on n'en fabriquera plus du tout, le temps pourra venir où l'on refusera de croire à leurs propriétés miraculeuses ; elles paraîtront absurdes.

(3) Ce jouet était connu, il y a dix-huit ans, sous le nom de *danso-musicomanes*.

tement, soit en s'appliquant à en percer le mystère et à en découvrir les causes ; et les mêmes sciences donneraient la facilité d'opérer d'autres miracles, non moins nombreux et non moins brillants que ceux qui remplissent les histoires. L'exemple de ce que les modernes pourraient opérer en fait de magie, suffit à l'explication de la magie des anciens.

CHAPITRE XXVIII.

Conclusion. Principes suivis dans le cours de la discussion. Réponse à l'objection tirée de la perte des notions scientifiques des anciens. Démocrite seul, parmi eux, s'occupa d'observations et de physique expérimentale. Ce philosophe voyait comme nous, dans les œuvres magiques, les résultats d'une application scientifique des lois de la nature. Utilité dont il est d'étudier à ce point de vue les miracles des anciens. Les thaumaturges ne liaient ensemble, par aucune théorie, leurs notions savantes : c'est un indice qu'ils les avaient reçues d'un peuple antérieur. Les premiers thaumaturges ne peuvent être accusés d'imposture; mais il serait dangereux de suivre aujourd'hui leurs traces, en cherchant à subjuguer le peuple par des miracles : l'obéissance volontaire aux lois est une conséquence assurée du bonheur que les lois procurent aux hommes.

Nous avons entrepris de rendre à l'histoire de l'antiquité entière la grandeur que lui faisait perdre un mélange apparent de fables puériles, et de montrer, dans les miracles, dans les œuvres magiques des anciens, le résultat de connaissances scientifiques plus ou moins relevées, mais positives, que, pour la plupart, les thaumaturges se transmettaient secrètement, en s'efforçant avec le plus grand soin d'en dérober la connaissance aux autres hommes.

Deux principes nous ont constamment guidés :

Il est absurde d'admirer, ou de refuser de croire, comme surnaturel, ce qui peut être expliqué naturellement ;

Il est raisonnable d'admettre que les connaissances physiques, propres à opérer un acte miraculeux, existaient, au moins pour quelques hommes, dans le temps et dans le pays où la tradition historique a placé le miracle.

Nous accusera-t-on de commettre ici une pétition de principe facile à renverser en niant le fait même du miracle? Non : il faut un motif plausible pour nier ce qui a souvent été attesté par plusieurs auteurs, et répété à diverses époques ; ce motif n'existe plus, et le miracle rentre dans la classe des faits historiques, dès qu'une explication, tirée de la nature des choses, a dissipé l'apparence surnaturelle qui le faisait regarder comme chimérique.

Mais, encore une fois, comment des connaissances d'un si haut intérêt ne sont-elles point arrivées jusqu'à nous ? Comme se sont perdues, sur toute la terre, et les histoires de la plus grande partie des temps écoulés, et tant de lumières en tout genre, dont on ne dispute point la possession aux anciens. Aux causes générales de destruction qui ont opéré ces vides immenses dans le domaine de l'intelligence humaine, se sont jointes ici deux causes particulières dont nous avons signalé l'énergie : l'une est le mystère dont la religion et l'intérêt, à l'envi, enveloppaient les notions privilégiées ; l'autre, le défaut d'une liaison systématique qu'aurait pu seule établir entre elles une théorie raisonnée ; liaison sans laquelle les faits isolés se perdent successivement, sans que ceux qui surnagent rendent possible de retrouver ceux qu'enfoncent peu à peu dans l'abîme de l'oubli le laps du temps, la négligence, la crainte, la superstition et l'incapacité.

Ne jugeons point des connaissances anciennes par les nôtres. La physique expérimentale, considérée comme

science, date du dernier siècle. Il n'existait auparavant qu'un empirisme capricieux, dirigé par le hasard, égaré par les rêves de l'alchimie. Plus anciennement, les Romains n'ont fait que copier les écrits des Grecs, qui, eux-mêmes, sans tenter plus d'expériences, copiaient ce qu'ils trouvaient dans les livres plus anciens, ou dans les récits d'auteurs étrangers qu'ils ne comprenaient pas toujours. Démocrite semble seul avoir senti la nécessité d'observer, d'apprendre, de savoir par soi-même (1). Il consuma sa vie à faire des expériences, en notant exactement dans un livre qui traitait *de la Nature*, les faits que lui-même avait vérifiés (2). Jusqu'où l'avaient conduit des recherches dans lesquelles aucune théorie ne lui servit probablement de guide ? Il est difficile de le deviner, ses ouvrages ayant péri depuis longtemps. Il est sûr, du moins, qu'elles lui avaient acquis, dans l'opinion générale, une très-grande autorité. Tel était, en physique et en histoire naturelle, le poids de son témoignage, que des faussaires publièrent, sous son nom, pour les faire circuler, de nombreux volumes remplis de fables ridicules sur les propriétés des minéraux, des animaux et des plantes (3). Pline, qui cite souvent ces prétendus ouvrages de Démocrite, a cru à leur authenticité ; mais Aulu-Gelle nous a révélé l'imposture, et il s'indigne justement de l'outrage fait à la mémoire d'un grand homme.

Dans un passage malheureusement trop concis, Solin (4) semble présenter Démocrite comme engagé dans

(1) *Encyclop. méthod. Philosophie ancienne et moderne*, tome I, page 319.

(2) Petron. *Satyric.* — Vitruv. *De architect.* lib. IX, cap. 3.

(3) Aul. Gell. *Noct. attic.* lib. X, cap. 12. — Columel. *De re rustica*, lib. VII, cap. 5. — Diogen. Laert. in *Democrit. vit.* sub fine.

(4) « *Accepimus Democritum Abderitem, ostentatione scrupuli hujus* (ca-

une lutte fréquente contre les mages, et opposant à leurs prestiges des phénomènes en apparence prodigieux, et pourtant naturels, pour leur montrer jusqu'où va l'énergie des propriétés occultes des corps. Démocrite, dit Lucien (1), ne croyait à aucun miracle ; persuadé que ceux qui en font bornent leur succès à tromper, il s'appliquait à découvrir la manière dont ils pouvaient tromper ; en un mot, sa philosophie le conduisait à cette conclusion, que la magie (cet art bien connu de lui, puisque des mages (2) avaient été ses instituteurs) *se renfermait tout entière dans l'application et l'imitation des lois et des créations de la nature.*

Ce sentiment, professé par le premier philosophe connu qui ait étudié la science comme elle le doit être, est précisément celui que nous nous sommes efforcé d'établir. Si nous n'avons pas travaillé en vain, nous sommes en droit de déduire de ce théorème quelques conséquences sur les progrès possibles de la connaissance de la nature, sur l'histoire et sur les principes de la civilisation.

I. Les anciens, jusqu'à une époque à laquelle nous n'avons pas prétendu remonter, s'occupèrent trop de faits particuliers qu'ils ne cherchaient point à enchaîner ensemble. Les modernes ne tombent-ils point dans l'excès contraire? Ne négligent-ils pas un peu trop tant de faits isolés, consignés dans les livres, reproduits même dans les laboratoires, mais que ne recommandent d'ailleurs à nos recherches aucune application immédiate, aucun rapport de liaison ou d'opposition avec les théories existantes ?

« tochitis lapidis) *frequenter usum, ad probandum occultam naturæ po-* « *tentiam, in certaminibus quæ contra magos habuit.*» (Solin. cap. 9.)

(1) Lucian. *Philopseud.*

(2) Diogen. Laert. in *Democrit. vit.*

L'histoire naturelle, nous l'avons vu, peut gagner quelque chose à l'examen et à la discussion des prodiges rapportés par les anciens. L'étude de leurs miracles et de leurs opérations magiques ne serait pas non plus sans avantage pour la physique et pour la chimie. En essayant de parvenir aux mêmes résultats que les thaumaturges, par une route calculée d'après les moyens d'action qu'ils nous ont laissé entrevoir ou que nous pouvons leur supposer, on arriverait à des découvertes curieuses et même utiles dans leur application aux arts; et l'on rendrait un grand service à l'histoire de l'esprit humain; on retrouverait les débris de sciences importantes, dont la perte, chez les Romains et chez les Grecs, fut déterminée ou accélérée par le défaut absolu de méthode et de théorie.

II. C'est par une conséquence inévitable de ce défaut, que les magiciens, les thaumaturges se montrent inséparables de leurs livres, esclaves de leurs formules, véritables apprentis qui ne connaissent que mécaniquement les procédés de leur art, et n'en distinguent même plus ce que la superstition ou le besoin d'en imposer, y ont mêlé de cérémonies superflues. Les anciens, comme les plus nouveaux, offrent ce trait caractéristique. Ils n'avaient donc rien inventé. De qui tenaient-ils leurs secrets, leurs formules, leurs livres, leur art tout entier? Nous voici, pour cette branche de connaissances, comme pour toutes les autres, ramenés aux temps indéterminés où les sciences furent inventées ou perfectionnées, pour déchoir ensuite, et ne subsister que par lambeaux incohérents, dans l'esprit d'hommes qui en retenaient les oracles sans les comprendre. Nous voici replongés dans cette antiquité que l'histoire indique confusément, mais qui est de si loin antérieure à l'histoire.

III. En nous enfonçant, à l'aide de quelques conjec-

tures probables, dans cette nuit que le cours des temps doit sans cesse rendre plus profonde, un trait marquant nous a frappés : l'opinion qui attribuait aux miracles et à la magie une origine céleste, ne fut point, dans le principe, une imposture ; née de la piété qui voulait que toute espèce d'excellence émanât de la Divinité, elle fut entretenue par le *style figuré*, qui se conformait naturellement à ces sentiments religieux. Ainsi, parmi les législateurs qui ont eu recours à cet agent vénéré, pour donner de la stabilité à leurs ouvrages, les plus anciens au moins ne se sont pas étayés d'un mensonge ; ils n'ont point professé l'exécrable doctrine *qu'il faut tromper les hommes.* Ce fut de bonne foi qu'ils se dirent inspirés, et qu'ils donnèrent leurs œuvres merveilleuses pour preuves de leur mission, parce qu'ils rapportaient humblement à la Divinité leurs lumières, leurs vertus, leurs vues sublimes, et leurs connaissances au-dessus du vulgaire.

Ces grands hommes adopteraient aujourd'hui une marche bien différente. Aujourd'hui, celui qui chercherait, dans l'art d'opérer des miracles, un instrument pour agir sur la civilisation, échouerait bientôt, parce qu'il tromperait sciemment, parce que sa mauvaise foi, contraire à la morale, ne le serait pas moins à l'esprit de la *civilisation perfectible*, qui tend sans cesse à lever les voiles dont s'enveloppent la nature et la vérité.

Faut-il en conclure que, privée de ce levier énergique, la législation soit impuissante sur la volonté des hommes, et que, pour diriger leurs actions, elle ait besoin d'une force coactive toujours subsistante ? Non ! Quoi que l'on en ait dit de nos jours, il n'est pas besoin de tromper les hommes pour les conduire quand on ne veut que les conduire au bonheur ; l'homme qui trompe songe moins à servir ceux qu'il déçoit, qu'à satisfaire son orgueil,

son ambition ou sa cupidité. Le besoin d'être gouvernés domine les hommes, dès que l'état social les rapproche intimement ; il s'accroît chez une nation, avec les lumières et le bien-être, et en proportion du désir raisonné de jouir, sans trouble, des avantages que l'on possède. C'est dans ce sentiment que le politique dont les intentions sont droites, trouvera un appui non moins solide que celui qu'il chercherait dans l'intervention prétendue de la Divinité ; un appui qui jamais ne laissera exposé aux mêmes inconvénients ni à des conséquences aussi graves, que la fiction religieuse, et jamais ne menacera de s'écrouler sur ses bases minées par la raison et le progrès des connaissances naturelles. Rois ! RÉGNEZ POUR VOS PEUPLES ! et bientôt à l'observateur surpris qui demandera à quels prestiges sont dues leur docilité et votre puissance, vous pourrez répondre, en lui révélant ce principe : « Voilà toute notre magie ! voilà la « source de tous nos miracles ! »

NOTE A.

DES DRAGONS ET DES SERPENTS MONSTRUEUX

QUI FIGURENT

DANS UN GRAND NOMBRE DE RÉCITS FABULEUX OU HISTORIQUES.

Dans l'empire du merveilleux, il n'est peut-être pas de récits plus fréquemment reproduits que ceux qui nous montrent un dragon ailé, un serpent d'une dimension monstrueuse, dévorant les hommes et les animaux, jusqu'à ce qu'une valeur héroïque ou un pouvoir miraculeux en délivre la contrée exposée à ses ravages. Dupuis (1) et M. Alex. Lenoir (2) ont reconnu, dans ces récits, l'expression figurée des thèmes astronomiques de Persée, libérateur d'Andromède menacée par une baleine, d'Orion vainqueur du serpent, emblèmes eux-mêmes de la victoire que remporte la vertu sur le vice, le principe bienfaisant sur le principe du mal ; et, en laissant tomber tous les voiles allégoriques, de la victoire du soleil du printemps sur l'hiver, et de la lumière sur les ténèbres.

C'est à un autre point de vue que nous nous proposons de traiter le même sujet : nous rechercherons comment l'emblème astronomique a été si fréquemment converti en histoire positive ; quelles causes ont, en divers lieux, introduit, dans la légende, des variations remarquables ; pourquoi, enfin, on a réuni ou ramené à cette légende d'autres *mythes* ou d'autres faits qui, originairement, y étaient étrangers.

§ Ier.

Des reptiles parvenus à une croissance peu ordinaire ont fait naître ou ont accrédité plusieurs de ces récits.

A-t-il jamais existé des reptiles d'une proportion assez extraordinaire, des animaux d'une forme assez monstrueuse pour donner une origine naturelle aux récits que nous discutons ?

(1) Dupuis, *Origine de tous les cultes.*

(2) A. Lenoir, *Du dragon de Metz, appelé* Graouilly, etc. *Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, pages 1-20.

Retrouvant assez fréquemment dans le département du Finistère la tradition de dragons vaincus par un pouvoir surnaturel, un observateur (1) conjecture que ces monstres, sujets de tant de légendes, pourraient bien avoir été des crocodiles qui infestaient jadis les fleuves de la France et dont, en effet, sur plusieurs points on a retrouvé des ossements.

La chose n'est point impossible. On a tué, près de Calcutta, en 1815, un crocodile de 17 à 18 pieds anglais de longueur, armé de griffes énormes. « A l'endroit où la tête est jointe au corps, on voyait un renflement d'où sortaient quatre saillies osseuses; sur le dos étaient trois autres rangs de saillies semblables; et quatre s'approchaient de la queue, dont le bout formait une sorte de scie, étant la continuation de ces rangs de saillies (2). » Ces *renflements*, ces *saillies osseuses*, regardés avec raison comme une arme défensive, on les retrouve sur la fameuse *Tarasque* de Tarascon, et sur plusieurs dragons ou serpents, représentés dans les tableaux de diverses légendes. Ici encore, la fiction a pu commencer par la peinture et l'exagération d'un fait réellement observé.

Le bruit se répandit, il y a quelques années, que l'on avait tué, au pied du mont Salève, un reptile monstrueux. Déjà l'on commençait à lui attribuer des ravages proportionnés à sa taille. Sa dépouille fut examinée à Genève et ensuite à Paris, par des naturalistes : ce n'était qu'une couleuvre qui avait pris un accroissement remarquable, mais nullement prodigieux. Dans un siècle moins éclairé, en aurait-il fallu davantage, pour fournir à la crédulité des montagnards de Savoie un récit merveilleux, que la tradition aurait consacré et peut-être augmenté d'âge en âge?

L'histoire a consacré le souvenir du serpent que Régulus combattit en Afrique avec des machines de guerre : c'était probablement un boa parvenu à son dernier degré de croissance. En accordant quelque chose à l'exagération, langage naturel de la surprise et de la frayeur, il devient facile de réconcilier ici la tradition avec la vérité et la vraisemblance.

Souvent même il n'est pas nécessaire de supposer beaucoup d'exagération. Un voyageur moderne (3) assure que l'on rencontre encore, dans les montagnes des Galès, des serpents de trente et même de quarante pieds de long. Elien (4) parle, en effet, et à plusieurs reprises, de reptiles d'une grandeur extraordinaire. Rappelons-nous qu'un respect presque religieux pour la vie de certains animaux, dut jadis, et surtout dans l'Inde, permettre aux serpents d'atteindre, en vieillissant, des dimensions énormes.

(1) M. de Fréminville. *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome XI, pages 8 et 9.

(2) *Bibliothèque universelle* (Genève). *Sciences*, tome IV, pages 222 et 223.

(3) Paulin de Saint-Barthélemi, *Voyages*, etc. tome I, page 479.

(4) Ælian. *De nat. anim.* passim. et lib. XVI, cap. 59.

Ce respect fut secondé par la superstition qui consacra, dans les temples, plusieurs de ces reptiles. Alexandre, dans un temple de l'Inde, admira un serpent qui avait, dit-on, soixante-dix coudées de longueur (1). Nous savons qu'on révérait des dragons sacrés à Babylone (2), à Mélite en Égypte, en Phrygie, en Italie, en Épire (3), en Thessalie (4), et en Béotie, dans la grotte de Trophonius (5).

Observons enfin que les progrès de la civilisation ont chassé ces grands reptiles des pays où ils vieillissaient en paix autrefois. Il n'existe plus de *boas* en Italie. Solin (6) place des boas en Calabre; il décrit leurs habitudes avec assez d'exactitude pour qu'on ne puisse supposer qu'il ait voulu parler de couleuvres monstrueuses. Pline confirme son récit, en citant un boa dans le corps duquel on trouva un enfant; il avait été tué au Vatican, sous le règne de Claude, trente ans au plus avant l'époque où Pline écrivait (7).

Ces faits positifs préparaient la crédulité à confondre avec l'histoire toutes les légendes où une autre cause faisait figurer des serpents monstrueux.

§ II.

D'autres ont eu pour bases des expressions figurées que l'on a prises dans le sens physique.

Il n'existe point de serpents ailés, de véritables *dragons* : l'union de deux natures si diverses a été originairement un *hiéroglyphe,* un emblème. Mais la poésie, qui vit de figures, n'a point hésité à s'emparer de l'image et de l'expression. Les reptiles qui déchirèrent les fils de Laocoon, sont appelés *dragons* par Q. Calaber (8); Virgile leur donne tour à tour le nom de *dragons* et celui de serpents (9). Les deux noms paraissent avoir été synonymes dans le langage poétique; et les ailes dont on dotait les dragons, n'étaient que l'emblème de la promptitude avec laquelle le serpent s'élance sur sa proie ou s'élève, pour la saisir, jusqu'à la cime des arbres.

(1) Ælian. *De nat. anim.* lib. xv, cap. 12.
(2) *Daniel*, cap. 14.
(3) Ælian. *De nat. anim.* lib. xi, cap. 17; lib. xii, cap. 39; lib. xi, cap. 216.
(4) Aristot. *De mirabil. auscult.*
(5) Suidas, verbo *Trophonios.*
(6) Solin. cap. 8.
(7) Plin. *Hist. nat.* lib. viii, cap. 14.
(8) Q. Calaber, *De bello trojano*, lib. xiii.
(9) *Immensis orbibus* angues (vers 204).
Serpens *amplexus uterque* (vers 214).
Delubra ad summa dracones (vers 225).
Virgil. *Æneid.* lib. ii.

Ici, comme dans beaucoup d'autres circonstances, les expressions figurées ont pris aisément de la réalité dans la croyance d'un vulgaire non moins ignorant qu'avide de merveilleux.

Le Grec moderne donne le nom énergique de *serpents ailés* aux sauterelles dont les essaims, apportés par les vents, viennent dévaster ses moissons (1). Cette métaphore est probablement ancienne; elle peut avoir créé plusieurs récits sur l'existence des *serpents ailés*.

Mais ces explications, et celles qui se rattachent à des faits physiques, sont vagues, et d'ailleurs purement locales; elles ne peuvent s'appliquer à un fait précis que l'on retrouve dans tous les pays et dans tous les temps, avec le même fond et des variations légères dans les circonstances principales.

§ III.

Serpents monstrueux, emblèmes des ravages produits par le débordement des eaux.

Saint Romain, en 720 (ou 628), délivra la ville de Rouen d'un dragon monstrueux. « Ce miracle (est-il dit dans une *Dissertation sur le miracle de saint Romain et sur la Gargouille*) n'est que l'emblème d'un autre miracle de saint Romain, qui fit rentrer dans son lit la Seine qui était débordée et qui allait inonder la ville. Le nom donné par le peuple à ce serpent fabuleux en est lui-même une preuve : *gargouille* vient de *gurges*, etc. (2). »

A l'appui de son opinion, l'auteur cite cette strophe d'une hymne de Santeuil :

> Tangit exundans aqua civitatem ;
> Voce Romanus jubet efficaci ;
> Audiunt fluctus, docilisque cedit
> Unda jubenti.

Il observe enfin qu'à Orléans, ville fréquemment exposée aux ravages des eaux qui baignent et fécondent son territoire, on célébrait une cérémonie semblable à celle qui rappelait à Rouen le miracle de saint Romain.

Il aurait pu citer encore un grand nombre de traditions propres à étayer sa conjecture.

L'île de Batz, près Saint-Pol de Léon, était désolée par un dragon épouvantable. Saint-Pol (mort en 594) précipita le monstre dans la mer, par la vertu de son étole et de son bâton. Cambry (3), qui rapporte cette tradition, nous apprend que la seule fontaine qui existe dans l'île de Batz, est alternativement couverte et découverte par le flux de la mer.

(1) Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, tome III, pages 562 et 563.
(2) *Hist. de la ville de Rouen*, par Servin, 1775, 2 vol. in-12, tome II, page 147.
(3) Cambry, *Voyage dans le département du Finistère*, tome I, pages 147 et 148.

Il raconte ensuite que, près du château de la Roche-Maurice, près de l'ancienne *rivière* de Dordoun, un dragon dévorait les hommes et les animaux (1).

Il semble assez naturel de voir dans ces deux récits l'emblème des ravages de la mer, et de ceux de la Dordoun.

Saint Julien, premier évêque du Mans (en 59), détruisit un dragon horrible, au village d'Artins, près de Montoire (2). Ce dragon, dans le système que nous discutons, représentera les débordements du Loir, qui coule dans le voisinage. Ils seront aussi figurés par le dragon de neuf ou dix toises de long, dont triompha, vers la fin du IVe siècle, saint Bié ou Bienheuré, ermite habitant près de Vendôme dans une *caverne* à côté d'une *fontaine* (3). Les débordements de la Scarpe le seront par le dragon que chassa d'une île où il répandait l'effroi, le saint évêque qui a laissé son nom à la ville de Saint-Amand (4); ceux de la Moselle, par le *Graouilli*, serpent monstrueux que vainquit à Metz saint Clément (5); et ceux du Clain, par le dragon de Poitiers qui se cachait près de cette rivière, et dont la mort fut un bienfait de sainte Radegonde, vers le milieu du VIe siècle (6).

On expliquera de même, par les débordements du Rhône, l'histoire du monstre de Tarascon, que sainte Marthe, au Ier siècle, attacha avec sa jarretière et fit mourir, et dont la représentation nommée *Tarasque* est encore aujourd'hui portée en procession dans la ville, le lendemain de la Pentecôte (7). Les débordements de la Garonne auront pour emblème le dragon de Bordeaux, cédant à la vertu de la verge de saint Martial (8) au XIe siècle, et le dragon de saint Bertrand de Comminges, subjugué par l'évêque saint Bertrand, en 1076 (9).

(1) Cambry, *Voyage dans le département du Finistère*, tome I, page 57.

(2) Moréri, *Dictionnaire historique*, art. *Saint Julien*. — M. Duchemin La Chenaye donne au théâtre de cette victoire le nom de la *Roche-Turpin*. *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, page 311.

(3) M. Duchemin La Chenaye, *Ibid.* pages 308 et suivantes.

(4) M. Bottin, *Traditions des dragons volants dans le nord de la France*. *Mélanges d'archéologie* (in-8°, Paris, 1831), pages 161-164.

(5) A. Lenoir, *Du dragon de Metz*, etc. *Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, pages 1 et suivantes.

(6) M. Jouyneau des Loges, *Mémoires de l'Académie celtique*, tome V, page 57.

(7) Rouvière, *Voyage du tour de la France*, in-12, 1713, pages 401 et 402. — Dulaure, *Description des principaux lieux de la France*, tome I, page 16, art. *Tarascon*. — Millin, *Voyage dans le midi de la France*, 4 vol. in-8°, tome III, pages 451-553. La figure de la *Tarasque* se trouve dans l'atlas du Voyage, planche 63, mais elle est peu exacte.

(8) M. Decayla, *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, pages 272-284.

(9) M. Chaudruc, *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, page 313.

Ainsi le dragon dont saint Marcel délivra Paris (1), et le dragon ailé de l'abbaye de Fleury (2) offriront les images de la Seine et de la Loire débordées.

Ainsi, à Lima, le jour de la fête de saint François d'Assise, si l'on voit figurer à la procession un monstre idéal nommé *Terasque* (3), on se rappellera que Lima, peu éloignée de la mer, est arrosée par une rivière qui fournit de l'eau dans chaque maison.

Ainsi, M. Champollion explique avec vraisemblance l'hiéroglyphe des deux énormes serpents à tête humaine que l'on voit dans l'église de Saint-Laurent de Grenoble, par le proverbe : « *Serpens et draco devorabunt urbem*, transporté dans la langue vulgaire en ces deux vers :

Lo serpein et lo dragon
Mettront Grenoble en savon,

faisant allusion ainsi à l'emplacement de la ville, située à l'embouchure du *Drac* (*Draco*) dans l'*Isère*, représentée par le serpent, dont cette rivière imite assez, par son cours, les replis tortueux (4). » La comparaison des sinuosités d'un fleuve aux replis d'un serpent, se retrouve en effet dans le langage populaire et dans les noms qui en sont émanés, autant que dans les métaphores des poëtes. Près d'Hélénopole, ville de Bithynie, coulait le fleuve *Draco*, Dragon : ce nom, dit Procope (5), lui avait été donné à cause de ses nombreux détours qui obligeaient les voyageurs à le traverser vingt fois de suite.

Par une raison analogue, sans doute, une rivière qui sort du mont Vésuve, et arrose les murs de *Nuceria* (Nocera), portait aussi le nom de *Dragon* (6).

Cette explication est encore fortifiée par un aveu d'autant plus remarquable que l'écrivain à qui il est échappé a recueilli et présenté d'abord comme des faits certains, tous les contes populaires sur les dragons et les serpents monstrueux, qu'au commencement du XVIIIe siècle, on débitait dans l'intérieur de la Suisse. Scheuchzer (7) convient que l'on a

(1) *Les Vies des saints pour tous les jours de l'année*, 2 vol. in-4°, Paris, 1734, tome II, page 84. *Vie de saint Marcel*, 3 novembre. — Gregor. Turon. *De gloria confess.* cap. 89. — On croit que saint Marcel occupa le siége épiscopal de Paris vers la fin du IVe siècle.

(2) Du Cange, *Glossar.* verbo *Draco*.

(3) *Tableau de l'état actuel du Pérou*, extrait du *Mercurio peruviano*. — *Annales des Voyages*, par M. Malte-Brun, tome I, page 92.

(4) *Dissertation sur un monument souterrain existant à Grenoble*, in-4°, an XII. — *Magasin encyclopédique*, 9e année, tome V, pages 442 et 443.

(5) Procop. *De œdific. Justin.* lib. V, cap. 2.

(6) Procop. *Hist. misc.* lib. I, cap. 55.

(7) Scheuchzer, *Itinera per Helvetiæ alpinas regiones*, etc. tome III, pages 377-397... *Vide* page 396 et pages 383, 384, 389 et 390.

donné souvent le nom de *Drach* (*Draco*) aux torrents impétueux qui se répandent tout d'un coup en avalanches. *Le Dragon,* s'écrie-t-on alors, *a fait irruption...* (*Erupit* Draco!) La cavité où le torrent prend sa source, et celle où s'engloutissent ses eaux durent s'appeler, en conséquence, *Trou du dragon, Marais du dragon*, noms que nous retrouverons dans plusieurs lieux rendus célèbres par quelqu'une des légendes qui nous occupent.

Malgré la vraisemblance que présentent plusieurs de ces rapprochements, deux objections graves repoussent le système qu'ils sont destinés à établir.

1° S'il peut être aussi facile à un pouvoir surnaturel d'arrêter les débordements de la mer ou d'un fleuve que de mettre à mort un serpent monstrueux, la parité n'existe pas pour les forces bornées d'un homme ordinaire. Or, nous verrons figurer, dans les légendes, des chevaliers, des soldats, des bannis, d'obscurs malfaiteurs qu'aucune grâce céleste n'appelait à opérer des miracles. A qui persuadera-t-on qu'un seul homme, quel que fût son zèle ou son pouvoir, soit parvenu à faire rentrer dans leur lit la Loire ou la Garonne couvrant au loin la plaine sous leurs eaux débordées?

2° La multitude des légendes ne permet pas de croire qu'en des lieux et des temps si divers, on se soit accordé à figurer, par le même emblème, des événements semblables, mais particuliers à chaque époque. Un emblème constamment identique suppose un *fait*, ou plutôt une allégorie reçue dans tous les temps et dans tous les lieux. Telle est celle du triomphe que remporte le *vainqueur céleste,* le principe du bien et de la lumière, sur le principe des ténèbres et du mal, figuré par le *serpent.*

§ IV.

Légende du Serpent, transportée des tableaux astronomiques dans la mythologie et dans l'histoire.

Nous ne retracerons point ici, dans ses détails, le tableau astronomique de ce triomphe éternellement renouvelé : observons seulement que trois objets accessoires s'y groupent, dans presque toutes les légendes, avec le sujet principal ; une *vierge*, une *jeune fille*, ou une *femme ;* un *abîme*, une *caverne* ou une *grotte ;* et la *mer,* une *rivière*, une *fontaine* ou un *puits* (1). On retrouve même une partie de cette légende *mise en action*, si je puis m'exprimer ainsi, dans la manière dont recevaient leur nourriture les dragons sacrés d'Épire, de Phrygie et de Lanuvium : elle leur était por-

(1) A. Lenoir, *Du dragon de Metz*, etc. *Mémoires de l'Académie celtique,* tome II, pages 5 et 6.

tée dans leur *caverne* par une jeune *fille* qu'attendait une punition terrible si elle avait cessé d'être vierge (1).

Une *femme* aussi, la magicienne que feignit de vouloir consulter l'infortunée Didon, présentait les aliments au dragon sacré qui veillait dans le temple des Hespérides (2).

La mythologie grecque est riche en légendes dont l'origine astronomique n'est pas douteuse. Faut-il expliquer pourquoi un serpent ou un dragon figurent plusieurs fois dans le planisphère céleste ? Un serpent énorme attaqua Minerve, dans le combat des dieux contre les géants ; la déesse *vierge* saisit le monstre, et le lança vers le ciel où il demeura fixé parmi les astres (3). Cérès plaça au ciel un des dragons qui traînaient son char (4). Offensé par Triopas, la même divinité le punit d'abord du supplice d'une faim insatiable, puis lui fait donner la mort par un dragon qui prend ensuite avec lui une place dans les cieux. Suivant d'autres mythologistes, Phorbas, fils de Triopas, mérita cet honneur, pour avoir délivré l'île de Rhodes d'un serpent monstrueux. Quelques-uns voient, dans la constellation d'*Ophiuchus*, Hercule vainqueur, sur les bords du fleuve Sagaris, d'un serpent qu'Omphale lui avait ordonné de combattre (5).

Thémis, la *vierge* céleste, répondait, à Delphes, aux demandes des mortels. Python, dragon monstrueux, s'en approche ; l'oracle est déserté. Personne n'ose plus y recourir, jusqu'à ce qu'Apollon (le soleil) ait percé Python de ses flèches inévitables (6). Observons que, dans ses récits, la tradition ne laissait point oublier la nature divine du dragon ; Apollon, après l'avoir tué, fut obligé de se soumettre à une expiation religieuse ; et les serpents sacrés de l'Épire passaient pour devoir le jour à Python (7).

Près du *fleuve* de la Colchide, Jason, aidé du secours de Médée, *vierge* encore, triomphe du dragon qui gardait la toison d'or. Hercule et Persée délivrent Hésione et Andromède, *vierges* exposées en proie à la voracité d'un monstre sorti de la *mer*. Une *femme*, habile dans l'art des enchantements, sauve les habitants de Ténos, en donnant la mort à un dragon qui menaçait de dépeupler cette île (8).

(1) Ælian. *De nat. anim.* lib. XI, cap. 2-16. — Propert. lib. IV, eleg. 8.
(2) Virgil. *Æneid.* lib. IV, vers. 483-485.
(3) Hygin. *Poet. astronom. Serpens.*
(4) *Ibid. Ophiuchus.*
(5) *Ibid.*
(6) Pausanias, *Phocic.* cap. 5.
(7) Ælian. *Var. hist.* lib. III, cap. 1, etc. *De nat. anim.* lib. XI, cap. 2. — Plutarch. *De oracul. defectu.*
(8) Aristot. *De mirabil. auscult.*

Suivant une légende que la foi chrétienne ne consacre que dans le sens figuré, mais que les peintres et la foule des croyants ont adoptée dans le sens propre, saint Michel terrassa et perça de sa lance un dragon vomi par l'*abîme* infernal, le même, suivant Dupuis, qui, dans l'Apocalypse, poursuit la *vierge* céleste. A une demi-lieue du chemin de Berouth (l'ancienne Béryte), on voit la caverne où se retirait un dragon tué par saint Georges, à l'instant où il allait dévorer la *fille* d'un roi du pays (1). Suivant une autre légende, c'est sur les bords d'un *lac* qui servait d'asile au monstre, que saint Georges sauva la fille du roi, et douze autres *vierges* qu'un oracle avait ordonné de livrer à l'effroyable dragon (2).

Presque toutes les mythologies reproduisent, avec quelques variétés, la même légende. Combien de mythes grecs ne l'ont-ils pas retracée Hercule, vainqueur du dragon du jardin des Hespérides, monstre dont la défaite fut suivie de la découverte d'une fontaine jusqu'alors inconnue (3) ; le dragon, habitant une sombre *caverne* et gardien de la *fontaine* de Mars, tué par Cadmus, qui depuis fut lui-même transformé en serpent ; le dragon dont Diomède, à son retour de Troie, délivra les Corcyréens (4); Cenchreus, que les habitants de Salamine prirent pour roi en récompense de sa victoire sur un dragon qui dévastait leur territoire (5) !

Sur un monument découvert à Thèbes, Anubis est représenté comme le sont, dans les peintures chrétiennes, saint Michel et saint Georges : il est armé d'une cuirasse ; dans sa main est une lance dont il perce un monstre qui a la tête et la queue d'un serpent (6).

Dans une suite de narrations dont les compilateurs ont emprunté à l'antique mythologie de l'Hindoustan la plupart de leurs récits merveilleux, on voit figurer jusqu'à trois fois des monstres qui tantôt prennent la forme d'un énorme *serpent* (7), tantôt, *dragons* gigantesques, battent de leur queue leurs flancs couverts d'écailles (8) : chaque année, de jeunes *vierges* ont assouvi leur voracité ; c'est à l'instant où la *fille* d'un roi doit en devenir la victime, qu'ils succombent sous les coups d'un guerrier aidé par des puissances surnaturelles.

(1) *Voyages de Villamont* (1613), liv. III, page 561. — Thévenot, *Relation d'un voyage fait au Levant*, etc. in-4°, Paris, 1668, page 442.

(2) *Mémoires et observations faites par un voyageur en Angleterre.* (La Haye, 1698, pages 214-232.) Cet ouvrage est attribué à Max. Misson.

(3) Apollon. Rhod. *Argonautic.* lib. IV.

(4) Heraclides, in *Politiis.*

(5) Noël, *Dictionnaire de la Fable*, art. *Cenchreus.*

(6) A. Lenoir, *Du dragon de Metz*, etc. *Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, pages 11 et 12.

(7) *Les Mille et une Nuits*, traduction d'Ed. Gauthier, 7 vol. in-8°, Paris, 1822 et 1823, tome V, pages 425 et 426.

(8) *Ibid.* tome VI, pages 303-305, et tome V, pages 423 et 424.

Chederles, héros révéré chez les Turcs, tua, disent-ils, un dragon monstrueux, et sauva la vie à une *jeune fille* exposée à sa fureur. Après avoir bu les eaux d'un *fleuve* qui l'ont rendu immortel, il court le monde sur un cheval immortel comme lui (1). Le commencement du récit rappelle les mythes hindous et les fables d'Hercule et de Persée ; la fin offre l'emblème du soleil, voyageur immortel, qui ne cesse de faire le tour du monde.

Parmi les figures sculptées sur le granit, que l'on a découvertes dans la ville déserte de *Palenqui-Viejo*, l'on remarque un serpent, de la gueule duquel sort une tête de femme (2). On serait tenté de rapprocher cet emblème de la légende des dragons monstrueux ; il est difficile au moins de ne pas supposer que la légende avait passé dans le Nouveau-Monde. Les Caraïbes croient que l'Être suprême fit descendre son fils du ciel pour tuer un serpent horrible qui désolait, par ses ravages, les nations de la Guiane (3). Le monstre succomba : les Caraïbes naquirent des vers que produisit son cadavre; aussi regardent-ils comme ennemies les nations à qui jadis il avait fait une guerre cruelle. Voilà bien d'abord le mythe du serpent Python. Mais que penser de l'origine bizarre que s'attribuent les Caraïbes ? On peut soupçonner qu'ils reçurent jadis cette tradition d'un peuple supérieur en force, qui voulait les humilier et les dégrader ; ils l'ont conservée par habitude, et parce qu'elle justifiait leurs haines nationales et leur soif de conquêtes. Nous trouvons, chez le même peuple, une croyance non moins singulière.

Les Caraïbes de la Dominique assuraient que, dans un précipice entouré de hautes montagnes, un monstrueux serpent avait son repaire. Il portait sur la tête une pierre éclatante comme une *escarboucle*, et d'où s'élançait une lumière si vive que les rochers voisins en étaient éclairés (4).

Des légendes analogues ont été longtemps reçues dans des contrées avec lesquelles on ne suppose point que les Caraïbes aient eu des communications.

A une époque que les chronologistes n'ont point la prétention de fixer, sainte Marguerite triompha d'un dragon ; et, de la tête du monstre, cette *vierge*, élevée depuis au séjour céleste, tira un *rubis*, une *escarboucle*, emblème de l'étoile brillante de la *couronne boréale* (*margarita*) placée, dans le ciel, près de la tête du *serpent*.

Dans l'histoire de Dieudonné de Gozon, figure aussi la « pierre sortie « de la tête du dragon tué à Rhodes par ce héros, et conservée, dit-on,

(1) Noël, *Dictionnaire de la Fable*, art. *Chederles*.

(2) *Revue encyclopédique*, tome XXXI, page 850.

(3) Noël, *Dictionnaire de la Fable*, art. *Cosmogonie américaine*.

(4) Rochefort, *Histoire naturelle et morale des îles Antilles*, Rotterdam, 1658, page 21.

« dans sa famille. Elle était de la grosseur d'une olive et de plusieurs « couleurs éclatantes (1). »

Deux traditions helvétiennes présentent un serpent qui offre à un homme une *pierre précieuse*, en signe d'hommage ou de reconnaissance (2). Fidèle à ces vieilles croyances, la langue populaire du Jura désigne encore sous le nom de *vouivre* un serpent ailé et immortel, dont l'œil est un *diamant* (3).

Pline, Isidore et Solin (4) parlent de la *pierre précieuse que porte dans sa tête le dragon*. Un conteur d'Orient (5) décrit une pierre miraculeuse, véritable *escarboucle* qui éclaire dans l'obscurité. On ne la trouve que dans la tête d'un dragon, hôte hideux des rochers de l'île de Sérendib (*Ceylan*). Philostrate assure aussi que, dans l'Inde, la tête des dragons recèle une *pierre précieuse*, douée d'un vif éclat et d'admirables propriétés magiques (6).

Elle remonte à une haute antiquité, l'erreur qui, transformant en fait physique une allégorie astronomique, décore d'une pierre brillante la tête des serpents. « Quoiqu'un serpent ait un *rubis* sur la tête, néanmoins « il sera dommageable, » dit un philosophe hindou qui avait recueilli dans ses proverbes les enseignements des siècles les plus reculés (7).

Née de l'expression figurée de la position relative que les constellation de Persée, de la Baleine, de la Couronne et du Serpent, occupent dans les cieux, la légende, nous l'avons vu, a été rapportée ensuite à la victoire du soleil du printemps sur l'hiver, et de la lumière sur les ténèbres. L'*escarboucle* ou *rubis* qui y tient sa place et dont Ovide décore le palais du Soleil (8), était, en effet, consacrée à cet astre, à cause de sa couleur d'un rouge flamboyant (9).

(1) *Dictionnaire de Moréri*, art. *Gozon* (Dieudonné). Gozon mourut en 1353.

(2) Scheuchzer, *Itinerar. per Helvet. Alp. reg.* tome III, pages 381-383.

(3) *Mémoires de la Société des antiquaires*, tome VI, page 217.

(4) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVII, cap. 10. — Isidor. Hispal. *Origin.* lib. XVI, cap. 13. — Solin. cap. 35.

(5) *Contes de Cheykh el Mohdy*, traduits de l'arabe par J. J. Marcel, 1833, tome III, pages 73 et 74.

(6) Philostrat. *De vit. Apoll.* lib. III, cap. 2.

(7) Proverbes de Barthoverri, etc. Insérés dans l'ouvrage d'Abraham Roger, *le Théâtre de l'idolâtrie* ou *la Porte ouverte*, etc. traduction française, 1 vol. in-4°, 1760, page 328.

(8) ..... Flammasque imitante pyropo.

Ovid. *Metamorph.* lib. II, vers. 2.

(9) « Le cardinal Dailly et Albert le Grand, évêque de Ratisbonne, dit Cartaut de la Villate, distribuent les planètes aux religions. Le soleil est échu à la religion chrétienne. C'est pour cela que nous avons le soleil en singulière vénération, que la ville de Rome est *ville solaire*, et que les cardinaux qui y résident sont habillés de *rouge, qui est la couleur du soleil.* » (*Pensées critiques sur les mathématiques.*) 1 vol. in-12, Paris, 1752, avec approbation et privilége.

§ V.

La même légende s'introduit dans le christianisme, surtout chez les peuples d'Occident.

Aussi longtemps que le christianisme opprimé lutta obscurément contre le polythéisme, son culte, non moins austère que sa morale, n'admit, dans ses cérémonies couvertes encore du voile du mystère, que des rites simples, dégagés de toute représentation matérielle. Les recherches et les cruautés des persécuteurs ne pouvaient arracher aux fidèles que les livres saints, les vases sacrés, et peu ou point d'images (1).

Mais le culte public se passe difficilement de signes visibles et remarquables; par eux, au milieu d'un rassemblement tel que la parole arriverait à peine aux oreilles de quelques hommes, il parle aux yeux de tous; il parle à l'un des penchants les plus naturels, les plus universels. La multitude alors se complaît dans la magnificence de ses actes religieux, et ne croit pas pouvoir trop multiplier les images.

Cela dut arriver au christianisme, lorsque, sur les débris du polythéisme, il établit publiquement ses temples et son culte. Le progrès fut d'autant plus rapide que, succédant à une religion riche de pompe et d'emblèmes, la religion du Christ dut craindre de repousser, par une simplicité trop sévère, des hommes habitués à voir, à toucher ce qu'ils croyaient, ce qu'ils adoraient. Plutôt que de proscrire imprudemment les objets d'une vénération difficile à détruire, elle aima souvent mieux se les approprier : plus d'un temple fut changé en église ; plus d'un nom de divinité fut honoré comme le nom d'un saint; et un grand nombre d'images et de légendes passèrent sans effort dans le nouveau culte, conservées par l'antique respect des nouveaux croyants.

La légende d'un être céleste, vainqueur du serpent, du principe du mal, était conforme au langage, à l'esprit et à l'origine du christianisme ; elle y fut accueillie, et reproduite dans les peintures et les cérémonies religieuses ; saint Michel, le premier des archanges, parut aux yeux des fidèles perçant le dragon infernal, l'antique ennemi du genre humain.

Au v[e] siècle furent établies en France (2), et plus tard dans tout l'Occident, les processions connues sous le nom de *Rogations*. Pendant trois jours, on y offrait aux regards des fidèles l'image d'un dragon, d'un serpent ailé, dont la défaite était figurée par la manière ignominieuse dont on le portait le troisième jour (3).

(1) *Encyclop. méthod. Théologie*, art. *Images*.

(2) Saint Mammert, évêque de Vienne en Dauphiné, institua les *Rogations* en 468 ou 474. *Encyclop. méthod. Théologie*, art. *Rogations*.

(3) Guill. Durant, *Rationale divinorum officiorum*, in-fol. 1479, folio 226 recto.

La célébration des Rogations a varié, suivant les diocèses, des premiers jours de la semaine de l'Ascension aux derniers jours de la semaine de la Pentecôte : elle correspond au temps où, la première moitié du printemps étant écoulée, la victoire du soleil sur l'hiver est pleinement achevée, même dans nos climats froids et pluvieux. Il est difficile de ne point apercevoir une connexion intime entre la légende du dragon allégorique et l'époque qui, chaque année, ramenait son apparition.

D'autres rapprochements ajoutent à la force de cet indice.

Au VIe siècle, saint Grégoire le Grand ordonna que l'on célébrerait annuellement le jour de saint Marc (le 25 avril) par une procession semblable à celle des Rogations. Voici l'origine de cette cérémonie. Rome était désolée par une inondation extraordinaire ; tel qu'une mer immense, le Tibre s'élevait jusqu'aux fenêtres supérieures des temples. Des eaux débordées du *fleuve* sortirent d'innombrables serpents, et enfin un *dragon* énorme (1), nouveau Python, né de ce nouveau déluge (2). Son souffle infectait l'air; il engendra une maladie pestilentielle (3); les hommes étaient moissonnés par milliers..... Une procession annuelle consacra le souvenir de ce fléau et de sa cessation, obtenue par les prières du saint pape et de ses ouailles. La date du 25 avril, moins éloignée de l'équinoxe que celle des Rogations, convenait mieux à un pays où le printemps est plus hâtif que dans les Gaules.

Soit hasard, soit calcul, ceux qui ont transporté à Lima, sous l'hémisphère austral, la *Tarasque*, le *dragon* des peuples septentrionaux, le font paraître le 4 octobre, jour de la fête de saint François d'Assise. Cette époque se rapproche encore plus de l'équinoxe du printemps. Mais, dans les contrées équatoriales, sous le ciel tempéré de Lima, la victoire du soleil ne demeure pas longtemps suspendue, comme dans nos régions septentrionales, où les premières semaines du printemps ne semblent qu'une prolongation de l'hiver.

Pline a parlé d'un *œuf* mystérieux (4) à la possession duquel les druides attachaient des vertus merveilleuses, et qui, disaient-ils, était formé par le concours de tous les *serpents* d'un pays. Écho des druides après deux mille ans, et sans se douter de l'antiquité du mythe qu'il répète, l'habitant de la Sologne affirme que, chaque année, tous les *serpents* du pays se

(1) Guill. Durant, *Rationale divinorum officiorum*, in-fol. 1479, fol. 225 verso. — Siffredi presbyteri mimensis Epitome, lib. I, *De miro prodigio*.

(2) « *Ut Noe diluvium renovatum crederetur.* » Platina, *De vitis max. pontific...* in *Pelag. II.*

(3) « *Pestis inguinaria seu inflatura inguinum.* » Ce sont les termes dont se sert l'auteur du *Rationale* (loco citato) ; il ajoute que le pape Pélage II, successeur de saint Grégoire le Grand, mourut subitement de cette maladie, avec soixante-dix autres personnes, au milieu d'une procession.

(4) Plin. *Hist. nat.* lib. XXIX, cap. 3.

réunissent pour produire un *diamant* énorme qui, mieux encore que la *pierre* de Rhodes, réfléchit les couleurs les plus vives de l'arc-en-ciel. Si le geai a su en enrichir son plumage, c'est à la possession d'un de ces diamants qu'il en est redevable. Le jour marqué pour leur production miraculeuse est le 13 mai (1), jour qui appartient au commencement de la seconde moitié du printemps, comme les jours où l'on promenait le *serpent* des Rogations.

L'époque de cette apparition nous fournit une remarque qui n'est pas sans intérêt. La fixité en suffit pour prouver, contre l'opinion que nous avons précédemment combattue, que le serpent n'était point l'emblème d'inondations, de débordements de rivières, qui n'ont pu avoir lieu partout aux mêmes jours. Comment donc cette opinion s'est-elle établie? Lorsque l'on eut oublié le sens primitif de l'emblème, on s'arrêta volontiers à une circonstance qui, dans les légendes où on le reproduisait, faisait presque toujours placer le lieu de la scène au bord de la *mer* ou d'un *fleuve*. L'idée que la cessation des ravages des eaux était ainsi représentée dut paraître d'autant plus naturelle, que la procession du *dragon* se célébrait régulièrement à une époque de l'année où les rivières les plus enflées par la fonte des neiges ou les pluies de l'équinoxe, sont toutes rentrées dans leurs lits.

§ VI.

Explications allégoriques des emblèmes où figurait le Serpent.

Chaque église avait son *dragon* : l'émulation de la piété extérieure fit que, dans ces représentations, on enchérit à l'envi pour inspirer aux spectateurs l'admiration, l'étonnement et l'effroi. La partie visible du culte devient bientôt la partie la plus importante de la religion pour des hommes uniquement attentifs à ce qui frappe leurs sens : le *dragon* de la procession des Rogations était trop remarquable pour ne pas attirer l'attention des peuples et usurper une grande place dans leur croyance. Chaque *dragon* eut bientôt sa légende particulière, et les légendes se multiplièrent à l'infini. A ceux qui révoqueraient en doute l'efficacité de cette cause, nous répondrons par un fait : les chrétiens d'Orient n'ont point adopté l'institution des Rogations; la victoire remportée par un être céleste sur un serpent, figure rarement dans l'histoire des saints qu'ils révèrent.

Le mot *dragon* contracté en celui de *drac*, a désigné des démons, des esprits malfaisants que le Provençal crédule plaçait sous les eaux du

(1) Légier (du Loiret), *Traditions et usages de la Sologne* (*Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, pages 215 et 216).

Rhône, et qui se nourrissaient de la chair des hommes ; faire le *drac* était synonyme de faire autant de mal que l'on suppose au diable le désir d'en faire (1). Les personnes mordues par un *serpent* étaient guéries dès qu'elles approchaient du tombeau de saint Phocas, grâce à la victoire qu'en subissant le martyre ce héros chrétien remporta sur le diable, l'antique *serpent* (2). Quand, au VIIIe siècle, on racontait qu'on avait trouvé un énorme *serpent* dans le tombeau de Charles Martel (3), voulait-on insinuer autre chose, sinon que le démon avait fait sa proie de ce guerrier, qui sauva la France et peut-être l'Europe entière du joug des musulmans, mais qui eut le malheur de contrarier l'ambition des chefs de l'Église et la cupidité des moines?

Il semblait donc naturel de croire, comme l'enseigne expressément l'auteur du *Rationale* (4), que le *serpent* ou *dragon*, porté à la procession des Rogations, était l'emblème de l'esprit infernal, dont on demandait au ciel la défaite, et d'attribuer cette défaite à l'intercession du saint que, dans chaque diocèse et dans chaque paroisse, révéraient plus particulièrement les fidèles.

Ce genre d'explication a été reproduit sous diverses formes par des chrétiens sensés qui ne pouvaient admettre, dans le sens physique, des récits trop souvent renouvelés pour avoir jamais été vrais.

Le démon est le vice personnifié : les victoires remportées sur le vice pouvaient donc être figurées par le même emblème. A Gênes, sur la petite place qui est près de l'église de Saint-Cyr, on voit un ancien *puits* où se cachait jadis un *dragon* dont le souffle faisait périr les troupeaux et les hommes : saint Cyr conjura le monstre, le força de sortir du puits et de se précipiter dans la *mer* (5). Des tableaux représentent encore ce miracle, que les érudits interprètent allégoriquement par les victoires que remportait le saint prédicateur sur l'impiété et le libertinage. La même interprétation pouvait convenir au triomphe de saint Marcel sur le serpent qui désolait Paris, puisque, dit-on, « ce *serpent* parut hors de la ville, près du tombeau d'une *femme* de qualité qui avait vécu dans le désordre (6). »

M. Dulaure (7), cependant, pense que cette légende et un grand nombre

(1) Du Cange, *Glossar.* verbo *Dracus.* — Millin, *Voyage dans l'intérieur de la France*, tome III, pages 450 et 451.

(2) Gregor. Turon. *De miracul.* lib. I, cap. 99.

(3) Mézerai, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, année 741.

(4) Guill. Durant, *Rationale divinorum officiorum*, fol. 226 recto.

(5) *Description des beautés de Gênes*, in-8o, Gênes, 1781, pages 39-41. — Millin, *Voyage en Savoie et en Piémont*, tome II, page 239.

(6) *Les vies des saints pour tous les jours de l'année*, tome II, page 84.

(7) Dulaure, *Histoire physique, civile et morale de Paris*, 1re édit. pages 161, 162, 185 et 186.

d'autres ont figuré le triomphe de la religion chrétienne sur la religion des Romains et sur celle des druides. L'incrédulité, en effet, est le pire des vices, aux yeux des chefs d'une religion : on est souvent corrompu à la fois et superstitieux, et par conséquent soumis aux prêtres ; on n'est jamais soumis, quand on ne croit pas.

Le *dragon* que vainquit saint Julien (1) avait son repaire près d'un temple de Jupiter : sa chute a pu figurer celle du polythéisme, lorsqu'à la voix de l'apôtre du Mans, les adorateurs renversaient les autels du dieu détrôné et laissaient son temple désert.

Aux lieux où fut jadis Épidaure, on voit une *caverne* que la tradition a désignée quelquefois comme la retraite de Cadmus métamorphosé en *serpent ;* mais plus souvent comme le séjour du *serpent* d'Esculape. Quand saint Jérôme raconte comment, à Épidaure, saint Hilarion triompha d'un *serpent* dévastateur que recélait cette même *caverne*, les érudits semblent en droit de voir, dans son récit, l'emblème de la victoire du prédicateur de l'Évangile sur le culte d'Esculape (2). Ils expliqueront par une allégorie semblable le miracle qui rendit saint Donat, évêque de Corinthe, vainqueur d'un serpent tellement énorme, que huit paires de bœufs avaient peine à traîner son corps privé de vie (3). La date du miracle, l'an 399, rappelle en effet l'époque où le paganisme succomba, sans retour, sous les coups redoublés que lui portaient à l'envi les deux fils de Théodose.

Un *dragon* monstrueux désolait les environs de Theil, près de la *Roche aux Fées* (département d'Ille-et-Vilaine) : saint Arnel, apôtre de cette contrée, le traîna avec son étole jusqu'au sommet d'un mont, et lui ordonna de se précipiter dans la *rivière* de Seiche. M. Noual de La Houssaye pense que ce miracle figure la victoire remportée par le saint sur les derniers restes de la religion druidique, dont la *Roche aux Fées* avait vu jusqu'alors se perpétuer les cérémonies. Il explique de même la répétition d'un miracle semblable dans la légende de saint Efflam, et dans celle de quelques autres saints (4). On étendra volontiers sa conjecture aux œuvres d'un thaumaturge qui, devant une pierre probablement druidique et honorée encore aujourd'hui par des rites superstitieux, vainquit un *dragon* qui désolait le territoire de Neuilly-Saint-Front, dans l'arrondissement de Château-Thierry (5).

Sur une médaille de plomb, frappée à Amiens en 1552 (sans doute d'a-

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, page 311.

(2) Appendini, *Notizie istorico-critiche sulle antichità, etc. de' Ragusei*, tome I, page 30. — Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, tome I, pages 24 et 25.

(3) Sigeberti *Chronicon*, anno 399.

(4) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome V, page 377.

(5) *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome I, pages 426 et 427.

près un type plus ancien), saint Martin est représenté enfonçant une lance dans le corps d'un dragon qu'il foule aux pieds. « On a voulu par là exprimer sa victoire sur les divinités païennes (1). »

Vainqueur du paganisme, Constantin aimait à se faire peindre armé de la croix et perçant de sa lance un effroyable dragon (2). Dans une ville de Normandie, on voyait, il y a trente ans, un vieux tableau servant d'enseigne à une hôtellerie. Au costume et à la figure, on y reconnaissait Louis XIV; nouveau saint Michel, ce monarque y terrassait le dragon infernal : c'était, je le suppose, une commémoration de la révocation de l'édit de Nantes.

L'hérésie, en effet, non moins que les fausses religions, est réputée l'œuvre de l'esprit de ténèbres (3). Le *dragon* dont, jusqu'en 1728, les chanoines de Saint-Loup, à Troyes, ont porté, à la procession des Rogations, une image en bronze (4), passait pour l'emblème de la victoire remportée par saint Loup sur l'hérésie des Pélagiens.

§ VII.

Multiplicité des faits de ce genre, adoptés comme des faits réels.

Mais les allégories ne sont pas à la portée de la multitude ignorante et dressée à croire aveuglément. Le serpent promené aux jours des Rogations fut généralement regardé comme la représentation d'un serpent réel, à l'existence duquel on ne craignit pas d'assigner une date certaine. En vain révélait-on aux superstitieux le sens de l'allégorie ; en vain, par exemple, montrait-on, dans un tableau, saint Véran chargeant de liens l'esprit infernal : on persista à croire et à raconter que le territoire d'Arles fut jadis délivré par saint Véran des ravages d'un serpent monstrueux, et un tableau placé à côté du premier, a perpétué le souvenir de cette victoire (5), remportée, conformément à l'origine de la légende, à l'entrée d'une *grotte*, auprès d'une *fontaine*.

Chaque paroisse eut son dragon, comme aujourd'hui encore, dans toutes les paroisses d'Espagne, l'image du serpent (*Tarasca*) est portée en procession, le jour de la Fête-Dieu. L'histoire du monstre varia encore plus que ses formes : l'imagination et la crédulité lui attribuaient des

(1) *Mémoires de l'Académie du département de la Somme*, tome I, page 699.

(2) Euseb. Pamph. *De vita Constantini*, lib. III, cap. 3.

(3) Pour célébrer l'anathème porté dans le concile de Constance contre la doctrine de Jean Hus et de Jérôme de Prague, et le supplice de ces deux infortunés, l'empereur Sigismond institua l'ordre du *Dragon renversé* : le *Dragon* figurait l'hérésie vaincue. *Dictionnaire de Moréri*, art. *Dragon renversé*.

(4) Grosley, *Éphémérides*, 3e partie, chap. 91, tome II, pages 222-225.

(5) J'ai vu ces peintures dans *la Majore*, église d'Arles, en 1813.

œuvres surnaturelles. De l'effroi, on passa même au respect, et plus loin encore. Le dragon de Poitiers (1) était pieusement surnommé la *bonne sainte Vermine;* on le priait avec ferveur; on s'empressait d'y faire toucher des chapelets : soit que, monument adoptif, il fût resté ce qu'il avait été jadis, une idole; soit qu'il le fût devenu peu à peu, au milieu d'une population superstitieuse.

Plus communément, l'emblème du principe du mal fut environné de signes de haine et d'horreur. Son histoire justifiait ces sentiments : il avait été le fléau du pays dans lequel on promenait son image. Son venin avait empoisonné les *fontaines,* et son souffle avait infecté l'air de maladies contagieuses. Il dévorait les troupeaux, déchirait les hommes, choisissait pour victimes de *jeunes filles,* des *vierges* consacrées au Seigneur; les enfants disparaissaient, engloutis dans l'abîme de sa gueule épouvantable.... Le *Bailla,* figure de dragon que l'on promenait à Reims le jour de Pâques, avait probablement cette origine. Le dragon doré qui figurait à la procession des Rogations, dans la paroisse Saint-Jacques de Douai, était l'emblème du démon qui avait dévoré le blé dans les épis, et fait manquer la récolte, pour punir les cultivateurs du refus de payer la dîme (2).

A Provins, jusqu'en 1761, les paroisses de Notre-Dame et de Saint-Quiriace faisaient porter, à la procession des Rogations, l'une, un *dragon* ailé, l'autre, un monstre nommé *Lézarde :* ces deux animaux avaient désolé autrefois la ville et ses environs (3). Saint Florent vint, par l'ordre de Dieu, se fixer dans une *grotte* ou *caverne,* située sur la rive gauche de la Loire, et en chassa les serpents dont elle était remplie. Bientôt après il délivra les habitants de *Mur* (aujourd'hui Saumur) d'un énorme serpent qui dévorait les hommes et les animaux, et se cachait dans un bois, près des bords de la Vienne (4).

A Tonnerre, le saint abbé Jean fut vainqueur d'un *basilic* qui infectait les eaux d'une *fontaine* (5). La *Vivre* de *Larré,* à laquelle un proverbe bourguignon assimile les femmes accusées d'avoir une mauvaise tête (6), était un serpent, caché près d'une *fontaine,* dans le voisinage d'un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, et qui, par ses ravages, fut longtemps l'objet

(1) *Mémoires de la Société des antiquaires de France,* tome I, page 464. — *Mémoires de l'Académie celtique,* tome V, pages 54 et 55.

(2) Bottin, *Traditions des Dragons volants,* etc. pages 157, 160 et 161.

(3) Ch. Opoix, *Histoire et description de Provins,* in-8°, Provins, 1823, pages 435 et 436.

(4) J. J. Bodin, *Recherches historiques sur Saumur et le haut Anjou,* tome I, pages 117-122.

(5) Greg. Turon. *De gloria confessor.* cap. 87.

(6) La Monnoye, *Noël bourguignon,* in-12, 1729, pages 409 et 410. — *Vivre, vouivre* ou *guivre,* vipère, serpent... Le mot *guivre* a conservé ce sens dans le vocabulaire du blason.

de la terreur publique. A Aix, en Provence, la procession des Rogations va déposer sur un rocher, appelé le *Rocher du dragon* et voisin d'une chapelle dédiée à saint André, la figure d'un *dragon* tué par l'intercession de ce saint apôtre (1). Non moins secourables que saint André et saint Georges, saint Victor, à Marseille, paraît vainqueur d'un reptile monstrueux (2); saint Théodore foule aux pieds un serpent (3), et saint Second, patron d'Asti, est représenté à cheval, perçant un dragon de sa lance (4). Nous citerons encore plusieurs légendes semblables, sans avoir la prétention d'épuiser le sujet. Nous connaissons l'origine commune à toutes, et la cause qui, depuis le ve siècle, a dû les multiplier dans l'Occident : loin qu'on s'étonne de leur nombre, on pourra s'étonner de ce qu'il n'en subsiste pas davantage.

§ VIII.

Variantes dans les circonstances et les dates des récits; nouveaux vestiges de la légn de astronomique.

La coutume de porter aux processions des Rogations l'image du serpent, n'a cessé que peu à peu; et l'on peut dire que cet emblème du *prince des ténèbres* n'a reculé que lentement devant le progrès des lumières. Plusieurs églises de France n'en ont abandonné l'usage que pendant le XVIIIe siècle; Grosley, en 1771, le trouva en vigueur dans toutes les églises des Pays-Bas catholiques (5). Pendant un laps de temps si long, les récits ont dû varier, et après eux les explications.

Pour combattre la *Gargouille*, le *dragon* de Rouen, saint Romain se fit accompagner par un criminel condamné à mort, à qui le miracle du saint valut sa grâce.

Le clergé accrédita volontiers les récits de ce genre. Ils augmentaient son pouvoir, en faisant souvent attribuer à ses chefs le droit de faire grâce, ou du moins, comme à Rouen, de délivrer un prisonnier : ce n'était pas accorder trop au souvenir du miracle, dont, par la volonté de Dieu, un coupable, déjà condamné, était devenu l'instrument.

Plus volontiers encore le vulgaire accueillit cette variante de la légende universelle : des hommes, suivant lui, n'avaient pu se résoudre à un combat si périlleux que pour se soustraire à une mort infâme et cruelle. Ainsi, un criminel condamné à mort enleva à sainte Radegonde l'hon-

(1) Fauris Saint-Vincent, *Mémoire sur l'ancienne cité d'Aix... Magasin encyclopédique*, année 1812, tome VI, page 287.

(2) A l'abbaye de Saint-Victor, à Marseille.

(3) Dorbessan, *Essai sur les serpents sacrés. Mélanges historiques, critiques*, etc. tome II, page 138.

(4) Millin, *Voyage en Savoie et en Piémont*, tome I, page 121.

(5) Grosley, *Voyage en Hollande. OEuvres inédites de Grosley*, 3 vol. in-8°, Paris, 1815, tome III, page 336.

neur d'avoir vaincu la *Grand'gueule*, ce terrible dragon de Poitiers, qui sortait chaque jour de sa *caverne*, située au bord de la *rivière* de Clain, pour venir dévorer les *vierges* du Seigneur, les religieuses du couvent de Sainte-Croix (1). Un autre condamné délivra, des ravages d'un serpent, la paroisse de Villiers, près Vendôme (2). Un troisième tua un dragon ou crocodile qui, caché sous les eaux du Rhône, était le fléau des marins et des habitants de la campagne (3). Un soldat déserteur, pour obtenir sa grâce, combattit un dragon qui répandait l'effroi aux environs de Niort (4); il en triompha; mais lui-même il perdit la vie.

En discutant son histoire, M. Éloi-Johanneau (5) remarque combien elle est rendue suspecte, et par un des noms donnés au prétendu soldat, nom qui signifie le vainqueur de la *bête*, du *monstre*, et surtout par sa date, 1589 ou 1692, date beaucoup trop récente pour que l'histoire ne se fût pas chargée d'un fait si merveilleux. La date assignée par D. Calmet à l'apparition du serpent de Lunéville, est plus moderne encore; il la place à un demi-siècle du temps où il écrivait (6)... De toutes les variations que le temps fait subir aux traditions populaires, la plus commune peut-être porte sur les dates. Pour ces récits, il n'existe point d'archives; et il est dans la nature de l'homme de chercher sans cesse à rapprocher de lui les souvenirs que lui a légués le passé; un trop grand intervalle entre eux et le présent, fatigue son imagination; ne pouvant le combler, il tend à le rétrécir, à mesure que le laps du temps l'agrandit.

Ainsi, la destruction du dragon de Niort a été successivement placée en 1589, puis en 1692. Celle de la *Grand'gueule* de Poitiers, quand on l'a attribuée à un criminel condamné, s'est trouvée assez éloignée du temps où vivait sainte Radegonde, pour que l'on plaçât en 1280 l'apparition, dans cette ville, d'un *dragon volant* (7). Quoique saint Jérôme ait décrit le combat de saint Hilarion contre le serpent d'Épidaure, c'est à lui-même (8) que l'on attribue la défaite du monstre dont on montre aux voyageurs la caverne et la dépouille. La tradition qui attribue à sainte Marthe la destruction de la *Tarasque* est moderne, en comparaison de celle qui en assure l'honneur à seize braves, dont huit périrent victimes de leur courage; les autres fondèrent les villes de Beaucaire et de Tarascon (9).

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, pages 52, 53-55. — *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome I, pages 464 et 465.

(2) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, page 311.

(3) *Ibid.* tome v, page 111.

(4) *Ibid.* pages 58, 60, 132-134.

(5) *Ibid.* pages 59, 134 et 135.

(6) *Journal de Verdun*, juin 1751, page 430.

(7) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, pages 61 et 62.

(8) Pouqueville, *Voyages dans la Grèce*, tome I, pages 24 et 25.

(9) *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome I, page 423. La fondation de Tarascon (ou plus exactement l'établissement des Marseillais dans

Nous pourrions signaler encore plusieurs dates que le temps a ainsi déplacées et rendues modernes. Mais c'est d'une autre façon que la mort des braves de Tarascon et celle du soldat de Niort méritent d'être relevées. Dans les mythes qui peignent le combat du principe de la lumière contre le principe des ténèbres, le premier achète souvent la victoire au prix de sa vie : c'est ce qu'on raconte d'Osiris, de Bacchus, d'Atys et d'Adonis. Et, dans la mythologie scandinave, au jour terrible qui détruira et renouvellera le monde, le dieu Thor, après avoir foudroyé le *grand serpent* engendré par le *principe du mal*, doit périr lui-même, étouffé dans les flots du venin que le monstre aura vomi. Ne nous étonnons pas de retrouver, dans une circonstance analogue, un nouveau débris de la légende solaire, et de voir plusieurs vainqueurs de serpents monstrueux succomber au milieu de leur triomphe, ou ne pas y survivre.

La Grèce ancienne offrit un exemple de ce généreux dévouement. Par l'ordre d'un oracle, la ville de Thespies offrait, chaque année, un adolescent à un dragon homicide. Cléostrate fut désigné par le sort pour cet horrible sacrifice. Ménestrate, son ami, prit sa place ; et, revêtu d'une cuirasse dont chacune des écailles portait un hameçon avec la pointe tournée en haut, il se livra au dragon qu'il fit périr en périssant lui-même (1).

Vers la fin du xve siècle, ou, suivant une tradition plus ancienne, en 1273 (car ici encore nous voyons la date varier pour se rapprocher de nous), les montagnes de Neufchâtel étaient désolées par un serpent dont plusieurs noms de lieux, aux environs du village de Sulpy, rappellent le souvenir (2) : Raymond, de Sulpy, combattit le monstre, le tua, et mourut deux jours après.

Tel fut aussi le sort d'un Belzunce qui délivra Bayonne d'un dragon à plusieurs têtes : il périt, suffoqué par la flamme et la fumée que le monstre vomissait (3).

Le patriotisme célèbre avec enthousiasme le nom d'Arnold Strouthan de Winckelried, qui, à la bataille de Sempach, en 1386, se dévoua pour le salut de ses compatriotes. Le nom d'un de ses ancêtres a un titre moins authentique, mais non moins populaire, à l'immortalité. Près d'Alpenach, dans le canton d'Underwald, sur les bords de la *rivière* de Meleh, parut, en 1250, un dragon dont on montre encore la *caverne*. Struth de Winckelried, qu'un duel avait fait condamner au bannissement, voulut acheter le droit de rentrer dans sa patrie, en la délivrant de ce fléau : il réussit ;

cette ville) paraît antérieure à la guerre de César contre Pompée. — Papon, *Voyage de Provence*, tome I, page 228.

(1) Pausanias, *Bœotic.* cap. 26.

(2) *Roche à la vuivra* ; *combe à la vuivra*, *fontaine à la vuivra* (*vivra*, *vivre*, *guivre*, serpent). *Description des montagnes de Neufchâtel*, Neufchâtel, 1766, in-12, pages 34-37.

(3) *Mercure de France*, 29 mars 1817, page 585.

mais il mourut de ses blessures, le lendemain de sa victoire (1). Petermann Eterlin (qui, à la vérité, écrivait deux cent cinquante ans plus tard) (2) a consigné le fait dans sa chronique. La peinture l'a retracé sur les murs d'une chapelle voisine du lieu du combat; le lieu a gardé le nom de *Marais du dragon* (*Drakenried*), et la caverne, celui de *Trou du dragon* (*Drakenlok*)... Ces noms commémoratifs, et ceux du même genre qui subsistent près de Sulpy, indiquent peut-être, comme celui du *Rocher du dragon*, à Aix, les endroits où s'arrêtait la procession des Rogations, et où l'image du dragon allégorique était momentanément déposée (3). Peut-être aussi se rapportent-ils, comme nous l'avons déjà soupçonné, au cours d'un torrent dévastateur.

§ IX.

On applique cette légende à des personnages célèbres; on altère l'histoire pour l'y retrouver.

L'historien de Struth de Winckelried, Eterlin, le premier aussi, a *transféré* à Guillaume Tell l'aventure de *la pomme* (4), que Saxo Grammaticus, qui écrivait plus d'un siècle avant la naissance de Tell, avait déjà racontée d'un archer danois, nommé *Toko* (5) ; aventure qu'une tradition encore plus ancienne racontait, et précisément avec les mêmes circonstances, d'*Égil*, père de l'habile forgeron *Wailland*, et lui-même habile archer (6). Eterlin semble avoir pris à tâche d'imprimer le caractère historique aux mythes religieux et aux traditions importées d'un autre pays dans sa patrie. Il écrivait sous la dictée des croyances populaires; et rien n'est plus dans les habitudes du vulgaire, que d'appliquer à des person-

(1) *Le Conservateur suisse*, 7 vol. in-12, Lausanne, 1813-1815, tome VI, pages 440 et 441. — Mayer, *Voyage en Suisse*, tome I, page 251, semble attribuer cette aventure à Arnold de Winckelried, et placer près de Stanz la *caverne* du dragon.

(2) W. Coxe, *Lettres sur la Suisse*, tome I, page 160 de la traduction de Ramond.

(3) La montagne la plus voisine de Cologne est appelée *Rocher des dragons*. (*Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome XI, pages 139 et 140.)

(4) W. Coxe, *Lettres sur la Suisse*, tome I, page 160. Voyez l'écrit intitulé : *Guillaume Tell, fable danoise*, par Uriel Freudenberger, ouvrage publié à Berne, en 1760, par de Haller fils, 1 vol. in-8°. — Uriel Freudenberger, pasteur de Glaresse, canton de Berne, est mort en 1768.

(5) Saxo Gramm. *Hist. danic.* lib. X, in-fol. Francofurti, 1576, pages 166-168. — Saxo est mort en 1204. — Harald, qui joue dans l'histoire le même rôle que Gessler, tombe sous les coups de Toko, en 981. Le fabliau de *la Pomme* étant beaucoup plus ancien, la haine publique le renouvela sous le nom de Harald, pour justifier le meurtre de ce prince, comme depuis elle le reproduisit en Suisse, sous le nom odieux de Gessler.

(6) *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome V, page 229.

nages bien connus de lui, toutes les histoires et toutes les fables dont se compose son instruction. Winckelried et Tell étaient, pour les paysans suisses, ce qu'Alexandre a été et est encore dans l'Orient : au nom du roi de Macédoine, les Asiatiques rattachent mille souvenirs antérieurs à son existence, ou évidemment empruntés à la mythologie. Une île de l'Afrique septentrionale (1) gardait encore, au XIIe siècle, le souvenir d'un dragon dévastateur dont Alexandre avait triomphé. Le paladin Roland a joui du même honneur en Occident, et plusieurs noms de lieux l'attestent encore (2). En chantant Roland, vainqueur de *l'Orca*, du *monstre marin* prêt à dévorer une jeune *femme* (3), l'Arioste n'a probablement fait, comme dans mille autres passages de son poëme, que copier et embellir une tradition des siècles précédents.

Un personnage dont l'existence et la gloire n'ont rien de fabuleux, est pourtant devenu, comme Roland, le héros d'un mythe qui le rend l'émule d'Hercule et de Persée ; l'importance que son souvenir a acquise dans un pays qui fut longtemps son séjour, lui a sans doute valu cet honneur. Pétrarque suivait Laure à la chasse ; ils arrivent près d'une *caverne* où se retirait un *dragon*, la terreur de tout le pays. Moins affamé qu'amoureux, le dragon poursuit Laure ; Pétrarque vole au secours de sa maîtresse, combat le monstre et le *poignarde*. Le souverain pontife ne voulait point permettre que le tableau du triomphe de l'amour parût dans le lieu saint. Simon de Sienne, ami du poëte, éluda la défense, et peignit cette aventure sous le portail de l'église de *Notre-Dame du Don* (à Avignon) ; il donna à Laure l'attitude d'une *vierge* suppliante, et à Pétrarque le costume de saint Georges, en l'armant toutefois d'un *poignard* au lieu d'une lance. Le temps a dégradé son ouvrage, mais n'a point affaibli la tradition qu'il consacre, et qui m'a été répétée comme un fait historique (4).

Dans l'examen des traditions, on n'a pas toujours tenu assez de compte du penchant qui porte l'homme ignorant à retrouver partout les mythes qui occupent la première place dans sa croyance. Pour y parvenir, il dénaturera ses souvenirs, soit en attribuant à un personnage ce qui ne lui est jamais arrivé ; soit en introduisant dans l'histoire les merveilles de la Fable. Le récit où Pétrarque est mis en scène, offre un exemple du premier genre d'altération ; nous en trouverons un du second genre, sans sortir de notre sujet.

(1) L'île de *Mostachiin*. (*Géographie d'Edrisi*, tome I, pages 198-200.)

(2) La *Baume-Roland*, près Marseille ; la *Brêche-Roland*, dans les Pyrénées ; *il C... d'Orlando*, à trois milles de Rimini, etc.

(3) *Orlando furioso*, canto 11.

(4) En 1813. J'observerai que, dans les récits dont la maîtresse de Pétrarque est l'objet, à Avignon ou à Vaucluse, elle est toujours appelée respectueusement *Madame Laure*.

Un prince suédois (1) avait fait élever, près de sa fille *Thora,* deux serpents qui devaient être les gardiens de sa virginité. Parvenus à une grandeur démesurée, ces monstres répandaient la mort autour d'eux par leur souffle empesté. Le roi désespéré promit la main de sa fille au héros qui tuerait les serpents. *Regner Lodbrog*, prince, scalde et guerrier, mit fin à cette périlleuse aventure et devint l'époux de la belle *Thora.* Voilà la fable ; voici l'histoire : selon la *Ragnara Lodbrogs Saga* (2), ce n'est point à deux serpents, mais à l'un de ses vassaux, possesseur d'un château fort, que le père de *Thora* confie la garde de sa fille ; le gardien, amoureux de la princesse, refuse de la rendre au roi, qui, après de vains efforts pour l'y contraindre, promet que le libérateur de *Thora* deviendra son époux. *Regner Lodbrog* fut cet heureux libérateur.

Dans une incursion sur les côtes de Northumberland, *Regner*, vaincu et fait prisonnier, fut jeté dans une fosse, dans un cachot souterrain rempli de serpents, dont les morsures terminèrent sa vie (vers l'an 866). Le fait est raconté par tous les historiens (3), et consigné dans le *Chant de mort* attribué à *Regner* lui-même. Je soupçonne néanmoins que, dans le genre de son supplice, l'amour du merveilleux chercha un rapprochement avec la légende dont le héros était déjà l'objet. Le même esprit qui avait altéré l'histoire de son hyménée, de manière à rappeler le combat où le principe du bien triomphe du principe du mal, voulut peut-être que le récit de sa fin tragique rappelât la mort que, dans le combat allégorique, souffre le principe du bien... Le nom du vainqueur de *Regner*, *Hella*, favorisait cette tentative ; les *Scandinaves* y retrouvaient le nom de *Héla*, déesse de la mort, née, comme le *grand serpent,* du principe du mal. Ce qui autorise ma conjecture, c'est la haute importance que la mythologie scandinave accorde au *grand serpent* ; elle ne le fait périr qu'en entraînant avec lui dans le néant le dieu qui l'a combattu. Aussi, les serpents et les dragons reparaissent-ils plus d'une fois dans les annales scandinaves. Avant et après *Regner*, j'y trouve, à deux reprises, le mythe général transformé en histoire particulière. Manquant d'argent pour payer ses soldats, le neuvième roi de Danemark, *Frotho* I[er] (4), va combattre, dans une île déserte, un *dragon* gardien d'un trésor, et le tue, à l'entrée même de sa *caverne.* Harald (5), exilé de Norwége, se réfugie à Byzance. Coupable d'homicide,

(1) Saxo Grammat. *Hist. dan.* lib. IX, page 153. — Olaus Magnus, *Hist. sept. gentium. brev.* lib. V, cap. 17.

(2) Citée dans l'ouvrage de Biorner, intitulé *Koempedater* (Stockholm, 1737) ; et par Graberg de Hemsoe, *Saggio istorico sugli scaldi*, in-8°, Pisa, 1811, page 217.

(3) Saxo Grammat. *Hist. dan.* lib. IX, page 159. — Olaus Magnus, loc. cit. — *Ragnara Lodbrogs Saga.*

(4) 761 ans avant Jésus-Christ. — Saxo Grammat. *Hist. dan.* lib. II, pages 18 et 19.

(5) Au XI[e] siècle. — Saxo Grammat. *Hist. dan.* lib. XI, pages 185 et 186. Je

il est exposé, dans une *caverne*, à la fureur d'un *dragon* monstrueux. Plus heureux que *Regner*, il en triomphe, et revient occuper le trône de Norwége, et inquiéter, sur le trône de Danemark, le neveu de Kanut le Grand.

§ X.

Objets physiques et monuments dans lesquels le vulgaire retrouve le tableau de la destruction d'un serpent monstrueux.

Ce qui frappe journellement les sens influe sur la croyance de l'homme peu instruit, autant au moins que les souvenirs confiés à sa mémoire : les objets physiques, les peintures, les sculptures, ont dû, comme l'histoire, aider l'imagination à retrouver partout une légende qui plaisait à sa crédulité.

A l'abbaye Saint-Victor de Marseille, à l'hôpital de Lyon (1) et dans une église de Raguse, on montre aux voyageurs une dépouille de crocodile ; on la désigne comme une dépouille du monstre dont la légende s'applique à ces divers lieux : et pourtant, à Raguse, par exemple, on n'ignore pas que celle que l'on y voit, a été apportée d'Égypte par des matelots Ragusains (2). Ces sortes de reliques, propres à entretenir et à confirmer la croyance, quand elles ne la font point naître, n'ont point paru déplacées dans nos temples, où probablement elles sont entrées d'abord en qualité d'*ex-voto*. C'est le jugement qu'a porté Millin (3) sur une dépouille de caïman, appendue à la voûte d'une église, à Cimiers dans le comté de Nice. Il ne paraît pas qu'on y rattache aucun souvenir : soit que la légende ait fini, avec le temps, par tomber dans l'oubli, ou que l'*ex-voto*, au contraire, soit trop récent pour qu'on ose la lui appliquer.

Un monument de ce genre, dont l'existence est moins connue, c'est la tête du dragon que vainquit si miraculeusement Dieudonné de Gozon. Elle était conservée à Rhodes. Devenus maîtres de Rhodes, les Turcs l'ont respectée. Le voyageur Thévenot l'a vue, vers le milieu du XVIIe siècle ; et la description qu'il en fait semblerait mieux convenir à la tête d'un hippopotame qu'à celle d'un serpent (4). Serait-il téméraire de penser que, comme le caïman de Cimiers, comme les crocodiles de Raguse, de Lyon et de Marseille, cette tête fut d'abord exposée en public par la piété ou par l'intérêt ; et que, frappant sans cesse les regards de la multitude,

traduis par *caverne*, le mot *antrum*. La fosse où périt *Regner-Lodbrog* me semble correspondre aussi à la *caverne*, qui se retrouve dans presque toutes les légendes citées.

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, page 111.

(2) Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, tome I, pages 24 et 25.

(3) Millin, *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gênes*, tome II, page 124.

(4) Thévenot, *Relation d'un voyage fait au Levant*, etc. page 223.

elle fournit plus tard l'occasion d'appliquer à un chevalier célèbre, à un *Grand Maître de l'ordre*, la légende du héros vainqueur du dragon?

A Wasmes, près de Mons, on porte en procession, le mardi de la Pentecôte et le jour de la Trinité, une tête de crocodile. Aux yeux d'une population crédule, c'est la tête d'un dragon qui, au XIIe siècle, ravageait les environs, et qui, dans sa *caverne*, à l'instant où il allait dévorer une jeune *fille*, tomba sous les coups de Gilles, sire de Chin (1). La légende, soigneusement conservée dans le pays, attribue au sire de Chin (mort en 1137) les traits les plus saillants de l'exploit dont, deux siècles plus tard, on fit honneur à Dieudonné de Gozon : la difficulté d'obtenir la permission de combattre le dragon; le soin de fabriquer longtemps d'avance une figure qui en offrait la ressemblance, afin de dresser peu à peu des chevaux et des chiens à l'attaquer sans frayeur ; la précaution de se faire suivre, au lieu du combat, par des serviteurs dévoués... Voilà un exemple de plus de la facilité avec laquelle on a appliqué à des personnages connus dans un temps et dans un pays les mythes que l'on emprunte à un autre pays et à une époque antérieure.

Il n'a pas fallu toujours un intérêt si direct, pour changer le mythe astronomique en histoire locale. A Klagenfurth, on a placé, sur une fontaine, un groupe antique trouvé à Saal ou Zolfeld (l'ancienne *Colonia Solvensis*): il représente un dragon d'une grosseur prodigieuse, et un Hercule armé d'une massue. Le peuple y voit un pauvre paysan qui délivra jadis la contrée des ravages d'un dragon, dont l'image est placée à côté de la sienne (2).

Sur une croix tumulaire, placée dans le cimetière de Dommarie, commune du département de la Meurthe, dont le bois de Thorey est une dépendance, on voyait sculptée la figure d'un dragon ailé. D. Calmet, abusé par cet emblème, a raconté qu'un dragon ailé avait été jadis la terreur de ce pays (3).

Les habitants de Trébizonde racontent qu'en 1204, Alexis Comnène terrassa de ses propres mains un dragon monstrueux. En mémoire de cet exploit, il fit construire, dans la ville, une fontaine qu'il appela *fontaine du dragon*. Ce monument subsiste : le robinet représente la tête de l'animal fabuleux (4). La figure du robinet a donné à la fontaine le nom qu'elle porte, et par suite a fait naître la légende.

Voulant immortaliser le souvenir de la conquête et de la soumission de l'Égypte, Auguste donna pour type aux médailles d'une colonie qu'il

(1) *Recherches historiques sur Gilles, seigneur de Chin, et le dragon.* Mons, 1825. — *Revue encyclopédique*, tome XXVIII, pages 192 et 193. — M. Bottin, *Traditions des dragons volants*, etc. pages 165-173.

(2) Ed. Brown, *Relation de plusieurs voyages*, etc. traduction française, in-4o, Paris, 1674, page 176.

(3) Bottin, *Traditions*, etc. pages 156 et 157. — *Journal de Verdun*, juin 1751, page 454.

(4) Prottiers, *Itinéraire de Tiflis à Constantinople*, Bruxelles, 1829, page 206.

venait de fonder dans les Gaules, un *crocodile* attaché à un *palmier*. La ville où s'établissait la colonie, reconnaissait, depuis plusieurs siècles, pour fondateur, c'est-à-dire pour divinité locale, *Nemausus*, dont elle portait le nom : et ce nom ne pouvait manquer de figurer sur ses médailles. Bientôt et malgré le *palmier* qui ne croît point sur le sol de Nîmes, le *crocodile* devint un de ces monstres qu'ont surmontés, dans tant de légendes différentes, des imitateurs d'Hercule, des hommes divinisés ou dignes de l'être. Cet animal terrible empoisonnait les eaux d'une *fontaine* et désolait la contrée. Le héros en triompha : il reçut, et transmit à la ville qu'il fonda près de la fontaine, le nom de *Nemausus*, qui rappelle encore que lui seul a fait ce que *personne n'a osé* tenter (1).

Ici, du moins, une représentation réelle, quoique mal interprétée, frappait les regards et excusait l'erreur. Mais voici un exemple plus fort du pouvoir de la crédulité. Suivant une tradition reçue à Pise, Nino Orlandi, en 1109, parvint à renfermer dans une cage de fer un serpent énorme et malfaisant, et le promena ainsi en triomphe au milieu de la ville. Comment douter de la vérité du fait? Un bas-relief, placé au *Campo-Santo*, en offrait la représentation ; une inscription l'attestait.... Des yeux attentifs ont, de nos jours, examiné ces deux monuments : l'inscription a été posée en 1777; le bas-relief, fragment d'un sarcophage en marbre de Paros, ne présente pas un seul objet qu'on puisse rapporter à la prétendue victoire d'Orlandi (2).

§ XI.

Les armoiries et les enseignes militaires donnent lieu à de nouvelles applications de la légende astronomique.

Avides de gloire et de puissance, il était naturel que les nobles, les guerriers voulussent partager avec les demi-dieux du paganisme, avec les favoris du Dieu des chrétiens, l'honneur de ces triomphes qui assuraient des droits immortels à la reconnaissance des peuples. Après les héros scandinaves, après Struth de Winckelried, Belzunce et Dieudonné de Gozon, nous pourrions citer un jeune noble dont saint Pol se fit accompagner, quand il voulut détruire le dragon de l'île de Batz (3) ; et aussi saint Bertrand, vainqueur du dragon de Comminges : cet évêque appartenait à la caste illustrée ; il était fils d'un comte de Toulouse (4).

(1) *Nemo ausus*. — M. l'abbé Simil. *Mémoires sur la maison carrée*. — *Notice sur les travaux de l'Académie du Gard*, de 1812 à 1822, 1re partie, pages 329 et 330. Eusèbe Salverte, *Essai sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, tome II, pages 279 et 280.

(2) Voyez le *Moniteur universel* du lundi 2 juillet 1812.

(3) Cambry, *Voyage dans le département du Finistère*, tome I, pages 147 et 148.

(4) *Dictionnaire de Moréri*, art. *Saint Bertrand*.

Nous pourrions citer encore l'origine prétendue du prénom des *Nompar* de Caumont. Renouvelant pour eux l'histoire fabuleuse du fondateur de Nîmes, on raconte que ce prénom leur fut transmis par un de leurs aïeux, qui se montra en effet *sans pair* (*non par*), en donnant la mort à un dragon monstrueux dont les ravages désolaient les terres de sa seigneurie.

Mais, pour éviter des répétitions fastidieuses, nous nous bornerons à remarquer combien cette prétention, de la part des nobles, dut être favorisée par les figures dont chacun d'eux ornait son casque ou son écu, et qui, de là, ont passé dans les armoiries.

Ubert fut le premier qui remplit, dans le Milanais, les fonctions déléguées aux *Comtes* (*Comites*) du Bas-Empire et de l'empire de Charlemagne. Il adopta, en conséquence, le surnom de *Vice-comte* (*Visconti*), qu'il transmit à ses descendants. Aux lieux où s'élève, à Milan, la très-ancienne église de Saint-Denis, était alors une profonde *caverne*, séjour d'un *dragon* toujours affamé, et dont le souffle donnait au loin la mort. Ubert le combattit, le tua, et voulut que son image figurât dans les armoiries des Visconti (1). Suivant Paul Jove, Othon, l'un des premiers Visconti, se signala dans l'armée de Godefroy de Bouillon : un chef sarrazin, qu'il tua en combat singulier, portait sur son casque la figure d'un serpent dévorant un enfant; le vainqueur plaça dans ses armoiries et légua à sa postérité ce monument de sa gloire (2). Le récit de Paul Jove, s'il n'est pas plus vrai que l'autre, est au moins plus vraisemblable.

Aymon, comte de Corbeil, portait sur son écu un dragon à deux têtes.... On voit, dans une rue de Corbeil, un égout couvert qui aboutit à la rivière d'Étampes : là, suivant la tradition populaire, était jadis le repaire d'un dragon à deux têtes, l'effroi de la contrée ; le comte Aymon eut l'honneur d'en triompher (3).

La famille *Dragon* de Ramillies avait pour armoiries un dragon d'or en champ d'azur. Elle faisait remonter l'origine de son nom et de ses *armes parlantes* à la victoire remportée par *Jean*, sire de Ramillies, sur un dragon qui désolait le territoire voisin de l'Escaut, et que l'intrépide baron alla combattre jusque dans la *caverne* où le monstre entraînait ses victimes (4).

Le lion, symbole de force, décorait ordinairement la tombe des chevaliers. Sur la tombe de Gouffier de Lascours, on y joint un serpent symbole de la prudence : bientôt on voit dans ces représentations « une allusion évidente à une aventure merveilleuse racontée par les chroni-

(1) Carlo Torre, *Ritratto di Milano*, page 273.
(2) Paul Jov. in *Vit. duod. vicecom. Mediol. princip..... Præfatio.*
(3) Millin, *Antiquités nationales*, tome II, art. *Saint Spire de Corbeil.*
(4) Bottin, *Traditions*, etc. pages 164 et 165.

ques, et dans laquelle ce guerrier délivra un lion que poursuivait un dragon énorme. L'animal reconnaissant s'attacha à son bienfaiteur, et l'accompagnait partout comme un chien fidèle (1). » Observons que c'est précisément l'aventure que prête à Renaud de Montauban l'auteur du *Morgante* (2). L'invention ne lui en appartient pas : le même conte se retrouve dans le roman en vers de Chrestien de Troyes, intitulé *le Chevalier au lion* (3).

De semblables récits ont pu naître de causes semblables, avant l'invention des emblèmes chevaleresques et des armoiries.

Un guerrier se plaît toujours à présenter à ses adversaires des objets propres à les frapper de terreur. Le serpent est l'emblème d'un ennemi prudent et dangereux ; le serpent ailé, ou dragon, le présage d'une destruction rapide et inévitable : ces signes trouvèrent leur place sur les étendards, comme sur la surface des boucliers et sur les cimiers des casques. Le dragon figurait parmi les enseignes militaires des Assyriens ; le vainqueur des Assyriens, Cyrus le fit adopter aux Perses et aux Mèdes (4). Sous les empereurs romains et sous les empereurs de Byzance, chaque *cohorte* ou *centurie* portait pour enseigne un dragon (5). Grosley affirme (mais sans s'étayer de preuves décisives), que, des enseignes militaires, qui étaient l'objet d'un culte pour le soldat romain, les dragons passèrent dans les églises, et figurèrent dans les processions des Rogations, comme des trophées conquis sur la religion vaincue (6).

Quoi qu'il en soit, on admettra sans peine que de pareils signes ont plus d'une fois réveillé le souvenir du mythe astronomique. Et quand on sait que, chaque soir, dans une cérémonie religieuse, l'image du *dragon* était portée à côté de celle de saint Georges devant l'empereur de Constantinople (7), on est tenté de croire que saint Georges doit à cette coutume, a légende qui le place sur le même rang que saint Michel.

Le premier en Angleterre, *Uther*, père du fameux roi *Arthur*, imita, dans les combats, l'exemple des Assyriens et des Perses, et arbora pour enseigne un dragon dont la tête était d'or : il reçut, en conséquence, le

(1) N. Dallou, *Monuments des différents âges observés dans le département de la Haute-Vienne*, page 359.

(2) *Morgante*. Cont. IV, ottav. 7 et seq.

(3) *Manuscr. de la Bibliothèque du Roi*, n° 7535, fol. 16 *verso*, colonne 2.

(4) Georg. Codin. Curop. *De official. palat. Constant... Feriæ quæ in palatio solent*, etc.

(5) Modestus, *De vocabul. rei milit.* — Flav. Veget. *De re militari*, lib. II, cap. 13. — Georg. Codin. Curop. *loc. cit.*

(6) Grosley, *Ephémérides*, 3e partie, chap. 9, tome II, pages 222-225.

(7) Georg. Codin. Curop. *De official. palat. Const.* loc. cit. « *Cantata igitur* « *liturgia... aliud* (Flammeolum) *quod fert* sanctum Georgium *equitem, aliud* « draconteum, etc. »

surnom de *Pen-dragon* (tête de dragon), surnom qui a pu donner cours à bien des récits merveilleux. On racontait, par exemple, qu'il avait vu dans les cieux une étoile qui avait la forme d'un dragon de feu, et qui présageait son avénement à la couronne (1)..... On n'avait pas oublié l'origine astronomique de la légende primitive.

§ XII.

Mythologie antérieure altérée, pour y retrouver la légende du Serpent.

Après avoir altéré l'histoire, méconnu l'origine des représentations physiques, oublié la signification des monuments, et même y avoir lu et vu ce qui n'y existait point, le désir de retrouver partout un mythe avec lequel on était familiarisé n'avait plus qu'un pas à franchir; il n'avait plus qu'à sacrifier les objets d'une ancienne crédulité, et à défigurer une mythologie antérieure, pour la ployer aux récits d'une mythologie nouvelle. Voici, en ce genre, un fait qui, sans être certain, n'est cependant pas dénué de probabilité. Il se rattache à un souvenir assez fameux pour rendre excusables les détails où nous serons forcés d'entrer.

En expliquant une médaille qui paraît être du XVe siècle, et qui, au revers de la tête de Geoffroy de Lusignan, dit *Geoffroy à la grand'dent*, offre la tête d'un monstre fantastique, Millin (2) raconte que Geoffroy fut invité à combattre un monstre qui déjà avait dévoré un chevalier anglais : prêt à tenter l'aventure, Geoffroy mourut de maladie. La tête figurée sur la médaille est, ajoute-t-il, celle du monstre, « que Geoffroy aurait certainement vaincu, si la mort ne l'eût point prévenu. » Mais on ne frappe point de médaille pour éterniser un exploit qui n'a point eu lieu : il faut donc que, dans la famille des Lusignans, à laquelle Millin attribue la fabrication de cette médaille, on conservât la tradition que le brave comte, comme tant de saints et de héros que nous venons de passer en revue, avait été vainqueur du monstre.

Rappelons-nous : 1° que Geoffroy était fils ou plutôt descendant de la fameuse Mellusine ou Merlusine (3), *Melesendis*, qui, tous les samedis, se

(1) Du Cange, *Glossar.* verbo *Draco*.

(2) *Voyage au midi de la France*, tome IV, pages 707 et 708. — Geoffroy *à la grande dent* mourut vers l'an 1250.

(3) Je ne contesterai point à M. Mazet, savant cité par Millin (*Voyage au midi de la France*, tome IV, page 706), que la mère de Geoffroy ne soit appelée, dans les titres, *Melicendis*, *Melesindis* (*Mélisende*), et que ce nom n'ait pu se confondre avec celui de *Mellusine*. Mais, loin d'admettre qu'il l'ait produit, je pense que la confusion n'eut lieu que parce que le nom de Mellusine était déjà célèbre. Moins facilement adopterai-je une autre étymologie, suivant laquelle la dame de *Melle*, apportant en dot cette seigneurie au sire de *Lusignan*, des deux noms unis on forma celui de *Mellusine*. (*Mémoires de la Société des antiquaires de France*,

transformait en *serpent ;* 2° que les *Sassenages*, qui comptaient Geoffroy *à la grand'dent* parmi leurs ancêtres, avaient fait sculpter, sur la porte extérieure de leur château, une *figure Mellusine* (1), c'est-à-dire, moitié femme, moitié serpent.

Merlusine était une fée bienfaisante : il parut naturel de ranger un de ses descendants au nombre des héros destructeurs de serpents meurtriers; et, en lui appliquant une légende partout adoptée, de lui attribuer une victoire consacrée par la médaille dont Millin a tenté l'explication.

Mais d'où put naître, dans les marais du Poitou, la création d'un être moitié femme, moitié serpent, ou tantôt l'un et tantôt l'autre?

Une tradition, conservée jusqu'à nos jours, assure que Merlusine se transformait, non pas en serpent, mais en *poisson* (2). Voilà le mot de l'énigme, qui nous reporte à une haute antiquité. L'image de la *Femme-poisson,* où les modernes veulent voir une sirène, quoique tous les écrits et les monuments des anciens présentent les sirènes comme des *femmes-oiseaux* (3); cette image, assez multipliée encore du temps d'Horace pour

tome III, pages 279 et 280.) Au commencement du XIIIe siècle, les femmes ne joignaient pas à leur nom celui de la seigneurie de leur époux ; je ne crois même pas qu'elles portassent communément le nom des seigneuries qui leur étaient propres. En prononçant *Merlusine* avec Brantôme (*Vies des hommes illustres*, etc. tome VIII, page 322), et avec le peuple, guide plus sûr que les érudits pour la prononciation des noms consacrés dans les contes anciens, je le rapproche de l'orthographe du nom de famille de Geoffroy, écrit ainsi sur la médaille citée, *Godefridus de Lusinem.* Il suffit de placer avant ce dernier mot, *mère* (*mater*), pour reproduire le nom de *Merlusine*, et prouver que ce n'est que le simple titre de *mère de Lusignan*, appliqué par le peuple à la femme-serpent, à la fée, dont cette famille prétendait descendre. Notre étymologie est d'autant moins invraisemblable, que le premier auteur qui ait rédigé l'histoire de Mellusine, Jean d'Arras, écrivait sous le roi *Jean*, au XIVe siècle, lorsque, depuis longtemps, le nom de famille des Lusignan était fixé et devenu célèbre.

(1) Millin, *Magasin encyclopédique*, année 1811, tome VI, pages 108-112.

(2) *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome III, page 280. — Cette tradition n'était pas ignorée de Scarron : dans sa IIIe satire, un fat annonce qu'il veut faire paraître sur le théâtre,

> L'infante *Mellusine ;*
> L'héroïne sera *moitié femme et poisson.*

Observons que la tradition la plus généralement reçue se rapproche encore de celle-ci, en plaçant Mellusine dans un vaste bassin, dont les coups de sa queue font jaillir l'eau jusqu'aux voûtes de la salle. *Bulletin de la Société d'agriculture de Poitiers*, 1828, pages 214 et 215.

(3) Dans un mur de la cour intérieure du *Museum* de Paris, est encastrée une ronde-bosse antique en marbre blanc, représentant une *femme-oiseau*, une *sirène.*

A la villa Aldobrandino, Montfaucon vit de pareilles figures de *sirènes* en marbre rouge (*Diarium italicum*, 1702), pages 190 et 191. A Stymphales, sur les

que le poëte, qui en ignorait la signification, la citât comme le type de l'absurdité (1); cette image, que les Grecs, moins éloignés de son origine, appliquèrent à Eurynome, l'une des épouses du Dieu de la mer; cette image est celle sous laquelle les Syriens et les Phéniciens invoquaient Astarté, Atergatis, la vierge céleste (2). On la retrouve dans le planisphère égyptien, où elle représente le signe des Poissons réuni au signe de la Vierge. Elle est consacrée dans les religions du Japon (3) et de l'Hindoustan (4), et dans l'ancienne mythologie de l'île de Java (5).

Elle a pénétré même au Kamtschatka, sans doute avec la religion lamique. Dans les *iourtes* des Kamtschadales du nord, on voit l'idole *Khan-taï*, qui a la forme humaine jusqu'à la poitrine; le reste du corps ressemble à une queue de poisson. On en fabrique une nouvelle chaque année; en sorte que le nombre de ces images indique depuis combien d'années l'*iourte* est construite (6). Cette particularité prouve que l'idole *Khan-taï*, comme la vierge-poisson des planisphères égyptiens, a une origine astronomique, puisqu'elle est restée le symbole du renouvellement de l'année.

Nous ne pouvons parler aussi affirmativement de la *Mère de l'Eau*, divinité malfaisante, moitié femme, moitié poisson, qui, suivant les indigènes de la Guyane, se plaît à attirer les pêcheurs en pleine mer, et à submerger leurs frêles embarcations. Cette fable, dit-on, était répandue en Amérique, avant l'arrivée des Européens (7).

Un symbole reproduit si fréquemment sur la terre, est-il parvenu dans

limites de l'Argolide et de l'Arcadie, des statues de marbre représentaient des jeunes filles ayant des jambes d'oiseaux. (Pausanias, *Arcad.* cap. 22.) Dans les ruines des anciens temples de l'île de Java, on découvre plusieurs figures d'oiseaux à tête de femme; on en remarque une qui présente la tête d'un homme âgé (*Description* de Java, par Marchal, in-4°, Bruxelles, 1824, planche 31). Cela prouve l'antiquité du mythe relatif aux *sirènes*, mais n'en révèle point l'origine. Platon, aidé peut-être des traditions de l'Inde antique, plaçait, sur chacun des huit cercles des cieux, une sirène qui chantait en suivant la révolution périodique. (Plat. *De republ.* lib. x.) *Ménéphylle*, dans Plutarque (*Symposiac.* lib. IX), repousse cette idée, parce que les *sirènes* sont, dit-il, des génies malfaisants; mais Ammonius justifie Platon.

(1) . . . . Turpiter atrum
Desinit in piscem mulier formosa superne.
Horat. *De art. poet.* vers. 3 et 4.

(2) Suivant le Scholiaste de Germanicus (Arat. *Phænomena* ; *Virgo*) la vierge céleste est en effet Atergatis. Hyginus reconnaît Vénus dans le signe des Poissons.

(3) *Canon.* Divinité japonaise.

(4) Troisième *avatar de Wishnou.*

(5) *Description de Java*, etc. planche 31.

(6) Krachéninnikow, *Description du Kamtschatka*, 1re partie, chap. 4.

(7) Barbé-Marbois, *Journal d'un déporté*, tome II, page 134.

les Gaules? Le temps a-t-il pu le modifier assez pour changer en serpent l'extrémité du poisson?

1° A la première question, je réponds que ce symbole existe encore dans une des plus anciennes villes de France, à Marseille. Sur un angle du fort Saint-Jean, on distingue la figure gigantesque d'un monstre, moitié femme, moitié poisson. Si on l'a ainsi reproduite dans la construction du fort Saint-Jean, ce ne peut être que parce qu'elle existait bien antérieurement, comme monument national. Son nom, le même que celui de la ville, *Marseille*, indique qu'elle représentait la divinité locale, la ville même divinisée. Pour adopter un symbole si propre à caractériser une grande cité maritime, les Phocéens n'eurent pas besoin de l'emprunter à Tyr, à Sidon, ou à Carthage : ils avaient fondé leur colonie sous les auspices de la *grande Diane d'Éphèse*, de la vierge céleste, qui fut adorée sous cette forme, non-seulement dans l'Asie, mais même en Grèce, puisque la statue moitié femme, moitié poisson, honorée à Phigalie, fut souvent regardée comme une statue de Diane (1).

2° Les princes tatars font presque tous remonter leur généalogie à une *vierge* céleste que rendit enceinte un rayon du *soleil*, ou tel autre moyen aussi merveilleux (2) : en d'autres termes, la mythologie, qui sert de point de départ à leurs annales, se rapporte à l'âge où le signe de la Vierge marquait le solstice d'été.

Les Grecs rapportaient l'origine des Scythes à une *vierge*, moitié femme, moitié serpent, qui eut commerce avec Hercule ou Jupiter (3), emblèmes l'un et l'autre du *soleil* générateur. Si les deux origines n'en font qu'une, comme il est permis de le croire, dans l'image de la divinité nationale, de la *vierge céleste*, dont les Scythes ou Tatars se prétendent descendus, les Grecs auront méconnu la forme de la partie inférieure; au lieu de l'extrémité d'un poisson, ils auront vu l'extrémité d'un serpent.

Maintenant, pour amener sur les bords de la Sèvre, et le symbole antique et l'altération qui l'a défiguré, je ne rappellerai point que les

(1) Pausanias, *Arcad.* cap. 41. — Une prêtresse de la Diane d'Ephèse, emportant une statue de la divinité, avait suivi à Marseille les Phocéens ; et ceux-ci, dans toutes les villes qu'ils fondèrent en Gaule, et, par exemple, à Agde, instituèrent le culte de Diane, tel qu'ils l'avaient reçu de leurs ancêtres. Strabo, lib. IV.

(2) Eloge de *Moukden*, pages 13, 221-225. *Alankava* ou *Alancoüa*, princesse mongole, éprouva trois fois de suite qu'une lumière céleste avait pénétré dans son sein. Devenue grosse, elle annonça avec assurance qu'elle mettrait au monde trois enfants mâles. Sa prédiction se vérifia. De ses trois fils, que l'on avait surnommés *enfants de lumière*, l'un fut le père des Tatars Kap-Giaks ; l'autre, le père des *Selgink* ou *Selgioukides;* Gengis et Tamerlan descendaient du troisième. (Petis de la Croix, *Hist. de Gengis-Khan*, pages 11-13... D'Herbelot, *Biblioth. orientale*, art. *Alankava*.)

(3) Herodot. lib. IV, cap. 9. — Diod. Sic. lib. II, cap. 26.

Druides honoraient une *vierge qui devait enfanter;* a vierge céleste qui, tous les ans, à minuit, brillant au haut des cieux, devait rendre à la terre l'enfant-dieu, le soleil naissant du solstice d'hiver : il ne paraît pas que les Druides aient offert de représentations physiques à l'adoration de nos ancêtres, jusqu'au temps du moins où le commerce des autres peuples les induisit peu à peu à imiter leur idolâtrie. Mais Pythéas avait cotoyé les rives occidentales de la Gaule, et sûrement il ne fut pas le seul parmi les navigateurs marseillais (1). Mais les Phéniciens et les Carthaginois, qui venaient chercher l'étain dans les îles Cassitérides, n'ont pu manquer de débarquer souvent sur les côtes de Bretagne et de Poitou. L'une de ces nations aura porté, dans la Gaule occidentale, l'image et le culte de la Vierge-poisson : sous la figure d'une femme ayant une queue de poisson, les Gaulois adorèrent *Onvana* ou *Anvana* (2). Jaloux, comme les princes tatars, de se créer une origine surnaturelle, un chef gaulois aura prétendu descendre de cette divinité ; il en aura choisi l'image pour son emblème distinctif. Les progrès du christianisme auront réduit la déesse à n'être plus qu'une femme, douée encore, comme *fée*, d'une puissance surnaturelle ; mais ils n'auront point aboli sa mémoire, ni effacé son image. Le temps et l'imperfection de la sculpture auront plus tard occasionné une erreur semblable à celle que les Grecs avaient déjà commise; la queue de poisson aura passé pour l'extrémité d'un serpent. Fondée sur cette méprise, la nouvelle tradition aura prévalu d'autant plus facilement que, du ve siècle au xve, les serpents, nous l'avons vu, ont joué un grand rôle dans les croyances populaires des Occidentaux; et alors la forme donnée à Merlusine, et l'exploit attribué à son descendant, seront devenus les conséquences du sacrifice d'une ancienne croyance, à une croyance plus nouvelle et généralement adoptée.

§ XIII.

RÉSUMÉ.

La discussion de cette conjecture, que nous soumettons au jugement des archéologues, ne nous a point écarté de notre sujet. Nous nous

(1) Dans toutes les villes qu'ils fondaient, les Marseillais établissaient le culte de la Diane d'Ephèse. Strabo, lib. IV.

(2) Martin, *Religion des Gaulois*, tome II, page 110. — Toland, *History of the druids*, page 137. — Parmi les inscriptions découvertes dans la muraille antique de Bordeaux, on remarque celle-ci :

Caïus Julius Florus ONVAVÆ.

Mémoire de l'Académie de Bordeaux, séance du 16 juin 1829, page 182, et planche 3, n° 52.) Je crois que *onvavæ* est le datif du même nom que *onvana ;* soit que l'inscription ait été copiée inexactement, ou que l'ouvrier ait commis une erreur dans la transcription d'un nom étranger.

sommes proposé de rechercher comment un récit évidemment absurde, faux, impossible, a pu se répandre, se multiplier ; et, toujours le même sous mille formes diverses, trouver partout une égale et constante crédulité.

Des faits réels, des métaphores usitées auraient pu quelquefois y donner occasion, mais non le faire sortir du cercle étroit, où l'on observait les uns, où l'on mettait les autres en usage.

Un accident aussi local, aussi variable que l'est le débordement d'une rivière, n'a pu être représenté universellement par la même allégorie, qui d'ailleurs ne s'y applique que d'une manière très-imparfaite.

Le prétendu *fait* n'est, dans l'origine, que l'expression d'un tableau astronomique, adopté par la plupart des mythologies de l'antiquité.

Quand la tradition de ce dogme du polythéisme aurait dû céder aux progrès du christianisme, une cérémonie extérieure, consacrée dans cette religion, créa presque autant de répétitions du mythe originel, que l'Église d'Occident comptait de réunions de fidèles. En vain s'efforça-t-on d'appeler l'attention du vulgaire sur l'allégorie qu'exprimait la cérémonie : son esprit, comme ses regards, resta fixé sur la représentation physique. Ses habitudes l'emportant sur sa piété, ce ne fut pas exclusivement parmi les habitants du ciel qu'il chercha ses libérateurs ; il en reconnut parmi les hommes, surtout quand, pour se conformer à un point de l'allégorie astronomique, il dut supposer que le vainqueur avait perdu la vie au sein même de la victoire. Les noms des personnages célèbres, ceux des nobles dont il craignait la puissance ou admirait le courage, vinrent s'appliquer à cette tradition sans cesse reproduite. On falsifia les souvenirs historiques pour l'y retrouver ; toute représentation physique, propre à en réveiller le souvenir, en renouvela le récit ; on la chercha dans des monuments et dans des emblèmes qui lui étaient étrangers, et jusque dans les signes qu'avait inventés la gloire ou l'orgueil militaire. On alla même (si notre dernière conjecture n'est point téméraire) jusqu'à altérer les symboles et les croyances d'une mythologie antérieure pour les lui approprier.... Singuliers progrès d'une crédulité, non-seulement facile et aveugle, mais avide, mais insatiable ! Ne méritent-ils pas d'être signalés aux méditations des philosophes ? L'histoire de la crédulité est peut-être la branche la plus étendue, et, à coup sûr, l'une des plus importantes de l'histoire morale de l'espèce humaine.

NOTE B.

DE LA STATUE DE MEMNON.

Récits et inscriptions qui attestent la vocalité de la statue, et font même mention des paroles qu'elle a prononcées. Explications peu concluantes, proposées par divers auteurs. Suivant Langlès, les sons proférés quelquefois par la statue correspondaient aux sept voyelles, emblèmes elles-mêmes des sept planètes. Oracle qui a pu être prononcé par la statue de Memnon. Réfutation du système de M. Letronne. Le miracle était *probablement* l'effet de la supercherie. Impossibilité d'arriver à une solution satisfaisante du problème.

Près de l'antique Thèbes s'élevaient deux colosses monolithes : l'enceinte qui les renfermait portait le nom de *memnonium*. Ce nom qui, en langue égyptienne, désignait un lieu consacré à la mémoire des morts (1), rappelait aux Grecs celui d'un héros chanté par Homère. Prompts à s'approprier et à rapporter à leurs traditions nationales tout ce que leur vanité pouvait emprunter à la mythologie ou à l'histoire des peuples plus anciens, ils regardèrent comme consacré à Memnon, comme reproduisant l'image du guerrier, fils de l'Aurore, qui périt sous les murs de Troie, l'un de ces colosses élevés antérieurement au premier âge historique de la Grèce : c'est la statue que rendit célèbre la propriété de faire entendre, au retour du jour, un ou plusieurs sons, que l'enthousiasme religieux crut être une salutation adressée à l'Aurore ou au Soleil.

A une époque sur la fixation de laquelle on élève des doutes, la statue fut brisée dans sa partie supérieure ; les sons merveilleux continuèrent à se faire entendre ; ils semblaient sortir de la partie inférieure. M. Letronne pense que le colosse fut restauré dans le IIIe siècle de notre ère : de massives assises de grès remplacèrent la portion du monolithe dont les fragments jonchaient la terre.

Sous le règne d'Adrien, Juvénal avait vu le colosse brisé. Lucien, sous Marc-Aurèle, et Philostrate, sous Sévère, le représentent comme entier.

(1) M. Letronne..... *La statue vocale de Memnon* (1 vol. in-4°). Nous aurons plus d'une fois occasion de citer ce savant ouvrage, quoique nous n'adoptions pas le système qu'il est destiné à faire triompher.

Lucien, il est vrai, en parle dans un ouvrage satirique; mais ses railleries tombent sur les exagérations qu'un témoin du prodige se permet dans son récit, et non sur l'état de mutilation ou de restauration de la statue. Philostrate, par un anachronisme évident, fait parler un observateur contemporain de Domitien. Cette licence, qui n'a pu être de l'ignorance, semble prouver que la restauration n'était pas récente : on ne recule point d'un siècle un fait qui s'est passé la veille.

Les témoignages qui attestent la vocalité de la statue s'arrêtent au règne de Caracalla. On ignore également dans quel temps et par quelles mains la statue restaurée fut brisée de nouveau; et depuis quand la partie inférieure, muette désormais, n'a plus révélé sa gloire antique que par les inscriptions dont elle est en partie couverte.

Avant de discuter les explications que l'on a voulu donner du prodige, rappelons ce que nous en ont appris les Romains et les Grecs, les seuls dont nous possédions des témoignages directs.

Les Égyptiens accusaient Cambyse d'avoir, dans sa fureur impie, brisé et renversé la statue de Memnon, comme il insulta ou détruisit d'autres monuments (1) que la religion avait consacrés sur la terre d'Osiris. Leur juste horreur pour la mémoire d'un conquérant barbare, les aurait entraînés à lui imputer le résultat d'une catastrophe naturelle, s'il était vrai, comme le rapporte Strabon, que la chute du colosse fut l'effet d'un tremblement de terre, dont cet écrivain n'assigne point la date.

Mais pourquoi Cambyse n'aurait-il mutilé qu'une des deux images sacrées? Cette question semble d'abord affaiblir la tradition généralement reçue; elle la fortifie, au contraire, si l'on admet que le son miraculeux recommandait cette image, et celle-là seulement, à la vénération religieuse des nationaux, et à la haine fanatique des adorateurs du feu.

Manéthon, cité par Eusèbe et Josèphe, et aussi par saint Jérôme, affirme que la statue colossale d'Aménophis était la même que la statue vocale de Memnon. Ce témoignage d'un contemporain de Ptolémée Philadelphe, d'un prêtre égyptien très-instruit des antiquités de son pays, serait d'un grand poids, si l'autorité n'en était pas contestée.

Denys le Périégète peint dans ses vers, « l'antique Thèbes où le sonore « Memnon salue le lever de l'aurore (2). » Suivant l'opinion commune, le poëte géographe écrivait peu de temps après que l'Égypte eut été réduite en province romaine : il s'ensuivrait que le prodige et la tradition fabuleuse qu'y appliquaient les Grecs et les Romains, étaient alors, et depuis longtemps, connus et célébrés... Mais l'époque à laquelle florissait Denys, flotte, au gré de la critique, du règne d'Auguste au règne de Sévère et de Caracalla.

« Là, dit Strabon en parlant de l'enceinte sacrée du *memnonium*, là

(1) Justin. lib. I, cap. 9.
(2) Dionys. Perieget. vers 249 et 250.

« étaient deux colosses d'une seule pierre chacun, et voisins l'un de l'autre. « L'un subsiste entier. La partie supérieure de l'autre a été renversée, « *dit-on*, par un tremblement de terre. On croit aussi que du trône et de la « partie du colosse restée sur sa base sort un son semblable à celui que « produirait un coup modéré. Moi-même, accompagnant Ælius Gallus, « avec une troupe de ses amis et de ses soldats, je l'ai entendu vers la « première heure du jour. Partait-il de la base ou du colosse même ; était-« il produit par quelqu'un des assistants? Je ne puis le décider. Dans « l'incertitude de la cause réelle, il vaut mieux tout croire que d'admet-« tre qu'un son puisse sortir de pierres ainsi disposées (1). »

Dans son voyage en Egypte, « Germanicus admira l'image en pierre de « Memnon qui rend un son semblable à celui d'une voix humaine (*voca-« lem sonum*), quand elle est frappée des rayons du soleil. » Ainsi s'exprime Tacite, historien d'autant plus croyable qu'il avait, dans sa jeunesse, appris de plusieurs vieillards contemporains de Germanicus, des détails importants sur l'histoire de ce prince (2).

« A Thèbes, dit Pline, dans le temple de Sérapis, est la statue que l'on « croit consacrée à Memnon, et qui rend un son tous les jours, lorsque « la frappent les rayons du soleil levant (3). »

Juvénal, résidant ou relégué dans la Haute-Égypte, non loin de la contrée que rendaient fameuse les monuments du *memnonium*, caractérise la statue par ces mots : « Là, dit-il, résonnent les cordes magiques du mu-« tilé Memnon (4). »

« J'ai encore plus admiré le colosse, dit Pausanias (5). C'est une statue « assise qui paraît représenter le soleil... Bien des gens l'appellent statue « de Memnon ; mais les Thébains nient que ce soit ce personnage... Cam-« byse la brisa (*littéralement* la divisa en deux). Aujourd'hui, la partie « supérieure, du sommet de la tête au milieu du corps, gît abandonnée « sur le sol. L'autre partie semble encore assise ; et tous les jours, vers « le lever du soleil, elle rend un son, tel que celui des cordes d'une ci-« thare ou d'une lyre, quand elles se rompent à l'instant où on les « monte. »

La renommée du colosse attirait les curieux en Égypte, du temps de Lucien. Dans le dialogue sur l'amitié (*Toxaris*), Lucien rapporte que « le « philosophe Démétrius fit le voyage d'Égypte, afin de voir Memnon..... « Il avait entendu dire que Memnon, au lever du soleil, faisait retentir « sa voix (βοᾷν).... Je partis de Coptos, fait-il dire à Eucrate dans le *Phi-*

(1) Strabo, lib. XVII.

(2) Tacit. *Annal.* lib. II, cap. 61, et lib. III, cap. 16.

(3) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVI, cap. 7. — Dion Chrysostôme (*Orat.* XXXI) parle de la statue de Memnon comme de l'image d'une divinité.

(4) Juvénal, sat. XV, vers. 5.

(5) Pausanias, *Attic.* cap. 42.

« *lopseude*, pour voir Memnon et entendre le son merveilleux qu'il pro- « duit au lever du soleil. Je l'ai donc entendu, non comme tant d'autres, « émettant un bruit vide de sens : Memnon lui-même, ouvrant la bouche, « m'a adressé un oracle en sept vers que je vous répéterais, si cela n'é- « tait point superflu. »

« Tournée vers l'orient, dit Philostrate, la statue de Memnon *parle*, dès « qu'un rayon de soleil vient à tomber sur sa bouche (1). »

A une époque où le prodige avait certainement cessé, Himérius, contemporain d'Ammien Marcellin, rappelait encore que le colosse *parlait* au soleil, d'une voix humaine (2). Mais, vu leurs dates, son témoignage et celui de Callistrate (3) constatent seulement l'existence d'une tradition que ces auteurs rapportent sans la discuter.

Deux scholiastes inédits de Juvénal et le savant Eustathius nous instruisent des modifications que la tradition avait subies en des temps postérieurs.

Suivant le premier (4), « la statue de Memnon, fils de l'Aurore, était fa- « briquée par un artifice mécanique, tel que, d'*une voix humaine*, elle « saluait le soleil et le roi. Cambyse, pour connaître la cause de ce pro- « dige, fit couper la statue en deux : après cela, elle salua encore le so- « leil, mais non le roi. C'est pour cela que le poëte a employé l'épithète « *dimidio* (dont il ne reste que la moitié). »

L'autre scholiaste renverse étrangement la tradition reçue (5) : « Une « statue en airain, représentant Memnon et tenant une cithare, *chantait*, « dit-il, à certaines heures de la journée. Cambyse la fit ouvrir, supposant « qu'un mécanisme était caché dans la statue. Mais, quoique ouverte, la « statue, qui avait reçu une consécration magique, rendit des sons aux « heures accoutumées. C'est pour cela que Juvénal donne à Memnon « l'épithète *dimidius*, ouvert, coupé en deux parties. »

Commentant les vers 249-250 de Denys le Périégète, Eustathius rappelle d'abord que le colosse représentait le *Jour*, fils de l'Aurore. « C'était, « ajoute-t-il, une statue d'homme qui, animée par un certain mécanisme, « faisait entendre sa voix, et ainsi, par un mouvement qui paraissait na- « turel ou spontané, parlait comme si elle eût salué le Jour et lui eût « rendu hommage. »

De nombreuses inscriptions grecques et latines, gravées sur le colosse, attestent que divers personnages, amenés par la religion ou la curiosité, ont entendu la voix miraculeuse. M. Letronne (6) les a réunies, au nom-

(1) Philostrat. *De vit. Apoll.* lib. VI, cap. 6.
(2) Himerius, *Orat.* VIII et XVI. Photius. *Bibl.* cod. 243.
(3) Callistrat. *Exercit. de Memnone.*
(4) Scholiaste inédit de Juvénal, cité par Vandale, Casselius et Douza.
(5) Autre scholiaste inédit cité par Vandale.
(6) *La statue vocale de Memnon*, etc.

bre de soixante et douze, et les a restituées et expliquées. En conservant sa numération, je ne citerai que celles qui jettent sur mon sujet un nouveau jour.

Six inscriptions (n[os] X, XII, XVII, XX, XXXVI et XXXVII) attestent que Memnon s'est fait entendre le même jour, à *deux* reprises différentes. Une autre (n° XIX) rapporte que la voix a résonné *trois* fois, en présence de l'empereur Adrien, pour qui ce prodige est devenu un gage de la faveur des dieux.

L'auteur de la XVII[e] assure que Memnon lui a parlé et l'a salué amicalement.

Voici, suivant l'opinion de Jablonski (1) adoptée par plusieurs savants, la traduction de la XII[e] inscription.

« Le fils de Tithon et de l'Aurore, Memnon, précédemment, nous a « seulement fait entendre sa voix; il nous a salués aujourd'hui comme « ses alliés et ses amis. J'ai saisi le sens des paroles émanées de la pierre. « La nature créatrice de toutes choses les a inspirées. » A la dernière phrase, M. Letronne pense que l'on doit substituer celle-ci : « La nature, « créatrice de toutes choses, a-t-elle donc donné à la pierre le sentiment « et la voix? » Sans entrer dans la discussion des mots, nous observerons que la correction a, au fond, moins d'importance qu'elle ne paraît en avoir. La distinction bien marquée entre le son dépourvu de sens que Memnon faisait communément entendre, et une salutation amicale, prouve, ce me semble, que l'auteur de l'inscription, comme celui de la XVII[e], avait entendu des paroles distinctes, qu'il crut émanées de la pierre sacrée.

En rapprochant ces divers témoignages, on voit que le colosse rendait communément, vers le commencement du jour, un son comparé à celui d'une corde de cithare ou d'un instrument de cuivre (inscr. XIX[e]). Le prodige s'est répété deux et même trois fois dans un jour. Enfin, le miracle, se proportionnant sans doute à la crédulité des admirateurs, arrivait jusqu'à la prononciation de paroles suivies et formant un sens complet.

Ce dernier prodige, que rappellent également les inscriptions citées et les traditions conservées par Hémérius, Philostrate et le *Philopseude* de Lucien, semble le moins admissible de tous : je le crois le plus facile à expliquer.

Il n'était pas exclusivement propre à Memnon. A Daphné, près d'Antioche, s'élevait le temple d'Apollon, dont l'image, à l'heure de midi, avait fait entendre à ses adorateurs le chant d'un hymne mélodieux (2).

Si l'on se rappelle ce que nous avons dit (*chap. XII*) des *statues vocales* célébrées par Pindare, des *têtes parlantes*, du parti que tiraient de l'en-

(1) Jablonski. *De Memnone Græcorum et Ægyptiorum syntagmata III.* Francof. ad Viadrum. 1753.

(2) Libanius, *Monodia super Daphn. Apollin.*

gastrimythisme les Thaumaturges, et des ressources que leur assurait la science de l'acoustique, l'impossibilité disparaît : tout dépend du choix du moment et de l'absence de spectateurs incommodes. On soupçonnera même qu'en croyant répéter un mensonge ridicule, Lucien a pu reproduire un fait dont le fond est véritable, un miracle susceptible de se reproduire, en des circonstances opportunes, devant des enthousiastes aussi incapables de pénétrer un artifice que de concevoir un doute ou d'élever une objection.

Qui sait même si nous ne pourrions pas retrouver cet oracle en *sept vers* qu'entendit le *Philopseude*, et qu'il regarda sans doute comme « inspiré par la nature créatrice de toutes choses ? » Voici un oracle composé aussi de *sept vers*, qu'Eusèbe nous a transmis (1), et qui semble répondre à cette question.

« Invoque Mercure; et le Soleil de la même manière
« Le jour du Soleil ; et la Lune, quand d'Elle arrivera
« Le Jour; et Saturne; et, à son rang Vénus;
« Par les invocations *ineffables*, qu'a trouvées le plus excellent des mages (2).
« Roi de la *sept fois résonnante*, connu d'un grand nombre d'hommes;
« . . . .
« Et (invoque) toujours, beaucoup et à part, le Dieu à *la septuple voix.* »

Le texte même indique qu'il manque un vers; l'omission des noms de Mars et de Jupiter le prouve : ce vers était le premier, le troisième ou le quatrième, plutôt que le sixième; il complétait l'oracle, et pour le sens et pour le nombre des vers. Transporté par l'inadvertance d'un copiste, à la sixième place, il aura été omis plus tard, parce qu'il n'y présentait aucun sens.

L'oracle prescrit d'adresser des invocations aux planètes, en observant le jour consacré à chacune d'elles. Malgré la perte d'un vers, il est visible que les invocations, comme les jours de la semaine et les planètes, devaient être au nombre de sept. Celui qui *a trouvé* (qui a institué) ce culte, était le *roi* (le *directeur*) de la *sept fois résonnante*, nom qui semble indiquer une machine, une statue propre à faire résonner *sept* intonations. Il est ordonné ensuite d'invoquer constamment le Dieu à *la septuple voix.* Rapproché ainsi de la *sept fois résonnante,* ce Dieu était celui, sans doute, à qui la machine était consacrée, ou dont la statue offrait l'image, le Roi du monde céleste connu des anciens, le Soleil. La statue de Memnon était celle du Soleil, suivant Pausanias.

(1) Euseb. *Præpar. evangel.* lib. IV.

(2) Cette expression ne désigne point Zoroastre. Les Grecs ont souvent donné à des prêtres chaldéens et même égyptiens le titre de *Mages* : il ne signifiait pour eux qu'un homme consacré à une divinité spéciale, inspiré par elle, et supérieur aux autres hommes en science et en sagesse.

A ce premier indice, d'autres viennent se joindre, pour appuyer notre conjecture.

Dans les premiers siècles du Christianisme, on attachait une importance religieuse aux sept voyelles · Eusèbe prend soin de nous faire observer que, par un mystère merveilleux, le nom *ineffable* de Dieu, dans les quatre formes que lui fait subir la grammaire, comprend les sept voyelles (1). Cette importance explique aussi une inscription composée de sept lignes, chacune desquelles présente les sept voyelles grecques, différemment combinées (2). Gruter, il est vrai, et son éditeur, regardent l'inscription comme apocryphe ; mais Edw. Holten a vu, sur une pierre, les sept voyelles sculptées et combinées de la même manière (3). Tout le mystère qu'elles renferment consiste, dit-il, dans le nom de Jéhovah composé de sept lettres et sept fois répété. Il attribue, avec vraisemblance, les inscriptions de ce genre aux Basilidiens. Les Basilidiens, comme tant d'autres sectaires des premiers siècles de l'Église, n'étaient que des théurgistes qui transportaient, dans le Christianisme, les rites et les superstitions d'initiations plus anciennes.

C'est à l'Égypte qu'avait été empruntée, comme tant d'autres, la superstition relative aux voyelles. Les prêtres égyptiens chantaient les sept voyelles comme un hymne consacré à Sérapis (4). Sérapis, dans une épigramme qui nous a été conservée (5), disait lui-même à ses adorateurs : « Les sept voyelles me rendent gloire, à moi, le Dieu grand et immortel, « le père infatigable de toutes choses. » Est-il besoin de rappeler que Sérapis était un des emblèmes du système solaire divinisé et que Pline assigne à Sérapis le temple auquel appartenait la statue de Memnon ?

Le mystère attaché à ce mode d'adoration explique l'épithète d'*ineffables* donnée aux invocations, et le silence que garde *Eucrate* sur le texte de l'Oracle en sept vers qu'il prétend avoir entendu. Ainsi la religion des Hindous, celle des Parses et l'Islamisme même consacrent certaines syllabes dont la prononciation équivaut à une prière, et dont on ne doit point révéler la sainte efficacité.

Quelque valeur que l'on accorde ou que l'on refuse à ces conjectures, on admettra sans peine qu'en des cas particuliers où une curiosité éclairée

(1) *Præp. Evangel.* lib. VI, cap. 6.

(2) Gruter. *Corp. inscript.* tome II, page 21.

(3) *Ibid.* page 356.

(4) Dionys. Halicarn.

(5) Scaliger, *Animadvers. in Euseb.* n° 1730. — Observons que les voyelles n'ont cessé qu'assez tard de jouer un rôle dans les allégories mystiques relatives au monde solaire. Échos d'autant plus fidèles des anciens qu'ils les comprenaient moins, des écrivains modernes ont conservé la tradition qui rattachait aux voyelles l'idée des planètes. Au seizième siècle, Belot, curé de Milmont, établit dans sa *Chiromancie* (chap. 18) que les cinq voyelles sont consacrées aux cinq planètes principales.

ne gênait point l'opération des thaumaturges, le procédé propre à animer des androïdes et peut-être l'engastrimythisme seul, suffisaient pour produire les paroles et les oracles attribués à Memnon.

Il est moins aisé d'expliquer le miracle que chaque matin voyait se renouveler.

L'idée d'une supercherie que pouvait faciliter la masse du colosse, paraît avoir frappé Strabon. Son langage est celui d'un homme qui se défend de l'illusion qu'on tenterait de lui faire, plutôt qu'il ne reconnaît celle qu'on lui a faite. On voit qu'il est arrivé prédéterminé à tout croire, avant d'admettre que le son pût réellement partir de la statue. Aucun fait d'ailleurs ne vient appuyer sa conjecture.

Les termes dont Juvénal s'est servi semblent indiquer que, dans son opinion, le prodige était le fruit d'un art magique, c'est-à-dire d'un mécanisme ingénieux et caché. Eustathius l'affirme positivement, ainsi que les deux scholiastes du satirique latin. L'un d'eux parle même d'une *consécration magique* de la statue. Mais d'ailleurs, il s'éloigne tellement de l'histoire ou de la tradition connue que son témoignage est à peu près sans valeur.

Le savant Langlès avait adopté une explication analogue. Pour la rendre plausible, il part de la supposition que Memnon répétait les sept intonations consacrées dans l'hymne des prêtres égyptiens. Pour les reproduire, il suffisait d'une suite de marteaux disposés le long d'un clavier, et frappant des pierres sonores, de la nature de celles qui, depuis un temps immémorial, servent à la Chine d'instruments de musique (1).

Si l'on croyait ce que dit Philostrate, que le colosse, tourné vers l'orient, résonnait au contact des rayons du soleil et à l'instant même où ils tombaient sur sa bouche, on admettrait facilement qu'un secret bien connu des anciens mettait en action le mécanisme miraculeux : la chaleur vive et prompte obtenue par la concentration des rayons solaires, suffisait pour dilater une ou plusieurs verges métalliques qui, en s'allongeant, agissaient sur le clavier dont Langlès suppose l'existence. C'eût été ainsi grâce au soleil même que, par une harmonie religieuse, la statue saluait le retour du Dieu auquel elle était consacrée et dont elle offrait l'emblème.

Mais sur quoi se fonde la supposition que, du colosse, émanaient habituellement sept intonations successives? Si, dans certains cas très-rares, l'habileté des prêtres a pu produire quelque chose de semblable, les témoignages historiques ou les inscriptions n'attestent, en général, l'existence que d'un son unique. Le prodige d'ailleurs a été observé longtemps avant la restauration de la statue, et lorsque sa tête, gisante

(1) Langlès, *Dissertation sur la statue vocale de Memnon*..... A la suite des *Voyages de Norden*, tome II, pages 157-256.

sur le sable, ne communiquait plus avec la base d'où le son semblait partir : aucune observation d'ailleurs, n'a pu faire découvrir, dans le colosse, une cavité propre à recevoir le mécanisme sonore imaginé par Langlès.

Cette dernière remarque repousse la conjecture de Van Dale, qui supposait que, dans le colosse égyptien, comme dans plusieurs autres statues, était pratiquée une cavité (1) où pouvaient s'introduire les prêtres chargés de prêter à la divinité le secours de leur voix.

L'explication proposée par Dussault n'est pas plus admissible. « La « statue étant creuse, dit-il, la chaleur du soleil échauffait l'air qu'elle « contenait; et cet air, en sortant par quelque issue, produisait un bruit « que les prêtres interprétaient à leur gré (2). » Quel témoignage nous a jamais appris que la statue fût creuse? Et d'ailleurs Dussault n'attribue-t-il pas à l'élévation de la température un effet impossible? Pour arriver jusqu'à l'air intérieur, la chaleur du soleil aurait dû pénétrer une couche de pierre épaisse au moins de deux ou trois décimètres, et cela presque instantanément, et lorsque le disque du soleil était à peine élevé sur l'horizon.

Dans les appartements immenses construits tout entiers en blocs de granit, que recèlent les ruines de Carnac, des artistes français affirment avoir entendu, au lever du soleil, *ces sons si fameux rendus par des pierres.* « Les sons paraissent partir des pierres énormes qui couvrent « les appartements et dont *quelques-unes menacent de s'écrouler :* le phéno- « mène provenait sans doute du changement presque subit de tempéra- « ture qui se fait au lever de l'aurore (3). » J'incline plutôt à penser que les sons étaient produits par le craquement d'un de ces blocs *prêts à s'écrouler*, entre ces masses d'un granit rouge qui, frappé avec un marteau, *résonne comme une cloche* (4).

En effet, si l'on admet l'explication donnée, il faut accorder aussi, non-seulement que la statue de Memnon n'aurait dû jamais cesser d'être sonore, mais aussi que les plafonds, les murs, les colosses, les aiguilles de granit, élevés en si grand nombre sur le sol de l'Égypte, rendaient aussi des sons au lever du soleil. Dès lors la merveille aurait disparu : la résonnance sonore n'aurait été qu'un fait simple, aussi commun que le cours d'un ruisseau et le bruit d'un orage. Mais nous le savons : le colosse de Memnon jouissait seul de sa prérogative; il l'a perdue, sans que son exposition au soleil et la température du climat aient subi le moindre changement.

L'assertion qui sert de base à cette explication est d'ailleurs destituée

(1) Van Dale, *De oraculis*, pages 207-209. — Voyez ci-dessus chap. VII.

(2) Dussault, *Traduction de Juvénal* (2e édition), tome II, page 452, note 5.

(3) *Description de l'Egypte*, tome I, page 234.

(4) *Magasin encycl.* 1816, tome II, page 29.

de vraisemblance. Un changement de température, si brusque qu'on le suppose, fera-t-il résonner un corps sonore? Non. On ne cite aucune expérience directe qui puisse autoriser à le croire. Une cloche, un tamtam qui y seront exposés, resteront muets; les cordes d'une harpe éolienne, si promptes à produire, au souffle de l'air, des accords prolongés, gardent le silence, quoiqu'à la fraîcheur de la nuit succède, lors du lever du soleil, une température sensiblement élevée.

Un voyageur anglais, sir A. Smith, assure qu'il a visité la statue de Memnon; et qu'à six heures du matin, accompagné d'une nombreuse escorte, il a entendu très-distinctement les sons qui rendaient cette image si célèbre dans l'antiquité (1). Selon lui, ce bruit mystérieux ne sortait pas de la statue, mais du piédestal : il le croit un résultat *de la percussion de l'air sur les pierres du piédestal*; elles sont *disposées* de manière à produire ce singulier effet. Mais comment concevoir cette *disposition*, puisque la base et la partie inférieure du colosse ont toujours été et sont encore d'une seule pièce? Et comment produira-t-elle le résultat indiqué? C'est ce que le voyageur n'explique point. On demande enfin comment, seul entre tous les modernes, il aurait entendu la voix du colosse qui, pour tous les autres hommes, est condamnée, depuis tant de siècles, au silence? Comment un phénomène si important aurait-il échappé aux Français qui ont séjourné plusieurs années en Égypte, et qui ont poussé si loin leurs savantes investigations? Sir A. Smith a été probablement déçu par un craquement semblable à ceux que les artistes français ont entendus Carnac.

Tel était l'état de la question quand M. Letronne a essayé de la résoudre définitivement par une hypothèse nouvelle, qu'il étaye d'une érudition profonde et d'une habile dialectique (2).

Le silence d'Hérodote et de Diodore de Sicile sur l'existence du prodige et sur la tradition qui attribuait à Cambyse la destruction du monument, l'autorise à rejeter celle-ci, et à rapprocher de plusieurs siècles l'époque où la voix de Memnon commença à se faire entendre. Il repousse, comme interpolé, le passage important de Manéthon; il prend pour point de départ l'assertion de Strabon; il la rapproche de la mention que fait Eusèbe d'un tremblement de terre qui causa de grands désastres en Égypte, vingt-sept ans avant notre ère (3). Alors, suivant lui, le colosse fut brisé, comme d'autres monuments, et acquit, par sa mutilation, la vocalité dont jusqu'alors il n'avait point joui.

Cette propriété nouvelle n'offrit d'abord aux spectateurs nationaux qu'une singularité sans importance. Plus tard les Grecs et les Romains y

(1) *Revue encycl.* 1821, tome IX, page 592.
(2) *De la statue vocale de Memnon*, etc
(3) Euseb. *Chronicon.*

virent un miracle, dont la renommée toutefois ne s'étendit au loin que sous le règne de Néron. Alors seulement les curieux commencèrent à inscrire, sur le colosse, des témoignages de l'admiration religieuse dont ils étaient pénétrés. Aucune de ces inscriptions n'a un Égyptien pour auteur; preuve que l'admiration et l'enthousiasme n'atteignaient pas les nationaux. En rapportant le voyage de Germanicus en Égypte, Tacite a parlé de la statue de Memnon, comme on en parlait sous Domitien et sous Trajan : il a eu le tort de substituer les idées qui prévalaient de son temps, à celles que l'on avait conçues un siècle auparavant. L'éclat du miracle alla toujours en augmentant. Il était au comble sous le règne d'Adrien. Il n'avait pas diminué, lorsque Septime Sévère conçut et exécuta le projet de rétablir le colosse et de substituer des assises de pierre à la portion du monolithe qui s'était brisée en tombant. La statue alors devint muette : les dernières inscriptions qui témoignent de sa vocalité ne sont point postérieures au règne simultané de Sévère et de Caracalla; et depuis ce règne aussi, nul écrivain n'a parlé du miracle, comme en ayant été témoin.

M. Letronne adopte la conjecture suivant laquelle la différence subite de température entre la fin de la nuit et le commencement du jour, déterminait un craquement sonore dans le débris resté en place, lors de la chute de la partie antérieure de la statue. Les assises massives dont on le chargea plus tard, le forcèrent, par leur poids, de résister à cette influence. Le prétendu miracle, borné à une durée d'un peu plus de deux siècles, ne fut donc point l'effet d'une supercherie; les prêtres égyptiens ne tentèrent point de lui imprimer un caractère religieux.

Ce système est séduisant, assez même pour qu'au premier aspect, on soit tenté de regarder le problème comme définitivement résolu : à la réflexion, néanmoins, de graves objections se présentent.

1° Le silence d'Hérodote et celui de Diodore fournissent, je l'avoue, un argument d'un poids apparent : mais ce n'est qu'un argument négatif. Pour qu'il tranchât la question, il faudrait que ces auteurs eussent dû nécessairement parler du fait, s'il avait quelque réalité. Mais, dans l'exploration d'une contrée étrangère, il est difficile que rien n'échappe aux regards de l'observateur; plus difficile que, dans sa relation, celui-ci n'omette rien de ce qu'il a vu ou appris. C'est ce dont les savants modernes ont rencontré la preuve dans l'Égypte même, lorsqu'ils ont visité cette contrée, ayant sous les yeux les ouvrages de leurs prédécesseurs. Hérodote, d'ailleurs, a écrit une histoire et non une description. La distinction est importante : la description ne peut être trop complète; l'histoire se borne aux traits principaux et néglige des détails même intéressants.

Nous ne nous prévaudrons pas du reproche, probablement exagéré, que fait Josèphe à Hérodote, d'avoir, par ignorance, défiguré l'histoire

des Égyptiens (1). Mais Hérodote lui-même, parlant de son voyage à Memphis (2), à Héliopolis et à Thèbes, annonce que, de ce qu'il a pu y apprendre, il ne rapportera que les noms des divinités. Quand un auteur fixe ainsi d'avance l'étendue qu'il veut donner à ses révélations, quel argument la critique peut-elle tirer de son silence sur les faits dont il déclare ne vouloir point parler?

Le plan de Diodore, plus vaste que celui d'Hérodote, comportait encore moins de détails. Observons aussi que cet écrivain, florissant sous le règne d'Auguste, a pu n'achever son ouvrage qu'à l'époque où, selon M. Letronne, la vocalité de la statue était bien constatée. Il n'en a point parlé cependant. De son silence pourrait-on conclure quelque chose contre la réalité d'un fait récent, et assez singulier pour attirer son attention? Non. Son silence ne prouve donc pas davantage contre l'existence de la merveille ancienne et généralement connue.

2° M. Letronne regarde comme interpolé le passage de Manéthon rapporté par Eusèbe : pourquoi? Parce que Josèphe, dit-il, ne l'a point reproduit, en citant textuellement le prêtre égyptien (3). Mais, tous les jours, dans une citation d'ailleurs exacte, on supprime une phrase incidente, qui n'a point rapport au sujet dont on s'occupe, et qui, dès lors, détournerait l'attention du lecteur du point sur lequel on prétend la fixer. Qu'importait à Josèphe l'identité de la statue d'Aménophis et de celle de Memnon? Il a passé sous silence cette particularité qui n'intéressait point l'origine de la nation juive. Lui-même dit expressément, en terminant sa citation, que « pour abréger, il omet à dessein beaucoup de choses; « *καὶ ἕτερα πλεῖονα ἃ παρίημι συντομίας ἕνεκα.* » Cet aveu suffit pour renverser l'argument de M. Letronne. Le passage de Manéthon subsiste tel que l'a cité Eusèbe, qui n'avait aucun intérêt à l'altérer. La vocalité du colosse et sa chute étaient donc des faits connus au temps de Ptolémée-Philadelphe : ils pouvaient, dès lors, remonter beaucoup plus haut et jusqu'au règne de Cambyse.

3° La mutilation du colosse, faussement attribuée au roi des Perses, fut, dit Strabon, l'effet d'un tremblement de terre; le même, selon M. Letronne, que celui qui, en l'an 27 avant notre ère, renversa *Thèbes tout entière.* Ainsi s'exprime le texte grec d'Eusèbe : la version arménienne corrige cette expression exagérée et borne aux faubourgs (*suburbia*) les effets du désastre.

Un tremblement de terre a, de tout temps, été en Égypte un phénomène assez rare : c'est ce que prouve le nombre des édifices antiques restés debout, après tant de siècles, dans ce pays. Les Égyptiens n'auraient donc pas dû perdre facilement la mémoire d'une catastrophe

(1) Joseph. *Adv. Apion.* lib. I.

(2) Herodot. lib. II, cap. 3.

(3) Joseph. *Adv. Apion.* lib. I.

funeste à leur ancienne capitale et à un monument objet de la vénération nationale. Et cependant, c'est en termes bien vagues que leur témoignage est allégué par Strabon : « *La partie supérieure fut renversée, disent-ils!.....* » Le langage de Strabon n'est pas moins extraordinaire, puisque, dans le système que je combats, il aurait presque été témoin du tremblement de terre mentionné par Eusèbe, à l'an 27 avant Jésus-Christ (1). L'expédition d'Ælius Gallus, en Arabie, eut lieu en l'an 24, suivant Dion Cassius : on doit assigner à peu près la même date au voyage que fit Strabon à Thèbes avec ce général. Est-ce d'une manière si peu précise qu'un écrivain si judicieux se serait exprimé sur un événement contemporain, ou dont il aurait retrouvé les traces après un intervalle de trois ou quatre années?

Comment admettre encore que, cinq cents ans après la mort de Cambyse, on ait attribué à ce prince la mutilation du colosse, si elle était, de fait, le résultat très-récent d'un tremblement de terre dont toute l'Égypte dut avoir connaissance et garder longtemps le souvenir? Les contemporains de Charles VII auraient-ils attribué aux ravages des Normands, à qui Charles le Simple céda la Neustrie, la chute d'un édifice écroulé naturellement sous leurs yeux? La coïncidence des passages d'Eusèbe et de Strabon est donc une hypothèse contraire à toute vraisemblance, et que n'étaye aucune preuve, aucun indice ; et toutefois c'est la base du système de M. Letronne.

4° Que reste-t-il du témoignage de Strabon? Il visite la statue, entend la voix merveilleuse, et, sans plus de recherches, s'éloigne, convaincu qu'il vaut mieux tout croire que d'admettre que des pierres ainsi disposées puissent rendre des sons. C'est le langage d'un témoin trop prévenu pour que son opinion entraîne notre assentiment.

De ce que Strabon ne donne pas le nom de Memnon à la statue vocale, M. Letronne conclut qu'elle ne le portait point encore. D'une si simple omission, je ne pense pas que l'on puisse tirer une conséquence si absolue. Le passage de Manéthon y a répondu d'avance.

5° M. Letronne croit pouvoir reculer l'époque où le miracle acquit quelque célébrité, jusqu'à la date des premières inscriptions gravées sur le colosse. Qu'il rejette l'autorité de Denys le Périégète, en se prévalant de l'incertitude qui règne sur le temps où écrivait le poëte géographe ; on peut y consentir. Mais on ne saurait supposer avec lui qu'un historien tel que Tacite (2), qu'un homme qui, dans sa jeunesse, avait conversé avec des contemporains de Pison et de Germanicus, ait inséré, dans la relation du voyage que fit ce prince en Égypte, des faits qui n'auraient été observés que quarante ans plus tard. Pour établir l'existence d'une

(1) La version arménienne d'Eusèbe place cet événement trois ans plus tard, l'an 24 avant Jésus-Christ.

(2) Tacit. *Annal.* II, cap. 61, et III, cap. 16.

faute si étrange, il faudrait produire des preuves positives, et M. Letronne n'en allègue aucune.

6° De ce que l'on ne trouve point le nom de Germanicus inscrit sur le colosse, faut-il conclure avec M. Metronne, que ce prince n'avait point entendu le son miraculeux? Ælius Gallus et Strabon l'avaient entendu; et toutefois, ils ne gravèrent point sur la pierre leurs noms et leurs témoignages.

7° En recueillant et en expliquant les inscriptions existantes, M. Letronne a rendu service à la science; mais ne va-t-il pas trop loin, soit en concluant, de ce qu'elles sont toutes grecques ou romaines, que le prétendu miracle n'avait pour les nationaux aucun intérêt religieux, soit en supposant que les dates des inscriptions fixent la durée du miracle depuis le règne de Néron jusqu'à celui de Septime Sévère?

Quoi! un phénomène, au moins surprenant, aurait existé depuis des siècles ou se serait produit tout à coup chez l'un des peuples les plus superstitieux de la terre; et pas un artisan de fraude n'aurait cherché à en profiter? Ce serait, il le faut avouer, une merveille sans exemple dans l'histoire, et bien autrement étonnante que l'existence d'une pierre parlante! Partout on a vu les prêtres inventer des miracles, ou décorer de ce nom des faits naturels, à peine extraordinaires. Partout où le vulgaire a cru reconnaître l'œuvre d'un Dieu, des hommes privilégiés se sont présentés, au nom du dieu, pour recueillir les tributs de l'admiration et de la reconnaissance. Les prêtres égyptiens n'ont pas dû se départir de cet usage, au pied de la statue vocale; et cela, sans s'inquiéter si les Grecs ou les Latins la révéraient sous un nom qu'ils n'adoptaient point, et sans révéler à l'étranger crédule leurs mythes religieux. Des offrandes sur leurs autels, du respect pour eux-mêmes, voilà ce qu'ils durent obtenir chaque jour, grâce au prodige quotidien, dont aucun autre temple ne reproduisait la merveille.

Mais ils ne l'ont célébrée dans aucune inscription.... En Égypte, les murs des temples et souvent le corps des statues étaient chargés d'hiéroglyphes dont le sens ne nous est encore qu'imparfaitement révélé. Comment pourrions-nous affirmer que, dans le *Memnonium*, aucune de ces inscriptions mystérieuses ne fait mention de la propriété vocale de la statue?

Des hommes étrangers à l'ordre sacerdotal n'auraient probablement pas essayé de suppléer au silence des prêtres. L'usurpation d'un pareil droit aurait été peu compatible avec le sentiment d'une vénération religieuse : jugeons des mœurs anciennes par les modernes. Les dévots peuvent remplir d'*ex-voto* le temple du saint à qui ils se croient redevables de quelques bienfaits : mais écrire sur la statue même, loin d'être un témoignage de leur reconnaissance, serait une profanation sacrilége.

Les Ptolémées introduisirent en Égypte le culte de Saturne et de Sérapis, sans obtenir pourtant qu'on élevât, à l'une ou à l'autre divinité, des

temples dans l'intérieur des villes (1). Mais, soit politique, soit superstition, loin de porter atteinte à la religion nationale, les Lagides en adoptèrent et le culte et les traditions. Les prêtres restèrent donc, comme par le passé, gardiens des images des dieux : ils les préservèrent des atteintes qu'aurait pu leur faire souffrir une admiration indiscrète. Ce ne fut que sous Auguste que l'Égypte, entièrement soumise aux sectateurs d'un culte étranger, leur révéla ses merveilles. Les premiers voyageurs qui visitèrent Memnon s'abstinrent néanmoins d'un acte que les indigènes, trop récemment soumis, auraient pu regarder comme un outrage. Peu à peu, les Grecs et les Romains, affluant sur les bords du Nil, familiarisèrent la population avec la propension singulière qu'ils avaient à retrouver, dans tous les pays, leurs divinités nationales. Ils avaient prétendu reconnaître Memnon; ils l'avaient entendu : l'usage des inscriptions était, parmi eux, aussi familier aux particuliers qu'aux ministres du sacerdoce. Les inscriptions se multiplièrent, grâce, tantôt à la superstition, tantôt au plaisir de confirmer, comme témoin, l'existence d'un prodige unique, et peut-être révoqué en doute par ceux qui n'avaient pu le vérifier eux-mêmes. La vanité y prit part à son tour : on ne voulut plus être venu dans la Haute-Égypte, sans se vanter d'avoir entendu Memnon. La multitude des visiteurs affaiblit peu à peu ces motifs. La difficulté de s'élever assez haut pour trouver une place propre à recevoir de nouvelles inscriptions, en fit, ce semble, cesser l'usage après la mort de Sévère et de Caracalla. D'autres causes, toutes indépendantes de la durée du prodige, purent contribuer au même effet. Prétendre lier essentiellement cette durée à la date des dernières inscriptions, c'est supposer que tous les témoins devaient s'inscrire sur le colosse, et qu'ainsi le nombre n'en fut pas plus considérable que celui des noms consignés dans les soixante-douze inscriptions recueillies par M. Letronne : conséquences inadmissibles; preuve que le principe même est erroné.

L'histoire ne parle point de la restauration du colosse, et, par conséquent, n'en indique point la date. Les restes des assises superposées sur la base établissent le fait; et il paraît que Lucien et Philostrate en ont eu connaissance, puisque tous deux s'expriment comme si, de leur temps, on voyait la statue entière. Observons seulement que, si l'on admet leur témoignage, il ne faut pas le scinder : tous deux parlent de la voix miraculeuse du colosse; ainsi, contre l'opinion de M. Letronne, le prodige aurait survécu à la restauration de l'image sacrée.

Lucien est mort sous le règne de Marc-Aurèle, et Juvénal, sous celui d'Adrien : la restauration devrait donc être placée entre ces deux époques; elle aurait été l'ouvrage d'Adrien ou d'Antonin.

C'est ce que M. Letronne ne peut admettre : pour que le silence du dieu coïncide avec la date des dernières inscriptions, il faut, en effet,

(1) Macrob. *Saturn.* lib. I, cap. 7.

que Sévère ait exécuté cette restauration; mais le témoignage de Philostrate, quelque peu de poids qu'on lui accorde d'ailleurs, repousse une telle hypothèse. Dans une narration, ou plutôt une légende, adressée à une impératrice superstitieuse, Philostrate aurait-il fait remonter au temps de Domitien ou de Titus, un acte éminemment religieux, une reconstruction ordonnée et exécutée par l'empereur régnant? L'auteur d'un ouvrage dédié à la reine Anne d'Autriche, aurait-il conduit un contemporain de François Ier ou de Henri II à la célèbre procession du vœu de Louis XIII?

A défaut de témoignages historiques qui attestent que la reconstruction eut lieu sous Septime-Sévère, et de cartouches hiéroglyphiques qui en rappellent la mémoire, M. Letronne observe que ce prince, suivant Spartien, évitait d'inscrire son nom sur les monuments qu'il réédifiait. Mais cette assertion ne paraît s'appliquer qu'à des monuments romains: M. Letronne lui-même cite des monuments égyptiens, sur lesquels Sévère inscrivit son nom et les noms de ses enfants. Comment ne les aurait-il pas inscrits sur le colosse relevé par ses soins?

M. Letronne conjecture que le silence imprévu de Memnon *restauré* fut le motif qui s'opposa à ce qu'une inscription consacrât un tel acte de piété ou de vanité. Cette conjecture donnerait beaucoup de valeur à l'argument négatif que nous pourrions tirer du silence que Spartien, Hérodien et Dion Cassius (les deux derniers presque contemporains de Sévère) ont gardé sur un fait aussi notable que la restauration du colosse; et cela même, en rendant compte du voyage de ce prince en Égypte et de sa visite à la statue de Memnon. Une réticence déjà étrange nous étonnerait bien plus encore, si la cessation du prodige admiré depuis tant d'années, avait immédiatement suivi la réparation de la statue. Comment ces écrivains n'en auraient-ils point parlé, ne fût-ce que comme d'un présage très-funeste? Il eût été si naturel à la superstition d'en rapprocher l'extinction rapide de la race de Septime-Sévère!

En résumé : nous croyons pouvoir regarder comme démontré, 1° que si un tremblement de terre (et non pas la fureur de Cambyse) renversa la statue sonore, ce ne fut point le tremblement qu'Eusèbe place à l'an 27 ou 24 avant notre ère; et que par conséquent le système de M. Letronne pèche par sa base ;

2° Que l'hypothèse de la restauration de la statue par l'empereur Sévère n'est étayée d'aucune preuve, d'aucun indice historique ;

3° Qu'il n'est point démontré que Memnon se soit tû immédiatement après le règne de Sévère et de Caracalla, et que, si l'époque où le prodige a commencé n'est point connue, l'époque beaucoup plus rapprochée de nous où il a cessé ne l'est pas davantage.

La cause du prodige reste également obscure. M. Letronne, on l'a vu, adopte l'explication fondée sur une variation subite de température. Aux objections que nous y avons opposées, nous ajouterons 1° que cette va-

riation ne pouvait se reproduire à plusieurs reprises dans un jour, tandis que la voix de Memnon a été entendue deux, et même trois fois, à différentes heures de la même journée. 2° On suppose gratuitement, ce me semble, que le poids des assises dont on chargea la base en restaurant le colosse devint la cause de son silence soudain. Les blocs immenses de granit dont les craquements ont été entendus à Carnac, supportent des masses plus pesantes que les grès qui ont pu servir à la restauration du colosse et leur sonorité presque spontanée n'est pas douteuse. En fait général, la superposition d'un poids même peu considérable arrête les vibrations d'un corps actuellement résonnant, mais n'en détruit pas la sonorité ; elle change seulement la qualité du son. Le changement devient moins sensible, si le corps superposé fait un avec le premier, et s'il est de la même nature. Or, les assises dont les vestiges subsistent sont d'un grès identique à celui dont se compose la base (1) et presque aussi sonore. 3° Enfin ces assises ayant été depuis presque entièrement renversées et le colosse se retrouvant à peu près dans le même état qu'à l'époque de sa première mutilation, n'aurait-il pas dû recouvrer sa voix que sa restauration lui avait ravie ?

Ce miracle était-il l'effet de la supercherie ! je le conjecture. M. Letronne le nie absolument. On n'aurait pu, dit-il, pratiquer un souterrain, une cavité, sous la base de la statue, plusieurs siècles avant son érection. L'objection suppose que le miracle ne fut point contemporain de cette érection, et c'est ce qu'on a en vain essayé de prouver. Pourquoi, ajoute M. Letronne, Memnon ne se faisait-il pas entendre toutes les fois qu'on le visitait ? Parce que le miracle, différé quelquefois ou refusé, piquait davantage la curiosité, frappait plus vivement la superstition, inspirait un respect plus profond. Combien de fois, à Naples, le miracle de saint Janvier n'a-t-il pas été différé, au gré des passions, du caprice ou de l'intérêt des prêtres ?

Récemment, un Anglais, M. Wilkinson, a découvert une pierre sonore placée au-dessus des genoux du colosse : derrière, se trouve une cavité qu'il croit avoir été pratiquée à dessein pour cacher un homme dont la fonction était de frapper sur la pierre et d'opérer le prodige. Un observateur français, M. Nestor-l'Hôte (2) s'est assuré que la pierre sonore existe, en effet, dans le genou de la statue ; elle est de la même nature que le grès qui a servi à la restauration, et qui produit, à la percussion, un son tout à fait semblable à celui d'une masse de métal coulé. La cavité qu'on voit derrière n'est autre chose qu'une énorme crevasse qui divise de haut en bas le siége de la statue. On est autorisé à conclure qu'elle n'a point été pratiquée à dessein, et que la

(1) *Moniteur*, numéro du mardi 9 octobre 1838..... *Lettre de M. Nestor-l'Hôte à M. Letronne.*

(2) *Ibid.*

pierre sonore n'a été employée que comme un des matériaux de la reconstruction.

Cette conclusion est très-plausible : elle renverse l'hypothèse de Van Dale que nous avons déjà repoussée, mais ne prouve rien en faveur de celle de M. Letronne ; il y avait tant d'autres moyens d'opérer le miracle !

Quand la sonorité de la statue a-t-elle cessé? ici le fil historique se rompt entre nos mains. Au milieu des désordres et des dissensions qui déchirèrent l'empire jusqu'après l'avénement de Constantin, les annalistes eurent peu d'occasions de rappeler une merveille isolée, étrangère à la religion nouvelle dont le triomphe se préparait tous les jours. La merveille même dut se renouveler difficilement, et bientôt cesser tout à fait, dès que, par suite des controverses élevées entre les chrétiens et les polythéistes, les fraudes religieuses furent éclairées de près; et lorsque, plus tard, méprisés, réduits à l'indigence, en butte à la persécution, les prêtres dispersés délaissèrent leurs temples et leurs images dépouillées désormais de la vénération des peuples.

Comme il arrive trop souvent au terme des recherches les plus consciencieuses, nous sommes contraints d'avouer notre ignorance ; ne pouvant nier l'existence du prodige, ni en fixer la durée, ni en donner une explication à l'abri des objections. Les exemples nombreux de prodiges produits par des effets d'acoustique, nous autorisent à attribuer celui-ci à l'habileté des prêtres, qui, nulle part, n'ont laissé échapper un fait un peu singulier sans le saisir et s'en prévaloir. Mais de quelle nature était ici leur intervention ? Comment expliquer une supercherie, modifiée en certains cas pour rendre le miracle plus auguste, mais opérée communément d'une manière uniforme, tous les matins, à la clarté du soleil, en plein air, au milieu de témoins qui se présentaient en foule pour en observer l'effet, et cependant jamais découverte? Voilà la question véritable : et elle n'est point encore résolue.

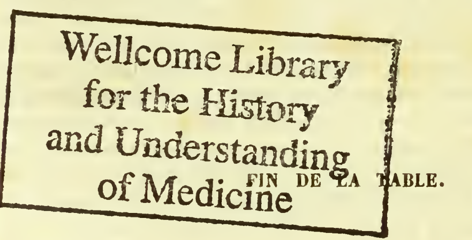
FIN.

TABLE SOMMAIRE DES CHAPITRES.

DES SCIENCES OCCULTES.

NOTE A. — DES DRAGONS ET DES SERPENTS MONSTRUEUX QUI FIGURENT DANS UN GRAND NOMBRE DE RÉCITS FABULEUX OU HISTORIQUES.

NOTE B. — DE LA STATUE DE MEMNON.



FIN DE LA TABLE.

Corbeil, typographie de Crété.

